

# L'ASIE FRANÇAISE

BULLETIN MENSUEL

DU

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Publié sous la direction de M. Henri Froidevaux



Administration et rédaction de l'ASIE FRANÇAISE : PARIS 6<sup>e</sup>, 21, RUE CASSETTE.

Téléph. Saxe 32.84. — Chèques postaux : PARIS, N° 1900.

## SOMMAIRE

Liste des souscripteurs.....	437
<b>Le Comité.</b> — Nos morts : le comte DU CHAYLARD, par le D <sup>r</sup> J. J. MATIGNON. — Conférence de M. DE MECQUENEM sur les derniers résultats des fouilles de Suse.....	438
<b>La rétrocession de Kiao-tchéou à la Chine,</b> par HENRI FROIDEVAUX.....	445
<b>Les zones neutres des Détroits et leurs variations,</b> par M. F.....	447
<b>Les intérêts matériels et moraux de la France en Chypre,</b> par NOEL VARMOND.....	449
<b>De la formation d'une élite coloniale et de ses devoirs,</b> par ALBERT SARRAUT.....	453
<b>Variétés.</b> — Mongols et Papes aux XIII <sup>e</sup> et XIV <sup>e</sup> siècles, par PAUL PELLIOU, de l'Institut.....	454
<b>Indochine.</b> — L'exportation des riz indochinois en 1921. — Les grands travaux publics et l'hygiène. — Les élections de Cochinchine. — La Chambre consultative indigène du Tonkin. — La suppression des corvées dans la haute région du Tonkin. — L'œuvre scolaire dans la haute région du Tonkin.....	457
<b>Levant.</b> — La Conférence de Lausanne. — Le gouvernement d'Angora et les Capitulations. Les crédits pour l'armée du Levant au Parlement français. — Une découverte archéologique dans le Liban. — La situation politique et économique de l'Irak.....	461
<b>Extrême-Orient.</b> — <i>Chine.</i> — La destruction de Swatow. — Anarchie et brigandage. — Le brigandage en Mandchourie. — Essor du commerce étranger.....	472
<b>Japon.</b> — L'Exposition de la Paix à Tokio. — La rétrocession de Kiao-tchéou à la Chine. — L'œuvre des Japonais à Tsingtao. — Les Japonais aux Philippines. Japon et Etats-Unis.....	474
<b>Asie anglaise.</b> — La frontière du Nord-Ouest. — Questions économiques et financières.....	477
<b>Bibliographie</b> .....	479
<b>Table des Matières de l'année 1922</b> .....	480
CARTES	
Zones neutres des Détroits d'après le traité de Sèvres.....	448
Zones neutres des Détroits d'après l'accord de Moudania.....	448

## LISTE DES SOUSCRIPTEURS

Chambre de Commerce de Saïgon.....	75 »
MM. Henri Brenier, Marseille.....	60 »
Charles Bonin, Paris; G. Johnston, Bordeaux; chacun 50 fr.....	100 »
Les fils de Prost aîné, Saint-Vallier; R. P. Cyprien, à Buenos-Ayres; H. Viollet, Paris; chacun 40 fr.....	120 »
Cercle des Officiers de Germersheim; Directeur agence Economique de l'Indo-Chine, Paris; Ecole militaire de Saint-Cyr; Directeur collège Saint-Joseph, au Caire; Ecole militaire du Génie, à Versailles; Bibliothèque de la Chambre des Députés; Cercle gaulois d'Hankéou; R. P. Lavernette, supérieur du Collège Saint-Paul, à Adana; Réunion des Officiers de Toulon; Commandant Dentz, Constantinople; chacun 35 fr.....	385 »
MM. Salles, inspecteur des Colonies, Paris; Ecole Supérieure de Guerre; Compagnie du Canal de Suez; Société des Etains de Kinta; Directeur des Douanes et Régies de l'Indo-Chine; Tissot, à Hanoi; Nadim El Khoury, Beyrouth; Chef du service de Taroudant; Bibliothèque du 23 <sup>e</sup> régiment colonial, Paris; chacun 30 fr.....	270 »
MM. de Coppet, Paris; Bertin, Paris; Réunion des Officiers de Saïgon; Colonel Brémond, Paris; Ecole militaire, Saint-Maixent; de Villelongue, Lyon; P. Darlix, Lyon; chacun 25 francs.....	175 »
MM. A. Truchet, Settat; Bibliothèque de l'Alliance française, à Changhaï; Marcel Cicile, Paris; Capitaine E. Bezert, 16 <sup>e</sup> rég. tirailleurs, S. P. 209; chacun 20 fr.....	80 »
Total .....	Fr. 1.265 »

## LE COMITÉ

## NOS MORTS

## LE COMTE DU CHAYLARD

Georges du Chaylard, qui vient de mourir, restera une des physionomies les plus représentatives des Européens que la Chine a vu défiler dans ses ports depuis un demi-siècle.

Quand, au sortir de la carrière préfectorale, il fut entré dans les consulats, il débuta dans des postes importants du Nouveau Monde puis fut envoyé à Tien-Tsin. Il y donna les preuves de sa capacité administrative, de son énergie et de son courage.

Il arrivait, en Chine, en effet, en 1894, au moment de la guerre sino-japonaise, pour prendre la direction d'une Concession, riche en possibilités mais stagnante en son évolution. Des querelles de personnes, de petites questions de clocher troublaient la bonne entente du Conseil municipal, que préside le Consul, qui cumule les fonctions de Maire, de Préfet et de Représentant de la France. Le tact, l'autorité du nouveau consul eurent vite fait de rétablir l'harmonie dans le Conseil et l'unanimité dans les votes. Il y a des menaces de grève de pouspousses : le comte du Chaylard les traite avec une bonhomie enjouée et un haut sens de l'équité, fort apprécié des Chinois, qui sentent en même temps une main énergique les manœuvrer... et tout s'arrange. Il demande aux missionnaires de créer un rudiment de Collège français : « Donnant, donnant. Je vous protège, mais vous travaillerez à l'influence française. — Avec plaisir, Monsieur le Consul. Mais pourquoi, depuis quarante ans que nous sommes à Tien-Tsin, jamais pareille demande ne nous a-t-elle encore été faite? » Et ce fut l'amorce de ces collèges franco-chinois qui ont poussé à Tien-Tsin, Pékin, Paoting et d'où sortent tous les interprètes des chemins de fer et des postes chinoises. La concession de Tien-Tsin se transforme, sous l'impulsion du comte du Chaylard ; les routes, les quais, la police, tout se crée, se développe, s'agrandit. Et quand il quitte sa concession, pour rentrer en France, les notables de Tien-Tsin lui adressent des proclamations, lui remettent des « pien » de reconnaissance et, — hommage insigne, — suspendent ses bottes, à la porte de la gare, voulant dire par là que, jamais, il n'y aura un homme capable de les chausser...

Un peu plus tard, pendant la période troublée des Boxeurs, le comte du Chaylard fut vraiment l'âme de la résistance, à Tien-Tsin, dans les jours dramatiques qui précédèrent l'arrivée des premières troupes de secours et la prise de la ville indigène, le 13 juillet 1900, par les Alliés. Son initiative le poussa jusqu'à employer le téléphone pour remettre un ultimatum, afin de gagner du temps. Ayant appris, le 17 juin, que les Chinois mouillaient des torpilles, à l'entrée du Pé-Ho, pour empêcher les bateaux de guerre de pénétrer dans le fleuve et de porter secours à Tien-Tsin, le temps

pressant et les communications avec la ville chinoise, où se trouvait le Vice-Roi étant laborieuses, il téléphone à celui-ci pour lui signifier d'avoir à faire arrêter la pose des torpilles et à donner l'ordre au commandant des forts de Takou de rendre ceux-ci aux Amiraux, avant minuit, le même jour, faute de quoi il fera attaquer ces forts par l'escadre alliée. Et la Guerre commençait, officiellement, le 18, au jour...

C'est à son initiative que les défenseurs des Légations durent d'avoir des munitions. Les premiers détachements de secours, montés en hâte à Pékin, avaient laissé sur le quai de la gare de Tien-Tsin, leurs munitions et leurs équipements. Un train devait les leur porter, le lendemain. Au moment du départ, le chef de gare — un Anglais, fonctionnaire chinois — annonce au Consul, qui présidait à l'embarquement qu'il vient de recevoir du Vice-Roi l'ordre de retenir le train. « Ce n'est pas au citoyen britannique, mais au fonctionnaire chinois que je m'adresse, répond du Chaylard. Ce train partira. Je vous fais ficeler comme un saucisson, je vous embarque avec moi » et, en même temps, il donne l'ordre à l'officier mécanicien Monnier, de monter sur la machine et de partir pour Pékin.

Tien-Tsin pris, les généraux alliés hésitaient sur la conduite à tenir. Après avoir considéré la Chine comme une puissance sans valeur au point de vue militaire — d'où la folle et audacieuse équipée de l'Amiral Seymour, le 10 juin — on en était arrivé, après l'échec de cette colonne, à conclure que la marche sur Pékin demandait 50.000 hommes. « L'objectif de la campagne est la délivrance des Légations », ne cessait de répéter du Chaylard. Allez de l'avant, profitez de la démoralisation des Chinois. » Il prêcha dans le désert et c'est seulement un mois après la prise de Tien-Tsin que Pékin fut délivré.

Il avait été nommé Consul Général et maintenu à Tien-Tsin. Le calme rétabli en Chine, il partit pour l'Uruguay, comme Ministre plénipotentiaire, et c'est là qu'il finit sa carrière, faisant aimer la France encore davantage dans cette République orientale, si française pourtant...

Ce qui faisait le charme de du Chaylard, c'était sa franchise, son humour, son entrain et son grand cœur. Ces qualités lui valurent de solides inimitiés, mais davantage encore des amis sûrs qui savaient pouvoir compter sur son dévouement sans borne. Parlez de lui à ceux qui l'ont le plus approché, pendant son séjour en Chine, et qui l'ont vu aux prises avec des difficultés sans nombre. Leur jugement est le même : « Du Chaylard ! Quelle initiative, quelle énergie, quel entrain, mais surtout quel ami ! » Le Comité de l'Asie française qui comptait le Comte du Chaylard parmi ses membres, et parmi ses amis, se devait d'évoquer ici avec quelque ampleur, en lui disant un dernier adieu, le souvenir de ce vrai chef, qui savait se faire aimer en même temps que commander, et qui, on vient de le voir, n'a jamais reculé devant les responsabilités, au bénéfice de l'influence française en Chine.

D<sup>r</sup> J.-J. MATIGNON.

CONFÉRENCE  
DE  
M. DE MECQUENEM  
Directeur de la Mission scientifique de Perse  
SUR  
**LES DERNIERS RÉSULTATS  
DES FOUILLES DE SUSE**

Le jeudi 30 novembre, à 9 heures du soir, le Comité de l'Asie française a offert à ses adhérents de Paris, sur les derniers résultats des fouilles de Suse, une conférence que M. de Mecquenem, directeur de la Mission scientifique en Perse, avait bien voulu accepter de leur faire.

En l'absence de M. Emile Sénart, qu'une indisposition obligeait à garder la chambre, c'est M. Henri Cordier, de l'Institut, qui présida cette conférence. Il était entouré de MM. le baron de Contenson, secrétaire général du Comité de l'Asie française; Christian Schefer, de Mecquenem et Henri Froidevaux.

Après s'être fait l'interprète des regrets de M. Emile Sénart, avoir présenté le conférencier à ses auditeurs et leur avoir montré quelle compétence particulière avait M. de Mecquenem pour parler des derniers résultats des fouilles de Suse, M. Henri Cordier a donné la parole au directeur de la Mission scientifique en Perse. Celui-ci s'est immédiatement exprimé en ces termes :

De tous les pays orientaux qui intéressent le Comité de l'Asie française, la Perse n'est pas l'un des moins sympathiques au public français. Ce n'est pas par intérêt commercial. Les 25 millions de Persans sont pauvres et presque sans besoins; ils sont ou concentrés dans des villes ou très dispersés sur un territoire trois fois grand comme la France, mais dont les deux tiers sont des déserts improductifs. Ils ont peu d'industrie, leurs richesses minières sont inexploitées faute de moyens de transports économiques. A vrai dire ils ont du pétrole, beaucoup de pétrole, mais concédé à une société anglaise qui ne nous réserve qu'une priorité d'acheteur. D'autre part, nous n'avons pas d'intérêt politique direct en Perse, et c'est un des pays que l'on visite le plus rarement, le plus difficilement; le climat y est rude, aux températures extrêmes, 20° de froid l'hiver, 45° à l'ombre en été, avec une baisse brusque au coucher du soleil; on n'y trouve point la foule pittoresque, grouillante et bigarrée de l'Inde et de la Chine; de l'architecture persane, si belle et si curieuse, il reste des constructions en terre crue, aux revêtements lépreux de briques et de carreaux émaillés; elles sont pour la plupart en ruines et s'ensevelissent peu à peu sous leurs décombres.

Si nous nous intéressons à la Perse, il me semble que c'est surtout par une affinité spéciale pour le peuple persan qui parle une langue apparentée à la nôtre. N'a-t-on pas dénommé depuis longtemps les Persans, « les Français de l'Orient », à cause de leur urbanité, du raffinement de leurs manières? Ils sont, comme nous, épris d'art, de littérature, de poésie, de belle nature. Sans doute ils sont musulmans, ils sont chiites; leur secte est plus rigide

que celle des sunnites qui forment la majeure partie des Mahométans; mais ce sont des convertis par force. Le Coran, le Parlement ont beau leur prescrire de ne boire que de l'eau; leurs poètes chanteront et chanteront longtemps encore, avec sincérité, les célèbres vignobles de Chiraz.

Nous gardons aussi dans nos mémoires quelques bribes de l'histoire ancienne des Perses, apprise dans les traductions d'Hérodote, de Xénophon, de Plutarque. Ce sont des Grecs qui nous racontent la formation du grand empire achéménide qui allait de l'Indus à la Caspienne, du Caucase à l'Ethiopie; mais ces Grecs, qui ont lutté âprement pour leur liberté, ne laissent pas d'avoir été impressionnés par la majesté des souverains perses qu'ils nomment les « grands rois »; ils les dépeignent comme cherchant la justice, essayant à dominer le monde, mais par la persuasion plutôt que par les armes. Comment ces « Grands Rois » auraient-ils pu créer si vite un grand empire avec les soldats de parade qui cédèrent au premier choc de l'armée d'Alexandre, sinon par un certain prestige moral? Les auteurs grecs rendent un plein hommage aux qualités souveraines de Cyrus, de Xerxès, de Darius.

Les Perses ont peu changé depuis ces temps lointains, et c'est peut-être parce qu'ils ont peu varié que nous nous y attachons de toute la force de nos souvenirs de jeunesse.

La faveur que Sa Majesté Nasser-ed-din Chah fit à la France en 1895, je veux dire la Convention franco-persane qui donne à notre pays le monopole exclusif et perpétuel des fouilles archéologiques en Perse, est, me semble-t-il, particulièrement bien en harmonie avec les motifs d'amitié réciproque des Français et des Persans.

Cette convention fut modifiée à notre avantage en 1900 par Sa Majesté Mozaffer-ed-din Chah, qui accorda à la France la totalité des objets trouvés en Susiane, — l'ancienne province du Khouzistan, plus étendue que l'Arabistan actuel, — et la moitié des objets trouvés dans les autres parties de l'empire, les matières d'or et d'argent devant être payées par valeur en poids au Trésor persan.

\* \* \*

Dès 1897, le Parlement français votait les premiers crédits pour l'exploration scientifique de la Perse.

La direction de la Mission fut confiée à M. Jacques de Morgan, alors directeur du Service des antiquités de l'Égypte; ce savant connaissait très bien la Perse, c'était un explorateur intrépide, un archéologue éminent, un fouilleur audacieux et heureux; le choix était bien fait et les résultats ne tardèrent pas à le montrer.

Il choisit pour centre de ses travaux la ville de Suse, dont Sir Kenneth Loftus avait, en 1854, signalé l'emplacement, et que M. Marcel Dieulafoy avait exploré en 1884-1885 avec un grand succès.

\* \* \*

L'emplacement de Suse est en Perse, dans la province d'Arabistan, très près de la frontière de

cette province avec la Mésopotamie. Elle est située entre deux grandes rivières : la Kerkha, l'ancien *Choaspes*, dont la source est en Médie et qui va s'étaler dans les marais de la rive gauche du Tigre ; l'Ab'e Diz, qui sort des montagnes du Louristan ; c'est un affluent du Karoun, qui se jette lui-même dans le Chat el Arab.

L'Ab'e Diz et la Kerkha sont éloignés l'un de l'autre à la hauteur de Suse d'une douzaine de kilomètres ; ils sont réunis par un petit cours d'eau qui est une dérivation de la Kerkha, le Chaour, peut-être l'ancien Ulaï. Aux beaux temps de Suse, des dérivations de cette rivière devaient traverser et entourer la ville. Suse est, à vol d'oiseau, environ à 250 kilomètres du golfe Persique, à 50 m. au-dessus du niveau de cette mer ; la ville la plus proche est, au nord, Dizfoul, à 36 kilomètres ; à l'ouest, c'est Amarah, sur le Tigre, à 100 kilomètres ; au sud, c'est Nasser-Ahwaz, sur le Karoun, à 120 kilomètres.

Elle est dans une grande plaine où l'on cultive le blé, l'orge, le sorgho, le riz. Cette plaine est limitée au nord par une chaîne de montagnes courant du sud-est au nord-ouest et dont les cimes neigeuses font un superbe fond de panorama. L'air est tellement pur que l'on croirait pouvoir arriver bientôt aux premiers contreforts ; ils sont en réalité à plus de soixante kilomètres.

Les ruines de Suse sont en relief sur la plaine : un premier groupe de trois buttes, de 35 m. à 25 m. au-dessus du sol environnant, peut s'inscrire dans un quadrilatère oblong de 700 m. de côté, les angles orientés aux points cardinaux. Il était autrefois fortifié, et représente ce que les auteurs anciens appellent la « citadelle » de Suse.

Les trois tells de ce groupe ont été dénommés par M. Dieulafoy : « acropole », « apadana » et « ville royale ».

A l'est, une butte moins haute, de dimensions comparables à l'ensemble du premier groupe, a été dénommée « Ville des Artisans ».

M. de Morgan, après des sondages en divers points, concentra ses efforts sur le tell de l'Acropole, de 300 mètres de longueur sur 200 de largeur, et de 35 m. de hauteur, à prendre les dimensions maxima.

Les chantiers, équipés avec du matériel Decauville pour le transport des déblais, découpèrent la butte en étages de 5 mètres en 5 mètres. Il semblait que 7 étages auraient été nécessaires pour atteindre la base du tell ; il n'en fallut que 5, car à 26 m. de profondeur on atteignit le sol naturel ; il y avait donc au début un léger relief du sol pour déterminer les premiers occupants sédentaires.

La butte entière fut nivelée à 1 mètre au-dessous du deuxième étage, soit à 13 m. au-dessous du point culminant, et une tranchée longue de 80 m., large à la base de 20, descendit au-dessous des terrains rapportés. Elle a fourni une coupe complète du tell de l'Acropole.

A la base, on rencontre une céramique extrêmement fine de pâte ; fragments de vases de terre cuite décorés de peintures à l'ocre tracées avec une

très grande habileté, figures géométriques, représentations très stylisées de plantes et d'animaux, parfois de figurations humaines. Un hasard heureux nous fit trouver à ce niveau un amas de tombes serrées les unes contre les autres dans une argile très tenace. Chaque sépulture était accompagnée d'un mobilier de vases complets, mais dont l'épaisseur était si mince que rares sont ceux qui ont été obtenus intacts. Pour chaque tombe, il y avait un vase haut de 0 m. 40 à 0 m. 60, légèrement caliciforme, et un gobelet décoré de peintures extérieures, une coupe décorée intérieurement, des marmites, vases ronds avec ou sans anses, décorés ou non.

Nous reconnaissons les tombes des hommes par la présence de haches de cuivre et de balles de fronde ; les tombes féminines, parce qu'elles étaient accompagnées de miroirs, simples plaques circulaires de cuivre, de perles de pâte et de pierre, de petits pots en forme de cornets, sans doute destinés à mettre du fard, — l'arsenal du réticule !

Ces sépultures étaient au second degré, c'est-à-dire que les squelettes n'étaient plus entiers, ni les os en connexion ; on retrouvait parfois un crâne dans une coupe, des os longs dans les grands vases.

Il n'a pas été trouvé d'écriture dans ce niveau à poterie peinte, — le plus ancien tell de Suse, — que nous datons d'au moins 3.500 ans avant notre ère ; et déjà nous sommes en présence d'une rare perfection dans l'art du potier et du décorateur.

Au-dessus paraît une couche à silex taillés, à poterie très grossière : on croirait à une régression, à une invasion de barbares remplaçant une société très cultivée.

Il s'agit plutôt, croyons-nous, des restes de pauvres individus ayant végété là, sans doute les manœuvres qui construisirent les soubassements en terre pilée, des temples dressés à Suse sur l'ordre des princes Chaldéens. Ces soubassements ont une douzaine de mètres de hauteur et forment le noyau du tell de l'Acropole.

A leur surface, nous trouvons les vestiges des premiers temples : des statuettes, des vases d'albâtre et de calcaire dur ; des inscriptions de Manichtou-sou, roi de Kis, de Bacha Chouchinak, roi de Suse ; des tablettes de comptabilité dites *protoélamites* donnent l'énumération d'objets représentés pictographiquement et difficiles souvent à identifier.

Nous retrouvons encore à ce niveau une céramique peinte, différente par la forme et la technique de celle du niveau inférieur, qui date d'environ 2.500 ans avant notre ère ; à cette époque, l'Elam, le royaume dont Suse était la capitale, gravitait plus ou moins dans l'orbite de la Chaldée.

Nous rencontrons plus haut des fondations d'édifices construits sous les ordres de Doungi, de Guimil Sin, rois d'Our et des quatre régions, les inscriptions des patesis ou seigneurs de Suse sous la suzeraineté chaldéenne, vers 2.000 ans avant notre ère.

Les six à sept mètres de terrains suivants sont particulièrement fructueux en objets proprement élamites ; ce sont les inscriptions au nom des principaux rois d'Elam, des statues de pierre, de bronze, façonnées sur place ; d'autres sont apportées de

Chaldée par les conquérants élamites dont le plus heureux fut Choutrouk Makhunte, 1150 avant notre ère. Ce fut lui sans doute qui rapporta à Suse les deux plus beaux monuments trouvés par M. de Morgan : le stèle de Naramsin, roi d'Agade ; la stèle des lois de Hammourabi, roi de Babylone.

Nous déblayons à cet étage les ruines des temples élamites au dieu Chouchinak, à la déesse de la montagne Nin Har Sag, avec leurs précieux dépôts de fondation.

Plus haut, enfin, nous ne rencontrons que des débris dans les terrains remaniés.

C'est que l'Elam a été conquis vers 640 avant notre ère par le roi d'Assyrie, Assourbanipal, qui se vante de l'avoir complètement saccagé.

C'était fini de l'indépendance de l'Elam ; la Suse devint une province dépendante de Ninive, puis de Babylone, après la chute de l'empire assyrien. Suse retrouva cependant toute sa splendeur lorsque Darius I<sup>er</sup>, fils d'Hystaspes, vint en prendre possession, vers l'an 519 avant notre ère. Les rois achéménides, ses successeurs, en firent leur résidence d'hiver favorite.

Ils paraissent avoir peu utilisé l'Acropole et s'être contentés d'en entourer le sommet d'une épaisse muraille.

Après la conquête du grand empire par Alexandre le Grand, vers 329, la ville de Suse déchu, mais resta ville principale sous les Séleucides. Son importance décrivit rapidement sous les Parthes et les Sassanides. Prise par les Arabes vers 940 de notre ère et saccagée par eux, elle resta sans doute habitée jusque vers le XIII<sup>e</sup> siècle ; on retrouve cependant des traces de ces diverses époques sur le sommet de l'Acropole, au hasard des fouilles : tombe d'une princesse achéménide dans un sarcophage de bronze, inscriptions grecques sur pierres tombales, débris de faïences, petit trésor byzantin, trésor arabe, etc.

L'apport du XX<sup>e</sup> siècle sur l'Acropole n'est pas le moindre, car M. de Morgan établit au nord de la butte, d'abord des bâtiments en terre crue pour y demeurer et abriter son matériel. Ils durent être agrandis et les murs de terre crue, fendillés de toutes parts, furent doublés de murs en briques cuites trouvées dans les fouilles. M. de Morgan ayant couronné ces murs par des créneaux et disposé quelques tourelles sur les terrasses, il en résulta une apparence de château féodal très impressionnant. Les indigènes ont le plus grand respect pour cette construction « Qala e Chouj », sur laquelle flotte le drapeau français pendant le séjour de la mission.

\*  
\*  
\*

Au nord de l'Acropole se trouve la butte de l'Apadana, qui avait tenté les premiers coups de pioche des fouilleurs modernes. Le général Williams, commissaire britannique pour la délimitation de la frontière turco-persane en 1850, puis sir Kenneth Loftus, géologue adjoint à cette mission, y firent les premières tranchées. Ils retrouvèrent les bases d'une colonne de salle hypostyle flanquée de portiques qu'ils identifièrent avec la salle du trône des rois achéménides.

En 1883, M. Dieulafoy, ingénieur des Ponts et Chaussées, chargé d'une mission de travaux publics par le gouvernement persan, eut l'occasion de visiter Suse, et les travaux de Loftus ; il obtint l'autorisation de les continuer. Les crédits nécessaires lui furent accordés par le gouvernement français, et il put travailler à Suse pendant deux hivers. Ses tranchées, de trois mètres de largeur, de quatre mètres de profondeur au maximum, lui fournirent de nombreuses briques émaillées qui lui permirent de reconstituer des panneaux, suites d'archers, de lions, de griffons, de taureaux et de lions ailés, splendides parements des murs du palais achéménide que vous avez certainement admirés au Musée du Louvre.

M. Jéquier, un des collaborateurs de M. de Morgan, fit en 1898 quelques travaux sur l'Apadana, mais les fouilles de l'Acropole retinrent longtemps tous les efforts.

En 1908, cependant, nous attirions l'attention de M. de Morgan sur un affleurement de béton mis à découvert par les pluies sur le flanc sud du tell.

Ce béton, fait de petits fragments de brique concassée et de chaux, était, sur sa face supérieure, recouvert d'un enduit d'ocre rouge soigneusement lissé. M. de Morgan nous prescrivit de faire en ce point des travaux d'essai.

En 1909, avec M. Toscanne pour adjoint, nous constatons que ce béton formait le sol des intérieurs d'un vaste édifice : un vestibule, deux grandes salles, une cour intérieure, parvis de l'est, furent déblayés. En 1910 et 1911, assisté de M. Maurice Pezard, nous trouvions une deuxième grande cour entourée d'appartements, le parvis central, et une grande salle à l'est ; en 1912, de nouveau avec M. Toscanne, nous découvrons au nord des parvis, de nouvelles salles et des circulations.

Le déblaiement avait été arrêté partout au niveau du béton coloré ; il ne restait rien, des murs, qu'un seul témoin insignifiant de briques crues avec enduit intérieur ; mais les fondations des murs, faites de une à deux assises de briques cuites, avaient été réservées pour le relèvement définitif.

Chargé en 1912 de la direction des fouilles de Suse, conjointement avec le R. P. Scheil, membre de l'Institut et professeur à l'École des Hautes Études, nous fîmes appel à M. Pillet, architecte diplômé, pour effectuer le relevé général du palais et surveiller les recherches complémentaires. M. Pillet fit un très beau travail exposé au Salon de 1914 et dont il entretint l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres.

Le travail de déblaiement de la partie orientale du palais fut poursuivi en 1914 et amena la découverte de seuils de portes et de dallages.

Arrêtées par la guerre, les fouilles de Suse reprisent leur activité en 1921, grâce à la sollicitude éclairée du Ministère de l'Instruction Publique, où M. Coville, directeur de l'Enseignement supérieur, nous a donné tout son appui.

Dans la dernière campagne, faite avec M. Toscanne, nous avons terminé le déblaiement de la terrasse sur laquelle s'élevait le palais des rois achéménides.

Ce terrassement, qui est à 17 m. au-dessus des eaux du Chaour, était rectangulaire ; le grand côté

fait avec la direction est-ouest un angle d'environ 20 degrés. Il avait 270 m. de longueur; la largeur est d'au moins 190 m. Il présente un décrochement nord carré de 120 m. de côté, correspondant à la salle hypostyle signalée par Loftus.

La surface du terrassement est couverte uniformément de gravier dont l'épaisseur varie suivant les points de 0 m. 60 jusqu'à 11 mètres.

Sous ce gravier, nous avons retrouvé le noyau argileux d'une butte artificielle élamite. Cette colline avait été rasée jusqu'à la hauteur convenable, la superficie envisagée entourée d'une muraille en briques de terre crues; sur le terre-plein obtenu, on traça le plan des parties bâties; on fit des fouilles à leur emplacement pour les combler ensuite avec du gravier. On réalisait ainsi une fondation très saine sur un terrain incompressible.

Les eaux de surface s'éliminaient rapidement dans le gravier sans déterminer d'affouillements.

Au nord du terrassement, les murailles d'enceinte se prolongent d'environ deux cents mètres pour enclore sans doute un jardin. Le palais communiquait de plein-pied avec le tell de la ville royale à l'est, peut-être par un pont passant au-dessus d'un canal. En venant de cette direction, on rencontrait d'abord l'enceinte fortifiée entourant la butte de l'Apadana, et bientôt une porte monumentale de la muraille est du palais; on suivait alors une avenue dallée, qui aboutissait à la première cour du palais, entourée des bâtiments d'offices et de petite réception; des couloirs intérieurs permettaient de gagner la deuxième cour sur laquelle donnaient les appartements royaux. Au nord de ce parvis se trouvait probablement le harem, avec vue sur le jardin, et, en avant de la première cour les galeries, conduisant à la salle hypostyle.

Cette grande salle, dont vous avez pu voir au Louvre un essai de restauration par M. Dieulafoy, était certainement la partie la plus somptueuse du palais. Bâtie sur un plan carré de 60 m. de côté, elle devait être ouverte du côté du nord pour permettre de jouir du magnifique panorama; à l'est et à l'ouest, elle était limitée par deux grands murs très épais, percés de larges baies donnant sur les portiques latéraux. Dans leur épaisseur, on avait aménagé des escaliers pour permettre d'accéder aux terrasses du toit. Celui-ci était supporté par six rangées de six colonnes, soit en tout trente-six colonnes en pierre ayant plus de 20 m. de hauteur.

Les portiques comportaient chacun deux rangées de six colonnes, soit douze.

Au sud, il n'y avait peut-être pas de mur allant jusqu'au toit; mais comme le sol de la salle est plus élevé d'un mètre que celui du palais, il y avait nécessairement un escalier ou une rampe d'accès avec mur de soutènement qui pouvait se prolonger verticalement sur une certaine hauteur.

Les murs étaient en terre crue et ils ont fondu dès qu'il n'y a plus eu d'entretien; il n'en reste pas trace. Les colonnes étaient en pierres, mais ont été exploitées pour fournir des matériaux aux générations successives. Elles étaient en calcaire bitumineux susceptible d'un beau poli, mais fissile; leurs débris jonchent le sol; les bases sont généralement encore en place, reposant sur d'énormes pierres de

fondation. Celles de la salle hypostyle comprenaient deux socles carrés surmontés d'un tore; le fût de colonne était cannelé. Vous avez sans doute vu le chapiteau exposé au Louvre dans la salle Dieulafoy, comprenant un corps cannelé décoré de volutes ioniennes se raccordant au fût par une baguette d'oves et 2 campanules de style égyptien opposées par le sommet. Au-dessus était le chapiteau proprement dit, bicéphale, formé de 2 taureaux accroupis et opposés se reliant en arrière du cou; entre les deux têtes était le logement d'une poutre assurant la liaison des colonnes; les poutres portantes passaient sur la tête des taureaux entre les cornes qui, comme les oreilles, étaient en pierre et rapportées à tenons et goupilles.

Les colonnes des portiques étaient plus simples: le chapiteau se réduisait au groupe bicéphale, la base à une campanule décorée de nervures, variées de l'une à l'autre. Une inscription trilingue a été retrouvée sur chacune des quatre colonnes centrales de la travée Nord de la salle hypostyle. Elle nous apprend que Artaxerxès II (de 405 à 362 avant notre ère), l'Artaxerxès Mnémon des auteurs grecs, a relevé le palais, l'Apadana de Darius I<sup>er</sup>, fils d'Hystaspes (528-485), qu'un incendie avait détruit sous le règne d'Artaxerxès I<sup>er</sup> (471-424) le fils de Xerxès (485-472).

\*\*

En 1911, le déblaiement du palais était déjà bien avancé; nous avons recueilli des fragments de stèles trilingues au nom de Darius I<sup>er</sup> et une grande tablette en terre mal cuite. C'étaient les procès-verbaux de la construction du palais, énumérant (nous dit le R. P. Scheil), les contributions spéciales de chaque tributaire du royaume pour la construction et la décoration de l'édifice. Nous en avons conclu que le palais déblayé sur la terrasse était celui de Darius I<sup>er</sup>, et la salle hypostyle le palais d'Artaxerxès II. Au fur et à mesure des travaux, nous fûmes obligés de reconnaître le lien entre ces deux ensembles; il n'y avait à Suse qu'un seul palais habité par Darius I<sup>er</sup> et par tous ses successeurs et, sans doute, bien des fois remanié.

Partant de l'idée que les souverains Achéménides avaient peut-être choisi, pour l'emplacement de leur palais, le même site que les rois Elamites, leurs prédécesseurs, nous avons entrepris, dans la dernière campagne, le sondage du soubassement. Dans une tranchée de l'aile est, nous avons rencontré une suite de huit pierres de fondations, de bases de colonnes, analogues à celles de la salle hypostyle, mais de dimensions un peu plus réduites, et à deux mètres au-dessous du niveau général du palais. Les pierres extrêmes de cette rangée sont orientées à 45° des autres; les tranchées perpendiculaires ont montré qu'elles n'appartenaient pas à une salle hypostyle; il est possible que nous trouvions, perpendiculairement aux pierres extrêmes, des rangées analogues qui indiqueraient une cour entourée de portiques.

Dans ces travaux, nous n'avons pas trouvé trace des bases des colonnes elles-mêmes, ni de leur fût ou de leurs chapiteaux; sans doute elles auront été

transportées soigneusement ailleurs. Nous avons retrouvé là un fragment d'inscription d'Artaxerxès I<sup>er</sup>; le déblaiement du palais, d'autre part, a fourni de nombreuses briques émaillées achéménides appartenant à des panneaux déjà restitués, et des fragments d'une statue colossale en calcaire gris.

Les sondages exécutés dans les autres parties du palais ont, comme nous l'avons dit, retrouvé en maints endroits le noyau argileux du terrassement, et nous avons constaté qu'il était formé de sépultures amoncelées. Le palais du « grand roi » Darius I<sup>er</sup> repose sur une nécropole élamite.

Déjà en 1914, à l'est du Palais, des travaux effectués en profondeur avaient découvert cette nécropole; l'exploration en fut poursuivie en 1921 et, en 1922, nous avons atteint le sol naturel à 16 m. au-dessous de la cote du palais. Nous avions d'abord pensé avoir affaire à une nécropole limitée, dont nous tenions la limite orientale; nous avons constaté que nous étions en réalité sur le versant oriental d'une colline funéraire élamite allongée de l'est à l'ouest et nivelée par le terrassement achéménide.

Des nécropoles analogues ont été fouillées en Mésopotamie; mais, grâce aux conditions de travail dans lesquelles nous sommes à Suse, nous espérons que notre exploration complète et méthodique fournira une documentation précise.

Dans la partie nord de la fouille, à partir de 16 m. de profondeur, nous trouvons des sépultures à même la terre ou de grandes jarres contenant les ossements. Entre 7 m. et 10 m., existe toute une série de caveaux funéraires en brique crue élevée sur plan rectangulaire ou carrée avec une voûte intérieure souvent en briques cuites. Sur un des petits côtés est ménagée une porte fermée avec des briques de champ lutées à l'argile; en avant de cette porte existe fréquemment une petite case maçonnée, ayant servi soit à des cérémonies d'inhumation, soit à des dépôts d'offrandes. D'autres fois, des gradins en briques servaient à déposer de petits vases, souvent des gourdes en terre cuite peintes à l'ocre rouge; à l'intérieur du caveau, l'on distinguait un ou plusieurs squelettes, jusqu'à huit ou neuf; l'on avait repoussé vers le fond les restes des premiers occupants, pour faire place aux nouveaux. Les morts étaient enterrés avec leurs armes, leurs bijoux, bracelets et bagues en bronze; on disposait près d'eux des vases de terre crue, de terre cuite, de bronze.

Autour de ces monuments, on retrouve de nombreuses jarres renfermant des restes d'enfants, d'adolescents.

Au niveau supérieur, jusqu'à 2 m. 50 au-dessous du palais, nous avons trouvé des sarcophages en poteries mal cuites affectant la forme de « baignoires renversées », de 1 m. 20 à 1 m. 60 de longueur, et dont les parois extérieures sont lisses; au-dessous, l'on rencontrait les restes d'un à deux individus, probablement des femmes, et l'on voyait la trace de leurs suaires en tissu léger sur les objets mobiliers du tombeau. Parmi ceux-ci, je citerai la présence habituelle d'une sébile de bronze dans laquelle plongeaient encore les phalanges des mains.

Au voisinage de ces sarcophages, on trouvait de grandes jarres funéraires, parfois accolées deux à deux pour contenir des squelettes d'adultes; d'au-

tres fois, les corps avaient été simplement recouverts par de grands éclats de ces mêmes jarres avant d'être enterrés. Nous avons trouvé, au même niveau et près des tombes, deux plateformes moulées sur la terre imperméabilisée avec du bitume, et présentant des cuvettes et des rigoles aboutissant à un trou vertical percé au-dessus d'un petit vase placé sous la plateforme; c'était probablement une sorte d'autel pour des sacrifices rituels.

Au sud de la fouille, nous avons eu des résultats différents. A quinze mètres de profondeur, nous avons trouvé un amas d'empreintes et de tablettes de l'époque des rois d'Our et de Hammourabi; au-dessus nous avons observé une couche charbonneuse renfermant de nombreux éléments de faucilles en silex dont le tranchant était dentelé pour mieux couper les gerbes; le reste de la pierre était pris dans du bitume destiné à le retenir dans la monture en bois. Là aussi nous avons recueilli des écuelles grossières en terre cuite rouge. Immédiatement au-dessus venaient des aqueducs et de petits murs en carreaux de briques cuites; parmi ceux-ci, plusieurs portaient les inscriptions des rois d'Elam, Temti Halki, Kutir Nakhunte, Silhak in Chouchinak, et d'autres portaient des reliefs. En rapprochant, au Musée du Louvre, les principaux types de ces briques à reliefs trouvées dans les dernières campagnes, nous avons pu reconstituer trois motifs de bas-reliefs et leur frise. D'après les inscriptions dédicatoires des rois Kutir Nakhunte et Silhak son frère, ces panneaux décoraient le mur d'enceinte d'un temple consacré au dieu Chouchinak.

Tout à fait au sud de la fouille, nous avons commencé le déblaiement d'un grand dallage soigneusement posé qui pourrait appartenir à cette construction, et nous avons recueilli de nombreux objets: empreintes, tablettes inscrites, cylindres, statuettes et figurines en pâte blanche émaillée, ainsi que de très beaux vases cylindriques de même matière portant des décors en relief, torsades et rosaces, que l'on transportait par une anse; ces objets, parmi lesquels était un fragment d'agate portant une inscription, sont bien d'une époque voisine de celle de Silhak, soit mille ans avant notre ère.

Au-dessus de ces restes d'édifices, de 9 m. à 3 m. au-dessous du niveau du palais, recommencent les sépultures: caveaux funéraires en briques crues, sépultures dans des fosses, et restes d'enfants dans des poteries; mais le mobilier est différent de celui que nous avons trouvé au nord. Les vases et objets de bronze sont plus fréquents. Nous retrouvons des objets en fer, pointes de flèches, bracelets, tiges d'épingle dont la tête est en bitume argenté des bracelets en argent, des perles de pâte et de pierre, quelquefois taillées en forme d'amulettes, des perles en or à bossettes, des pendants d'oreilles en argent, en or, dont le corps est formé de petites boules réunies par des semis de filigrane. Les vases sont plus souvent en terre cuite émaillée, parfois polychrome; nous avons trouvé trois petits vases en pâte de verre polychrome; on trouve fréquemment de hautes et élégantes amphores. Nous sommes là au niveau le plus récent de la nécropole, VI<sup>e</sup> ou VII<sup>e</sup> siècle avant notre ère.

Un point d'exploration s'est révélé exceptionnel-

lement favorable. Ayant enlevé les carreaux de dallage du parvis central du palais achéménide, nous avons trouvé à faible profondeur la voûte effondrée d'un grand caveau funéraire de 5 m. de longueur et de nombreux vases funéraires renfermant des restes d'enfant. Cette fouille fut élargie, approfondie; nous y retrouvions des caveaux voûtés et de grandes jarres funéraires.

Entre 4 m. 50 et 6 m. de profondeur, fut dégagée à l'est de la fouille, une série de sarcophages en forme de « baignoire renversée », mais dont les parois extérieures, au lieu d'être lisses, étaient renforcées et ornées par des moulures; elles étaient souvent peintes au bitume; elles renfermaient les restes de un ou deux squelettes accompagnés d'un riche mobilier; nombreux vases de bronze, bracelets de bronze, anneaux de chevilles en bronze, bracelets d'argent, un bracelet d'or. Dans l'un d'entre eux, nous avons recueilli cinq couvre-seins formés chacun d'une feuille d'argent très mince, repoussée en forme de coupe avec bouton central, et polie extérieurement. Le pourtour en est percé de trous permettant de le coudre sur une étoffe. Dans le même tombeau se trouvaient deux coiffures, également en argent, et deux anneaux de bronze ciselés.

Ailleurs, nous avons trouvé des vases précieux en albâtre, en bitume, et un plateau circulaire en bitume taillé monté sur trois pieds. Chacun de ces pieds est formé par un bouquetin très artistiquement travaillé; les cornes sont sculptées à jour, les yeux incrustés de blanc et de bleu.

Au même niveau, nous avons dégagé un bandage en bronze d'une roue de char posé à plat sur le sol, au-dessus des ossements d'un cheval de forte taille. Posée en travers était une tige de bronze avec un anneau central, représentation plus ou moins votive d'une pièce de bout de timon. Enfin venaient deux clavettes en bronze, servant sans doute à retenir les roues sur l'essieu; leur tête est fondue en forme de petit hérisson.

Au niveau le plus bas que nous ayons pu atteindre, 7 m. en contre-bas du palais, nous avons déblayé deux grands caveaux voûtés accolés l'un contre l'autre, de 3 m. de longueur, construits en grands carreaux de briques, presque tous portant inscription au nom du roi Attapakvsou, vers 2000 avant notre ère. Ces deux tombeaux avaient été malheureusement violés et nous ont déçus dans notre attente.

\* \* \*

Nous nous proposons, dans la prochaine campagne, de poursuivre cette fouille pour vérifier nos hypothèses sur les âges des sépultures. La tâche est délicate; les caveaux funéraires étaient accessibles pendant une période assez longue; les sarcophages et les vases funéraires devaient être au contraire aussitôt enterrés à des profondeurs diverses. Il en résulte que les tombes trouvées à un même niveau ne sont pas forcément toutes contemporaines.

Nous avons d'autre part affaire à des tombes anonymes. La personnalité du mort n'est pas affirmée; il n'y a pas d'épithètes; le cylindre ou cachet, compagnon inséparable des Orientaux, qui servait à si-

gner les actes, lettres et contrats, et qui portait parfois le nom et la qualité du possesseur à côté de scènes et d'emblèmes, ne se retrouve que dans des cas très rares dans la tombe; peut-être en avait-on besoin pour la liquidation de la succession. Les tablettes, que nous rencontrons assez abondantes dans les terres ou dans les sépultures elles-mêmes, ne nous fournissent pas plus d'indications. Nous nous souvenons d'une tablette de grandes dimensions, aux colonnes bien remplies de fins caractères, trouvée dans un caveau funéraire et que nous avons soumise avec grande curiosité à l'examen du R. P. Scheil; hélas! c'était une simple table de multiplication par 9 des nombres les plus divers!

Cependant, dans un seul cas, nous avons été plus heureux; dans une petite case en briques construite sur la voûte d'un tombeau, nous avons dégagé neuf tablettes et fragments de tablettes en terre crue; leur lecture fournit de véritables prières funéraires. Elles jettent un peu de lumière sur les idées chaldéennes sur l'au-delà. Nous y comprenons que les morts, après avoir franchi la sépulture, s'attendent à un jugement au Tribunal des enfers et implorent une sentence favorable; ce jugement une fois rendu en leur faveur, les morts jouissent du repos, savourant des aliments de choix et surtout une eau qui paraît avoir des propriétés vitales.

\* \* \*

Après vous avoir remercié de votre indulgente attention, je tiens à exprimer ma gratitude au Comité de l'Asie française qui m'a donné l'occasion de vous exposer les derniers résultats des fouilles de Suse, de vous faire participer aux espérances de la prochaine campagne et de vous intéresser à la grande œuvre française que nous poursuivons en Perse.

Trois séries de projections accompagnèrent l'intéressant et substantiel exposé de M. de Mecquenem. Elles montrèrent d'abord l'aspect général du pays et le type de ses habitants, puis le plan même de Suse et différentes parties des chantiers de déblaiement, des tranchées et des fouilles; enfin les principaux documents archéologiques découverts au cours des travaux.

A la fin de la conférence, M. Henri Cordier reprit la parole pour remercier l'orateur et lui souhaiter plein succès au cours de la nouvelle campagne pour laquelle il s'appretait à repartir à Suse. Puis il leva la séance à 22 h. 30.

**Nous accepterions avec reconnaissance les listes de noms pour la propagande que MM. les Adhérents voudraient bien nous adresser.**

*Le montant de la souscription n'est pas limité, mais le Bulletin n'est servi pendant un an, qu'aux personnes ayant versé au moins 30 francs. Ce minimum est seulement de 25 francs pour les officiers et fonctionnaires coloniaux.*



## LA RÉTROCESSION DE KIAO-TCHÉOU A LA CHINE

Depuis le 14 décembre dernier, il n'y a plus un seul soldat japonais à Kiao-Tchéou, et les Chinois ont repris possession du ci-devant Tsing-tao des Allemands. Ainsi se trouve résolu un des problèmes qui, au cours des dernières années, depuis la fin de la Grande Guerre, avaient engendré le plus de dissentiments entre Chinois et Japonais. Naguère, au jour le jour, l'*Asie française* a signalé les différents aspects de la question; mais il peut n'être pas sans intérêt de l'envisager dans son ensemble et de montrer à la suite de quels longs démêlés et en vertu de quel accord ce point stratégique important a été rétrocédé par ses occupants actuels à ses premiers possesseurs. Ce sera l'objet de ce court article.

### I

Le 1<sup>er</sup> novembre 1897 furent assassinés à Yen-Chéou, cette ville du Chan-Toung où les Chinois révèrent le berceau de Confucius, deux missionnaires de Steyl, les Pères Nies et Henlé. Lorsque, tôt après cet assassinat et pour le venger, l'empereur Guillaume II fit occuper la baie de Kiao-Tchéou, située sur la côte méridionale de la presqu'île du Chan-Toung, par la flotte allemande de l'amiral Diederichs (14 novembre), on connaissait depuis tout un temps la valeur stratégique de ce point. Déjà le voyageur baron von Richthofen l'avait mise en pleine lumière; déjà les Russes s'étaient fait concéder par la « convention Cassini » — un traité secret signé par Li Houng Tchang, en mai 1896, et donc qui n'avait pas été notifié aux puissances — le droit de prendre à bail pour quinze ans cette magnifique rade et, en cas de guerre, de l'occuper militairement... Le geste inopiné du Kaiser et l'arrangement consécutif du 6 mars 1898 prouvèrent aux Russes qu'ils n'étaient pas les seuls à se rendre compte de l'importance stratégique et économique de la presqu'île du Chan-Toung et, de la baie de Kiao-Tchéou; et les actes des nouveaux occupants montrèrent que Guillaume II n'avait pas prononcé une parole vaine le jour où il avait déclaré vouloir planter solidement en ce coin de la Chine « le bouclier orné de l'aigle impériale ».

En effet, délaissant la ville même de Kiao-Tchéou qui présentait l'inconvénient de se trouver, par suite du recul de la mer, au fond d'une baie ensablée et à quelques kilomètres dans l'intérieur des terres, les Allemands s'établirent à l'entrée même de la baie, sur l'emplacement du petit village de Tsing-Tao, dont la rade est ouverte non pas sur la baie de Kiao-Tchéou, mais sur la Mer Jaune. Très vite, ils surent faire de ce point, où rien n'existait avant leur arrivée; une grande

ville, un port parfaitement aménagé, une citadelle et un arsenal tout à la fois. Un des boursiers de voyage autour du monde de l'Université de Paris, M. E. Tonnelat, aujourd'hui professeur à l'Université de Strasbourg, qui visita la fondation nouvelle une huitaine d'années après l'arrivée des gens d'Outre-Rhin, écrivait peu après lui avoir trouvé « une figure vraiment nationale et très purement allemande ». Dès décembre 1904, en effet, avec leur esprit méthodique et systématique, en même temps qu'avec leur activité coutumière, les exécuteurs de la volonté impériale, les agents des constructeurs de la « plus grande Allemagne » avaient transformé l'endroit désolé où se dressaient naguère les misérables cabanes des pêcheurs chinois de Tsing-Tao. Cette anse où étaient amarrées, à la fin de 1897, les jonques des pauvres riverains, ils l'avaient aménagée et transformée; ils en avaient fait un port pourvu de quais, fermé par une jetée longue de 6 kilomètres environ, dragué à 11 mètres de profondeur, un véritable port à l'européenne, où les plus gros navires pouvaient accoster à quai; ce village infime, ils l'avaient remplacé par une ville indigène, — la ville basse — aux rues relativement larges et droites, aux maisons en briques, complètement isolée de la ville européenne, de la ville administrative et commerçante, qui affectait déjà les allures d'une petite capitale... en espérance; ces collines chauves, dépourvues de toute végétation, ils avaient commencé de les reboiser. En même temps, ils avaient relié Tsing-Tao, cette « porte de sortie du Chan-Toung » — l'expression est de von Richthofen — au centre de la province par un chemin de fer de pénétration long de 435 kilom. et joignant Tsinan-Fou par Wei-Hsien et Pochan; ainsi pouvaient-ils drainer vers leur établissement les marchandises de la contrée (elle est, on le sait, riche en produits agricoles et en minéraux variés) et, en utilisant la houille extraite d'importants gisements situés à proximité de la voie ferrée (à Wei-Hsien, à Pochan) faire de Tsing-Tao un important dépôt de charbon. Enfin, dès 1904, tout en commençant à former le personnel des futurs ateliers de réparation dont ils songeaient à doter leur *Schoss-kind*, leur « enfant gâté », les chefs du parti colonial allemand travaillaient à protéger leur création nouvelle contre toutes les agressions, d'où qu'elles pussent venir; ils fortifiaient les hauteurs qui dominent la place et à l'Est et à l'Ouest, et, de toutes les manières, travaillaient à en faire une solide citadelle, un arsenal, une station navale de première importance, et, comme l'a dit l'amiral von Tirpitz, le « Gibraltar de l'Extrême-Orient ».

Vaste programme, dont la réalisation devait exiger non pas seulement des années, mais nombre de décades, affirmait en 1903 le D<sup>r</sup> Georg Wagener. On sait que les Allemands n'eurent pas le temps de mener à bien cette « spéculation de grande style ». Ils n'étaient pas encore établis depuis vingt ans à Tsing-Tao que la guerre de 1914 permettait aux Anglo-Japonais de venir mettre le siège devant la place et de s'en emparer

tôt après, le 7 novembre de cette même année 1914... Ainsi recevait un cruel démenti la fière parole de Guillaume II: « Là où trouva un tombeau un Allemand tombé pour la patrie dans le fidèle accomplissement de son devoir, là où l'aigle allemand planta ses serres, le sol est allemand et demeurera allemand ». Ainsi étaient calmées — du moins pour un temps — les appréhensions politiques et économiques que la fondation et le rapide essor de Tsing-Tao avaient fait naître au Japon.

## II

Pour dissiper définitivement toutes les craintes des Japonais, suffisait-il que Tsing-tao eût cessé d'être allemande, et de relever — elle seule parmi toutes les possessions du Deutsches Reich — du Ministère impérial de la Marine et non point du Ministère des Colonies? Les hommes d'Etat de Tokio ne le pensèrent pas. Sans doute, le 15 août 1914, en enjoignant à l'Allemagne, par un ultimatum, de livrer au Japon dans le délai d'un mois, tout le territoire que la Chine avait cédé à bail autour de la baie de Kiao-tcheou, les ministres du Mikado avaient-ils parlé d'un « retour éventuel » de ce territoire à la Chine. Mais une fois en possession de Tsing-Tao, la ville la plus propre et la plus salubre, sinon « la plus belle, la plus élégante et la plus éprise de progrès de tout l'Extrême-Orient », comme l'ont dit les Allemands, une fois en possession de ses défenses si bien comprises, de son port parfaitement aménagé et outillé, les Japonais estimèrent bon de garder ce qu'ils venaient de prendre; aussi, après avoir déclaré ne vouloir discuter la question de la rétrocession qu'une fois la guerre terminée, répondirent-ils aux revendications du gouvernement chinois d'abord par des protestations contre les exigences « inamicales » de celui-ci, puis par la présentation de vingt-et-une demandes ne tendant à rien moins qu'à substituer le Japon à l'Allemagne au Chan-toung.

Hypnotisés par les événements qui se passaient sur les différents fronts de guerre de l'Europe, et surtout par l'attente des événements futurs, nombre de Français n'attachaient alors aucune importance aux affaires de l'Extrême-Orient. Une seule chose leur importait: une prompte et complète défaite de l'Allemand; du reste, ils n'avaient nul souci. Ceux-là ignorent, par conséquent, ce qui se passa à Pékin pendant les premiers mois de l'année 1915. Les lecteurs de cette revue savent, au contraire, que l'Angleterre obligea alors le Japon à renoncer à quelques-unes de ses prétentions les plus graves, en particulier à celles qui attribuaient aux Nippons une véritable supériorité et une situation privilégiée en Chine; ils savent aussi que le Japon présenta au gouvernement de Pékin, le 7 mai, un véritable ultimatum; ils savent enfin que ce dernier, pour éviter d'allumer en Extrême-Orient une guerre contraire aux intérêts des Alliés, signa le 25 mai un accord par lequel il

donnait « son entier assentiment à tout ce dont le gouvernement japonais pourrait ultérieurement convenir avec le gouvernement allemand concernant la disposition de tous les droits, intérêts et concessions que l'Allemagne, en vertu des traités ou autrement, possède relativement à la province du Chan-toung ». De son côté, en échange de cet acquiescement sans réserve, le Japon s'engageait à rendre à la Chine le territoire de Kiao-tcheou, au cas où, à la fin de la guerre, il aurait le droit « de disposer en toute liberté du territoire cédé à bail de la baie de Kiao-tcheou »; mais il stipulait en même temps des conditions qui lui assuraient une situation vraiment privilégiée dans le pays. Cette situation fut confirmée, et même renforcée ultérieurement par un accord qui fut signé le 24 septembre 1918, donc postérieur de plus de trois ans au précédent et antérieur de quelques semaines seulement à la signature de l'armistice.

Mais le jour où l'Allemagne se fût reconnue vaincue, la Chine saisit la Conférence de la paix de la question de Kiao-tcheou; elle demanda que le Japon lui fit abandon de tous les droits consentis naguère par elle-même à l'Allemagne dans le Chan-toung et protesta contre le règlement de la question tel que le formulaient les articles 156, 157 et 158 du traité de Versailles. Finalement, ses délégués refusèrent d'apposer leur signature au bas de l'instrument de paix, tandis que commençait en Chine une violente campagne de boycottage contre les produits japonais.

Plusieurs fois, par la suite, pendant que se continuait cette campagne de protestation qui affectait toutes les formes usitées en Chine et qui nuisait gravement aux intérêts économiques japonais, des négociations ont été amorcées entre les deux gouvernements de Tokio et de Pékin; mais ni les trois notes échangées en juin 1920, ni les conversations officieuses qui s'engagèrent plus tard n'aboutirent à des résultats satisfaisants, les divergences de vues entre Chine et Japon étant trop caractérisées. C'est seulement au cours de la Conférence de Washington de 1921-1922 qu'un progrès appréciable put être réalisé. Alors, grâce aux bons offices de M. Hughes et de M. Balfour — pour reprendre les termes dont s'est servi le Ministre des Affaires étrangères du Japon le 1<sup>er</sup> janvier de l'année qui vient de finir — alors, au cours des séances de la Commission d'Extrême-Orient, l'accord se fit. Les délégués du Japon annoncèrent que leur gouvernement avait l'intention de rendre très rapidement à la Chine cette province du Chan-toung dont l'occupation par l'Empire du Soleil levant constituait depuis si longtemps une cause de sérieuse mésintelligence entre les deux pays; alors aussi ils déclarèrent que leur gouvernement se proposait de retirer de Tsing-tao les troupes qu'il y maintenait encore.

Dès le 20 février 1922, le Japon, pour donner une preuve formelle de son ardent désir de réaliser les engagements contractés par lui, avait demandé à la Chine de hâter ses préparatifs et de tenir prêtes le plus tôt possible les troupes

qu'elle comptait envoyer dans le Chan-toung pour y prendre la place des soldats nippons. Malgré l'ardent désir qu'il en avait, le gouvernement de Pékin ne se trouva pas en mesure de répondre immédiatement à une telle invitation; puis survint la guerre des généraux, qui contribua encore pour sa part à retarder le moment où le territoire naguère concédé à bail à l'Allemagne allait repasser sous l'autorité chinoise. Enfin les pourparlers s'engagèrent à Pékin, au Waïchiaopou; ils aboutirent tôt après à la conclusion d'un « traité du Chan-toung » qui consacrait les promesses japonaises, enregistrait le principe de la rétrocession du territoire à bail de Kiao-tcheou à la Chine et réglait définitivement la grave contestation pendante depuis 1914.

Seuls les détails mêmes de la rétrocession demeureraient désormais dans le vague; il restait à les déterminer. Ce fut l'œuvre d'une Commission mixte sino-japonaise qui se réunit encore à Pékin. Ses travaux, dont on trouvera plus loin un aperçu sommaire, ont abouti le 1<sup>er</sup> décembre 1922 à la signature d'un accord relatif au transfert des pouvoirs administratifs dans le territoire à bail et aux propriétés publiques sises, soit dans ce territoire même, soit au long de la voie ferrée Tsing-tao-Tsinan-fou.

### III

C'est, pour la Chine, une très précieuse acquisition, ou (pour être plus exact) une très précieuse récupération, que celle de Tsing-tao. Quelle différence, en effet, entre la piètre agglomération de cabanes de joncs et de pisé qui se dressait, il y a un quart de siècle encore, sur les rivages de la baie de Tsing-tao, à l'entrée de la grande baie de Kiao-tcheou, et la ville actuelle! Celle-ci n'est même plus telle, aujourd'hui, que les Allemands la laissèrent aux Anglo-Japonais victorieux, dans les premiers jours de novembre 1914. Le jour, en effet, où ils ont assumé la tâche d'administrer le territoire à bail, les Japonais (pour reprendre une parabole bien connue), ne se sont pas contentés de conserver précieusement le talent qui leur avait été confié; de toutes les façons, ils se sont efforcés de le faire fructifier. De là non pas seulement la continuation des travaux commencés par leurs prédécesseurs, mais des améliorations nouvelles, très nombreuses et très considérables, dont nous ne saurions entreprendre ici l'énumération, mais dont il est très facile de se rendre compte en feuilletant le numéro spécial consacré chaque année au Chan-toung, par le *Far Eastern Review*. De là, dès la fin de 1920, un développement « phénoménal » — le mot n'a rien d'exagéré — d'un établissement de premier ordre, et absolument moderne, dont nul, à la fin de 1897, ne pouvait prévoir ni la naissance ni l'essor.

Qu'en vont faire les Chinois? Sauront-ils tirer bon parti du port et des ateliers de Tsing-tao? pourront-ils maintenir cet établissement à la hauteur où il était parvenu, réaliser des améliorations nouvelles, et, ce faisant, accroître encore le déve-

loppement de la fondation de Guillaume II? Nous nous abstenons de faire le moindre pronostic; c'est à l'œuvre qu'on jugera l'artisan. Mais, en attendant qu'elle soit à même de formuler une telle appréciation, l'Asie française ne saurait trop constater quels regrets la rétrocession de Tsing-tao à la Chine a fait naître chez un certain nombre de patriotes nippons. Rien de plus naturel, si l'on pense à la position stratégique de ce port, à sa valeur propre, à la perfection de son outillage, aux dépenses que le Japon y a faites depuis 1915, à la situation qu'il assurait au Japon sur les côtes du Chan-toung et bien plus loin. La Chine, au contraire, ne peut que se féliciter d'être rentrée en possession de cette localité; pour elle, à tous égards, le bénéfice est immense; mais, surtout, ne se retrouve-t-elle pas vraiment maîtresse chez elle, délivrée de la présence d'étrangers qui la gênaient?... Reste seulement à savoir si le départ des Japonais n'est pas, sous une forme ou sous une autre, le prélude de l'arrivée à Tsing-tao d'autres étrangers qui, eux, une fois installés en ce point, s'arrangeront de façon à ne le plus quitter.

HENRI FROIDEVAUX.

### LES

## ZONES NEUTRES DES DÉTROITS ET LEURS VARIATIONS

La question de la neutralisation des Détroits est une de celles qui préoccupent le plus l'opinion britannique. On sait quelles graves complications ont surgi naguère à cause d'elle entre les Nationalistes turcs victorieux et le Gouvernement de M. Lloyd George; on sait aussi de quelle importance elle est actuellement à Lausanne, et avec quel soin et quelle obstination elle y est discutée sous tous ses aspects; on sait moins exactement quelles furent les zones neutres fixées autour des Détroits par le Traité de Sèvres du 11 août 1920, et quelles modifications ces zones neutres ont subies par la suite. Voilà précisément ce que nous voudrions indiquer ici en quelques lignes.

\*  
\*\*

La rupture de toute communication maritime facile entre la Russie et ses Alliés, du fait de l'entrée en guerre de la Turquie aux côtés de l'Allemagne, avait causé à l'Entente un dommage trop grand pour être oublié. L'échec de l'expédition des Dardanelles prouvait au surplus que les Détroits étaient difficiles à forcer. Aussi, l'armistice de Moudros prescrivit-il la remise aux contingents de l'Entente des forts des Dardanelles et du Bosphore (article premier).

Le Traité de Sèvres, qui attribua à la Grèce la côte européenne des Dardanelles et de la mer de

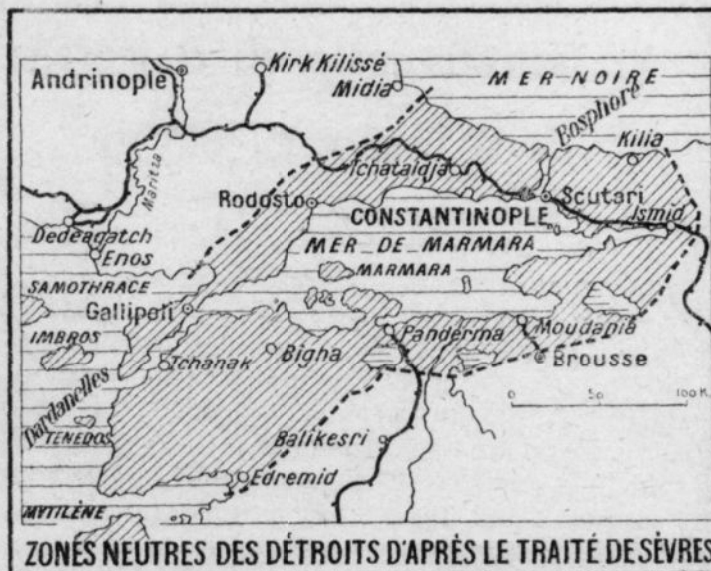
Marmara, en neutralisa les eaux, ainsi que celles du Bosphore : les vaisseaux de guerre et de commerce pourraient y entrer en tous temps sous le contrôle d'une commission internationale jouissant de pouvoirs étendus (partie III, section 2). En outre, la Grande-Bretagne, la France et l'Italie après avoir reçu le droit de détruire tous ouvrages fortifiés dans une vaste zone environnant les Détroits, se voyaient reconnaître à elles trois, agissant conjointement, le droit d'occupation militaire refusé aux deux Etats riverains, Grèce et Turquie. Cette zone d'occupation interalliée englobait de vastes territoires : les îles de Lemnos, Imbros, Samothrace, Ténédos, et, avec quelques variantes, Mytilène. Sur la rive asiatique, elle englobait toute la péninsule montueuse de Troade, depuis le fond du golfe d'Aivalik jusqu'au cours du Karadéré, puis la partie septentrionale de cette suite de bassins intérieurs qui s'épanouissent entre la chaîne côtière riveraine de la mer de Marmara et les avan-

deux millions et demi d'habitants dont la majorité habitait Constantinople et les environs.

\*  
\*\*

Mais le Traité de Sèvres, accepté en mars 1921 par les représentants de la Turquie, était rejeté par la Grande Assemblée d'Angora et ne reçut jamais d'exécution. Des forces alliées occupaient depuis l'armistice et continuèrent d'occuper Gallipoli, les environs de Constantinople et de Scutari ; par contre, la Troade et la région bordant au sud la mer de Marmara servirent, en fait, de base d'opérations aux troupes grecques qui s'étaient installées à Brousse, tandis que les Kémalistes s'avançaient non loin d'Ismid.

Aussi, quand à la fin de mars 1922, ils invitèrent le Gouvernement d'Angora et la Grèce à se faire représenter à une conférence de paix, les Alliés envisagèrent-ils une forte réduction de la



Comité de l'Asie française.



B. Hure.

cées du plateau anatolien jusqu'à une profondeur de 20 kilomètres environ.

Ainsi, la frontière longeait au sud le lac de Manias, le lac d'Abulion, passait à 5 kilomètres seulement au nord de Brousse, englobait le bassin d'Isnik (Nicée), puis traversait le Gouk dagh et se rapprochait jusqu'à quelques kilomètres du golfe d'Ismid. Enfin, elle courait à travers la péninsule boisée de Bithynie dans la direction du nord-ouest et finissait sur la côte de la Mer Noire, à 40 kilomètres environ du Bosphore.

La zone européenne, beaucoup moins vaste, commençait sur la Méditerranée, à l'ouest du golfe de Saros, englobait la presqu'île de Gallipoli et le versant oriental du Tékir dagh. Puis, la frontière remontait vers le nord, suivait, pendant quelque temps le Chorlu Déré et la voie ferrée de Constantinople à Andrinople, qui en emprunte la vallée, et enfin, se dirigeant vers le Nord-Est, aboutissait sur la Mer Noire, un peu au sud de Midia, à 40 kilomètres environ de l'extrémité du Bosphore. Ce territoire, au total, comptait près de 35.000 kilomètres carrés, dont les deux tiers en Asie, et

zone neutre : les îles de la mer Egée, sauf Imbros et Ténédos, et la presque totalité des rives de la mer de Marmara cessaient d'en faire partie. Ainsi, tant en Europe qu'en Asie, il y aurait désormais deux zones ; dans la Thrace orientale, rendue en partie aux Turcs et où, il est vrai, ni eux ni les Grecs ne pourraient entretenir de troupes, on distinguait une zone des Dardanelles comprenant la presqu'île de Gallipoli et la côte jusqu'à Rodosto ; une zone de Constantinople, très réduite, dont la limite passait à peu près à égale distance entre Tchadalja et Constantinople. En Bithynie, de l'autre côté du Bosphore, une zone de surface équivalente, des îles des Princes à la mer Noire. En Troade, une longue bande, mesurant également près de 20 kilomètres de profondeur, longeait la côte depuis Ténédos jusqu'à Karabiga et englobait le groupe d'îles qui avoisinent la presqu'île de Cyzique.

Une seule de ces quatre zones devait, au surplus, faire l'objet d'une occupation interalliée, celle des Dardanelles.

Cette invitation des grandes puissances aux bel

ligerants ne fut suivie d'aucun effet pratique; la Grèce essaya de brusquer les événements en occupant Constantinople, mais elle échoua devant la résistance de la France et son armée d'Asie, imprudemment réduite, fut dispersée par une rapide campagne, à la fin d'août et au début de septembre 1922. Les Anglais débarquèrent alors dans la zone de Troade, à Tchanak, pour protéger les Dardanelles. Mais la rive asiatique de ce détroit, qui présente un développement d'une centaine de kilomètres, ne pouvait être efficacement défendue et les Turcs l'atteignirent en plusieurs points, mettant les troupes britanniques dans une situation difficile et les menaçant de barrer les Dardanelles.

Déjà, sous l'influence de la France et de lord Curzon, une note collective avait été envoyée à Angora le 23 septembre pour convier les vainqueurs à des pourparlers d'armistice. Après bien des incidents, une conférence se réunit le 3 octobre à Moudania, petit port de 10.000 habitants, situé au milieu d'une plaine fertile. Ce fut dans cette ville, « échelle » de Brousse, — à laquelle un chemin de fer la relie, — que les généraux Harrington, Charpy et Monbelli se rencontrèrent avec Ismedt Pacha, assisté de M. Franklin-Bouillon.

\*\*

Après huit jours de pourparlers, l'accord du 11 octobre 1922 prévoit que les Grecs évacueront la Thrace jusqu'à la Maritza, sous un régime de contrôle et d'occupation interalliés. Cette occupation cessera trente jours après que l'évacuation par les Grecs aura pris fin, mais les Turcs ne pourront y installer que les autorités civiles et un nombre limité de gendarmes. En outre, la rive droite de la Maritza restera occupée jusqu'à la paix par les Alliés, qui contrôleront aussi une partie de la voie ferrée de la rive gauche, dans les environs d'Andrinople. Ils occuperont de même, dans les environs de Constantinople, un territoire correspondant à peu près à la Turquie européenne du traité de Sèvres et dont la limite passe, par suite, bien plus à l'ouest que celle de la zone prévue en mars 1922, puisqu'elle englobe Tchataldja et le lac de Derkos. La presque île de Gallipoli restera également occupée jusqu'à la signature de la paix, mais Rodosto et ses environs rentrent dans le régime commun à toute la Thrace orientale. Enfin, la zone de Troade est restreinte, tant en longueur qu'en profondeur aux abords immédiats des Détroits, tandis que celle de Bythinie s'allonge de quelques kilomètres vers l'est. Dans ces deux dernières régions, les Alliés ne doivent pas élever de fortifications, ni accroître les effectifs de leurs troupes et les Turcs prennent le même engagement pour les bandes sensiblement équivalentes du territoire qu'ils occupent et qui avoisinent l'occupation interalliée. Enfin, les Turcs ne peuvent placer d'artillerie à moins de 15 kilomètres de la côte asiatique des Dardanelles, le tout étant d'ailleurs provisoire et subordonné aux décisions de la confé-

rence de paix. Il semblait bien, naguère, que celle-ci confierait à la Société des Nations le soin de veiller sur la neutralité des Détroits et que, sauf cette innovation, peut-être platonique, et une limitation éventuelle des forces militaires turques, le régime d'avant-guerre se trouverait rétabli; mais les Turcs accepteraient-ils même ces exigences si réduites? Le traité de Sèvres divisait les rives des Détroits entre deux Etats naturellement antagonistes et confiait la puissance militaire au concert des trois grands Etats méditerranéens; le prochain traité rétablira-t-il partout la souveraineté turque, même sous un contrôle purement moral? et l'Entente pourra-t-elle employer le moyen auquel elle avait voulu recourir pour éluder les trop graves difficultés auxquelles l'aurait exposée la reconnaissance de la Russie et de la Turquie? Laissons aux futures discussions de Lausanne le soin d'en décider.

M. F.

## Les intérêts matériels et moraux de la France en Chypre

L'île de Chypre est peu connue de nos compatriotes, mais il n'est pas un de nos lycéens qui, entendant parler de la grande île de la Méditerranée Orientale — elle a la superficie de la Corse — ne se rappelle aussitôt l'épopée des croisades, le royaume latin de Chypre et les gloires de la dynastie des Lusignan. Cette terre lointaine, en effet, a été terre française. De nobles Français y ont régné, des barons français y ont créé des seigneuries, des cathédrales et des églises françaises y ont été élevées, des villages, des sites connus des voyageurs y font encore entendre des noms français. Pila, l'ancienne *Piles* des Croisés, Lapithos, l'ancienne *Pison*, La Comté, qui a conservé son nom moyenâgeux, la Commanderie célèbre par ses vins, les châteaux de Saint-Hilarion ou du Dieu d'Amour, l'abbaye de Bellapaïs, la chaîne des Cérines et cette ville de Kérinia, dans le nom de laquelle se retrouve, durcie par la langue grecque, la *Cérine* des Croisés, n'est-ce pas là une couronne suffisante tressée à la gloire de nos pères? Qui, cependant, connaît nos églises gothiques de Chypre, maintenant, malheureusement, en ruines ou converties en mosquées? D'abord, les vingt sanctuaires ruinés de Famagouste, restes de 365 églises ou chapelles, Sainte-Anne, Saint-Georges des Grecs, Saint-Pierre et Saint-Paul, l'église nestorienne, l'église arménienne, puis cette merveilleuse cathédrale de Saint-Nicolas, copie de Reims perdue au fond de la Méditerranée et devenue une mosquée. Mosquée aussi, cette Sainte-Sophie de Nicosie, qui, du dehors, paraît si lourde, mais, vue de l'intérieur, étonne par la majesté de ses voûtes. Toutes églises gothiques, héritage des Lusignan, com-

me Sainte-Anne, comme Saint-Nicolas de Nicosie, comme ces vieilles maisons de la capitale aux armoiries parlantes, aux sculptures médiévales, aux pierres d'un roux doré.

Saint-Louis a prié sous ces voûtes, pendant l'année qu'il passa en Chypre, avant d'aller perdre son armée à Mansourah. Il y laissa des sommes considérables employées à embellir les églises et à constituer d'énormes approvisionnements pour ses troupes.

De cette époque, de ces années d'épopée, il ne reste que des souvenirs, sur cette terre qui fut française. Actuellement, la France n'a plus en Chypre que de rares ressortissants, deux écoles, une clinique privée et quelques protégés maronites, restes d'une population qui compta 200.000 âmes et peuplait 80 villages, maintenant réduite à 2.000 paysans répartis en 4 villages et devenus sujets britanniques.

Peu à peu, en effet, la France a été évincée de Chypre, tant par l'hostilité des orthodoxes grecs que par l'action des autorités britanniques et surtout par ses propres négligences.

Protectrice des catholiques, de par les capitulations, et bien que Chypre, juridiquement, soit encore terre ottomane, puisque l'annexion à l'Angleterre n'a pas été ratifiée jusqu'ici, la France n'a plus, depuis 1878, exercé ce mandat, de peur de déplaire à sa voisine d'outre-Manche. Dans l'église Saint-Joseph, propriété des Franciscains, le Consul de France n'a plus occupé la place d'honneur à laquelle il avait droit. Ces religieux, usant d'une sorte de monopole qui leur a été reconnu, ont empêché les Jésuites et nos Frères des Ecoles Chrétiennes de venir s'installer en Chypre.

\*\*

Jusqu'en 1919, trois écoles de filles existaient en Chypre, dirigées par les sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition, de Marseille, et sises, respectivement, à Nicosie, à Limassol et Larnaca.

En 1919, l'école de Limassol, déjà insuffisante pour le nombre de ses élèves, dut être fermée, par manque de personnel enseignant. Ce fut une grave erreur de ne pas maintenir cette école, fréquentée par les jeunes filles grecques orthodoxes des meilleures familles de Limassol et de Paphos. Un foyer d'influence morale considérable nous était fermé du même coup. Les écoles de Nicosie et de Larnaca, bien que se débattant dans des difficultés matérielles considérables, réussissaient à subsister, malgré la concurrence des écoles grecques et anglaises, la menace de la création d'une école méthodiste américaine et les difficultés de tous genres que leur faisaient les municipalités grecques et les autorités anglaises. Nos sœurs de Nicosie se trouvaient à l'étroit dans leur établissement de la ville vénitienne, soumises à des servitudes immobilières gênantes. Celles de Larnaca, locataires du Couvent de Terre-Sainte, étaient, par suite, dans les mains des Franciscains, qui, d'un jour à l'autre, pouvaient les

expulser pour y installer des sœurs de leur ordre. Les autorités anglaises, sans leur être hostiles, ne leur témoignaient aucune bienveillance. Le Haut-Commissaire p. i. avait même refusé avec opiniâtreté de leur accorder la jouissance de quelques mètres carrés de terre boisée qui bordait leur tour de récréation et dont le Directeur de l'Agriculture consentait l'abandon.

Une maigre subvention est accordée par les Service des Œuvres françaises à l'étranger à ces deux établissements, subvention totalement insuffisante, d'ailleurs. Les sœurs préparent au brevet simple et au brevet supérieur. Une session d'examens a été créée, avec l'appui du Haut-Commissaire de la République française en Syrie, sous la présidence du Consul de France.

Le Service des Œuvres françaises à l'étranger subventionne également le gymnase grec de Larnaca, le Lycée Pankypriote de Nicosie et le gymnase de Limassol. Ces établissements, malheureusement, sont dirigés dans un esprit constantiniste absolument gallophobe (1). Le français y est enseigné par des Suisses et les ouvrages mis aux mains des élèves sont des manuels ou des anthologies suisses. Les subventions accordées aux écoles musulmanes de Larnaca par le général Gouraud, pour l'établissement de cours de français, ont donné, à leurs débuts, des résultats encourageants.

En dehors des deux écoles des sœurs, le seul établissement français de Chypre est la clinique chirurgicale du D<sup>r</sup> Muller. Notre compatriote, qui fit brillamment la guerre de 1914-1918, d'où il revint avec la Croix de Guerre, soigne avec le plus grand dévouement et le plus grand désintéressement tous ceux qui font appel à son habileté professionnelle, qui est grande, et à l'élévation de son caractère, qui fait honneur à la France. La maison du « Gallo », comme on l'appelle là-bas, est bien connue des malheureux maronites et musulmans.

La France accorde encore quelques subventions au clergé maronite qui mène une existence misérable dans des paroisses appauvries, ainsi qu'aux écoles de cette population intéressante. Malheureusement, les Maronites de Chypre, rendus suspects aux autorités anglaises par leurs sympathies à l'égard de la France, se sont vus l'objet, malgré leurs déclarations de loyalisme à l'égard de l'Angleterre, de mille vexations et de mille désavantages. Ils paient lourdement la fidélité à leurs souvenirs.

\*\*

La population française en Chypre n'est plus représentée que par deux familles. Peu à peu, sous les persécutions des Grecs et les tracasseries anglaises, tous les autres Français sont partis. L'ordonnance récente par laquelle le Haut-Commissaire oblige les établissements scolaires et hospitaliers, les médecins, avocats, etc., à prêter ser-

(1) L'article de notre collaborateur date du mois d'août dernier (Rédaction).

ment de loyalisme à l'Angleterre (1), a, d'autre part, sonné le glas de nos établissements en Chypre qui, de fait, deviendront des établissements anglais.

La France, d'ailleurs, disparaît de Chypre chaque jour davantage. La navigation française diminue continuellement. Notre agence des Messageries Maritimes n'a pas été rétablie, les navires de notre grande compagnie méditerranéenne ne visitant plus les ports chypriotes, et le représentant de celle-ci à Larnaca est un Hellène, bien que deux Français ayant fait la guerre, — l'un d'eux, M. Jules Lapiere, Croix de Guerre et Médaille Militaire, est même mutilé, — aient posé leur candidature pour la représenter.

Sous l'action de ses concurrents directs bien installés dans le pays, le commerce français a presque disparu. En dehors des graines de ver à soie, pour lesquelles Chypre est tributaire de la France, nos importations sont presque nulles. Nos vins ont été chassés du marché, nos cognacs sont évincés par les eaux-de-vie grecques et chypriotes qui usurpent effrontément leur nom, nos modes sont proscrites. Une ordonnance du Haut-Commissaire, en interdisant d'importer dans l'île des couleurs, produits tinctoriaux et teintures qui ne sortent pas des usines britanniques, a arrêté nos ventes. Nos colis-postaux, manifestement retardés à Port-Saïd, n'arrivent dans l'île qu'avec des retards considérables, mettant trois fois plus de temps que les envois anglais. Des droits de douane énormes grèvent nos produits. Une campagne acharnée est faite contre eux par les fonctionnaires anglais qui, disposant de listes d'adresses très bien établies, engagent les acheteurs locaux à s'approvisionner en Angleterre. Notre littérature est inconnue, nos journaux introuvables. À part quelques ouvrages d'un âge vénérable, la bibliothèque du club anglais de Larnaca ne contient qu'une collection de « Fantomas ».

Et, cependant, la situation que nous occupions autrefois en Chypre était prépondérante. Notre commerce tenait une place honorable. Nos navires de commerce visitaient les ports de l'île, notre langue y était parlée par tout ce qui appartenait à la bonne société. La France y avait une auréole de grandeur et de force. Je n'en prends comme preuve que le geste de cette douzaine de paysans chypriotes, pauvres diables ignorants, mais sensitifs, qui, lors de la grande guerre, s'engagèrent dans nos rangs et, à l'exception d'un seul, se firent tous tuer. Peut-être nos pouvoirs publics n'oublieront-ils pas leurs familles. Ce sera de la propagande utile.

Notre influence en Chypre a donc presque définitivement sombré. C'est, il faut l'avouer, de l'histoire ancienne et les ménagements extrêmes que nous avons dû avoir, à certains moments, pour nos alliés anglais, ne nous ont pas permis de soutenir, comme il aurait fallu, nos officiers de terre et de mer, ainsi que nos consuls.

1. V. l'appendice qui suit cet article (p. 452) et qui se rapporte à cette ordonnance.

Mais la question, actuellement, dépasse les bornes de simples réminiscences historiques. La situation avantageuse de Chypre, aux abords immédiats de la Syrie et de la Cilicie, à l'entrée du golfe d'Alexandrette, doit attirer spécialement l'attention sur cette île.

Je n'aurais garde de parler ici de la situation militaire exceptionnelle de Chypre et de l'utilisation que les Anglais et les Hellènes en préparent. Cela est du domaine de nos officiers de terre et de mer qui ont dû, déjà, étudier soigneusement la question.

Je me bornerai simplement à émettre, ici, quelques considérations d'ordre économique et politique.

Lors des croisades, après la prise de Saint-Jean d'Acre par les Sarrasins, Famagouste était devenue le grand emporium du commerce européen avec les ports de Syrie. Cette prospérité a disparu pour jamais, mais Chypre tend, de plus en plus, à servir d'entrepôt, pour certaines marchandises, aux places commerciales de Syrie et de Cilicie, ainsi que de l'hinterland d'Alexandrette. La plupart de ses maisons commerciales ont établi des agences et des comptoirs à Beyrouth, Alexandrette, Mersina, Adana, Alep. De Chypre, de cette façon, peuvent être déversées, suivant les besoins, les marchandises anglaises et même allemandes arrivant sous étiquette anglaise et entreposées à Larnaca et à Nicosie. L'approvisionnement des ports syriens en céréales, en vins, en pommes de terre, en œufs, volailles, viande de boucherie, mulets, fruits (grenades, oranges, raisins) etc., peut être effectué de Chypre. L'île ne demande rien à la côte voisine, si ce n'est, dans les années mauvaises, un peu d'huile d'olive. Le cabotage important qui se fait entre ports chypriotes et ports ciliciens et syriens n'intéresse que des produits de l'île. Chypre sera toujours l'aboutissement des lignes de navigation touchant la Syrie, le point où les navires compléteront leurs chargements.

Au point de vue politique, la situation privilégiée de l'île, en coin, entre la Syrie et la Cilicie, au débouché du golfe d'Alexandrette, en face d'un des terminus du chemin de fer de Bagdad, en fait un résonnateur de premier ordre pour tous les bruits qui circulent en Méditerranée orientale. De là partent, amplifiés et souvent convenablement présentés, les mille racontars qui circulent toujours en Orient et qui ont toujours une action si sérieuse sur la mentalité de populations impressionnables. L'idée tant de fois caressée par la partie orthodoxe de la population de voir l'île réunie à la Grèce, en amenant l'élément hellène aux portes de la Syrie, tend à rétablir un des maillons enserrant l'ancien empire de Byzance. Déjà des journaux panhellènes ont réclamé la reconstitution intégrale de l'ancien Empire d'Orient et ont fait appel à leurs coréligionnaires particulièrement nombreux en Syrie. En 1918, nos services de renseignements en Egypte relevaient une agitation en ce sens; ce mouve-

ment était perceptible en Chypre, dès l'année suivante. Malgré l'antipathie que témoignent les Syriens aux Hellènes, on peut craindre une influence religieuse contraire à nos intérêts, dans des contrées où la religion constitue une nationalité. Les projets d'union des églises grecque et évangélique d'Angleterre mis en avant en 1920 et qui ont motivé le voyage à Londres, puis à Genève, de l'évêque de Kition (Larnaca), un des prélats les plus éminents de l'église auto-céphale de Chypre, — apparenté à l'ancien évêque de Larnaca, devenu archevêque de Nicosie, puis Métropolitain d'Athènes, et, enfin, patriarche de Constantinople, — donnent à cette question un aspect tout particulier, dans les circonstances actuelles, où un bloc anglo-hellène tend à régir le Proche-Orient.

L'avenir de Chypre ne peut donc laisser indifférents nos établissements de Syrie. Notre influence dans le Levant peut en dépendre dans une certaine mesure. Déjà, de Nicosie, les missions anglaises ont réussi à attirer dans le sillage britannique des Arméniens de Cilicie. Des centaines d'orphelins arméniens ont été transportés à Polymédia, près Limassol, en 1920, pour y être élevés dans les idées d'allégeance anglaise et devenir, ensuite, des pionniers de l'influence britannique. Nos autorités, à cette époque, n'ont rien pu faire pour empêcher cet exode si contraire à nos intérêts. Des centaines de réfugiés syriens et palestiniens ont quitté Chypre, en 1919, munis de passeports leur conférant la qualité de protégés britanniques. C'étaient, notamment, des notables d'Alep, de Lattakieh et d'Alexandrette. Ces gens, un jour ou l'autre, au moment de difficultés avec nos autorités, peuvent exciper de leur qualité nouvelle, et créer, ainsi, des frictions dangereuses. De Famagouste à Beyrouth, à Rouad et à Lattakieh, il n'y a que quelques heures de navigation. Les populations si émotionnables de ces régions sont à la merci des excitations qui pourraient leur venir de Chypre.

NOËL VARMOND.

#### APPENDICE

##### Au sujet d'une récente ordonnance du Haut-Commissaire britannique en Chypre.

En avril dernier, un projet de loi fut élaboré par le Conseil Législatif de Chypre, sur la proposition du Haut-Commissaire britannique, mettant les congrégations, les œuvres philanthropiques et les médecins non sujets britanniques dans l'obligation de faire, auprès du Haut-Commissaire une demande spéciale en vue d'être autorisés à continuer, en Chypre, l'exercice de leurs fonctions. Cette demande devait être accompagnée d'une promesse formelle à l'égard des autorités anglaises de « loyalty » et d'« obéissance » qui constituait un véritable serment d'allégeance.

Cette loi fut discutée en mai et votée, naturellement, puisqu'elle avait pour elle les fonction-

naires anglais et les députés grecs jaloux de favoriser leurs coréligionnaires, en écartant des concurrents dangereux par leur valeur professionnelle ou leur probité. En juin, elle revenait de Londres approuvée par le Gouvernement britannique et ceux de nos compatriotes qu'elle visait durent, le 1<sup>er</sup> août, date à laquelle elle entra en vigueur, prêter le serment exigé.

On pourrait s'étonner qu'un gouvernement colonial pût ainsi exiger de nationaux étrangers un serment qui, en fait et en droit, les transforme en sujets britanniques. C'est, d'autre part, les assimiler aux indigènes et aux anciens sujets ottomans, en leur refusant le bénéfice des éléments ordinaires du droit des gens.

Il est à présumer que, si pareille réglementation était instaurée dans l'une quelconque de nos colonies, à l'égard des ressortissants ou des établissements britanniques, le Foreign Office ferait d'énergiques représentations.

Il s'agit donc d'une mesure vexatoire au suprême point et il est à penser que le Ministère des Affaires Etrangères obtiendra du Gouvernement britannique, sinon le retrait de la loi dont il s'agit, du moins un amendement en faveur de nos compatriotes et de nos établissements. Le fait d'avoir prêté le serment soustrait, en effet, d'une façon absolue, les uns et les autres à la protection de notre consul. A la moindre difficulté, à la première apparence de conflits — et Dieu sait s'il est facile, en Chypre, d'en soulever — nos compatriotes, nos écoles, le seul établissement hospitalier que nous possédions, seront exposés à toute la rigueur des lois locales pour lèse-loyauté à l'égard d'un pays étranger. Ce serait à la fois illogique et odieux. Les uns seront expulsés, les autres forcés de quitter le pays, du fait de la fermeture de leurs établissements.

Est-ce là que voudrait en venir le Haut-Commissaire britannique? On pourrait le supposer. Jusqu'ici, les Français n'ont pas toujours trouvé, en Chypre, l'accueil dû à des alliés. On parut plutôt les considérer, dans certains milieux, même officiels, tout au moins comme des concurrents peu désirables. La question politique se greffera, ici, sur une question commerciale. Les écoles des Sœurs françaises de Saint-Joseph de l'Apparition font de la besogne utile à notre influence morale. Cela suffit pour indisposer contre elles et les Grecs et les Anglais. Ceux-ci ont en l'école anglaise pour jeunes filles que veut fonder, à Nicosie, le Chanoine Newham, directeur de l'école anglaise de jeunes gens, et en l'école de jeunes filles que la mission méthodiste américaine veut créer à Larnaca, des établissements dont la prospérité leur tient à cœur, pour des raisons de propagande. Nos écoles pèseront peu dans leur balance.

Peut-être est-il temps encore de parer à la manœuvre qui a été projetée.

N. V.



## De la Formation d'une Élite coloniale ET DE SES DEVOIRS

Le 3 novembre dernier, à l'ouverture des cours de l'École Coloniale, M. Albert Sarraut, ministre des Colonies, a prononcé un discours dans lequel il a indiqué aux futurs administrateurs de nos possessions d'outre-mer qui se groupaient autour de lui, ce que serait leur carrière (« belle et rude », a-t-il dit très exactement) et en quoi consisterait leur rôle. Il a profité de la circonstance pour montrer aux élèves de l'École Coloniale combien les élites sont partout nécessaires et de quelle importance est la présence d'une élite dans la France des Colonies.

Nous reproduisons ici cette partie du discours de M. Albert Sarraut, et aussi celles qui lui font suite. Le Ministre des Colonies, a montré quelle grande œuvre la France a dû exécuter par-delà les mers, et indiqué quel idéal doivent poursuivre sans réserve les administrateurs coloniaux, ces « ouvriers de l'édifice colonial », sur le terrain d'action où chacun d'eux se trouve placé. Sans aucun doute sont-ce là des idées et des faits bien connus des lecteurs de *L'Asie française*; mais on ne saurait se lasser de les rappeler sous des formes multiples, car il y a toujours profit à les redire et à les méditer.

### *L'élite aux colonies*

C'est là surtout, dans la France des Colonies, que s'impose l'existence d'une élite émergée de la masse des valeurs humaines. Il est des choses qu'il faut avoir le courage de dire. La grande erreur du passé, en matière de colonisation, a été de ne point choisir dès l'abord, les meilleurs artisans de la tâche et d'envoyer trop souvent n'importe qui pour faire n'importe quoi dans les territoires lointains. C'était, il est vrai, l'époque périmée où l'ignorance du public, sinon même son aversion à l'endroit des colonies, étiquetait d'une suspicion fâcheuse quiconque partait au-delà des mers et considérait nos possessions comme des sortes de lazarets pour les déchets de la métropole. Rien de pire qu'une telle méthode dont le résultat détestable, au regard des races indigènes dont il fallait conquérir l'âme, était de les mettre en contact avec une sélection à rebours. De combien de conflits, d'insuccès et de malencontres, n'avons-nous pas payé cette erreur initiale? De combien de périls ne la paierions-nous pas encore, si nous y persistions? Surtout, oui, surtout en ce moment, où l'effet même de notre civilisation, les lumières de nos enseignements, ont éveillé parmi les populations que nous gouvernons une conscience qui scrute nos actes, contrôle nos gestes, juge nos représentants.

Aujourd'hui plus que jamais, c'est un choix et non une masse qu'il nous faut envoyer aux colonies, aussi bien d'ailleurs pour la tâche du colon que pour celle de l'administrateur. Nous avons pris dans ces pays les responsabilités de l'autorité. Nous les exerçons sous le regard de nos protégés. Mieux encore, nous les exerçons sous l'attention internationale, car l'intérêt mondial, peu à peu, se porte vers les domaines coloniaux, et le contrôle de la Société des Nations sur les territoires à mandat est la première expression d'un état de choses futur qui, dans la solidarité croissante de la vie universelle, soumettra

la gestion des peuples colonisateurs sinon à l'investigation, du moins à l'observation vigilante des autres pays.

Il faut envisager, au surplus, les conséquences logiques de notre action, les suites inéluctables de notre effort de civilisation, selon les prémisses mêmes de notre doctrine coloniale. Notre politique indigène, par l'œuvre d'enseignement qu'elle poursuit et l'esprit de coopération qui l'anime, nous conduit nécessairement à faire place auprès de nous aux éléments autochtones que nous avons instruits, à leur assurer le fruit des diplômes que nous leur conférons, à leur ouvrir des emplois jusqu'alors réservés aux seuls agents de notre race. C'est la justice et c'est la sagesse. Mais cela encore souligne l'opportunité de nous sélectionner, de nous réserver surtout pour le rôle et la fonction des élites, pour les postes de direction, d'impulsion, de commandement, pour l'exercice, en un mot, de cette souveraineté légitime à laquelle nous appelons à la fois la supériorité de notre expérience et la valeur des bienfaits que notre effort a répandus sur les races protégées par notre drapeau.

### *La grande œuvre française*

De l'œuvre admirable accomplie par la France sur les terres lointaines où son génie a porté sa force et sa lumière, nul désormais ne conteste plus l'éclat et la fécondité. Rien à coup sûr ne l'atteste plus haut que la grande paix de confiance et de respect qui règne dans l'immensité de notre empire d'outre-mer. Mais le suffrage du monde entier confirme encore cet éloquent témoignage. De toutes parts, l'écho nous apporte l'hommage de ceux qui se sont penchés sur notre labeur, et l'exposition révélatrice de Marseille a vu des hommes de toutes les nations incliner le même salut devant le prodige français. Pour l'entreprise coloniale, si souvent méconnue et décriée, l'heure de la justice est enfin venue et l'âme entière de notre pays s'est éveillée aux vérités dont elle avait trop longtemps douté. Aucun des peuples possesseurs de domaines extérieurs ne nous surpasse pour l'aptitude colonisatrice; et si, de l'un à l'autre, les résultats matériels peuvent comparer les différences des ordres de grandeur, le résultat moral de civilisation bienfaitrice nous confère un laurier que nul ne peut nous disputer, car en rénovant, comme nous l'avons fait, dans un esprit de haut altruisme, le sens de la politique coloniale moderne, nous avons, sur la base puissante de la solidarité humaine, édifié la doctrine qui éclaire les chemins de l'avenir.

### *Le feu sacré*

Et c'est cette pensée surtout qui doit entretenir en vous l'ardeur superbe du feu sacré, jeunes hommes qui, demain, partirez pour la virile aventure. Ah! que la tâche est exaltante et belle, qui propose à vos énergies l'effort régénérateur de devenir humain sur le sol neuf de ces terres lointaines! Elle est si belle qu'elle est en soi sa récompense, et celui qui se donne de toute âme à ses desseins peut goûter des allégresses que nul autre ailleurs ne connaîtra....

### *L'idéal nécessaire*

Vous ne savez pas encore, mais vous la connaîtrez bientôt, l'emprise souveraine de la vie coloniale sur celui qui est vraiment digne de la comprendre et de l'aimer. La comprendre, l'aimer, oui, voilà bien d'abord ce qu'il faut faire. N'allez pas vers elle si, soucieux seulement des avantages qu'elle peut offrir, vous mesurez aux profits matériels qu'elle procure les ferveurs de votre conviction. Elle veut des vocations, et non point des dévouements qui calculent. Elle propose à qui l'a choisie le plus noble idéal qui puisse exalter une conscience: celui qui accomplit des transfigurations d'humanité. Là-bas, dans ces terres immenses, près des richesses sans nombre dont la

mise en valeur doit accroître le bien-être universel, il y a des êtres dont les faces obscures ignorent encore les clartés par quoi les nôtres sont illuminées; il y a une matière vivante, encore amorphe et sans contours, qu'il faut, du geste patient que guide un cœur fraternel, pétrir et modeler en image d'humanité plus haute, en insufflant à cette argile ranimée l'inspiration d'une vie plus ample et plus heureuse.

Ah! si vous saviez quel bienfaiteur, quel puissant animateur peut devenir, dans sa province indigène, l'administrateur colonial qui répand autour de lui, parmi la misère ou le chaos de la vie encore primitive, les présents généreux de l'ordre, de la justice, de l'hygiène, de l'instruction, du travail nourricier! Faites cela, à votre tour, avec des enthousiasmes d'apôtres. Si la carrière doit à vos efforts de légitimes rémunérations, ne dédaignez jamais le profit moral qu'elle promet à la joie de vos âmes dans l'accomplissement d'un magnifique devoir humain. Pénétrez d'idéal votre tâche quotidienne.

La vie, croyez-moi, est désespérément vide et desséchée si les satisfactions matérielles en sont le seul objectif. Donnez-vous à un rêve plus haut; faites du bien, créez du bonheur!... Vivre pour se donner, pour partager avec autrui sa force, sa joie, sa richesse intellectuelle et morale, c'est remplir en vérité le plus beau destin de la vie.

## VARIÉTÉS

### MONGOLS ET PAPES AUX XIII<sup>e</sup> ET XIV<sup>e</sup> SIÈCLES

Le 25 octobre dernier, dans la séance publique annuelle tenue par l'Institut de France, un des membres du Comité de l'Asie française, M. Paul Pelliot, a pris la parole au nom de l'Académie, des Inscriptions et Belles-Lettres. Il a exposé, en s'aidant de découvertes récentes faites dans les archives du Vatican, quelles relations avaient entretenues, aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, les souverains Pontifes de Rome avec les Mongols. C'est un plaisir pour l'Asie française de reproduire ici les principaux passages de cette excellente et instructive étude.

Comme l'a fait remarquer M. Pelliot, ces rapports, qui durèrent près d'un siècle, ne procédèrent ni d'une chimère ni d'un caprice. « Ils furent fonction de deux grands problèmes : d'abord celui d'une action commune des Mongols et des Occidentaux contre les Mamlouks d'Égypte, puis celui de la conversion des Mongols soit au christianisme, soit à l'Islam. » S'ils n'aboutirent pas, du moins leur succession constitue-t-elle un chapitre très intéressant de l'histoire des missions catholiques au moyen âge. C'est de ce chapitre, dont le célèbre voyage de Rubruquis est un épisode, que M. Pelliot a esquissé les grands traits dans sa lecture.

C'avait été en Occident une stupeur, et bientôt une terreur immense, quand les armées mongoles, bousculant les princes slaves, étaient arrivées en 1241 jusqu'à Liegnitz en Silésie, et avaient conquis la Hongrie, dont le roi Bela avait dû chercher un refuge sur une île de l'Adriatique. Ces cavaliers inconnus, surgissant ainsi du fond de l'Orient, intriguaient par leur

origine mystérieuse, déconcertaient par leur mobilité, étonnaient par leur endurance, horrifiaient par leur cruauté. Dans le sauve-qui-peut de la chrétienté, on murmurait qu'ils avaient des têtes de chiens et se nourrissaient de chair humaine.

La chrétienté fut sauvée, non par elle-même, mais par des circonstances extérieures à elle. Gengis-khan avait fondé d'un coup un empire immense, et tel de ses généraux guerroya des côtes de Corée jusqu'aux bords du Danube. Avec une énergie et une clairvoyance qui font encore notre admiration, ce barbare inculte avait su établir une discipline et créer une organisation administrative dont même les vaincus reconnurent parfois les mérites. Mais comme tant d'autres bâtisseurs d'empires, il réussit moins bien à assurer la dévolution régulière du pouvoir après lui. A chaque vacance du trône, le nouveau souverain, désigné ou non par son prédécesseur, devait être proclamé par l'assemblée des princes et des grands. Quand l'ancêtre ne fut plus là pour imposer silence et respect, les compétitions s'exercèrent, et bien vite les Gengiskhanides défirent l'œuvre de Gengis-khan. C'est la mort du second grand khan qui, après Liegnitz, rappela les principaux chefs en Mongolie pour proclamer son successeur. L'Europe, sans comprendre, vit seulement que les envahisseurs partaient comme ils étaient venus.

Le danger était passé, mais il pouvait reparaître. D'autre part, les Mongols avaient conquis le nord-ouest de la Perse et débouché en Arménie et en Syrie où, refoulant les musulmans, ils avaient montré aux chrétiens quelque bienveillance. Depuis un siècle, le bruit courait en outre, parmi les croisés d'Orient, qu'il existait au fond de l'Asie, dans ces Indes qu'on ne savait plus où placer, un potentat chrétien, souverain magnifique qu'on appelait le Prêtre Jean. Les grands ordres mendiants, dominicain et franciscain, de fondation toute récente, brûlaient d'un zèle apostolique pour la conversion des infidèles. Innocent IV, tout bien pesé, décida en 1245 d'envoyer deux ambassades, une vers l'Arménie et la Perse, l'autre vers la Volga, pour reprocher aux Mongols leurs destructions et leurs massacres et les sommer de se faire chrétiens. Nous connaissons surtout la mission qui partit pour la Volga et que la volonté d'un prince mongol poussa jusqu'au centre de l'Asie, aux portes de la capitale Karakorum, auprès du grand khan en personne. L'envoyé pontifical était un des premiers disciples de saint François, Jean du Plan Carpin, frisant la soixantaine, obèse, et qui dut à son corps défendant courir la poste mongole au galop pendant des semaines, mal couvert et à peine nourri.

Ville étrangement pittoresque que ce Kara-

korum, créé de toutes pièces en pleine steppe. Le second grand khan y avait fait travailler des milliers d'ouvriers musulmans et chinois. Toutes les races et tous les rangs s'y mêlaient en une commune soumission au maître de l'heure, nobles mongols, lettrés chinois, hyperboréens quasi sauvages, vaincus de tous les Etats musulmans, princes slaves devenus vassaux dociles, artisans recherchés et surveillés, prêtres de toutes confessions, aventuriers de tout poil, ribaudes de toute souche. Quelques années après Plan Carpin, Guillaume de Rubrouck, l'envoyé officieux de saint Louis, y trouvait une certaine Pâquette, « de Metz en Lorraine », capturée en Hongrie, et un orfèvre, maître Guillaume Boucher, dont le frère Roger était encore établi à Paris, sur le Grand Pont.

Les Mongols du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle n'avaient comme religion nationale qu'un chamanisme assez lâche et sans fanatisme. Le grand khan Guyuk n'était pas lui-même hostile aux chrétiens; il y en avait dans sa famille, et ses deux premiers successeurs furent fils d'une chrétienne; deux de ses principaux ministres étaient chrétiens. Mais c'étaient des chrétiens nestoriens, relevant d'une confession séparée de Byzance et de Rome depuis huit siècles, chrétiens indigènes rompus à s'accommoder humblement de tous les régimes. La prétention du pape à morigéner le grand khan et à lui dicter sa foi parut naturellement exorbitante. Imaginez un prince d'Asie envoyant alors en Occident un messenger pour prescrire aux rois et au pape de se faire bouddhistes! Guyuk répondit avec hauteur qu'il trouvait le pape bien hardi de se proclamer seul détenteur de la vérité divine, que lui-même avait détruit la Pologne et la Hongrie par la volonté du ciel, et il enjoignit au pape de lui venir rendre hommage en personne, lui et les rois d'Occident, à peine de ruine (1)...

Les missions envoyées par Innocent IV échouèrent donc et, si on tient compte des messages dont elles étaient chargées et du peu de cas que les Mongols faisaient de la vie humaine, le surprenant est plutôt qu'elles soient revenues

(1) Au sujet de cette lettre, voici ce que dit M. Pelliot dans un passage de sa lecture que nous sommes obligés de supprimer : « Nous savions, par le récit que Plan-Carpin a fait de son voyage, qu'il avait rapporté la réponse de Guyuk au pape en deux originaux, l'un mongol, l'autre « sarrazin » et une traduction latine faite sur place tant bien que mal en passant par plusieurs interprètes; mais ces deux originaux étaient considérés comme perdus; on ne connaissait que la traduction latine, en trois textes assez aberrants. Il y a quelques mois, un ami m'apporta la photographie d'un document persan qui lui avait été communiqué du Vatican, en me demandant ce que c'était. Vous comprendrez ma surprise, je dirai même mon émotion. La philologie, pour le philologue, est une manière de religion et on y a le culte des reliques. Ce qu'on m'apportait, c'était l'original « sarrazin » de la réponse de Guyuk à Innocent IV, retrouvé dans une liasse des anciennes archives du château Saint-Ange, avec ce cachet du petit-fils de Gengis-khan qui, au dire de Plan-Carpin, avait été gravé par un artisan russe nommé Cosmas.

l'une et l'autre saines et sauvées. Sans doute les envoyés durent-ils leur salut, au moins pour une part, à leur caractère sacerdotal; les Mongols avaient le respect — et la crainte — de toutes les religions, qui sont, ainsi que le disait le grand khan Mongka à Guillaume de Rubrouck, comme les cinq doigts d'une même main. Mais aussi, et à l'instigation peut-être des chrétiens nestoriens de leur empire, puis des empereurs byzantins, l'idée germait chez les Mongols d'une solidarité que l'existence d'un ennemi commun créait entre eux et les peuples d'Occident. Les Mongols avaient vaincu les princes musulmans du Turkestan russe, de l'Afghanistan, de la Perse orientale et septentrionale, mais le khalife régnait toujours à Bagdad et le sultan mamlouk d'Egypte menaçait sans cesse la Syrie du Nord et l'Arménie. De leur côté, les chrétiens d'Occident vivaient à sauvegarder, bientôt à reconquérir les Lieux Saints. L'union parut surtout désirable quand, le khalifat de Bagdad abattu en 1258, les Mongols vinrent en Syrie au contact direct des troupes du « Soudan » égyptien. Le prince mongol qui régnait alors en Perse, Houlagou, était fils d'une chrétienne, mari d'une chrétienne. Des deux côtés, on s'abandonna aux plus vives espérances. Les missions officieuses se succèdent, les correspondances se multiplient, pas toujours faciles faute d'interprètes. Une lettre d'Abagha, le successeur d'Houlagou, retrouvée il y a quelques semaines au Vatican, nous montre le prince mongol, gendre d'un empereur de Byzance, s'excusant en 1268 d'avoir envoyé l'an passé des lettres en mongol, que nul à Rome n'a pu comprendre, sur ce que son « secrétaire latin » était alors absent. Son secrétaire latin! Quel chemin parcouru en un demi-siècle depuis que le petit chef illettré Temujin, émergé sans ressources de la « forêt noire » de Mongolie, s'était mué en le « tueur du monde » Gengis-khan.

Il ne saurait s'agir d'entrer ici dans le détail de ces négociations, dont le dossier s'est enrichi cette année de plusieurs documents originaux en langue mongole, dignes de prendre rang à côté des deux lettres adressées vers le même temps à Philippe le Bel. Le trait commun en est le vif désir exprimé chaque fois par les Mongols de Perse d'une action concertée avec les armées chrétiennes en Syrie. On tomba d'accord plusieurs fois; toujours au dernier moment, les entreprises avortèrent. C'est qu'au fond, et pas seulement du point de vue philologique, on ne parlait pas la même langue. Les Mongols n'avaient souci que d'un appui militaire pour vaincre les Mamlouks. Mais les chrétiens auraient bien voulu recouvrer les Lieux Saints sans tirer l'épée. Le zèle des croisades était passé; on songeait plutôt à Gênes, à Venise, en Sicile, en France, en Aragon, en

Angleterre, à tirer le meilleur parti des relations commerciales devenues possibles avec l'Orient. Même la chute de Saint-Jean-d'Acres en 1291, qui enlevait aux chrétiens leur dernier point d'appui en Terre sainte, ne put raviver une ardeur bien tombée. Cette même année, deux galères partaient par le détroit de Gibraltar pour tenter d'atteindre les Indes en contournant l'Afrique, deux siècles avant Barthélemy Diaz et Vasco de Gama; et il y avait bien à bord deux franciscains; mais les galères étaient équipées par des commerçants génois, que la soie et les épices touchaient plus au vif que le progrès de la foi.

Du moins devons-nous à ces rapports des Mongols et des papes quelques épisodes bien curieux. Je n'en signalerai qu'un ici. Vers 1260, deux chrétiens nestoriens de langue turque, nés l'un à Pékin, l'autre à quinze jours de Pékin, décidèrent de se rendre en pèlerinage aux Lieux Saints; ce n'était pas une petite affaire. Ils arrivent en Syrie où la domination mongole a remplacé le khalifat de Bagdad. Nos pèlerins ont la pratique des Mongols, si bien que les évêques de Mésopotamie, ayant à élire un patriarche, ne trouvent rien de mieux que de choisir l'un des nouveaux venus, encore qu'il ignore le syriaque, langue liturgique des Nestoriens. Le nouveau patriarche Mâr Yahbalahâ III garda auprès de lui son compagnon né à Pékin, Rabbân Çauma, et celui-ci fut à son tour employé par le khan mongol de Perse dans ses relations avec l'Occident. En 1287, Rabbân Çauma vit le pape à Rome, le roi de France à Paris, le roi d'Angleterre en Gascogne. Et voilà comment, à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, un nestorien turc né à Pékin peut parler de la « grande église » de Saint-Denis où sont les cercueils des rois défunts et où « il y a pour le service funèbre de ces rois cinq cents moines qui mangent et boivent aux frais du roi », ou nous raconter comment, à la Sainte-Chapelle, le roi Philippe en personne le conduisit vers un tabernacle d'or, d'où le roi « tira un reliquaire de cristal dans lequel se trouvait la couronne d'épine placée par les Juifs sur la tête de Notre-Seigneur quand ils le crucifièrent. »

Au début du XIV<sup>e</sup> siècle, l'effort se poursuit, mais déjà intermittent. Les projets de croisades qui s'élaborent alors en Occident ne tiennent pas assez compte de l'affaiblissement progressif des Mongols de Perse, ni surtout des changements apportés par la conversion d'un grand nombre de princes mongols à l'islamisme. La partie militaire qui se jouait à propos des Mamlouks se doublait, en effet, d'une partie religieuse, aux conséquences politiques tout aussi graves. Les Mongols pouvaient rester fétichistes sous leurs tentes de feutre en Mongolie, mais non au milieu des populations de haute culture qu'ils avaient

asservies. En Chine, ils prirent les religions de la Chine. En Occident, la question fut de savoir s'ils se feraient chrétiens ou musulmans. Après quelques hésitations, des baptêmes, après qu'un prince de la Horde d'or fût mort revêtu de l'habit franciscain, les circonstances décidèrent, pour les Mongols de la Perse et ceux de la Russie méridionale, en faveur de l'Islam, matériellement et moralement plus voisin, et dont les adeptes n'étaient pas divisés entre eux comme nestoriens et catholiques. Passé les premières années du XIV<sup>e</sup> siècle, les Mongols, militairement et politiquement, n'attendent plus rien de l'Occident; et, par suite, tous les projets qu'on agite en Italie ou en France sont condamnés d'avance à échouer.

Par contre, l'apotolat strictement religieux, agissant par conversions individuelles sans fins politiques immédiates ou lointaines, continua sans trop d'encombre. Son histoire dans l'Asie antérieure est assez connue, mais il remporta aussi, autour de l'an 1300, un succès marqué dans une région plus lointaine, en Extrême-Orient. Les successeurs de Gengis-khan, attirés par la masse de leurs conquêtes chinoises et renonçant en fait à la Mongolie, s'étaient transportés dans la région de Pékin, puis à Pékin même, dès 1260; c'est là que Marco Polo trouva le grand khan Khoubilai. Or, des rapports, sur lesquels malheureusement trop de documents font défaut, s'étaient établis entre les papes et l'empereur mongol de Pékin. A la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, un missionnaire franciscain, Jean de Monte-Corvino, arriva à Pékin, dont il devint quelques années plus tard le premier archevêque, avec sept suffragants. Cette mission brillante fut sans lendemain, mais, là encore, de curieux témoignages viennent peu à peu à la lumière. Marco Polo parle longuement d'un prince nestorien, le prince Georges, qu'on considérait de son temps comme le descendant du légendaire Prêtre Jean. Les oncles du prince Georges avaient accueilli Mâr Yahbalahâ III et Rabbân Çauma quand ils se rendaient de Pékin vers Jérusalem. Après le départ de Marco Polo, Monte-Corvino ramena le prince Georges du nestorianisme à la confession romaine. Or, j'ai retrouvé dans un recueil chinois un monument considérable, qui est l'inscription funéraire de ce même prince Georges. Et un de nos consuls a vu naguère en Syrie un évangéliste syriaque écrit nommément pour « Sarah, sœur du prince Georges, roi des chrétiens ». Qui de nous n'aimerait à manier ce souvenir tangible d'un personnage si intimement mêlé aux grands voyages et aux grandes missions d'il y a six siècles?

PAUL PELLIOU, de l'Institut.

## Indochine

### L'exportation des riz indochinois en 1921. —

La production et l'exportation du riz constituent la plus importante source de richesse de l'Indochine. Or, cette exportation, qui est en progrès sensible, a atteint en 1921, son maximum avec 1.720.417 tonnes, chiffre supérieur de plus de 100.000 tonnes à celui de 1918 qui était le record précédent. La part de la Cochinchine est de 89,12 %, celle du Tonkin de 10 %, l'Annam n'y a participé que pour 0,61 % et le Cambodge pour 0,27 %. Sur cette quantité, le riz blanc représente 68,6 % ; les brisures 12,4 %, les farines 7,8 %, le paddy 7 %, et le riz cargo 4,2 %.

Parmi les pays qui ont importé le riz d'Indochine, Hongkong tient la tête avec 43,8 % ; les Indes Néerlandaises viennent ensuite avec 21,9 %, la France et ses colonies avec 8,6 %, Singapour (7,3), le Japon (6,2), l'Allemagne (2,2), la Belgique (1,6), l'Angleterre (1,5), la Chine (1,3), l'Amérique (1,1).

Il est à remarquer que la demande des Indes Néerlandaises a augmenté dans de très fortes proportions : près de 370 % ; celle des Philippines est, au contraire, en diminution de 500 %, mais l'absorption en riz de l'Extrême-Orient est telle que le marché n'en a été en rien influencé.

Le riz blanc représente la presque totalité des exportations sur les Indes Néerlandaises, Singapour, le Japon et l'Amérique. La Chine, au contraire, n'importe presque que du paddy ; la France importe une grande quantité de brisures.

L'exportation des riz indochinois en 1921 est d'autant plus remarquable que le prix moyen annuel du riz blanc a passé de 11,66 piastres les 100 kilos en 1920 à 7,76 en 1921.

Il est à signaler que le chiffre d'exportation de riz de la Cochinchine comprend l'exportation de riz du Cambodge par Saïgon, laquelle a été en 1921 d'environ 250.000 tonnes. Le Cambodge (on l'a vu plus haut) n'exporte directement que 0,27 % du total.

**Les grands travaux publics et l'hygiène.** — Le Gouvernement général de l'Indochine, dont on connaît l'action persévérante en vue d'améliorer les conditions d'hygiène de la colonie, vient d'édicter de judicieuses mesures prophylactiques, qui doivent être appliquées sur les chantiers de construction des chemins de fer en Annam.

Les grands travaux exécutés jusqu'ici en Indochine et les grands rassemblements d'hommes auxquels ils ont donné lieu, ont été trop souvent l'occasion de maladies, d'épidémies et de nombreuses pertes de vies humaines, dues à un mauvais recrutement autant qu'aux conditions hygiéniques défectueuses imposés aux travailleurs.

Il a été décidé, en ce qui concerne les travaux

de la ligne de Vinh à Dongha, que tous les coolies, qu'ils soient recrutés par l'administration ou par des entrepreneurs, seront soumis à une visite médicale et licenciés en cas d'inaptitude physique.

Les habitations qui leur seront réservées devront répondre à un type bien déterminé et être surélevées : aucune ne pourra abriter plus de 20 coolies à la fois. Le débroussaillage devra être assuré continuellement sur un rayon de cent mètres au moins autour des habitations. L'alimentation fera l'objet d'une surveillance sérieuse et une ration forte est prévue et minutieusement détaillée.

L'eau d'alimentation, sur les chantiers, sera stérilisée et une quantité suffisante en sera mise à la disposition des travailleurs.

Une paillote d'isolement sera construite pour les malades, et les précautions les plus sérieuses seront prises pour éviter l'extension des épidémies.

**Les élections de Cochinchine.** — Un décret ministériel a récemment apporté une importante modification à la composition du Conseil Colonial de la Cochinchine. Cette innovation, que nous avons commentée dans la chronique de septembre-octobre (p. 347), a eu surtout pour but de réaliser un notable élargissement du corps électoral indigène : le droit de vote a été accordé à tous les Annamites de Cochinchine, susceptibles par leur instruction, leur richesse ou leurs services, de s'intéresser d'une façon efficace à l'administration du pays.

En exécution des dispositions de ce décret, les listes électorales indigènes ont été établies par les soins du Président de la Commission municipale de Saïgon et des chefs de provinces. En voici le détail par catégories d'électeurs :

Propriétaires fonciers.....	4.876
Commerçants et industriels.....	303
Diplômés .....	178
Membres élus des assemblées mixtes.....	223
Fonctionnaires servant depuis cinq ans.....	1.190
Fonctionnaires retraités.....	132
Chefs, sous-chefs de canton, etc.....	13.743
Titulaires de la médaille militaire ou de la croix de guerre.....	177
Total.....	20.822

Il a fallu ensuite déterminer les circonscriptions électorales indigènes. Une commission réunie à cet effet à Saïgon a présenté deux projets. Le premier divisait la Cochinchine en dix circonscriptions, élisant chacune un conseiller au scrutin uninominal ; le second divisait le pays en cinq circonscriptions élisant chacune deux conseillers au scrutin de liste. Ce second projet a été préféré au premier, dont les dix circonscriptions, malgré tous les soins de la commission, étaient par trop inégales : par exemple, la troisième, provinces de Tayninh et de Thudaumot) comptait 1.333 électeurs, tandis que la neu-

vième (provinces de Longxuyen, Chaudoc, Hatien et Rachgia) en avait 2.890.

Les cinq circonscriptions électorales définitivement adoptées sont les suivantes :

1<sup>re</sup> circonscription: Baria, Bienhoa, Thudamot, Giadinh, Poulo-Condore, Tayninh, 4.516 électeurs.

2<sup>e</sup> circonscription : Saïgon-Cholon ville et province, Tanan, Mytho, 4.527 électeurs.

3<sup>e</sup> circonscription: Gocong, Bentré, Travinh, Vinhlong, 4.517 électeurs.

4<sup>e</sup> circonscription: Sadec, Longxuyen, Chaudoc, Hatien, Rachgia, 3.789 électeurs.

5<sup>e</sup> circonscription : Cantho, Soctrang, Baclieu, 3.486 électeurs.

Comme on le voit, les collèges électoraux sont d'importance sensiblement égale; on a tenu compte d'une manière satisfaisante de la situation géographique et des liaisons économiques. Signalons enfin que l'écart numérique entre les trois premières circonscriptions et les deux dernières ne manquera pas de s'atténuer à bref délai par suite du développement économique et du peuplement des provinces de l'Ouest.

Les élections ont eu lieu le 15 octobre dernier. Vingt conseillers devaient être élus, dix par le corps électoral français, au scrutin de liste, en une circonscription unique pour toute la Cochinchine, et dix par le corps électoral indigène, suivant les modalités exposées plus haut. Ce scrutin a donné l'occasion de constater à la fois l'indifférence des électeurs français et l'enthousiasme des électeurs indigènes. La moitié seulement des inscrits français a voté; par contre, il n'y a pour ainsi dire pas eu d'abstention chez les électeurs annamites; 19.400 votes ont été émis. Il apparaît clairement que, si beaucoup de nos compatriotes de Cochinchine sont blasés, les électeurs indigènes sont fiers des droits nouveaux qui leur ont été conférés et sont bien décidés à en faire usage.

Il est intéressant de signaler parmi les élus annamites du premier tour de scrutin, certaines personnalités marquantes, qui ne manqueront pas d'exercer leur influence sur les délibérations du Conseil Colonial:

Le docteur Lê-Quang-Trinh, élu de la circonscription de Sadec, est le promoteur de ce mouvement populaire qui demande l'autonomie intérieure de la Cochinchine, en matière indigène. Il a mené à ce sujet des campagnes qui en ont fait un véritable chef de parti.

M. Nguyen-pham-Long, élu par près de 3.500 voix dans la circonscription de Saïgon, est le directeur de l'*Echo Annamite*, le premier journal indigène de langue française. Il a publié dans ce journal de nombreux articles d'un grand bon sens, à la fois modérés et fiers, dans un style clair et châtié qui n'aurait été déplacé dans aucun grand journal français. Il a récemment fait paraître le premier roman en langue française, écrit par un Annamite. M. Nguyen-pham-Long sera au Conseil Colonial le soutien de cette politique de collaboration franco-annamite qu'il a sans cesse défendue dans ses écrits.

### La Chambre consultative indigène du Tonkin.

— Le 2 octobre, a eu lieu l'ouverture de la session annuelle de la Chambre consultative. M. Monguillot, Résident supérieur, a débuté par exposer aux notables indigènes les travaux accomplis par l'administration du Protectorat et les résultats obtenus pendant l'année écoulée. Voici l'analyse de ce document: on y verra clairement apparaître l'œuvre politique, économique et sociale du Protectorat français.

I. — C'est par la réforme communale que débute l'exposé du Résident supérieur. Cette réforme essentielle a été déjà signalée et commentée par l'*Asie française* (chroniques de novembre 1921, p. 432, et de mai 1922, p. 218); il est intéressant de constater qu'elle s'affirme comme un succès.

La réforme des Conseils administratifs sera presque entièrement accomplie dès la fin de la présente année. C'est là un résultat qu'il importe de souligner; car il est la manifestation évidente de la volonté des habitants des villages de faire régler dorénavant leurs propres affaires par des représentants de leur choix.

D'autre part, les principes qui ont guidé l'administration dans la réforme de l'organisation de la commune devaient avoir leur répercussion sur le mode de désignation des autorités cantonales et communales. L'arrêté du 26 juin 1922 réalise l'harmonie nécessaire entre ces diverses institutions; il élargit le collège électoral, où dorénavant à côté des électeurs de droit, les représentants directs et élus des villages auront place prépondérante, et donne en même temps à l'Administration des garanties plus sérieuses dans le choix de ces différentes autorités.

Dans le même ordre d'idées, les conditions d'élection des conseillers provinciaux et des membres de la Chambre consultative ont été mises d'accord avec les dispositions précédentes.

II. — En matière administrative, une amélioration de la situation du personnel indigène a été réalisée. Des réductions assez importantes, atteignant environ 1/6 de l'effectif, ont été obtenues; et ces économies ont permis d'attribuer aux fonctionnaires de l'administration indigène des indemnités de résidence lorsqu'ils sont envoyés dans la haute région. Par ailleurs, diverses mesures ont été prises pour donner au personnel indigène les mêmes garanties de classement et d'avancement qu'au personnel européen.

D'autre part, le souci d'assurer une meilleure administration de la justice m'a conduit, après la création d'un corps de greffiers indigènes spécialisés, à envisager celle d'un cadre de magistrats indigènes, habilités par une forte culture juridique à remplir le rôle d'assesseurs ou de juges d'instruction auprès des tribunaux du premier degré; ces mandarins judiciaires seront recrutés exclusivement parmi les jeunes Annamites pourvus des diplômes de la licence ou du doctorat en droit, et formeront pour le service judiciaire un cadre latéral analogue à ceux qui ont été créés pour certains autres services techniques. Il n'est point douteux que les garanties dues aux justiciables annamites seront ainsi renforcées et que le fonctionnement de la justice indigène en sera facilité. J'espère que le Gouverneur général voudra bien sanctionner une mesure qui s'inspire du principe de la

séparation nécessaire des pouvoirs administratifs et judiciaires et qui marquera un progrès certain dans l'application régulière de la législation consacrée par les Codes de 1917.

III. — Au point de vue du développement agricole, le Résident supérieur rappelle sa circulaire du 20 décembre 1921 relative à la prophylaxie des maladies du bétail.

Si la mortalité du cheptel a sensiblement diminué au cours de cette année, cela est dû non seulement à l'intervention plus fréquente des traitements par la sérothérapie, mais encore et surtout à ce que les autorités provinciales ont fait un effort très louable pour amener leurs administrés à se conformer aux instructions qui leur étaient transmises. Il importe que, de votre côté, vous usiez de toute votre influence auprès de vos commettants pour leur faire comprendre que les mesures ordonnées à cet égard, de même que celles qui concernent la nouvelle réglementation des abattoirs provinciaux, n'ont pour but que de sauvegarder l'intérêt général; le cheptel constitue pour le paysan annamite un capital précieux dont la protection doit être assurée au prix même de restrictions qui, si elles apportent quelque gêne à la facilité des transactions, n'en sont pas moins rigoureusement indispensables.

Les programmes d'irrigation sont en bonne voie de réalisation: le réseau du Vinh-Yen sera bientôt achevé; quant à celui du Song-Cau, les travaux du barrage et du canal principal viennent d'être mis en adjudication; enfin, les études relatives au casier de Ke-Sat ont été reprises sur de nouvelles bases. L'ensemble de ces travaux intéresse une superficie de plus de 200.000 hectares.

L'expérimentation des méthodes de culture les mieux appropriées se poursuit dans les divers établissements agricoles du Tonkin; les résultats en seront propagés par la création successive de stations de démonstration, dont la première est en cours d'installation à Hai-Duong.

Par ailleurs, les mesures que j'ai prises pour faciliter l'achat à crédit des engrais complémentaires par les villages où fonctionne un budget communal permettront de favoriser l'emploi de matières susceptibles, dans certains cas, d'augmenter en quantité et en qualité le rendement des terres. Si cette tentative réussit, elle pourra servir d'amorce à la création d'une organisation plus complète du crédit agricole.

Enfin, les travaux de reboisement prennent d'année en année plus d'ampleur.

Il importe surtout d'intéresser les populations à ce travail; c'est dans ce but que des primes ont été instituées, qui sont proportionnées aux résultats acquis. Les villages ont ainsi le moyen non seulement de se procurer des ressources immédiates, mais aussi de se constituer un domaine forestier dont l'exploitation ultérieure leur assurera des revenus réguliers.

IV. — Le développement de l'Instruction publique se poursuit peu à peu: l'ouverture d'écoles nouvelles dépend avant tout de l'effectif du personnel qualifié; car la valeur intellectuelle et professionnelle des instituteurs et moniteurs im-

porte plus encore que leur nombre. Or, c'est seulement au 1<sup>er</sup> janvier 1923 que l'École normale d'Hanoi fournira sa première promotion. On compte au Tonkin, cette année-ci, 51 écoles de plein exercice (garçons) et 34 (filles) soit un total de 85, contre 67 en 1921. Le nombre des écoles subventionnées est passé de 80 à 150. Enfin, la population scolaire, qui était de 40.000 enfants en 1920 et de 44.000 en 1921, dépasse cette année 50.000.

Cet effort scolaire ne s'est pas limité à la seule région de population dense du delta. La création de quelques écoles avec internat a permis de commencer l'instruction des enfants des familles notables thô, thai, muong et man, dans la haute région.

V. — Dans le budget du Tonkin, l'Instruction publique compte pour 10 0/0 des dépenses, l'Assistance médicale pour 7 0/0, les Travaux publics pour 17,5 0/0. Ainsi, l'on peut consacrer 2 millions de piastres à l'outillage économique de la colonie, soit un million pour les travaux neufs et un million pour les dépenses d'entretien. Ces crédits sont indépendants de ceux qui sont inscrits au budget général en ce qui concerne particulièrement les travaux d'hydraulique agricole et les routes coloniales.

VI. — L'exercice 1921 s'est terminé avec un excédent de recettes de 325.000 piastres. La caisse de réserve du Tonkin est actuellement à peu près réduite au minimum réglementaire, mais il est nécessaire d'envisager des versements plus importants à partir de l'an prochain.

Dans un pays où les fléaux naturels, inondations, sécheresses, se font sentir aussi souvent et aussi brutalement, il importe que des réserves suffisantes, et que je n'estime pas à moins de 5 à 600.000 piastres puissent être disponibles à toute éventualité. Si nous avons, au cours de ces dernières années, bénéficié de conditions atmosphériques assez clémentes pour qu'il n'en soit résulté aucune catastrophe, nous devons garder le souvenir du passé et nous prémunir pour l'avenir. C'est le but que je cherche à atteindre et j'espère que, par une gestion serrée et prudente des deniers publics, nous pourrions réaliser en peu de temps la garantie dont je vous ai fixé le montant nécessaire.

**La suppression des corvées dans la haute région du Tonkin.** — De toutes les charges publiques, le travail forcé est sans contredit la plus onéreuse et la moins équitable. Malgré la vigilance apportée par les chefs de province à en contrôler l'emploi, la corvée a toujours donné lieu à des abus; elle a toujours constitué pour les populations une charge lourde et souvent vexatoire. Les autorités indigènes subalternes, agents des mandarins, chefs de canton ou de village, n'ont trop souvent apporté qu'une modération et une bienveillance médiocres dans l'accomplissement des ordres reçus; elles n'ont pas hésité, pour atteindre le nombre prescrit de corvéables ou pour d'autres raisons moins avouables, à recruter des adolescents, des vieillards ou des infirmes; dans

tous les cas, leur choix s'est porté exclusivement sur les pauvres.

Les efforts du Protectorat ont tendu constamment à restreindre l'importance des corvées, ainsi que le montrent les textes successifs qui les ont réglementées. C'est ainsi que, fixé primitivement à 48, par circulaire du 28 octobre 1886 de Paul Bert, le nombre des journées de prestations fut ramené par arrêté du 30 juin 1889 à 30, dont 20 obligatoirement rachetables. Le montant du rachat de ces 20 journées fut d'ailleurs incorporé dans le taux fixé pour l'impôt personnel. Deux autres arrêtés de 1901 et de 1904 prescrivirent ensuite le rachat de 5 des 10 journées de corvée qui restaient dues en nature. Enfin, l'arrêté du 9 décembre 1908 autorisa le rachat intégral des 10 journées, au prix de 15 cents l'une.

Ces textes marquent nettement la volonté du Protectorat d'arriver progressivement à la suppression totale des prestations en nature. Cette suppression a été déjà réalisée dans les provinces annamites du Tonkin, c'est-à-dire dans le bas pays. Elle a répondu de la façon la plus évidente au vœu des populations et a constitué un réel progrès. Il suffit pour s'en rendre compte de consulter les délibérations des conseils de notables ou d'interroger les Européens qui sont en relations fréquentes avec les habitants.

Cependant, le régime de la corvée subsistait jusqu'à cette année-ci, sous une forme atténuée, il est vrai, dans les provinces et les territoires militaires du Haut-Tonkin. Le Résident supérieur a estimé qu'aucune raison n'exigeait dans cette région le maintien, même réduit, des corvées; il a donc prescrit leur suppression dans une circulaire adressée aux Résidents de Langson, de Laokay et de Sonla, et aux commandants des territoires militaires de Hagsang et de Laïchau.

Sans doute, dit la circulaire, il est commode, pour les autorités provinciales, d'avoir à leur disposition une main-d'œuvre assurée, encore que de rendement médiocre, comme l'est toujours la main-d'œuvre non rémunérée, pour l'exécution des travaux qu'elles ont décidé d'entreprendre dans l'intérêt de leurs administrés. Mais comme il s'agit de travaux de faible importance et surtout de travaux d'entretien, il est possible de les exécuter dans des conditions moins pénibles pour les habitants, mieux acceptées d'eux et aussi plus conformes à l'esprit libéral de notre politique indigène.

Il importe d'abord que les autorités subordonnées (délégués, chefs de poste, etc...) ne puissent entreprendre de travaux neufs que suivant un programme établi à l'avance, délibéré par les représentants de la population et approuvé par moi-même, afin d'éviter de voir par exemple des routes commencées, modifiées puis abandonnées suivant les mutations de ceux qui ont charge de les exécuter. Il ne faut pas que ces travaux soient un moyen d'utiliser les prestations.

Ainsi l'on n'assistera plus à ce spectacle fâcheux d'une route commencée par un fonctionnaire, modifiée par un autre, puis abandonnée par un troisième, au gré des fantaisies de chacun. Tous les voyageurs qui ont franchi le col de la

Porte d'Annam n'ont pas manqué d'observer une tranchée ouverte à flanc de coteau sur le versant Sud et des remblais que la brousse envahissante n'a pas encore complètement recouverts. Ces travaux considérables sont l'œuvre d'un Résident plus remarquable par son zèle que par sa compétence; ils ont dû être abandonnés. Des dizaines de milliers de journées de corvée y ont été consacrées en pure perte.

La circulaire du Résident supérieur recommande aussi de consulter les habitants et de leur demander leur avis sur l'opportunité des travaux projetés. Cette prescription est opportune. Il est certain que, lorsque les travaux répondent à leurs intérêts immédiats, les villages ne se refusent jamais à les exécuter dans des conditions avantageuses pour les finances publiques.

Quant aux travaux d'entretien, le principe de la rétribution forfaitaire semble tout naturellement indiqué. C'est ainsi que dans une province de la Haute-Région, où les corvées ont été entièrement supprimées, tout le réseau routier est entretenu par les villages. La tâche de chacun d'eux est fixée par les chefs de poste, les habitants y travaillent quand ils ne sont pas occupés à leurs champs; le travail fini est vérifié par le tri-châu, le chef de poste et l'agent des Travaux publics: s'il remplit les conditions fixées, une somme forfaitaire de  $x$  piastres (généralement de 5 à 10) par kilomètre, suivant les difficultés d'exécution est payée au ly-truong assisté de plusieurs notables.

.....  
En principe, tout travail doit être rémunéré; c'est une condition essentielle d'abord pour qu'il soit ordonné à bon escient et ensuite bien exécuté.

C'est donc le but qu'il faut chercher à atteindre le plus rapidement possible, là où l'oubli des textes et des instructions précédentes a maintenu un état de choses que l'intérêt général, bien entendu, ne justifie aucunement.

L'importance sociale et politique de cette réforme est considérable. Elle sera accueillie par les populations du Haut-Tonkin aussi favorablement qu'elle l'a été par les habitants du delta. Toutefois, il faut ajouter que le portage (qui exige tant de journées de corvée dans les provinces montagneuses), disparaîtrait facilement si les routes carrossables étaient moins rares, si surtout les habitants disposaient d'animaux de bât ou de trait en nombre suffisant. Il y a donc lieu de les encourager à se livrer à l'élevage et à développer les races chevaline et bovine.

Une expérience récente a montré de quelle façon le problème peut être résolu. Le Résident de la province de Sonla a entrepris de remplacer dans sa province le portage traditionnel par le transport par voiturettes attelées de chevaux. Une voiturette, circulant sur un sentier très accidenté, a pu transporter un poids de 150 kilogrammes, c'est-à-dire la charge moyenne de sept coolies porteurs. Si ce mode de transport pouvait être généralisé, il permettrait non seulement d'épargner à la population un mode de travail qui lui répugne vivement, mais encore de réaliser une économie notable.



**L'œuvre scolaire dans la haute région du Tonkin.** — Les régions montagneuses du Tonkin ont toujours été en retard sur le Delta au point de vue de la diffusion de l'instruction. La très faible densité et l'extrême dissémination de la population sont un obstacle réel à l'extension de l'enseignement primaire et à la fréquentation scolaire. De là résultent, entre autres conséquences fâcheuses, les difficultés que rencontre le Protectorat pour pourvoir la haute région du personnel indigène, interprètes, secrétaires, instituteurs et même mandarins, nécessaires à la bonne marche de l'administration. Le recrutement de fonctionnaires autochtones a été jusqu'à présent d'une exceptionnelle difficulté.

On a donc eu recours à des fonctionnaires annamites. Mais ce système n'est pas sans présenter de nombreux inconvénients. Bien rares sont les Annamites qui connaissent les langues man ou thô et qui consentent à s'installer dans la haute région. En outre la répugnance bien connue des habitants du delta pour les régions montagneuses les amène assez vite à demander leur retour dans le bas pays.

Par ailleurs, on ne saurait songer, au point de vue politique, à *annamitiser* les populations montagnardes. C'est dans leur propre milieu que leur évolution doit être dirigée; il y a un intérêt politique manifeste à les faire progresser sous la tutelle protectrice de la France, sans l'intermédiaire d'un autre élément ethnique indochinois.

A cet égard, le Résident supérieur au Tonkin a pris une initiative très intéressante, et susceptible d'avoir les plus heureuses conséquences.

Depuis le mois d'octobre 1921, une école primaire pourvue d'un internat fonctionne à Bac-kan; de jeunes Man et Thô, choisis parmi les enfants des familles notables de la province, y ont été admis. Ces jeunes gens seront instruits à Bac-kan même jusqu'au certificat d'études. Ensuite, ils seront envoyés à Hanoï, au Collège du Protectorat, où le Résident supérieur se propose de créer une section spéciale pour les élèves originaires de la haute région, afin qu'ils ne se sentent pas trop dépaysés. Leurs études terminées, ils seront renvoyés dans les régions Man et Thô, afin d'y servir comme moniteurs, instituteurs, interprètes, secrétaires, infirmiers, etc..

Le Résident supérieur a décidé la création d'un internat du même genre à Sonla pour les populations thaï; cet internat s'ouvrira en octobre prochain. Il est également question d'en créer un troisième soit à Caolang, soit à Langson pour faciliter le recrutement du personnel nécessaire aux provinces du nord.

Ainsi se trouvera résolu un problème qui est devenu urgent, car le développement social et économique des races montagnardes ne sera possible que quand les institutions administratives, les écoles et l'assistance médicale pourront fonctionner avec des éléments stables pris parmi les habitants de la haute région.

## Levant

**La Conférence de Lausanne.** — Comme on l'a vu dans le numéro de novembre (p. 422-423), la Conférence de Lausanne a commencé, non pas le lundi 13 novembre, mais simplement le lundi 20 novembre, après échange de vues entre les deux présidents du conseil français et italien et lord Curzon. Tandis que l'Angleterre était représentée à Lausanne par son ministre des affaires étrangères, assisté de sir Horace Rumbold, c'est M. Barrère, qui, assisté de M. Bompard, y parlait au nom de la France, et le marquis Garroni, pour l'Italie. Ismet pacha était le chef de la délégation turque, et M. Venizelos était le porte-parole de la Grèce. On se rappelle enfin que différentes nations intéressées au règlement des affaires du Levant, les Yougoslaves, les Roumains, les Bulgares, avaient envoyé à Lausanne des représentants. De leur côté, les minorités qui attendent toujours la réalisation des promesses qui leur furent faites — les Arméniens, les Assyro-Chaldéens — n'avaient pas manqué d'y envoyer des délégués chargés de faire entendre leur voix et d'exposer leurs revendications. Dès le premier jour, par conséquent, étant donné le nombre et la gravité des questions à régler, la Conférence de Lausanne s'est annoncée comme devant être une conférence de longue durée; les événements n'ont pas démenti ce pronostic. On y a cependant déjà beaucoup travaillé; mais c'est un tel problème, si complexe et si délicat, que celui de la reconstitution politique et économique du Levant! Aussi, comprend-on que, non seulement le Japon, et la Belgique, et la Pologne, mais encore les Etats-Unis, y aient envoyé leurs délégués; ces derniers, venus d'abord à Lausanne en simples « observateurs », n'ont pas tardé à recevoir, de leur gouvernement même, le titre de « représentant officiels », ce qui atteste bien l'intérêt porté par la Maison Blanche aux négociations de Lausanne.

Nous avons d'abord pensé reproduire ici la suite des communiqués officiels de la Conférence, dans leur ordre chronologique; mais il nous a paru préférable de donner un aperçu systématique des travaux de la réunion au cours des premières semaines.

I. Après la séance d'inauguration, ouverte par M. Haab, le 20 novembre, séance dans laquelle lord Curzon et Ismet pacha assurèrent l'un et l'autre leur bonne volonté et de leur désir de voir se rétablir à Lausanne la paix du monde, ce fut l'organisation même de la Conférence et son règlement qu'arrêtèrent naturellement les délégués. Ils le firent très rapidement, si bien que, dès le mercredi 22 novembre, le travail préparatoire put commencer dans les différentes commissions dont la création avait été décidée la veille.

Celles-ci étaient au nombre de trois. L'une fut

chargée de l'étude des questions territoriales, politiques et militaires; à la seconde furent dévolues les questions juridiques, le statut des étrangers et la protection des minorités, tandis que la troisième fut compétente pour les questions économiques et financières. Très vite, plusieurs sous-commissions furent créées pour l'étude de questions bien déterminées, et avec mission de préparer sur ces mêmes points le travail des commissions dont elles étaient respectivement des émanations. Ce système fonctionna dès la première semaine de la Conférence, lorsqu'il s'agit de déterminer les frontières européennes de la Turquie. Alors fut constituée, sous la présidence du général Weygand, pour l'examen approfondi de la question de l'accès économique de la Bulgarie à la mer Egée, une sous-commission qui présenta ensuite un rapport à la commission dont elle relevait; et c'est en s'appuyant sur les arguments et les points énoncés dans ce rapport, que la commission territoriale et militaire, présidée par lord Curzon, prit ensuite une décision.

II. De ce qu'on vient de dire, il ressort que la commission territoriale et militaire a commencé ses travaux sans perdre un instant. Dès le 22 novembre, elle s'est réunie pour commencer l'examen de la question primordiale des frontières européennes de la Turquie. Tant que les bases d'un accord sur ce sujet si délicat n'auraient pas été arrêtées, comment les autres questions eussent-elles pu être utilement abordées? Il fallait donc, de toute nécessité, débiter par celle-là.

Aussitôt posée, la question s'est révélée singulièrement difficile, et une très importante divergence de vues a paru en pleine clarté. Tandis, en effet, que les Turcs réclament le retour à leurs frontières de 1913, autrement dit la restitution de la Thrace orientale à leur pays — y compris le faubourg d'Andrinople, appelé Karagatch, sur la rive droite de la Maritza, où se trouve la gare du chemin de fer — et l'organisation d'un plébiscite pour fixer le sort de la Thrace occidentale, Grecs, Yougoslaves et Roumains, ne veulent pas entendre parler de la remise en question du sort de la Thrace occidentale. Pour eux, les vainqueurs des deux guerres balkaniques de 1913, les stipulations du traité de Londres du 30 mai sont acquises, et le seul retour possible est le retour aux frontières de la Turquie en 1915; ils acceptent toutefois le principe d'un débouché économique de la Bulgarie sur la mer Egée, conformément aux promesses faites naguère à la Turquie.

Du moins, à la suite de l'étude faite par la sous-commission, dont il a été parlé plus haut, deux points ont-ils paru acquis: l'attribution à la Bulgarie, comme débouché sur la mer Egée, du port de Dédéagatch, devenu port franc, et placé sous la surveillance d'une haute commission de contrôle, ainsi que le préconisait l'Entente; l'établissement d'un couloir démilitarisé ou neutralisé de 60 kilomètres, le long de la frontière turque, non pas seulement entre la frontière méridionale de la Bulgarie jusqu'à la mer de l'Archipel, mais depuis celle-ci jusqu'à la mer Noire.

Confiant au temps et à des négociations ulté-

rieures, comme aussi à l'étude d'autres questions non moins délicates, le soin de calmer les esprits surexcités (on avait pu croire un moment à la reconstitution du bloc balkanique de 1913), la commission territoriale a laissé en suspens la solution définitive de la question de la Thrace occidentale. Elle a donc passé, dès le 28 novembre, à l'étude de la question beaucoup moins grave, estimait-on, des îles de la Mer Egée.

La Conférence de Lausanne ne pensait d'abord devoir s'occuper que de quelques-unes de ces îles, non pas même du groupe sud-oriental des Sporades, connu maintenant sous le nom de *Dodécannèse*, mais simplement des terres insulaires les plus orientales, Lemnos, Mytilène ou Lesbos, Chio, Samos et Nikaria, qui sont à proximité des rivages de l'Asie-Mineure. La Turquie semblait n'en demander ni la rétrocession par la Grèce — car la population en est hellénique en majorité — ni même l'autonomie, mais simplement la démilitarisation. Bientôt, toutefois, le problème a paru beaucoup plus complexe qu'on ne l'avait cru d'abord. Les mesures préconisées par le général Weygand au nom de la sous-commission militaire qu'il préside, n'ont pas paru suffisantes aux Turcs; ceux-ci sont désireux, en effet, d'empêcher les Grecs de transformer les îles sus-nommées en bases d'opérations militaires. En outre, la disjonction de Lemnos d'avec les quatre terres plus méridionales a conduit Ismet pacha à soulever la question des îles de Tenedos, Lemnos, Imbros et Samothrace, situées à proximité des Dardanelles, et placées avec raison par le traité de Sèvres, dans la « zone des Détroits ». Non content d'en demander la démilitarisation complète, le chef de la délégation turque a réclamé le retour de ces quatre îles à la Turquie et l'autonomie pour Mytilène, Chio, Samos et Nikaria.

Cette fois encore, la commission territoriale et militaire n'a pas tranché la question. Elle a réservé pour une discussion ultérieure l'examen de l'attribution de la souveraineté sur les deux îles les plus proches de l'entrée sud des Dardanelles, Imbros et Tenedos, non résolue en 1913. Elle a, d'autre part, renvoyé au moment où viendrait en discussion le problème des Détroits, celui des îles qui en sont situées à proximité. Ainsi, pas plus que la question des frontières européennes auparavant, celle des îles de la Mer Egée n'a pu être résolue au cours de la seconde semaine de la Conférence.

Autrement grave était la question des frontières asiatiques de la Turquie. Ici, avant même que le sujet fût venu en discussion devant la première commission, présidée par lord Curzon, un grave incident s'était produit. L'ambassadeur américain, M. Child, ambassadeur des Etats-Unis à Rome, avait fait entendre, le 25 novembre, de sérieuses déclarations au sujet de tous les traités antérieurs concernant la Turquie d'Asie et énoncé le désir de son gouvernement « de protéger les droits et assurer le principe de la porte ouverte ». En présence de l'émoi causé par cette déclaration et de l'impossibilité qu'elle avait fait naître d'aborder avec calme la question des frontières

orientales de la Turquie, les représentants des Puissances alliées se demandèrent s'il ne convenait pas d'ajourner pour un temps la Conférence; puis, le désir de la paix l'emportant sur toute autre considération, ils résolurent de continuer leurs travaux par l'étude de la question des Détroits.

Celle-ci a été abordée le lundi 4 décembre et a fourni à M. Tchitchérine, le chef de la délégation russe, l'occasion d'exposer les vues du gouvernement des Soviets sur ce sujet important. Fermeture, en tout temps, des Détroits à tous engins militaires, navals ou aériens, sauf à ceux des Turcs, voilà ce qu'a demandé M. Tchitchérine, lequel s'est montré beaucoup plus ouvert qu'Ismet pacha. Pour celui-ci, en effet, la Turquie est maîtresse des Détroits, dès lors, le représentant de la Turquie doit connaître le point de vue de chacun avant d'exposer celui de son pays. Pour ne pas entraver le succès des négociations, les Alliés ont alors, après entente, élaboré leur projet relatif au régime des Détroits et en ont fait connaître le texte à la première commission. Ce projet, dont on trouvera le texte dans notre prochain numéro, a entraîné le dépôt d'un contre-projet turc et de longues conversations entre les experts militaires et navals des Alliés et des Turcs. Finalement, l'accord s'est fait sur la plupart des points du projet primitif interallié; sur aucun article fondamental, les propositions des grandes puissances n'avait subi de modification sérieuse, le 25 décembre, lorsque la Conférence s'ajourna pour quelques jours; mais la question n'avait pas encore reçu, officiellement, de solution, les Turcs ne voulant pas de la commission internationale que les Alliés ont proposé d'instituer pour garantir la liberté du passage des Détroits et leur démilitarisation.

Tandis que les sous-commissions travaillaient à établir le régime des Détroits, la commission territoriale et militaire abordait l'examen d'autres questions des plus délicates, celles des minorités et de Mossoul; elle ne faisait d'ailleurs qu'y toucher, mais de façon suffisante pour constater aussitôt de très importantes divergences. Comment l'étude en a été reprise au retour du court congé que s'est donné la Conférence à l'occasion des fêtes de Noël, nous l'indiquerons dans notre premier numéro de l'année 1923.

III. Mieux vaut noter ici, très succinctement, que les deux autres commissions constituées dès le lendemain de l'inauguration de la Conférence, avaient assez vite commencé leurs travaux.

La commission économique et financière, que préside M. Barrère, a, dès le 27 novembre, adopté un programme de travail, du moins à propos des questions économiques, puis, tôt après, elle a commencé l'étude des questions financières, en particulier celle de la Dette ottomane. Sur aucun point, les divergences entre Ismet pacha et les Alliés n'ont, dès l'abord, paru inconciliables, sauf toutefois, sur la question des dommages causés par la guerre aux Sociétés installées en Turquie, les délégués ottomans expliquant que ces Sociétés,

si elles emploient des capitaux étrangers, ressortissent du *seul* Etat turc et que, par suite, ce dernier a seul compétence pour assumer sa part de responsabilité en la matière. Quant à la question de la Dette ottomane, si elle s'est assez vite présentée de façon défavorable par suite de l'intransigeance des Turcs, elle a réalisé quelques progrès à la fin de la première période des négociations; le 21 décembre, a été adopté le principe de sa répartition entre la Grèce, la Yougoslavie, la Bulgarie, l'Albanie, la Syrie, la Palestine, la Mésopotamie, le Hedjaz et le Yémen. Enfin, le régime des ports et des chemins de fer, transits et communications avait été réglé auparavant (dès le 8 décembre) et les bases d'un accord douanier acceptable pour toutes les puissances avait été jetées dès le 20 décembre.

Ainsi, la troisième Commission a obtenu, sur différents points, des résultats vraiment appréciables.

IV. Quant à la deuxième Commission, celle des questions juridiques, dont le marquis Garroni dirige les débats, elle n'a inauguré ses travaux que le 2 décembre, par l'examen de cette question des Capitulations, dont il est inutile de souligner ici l'intérêt de tout premier ordre. Aussitôt, la divergence complète de vues qui existe à ce propos entre les Alliés et les Turcs Ottomans, a été mise en pleine lumière par les déclarations d'Ismet pacha, qu'a confirmées peu après le refus du gouvernement d'Angora d'admettre désormais l'existence des Capitulations, que la Sublime-Porte avait abolies dès l'entrée de la Turquie dans la Grande Guerre. Malgré les conseils de prudence donnés par les représentants du Japon à la délégation ottomane, aucun terrain d'entente n'avait encore été trouvé sur ce point, à la veille de Noël, non plus qu'au sujet de l'échange des populations civiles, autre question sur laquelle, dès le premier jour, le désaccord avait paru complet entre les négociateurs de Lausanne.

V. En définitive, et malgré beaucoup de travail et d'efforts de conciliation, et même malgré différentes concessions mutuelles, on peut dire que les cinq premières semaines de négociations n'ont pas produit de résultats vraiment satisfaisants. Aussi, a-t-on dû renoncer à rédiger les préliminaires de paix qu'on avait songé un moment à proposer assez vite à la signature des parties, et à rédiger dans la seule langue française. Mais du moins, a-t-on pris contact, causé, commencé d'étudier les questions les plus litigieuses. Si, trop souvent, les adversaires ont couché sur leurs positions respectives, des espérances (assez maigres, certes, mais néanmoins sérieuses) ont pu commencer de naître; elles amènent à penser que les négociateurs de Lausanne finiront par aboutir à un règlement satisfaisant des affaires si complexes et si compliquées du Levant.

#### **Le gouvernement d'Angora et les Capitulations.**

— On a vu plus haut quelle intransigeance ont montré Ismet pacha et ses collaborateurs lorsque

la Conférence de Lausanne a commencé d'étudier, en commission, la question des Capitulations. Les représentants turcs déclarent que jamais l'Assemblée Nationale n'acceptera le maintien de l'ancien régime.

De fait, au début de décembre, à la suite d'une intervention des gouvernements alliés au sujet d'une question de police locale à Smyrne, le président du Conseil, ministre des Affaires étrangères *par intérim*, Reouf bey, a répondu aux Hauts-Commissaires alliés par une note dans laquelle il explique que, « si les anciennes Capitulations sont considérées comme des contrats bilatéraux liant les deux parties, le gouvernement de la Grande Assemblée nationale ne peut pas se considérer comme lié à ce contrat qui constitue une grande erreur historique. » Il a ajouté que ledit gouvernement avait « décidé d'organiser ses relations avec tous les Etats d'après les règles du droit international public », et que, partout, cette décision avait été appliquée... C'était, de ce chef même, indiquer que le gouvernement d'Angora ne reconnaissait plus l'existence des Capitulations.

**Les crédits pour l'armée du Levant au Parlement français.** — Après avoir reproduit, dans son numéro de novembre (p. 399-420) les longues discussions qu'ont provoquées, en octobre et en novembre dernier, les affaires du Levant à la Chambre des Députés, *l'Asie française* se doit de faire connaître aujourd'hui les débats, beaucoup plus brefs qu'a fait naître le 27 octobre dernier, au Sénat d'abord, puis à la Chambre des Députés, la discussion d'un projet de loi portant ouverture d'un crédit destiné à l'entretien des effectifs de l'armée du Levant.

Dans la discussion générale, la parole a d'abord été donnée au rapporteur du projet de loi, M. Albert Lebrun, qui s'est exprimé en ces termes :

M. ALBERT LEBRUN, rapporteur. — Messieurs, vous vous rappelez que, dans la séance du 30 juin dernier, vous avez voté les crédits nécessaires à l'entretien des effectifs de l'armée du Levant pour les quatre mois de juillet, août, septembre et octobre.

A la vérité, le Gouvernement avait bien demandé des crédits pour les six mois du second semestre, mais le Parlement, désireux de garder un certain contrôle sur notre politique des effectifs du Levant, n'avait voté que les crédits relatifs aux quatre premiers mois.

Après des débats dont vous n'avez pas perdu le souvenir, ils furent fixés à 100 millions et c'est dans ces conditions que vous êtes appelés à examiner aujourd'hui une demande de crédits pour les deux mois de novembre et de décembre.

Le projet de loi présenté par le Gouvernement, il y a quelques jours, comportait un chiffre de 33.500.000 fr. Après une étude plus serrée des besoins, notamment en ce qui concerne l'alimentation de la troupe et les dépenses des transports, il a été possible d'abaisser les crédits à 23.556.000 fr. : c'est le chiffre qui a été voté par la Chambre des députés.

Au moment où vous êtes appelés à l'examiner à votre tour, je suis bien certain qu'une double préoccupation

vous vient à l'esprit. Vous vous demandez, d'abord, ce que devient, à l'heure où nous parlons, la question des effectifs, s'ils ont été réduits, et dans quelle mesure. Et, par ailleurs, vous rappelant les débats un peu animés qui eurent lieu ici en juin et que j'évoquais d'un mot tout à l'heure, les irrégularités, les abus signalés à cette tribune, les promesses de M. le Président du Conseil et de M. le Ministre de la Guerre, tout naturellement, vous vous demandez aussi ce qu'il en est advenu, si les réformes qui vous avaient été promises ont été réellement effectuées et dans quelle mesure.

En ce qui concerne les effectifs, il y avait, au 1<sup>er</sup> janvier 1922, à peu près 70.000 hommes à l'armée du Levant. Ce nombre était réduit à 35.000 au 1<sup>er</sup> juillet, soit environ la moitié. A l'heure présente, il est de 31.500 hommes et c'est sur ce chiffre que le projet de budget que j'indiquais tout à l'heure a été établi.

Mais, en cours de discussion devant la Commission des Finances de la Chambre, le Gouvernement a accédé à l'idée de procéder encore à une réduction, à un rapatriement portant sur 5.000 hommes d'ici au 1<sup>er</sup> janvier 1923; de telle sorte que l'effectif de l'armée du Levant se trouvera, à cette époque, réduit à 26.500 hommes, dont 20.000 de troupes métropolitaines ou coloniales et 6.500 auxiliaires syriens.

De 70.000 à 26.500, voilà les chiffres qui permettent de mesurer la réduction qui aura été faite, au cours de l'année 1922, sur les effectifs du Levant.

Au sujet des réformes à accomplir dans l'administration de l'armée, vous vous rappelez qu'elles se trouvaient indiquées dans une série de rapports établis par une mission qui avait travaillé là-bas à la fin de 1921 et au début de 1922. Si j'indique que l'homme qui était à la tête de cette mission, M. le contrôleur général Claerebout, se trouve être en ce moment directeur du contrôle au Ministère de la Guerre, j'aurai montré par là même combien il fut naturel que cette mission donnât, depuis qu'il est à ce poste, tous les résultats qu'on en attendait. (*Très bien!*)

Au point de vue général, d'abord, il y avait une grande lacune. On vivait là-bas sous le régime dit des « autorisations de dépenses », autorisations données très largement, sans un souci suffisant des crédits délégués. Maintenant, c'est le régime de l'intérieur : aucune dépense ne peut plus être mandatée, réserve faite du domaine des réquisitions, sans un crédit préalablement délégué et dans la mesure des disponibilités que présente ce crédit. Pour que cette règle soit appliquée, un bureau financier a été organisé auprès du haut commissaire commandant en chef, qui remplit ou, si vous voulez, qui remplira, car sa marche n'est pas encore peut-être tout à fait au point (*Très bien! très bien!*), l'office du contrôle des dépenses engagées dans nos ministères, et qui aura pour objet très précis de ne laisser accomplir des dépenses, comme je le disais, que dans la mesure des crédits délégués. (*Nouvelles marques d'approbation.*)

On avait, en outre, apporté ici, avec raison, un certain nombre de faits particuliers dont il me faut bien dire un mot pour répondre, je le pense, à vos désirs.

L'honorable rapporteur général avait notamment signalé la bonification, pour perte au change, qui avait pu être justifiée au début, lorsque la livre égyptienne avait cours en Syrie, mais qui ne l'était plus après le remplacement de celle-ci par la livre syrienne. Un décret récent a supprimé cet abus et je peux même dire, en baissant un peu la voix, que ce décret a paru hier au *Journal officiel*; je pense que c'est un hommage discret rendu à la vigilance du Sénat. (*Très bien! très bien! et sourires.*)

L'indemnité pour usure d'effets, dont vous aviez parlé aussi, est également supprimée. Les frais de déplacement ont été ramenés à des maxima que les commandants de

territoire n'ont pas le droit de dépasser, au lieu d'être aléatoires comme dans le passé. Bien entendu, ces frais de déplacement perdent, eux aussi, le bénéfice de la bonification pour perte au change.

Enfin, vous avez parlé, Monsieur le rapporteur général, du service des automobiles. Le nombre des véhicules de toute nature, camions et autres, qui étaient, à l'heure où nous parlions, de 950, est réduit à 500, dont 400 en service et 100 en réserve. Sur ce chiffre d'ensemble, les 160 voitures de tourisme, sur lesquelles vous portiez avec raison votre attention, sont réduites à 90.

M. HENRY BÉRENGER, rapporteur général de la commission des Finances. — Très bien! nous en prenons acte.

M. LE RAPPORTEUR. — L'honorable M. Victor Bérard avait, de son côté, apporté une longue liste d'irrégularités; je ne les reprendrai pas toutes les unes après les autres; mais il en est quelques-unes importantes qu'il faut marquer au passage.

Les majorations de solde n° 1 et n° 2, les décrets dont je parlais tout à l'heure les ont également supprimées. Les dépenses d'achat d'un terrain à Beyrouth, pour la construction d'une résidence, et celles engagées pour les travaux exécutés au magasin central des coopératives, ont été remboursées au budget du ministère de la guerre. L'idée a été écartée de la construction d'un hôpital nouveau à Alep, comme d'ailleurs de toutes constructions permanentes, pour l'exercice 1923; l'hôpital du camp de paix à Alexandrette a été cédé à l'administration civile. La comptabilité matières, d'une façon générale, a été réorganisée, notamment pour les essences, et les effets s'en sont déjà fait sentir; en ce qui concerne le chemin de fer de Damas-Hamah et prolongements qui, vous le savez, forme l'épine dorsale de la Syrie au point de vue transports, la convention de 1919, en vertu de laquelle il était exploité, a pris fin en juin dernier; une mission d'experts et de comptables est en ce moment sur place pour l'apurement et la liquidation des comptes et déjà la compagnie a rapporté à la régie une somme importante, résultat de cette comptabilité étrange que vous avez signalée, mon cher collègue, tantôt en francs papier et tantôt en francs or et qui donnait lieu à un agio important; enfin, le poste de télégraphie sans fil de Djedeidé a été utilisé au maximum pour réduire d'autant les versements que nous faisions antérieurement à la Société des câbles de l'Eastern Company.

Il n'est pas douteux, Messieurs, au vu de ces quelques indications, que je ne veux pas développer davantage, qu'un grand effort ait été accompli pour faire disparaître des habitudes, des laissez-aller de guerre qui pouvaient, dans une certaine mesure, s'excuser au début de l'occupation, à l'époque où nos troupes avaient à faire face à des opérations pénibles, difficiles, dangereuses, qu'elles poursuivaient avec une vaillance à laquelle le Sénat tout entier a rendu hommage. (Très bien! très bien!), mais qui deviendraient inadmissibles dans la période de calme relatif où nous vivons actuellement.

Au nom de la Commission des Finances, je me tourne donc vers vous, Monsieur le Ministre de la Guerre, pour vous demander, avec toute la confiance que nous vous donnons et en accord avec le grand soldat qui représente là-bas la France avec tant d'autorité, de poursuivre cette œuvre de façon qu'un terme soit mis à tous les abus signalés dans les rapports de la mission.

Votre commission, Messieurs, a donc été saisie du projet de loi comportant l'ouverture au ministre de la guerre d'un crédit de 23.556.000 fr. Dans une réunion tenue hier, l'honorable rapporteur général, M. Henry Bérenger, qui se flatte, et avec raison, d'être un procureur général requérant au nom des contribuables...

M. VICTOR BÉRARD. — Il a parfaitement raison!

M. LE RAPPORTEUR. — ... qui porte à l'examen de toutes

les questions financières une certaine virulence — qu'il me permette ce mot...

M. LE RAPPORTEUR GÉNÉRAL. — Je l'accepte.

M. LE RAPPORTEUR. — ... a procédé à l'étude des divers articles dont se compose le chapitre unique E. 26 — car, ne l'oublions pas, nous sommes en présence d'un chapitre unique, important, décomposé en articles divers, entre lesquels les services peuvent se mouvoir...

M. MILLIÈS-LACROIX, président de la Commission des Finances. — Les choses seront changées à partir de 1923.

M. LE RAPPORTEUR. — Nous avons, en effet, demandé qu'à partir de 1923 le budget de l'armée du Levant se présentât comme celui du Maroc, c'est-à-dire en quinze ou vingt chapitres, qui nous permettent d'en suivre de plus près l'exécution.

Ayant donc porté son étude sur les divers articles du chapitre, l'honorable rapporteur général a proposé un certain nombre de réductions, savoir: article 1<sup>er</sup>, solde: 1.114.700 fr.; article 2, frais de déplacement: 70.000 fr.; article 7, chauffage et éclairage: 760.000 fr.; article 8, habillement et campement: 834.000 fr.; article 9, couchage et ameublement: 29.160 fr.; enfin, frais de rapatriement: 250.000 fr., soit une diminution totale de 3 millions 057.860 francs.

Aujourd'hui, la Commission a entendu M. le Ministre de la Guerre. Il nous a exposé qu'il ne croyait pas pouvoir y suffire avec l'ensemble du chapitre tel qu'il se présenterait, si nous lui faisons subir la réduction proposée. La Commission a délibéré à nouveau et, à la majorité, elle a décidé de s'en tenir aux chiffres adoptés hier et que vous avez pu lire ce matin dans mon rapport paru au *Journal officiel*.

Il me faut indiquer, Messieurs, que la Chambre a proposé de diviser en deux le chapitre E 26: le chapitre E 26, entretien de l'armée du Levant, et le chapitre E 26 bis, évacuation des troupes de l'armée du Levant, pour bien marquer ainsi sa volonté très nette de voir effectuer ce rapatriement avant le 1<sup>er</sup> janvier 1923.

Comme les observations de M. le Ministre de la Guerre avaient porté surtout sur cette opération de rapatriement, sur le fait que peut-être la Commission des Finances, dans les réductions qu'elle avait proposées et que j'ai résumées en quelques chiffres tout à l'heure, n'avait pas suffisamment tenu compte de l'augmentation des dépenses devant résulter du rapatriement projeté, je crois pouvoir, au nom de la Commission, me tourner vers M. le Ministre de la Guerre et lui dire que, s'il se trouvait gêné pour effectuer l'opération du rapatriement dans les limites de crédit que va fixer le vote, la Commission des Finances serait toute disposée à accueillir les demandes de crédits supplémentaires qui seraient présentées à cet effet. (Très bien! très bien!)

Je crois que, dans ces conditions, Monsieur le Ministre, nous pourrions nous mettre d'accord, ce qui permettrait au Sénat de voter sans de trop longs débats les crédits que nous proposons.

Je termine par un coup d'œil d'ensemble, qui n'est pas indifférent. Voulez-vous, pour voir bien clair, que je mette sous vos yeux, par trimestre, les chiffres représentant les dépenses de l'armée du Levant au cours de l'année 1922?

Pour le premier trimestre, vous aurez voté 140 millions, par la loi de fin décembre 1921. Pour le deuxième trimestre, 120 millions; par la loi de mars 1922. Pour le troisième trimestre, 75 millions, par la loi de juillet.

M. MAGINOT, Ministre de la Guerre. — 100 millions pour quatre mois.

M. LE RAPPORTEUR. — Je ne prends que trois mois, monsieur le Ministre. Nous avons voté 100 millions pour quatre mois; cela fait 75 millions pour trois mois.

Et, enfin, pour le quatrième trimestre, 25 plus 20, soit 45 millions. Soit, au total, 380 millions.

Et si je rapproche ce chiffre de celui de 1921, soit 765 millions, je montre par là même, à la fois la très grande volonté que M. le Ministre de la Guerre a mise à suivre la voie qui lui était indiquée par vos commissions, par le Sénat et par la Chambre aussi, d'ailleurs (*Très bien!*), et le concours qui s'est établi entre lui et le Parlement en vue d'arriver le plus tôt possible à ce que notre situation au Levant soit vraiment conforme au mandat pour l'exécution duquel nous y sommes allés et n'engage pas au delà des finances du pays. (*Très bien! très bien! et vifs applaudissements.*)

M. LE GÉNÉRAL TAUFFLIEB. — Je demande la parole.

M. LE PRÉSIDENT. — La parole est à M. le général Taufflieb.

M. LE GÉNÉRAL TAUFFLIEB. — Je désire poser à M. le Ministre de la Guerre une question qui peut avoir une répercussion au point de vue financier.

Pourquoi les officiers d'état-major sont-ils, en été, dans une situation différente de celle des officiers des corps de troupes à Alep et à Beyrouth? Ils habitent dans la saison chaude des propriétés louées pour eux dans les montagnes, alors que les officiers des corps de troupes restent tranquillement dans les garnisons où il fait plus chaud. Il y a peut-être là encore une source d'économies, et les officiers d'état-major pourraient peut-être, en été comme en hiver, rester dans les garnisons, quand les officiers de troupe y sont. (*Très bien! très bien!*)

M. LE MINISTRE. — Vous avez raison de poser la question. C'est encore une de ces situations auxquelles je suis fermement décidé à mettre un terme. (*Très bien!*)

M. LE GÉNÉRAL TAUFFLIEB. — Je remercie M. le Ministre de cette déclaration.

M. VICTOR BÉRARD. — Je demande la parole.

M. LE PRÉSIDENT. — La parole est à M. Victor Bérard.

M. VICTOR BÉRARD. — Messieurs, je suis prêt à rendre justice aux efforts qu'a faits M. le Ministre de la Guerre, depuis trois mois, pour tenir la parole donnée par le Gouvernement; notre rapporteur vient de nous dire que les effectifs de l'armée du Levant ont été diminués suivant les promesses faites et que les réformes nécessaires ont été exécutées suivant les critiques formulées. Laissez-moi pourtant, monsieur le Ministre, vous signaler sur ce chapitre un tout petit oubli.

Nous voudrions savoir si des sanctions ont été prises à propos d'abus qui sont le résultat, non pas de nécessités ou de mauvais usages, mais de malversations proprement dites, signalées dans des rapports officiels. Est-ce qu'on a fait, est-ce qu'on fera quelque chose pour punir les auteurs de ces malversations?

Cela dit pour le passé, je ne vous cache pas que, pour le présent, nous conservons, malgré tout, à l'égard de ces crédits de Syrie, une angoisse — pour employer un mot peut-être fort — une angoisse, qui vient du total que nous avons sous les yeux.

Notre rapporteur nous a dit avec raison que, depuis le commencement de 1922, d'une façon continue, les crédits militaires de Syrie avaient baissé; il n'en est pas moins vrai qu'à la fin de l'année, nous trouvons encore un total de 380 millions, lequel, ajouté aux 760 millions de 1921, aux 560 millions de 1920 et aux 120 millions de 1919, forme, pour les seuls crédits militaires, officiellement avoués, de l'expédition de Syrie, un total de 1,820 millions, auquel il faut ajouter les crédits militaires dispersés dans toutes sortes de chapitres, crédits d'approvisionnement, crédits de transport, auquel il faut également ajouter les crédits navals, les crédits civils proprement dits syriens, et enfin les crédits dispersés dans toutes sortes d'autres domaines.

En réalité, à la fin du mois de décembre 1922, nous

aurons dépensé pour la Syrie la somme de 3 milliards.

M. MARCEL RÉGNIER. — Pour nous en aller dans quelques années.

M. VICTOR BÉRARD. — Or, on nous fait entrevoir que, l'année prochaine, nous devons maintenir en Syrie un chiffre de 20.000 soldats français ou métropolitains, plus 6.500 auxiliaires syriens. Au total, ces 26.500 hommes nous coûteront, d'après les prévisions de M. Calary de Lamazière, dans son rapport à la Chambre, la somme minimum de 280 millions, auxquels il faudra ajouter les crédits navals que nous ne connaissons pas et les crédits civils qui feront ressortir les dépenses syriennes, pour le budget de 1923, à un minimum de 310 millions, représentant, par le temps qui court, un capital d'au moins 6 milliards.

A un moment donné, je ne sais pas ce que vous ferez de la Syrie.

M. MACHET. — Nous quitterons le pays.

M. VICTOR BÉRARD. — Ce qui est certain, c'est que du train dont nous allons, la Syrie nous aura coûté 9 milliards en capital. Est-ce une opération que nous puissions faire?

Pour l'avenir immédiat, nous voudrions appeler l'attention du Gouvernement sur la situation nouvelle qui nous est faite dans ce pays par le mandat.

M. Calary de Lamazière dit, dans son rapport, que jusqu'ici nous avons eu un mandat de guerre, mais qu'à partir d'aujourd'hui, nous devons avoir un mandat de collaboration loyale avec la population libanaise, un mandat de paix. Je voudrais souligner ce mot « libanaise » et rappeler au Gouvernement la promesse qu'il nous a faite et renouvelée.

Depuis dix-huit mois, j'ai toujours signalé l'iniquité du traitement infligé aux conseillers élus de la nation libanaise: arrêtés par notre autorité militaire, ils ont été jugés par un conseil de guerre en dépit de toutes les règles politiques des peuples civilisés, puis condamnés au bannissement; mais leur peine a été transformée d'une façon tout à fait arbitraire en déportation.

Depuis dix-huit mois, tous les Gouvernements qui se sont succédé sur ces bancs nous ont promis de reviser cet arrêt inique. Mais rien n'a été fait. Vous avez encore, à Paris, ces malheureux conseillers libanais réduits à la misère, et que l'on empêche de rentrer chez eux.

Le frère du patriarche maronite, d'un patriarche de l'église catholique, apostolique et romaine, d'un patriarche représentant une église qui, depuis des siècles, nous a été dévouée, cet homme de soixante-douze ans, M. Hoyet, est en train de mourir de maladie à Paris, parce que vous l'empêchez de rentrer chez lui. Il n'a pas d'argent, vous ne lui en donnez pas, vous ne lui donnez même pas de passeport.

Et vous voulez faire appel à la collaboration loyale des populations libanaises?

Voilà dix-huit mois que l'on nous a promis que cette situation cesserait. Elle n'a pas cessé; il faut qu'elle prenne fin. (*Applaudissements.*)

Quoi qu'il en soit, nous allons être devant un mandat. Nous voudrions bien que le Gouvernement nous promît ferme qu'avant la fin de l'année, non pas au cours de la discussion du budget, mais à un moment où nous aurons le temps de discuter librement, il viendra nous exposer la politique nouvelle du mandat.

Nous voudrions qu'il nous promît autre chose. On nous avait fait espérer que toute les nominations de fonctionnaires en Syrie paraîtraient au *Journal officiel*. Elles n'ont pas paru.

Quel est le corps des fonctionnaires que nous avons là-bas?

Personne n'en sait rien. Comment sont-ils recrutés? Par qui sont-ils nommés? Quel est leur traitement?

Nous n'en pouvons rien dire. Cependant, nous sommes obligés de le savoir.

Pour finir, monsieur le Ministre, vous voyez que ce sont des desiderata autant que des critiques que je vous soumetts; il faut tout de même que l'on ne nous apporte pas la prochaine fois un crédit de 300 millions de francs pour la Syrie.

Je vous avoue que j'ai confiance, parce que la marche des débats d'aujourd'hui est tout de même rassurante. Après avoir fait toutes les compressions ministérielles possibles, le Gouvernement avait demandé à la Chambre 33 millions de crédits militaires pour ce dernier trimestre. La Chambre en a supprimé 10 millions. On est tombé à 23 millions. Le Sénat supprime encore 3 millions, ce qui ramène à 20 millions les 33 millions demandés.

Appliquons cette proportion aux crédits que l'on nous fait redouter pour 1923. On va nous demander — dit-on — 300 millions. Je suis sûr, monsieur le Ministre, que vous ne nous apporterez pas une demande supérieure à 200 millions, et je crois que, quand nous aurons bien discuté la chose, nous pourrons nous entendre pour la moitié ou le tiers de cette somme. C'est le vœu que je formule du fond du cœur. (*Très bien! très bien!*)

M. LE PRÉSIDENT. — Si personne ne demande la parole dans la discussion générale, je consulte le Sénat sur la question de savoir s'il entend passer à la discussion de l'article unique du projet de loi.

(Le Sénat décide qu'il passe à la discussion de l'article unique.)

M. LE PRÉSIDENT. — Je donne lecture de cet article :

« Article unique. — Il est ouvert au Ministre de la Guerre et des Pensions, en addition aux crédits alloués par la loi de finances du 31 décembre 1921 et par des lois spéciales pour l'exercice 1922, des crédits supplémentaires s'élevant à la somme de 20.498.470 fr. applicables aux chapitres suivants du budget de son département (service de la guerre) pour l'exercice 1922, 7<sup>e</sup> section :

« Chap. E. 26. — Entretien de l'armée du Levant, 19.248.470 fr.

« Chap. E. 26 bis (nouveau). — Evacuation des troupes de l'armée du Levant : 1.250.000 fr.

« Il sera pourvu aux crédits ci-dessus au mouvement des ressources du budget général de l'exercice 1922. »  
La division a été demandée.

L'article unique porte, en effet, deux chapitres qui seront donc mis successivement aux voix.

La parole est à M. Doumergue.

M. GASTON DOUMERGUE. — J'ai demandé la parole pour expliquer mon vote.

Sans doute le crédit a été divisé en deux chapitres : un chapitre pour l'entretien des troupes et un chapitre pour le rapatriement des effectifs. Dans la réalité des choses, il est difficile de séparer ainsi le crédit, et c'est pourquoi je voterai tout à l'heure celui qui nous est demandé.

À diverses reprises, parlant à cette tribune, quelquefois au nom de mes amis, quelquefois en mon nom personnel comme je le fais en ce moment, j'ai insisté pour que l'on réduisît, dans la plus large mesure possible, les dépenses militaires en Syrie.

Il y a quelques mois, j'avais de nouveau insisté pour obtenir une réduction de crédit de 3 millions. J'ai été battu sur ce point. Le crédit demandé alors par le Gouvernement et par la Commission a été voté.

M. LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES FINANCES. — Voulez-vous me permettre...

M. GASTON DOUMERGUE. — Vous me répondrez tout à l'heure. Je répète que j'avais pris la parole pour obtenir une réduction de crédit.

M. LE RAPPORTEUR GÉNÉRAL. — Nous avions nous-mêmes proposé une réduction.

M. GASTON DOUMERGUE. — Je le sais, vous proposiez une réduction de 7 millions, alors que j'en demandais une de 10.

M. LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES FINANCES. — Comme cela, nous sommes d'accord.

M. GASTON DOUMERGUE. — J'ai donc été battu il y a quelques mois. J'avais indiqué que ma demande tendait à une réduction de crédits. Je n'ai jamais dit que je demandais leur suppression complète, car je comprenais qu'il y avait en Syrie une situation dont il était nécessaire de tenir compte. Dans le moment présent, cette situation a revêtu un caractère particulier. D'une part, notre mandat en Syrie est reconnu ou va l'être d'une façon officielle par la Société des nations. D'autre part, il s'est produit en Orient une suite d'événements qui peuvent, à la suite des pourparlers et des négociations qui vont s'engager, avoir une répercussion sur la Syrie.

Tenant compte de toutes ces considérations, je suis disposé, momentanément, à accorder au Gouvernement les crédits nécessaires pour entretenir là-bas, jusqu'à la fin de l'année, certains effectifs. Est-ce à dire que j'approuve ce qui nous a été dit quant à l'importance de ces effectifs, et que j'adhère au maintien l'année prochaine de 26.000 soldats en Syrie?

Je déclare aujourd'hui que j'y suis entièrement opposé. Le moment venu, je combattrai très énergiquement une proposition pareille. Des effectifs de cette importance jûraient en effet absolument avec le caractère du mandat qui nous a été donné et avec les intérêts de notre politique.

Pour ces raisons-là, je voterai donc les crédits. Je les voterai parce que, conformément à ce que nous avons demandé maintes et maintes fois, un crédit nous est présenté pour le rapatriement véritable et parce que la Commission et le Ministre de la Guerre nous ont fait entendre qu'ils ne constituaient qu'une prévision pouvant être dépassée. Dans le courant de l'année, en effet, le Gouvernement sera peut-être amené à nous demander des crédits supérieurs afin de rapatrier plus de soldats qu'il n'en est prévu aujourd'hui. Dans ces conditions, il serait contraire à la thèse que j'ai toujours soutenue de refuser des crédits qui ont pour but de réduire nos effectifs en Syrie.

On m'objectera que l'on pourrait rapatrier plus d'hommes dès aujourd'hui. Mais, comme il faudra tout de même entretenir ceux qui resteront et leur donner ce dont ils ont besoin, des crédits seront indispensables. Nous avons été ici très nombreux pour proclamer qu'il ne fallait pas faire supporter à des soldats français les conséquences de nos désaccords et de nos divergences de vues. C'est pour éviter cette accusation et ce reproche, qui seraient fondés, que je voterai le crédit, en considérant qu'il fait partie d'un ensemble. Ce qui est important, c'est que, pour la première fois, on nous indique par l'inscription d'un crédit au budget que le rapatriement a commencé à s'effectuer et qu'il pourra être bien plus important qu'on ne le prévoit à l'heure actuelle. (*Applaudissements.*)

M. LE MINISTRE DE LA GUERRE. — Le Gouvernement accepte les chiffres qui sont proposés par la Commission des Finances, sous la réserve qui a été formulée tout à l'heure par le rapporteur de la Commission, à savoir que si, sur les crédits qui nous sont accordés pour le rapatriement des troupes, nous avons des insuffisances, nous pourrions demander des crédits supplémentaires.

M. LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES FINANCES. — Nous sommes bien d'accord.

M. LE PRÉSIDENT. — Par conséquent, les chiffres dont je viens de vous donner lecture sont proposés par la Commission d'accord avec le Gouvernement.

Le Sénat a adopté l'ensemble de l'article unique du projet de loi, qui, le même jour, c'est-à-

dire le vendredi 27 octobre, a été présenté à la Chambre des Députés par le Ministre de la Guerre.

Celui-ci a demandé à la Chambre de passer à la discussion immédiate, qui a consenti à cette demande, et M. Barthe a pris aussitôt la parole.

M. BARTHE. — Tous nos collègues ont pu lire au *Journal officiel* le discours que M. Victor Bérard a prononcé au Sénat au sujet de faits graves relevés par le contrôleur de l'armée. Je crois me souvenir que M. le Président du Conseil avait promis de procéder d'urgence à l'enquête utile pour mettre un frein à des dépenses vraiment incroyables de l'argent des contribuables.

Je lui demande quels sont les résultats de l'enquête et quelles sanctions il a prises.

M. LE PRÉSIDENT. — La parole est à M. le Ministre de la Guerre.

M. LE MINISTRE DE LA GUERRE. — Je ne répondrai aux critiques adressées que par des chiffres.

L'an dernier, les dépenses de l'armée du Levant se sont élevées à 770 millions; cette année, elles ne s'élèvent plus qu'à 380 millions. Les effectifs qui étaient de 70.000 hommes, au 1<sup>er</sup> janvier 1922, seront, au 1<sup>er</sup> janvier prochain, de 20.000 hommes, auxquels il faut ajouter les 6.500 hommes de la légion syrienne. De sorte qu'en ce qui concerne les crédits, la réduction est de plus de moitié, et qu'en ce qui concerne les effectifs la réduction est des deux tiers. Ces économies et ces compressions témoignent des efforts que nous avons faits. (*Très bien! très bien! au centre et à droite.*)

M. BARTHE. — On n'a pas répondu à ma question. (*Très bien! très bien! à l'extrême gauche et sur divers bancs à gauche.*)

Je rappelle que M. le sénateur Victor Bérard, soutenu par M. Gaston Doumergue, a au Sénat, il y a quelques mois évoqué des faits très graves d'ailleurs relevés par les contrôleurs de l'armée.

Je rappellerai à M. le Ministre de la Guerre qu'il est question d'une somme de 20 millions pour le port d'Alexandrette; d'une somme de 20 millions réalisée indûment par la Banque de Syrie; d'une somme de 5 millions que ne veut pas rendre la compagnie de Jésus. Il est fait mention de sommes exagérées, dépensées pour les automobiles, de soldes irrégulières et, cela a été affirmé, d'irrégularités qui sont presque des détournements. (*Mouvements divers.*)

Eh bien! c'est l'argent des contribuables.

M. le Ministre croit triompher en disant: c'est 700 millions que nous avions demandés il y a un an; nous ne demanderons que 300 millions cette année.

Eh bien! Monsieur le Ministre de la Guerre, les contribuables qui paient l'impôt sur le chiffre d'affaires trouvent que c'est déjà trop! (*Applaudissements à l'extrême gauche et à gauche.*)

Ne serait-ce que quelques millions d'économies, c'est appréciable dans la situation actuelle du pays.

Je demande quelles sont les sanctions qui ont été prises? Il n'y en a pas eu.

Et alors, Monsieur le Ministre, vous voulez que nous vous votions des millions, tandis que le Gouvernement vient faire ici l'aveu de sa carence? Cela nous est impossible. (*Applaudissements à l'extrême gauche et à gauche.*)

M. LE MINISTRE DE LA GUERRE. — La meilleure sanction que je puisse vous apporter, c'est la réduction de crédits que je réalise aujourd'hui. (*Interruptions à l'extrême gauche.* — *Très bien! très bien! au centre et à droite.*)

M. LE PRÉSIDENT. — La parole est à M. Lenail.

M. LENAIL. — Je m'excuse d'apporter encore dans ce débat le témoignage que je viens de recueillir en Orient.

Mais M. Barthe a poussé si loin la vivacité de ses expressions que nous ne pouvons pas les laisser imprimer au *Journal officiel* sans y apporter la plus nette des rectifications.

M. BARTHE. — Ce sont les contrôleurs de l'armée qui ont relevé tous ces faits.

M. LENAIL. — Je connais le rapport des contrôleurs de l'armée dont vous parlez. J'ai lu, et non sans surprise, le discours que M. Victor Bérard en avait tiré. Si ce discours avait été prononcé ici, je vous garantis qu'il eût été suivi, séance tenante, d'une réponse énergique. (*Très bien! très bien! à droite et au centre.*)

On a fait état de constatations faites par un contrôleur de l'armée sur une situation de guerre qui, exposée devant une assemblée parlementaire, alors qu'on était en pleine paix, a paru singulière.

Pour l'honneur d'une œuvre française qui aujourd'hui a affirmé son succès, il convient de présenter les faits sous leur vrai jour.

En Syrie, pendant deux ans, nous n'avons pas fait de l'administration, nous avons fait la guerre. Ce n'est pas notre faute, ce n'est pas la faute des assemblées françaises, ce n'est pas la faute du Gouvernement.

Brusquement, alors que la guerre était finie, que la paix était signée, nous avons eu à faire face à la fois aux Arabes armés contre la France et aux Turcs, à qui l'imprudence d'un armistice avait laissé des armes. (*Interruptions à l'extrême gauche.*)

M. JOSEPH PATUREAU-MIRAND. — Oui, aux Turcs qui, malgré la parole donnée, ont assassiné nos soldats à Ourfa.

*A l'extrême gauche.* — Ce n'est pas la question.

M. LENAIL. — Il y a eu des expéditions à 1.000 mètres d'altitude pendant de longs mois, en saison effroyablement rude. Quand le corps expéditionnaire héroïque, qui s'est battu autour d'Ain-Tab, demandait d'urgence des ravitaillements, on les payait peut-être vingt fois ce qu'ils valaient, parce qu'il fallait, séance tenante, affronter une situation qui eût été tragique si les chefs n'avaient pas su engager, et leur responsabilité et des crédits. Voilà la vérité. (*Applaudissements à droite et au centre.*)

*A l'extrême gauche.* — Il ne s'agit pas de cela.

M. LENAIL. — Je vous en prie, monsieur Barthe, nous sommes, vous et nous, inspirés du plus ardent désir de ne pas être injustes. Il faut que vous songiez que si la situation est, à l'heure actuelle, en Syrie vraiment reconfortante pour l'orgueil national, si elle affirme, aux yeux du monde, que la méthode française, après l'effrayante saignée de la guerre, reste la plus féconde, si elle atteste la sève du pays, la merveilleuse vitalité de la race, nous n'avons ce résultat qu'à la condition de ne pas jeter dans les débats d'intérêt national nos aigreurs et nos passions politiques. Si nous les y apportions, croyez que les convoitises ennemies s'empresseraient de les recueillir. (*Exclamations à l'extrême gauche.* — *Applaudissements au centre et à droite.*)

Je ne veux pas laisser dire, je ne puis pas, le Gouvernement ne peut pas...

*A l'extrême gauche.* — Etes-vous le Gouvernement?

M. LENAIL. — ... laisser dire que, sous l'égide du grand soldat mutilé qui, là-bas, fait rayonner si haut le prestige de la France, on se livre à des actions malhonnêtes. (*Très bien! très bien! à droite et au centre.*) Cela n'est pas vrai, Monsieur Barthe...

*A l'extrême gauche.* — Vous n'en savez rien.

M. LENAIL. — ... j'en apporte ici le témoignage. Si c'était vrai, l'œuvre que nous avons faite dans le Levant serait fâcheuse. Or, elle nous fait honneur.

La Syrie reconnaît les bienfaits que la France lui a apportés. La France y a fait la paix; elle l'a payée cher,



car les opérations de guerre sont toujours coûteuses, et nous n'en voulons plus faire. Mais maintenant que la paix est venue, que le mandat sur la Syrie est établi...

*A l'extrême gauche.* — Il ne s'agit pas de cela, il s'agit de crédits.

M. LENAIL. — ... que la Syrie pacifiée et laborieuse se rend compte que la France y reste afin de la protéger et de la guider, je vous en prie, ne laissez pas dire, ne laissez pas croire que sur une terre que la France a prise sous sa protection et sous sa responsabilité, c'est la malhonnêteté qui règne. Non, cela n'est pas ! (*Vifs applaudissements à droite et au centre.*)

M. LE PRÉSIDENT. — La parole est à M. Barthe.

M. BARTHE. — Je réponds volontiers à l'invite de M. Lenail. J'aurais voulu que ce fût le Gouvernement qui répondit et non un de nos collègues.

Ce n'est pas ici que nous méconnaitrions le courage de nos petits soldats, qu'on a eu le tort d'envoyer là-bas, dans ces terres lointaines.

La question n'est pas là. La question est bien simple. On nous demande 40 millions, je crois...

M. LE MINISTRE DE LA GUERRE. — 20 millions.

M. BARTHE. — 20 millions.

Je me souviens, car j'ai bonne mémoire, d'avoir lu dans le discours de M. Victor Bérard que le contrôleur de l'armée, corps devant lequel je m'incline, car je sais que dans d'autres affaires, concernant le ravitaillement, il a fait son devoir jusqu'au bout, et ce n'est pas de sa faute si des sanctions n'ont pas été prises — je me souviens, dis-je, que M. Victor Bérard mentionne que, d'après les contrôleurs de l'armée, la Banque de Syrie, qui compte des parlementaires dans son conseil d'administration, a trouvé le moyen, par une opération de change, de réaliser indûment un bénéfice de 20 millions.

J'ai donc le devoir de demander au Gouvernement s'il a fait toutes les démarches utiles, pour que ces 20 millions, qui sont à la charge des contribuables, reviennent dans les caisses de l'Etat.

Je me souviens également d'avoir lu que, pour le port d'Alexandrette, des dépenses tout au moins fort critiquables ont été engagées. J'ai en mémoire aussi des gaspillages autrement condamnables. M. Bérard a cité, à ce sujet, les rapports de contrôleurs de l'armée et n'a pas été démenti par le Gouvernement.

J'ai donc le droit de dire au Gouvernement : « Au lieu de nous demander des nouveaux crédits, alors que notre budget est en déficit, avez-vous fait l'effort nécessaire pour faire rentrer dans les caisses de l'Etat les sommes indûment dépensées ? » (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

C'est une question de probité.

Voulez-vous, Monsieur Lenail, que je vous donne la bonne formule ? Dans une démocratie, lorsque des faits comme ceux-ci sont évoqués devant une haute Assemblée, il est inadmissible que le Gouvernement n'agisse pas immédiatement et ne frappe pas les responsables. L'a-t-il fait ? (*Applaudissements.*)

Le seul moyen d'être honnête, c'est de frapper les coupables. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

M. MARCEL HABERT. — Encore faut-il qu'il y ait des coupables !

M. LE PRÉSIDENT. — La parole est à M. le Président du Conseil.

M. RAYMOND POINCARÉ, *Président du Conseil, Ministre des Affaires Etrangères.* — Bien entendu, je ne veux pas empiéter sur les attributions de mon collègue M. le Ministre de la Guerre, mais je désirerais que M. Barthe connût exactement la portée du vote que nous invitons la Chambre à émettre.

M. Barthe vient de parler de crédits supplémentaires. Il ne s'agit en aucune façon de crédits supplémentaires,

Monsieur Barthe, si vous croyez que nous vous demandons de voter des dépenses nouvelles.

Non seulement nous ne vous le demanderons pas, mais le crédit, qui fait l'objet du présent débat, est en réduction par rapport à celui que vous avez voté lors d'une récente séance. (*Applaudissements au centre et à droite.*)

C'était à cette séance que M. Barthe aurait dû présenter les observations qu'il vient de formuler.

M. BARTHE. — Il n'est jamais trop tard.

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — Vous n'êtes pas forclos, c'est entendu, mais il faut cependant savoir sur quoi la Chambre va voter.

Les crédits d'entretien de l'armée du Levant n'ont point été votés pour l'année tout entière. Les Chambres, par précaution, ont voulu que la part de ces crédits afférente au dernier trimestre fût votée séparément. Et, en réalité, vous n'avez même à voter aujourd'hui que les crédits des deux derniers mois de l'année 1922.

En effet, en séance même, avant les vacances, pour permettre à la Chambre de reprendre ses travaux un peu plus tard si la Commission des Finances n'était pas encore tout à fait prête, il a été convenu qu'elle voterait les crédits de quatre mois au lieu de trois mois, et qu'après les vacances elle voterait ceux des deux derniers mois.

Il s'agit donc aujourd'hui de la dernière fraction des crédits de l'année. Or, il se trouve que, dans le courant de cette année et de mois en mois, les effectifs ont été réduits et que les crédits ont été réduits proportionnellement.

En ce moment-ci, nous vous demandons un acheminement vers la réduction des effectifs à 20.000 hommes, chiffre qui sera atteint au 1<sup>er</sup> janvier prochain.

Le Sénat nous a priés aujourd'hui d'effectuer les rapatriements le plus vite possible. M. le Ministre de la Guerre a répondu qu'il ferait tout ce qui dépendrait de lui pour les accélérer.

La Commission des Finances, prenant acte de cet engagement, a réduit de 3 millions les crédits que vous aviez votés. Mais, comme l'indiquait tout à l'heure M. le Ministre de la Guerre, il est impossible de prévoir exactement dans quelles conditions se feront les rapatriements et les retours de troupes et il se peut que, d'ici la fin de l'année, il soit nécessaire de revenir, en tout ou en partie, aux crédits que vous aviez votés. Il n'y a pas d'autre discussion en ce moment que celle-là. (*Très bien! très bien! à droite et au centre. — Interruptions à l'extrême gauche.*)

M. VINCENT AURIOL. — Mais si !

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — Je vous demande pardon. — Vous avez le droit incontestable sur ce projet de loi particulier de greffer un débat différent, mais...

M. VINCENT AURIOL. — Non ! c'est le même.

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — Je vous demande pardon ! Ce n'est pas le même.

M. BARTHE. — Avez-vous récupéré les sommes qui ont été dépensées indûment, comme M. Victor Bérard l'a indiqué ?

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — Si vous voulez que nous engagions ce débat le jour où nous discuterons à la fois les crédits civils et les crédits militaires de la Syrie, je serai entièrement à votre disposition.

Vous avez mentionné des dépenses relatives au port d'Alexandrette. Ces dépenses n'ont point un caractère militaire, mais bien un caractère civil. Vous avez fait aussi allusion au rapport que l'honorable M. Victor Bérard a lu à la tribune du Sénat. Mais ce rapport, qui donc l'a provoqué ? C'est le Gouvernement lui-même. C'est lui qui, de Paris, a désigné un contrôleur de l'armée pour se livrer sur place à une enquête que nous avons jugée nécessaire parce que nous trouvions les dépenses excessives.

Nous avons conclu immédiatement à la nécessité d'un certain nombre d'économies. M. le Ministre de la Guerre a supprimé, d'accord avec le Gouvernement, tous les abus qui avaient été signalés.

Vous demandez davantage...

M. BARTHE. — Nous demandons des sanctions.

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — Qu'entendez-vous par des sanctions?

M. LE MINISTRE DE LA GUERRE. — Contre qui et pourquoi?

M. MARCEL HABERT. — Il faudrait savoir de quoi il s'agit.

M. BOUSSON. — Vous avez parlé de sanctions au Sénat.

M. LE MINISTRE DE LA GUERRE. — J'ai dit que j'en prendrais s'il y avait lieu d'en prendre. Or, les travaux de la commission d'enquête ont montré qu'il y avait eu des abus, mais qu'il n'y avait eu ni concussion, ni prévarication. Dans ces conditions, je n'avais pas de sanctions à prendre, j'avais à mettre un terme aux abus. C'est ce que j'ai fait.

M. CANAVELLI. — Alors, l'abus est excusable?

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — L'abus n'est pas excusable; il doit être réprimé. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

M. VINCENT AURIOL. — Alors, nous sommes d'accord.

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — Des officiers ont été déplacés, des commandements nouveaux ont été donnés, partout où une faute avait été commise.

D'ailleurs, ces fautes avaient été commises involontairement, car, ainsi que le disait tout à l'heure M. Lenail, elles se sont produites à un moment critiques, extrêmement ingrat et difficile, où, vraiment, les règles ordinaires de la comptabilité publique ne pouvaient pas être appliquées. Mais tous les abus qui avaient été commis dans cette période difficile ont cessé et tous ceux qui les avaient commis par mégarde ont été déplacés.

M. ALEXANDRE VARENNE. — Il fallait le dire tout de suite. (*Exclamations au centre et à droite.*)

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — Mais non, parce que, si je l'avais dit tout à l'heure...

M. ALEXANDRE VARENNE. — Il fallait que M. Maginot le dise.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous avez sollicité des explications du Gouvernement; écoutez-les.

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — Si je l'avais dit tout de suite, vous auriez certainement jugé les sanctions insuffisantes, et maintenant que je vous les fais connaître, vous en êtes tout à fait satisfait. (*Applaudissements et rires à droite.*)

Mais je reviens à la question en discussion. Qu'avez-vous à juger en ce moment? La politique militaire du Gouvernement en Orient? Non; pas même sa politique civile. Cette politique est la fidèle application du mandat: au lieu d'établir en Syrie un protectorat français, nous respectons scrupuleusement les obligations que nous imposent les traités.

Nous tenons un mandat de la Société des Nations, et nous devons préparer, peu à peu, les populations syriennes et libanaises « à l'indépendance et à la souveraineté ». Ce sont les termes mêmes du mandat que nous avons reçu.

Nous avons donc pensé que, pour les y préparer, nos troupes n'avaient qu'une mission à remplir: maintenir l'ordre public. C'est pourquoi, dans la limite du possible, nous avons réduit les effectifs de ces troupes. Ces effectifs seront ramenés, je le répète, au chiffre de 20.000 hommes au 1<sup>er</sup> janvier prochain. Il nous est impossible pour le moment, étant donnée la situation générale dans l'Orient, d'envisager une réduction plus forte pour le 1<sup>er</sup> janvier. Mais je répète qu'aucun gouvernement n'avait pu jus-

qu'ici vous proposer des réductions comparables. (*Applaudissements au centre et à droite.*)

M. LE PRÉSIDENT. — La parole est à M. Berthon.

*Sur de nombreux bancs. — Aux voix!*

M. ANDRÉ BERTHON. — Je suis dans la nécessité, avant le vote, de poser deux questions à M. le Président du Conseil. Je le ferai très brièvement. Voici la première: où en sont les négociations avec l'Italie, qui, jusqu'à ce jour...

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — Je ne répondrai pas. Nous ne votons pas les crédits de la Syrie, nous votons les crédits militaires. (*Interruption sur divers bancs à l'extrême gauche. — Applaudissements au centre et à droite.*)

M. ANDRÉ BERTHON. — M. le Président du Conseil vient de parler du mandat que tient la France de la Société des Nations. Je veux lui poser une question très nette, et il sera intéressant que cette question reste sans réponse, parce qu'elle indiquera que la politique suivie en Syrie n'a pas l'approbation de toutes les puissances méditerranéennes.

Où en sont les négociations avec l'Italie qui, jusqu'à ce jour, à Genève, aux séances de la Société des Nations, s'est opposée à la ratification du mandat français sur la Syrie?

Ma deuxième question sera la suivante: quand M. le Président du Conseil et le Gouvernement se décideront-ils à remplacer le haut commissaire militaire par un haut commissaire civil? Est-il exact que, pour obtenir les crédits que la Chambre est appelée à discuter, M. le général Gouraud ait mis son épée dans un des plateaux de la balance et menacé de donner sa démission si ces crédits n'étaient pas votés intégralement?

Des notes officieuses parues hier dans la presse ont annoncé la démission de M. le général Gouraud. Pour ma part, je m'en félicite.

M. LENAIL. — Vous êtes le seul. En tout cas, ce n'est pas le sentiment de la Syrie.

M. ANDRÉ BERTHON. — Monsieur Lenail, vous n'êtes pas la Syrie.

M. LENAIL. — Non, mais j'en viens.

M. BALANANT. — Et vous, vous n'êtes pas la France, Monsieur Berthon.

M. DESJARDINS. — Vous êtes l'« œil de Moscou ».

M. ANDRÉ BERTHON. — Des notes officieuses parues dans les journaux ont annoncé que le général Gouraud avait donné sa démission, ensuite que ce n'était pas exact; que vous lui réserveriez une place au Conseil supérieur de la Guerre, au jour très prochain où il serait rappelé par le Gouvernement. Sur ces deux points spéciaux, j'attends la réponse du Gouvernement.

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — Vous la recevrez quand je répondrai aux interpellations.

La discussion générale a été close sur ces paroles du président du Conseil et le projet de loi a été adopté par la Chambre des Députés comme il l'avait été précédemment par le Sénat.

**Une découverte archéologique au Liban.** — Tandis que les services économiques du Haut Commissariat travaillent avec ardeur et suite à la mise (ou plutôt à la remise) en valeur de la Syrie de mandat français, le service des Antiquités est loin de demeurer inactif. On sait, par la conférence de M. René Dussaud dont notre numéro de juin contient le résumé (p. 240-241), quelle fut l'im-

portance de l'œuvre de ce service au cours des années précédentes; plus fructueuse encore a été l'année 1922. Aux trouvailles déjà signalées en leur temps vient de s'ajouter la découverte, à Saïd-Mail, près de Zalhé (Liban), des restes d'une grande villa de la fin de l'empire romain ou du début de l'époque byzantine. Cette construction comprend une dizaine de pièces, disposées autour d'une cour. Six d'entre elles sont pavées de mosaïques d'une exécution soignée et décorée de motifs géométriques divers. Toute la partie ouest de la villa est occupée par une importante installation de bains: chaufferie, étuves et piscines.

Toutes les mesures nécessaires ont été prises en vue de la conservation de cette très intéressante découverte.

#### La situation politique et économique de l'Irak.

— La signature récente d'un traité entre l'Angleterre et le roi Fayçal inaugure une ère nouvelle dans l'histoire de l'Irak; sera-t-elle moins agitée que la précédente? il ne faut pas trop le croire. Depuis des mois, le pays était en état de révolte ouverte ou latente et dans une situation économique lamentable; le mandat anglais était très mal vu de la population; les impôts levés par les nouveaux maîtres provoquèrent une insurrection en 1920; des agitateurs, venus de l'Inde et de la Perse, poussaient les Arabes à réclamer l'autonomie du nouveau royaume. Ils faisaient valoir qu'en Perse les bolcheviks ont remis gratuitement aux habitants tous les travaux d'intérêt publics exécutés par le gouvernement tsariste. On se rappelle l'incident, humiliant pour l'Angleterre, qui marqua l'anniversaire de l'accession au trône du roi Fayçal, et la démission de tout le ministère.

Il aurait fallu bien mal connaître les Anglais pour s'imaginer qu'ils abandonneraient un pays sur lequel ils venaient de mettre la main; ils y ont trop d'intérêts; ils veulent, nous l'avons déjà signalé (Cf. *Asie Française*, juillet-août 1922, p. 314) y introduire la culture du coton; mais surtout ils comptent sur le pétrole de cette région pour se rendre indépendants des Etats-Unis: l'*Anglo-Persian Oil Co.*, dont l'amirauté britannique est le plus gros actionnaire, construit une raffinerie aux environs de Bagdad. Ils ont donc cherché à rester, tout en rétablissant le calme et en donnant, dans une certaine mesure, satisfaction aux désirs des habitants: le haut-commissaire, sir Percy Cox, a fait jeter en prison plusieurs agitateurs, les deux plus turbulents ont été « incités » à rentrer en Perse, les autres se sont terribles; en même temps, le traité est un premier pas vers un gouvernement autonome. L'Angleterre promet au roi Fayçal l'aide militaire et financière dont il pourra avoir besoin; en échange, elle se réserve la direction de la politique étrangère et des impôts. Ce système, lourd pour le contribuable anglais, donnera-t-il de bons résultats? Le *Manchester Guardian* en doute:

Fayçal n'est déjà pas populaire auprès de certains de ses sujets; plus on le croira un simple instrument entre nos mains, plus il est certain d'avoir d'ennemis. Cela se produira d'autant plus sûrement si, à notre instigation, il crée des impôts en vue, comme on semble vouloir le faire, de nous rembourser les travaux d'utilité publique que nous lui avons cédés... Il serait de bonne politique d'agir comme les bolcheviks l'ont fait en Perse et, en même temps, de prendre la résolution de prêter au Gouvernement de l'Irak le moins d'argent possible. Tenir un pays en tutelle au moyen de prêts est une méthode aussi vieille qu'elle est impopulaire chez un peuple doué de sentiment national. C'est ce qui est arrivé en Perse; aussi, quand elle a besoin de conseillers étrangers, s'adresse-t-elle maintenant à l'Amérique. Il peut en être de même dans l'Irak, avec la perspective de troubles politiques continuels aboutissant, dans un pays aussi agité et indocile, à des conflits dont nous avons à supporter le fardeau.

Mais que ne risquerait-on pas pour s'assurer du pétrole et des débouchés commerciaux?

\*\*

Dans le même journal (édition commerciale, 5 octobre), le colonel S. H. Slater, conseiller financier auprès du gouvernement de l'Irak, donne des détails intéressants et précis sur l'organisation politique et administrative.

Le pouvoir exécutif est exercé par le roi et huit ministres: président du Conseil; Intérieur, Finances, Justice, Défense du pays, Instruction Publique, Travaux Publics, Fondations religieuses. En attendant l'établissement d'une Chambre élue, le pouvoir législatif appartient au Conseil d'Etat. Chacun des principaux ministres est assisté d'un conseiller anglais, payé par le gouvernement de l'Irak, en rapport constant avec le haut-commissaire et veillant à ce que la politique du ministre soit bien celle qui convient à la Grande-Bretagne. Il y a aussi un nombre considérable d'Anglais parmi les fonctionnaires, surtout dans les services qui exigent des connaissances techniques; les autres sont des Arabes et des Juifs.

Le lecteur a pu remarquer l'absence d'un ministère du Commerce: il en existait un dans le Cabinet précédent, mais, vu l'état économique du pays, on a jugé son maintien absolument superflu pour le moment; on n'a même pas mis sur pied le Bureau de renseignements commerciaux qui devait y être rattaché. Le ministre des Finances est chargé des intérêts commerciaux.

Le haut-commissaire est chef à la fois des services diplomatique et consulaire.

\*\*

Les relations commerciales entre la Grande-Bretagne et l'Irak sont encore presque nulles; les capitaux anglais engagés dans des entreprises locales ne dépassent pas 250.000 livres st. Les importations de produits anglais atteignent un certain chiffre: ainsi il entre annuellement à Bassora pour environ 3 millions de livres st. de cotonnades, provenant surtout du Lancashire; mais la moitié au moins est destinée à la Perse.

Quelles sont les possibilités de l'avenir? En dehors du pétrole et du coton, la culture du tabac et du lin, l'industrie lainière sont susceptibles d'un développement rémunérateur, et aussi le commerce des dattes, à condition de les trier avec autant de soin que le font les producteurs de l'Afrique du Nord. Mais de sérieuses difficultés attendent les commerçants qui n'ont pas d'attaches personnelles avec quelque famille du pays ou dont le chiffre d'affaires n'est pas assez élevé pour leur permettre de fonder une succursale. Comment, en effet, se renseigner sur la solvabilité des clients? Il ne faut pas compter sur l'obligeance du gouvernement. D'autre part, les transactions commerciales sont régies par la loi turque, mais modifiée depuis l'arrivée des Anglais et la présence de juges anglais dans les tribunaux connaissant des litiges où sont en jeu des intérêts britanniques. Les personnes désireuses de faire du commerce dans l'Irak devront donc s'informer très exactement sur ces divers points soit auprès du secrétaire du haut-commissaire, ou des Chambres de commerce de Bagdad et de Bassorah, soit encore au *Department of Overseas Trade* à Londres.

Il faudrait aussi améliorer les moyens de transport. Le port de Bassorah fut installé pendant la guerre avec un luxe incroyable (1). Le personnel comprend 23 fonctionnaires (1 directeur, 1 directeur-adjoint, 6 agents, 3 ingénieurs, 1 comptable, 7 maîtres de port, 1 maître-pilote, 1 pilote, 1 hydrographe, 1 ingénieur-hydrographe) dont le traitement mensuel va de 500 roupies (liv. 33) à 2.500 roupies (liv. 166) : c'est ce que les Anglais appellent un « éléphant blanc » ; le trafic mensuel est de 12.000 tonnes! A Bombay, où il atteint 150.000 tonnes, 9 fonctionnaires suffisent. Or ce port si dispendieux ne répond pas aux besoins : les bureaux sont sur la rive gauche du Chott-el-Arab (avec une station électrique spéciale dont l'entretien coûte annuellement liv. 4.000), tandis que toutes les maisons de commerce sont sur la rive droite, d'où perte de temps pour les négociants. Ceux-ci estiment qu'il vaudrait mieux débarquer les marchandises en face d'As-har, au lieu de leur faire remonter huit kilomètres d'estuaire pour les ramener ensuite par barques ou camions au vrai centre commercial de Bassorah. Le gouvernement de l'Irak n'a pas pu, faute de fonds, se charger de l'administration de ce port : l'Angleterre continue donc à en payer tous les frais ; il est question de le remettre à un conseil privé (*harbour board*), qui aurait sans doute la sagesse de comprimer les dépenses et, par suite, de réduire les droits de port, actuellement fort élevés.

Le chemin de fer, à voie d'un mètre, qui va de Bassorah à Babdad, et de là à Khanikin, sur la frontière persane, construit pendant la guerre pour transporter les troupes et le matériel militai-

(1) Autre exemple de gaspillage : on a doté Bassorah d'un central téléphonique automatique du modèle le plus perfectionné, capable de desservir 1.000 abonnés : il y en a 200. La dépense a été de 9 lakhs de roupies (liv. 60.000).

re, ne suffit pas au trafic commercial. Exploité par le gouvernement anglais, il est, naturellement, en déficit ; le haut personnel y est en nombre excessif ; et cependant on pille les marchandises, les sommes dues pour les transports sont irrégulièrement payées ; sur certains parcours, « les voyageurs se dispensent de la formalité de prendre un billet » ; le train direct Bassorah-Bagdad ne circule plus que trois jours par semaine. Pour remédier à ce déplorable état de choses, on veut remettre le chemin de fer à une compagnie. On monte à Bagdad des wagons à bogies venus d'Angleterre. La ville de Kerbela est maintenant reliée à la ligne par un service d'automobiles.

On construit beaucoup de maisons, surtout dans la banlieue sud de Bagdad ; le bois étant rare, on emploie des poutres en fer importées de Grande-Bretagne.

Des efforts sont faits pour développer l'exportation des objets en argent fabriqués à Amarah.

## Extrême-Orient

### CHINE

**La destruction de Swatow.** — A 9 kilom. seulement de l'endroit où le Hankiang se jette dans la Mer de Chine par un delta dont les branches enserrant des terres couvertes de cannes à sucre se dresse, où plutôt se dressait, dans l'après-midi du 2 août dernier encore, la ville de Swatow ou Chan-téou. Une ville aux maisons basses et couvertes de toits plats, pour mieux résister aux typhons qui viennent trop souvent la visiter, mais qui, grâce à l'excellence de son port aux fonds de 10 à 15 m., grâce à sa situation favorable à l'entrée méridionale du détroit de Formose, grâce aussi à sa salubrité, n'a cessé de voir son importance grandir comme sa population. L'été dernier encore, Swatow comptait 75.000 habitants, et son port, débouché de toute la partie orientale de la province du Kouang-toung, se plaçait au 6<sup>e</sup> rang parmi les ports maritimes de la Chine. De là partaient nombre de travailleurs pour Singapore et les Indes Néerlandaises ; il s'y faisait un grand commerce et la guilde de ses marchands jouait un grand rôle sur tout le littoral. De son port, qui était en relations particulièrement suivies avec Anhoï, Fou-tchéou, Hong-Kong et Chang-hai, partaient surtout des cargaisons de sucre, d'arachides et de camphre.

Depuis la nuit du 2 au 3 août 1922, toute cette prospérité est anéantie ; un typhon et un raz-de-marée ont, en quelques heures, détruit l'œuvre de longues années d'efforts persévérants et continus.

Chacun sait quels terribles phénomènes sont ces typhons des mers de Chine, ces cyclones aussi redoutables que les ouragans de la Mer des

Antilles, dont un des Jésuites de Chang-hai, le P. Froc, a si bien étudié naguère la formation et la marche, Swatow en reçoit de temps en temps la visite; mais jamais encore elle n'avait été aussi sévèrement éprouvée par l'un d'entre eux qu'elle le fut par celui qui, il y a un peu plus de quatre mois, l'a désolée en même temps que toute la région orientale du Kouang-toung.

Ce cyclone s'était formé dans la saison habituelle, la saison chaude, à un millier de kilom. dans l'ouest de l'île de Calbayog, une des Philippines, en pleine mer de Chine méridionale. Il avait d'abord remonté nettement vers le Nord en direction de Hong-kong, jusqu'à la hauteur de la pointe septentrionale de l'île de Luçon. Alors, il dévia vers le Nord-Est en direction de Chen-teou, qu'il atteignit le 2 août dans l'après-midi. Les premières rafales, quelque violentes qu'elles aient été, n'éprouvèrent que la cité européenne, Katsio, située en face de Swatow; quand au contraire, quelques heures plus tard, le cyclone continuant sa marche gyroïde, la ville se trouva non plus dans le demi-cercle maniable, mais dans le demi-cercle dangereux, les dégâts furent très considérables dans la cité chinoise. Arbres déracinés, poteaux qui soutenaient les lignes électriques, télégraphiques et téléphoniques arrachés et projetés au loin, toits de maisons enlevés, tout cela, c'est le cortège de fléaux qu'amène avec lui un typhon; ce qui aggrava la situation, ce fut la destruction, par la violence de la tempête, de la grande cheminée de l'usine électrique, et sa chute sur l'usine elle-même dont les machines cessèrent aussitôt de fonctionner et d'engendrer la lumière.

C'est le 3 août, de 1 heure 40 à 3 heures 10 du matin, que Swatow souffrit de la sorte de la présence du typhon. Dans le même temps, vers 2 heures 30, une nouvelle calamité s'abattait sur elle et achevait sa ruine: un violent raz-de-marée qui, passant par-dessus le quai, inonda la ville, où, dans certains endroits, l'eau monta jusqu'à 2 et 3 mètres de hauteur. Pendant 40 minutes, les vagues ne cessèrent de déferler, recouvrant tout d'une eau boueuse, brisant les appontements, faisant crouler les maisons qu'elles venaient battre comme de véritables béliers, jetant les vaisseaux à la côte ou même les transportant à l'intérieur des terres jusqu'au pied des collines qui entourent Swatow.

Voilà comment, lorsque le jour se leva le 3 août, la ville florissante que, la veille encore, se trouvait Chen-teou, était complètement détruite. Plus de maisons, plus d'approvisionnements pour nourrir une population décimée, déprimée, dépourvue de demeures, de vivres, et, même d'eau potable, et menacée de la peste et des autres maux consécutifs à un tel désastre!

Aussitôt le sinistre connu, des souscriptions ont été ouvertes par toute la Chine; il s'agit, non pas seulement de secourir la ville de Swatow, mais toute la région environnante, laquelle n'a pas été moins éprouvée que la ville elle-même. La plaine d'alluvions qui entoure Chen-teou a été, elle aussi, recouverte par les flots, au moment du

raz-de-marée; le bourg de Ngoi-Sha, peuplé de près de 10.000 âmes, aurait été englouti sous les flots avec la majeure partie de ses habitants. On a parlé de 28.000 cadavres comme ayant été, dès le 7 août, relevés dans les 10 districts de la région sinistrée de l'intérieur, à 100 milles à la ronde autour de Swatow! Ainsi, on le voit, le typhon des 2-3 août 1922 a été beaucoup plus violent que celui qui, en 1906, dévasta Hong-kong et y fit 10.000 victimes.

Il y a cinq ans, en 1918, un séisme violent avait déjà jeté par terre les maisons de Swatow, entraîné la mort de plus de 2.000 de ses habitants et compromis sa prospérité. La ville venait à peine de panser les maux que, le 13 février 1918, lui avait causés ce désastre d'origine physique; et voici qu'un autre, pire encore, vient sévir encore une fois sur elle. Swatow s'en relèvera-t-elle? Il faut le souhaiter sans toutefois se dissimuler la violence du coup qui l'a frappée.

**Anarchie et brigandage.** — Voilà donc un nouveau malheur, d'origine naturelle, qui s'est ajouté à tous les maux dont, de par la faute des hommes, souffre par ailleurs la Chine contemporaine. Ou Pei-fou avait semblé devoir en tirer son pays; mais on se demande aujourd'hui s'il est de taille à le faire, et s'il n'est pas simplement un ambitieux comme les autres, uniquement soucieux de ses intérêts personnels. Naguère, ses ennemis l'avaient prétendu, plus d'un se met à le penser en le voyant, après avoir déclaré vouloir ne plus s'occuper désormais de politique, s'impliquer dans les affaires de cette nature plus qu'on ne l'y vit jamais mêlé avant d'avoir fait cette déclaration. Quant à l'explication qu'en donne Ou Pei-fou, peut-on bien la prendre au sérieux? « Comme je ne veux être ni Président, ni Ministre, ni Toukiun, ni Gouverneur civil (aurait-il dit), je suis du moins un simple citoyen, qui a le droit de dire ce qui lui semble avantageux pour un bon gouvernement »... Quoi qu'il en soit, la Chine continue à se débattre dans l'anarchie, et l'absence d'un gouvernement stable et capable d'imposer sa volonté se fait sentir chaque jour davantage.

Aussi l'anarchie, de son côté, va-t-elle chaque jour grandissant. Le banditisme chinois a pris une tournure nouvelle en s'attaquant aux étrangers. « Jusque-là, écrivait naguère un des collaborateurs de l'*Echo de Chine*, c'est au pauvre hère céleste qu'allait le pillage; on semblait craindre le blanc, il paraissait que des sanctions inouïes étaient suspendues sur la tête de ceux qui brimeraient le métèque. Puis, tout à coup voici que les faits se précisent et se multiplient: d'abord on pille l'étranger, puis on le rudoie, on le blesse, on le capture pour obtenir une rançon. Et quelle rançon! Vous songez peut-être à des dizaines de milliers de dollars, à des centaines... non; trois mille dollars et quatre revolvers !!! »

N'a-t-on pas vu, d'autre part, certains navires étrangers attaqués sur le haut Yang-tsé, — tel

le *Ungyo-Maru* de la Compagnie sino-japonaise de Navigation vers Fou-chou; tels encore le même *Ungyo-Maru* et un vapeur britannique, ainsi que la canonnière britannique *Teal* à Wanhsien?... Ainsi va s'accroissant encore un état de choses dont chaque courrier de Chine fournit de nouvelles preuves et fait connaître les derniers progrès.

**Le brigandage en Mandchourie.** — Très rares sont les points de la Chine où ne se fassent pas sentir les tristes conséquences de l'impuissance du pouvoir central et de l'anarchie à laquelle le pays se trouve en proie. Aux extrémités de la contrée comme au centre, la situation est la même, et toutes les correspondances publiées par l'*Echo de Chine* donnent une note semblable. Une justice moins expéditive que jamais, et partout le banditisme. Qu'il s'agisse du Kouang-si, du Se-tchouen, du Ho-nan — où le général Chin Yun-ao aurait vaincu 10.000 bandits (des soldats battus pour la plupart) dans les environs de Choumantien et de Yencheng, et les aurait repoussés jusqu'aux limites du Nganhoei, la situation est identique.

Pas plus que les autres parties du territoire de la République, la Mandchourie n'échappe aux pillages des brigands. Un jour, c'est la ville de Oula, que mit à sac une bande de voleurs de grand chemin commandée par un chef surnommé *Siao-Catze* « le petit imbécile ». Le lendemain, voici qu'on apprend les exploits de trois grandes bandes de brigands dans l'ouest de la Province de Kirin. Rarement, dit-on, la sécurité a été moindre que cette année dans la Mandchourie du Nord, et on ajoute : « Rien à faire ! Les autorités se montrent plus incapables que jamais de faire régner dans le pays un ordre même relatif. » Le long du chemin de fer de l'Est chinois, les brigands prennent des otages jusque dans les gares, ce qui ne peut s'expliquer, sinon par la complicité des soldats qui forment la garde de la voie ferrée... C'est le lamentable état de la France à la veille du dix-huit brumaire.

**Essor du commerce étranger.** — Et cependant — situation vraiment déconcertante et paradoxale ! — en dépit de tant de circonstances contraires et éminemment défavorables, malgré les guerres civiles, le brigandage, la famine, les inondations, les typhons, un gouvernement lamentable, la banqueroute, et bien d'autres maux encore, le commerce de la Chine avec l'étranger ne cesse de se développer. Les dernières statistiques douanières révèlent, pour l'année écoulée, un progrès d'environ 10 % par rapport à tous les chiffres antérieurs. Il y a là, comme le fait très justement remarquer le *Times* du 16 décembre, un fait digne d'attention et de nature à maintenir la confiance dans l'avenir de la Chine. Qu'elle sorte seulement de la situation lamentable où elle se trouve, et tout ne tardera pas à aller mieux.

## JAPON

**La rétrocession de Kiao-Tcheou à la Chine.** — Il a déjà été question, à cette place, de la rétrocession de Kiao-Tchéou à la Chine, mais simplement pour annoncer le fait. Dans quelles conditions, et à la suite de quelles négociations cette rétrocession a été consentie par le Japon, le Ministère des Affaires Etrangères de ce pays l'a indiqué à la date du 2 décembre dans une déclaration qu'il convient de reproduire intégralement ici :

L'accord réglant les détails de la rétrocession du territoire à bail de Kiao-Tchéou à la Chine a été signé à Pékin, le 1<sup>er</sup> décembre, par les délégués du Japon et de la Chine réunis dans cette ville en conférence. Les principaux points de cet accord sont énumérés ci-dessous. En considération de l'importance de l'heureux règlement de cette question, le Gouvernement japonais estime que le moment est particulièrement opportun pour déclarer que, lorsque les délégués du Gouvernement japonais furent désignés pour se rendre en Chine au lendemain de la ratification du Traité du Chantoung (Juin), ils reçurent pour instruction d'apporter, dans leurs pourparlers avec leurs collègues chinois, le même esprit amical et conciliant qui avait présidé à la négociation du traité lui-même.

Les travaux furent répartis entre deux commissions sino-japonaises, la première ayant compétence pour l'administration de Kiao-Tchéou et toutes les propriétés publiques sises sur le territoire à bail et le long de la voie du chemin de fer de Tsing-Tao à Tsi-nan-fou; la seconde Commission eut à s'occuper spécialement du chemin de fer. C'est le résultat des travaux de la première commission qui a été parachevé et transformé en un accord écrit et signé.

La seconde commission est actuellement occupée à mettre au point quelques petits détails, mais elle parviendra à conclure un accord dans un court délai et le chemin de fer sera transféré à la Chine avant l'époque fixée par le traité du Chantoung, c'est-à-dire avant le 2 mars prochain.

Les troupes japonaises de Tsing-Tao — un bataillon d'environ 500 hommes et quelques centaines de gendarmes — seront retirées dans les vingt jours qui suivront le transfert de Kiao-Tchéou à la Chine.

A la demande du gouvernement chinois, le transfert du territoire à bail a été retardé jusqu'au 10 décembre.

Le Gouvernement japonais espère fermement que le règlement final de cette question, qui resta si longtemps pendante, contribuera dans une grande mesure au développement de la bonne entente et de l'amitié entre les deux nations voisines. Etant donné que ce qu'on a nommé la « question du Chantoung » fut en elle-même un sujet d'irritation fâcheusement exagéré par une propagande artificielle, le gouvernement japonais est grandement satisfait de cette solution définitive et il espère qu'une ère de véritable sympathie et de collaboration va s'ouvrir, non seulement entre les deux nations particulièrement intéressées, mais aussi entre toutes celles qui ont un intérêt général à la prospérité de l'Extrême-Orient.

Voici les principaux points de l'accord qui vient d'être signé :

Les pouvoirs administratifs dans le territoire à bail de Kiao-Tchéou seront transférés à la Chine le 10 décembre

à midi. Postérieurement à ce transfert, tous les pouvoirs administratifs et responsabilités, — excepté ceux qui appartiennent au Consul du Japon en vertu des traités, conventions et coutumes, — relèveront du gouvernement chinois.

L'évacuation des troupes et des gendarmes japonais devra être terminée dans les vingt jours qui suivront le transfert de l'administration.

Les baux de terrain acquis par les Japonais antérieurement à la ratification du traité du Chantoung pourront être renouvelés pour une période de 30 ans et dans les mêmes conditions que les baux originaux. A l'expiration de cette période, de nouveaux renouvellements pourront être autorisés mais, conformément aux règles locales en usage dans le port ouvert de Tsing-Tao. Tous les baux passés après l'échange des ratifications du traité du Chantoung seront annulés par les autorités japonaises.

Les propriétés à l'usage du consul japonais et des associations des Japonais résidents, y compris l'édifice du consulat et la résidence officielle du consul général, l'édifice du bureau de poste actuel, la résidence officielle du directeur de l'administration civile, etc... seront retenus par le Japon.

Le Japon pourra acquérir du sel dans les salines de Tsing-Tao dans une proportion comprise entre cent millions et trois cent cinquante millions de kin par an, pour une période de 50 ans qui commencera à courir en 1923. A l'expiration de cette période, des négociations seront ouvertes en vue de la prolongation de ce privilège d'achat.

Sur le total des seize millions de yen de compensation qui doivent être payés par la Chine pour le transfert des propriétés publiques et l'industrie du sel, une somme de 2 millions de yen devra être versée en espèces dans la période d'un mois après le transfert de l'administration. Les 14 autres millions de yen seront payés en bons du trésor qui seront émis au pair pour une durée de quinze ans et porteront un intérêt de 6 %.

Une commission comprenant des capitalistes japonais et chinois entreprendra de fonder une compagnie d'exploitation des mines situées le long du chemin de fer. Quand cette compagnie aura été organisée et autorisée par le Gouvernement chinois, les mines et les propriétés qui en dépendent seront transférées à la compagnie. Cette compagnie sera placée sous une direction mixte sino-japonaise et son capital sera souscrit par moitiés égales par des Chinois et des Japonais. Les modalités du paiement que la compagnie devra faire au gouvernement japonais pour la cession des mines seront fixées par le Gouvernement japonais d'accord avec la compagnie, le prix étant fixé à 5 millions de yen.

**L'œuvre du Japon à Tsing-tao.** — Nous avons indiqué plus haut, d'un simple mot, quelle œuvre considérable le Japon a menée à bien au Japon depuis la fin de 1914 jusqu'en 1922; l'*Osaka Mainichi*, cité par l'*Echo de Chine*, a fourni à cet égard quelques précisions qu'il est intéressant de reproduire ici.

« Tsing-tao, écrit-il, est dans les mains des Japonais depuis huit ans, et la cité a pris une importance trois fois plus grande que jadis, grâce aux efforts incessants de ses 230.000 habitants japonais. Au moment où le Japon prit pied à Tsing-tao, il n'y avait aucune manufacture en dehors d'une grande brasserie; mais maintenant la ville est transformée en un centre industriel énorme. »

**L'Exposition de la paix de Tokio.** — Du 10 mars au 31 juillet dernier a eu lieu à Tokio, dans le beau et célèbre parc d'Ouyeno, une très intéressante exposition, dite *Exposition de la Paix*, destinée à mettre en pleine lumière les progrès accomplis par le Japon au cours des dernières décades, en même temps qu'à favoriser le progrès des industries nationales et qu'à provoquer une amélioration de la vie sociale et intellectuelle de la nation.

A tous égards, en dépit des critiques qui lui ont été adressées — peu de clarté du plan général, absence d'homogénéité et de beauté de l'ensemble des bâtiments, etc. — cette exposition était très intéressante et très instructive. Les objets exposés étaient présentés avec beaucoup de goût et permettaient de se rendre compte surtout des transformations réalisées par l'Empire nippon tout entier depuis l'année 1914, date non pas seulement du début de la Grande Guerre, mais encore de l'Exposition japonaise de Taïsho, quatre fois moins étendue que celle de 1922.

Il y aurait beaucoup à dire sur cette « Exposition de la Paix »; nous nous bornerons à en signaler ici quelques traits particulièrement dignes d'attention.

Le premier de tous est le contraste frappant qu'elle permettait de constater aussitôt entre le vieux et le nouveau Japon, entre les objets essentiellement japonais et ceux qui sont d'origine étrangère. Les premiers, trop peu nombreux au goût de plus d'un visiteur, avaient le grand mérite de beaucoup mieux exprimer l'âme et le goût de la nation que ne le faisaient les énormes machines anonymes des usines modernes; ils étaient pleins de charme et affectaient un caractère particulier qui se retrouvait jusque dans les objets très simples — des articles de ménage par exemple — pour la confection desquels on avait appliqué des procédés anciens à des matières premières modernes. Bien entendu, cette opposition entre l'Ancien et le Nouveau, entre arts et métiers japonais et arts et métiers internationaux, qui se manifeste jusque dans le hall de l'horticulture par la vue de paysages en miniature et d'arbres nains, cette opposition apparaît surtout dans le hall des Beaux-Arts; on y constatait la présence de céramiques et de laques exquis et d'un goût parfait, et une influence grandissante de l'art étranger sur les Japonais. Une exception doit être faite toutefois pour les sculpteurs: sauf les artistes qui travaillent le bois, tous les autres semblent encore incapables d'exprimer leur personnalité en utilisant les procédés employés par les artistes occidentaux.

Le hall des Beaux-Arts était le plus grand des palais érigés dans le parc d'Ouyeno à l'occasion de l'Exposition de la Paix; d'autres, moins considérables, mais cependant de dimensions très respectables étaient consacrés aux Mines, à l'Agriculture, à l'Arboriculture, aux Pêcheries, aux Manufactures et Industries, aux Industries textiles, aux Industries mécaniques, à l'électricité, etc...

Nous ne saurions ici, bien entendu, entrer dans le détail; mais du moins convient-il de retenir quelques faits dignes d'attention.

Au sortir du pavillon de l'Agriculture, on demeure frappé des efforts tentés par les Japonais pour assurer des vivres en quantité suffisante à la population toujours grandissante de leur pays. De là l'importance de la place consacrée aux procédés et à l'outillage capables d'accroître la production des denrées alimentaires; de là un effort considérable pour obtenir des récoltes plus importantes. Cet effort a été couronné de succès puisque la récolte normale du riz, l'aliment par excellence des Japonais a passé d'environ 50 millions de *koku* en 1914 à 57 millions en 1921. On signale, dans le département de Shizumoka, un doublement de la valeur des produits (ce qui ne veut nullement dire de la production elle-même) depuis quelques années; on signale encore que le département de Yamanashi produit actuellement 5.600.000 kilogr. de raisins dont la moitié sert à faire du vin. Une autre impression qu'emportait le visiteur en sortant du pavillon de l'agriculture était relative aux progrès de l'éducation du paysan japonais; celui-ci, même quand il demeure attaché à ses anciennes méthodes de travail, sait maintenant tirer parti de l'outillage moderne.

Cette obsession de l'alimentation, elle se retrouve dans le pavillon des denrées alimentaires, où l'on peut se rendre compte des progrès réalisés par des industries comme celles du lait condensé, des conserves, des pâtes alimentaires, etc. On peut y constater aussi le rôle grandissant que les pêcheries jouent dans l'alimentation du pays, et quelle source de richesse la mer est devenue pour le Japon. Un tableau très simple est, à cet égard, d'une grande éloquence: en voici les quelques chiffres (en yen).

Années	Valeur		Exportations
	du poisson pris	des autres produits marins	
1899	34 729.000	33 505.500	6.052.000
1909	96.892 000	47.323.000	12.792.000
1920	376.625.000	269.081 000	36.596 000

Les progrès de l'industrie se manifestent de tous les côtés: dans les industries des bois, si nombreuses, si variées, dans la sériciculture — les progrès sont en effet très marqués dans la production des cocons sélectionnés; nous aurons l'occasion d'y revenir quelque jour, — mais plus encore dans les industries textiles et chimiques. Ici encore, il conviendrait de citer quelques chiffres. Le département de Fukui produit environ 80 variétés d'étoffes de la plus haute qualité, des étoffes rayées surtout, et fort peu d'étoffes achevées ou teintées. Actuellement, d'après les chiffres cités par l'École supérieure de sériciculture de Tokio, le Japon produit annuellement des soies filées et tissées valant une somme totale de 3 milliards 100 millions de yen (2 milliards pour

les soies filées; 1.100 millions pour les soies tissées), sans parler des soies grèges, dont la valeur est plus grande encore. L'industrie des lainages s'est beaucoup développée, si bien que l'on fabrique maintenant au Japon toutes les étoffes bon marché, et que, seuls, les lainages de qualité supérieure sont importés; on produit également en grandes quantités les velours de coton, et même des étoffes de papier. Dans un autre ordre d'idées, le Japon fabrique maintenant 25 variétés de matières colorantes pour teinture, et peut produire des couleurs d'alizarine aussi bonnes que les produits similaires allemands; il en exporte aux Indes, en Chine et en Amérique.

Il y aurait beaucoup à dire sur nombre d'autres points, sur cette exposition des cartes et plans en relief des régions et des villes, qui obtint un véritable succès. Mieux vaut dire deux mots, pour finir, de l'exposition des colonies, où se trouvaient groupés tous les produits des possessions extérieures à l'archipel nippon proprement dit, depuis ceux des montagnes neigeuses de Sakhaline jusqu'aux denrées tropicales des îles Marshall. On pouvait s'y rendre compte non seulement de l'étendue et de la nature des nouvelles possessions de l'Empire, mais de la variété de leurs produits. On y pouvait constater les progrès de Formose, qui est plus riche que Hokkaïdo, où l'on récolte annuellement, à l'heure actuelle: 26 millions de yen de sucre de canne, 10 millions de yen de fruits, 18.000 yen de patates; le produit des fermes d'élevage s'élève chaque année à 23 millions de yen. Actuellement, le commerce extérieur de Formose est de 280 millions de yen. C'est donc la colonie la plus riche de l'Empire nippon; mais les autres sont, elles aussi, en pleine évolution, en plein progrès. Tel est le cas pour la Corée. Quant à Karafouto, ses arbres utilisables pour différents usages, ses produits marins (harengs fumés, conserves de crabes, etc., etc.), ses très belles peaux de renards en attestent la valeur au double point de vue forestier et animal.

Ces quelques indications suffisent à montrer combien grand était l'intérêt de l'Exposition de la Paix; aussi convenait-il d'en dire quelques mots dans cette chronique (1).

**Les Japonais aux Philippines.** — Nous avons plus d'une fois fait allusion à la situation considérable occupée par les Japonais aux Philippines. C'est surtout dans l'île de Mindanao, la plus importante de l'archipel après Luçon, que se sont établis les Nippons; ils y ont acquis la prépondérance dans les industries du chanvre et de l'huile de coco, et ils y ont, du fait du nombre de leurs représentants, créé une situation délicate

(1) D'après *Quelques impressions sur l'Exposition de la Paix de Tôkyô et Les progrès de l'Industrie japonaise à l'Exposition de la Paix de Tôkyô*, dans le *Bulletin de la Société Franco-Japonaise de Paris*, juillet-septembre 1922, p. 21-25 et 27-38. Ce dernier article a été reproduit dans le *Journal des Economistes*, 1922, 15 octobre, p. 185-197.



dont les autorités n'ont vu qu'un moyen de se tirer : une loi adoptée en 1920 par la législature philippine a introduit dans l'archipel la législation californienne et réservé aux seuls Philippins, comme aussi aux Américains, la faculté d'obtenir des terres du Gouvernement.

Malgré cette loi, la situation des Japonais demeure toujours pour les Américains des Philippines un sujet de constantes préoccupations. Naguère (c'était au début de l'année 1921), un ex-président de la « Manila Merchants Association » aux Philippines n'hésitait pas à déclarer que si les Américains se retiraient sans conditions, les Japonais ne tarderaient pas à assumer le contrôle de l'archipel. Ils pourraient (expliquait-il) s'emparer de deux façons : ou attendre que des troubles intérieurs — qu'au besoin ils pourraient fomenter au moyen d'agents provocateurs — leur donnent l'occasion d'intervenir pour protéger leurs intérêts et leurs nationaux, ou bien procéder à une invasion économique de l'archipel. Le Japon se rend compte, en effet, que les Philippines constitueraient pour lui une prise des plus riches, et constituerait une admirable colonie où déverser le trop-plein de sa population toujours grandissante.

Telles étaient naguère, après un long séjour aux Philippines, les observations de M. Pitt ; bien des événements survenus depuis lors en ont en partie modifié la justesse. La transformation de l'alliance anglo-japonaise en une entente beaucoup plus vaste, la décision prise par les Américains des Etats-Unis de ne pas donner l'indépendance politique aux Philippins, voilà quelques raisons d'importance considérable pour lesquelles la situation est autre qu'au début de 1921. Il n'en est pas moins acquis que de nombreux sujets japonais résident dans l'archipel et contribuent pour une part à son très réel essor.

**Japon et Etats-Unis.** — Les préoccupations que la France a toujours, soit du côté de l'Allemagne, soit du côté du Levant, ne lui ont pas permis de prêter attention à la décision prise en novembre par la Cour Suprême des Etats-Unis. Celle-ci a déclaré que les Japonais ne seraient pas recevables à demander la naturalisation américaine, parce que les Japonais ne sont pas des Blancs selon la loi de la contrée. Tout en prenant soin de dire que sa décision ne signifiait nullement, pas plus que la législation, que les Japonais fussent d'une race inférieure à la race blanche, la Cour suprême a interdit à ceux-ci d'entrer en association dans les affaires commerciales enregistrées. Ainsi a été confirmée de tous points la décision de la Cour californienne.

Cette décision ne peut pas ne pas combler d'aise la plupart des Américains qui, en dépit des sacrifices consentis naguère par le Japon à Washington, se refusent à croire à son désintéressement. Le 8 octobre, dans le *New-York Advertiser*, Cornelius Vanderbilt assurait que le Japon jetait les germes d'une nouvelle guerre en Extrême-Orient,

car (affirmait-il) depuis un an, le Japon provoque la réunion d'une série de conférences qui ont toutes eu pour résultat de détruire peu à peu les engagements pris par lui à Washington. Deux jours auparavant, le *Boston Transcript* avait reproché au Gouvernement américain l'engagement qu'il avait souscrit de ne pas fortifier les Philippines d'une manière permanente, de ne pas établir de bases navales à l'ouest des îles Hawaï. Ainsi, écrivait-il, « les Etats-Unis ont fait disparaître un des principaux obstacles à la suprématie navale du Japon dans les eaux asiatiques ; ainsi ont-ils également abattu l'une des principales barrières qui s'opposaient à la fermeture par le Japon de la porte ouverte en Extrême-Orient.

## ASIE ANGLAISE

**La frontière du Nord-Ouest.** — Les turbulentes tribus limitrophes de l'Afghanistan, Mohmands, Afridis, Waziris, Mashouds, ne se contentent pas d'attaquer périodiquement les convois et de harceler les troupes, elles mettent aux prises Downing Street et Simla. Le gouvernement de Londres voudrait que la ligne de Ladha fût constamment tenue par des troupes régulières ; celui de l'Inde, préoccupé de soucis financiers, préfère le système des irréguliers ou *khasadars*, moins onéreux pour le budget. Le problème est ardu : depuis 70 ans, politiciens et soldats cherchent à le résoudre, chacun suivant son tempérament ; aucune unité de doctrine, pas de suite dans la politique adoptée ; et les mêmes erreurs se renouvellent d'année en année, comme le montre M. Arthur Moore dans une série d'articles (*The Times*, mai 1922). L'enchaînement des circonstances est toujours celui-ci : une tribu pille, elle ne peut guère faire autrement : la région est stérile, et ces gens ont faim ; on organise une expédition de représailles ; l'officier qui la commande y voit seulement une occasion de se distinguer et d'obtenir de l'avancement ; il ne tarde pas à s'apercevoir que ses hommes ne suffisent pas pour protéger ses convois ; il demande qu'on lève des irréguliers, ce qui a lieu, sous le contrôle de l'agent politique. Les ennemis de la veille, ainsi enrôlés, peuvent exercer légalement leurs instincts guerriers ; bien payés, ils n'ont plus besoin de piller ; ils prennent rapidement allure de soldats réguliers. Les autorités en profitent pour rappeler les troupes, fatiguées de l'occupation. Quelque temps après, et le plus souvent sur un mot venu de Caboul, un nouveau soulèvement éclate, on considère ces irréguliers comme une troupe de couverture, au lieu de les relever aussitôt ; ils s'enfuient ou passent à l'ennemi ; et le désastre se produit. C'est ce qui arriva en 1919 : on connaît les suites de la défection des milices à cette époque.

Plusieurs solutions ont été proposées pour éviter le retour de pareilles mésaventures et pour ré-

tablir le calme sur la frontière; car l'occupation en est très dure pour les troupes indiennes, à cause de la chaleur, et ces expéditions incessantes entraînent des dépenses considérables. L'une consiste à céder les tribus à l'Afghanistan; mais ne serait-ce pas une politique de Gribouillé? Leur rattachement à Caboul ne rendrait pas leur pays plus fertile; elles continueraient à piller, d'autant plus audacieusement qu'elles se sentiraient soutenues par un gouvernement peu ami de l'Angleterre, en dépit du récent traité; et jusqu'où pousseraient-elles leurs incursions? D'autres voudraient, au contraire, les incorporer au Pendjab; mais cette province souffre déjà d'assez de causes d'agitation pour qu'on ne lui en ajoute pas de nouvelles. Faire reculer les troupes jusqu'à la rive gauche de l'Indus? M. T. H. Holdich, qui fut membre de la Commission de démarcation de la « ligne Durand », explique, dans une lettre au *Times* (6 juin 1922), que « le maréchal Foch lui-même ne considérerait pas comme une bonne frontière un fleuve qui change constamment de cours, débordant de temps en temps sur de vastes espaces, facile à traverser à certaines époques, comme l'est l'Indus en aval d'Attok ».

La récente tournée de lord Winterton sur la frontière amènera peut-être une solution.

**Questions économiques et financières.** — La section « indienne » de la Chambre de Commerce de Manchester, pour essayer d'enrayer la mévente des cotonnades anglaises, si inquiétante pour l'avenir industriel du Lancashire (1), a conclu un arrangement, valable pendant cinq ans, avec les compagnies de navigation desservant les ports de Bombay et de Karatchi, en vue de diminuer le prix de transport des tissus et des filés de coton. Ces marchandises paient actuellement, de Manchester à l'un ou l'autre de ces ports, 88 shillings 2 1/4 pence la tonne; ce prix sera réduit à 50 sh. Des négociations sont en cours pour obtenir une diminution du frêt vers Calcutta et Madras. Les Chambres de Commerce de Glasgow et de Bradford étudient des arrangements analogues.

\*\*

L'Association des vendeurs d'automobiles de l'Inde occidentale proteste par voie d'affiches contre la taxe de luxe de 30 pour cent à laquelle sont soumis automobiles, pièces de rechange, accessoires et pneumatiques; ils citent un passage du *Times* disant que l'automobile n'est pas un luxe, mais une nécessité dans l'Inde; ils énumèrent les objets vraiment de luxe qui sont moins lourdement taxés: champagne, 25 %, films cinématographiques, voitures hippomobiles, pneuma-

(1) Importations de cotonnades (en millions de yards):

	1913-14	1920-21
Ecrues .....	1.534	580
Blanchies .....	790	421
De couleur .....	830	389

(57<sup>e</sup> Livre Bleu.)

tiques non destinés aux automobiles, 15 %; aéroplanes, 2 1/2 pour cent; chevaux de course, diamants bruts, livres, admis en franchise. (Il est symptomatique de notre époque de voir les livres dénoncés comme objets de luxe!). Ils font aussi remarquer que l'essence importée de Birmanie paie un droit de 6 annas par gallon; celle d'autre provenance, un droit de 8 annas.

\*\*

Encore et toujours l'affaire d'Amritsar! Les politiciens indiens s'étaient amèrement plaints de ce que, tandis que les parents des Européens tués ou blessés au cours des bagarres avaient été largement indemnisés, ceux des indigènes massacrés à Jalianwala Bagh et ailleurs n'avaient rien reçu, ou tout au plus des sommes minimales. La question fut évoquée à l'assemblée législative, à la suite du discours où le duc de Connaught, à Delhi, avait éloquemment demandé aux deux races « de pardonner et d'oublier »; sir William Vincent répondit que le gouvernement du Pendjab s'en préoccupait; le 16 mars 1921, celui-ci accepta un ordre du jour de l'Assemblée réclamant la nomination d'une Commission chargée de dresser le tableau des indemnités à verser aux familles des victimes indigènes sur la même base que pour les Européens. Cette Commission, instituée à l'automne de 1921, procéda à une minutieuse enquête et fixa le total des indemnités à un peu plus de 22 lakhs (liv. st. 151.000). Le gouvernement du Pendjab a accepté ses conclusions; mais comment fera-t-il pour payer cette somme? Son budget, pour l'année courante, prévoit 934 lakhs (liv. st. 6.226.666) de recettes et 1.126 lakhs (liv. st. 7.500.000) de dépenses (y compris 193 lakhs à verser au gouvernement central); et il doit, de plus, acquitter les frais extraordinaires occasionnés par le cantonnement des forces auxiliaires de police à Amritsar pendant les troubles. Il a tout lieu de garder une rancune tenace au général Dyer.

\*\*

Le major Kelley avait demandé au secrétaire d'Etat dans quelle proportion les commandes de matériel de chemin de fer destiné à l'Inde avaient été réparties entre les divers pays; on avait, en effet, accusé le Haut-Commissaire de favoriser l'industrie allemande. Lord Peel a donné par écrit les renseignements suivants pour le réseau de l'Etat:

	Grande-Bretagne	Allemagne	Belgique	Suède	Etats-Unis
	livres sterling.				
Locomotives ..	84.000	»	»	18.200	19.000
Matériel roulant .....	147.000	15.000	2.600	»	»
Voies .....	9.200	»	1.500	»	»
Approvisionnement .....	115.300	400	»	»	1.700
Total .....	335.500	15.400	4.100	18.200	20.700

Conformément aux conclusions de la Commission Aesworth, le gouvernement de l'Inde a créé un poste de Commissaire en chef des chemins de fer; M. C. D. M. Hindley, autrefois au service de l'East Indian Railway, président des commissaires du port de Calcutta, a pris ses nouvelles fonctions le premier novembre. C'est lui qui dressera le plan de réorganisation du *Railway Board*; en attendant, et à dater du 1<sup>er</sup> janvier, ce Conseil se composera d'un commissaire en chef et de deux membres, M. E. A. S. Bell et le colonel W. O. Waghorn.

**Birmanie: La nouvelle Constitution.** — La Birmanie connaît maintenant, comme l'Inde, le bienfait de la dyarchie: la nouvelle loi constitutionnelle est en vigueur depuis le mois d'août dernier. Elle est plus démocratique que celle de la Dépendance: le pays n'aura donc rien perdu pour attendre; au lieu d'un électeur sur cinquante habitants, il y aura un Birman électeur sur cinq dans les circonscriptions électorales; et les femmes ont le droit de voter à partir de dix-huit ans. Les sujets « transférés » sont aussi plus nombreux que dans l'Inde: ils comprennent l'administration forestière et l'instruction publique des Européens aussi bien que des indigènes.

Il reste à voir si les Birmans accueilleront mieux que ne l'ont fait les Indiens les présents d'Artaxerxès.

**Gisements de pétrole.** — Il y a quelques années, un chasseur, s'arrêtant dans la cabane d'un Chan, dans les monts Dawna, remarqua un tas de ce qui lui sembla être de la boue séchée; il demanda à quoi cela servait: « A me chauffer pendant la saison des pluies, quand le bois de la jungle est trop humide pour brûler », lui répondit-on. Le chasseur n'y attacha pas d'importance sur le moment; plus tard, lorsqu'on chercha partout du pétrole, il se rappela l'incident, fit des recherches; la troisième tentative réussit. Il obtint du Gouvernement birman une autorisation d'exploiter et fit venir le D<sup>r</sup> J.-W. Gregory, professeur de géologie à l'Université de Glasgow, pour examiner le gisement. Ce savant estima qu'il était de nature à justifier les dépenses de la mise en extraction; les essais donnèrent les résultats suivants:

par tonne (1.015 Ros) de schiste

Essence pour moteurs	Pétrole brut	Sulfate d'ammoniaque
3,45 gallons (13 1/2 lit. env.)	48,50 gallons (220 litres)	44,35 liv. angl. (20 kilos)

La veine déjà exploitée fournit 52 gallons (236 litres) de pétrole brut, c'est-à-dire 2 fois et demie autant que le gisement de la Pumpherton Oil Co en Ecosse, et 44 livres anglaises de sulfate d'ammoniaque, soit les 2/3 du rendement de cette Société.

Après raffinage, on obtient, par tonne de schiste, d'après M. M. Simon-Carves:

Essence pour moteurs.	3,45 gallons = 13 1/2 lit. env.
Naphte léger.....	1,94 » = 9 » »
Pétrole.....	6,30 » = 28 1/2 » »
Pétrole lourd.....	9,70 » = 44 » »
Huile à graisser.....	20,85 » = 93 » »
Paraffine.....	43,46 liv. angl. = 20 kilos. »
Coke.....	33,46 » = 20 kilos. »

Ce gisement birman semble donc susceptible d'être exploité avec bénéfices; il s'étend sur 56 kilomètres carrés de terrains boisés et bien arrosés, et atteint par endroits une épaisseur de 300 mètres. Mais il se trouve à 95 kilomètres à l'est de Moulmein; il faudrait donc organiser des moyens de transport (le Gouvernement songerait, dit-on, à y construire une voie ferrée); de plus, une main-d'œuvre habile et expérimentée serait nécessaire, et il est impossible de la trouver sur place.

## Bibliographie

VIVIEN DE SAINT-MARTIN ET SCHRADER: **Atlas universel de Géographie**, dressé sous la direction de F. SCHRADER, 24<sup>e</sup> livraison. Paris, Hachette, 1922, trois cartes in-folio.

Il n'est pas une des trois cartes dont la réunion constitue la 24<sup>e</sup> livraison de l'*Atlas Universel de Géographie* qui n'intéresse les lecteurs de *L'Asie française*. Le n<sup>o</sup> 33, en effet, est une Grèce à l'échelle du 1:2.000.000<sup>e</sup>, une Grèce continentale et insulaire, et même asiatique, puisque, sur la planche figurent tous les rivages de la mer de l'Archipel, de la Mer de Marmara et des Détroits, comme aussi le vaste territoire que la paix de Sévres avait accordé aux Grecs autour de Smyrne. — On trouvera d'autre part sur la feuille 36 (partie nord de la Russie, au 1:5.000.000<sup>e</sup>) le versant oriental des monts Ourals, depuis les sources de l'Oural et de l'Oui jusqu'aux rivages de l'Océan Glacial arctique et à la Porte de Kara; la baie de Kara, les sources des affluents gauches de l'Ob y figurent à une échelle relativement développée. — Quant à la troisième feuille de la livraison, le n<sup>o</sup> 45, il représente (à l'échelle du 1:5.000.000<sup>e</sup> également) le Baloutchistan et l'Afghanistan, et toute la partie nord-orientale de l'Inde, c'est-à-dire le bassin entier de l'Indus, le Radjpoutana et le bassin du Gange jusqu'au confluent de la Gogra. Le champ de cette carte, c'est donc, autour des Pamirs, du « Toit du Monde », toute l'amorce des grands systèmes montagneux et des immenses hauts-plateaux du Centre asiatique, les rebords ou talus méridionaux de ces énormes murailles, et les plaines continentales qui s'insèrent à l'est des premiers, au sud des seconds, jusqu'aux rivages de la Mer des Indes... Peu de feuilles de l'Asie seront, sans doute, plus largement et fréquemment consultées, dans les années qui vont venir, par ceux qui désirent se rendre compte, sur une carte, de la position des localités et des pays où se passent d'importants événements politiques.

Le Gérant H. COMBAT

# TABLE DES MATIÈRES

PUBLIÉES DANS

# L'Asie Française

ANNÉE 1922

(Les chiffres précédés d'une astérisque (\*) se rapportent aux cahiers n° 2-6 des Renseignements publiés par l'Asie Française.)

## GÉNÉRALITÉS

**Comité de l'Asie française.** — Liste des souscripteurs, 6, 48, 95, 143, 191, 239, 279, 324, 378, 437.

A nos adhérents, 5, 47, 95, 143, 239, 279, 323, 377.

**Réunions du Comité.** — Réunion du 7 février 1922, 48. — Assemblée générale annuelle du 22 mars 1922, 144, 240. — Conférence de M. René DUSSAUD sur les fouilles archéologiques récentes en Syrie, 240. — Conférence de M. DE MECQUENEM sur les Derniers résultats des Fouilles de Suse, 439.

**Nécrologie.** — M. Lavoignat, 48. — Le Président Paul Deschanel, 191. — M. Auguste Gérard, 324. — M. Etienne Flandin, 324. — M. Jules Siegfried, 325. — M. Victor Collin, 378. — Le comte du Chaylard, par le Dr J. J. MATIGNON, 438.

**Asie dans son ensemble.** — *Chronique.* — Une association de la Grande Asie; réunion des nations touraniennes, 137.

**Bibliographie.** — *Atlas universel de Géographie*, par VIVIEN DE SAINT-MARTIN et SCHRADER, 45, 94, 140, 189, 276, 374, 479. — *Le dogme et la loi de l'Islam*, par L. GOLDZIEHER, Traduction de Félix ARIN, \*16. — *Les penseurs de l'Islam*, par le Baron CARRA DE VAUX, 375.

Sommaire des Périodiques, 46, 94, 142, 190, 277, 375, 436.

**Carte.** — Expansion nestorienne en Asie, 335.

**L'expansion jaune.** — *Chroniques.* — Les Indiens aux îles Fidji, 43. — Les Chinois à la Jamaïque, 130. — Disparition des travailleurs chinois aux îles Samoa, 182. — Les Japonais aux Philippines, 476.

**Les problèmes du Pacifique.** — *Article.* — Après la Conférence de Washington, par Henri FROIDEVAUX, 49.

*Chroniques.* — La Conférence de Washington au Sénat, 33. — La Chine et la Conférence de Washington, 36. — L'opinion publique du Japon et la Conférence de Washington, 39. — La question des îles Bonin, 40, 83. — Les Indiens aux îles Fidji, 43. — Extension des garanties contenues dans l'accord de la Quadruple Entente, 76. — Les fortifications dans le Pacifique, 76. — La fin de l'affaire de Yap, 83. — Le Japon et l'exécution des accords de Washington, 131. — Les Japonais aux Philippines, 476. — Japon et Etats-Unis, 477.

**Questions coloniales.** — *Article.* — De la formation d'une élite coloniale et de ses devoirs, par Albert SARRAUT, 453.

*Chronique.* — Les communications par télégraphie sans fil avec l'Indochine, 349.

**Bibliographie.** — *Etudes sur les plantes et matières premières propres à la fabrication du papier*, par F. HEIM, 141. — *L'argent métal, la hausse des cours de 1914 à 1920*, par André PAILHAS, 435.

## ASIE FRANÇAISE

**Indochine.** — *Articles.* — Abolition du cours forcé en Indochine, 101. — L'évolution physique des Annamites, par SALLES, 145. — Les grands travaux en Indochine d'après le programme de M. Sarraut, 210, 252.

*Chroniques.* — Les tarifs douaniers de l'Indochine, 24. — Le lycée franco-chinois de Cholon, 25. — Le sentiment national annamite, 26. — L'agriculture indigène au Tonkin, 26. — Les assemblées représentatives de l'Indochine, 56. — Les fonctionnaires indigènes en Indochine, 57. — L'éducation physique des Annamites, 58. — L'impôt foncier rural au Tonkin, 58. — La politique monétaire en Indochine, 109. — Les progrès de l'assistance médicale au Tonkin, 110. — Sur les frontières du Tonkin, 110. — La houille du Tonkin et la na-

navigation en Extrême-Orient, 111. — L'Association pour la formation intellectuelle et morale des Annamites, 112. — La mission du Maréchal Joffre en Indochine, 168. — L'emprunt indochinois de six millions de piastres, 171. — Les fonctionnaires indigènes en Indochine, 173. — L'état civil indigène au Tonkin, 173. — La Société de Géographie de Hanoï, 173. — La propagande indochinoise en France, 174. — Les pêcheries du Cambodge, 215. — L'enseignement franco-indigène en Annam, 216. — La réforme communale au Tonkin, 218. — Une nouvelle municipalité au Tonkin, 218. — Le développement de la sériciculture, 262. — La pêche maritime en Indochine, 263. — Le développement de l'enseignement supérieur indochinois, 263. — L'institut ophtalmologique de Hué, 265. — La protection des sites de la baie d'Along, 265. — Situation générale de l'Indochine, 295. — L'empereur d'Annam en France, 296. — Un marché des valeurs en Indochine, 345. — L'anniversaire de l'avènement de l'empereur Gia-long, 346. — Le tourisme en Indochine, 346. — La situation politique de la Cochinchine et la réforme du Conseil colonial, 347. — La culture du vanillier en Cochinchine, 348. — Une mission économique, 349. — Le bassin houillier de Yen-bay, 349. — Les communications par télégraphie sans fil avec l'Indochine, 349. — Recensement des populations indochinoises en 1921, 396. — Création d'un service d'hygiène rurale en Indochine, 396. — Inauguration d'une école franco-chinoise à Hanoï, 397. — La foire d'Hanoï, 398. — L'exportation des riz indochinois en 1921, 457. — Les grands travaux publics et l'hygiène, 457. — Les élections de Cochinchine, 457. — La Chambre consultative indigène du Tonkin, 458. — La suppression des corvées dans la haute région du Tonkin, 459. — L'œuvre scolaire dans la haute région du Tonkin, 481.

*Bibliographie.* — *Rapport sur la navigation et le mouvement commercial de l'Indochine pendant l'année 1919*, 141. — *Discours prononcé par M. MAURICE LONG, à l'occasion de la session ordinaire du Conseil de Gouvernement de l'Indochine tenue à Hanoï le 18 octobre 1920*, 141. — *L'Annam, guide du touriste*, 190.

**Etablissements français de l'Inde.** — *Article.* — L'outillage économique des Etablissements français de l'Inde, 55.

## ASIE ANTÉRIEURE

### (LEVANT, ARABIE, PERSE ET AFGHANISTAN)

**Levant.** — *Articles.* — Etudes sur la Cilicie, par le Capitaine P.-J. ANDRÉ. III. Caractères de la guerre en Cilicie, 10. — La rescision des ventes de guerre au Liban, par Jean DONON, 16. — Les chrétiens de Cilicie au Conseil de la Société des Nations, par Gabriel HANOTTAUX, 51. — Un *Hôtel-Dieu de France* à Beyrouth, par H. F., 53. — La famine au Liban et l'assistance française aux Libanais pendant la Grande Guerre (1915-1919), \*3. — L'assistance française en Syrie en 1919-1920, \*15. — Etudes économiques sur la Cilicie. Valeur agricole du vilayet d'Adana, 98. — Les problèmes du Levant et la récente Conférence de Paris, par Henri FROIDEVAUX, 148. — Les délibérations de la Conférence Orientale de Paris, 151. — La pose de la première pierre de l'« Hôtel-Dieu de France » à Beyrouth et la tradition hospitalité française en Syrie, 194. — Une conférence de M. René Dussaud sur les fouilles archéologiques récentes en Syrie, 240. — Un discours du général GOURAUD

au Conseil représentatif du Grand-Liban, 244. — Le Coton en Cilicie et en Syrie, par Ed.-C. ACHARD, \*19. — La fin d'une tradition française par Henri FROIDEVAUX, 280. — La question de Chypre, par Noël VARMOND, 282. — Notes sur la Cilicie, par Ed.-C. ACHARD, \*67. — Notes sur la Syrie, par Ed.-C. ACHARD, \*94. — L'effondrement des Grecs et ses conséquences, par Henri FROIDEVAUX, 325. — Les clauses de l'accord de Moudania, 328. — Les Nestoriens, par GOREK DE KERBORAN, 330, 383. — La sériciculture au Liban, par BÉRIEL, \*119. — La séparation des pouvoirs politique et religieux en Turquie, par Henri FROIDEVAUX, 379. — Un discours du général GOURAUD à propos de la fête de l'armistice, 380. — Homs, par le Commandant LE BOULANGER, \*135. — Les deux zones des Détroits et leurs variations, par M. F., 447. — Les intérêts matériels et moraux de la France en Chypre, par Noël VARMOND, 449.

*Chroniques.* — Un patriarcat orthodoxe indépendant en Anatolie, 27. — Suppression des privilèges ecclésiastiques, 28. — L'Angleterre et l'accord franco-turc, 28. — L'exécution de l'accord d'Angora, 29, 60. — La pacification dans la région de Palmyre, 31. — Le budget de la Syrie, par M. F., 31. — Une juridiction d'appel en Syrie, 31. — Le rail à Djerablous, 32. — Rétablissement du pont de Sarisaki, 32. — Une flotte sioniste de commerce, 32. — Un message de la délégation arabe en Palestine, 32. — La situation en Mésopotamie, 32. — Les hostilités entre Grecs et Nationalistes, 59. — L'épuisement des belligérants, 59. — La propagande kémaliste, 60. — Extension des territoires soumis aux Nationalistes turcs, 60. — La mise en valeur de la Turquie, 60. — Deux omissions de l'accord d'Angora, 61. — Le tombeau de Suleiman chah, 61. — Les affaires du Levant au Sénat, 62. — Le régime douanier en Syrie de mandat français, 74. — La réforme monétaire, 74. — Pour le reboisement du Liban, 74. — Rôle sanitaire de l'aviation, 75. — La poste par avions, 75. — Les agissements du roi Fayçal, 75. — Le bloc islamique, 112. — La guerre gréco-turque, 112. — Les Nationalistes et la langue française, 113. — Les exigences des Nationalistes, 113. — Une attaque contre la politique française dans le Levant, 113. — Le budget de la Syrie au Parlement français, 114. — Un Conseil représentatif du Grand-Liban, 128. — Le commerce entre Syrie et Mésopotamie, 128. — Découverte archéologique à Byblos, 128. — L'agitation en Mésopotamie, 128. — L'élection du patriarche recuménique à Constantinople et le rapprochement des églises anglicane et orthodoxe, 174. — La proposition d'armistice des Alliés et les belligérants, 175. — *L'Exposé des propositions de paix et les Arméniens*, 177. — Situation générale de la Syrie de mandat français au début de 1922, 178. — Les intrigues du roi Fayçal en Syrie, 178. — La protection des marques de fabrique, 179. — Organisation de la poste aérienne en Syrie, 179. — Les négociations de paix, 219. — Retraite italienne et avance hellénique, 220. — Un accord turco-bolchevik, 221. — Les Nationalistes turcs et la France, 223. — La situation politique en Syrie et au Liban, 223. — Le recensement du Grand-Liban, 224. — Etat de l'agriculture en Syrie, 224. — Pour l'essor agricole, 224. — Le régime des terres, 225. — La réforme monétaire en Syrie, 225. — Pour le développement des relations commerciales, 225. — L'activité fluviale sur l'Euphrate, 226. — Les affaires du Levant à la Chambre des Députés, 266. — Les hostilités entre Grecs et nationalistes turcs; le bombardement de Sam-soun, 269. — Les embarras des Nationalistes, 269. — La situation politique en Syrie, 270. — Les intrigues du roi Fayçal, 270. — Stagnation du marché d'Alep, 270. — La question du statut de la Palestine, 271. — L'émir

Abdallah et les Ouahabites, 271. — Grecs et Nationalistes turcs, 298. — Les Grecs et l'Ionie, 298. — La question de Chypre, 299. — Les crédits de l'armée du Levant à la Chambre des Députés, 299. — Vers l'établissement d'un cadastre en Syrie, 314. — Le coton en Mésopotamie, 314. — La débâcle hellénique en Anatolie, 350. — La question des destructions, 350. — Les inquiétudes du Gouvernement britannique, 351. — La conférence de Paris des 20-23 septembre, 353. — L'avance des Turcs et la zone neutre, 354. — La mission de M. Franklin-Bouillon, 354. — La révolution d'Athènes, 355. — La conférence de Moudania, 355. — La conférence de Paris des 6-7 octobre, 355. — Les affaires d'Orient et la Société des Nations, 356. — L'œuvre de la France et les services indigènes des P.T.T. en Syrie, 356. — Relèvement de la sériciculture, 357. — Progression du commerce de la Syrie, 357. — La situation du marché, 358. — Le commerce étranger en Syrie de mandat français, 358. — Les affaires d'Orient à la Chambre des Députés, 399. — La réponse du Gouvernement d'Angora aux Puissances alliées, 421. — La déposition du Sultan, 421. — Election d'un nouveau Khalife, 422. — La question du lieu de la Conférence, 422. — Retard de l'ouverture de la Conférence, 422. — La question de Constantinople, 423. — Une mission d'études économiques en Syrie, 423. — La Conférence de Lausanne, 461. — Le Gouvernement d'Angora et les Capitulations, 463. — Les crédits pour l'armée du Levant au Parlement français, 464. — Une découverte archéologique au Liban, 471. — La situation politique et économique de l'Irak, 471.

*Bibliographie.* — La France dans le proche Orient. *La question de Thrace*, par Maurice HONORÉ, \*16. — *Ce que tout Français doit savoir de la Syrie et du Liban*, \*16. — *Les principaux résultats des nouvelles fouilles de Suse*, par P. CRUVEILHIER, \*16. — *La France en Syrie*, par le Général GOURAUD, \*62. — *L'organisation de la Syrie sous le mandat français*, par xxx, \*62. — *Le mandat français en Syrie; son application à l'Etat de Damas*, par le Lieutenant-colonel CATROUX, \*62. — *La Syrie et le Liban en 1921*, \*62. — *Manuel d'agriculture par demandes et par réponses*, à l'usage des cultivateurs syriens et des élèves des écoles, par Paul PARMENTIER, \*63. — *La Syrie*. Précis historique par H. LAMMENS, S. J., \*63. — *Adonis*, par James-George FRAZER; traduction de Lady FRAZER, \*64. — *Le Livre de l'Impôt foncier*, par Abou Yousof YA' Koub, traduit et annoté par E. FAGNAN, \*64. — *Notes sur l'élevage du mouton en Syrie et en Cilicie*, \*114. — *L'Aventure kémaliste*, par OMER KIAZIM, 374. — *La Civilisation assyro-babylonienne*, par le Dr G. CONTENAU, 374. — *La France en Syrie et au Liban: le mandat devant les faits*, \*130. — *La Justice en Syrie et au Liban*, \*130. — *L'Agriculture en Syrie et en Palestine*, par Paul PARMENTIER, \*130. — EN SYRIE: *les Alaouites*, par le colonel Nieger, \*131. — *Choix de documents sur le territoire des Alaouites (pays des Nosséiris)*, communiqués par le colonel NIEGER, \*131. — *La Syrie et le Liban à l'Exposition coloniale de Marseille*, \*131. — *Les récentes découvertes archéologiques en Syrie*, par René DUSSAUD, \*131. — *L'Orient vu de l'Occident*, par E. DINET et SLIMAN BEN IBRAHIM, 435.

*Cartes.* — Frontière turco-syrienne, conformément aux clauses de l'accord d'Angora du 20 octobre 1921, 63. — La Turquie d'Europe, d'après le memorandum du 26 mars 1922, 220. — Carte du Kurdistan central, 335. — Plan de Homs, \*137. — Zones neutres des Détroits d'après le traité de Sèvres et d'après l'accord de Moudania, 448.

*Gravures.* — La grande pitié du Liban: Enfants à la recherche de quelques débris de chair sur un squelette de bête de somme, \*3. — Un affamé, \*4. — Une mère et son enfant, \*6. — Une scène de désespoir, \*6. — Enfant près du cadavre de sa mère, \*8. — Une affamée, \*9. — Transport du corps d'une victime de la faim, \*10. — Cadavre de Libanais mort de faim, \*12. — Scènes de la famine au Liban: En l'absence de toute nourriture, \*4. — Dans l'attente de la mort, \*5. — En attendant la cuisson de quelques débris de nourriture, \*7. — Femme morte de faim, \*8. — A la recherche de quelque nourriture dans les décombres, \*11. — L'enlèvement d'un cadavre, \*13. — Un groupe d'affamés, \*14.

*Arabie.* — *Chroniques.* — La situation au Hedjaz, 129. — L'émir Abdallah et les Ouahabites, 271.

*Perse.* — *Article.* — Conférence de M. DE MECQUENEM sur les derniers résultats des fouilles de Suse, 439.

*Chronique.* — Un traité d'alliance entre Perse et Afghanistan, 140.

*Afghanistan.* — *Articles.* — Le traité anglo-afghan du 22 novembre 1921, 21. — Une légation de France en Afghanistan, 337.

*Chroniques.* — Le traité anglo-afghan, 44. — La mission afghane en Europe, 44. — L'Université de Kaboul, 45. — Les relations anglo-afghanes, 93. — Un traité d'alliance avec la Perse, 140. — Nominations d'ambassadeurs, 140. — Rectification de la frontière indo-afghane, 276. — Arrivée à Londres du premier ambassadeur afghan, 372. — La presse afghane, 373.

*Cartes.* — Frontière indo-afghane, 137. — Frontière indo-afghane: rectification du 22 novembre 1921, 276.

## EXTRÊME-ORIENT

(SIAM, CHINE ET JAPON)

*Généralités.* — *Article.* — Après la Conférence de Washington, par Henri FROIDEVAUX, 49.

*Chroniques.* — La Conférence de Washington au Sénat, 33. — La Chine et la Conférence de Washington, 36. — L'opinion publique au Japon et la Conférence de Washington, 39. — Extension des garanties contenues dans l'accord de la Quadruple Entente, 76. — Les fortifications dans le Pacifique, 76. — La houille du Tonkin et la navigation en Extrême-Orient, 111. — Emploi et propagation du système métrique, 226.

*Siam.* — *Chroniques.* — Le commerce en 1919-1920, 45. — Le commerce du bois de teck en 1920-1921, 189. — La situation commerciale, 231. — Nouvel emprunt, 231. — Etat des chemins de fer en 1920, 232.

*Chine.* — *Articles.* — Pour le maintien de l'influence française en Chine, par Henri FROIDEVAUX, 6. — La pénétration américaine de la Chine par l'école. L'œuvre des Y.M.C.A., par le Dr A. LEGENDRE, 102. — L'Institut franco-chinois de Lyon, par Maurice COURANT, 167. — Une nouvelle guerre civile en Chine, par Henri FROIDEVAUX, 192. — Vers la reconstruction de la Chine, par Henri FROIDEVAUX, 241. — Le Comité franco-chinois de Patronage des Jeunes Chinois en France, 259.

— Lettre de Chine, 338. — La rétrocession de Kiao-tcheou à la Chine, par Henri FROIDEVAUX, 445.

*Variétés.* — Mongols et Papes aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, par Paul PELLLOT, 454.

*Chroniques.* — La Chine et la Conférence de Washington, 36. — Le Mexique et la question de l'extra-territorialité, 37. — Relations intellectuelles entre Chine et France, 37. — L'affaire de la Banque Industrielle, 37. — La Chambre des Députés et la Banque Industrielle de Chine, 37, 76. — La piraterie, 80. — Tibet et Angleterre, 80. — L'évacuation du Chantoung par les Japonais, 129. — Un traité relatif aux douanes, 129. — Le maréchal Joffre en Chine, 129. — La détresse du trésor: étudiants chinois au Japon, 130. — Un accord germano-chinois, 130. — Pour l'aménagement du Yangtsé-Kiang, 130. — Une grève des gens de mer à Hong-Kong, 130. — Les Chinois à la Jamaïque, 130. — Les étudiants chinois en France, 130. — La révision du tarif des douanes, 179. — Anarchie et guerre civile, 181. — L'évacuation du Chantoung, 181. — Indépendance de la Mongolie extérieure, 182. — Disparition des travailleurs chinois aux Iles Samoa, 182. — Un accord pour l'évacuation du Chantoung, 227. — Les Chinois de Kiao-tchéou, 227. — La guerre civile; l'abstention du Sud, 227. — Essor du service postal en 1920, 228. — Modernisation de l'industrie sucrière, 228. — L'exportation de l'huile de bois, 228. — L'exportation du soja de Mandchourie, 229. — Le Japon et la guerre des généraux en Chine, 229. — L'intégrité de la Chine et les Puissances, 271. — Attitude du Japon à l'égard de la Chine, 273. — Les difficultés de la situation politique, 315. — Réouverture du Parlement, 315. — Evacuation de Han-Kéou par les Japonais, 315. — Une enquête scientifique sur la Chine, 315. — Une avance des puissances occidentales à la Chine, 358. — Ruines et désolations dans le Kouang-si, 358. — La politique germanophile de Sun-Yat-sen, 359. — Un gouvernement provincial au Yunnan, 359. — La constitution provisoire du Yunnan, 360. — Relations du Japon avec la Chine et la République d'Extrême-Orient, 361. — Situation intérieure, 424. — Une nouvelle conférence pour l'unification du Nord et du Sud, 424. — Les idées de Tang-Ky-yao et celles des généraux du Tchili, 424. — La guerre dans le Fou-Kien, 425. — Le retour de Wei-hai-wei à la Chine, 425. — Missions européennes au Thibet, 425. — Les idées du maréchal Tang-Ky-yao, 425. — La destruction de Swatow, 472. — Anarchie et brigandage, 473. — Le brigandage en Mandchourie, 474. — Essor du commerce étranger, 474. — La rétrocession de Kiao-tcheou à la Chine, 474. — L'œuvre du Japon à Tsing-tao, 475.

*Bibliographie.* — *La légende dorée en Chine.* Scènes de la vie de mission au Tché-Li sud-est, par le P. Pierre MERTENS, 46. — *La Chine*, par Henri CORDIER, 141. — *Shantung*, 1921, 141. — *L'Evolution de la Chine*, par André DUBOSCQ, 190. — *La situation financière de la Chine depuis 1895 jusqu'à ce jour*, 426.

*Japon.* — *Articles.* — Le Japon actuel et la France, par Edmond BAPST, 144.

*Chroniques.* — La nouvelle session parlementaire, 38. — Le discours du Premier Ministre à la Diète, 38. — L'opinion publique et la Conférence de Washington, 39. — La question des îles Bonin, 40. — Conséquences économiques du désarmement, 40. — Economies budgétaires, 40. — Le nouvel ambassadeur de France, 40. — La situation politique extérieure au début de 1922, 81. — La question des îles Bonin,

83. — La fin de l'affaire de Yap, 83. — Le maréchal Joffre au Japon, 83. — L'évacuation du Chantoung par les Japonais, 129, 181. — Etudiants chinois au Japon, 130. — Le Japon et l'exécution des accords de Washington, 131. — Un exposé japonais de la politique nipponne en Sibérie, 131. — Un tremblement de terre à Tokio, 133. — Japonais et Bolchevistes dans la Province maritime, 182. — L'agitation pour le suffrage universel, 183. — Mort de deux Genrô, 183. — Un accord pour l'évacuation du Chantoung, 227. — Crise ministérielle, 229. — Le Japon et les chemins de fer de l'Oussouri, 229. — Le Japon et la guerre des généraux en Chine, 229. — Un écho des Conférences de Dairen à la Conférence de Gênes, 229. — La production du sucre à Formose, 230. — Absence de classe ouvrière au Japon, 230. — La houille blanche et l'industrie électrique, 231. — Les principes compagnies japonaises de navigation, 231. — Le commerce allemand, 231. — Le voyage du Prince de Galles, 272. — Attitude du Japon à l'égard de la Chine, 273. — La rupture de la Conférence de Dairen, 273. — Evacuation de Han-Kéou par les Japonais, 315. — Réduction de l'armée japonaise, 316. — Approbation des décisions prises à Washington, 316. — La sécheresse, 317. — Extension du réseau ferroviaire, 317. — Relations diplomatiques avec l'Europe, 317. — Les importations allemandes, 317. — France et Allemagne au Japon, 317. — Relations avec la Chine et la République d'Extrême-Orient, 361. — Consommation et prix du riz, 361. — Insuffisance de la récolte, 361. — Essor industriel de la province d'Osaka, 361. — Les importations allemandes, 362. — Le Japon et l'industrie textile polonaise, 362. — Dissolution du parti Kokuminto, 426. — La disparition des armes tchécoslovaques, 427. — Abandon de la Sibérie continentale, 428. — La rétrocession de Kia-tcheou à la Chine, 474. — L'Exposition de la Paix de Tokio, 475. — L'œuvre du Japon à Tsing-tao, 475. — Les Japonais aux Philippines, 476. — Japon et Etats-Unis, 477.

*Bibliographie.* — *Annuaire financier et économique du Japon* (M. F.), 1920, 277. — *Notice préliminaire sur les Aïnou*, par le Dr George MONTANDON, 375. — *La vie sociale au Japon*, par K. MITSUKURI, 436.

## ASIE ANGLAISE

*Articles.* — Un solennel avertissement de l'Inde à l'Angleterre, par Henri FROIDEVAUX, 96. — Où en est l'Inde? par Paul MARTIN, 154, 197, 246, 285. — La question de Chypre, par Noël VARMOND, 282. — Les intérêts matériels et moraux de la France en Chypre, par Noël VARMOND, 419.

*Variétés.* — Le tombeau de Lalla Roukh, par Paul MARTIN, 23. — Dans la presqu'île de Ceylan (impressions de voyage), par Paul MARTIN, 107. — Libres propos d'un touriste. La prise de Malacca en 1511, par le Commandant LUNET DE LA JONQUIÈRE, 340, 391.

*Chroniques.* — Le voyage du Prince de Galles, 40, 84, 136, 184, 232. — La révolte des Moplahs, 40, 89, 136. — La situation économique, 41, 492. — Les industries indiennes, 42. — Une affaire de fraude, 42. — Le régime des prisons, 43. — Les Indiens aux îles Fidji, 43. — La situation politique, 87, 133, 274. — Troubles à la frontière Nord-Ouest, 91. — La réorganisation des chemins de fer, 91. — Le programme du Congrès National de Ceylan, 92. — A Hong-Kong vers

l'autonomie, 93. — A la Chambre des Communes, 131. — La frontière du Nord-Ouest, 137. — L'affaire Montagu, 134. — Condamnation de Gandhi, 186. — Les troubles, 186, 236. — Le budget, 187. — Progrès de l'irrigation, 187. — Le barrage de Sakkar, 187. — Une maison des étudiants anglais à Lahore, 187. — Propagande cinématographique, 188. — A Ceylan: on réclame des économies, 188. — Gisements de fer à Ceylan, 188. — La réforme constitutionnelle en Birmanie, 188. — Exploitation minière en Birmanie, 189. — Rectification de la frontière indo-afghane, 276. — Le Prince de Galles à Ceylan, 276. — La question de chypre, 299. — Le coton en Mésopotamie, 314. — Epilogue du voyage du Prince de Galles, 317. — Gandhi expose sa doctrine, 318. — La guerre de guerillos, 319. — La propagande anglophobe dans l'armée, 320. — Une histoire de statue, 320. — L'Université nationaliste d'Aligarh, 320. — Straits Settlements et Etats malais: nouvel emprunt, 320. — Le Prince de Galles à Hong-Kong, 321. — Indian Unrest, 363. — La situation, 364. — Derniers échos de la révolte des Moplahs, 369. — Le commerce de Hong-Kong en 1919-1920, 372. — Figures indiennes disparues, 428. — Transformations dans l'armée, 430. — Le scandale de l'aviation, 431. — Le commerce du thé, 432. — La récolte, 432. — La houille blanche, 432. — La culture du coton à Ceylan, 433. — Le commerce des Straits Settlements en 1920, 433. — Hong-Kong: le commerce en 1921, 434. — Hong-Kong and Shanghai Bank, 434. — La frontière du Nord-Ouest, 477. — Questions économiques et financières, 478. — Birmanie, la nouvelle constitution, 479. — Gisements de pétrole, 479.

*Cartes.* — Frontière indo-afghane, 137. — Frontière indo-afghane; rectification du 22 novembre 1921, 276.

*Graphiques.* — Exportations et importations de l'Inde de 1910 à 1920, 290. — Proportion des principaux

articles d'importation et d'exportation en 1919-1920, 292. — Pourcentage des principaux pays dans les importations et dans les exportations de l'Inde, 293.

## ASIE RUSSE

*Chroniques.* — Un exposé japonais de la politique nipponne en Sibérie, 131. — La Sibérie, d'après les statistiques bolchevistes officielles, 138. — La République de Boukhara, 139. — Japonais et Bolchévistes dans la Province maritime, 182. — Le Japon et les chemins de fer de l'Oussouri, 229. — Un écho des conférences de Dairen à la Conférence de Gênes, 229. — La rupture de la Conférence de Dairen, 273. — Relations du Japon avec la Chine et la République d'Extrême-Orient, 361. — La disparition des armes tchécoslovaques, 427. — Abandon de la Sibérie continentale, 428.

*Bibliographie.* — *Mission en Sibérie*, par le Dr George MONTANDON, 375. — *Le Caucase, la Géorgie et l'Europe*, 435.

## AUSTRALASIE

*Insulinde.* — *Bibliographie.* — *Notes sur Bornéo*, par J. NOBLE, 142.

*Philippines.* — *Chronique.* — Les Japonais aux Philippines, 476.

*Polynésie.* — *Chroniques.* — Les Indiens aux îles Fidji, 43. — La fin de l'affaire de Yap, 83. — Disparition des travailleurs chinois aux îles Samoa, 182.

# CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

## Services automobiles d'excursions en Corse

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, la Compagnie des Chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée a organisé, en Corse, des services automobiles d'excursions permettant aux touristes de parcourir rapidement et à des prix avantageux cette île merveilleuse qui, malgré la séduction de ses rives et de ses paysages, le parfum embaumé de ses jardins et de ses forêts, la douceur de son climat, l'attrait mystérieux de ses légendes et de son histoire, est encore si peu visitée.

Ces Services, qui fonctionneront du 1<sup>er</sup> février au 31 mai 1923, autour de Bastia et autour d'Ajaccio, comporteront l'organisation suivante :

Circuit du Cap Corse, les lundi et mercredi : Bastia, Rogliano, Pino (déjeuner), Saint-Florent, Col de Teghime, Bastia.

Circuit d'Orezza, le jeudi : Bastia, Ponte Leccia, Piedicroce-Orezza (déjeuner), Cervione, Bastia.

Circuit des Calanches, les mercredi et dimanche : Ajaccio, les Calanches, Piana, Golfe de Porto, Evisa, Vico, Ajaccio.

Le trajet s'effectue :

Le mercredi, dans la même journée, avec déjeuner à Piana.

Le dimanche, en deux étapes, avec coucher à Piana.

A partir du mois d'avril, quand le col de Vergio (1.464 m.) est dégagé des neiges, le Circuit des Calanches sera remplacé par un service Ajaccio, Piana, Evisa, Col de Vergio, Calacuccia, Défilé de Santa-Régina, Corte et vice-versa. L'excursion se fera alors en deux journées, dans un sens comme dans l'autre :

Départ d'Ajaccio, le dimanche, avec coucher à Piana.

Départ de Corte, le mardi, avec coucher à Piana.

Service des Sanguinaires, les jeudi et samedi : Ajaccio, Allée des Tombeaux, la Parata, Ajaccio.

Nous rappelons, à cette occasion, que des billets directs permettant d'effectuer l'enregistrement direct des bagages sont délivrés par les principales gares du réseau P.-L.-M. à destination des ports d'Ajaccio, Bastia, Calvi, Ile Rousse et Propriano et des gares de Corte, Ghisonaccia et Vizzavona.





# LE COTON EN CILICIE ET EN SYRIE

## AVERTISSEMENT

Dans le travail de synthèse qui constitue le premier cahier des « Documents politiques, économiques et scientifiques publiés par l'Asie française », M. Paul Huvelin, le savant directeur de la Mission de Syrie de 1919, renvoie sans cesse aux rapports d'un de ses collaborateurs, M. l'ingénieur-agronome Ed.-L. Achard.

L'Asie française a estimé utile de publier, comme suite et, en quelque façon, comme pièce justificative de *Que vaut la Syrie?* l'ensemble des études faites par M. Achard au cours de sa mission de 1919. Elle en donne aujourd'hui la première partie, celle qui a trait à la culture du coton en Cilicie et en Syrie.

Malgré que la majeure partie des pays dont traite ce rapport ne soient plus placés actuellement sous notre mandat, le travail de M. Achard n'en garde pas moins un très puissant intérêt. On peut y relever nombre d'indications qui présentent une valeur aussi grande pour les pays demeurés sous le mandat français que pour ceux auxquels les accords de 1920 et de 1921 nous ont amenés à renoncer.

*L'Asie française.*

## NOTE

La situation critique faite à l'industrie cotonnière française par la tendance des manufactures américaines à absorber la totalité de la production de coton des Etats-Unis, exige qu'un effort soit fait en vue de parer à la menace qui pèse sur nos usines d'être privées de leurs sources d'approvisionnement.

La Cilicie, par son sol, par son climat, par l'abondance de ses eaux fluviales, par l'état d'esprit progressiste de sa population, par l'influence française qui y règne, offre, à peu de distance de Marseille, un champ cotonnier qui peut produire la totalité du coton dont nous avons besoin.

La culture du coton déjà installée, qui a triplé en 9 ans, atteignant 2.700 tonnes en 1914, est une preuve de la valeur de la Cilicie comme champ cotonnier.

La mise en valeur de la Cilicie, dont 1/6 à peine est en culture, déterminera une production de denrées agricoles exportables que l'on peut évaluer à 2.500.000 tonnes.

Si de judicieuses mesures économiques sont prises, cette production peut en très grande partie venir en France et y entrer par Marseille.

L'importation de ces denrées aura pour contrepartie une exportation de produits manufacturés qui sortiront de France par Marseille.

La formation d'un organisme sous forme de Comité d'Action Economique de Cilicie, qui étudie

les moyens de provoquer le plus rapidement possible ce développement, paraît nécessaire.

Ce Comité, en étroite relation avec la Cilicie, recueillera et publiera toutes les informations de nature à faire connaître cette région et le magnifique débouché qu'elle offre aux activités agricoles, commerciales, industrielles, etc.

Dès maintenant, une place importante est à prendre dans le commerce de la Cilicie qui, avant la guerre, était monopolisé par les Etats Centraux. Dans ce but, on doit envisager la création d'une organisation analogue à celle patronnée par la Deutsche Bank, qui avait réussi en 1914 à accaparer 75 % de la production cilicienne de coton.

Le développement de la Cilicie donnera plus d'extension à ce commerce et le port de Marseille sera le trait d'union obligé entre la France et la Cilicie.

Il ne faut pas oublier que de grandes entreprises peuvent s'implanter en Cilicie: construction de routes, d'un port, établissement d'un réseau d'irrigation, utilisation de forces hydrauliques, introduction de matériel agricole, de matériel d'usines, de matériaux de constructions, industries.

Il y a donc pour les capitaux français une belle place à prendre.

Le Comité d'Action Economique de la Cilicie ferait œuvre essentiellement française en signalant à nos concitoyens les entreprises susceptibles de succès.

## INTRODUCTION

**Importance de la Cilicie et du Nord de la Syrie pour la France.** — La Cilicie et, à un degré moindre, le Nord de la Syrie, présentent pour la France et en particulier pour Marseille, un intérêt considérable, en ce qui concerne la culture du coton.

Quand on compare, d'une part la concentration de la production et de l'utilisation du coton dans des pays tels que les Etats-Unis, l'Angleterre, l'Egypte, les Indes, et d'autre part la faible production de nos colonies par rapport à nos besoins, on ne peut que s'effrayer du danger que courrait notre industrie cotonnière si les marchés auxquels nous nous approvisionnons nous manquaient un jour.

Quand on médite sur le développement considérable pris par l'industrie cotonnière américaine au cours de la guerre, sur la tendance à former des trusts à puissance financière formidable de l'industrie cotonnière anglaise, on ne peut s'empêcher de penser que ce jour est plus proche que l'on ne croit.

Et alors apparaissent toute l'importance que présentent pour nous la Cilicie et le Nord de la Syrie, tout l'avantage qu'il y a de tenir ces régions sous notre administration, tout l'intérêt que nous avons d'y provoquer le rapide développement de la culture du coton.

Ce faisant, nous ne rencontrerons point sur notre route les obstacles qui se dressent devant tout novateur; la voie est ouverte, jaionnée déjà: en nous y engageant nous ne ferons que nous substituer à notre grande ennemie vaincue par les armes; à notre profit, nous tenterons de réaliser l'œuvre qu'elle avait entreprise.

Nous seconderons aussi les vues de notre Association cotonnière coloniale qui, il y a longtemps déjà, a pressenti la menace qui pèserait un jour sur notre industrie cotonnière et, avec une inlassable énergie, s'efforce depuis des années de la soustraire à la dangereuse dépendance des marchés étrangers.

**Concentration de la production et de la consommation du coton.** — En 1913, dernière année normale avant la guerre, suivant une étude publiée sous le titre « La Crise du Coton » et analysée dans le *Bulletin de la Chambre de Commerce Française de Constantinople* (N° de juillet 1913), la production mondiale du coton se répartissait de la manière suivante :

Etats-Unis .....	70 %
Indes Anglaises .....	15 »
Egypte .....	5 »
Autres pays (Indochine, Asie Centrale, Chine, Corée, Brésil).....	10 %

Cette production était répartie ainsi qu'il suit entre les pays d'industrie cotonnière :

Angleterre .....	40 %
Etats-Unis .....	22 5 »
France .....	6 5 »
Russie et Pologne .....	6 »

Indes Anglaises .....	4 5 »
Pays d'Europe (moins la France et la Russie).....	18 »
Divers .....	2 5 %

L'examen de ces deux tableaux, en révélant la concentration considérable de la production et de l'utilisation du coton, laisse percevoir le danger qui en résulte pour les pays d'industrie cotonnière autres que l'Angleterre, les Etats-Unis et les Indes Anglaises.

Il enseigne que :

1° Les Etats-Unis, les Indes Anglaises et l'Egypte fournissaient à eux trois 90 % de la production mondiale du coton;

2° L'Angleterre, les Etats-Unis et les Indes Anglaises absorbaient 67 % de cette même production;

3° Il ne restait disponible pour les autres pays d'industrie cotonnière que 33 % de la production mondiale de coton et, de cette quantité, ils n'en trouvaient qu'un peu moins du tiers sur des marchés soustraits à la domination américaine ou anglaise (1).

(1) Les notes ci-dessus ont été rédigées avant que nous ayons connaissance du *Rapport Général sur l'Industrie française*, publié cette année-ci par le ministère du Commerce.

Bien que les renseignements fournis par ce rapport fassent apparaître une concentration de la production et de la consommation, moindre que celle qui résulte des renseignements fournis par la « Crise du coton », cette concentration n'en est pas moins évidente.

D'après le *Rapport Général*, la production et la consommation mondiale de coton en 1913 auraient été :

## PRODUCTION EN 1913

	Tonnes	Pourcentage
Etats-Unis .....	3.180.000	58.4
Indes Anglaises .....	812.000	15.0
Egypte .....	330.000	6.1
Russie .....	216.500	4.0
Divers (Asie Centrale, Pérou, Brésil, Chine, etc.).....	871.500	16.1
	5.410.000	

## CONSOMMATION EN 1913

Amérique (Etats-Unis, Canada, Brésil, Mexique) dont 1.230.000 tonnes, par les Etats-Unis, soit 26 pour 100 .....	1.606.000	33.97
Iles Britanniques .....	960.000	20.31
Allemagne .....	654.000	13.64
France .....	327.000	6.92
Russie .....	515.000	10.90
Japon .....	358.000	5.57
Divers (Italie, Espagne, Belgique) .....	316.000	6.69
	4.727.000	

Les Indes Anglaises consomment à peu près leur production, soit 800.000 tonnes, en 1913.

## PRODUCTION MONDIALE

	Total	Etats-Unis	Indes Angl.
1914 .....	5.640.000	3.270.000	910.000
1915 .....	6.120.000	3.400.000	940.000
1916 .....	6.354.000	2.950.000	1.140.000
1917 .....		2.790.000	

	Egypte	Russie	Divers
1914 .....	331.000	233.500	871.500
1915 .....	284.000	255.000	
1916 .....	209.000	330.000	1.725.000

En ce qui concerne la production — sauf pour les Indes Anglaises — le pourcentage de chacun des pays producteurs

Une analyse plus complète de la situation fait apparaître davantage le danger qui menace les autres pays « d'industrie cotonnière ».

**Progrès de l'Industrie Cotonnière aux Etats-Unis.** — Aux Etats-Unis, l'Industrie du coton fait de rapides progrès et il se manifeste chez les Américains une tendance à utiliser sur place leur récolte totale (1).

La consommation de ce textile, qui était en 1913-14 de 5.680.000 balles (2) de 225 kilog. environ, a été de 7.430.000 balles en 1916-17, soit une différence de 1.750.000 balles marquant, en trois ans, un accroissement de consommation de 31 % sur les quantités mises en œuvre en 1913-14.

En 1916-17, la production des Etats-Unis s'était élevée à 12.670.000 balles, inférieure cependant à la production des années précédentes. En utilisant à cette époque-là 7.430.000 balles, l'industrie cotonnière non-américaine absorbait donc 58 pour cent de la production des Etats-Unis.

On pourrait alléguer que les causes qui ont provoqué un si rapide accroissement de l'industrie cotonnière américaine au cours de la période 1914-17, dues à la guerre, sont transitoires; mais

dans la production mondiale est quelque peu différent du pourcentage dont fait mention « la Crise du Coton ».

Dans l'ensemble, les Etats-Unis, les Indes Anglaises et l'Egypte fourniraient seulement 79,9 % de la production mondiale.

En ce qui concerne la consommation, les pourcentages sont également différents, mais ces pourcentages ne peuvent être acceptés en toute confiance car, outre que le *Rapport Général sur l'Industrie française* ne fait pas intervenir la consommation des Indes Anglaises dans le détail de la consommation mondiale, si on ajoute aux 4.727.000 tonnes consommées par divers pays, les 800.000 tonnes consommées par les Indes Anglaises, on obtient un total de 5.527.000 t., supérieur de 117.000 t. à la production mondiale. Cet excédent ne peut s'expliquer que par un reliquat de l'année 1912.

Quoi qu'il en soit, en consommant en 1913:

Les Etats-Unis.....	1.230.000 tonnes
L'Angleterre .....	960.000 —
Les Indes Anglaises.....	800.000 —

Soit un total de..... 2.990.000 tonnes  
ces pays absorbaient 55,0 % de la production mondiale.

(1) Le *Rapport Général sur l'Industrie française* donne les renseignements suivants relatifs à la récolte et à la consommation du coton aux Etats-Unis de 1910 à 1916:

	Récolte aux Etats-Unis	
	Balles	Tonnes
1910-11 .....	12.075.000	2.720.000
1911-12 .....	16.101.000	3.610.000
1912-13 .....	14.104.000	3.160.000
1913-14 .....	14.552.000	3.270.000
1914-15 .....	15.136.000	3.380.000
1915-16 .....	12.000.000	2.600.000

Consommation de l'Industrie américaine

	Balles		Tonnes	%
	Balles	Tonnes		
1910-11 .....	4.361.000	980.000	36	%
1911-12 .....	3.391.000	1.210.000	33,5	%
1912-13 .....	5.389.000	1.210.000	38,2	%
1913-14 .....	5.303.000	1.230.000	37,6	%
1914-15 .....	6.088.000	1.370.000	40,5	%
1915-16 .....	7.000.000	1.575.000	60,6	%

(2) Renseignements fournis par M. Manuel, délégué de la Chambre de Commerce au Congrès Syrien de Marseille.

il faut remarquer aussi que le matériel créé pour utiliser les 1.750.000 balles de coton qui mesurent le développement de l'industrie américaine, continuera vraisemblablement à fonctionner après la guerre et que, dès maintenant, l'Amérique est en mesure d'absorber les trois cinquièmes de sa production de coton (1).

**Danger qui menace les divers pays d'industrie cotonnière.** — La tendance qui se manifeste aux Etats-Unis d'utiliser sur place la récolte totale de coton, met donc les divers pays européens d'industrie cotonnière dans une situation menaçante (2), à laquelle n'échappe même pas l'Angleterre, malgré l'étendue immense de ses domaines coloniaux susceptibles de produire du coton.

L'Angleterre utilise dans ses usines 40 % de la production mondiale du coton. En admettant qu'elle se réserve la récolte totale des Indes et de l'Egypte, elle ne disposerait que d'une quantité de textile égale à la moitié de ses besoins (3).

Mais l'adoption d'une telle mesure entraînerait une trop grave perturbation dans la situation économique des Indes pour qu'elle ne soit pas envisagée sans quelque hésitation. En 1913, les Indes Anglaises, en utilisant sur place 4,5 % de la production mondiale, absorbaient ainsi 30 % de leur propre production (4). En 1918, on évaluait que les seules filatures de Bombay mettraient en œuvre 1.200.000 balles (5) sur une production de 20 pour cent.

(1) Un indice du désir des Américains de maintenir la situation acquise pendant la guerre est l'émotion soulevée aux Etats-Unis par le rapide développement économique du Japon et, en particulier, de son industrie cotonnière. Suivant le Dr A.-F. Legendre (*Revue de Paris*, 15 juillet 1919), les Etats-Unis envoient en Europe une mission spéciale de l'industrie cotonnière parce que « les progrès rapides de l'industrie textile japonaise ont créé de ce côté une situation difficile en France, en Belgique, en Russie et en Angleterre », (New-York, 18 mai).

Le développement économique du Japon n'a pas laissé l'Angleterre insensible. Suivant le Dr A.-F. Legendre, un cri d'alarme vient d'être jeté par les Chambres de Commerce. Le *Times* du 12 avril 1919 va jusqu'à dire que la concurrence japonaise en ce qui concerne la lingerie de coton est un désastre véritable pour le marché intérieur anglais. La situation apparaît si sérieuse, en ce qui regarde surtout les grands marchés de l'Orient aux centaines de millions de clients, que le Gouvernement est sommé par les industriels du Lancashire d'avoir à constituer d'urgence une mission de spécialistes qui s'en iraient enquêter sur les marchés de l'Inde et de l'Extrême-Orient.

Le Dr Legendre fait remarquer qu'au lendemain de l'armistice, quand Manchester a fait ses offres habituelles à ses grands clients, l'Inde et la Chine, ceux-ci, l'Inde surtout, ont fort peu répondu. Un concurrent, le Japon, était né, et il avait grandi au cours de la guerre.

(2) Le *Rapport Général sur l'Industrie française* dit : « Il est indispensable de résoudre la question (du coton) très rapidement par tous les moyens possibles. Les Etats-Unis voient croître chaque année leur consommation, laissant un disponible de plus en plus faible pour les autres pays consommateurs. »

(3) D'après le *Rapport Général sur l'Industrie française*, l'Angleterre en 1915 recevait 48.000 balles; 9.800 tonnes environ de coton de ses colonies africaines, soit 1,02 % de ses besoins en 1913.

(4) Suivant le *Rapport Général sur l'Industrie française*, la consommation des Indes Anglaises serait sensiblement égale à la production.

(5) Renseignement de M. Manuel.

L'Angleterre se trouve donc dans l'alternative : ou de réserver à l'industrie métropolitaine la production totale de coton de ses colonies et de ruiner ainsi l'industrie cotonnière des Indes, ou de maintenir celle-ci et de ne plus avoir comme ressources propres que 15 % de la production mondiale de coton alors que son industrie métropolitaine en consomme 40 %.

**Situation critique de l'industrie cotonnière française.** — La France se trouve dans une situation plus critique encore. En 1913, son industrie cotonnière absorbait 6,5 % (1) de la production mondiale de coton. En cette même année 1913, elle importait 329.135 tonnes 8 de coton (2), se répartissant ainsi par pays d'origine :

		92 6 %
Angleterre .....	T. 8.362 4	} 92,6 %
Egypte .....	» 29.494 7	
Indes Anglaises ....	» 25.346 5	
Etats-Unis .....	» 249.876 »	
Turquie .....	» 1.869 1	
Autres Pays .....	» 14.187 1	

Si les Etats-Unis arrivaient à pouvoir utiliser complètement leur production de coton, l'Angleterre, pour sauvegarder son industrie cotonnière, se réserverait vraisemblablement la production des Indes et de l'Egypte, déjà insuffisante pour ses besoins; la France en serait réduite à l'importation de la Turquie et des « autres pays ».

Or la Turquie, qui nous a fourni 1.869 tonnes en 1913 et 3.293 tonnes en 1914, ne nous en a plus fourni que 17 en 1915.

Quant aux provenances des « autres pays », elles ont diminué constamment depuis 1913 au point de ne plus être que de 1.537 tonnes en 1918.

Parmi ces « autres pays », comptent les colonies françaises; mais leur apport à l'industrie cotonnière métropolitaine est infinitésimal.

En 1913, l'exportation totale de coton de nos colonies (Algérie comprise) s'élevait à : 6.575.213 kilog. de coton brut, et 4.020.943 kilog. coton en laine, soit au total 6.212.680 kilog. de coton en laine, en évaluant à 33 % le rendement du coton brut (3).

La France ne recevait de ce total que 586.673 kilogrammes de coton (4) en laine, soit 9,44 % de l'exportation totale, et encore cette quantité n'est-elle que de l'ordre des infiniment petits en ce qui concerne l'industrie cotonnière française, puisqu'elle ne représentait que 0,21 % du poids total de coton (271.161 tonnes, *Rapport Général sur l'Industrie Française*), travaillé par nos usines à cette époque-là (5).

(1) 6,9 % suivant le *Rapport Général sur l'Industrie française*.

(2) Voir Annexe N° 1.

(3) Voir Annexe N° 2.

(4) Voir Annexe N° 3.

(5) La victoire de 1919, en rendant à la France l'Alsace et la Lorraine, a augmenté de façon très sensible l'importance de ses filatures et tissages de coton et par conséquent ses besoins en matière première. Suivant M. Daniel Mieg (« l'Alsace-Lor-

A l'exception de la Russie, qui absorbait en 1913 6 % de la production mondiale et qui peut, sinon en totalité, du moins en partie, s'approvisionner au Turkestan, les « autres pays » d'Europe se trouvent menacés à un plus haut degré encore que la France, n'ayant pas ou n'ayant plus de colonies favorables à la culture du coton (1).

**Les pays grands producteurs de coton paraissent arrivés à un maximum de production.** — En résumé, l'industrie cotonnière européenne est à la merci du développement que cette industrie peut prendre aux Etats-Unis, et l'avenir est d'autant plus sombre que, suivant l'auteur de « la Crise du Coton », on croit pouvoir établir que les Etats-Unis, les Indes Anglaises et l'Egypte sont arrivés à leur maximum de production. Aux Etats-Unis, les planteurs seraient portés à abandonner la culture du coton pour des cultures plus rémunératrices; aux Indes, la faiblesse du rendement laisse supposer que les terres à coton sont épuisées; en Egypte, bien que des travaux importants d'irrigation aient été exécutés, les surfaces susceptibles d'être consacrées au coton sont relativement réduites.

Ces assertions de l'auteur de « La Crise du Coton », vraies peut-être à l'époque où il écrivait, ne se sont pas confirmées complètement.

Suivant la statistique de l'Institut International d'Agriculture de Rome, mars 1919, la surface moyenne cultivée en coton aux Etats-Unis qui, pendant la période 1912-1916, était de 14 millions 122.952 hectares, s'est abaissée en 1917 à 13.695.114 hectares; mais, en 1918, elle s'est relevée à 14.524.324 hectares.

A cet accroissement des surfaces cultivées n'a pas correspondu un accroissement de la production, car celle-ci, qui avait été en moyenne de : 29.463.360 quint. métr. en 1916-19 (soit 208 kilog. par hectare), n'a été que de 25.633.334 quint. métr. en 1917 et s'est relevée seulement à 26 millions 535.132 quint. métr. en 1918 (soit 182 kilog. par hectare), suivant la même statistique.

Pour les Indes Anglaises, les résultats sont analogues. La surface moyenne cultivée en coton durant la période 1912-16 a été de : 8.994.822

raine et l'Industrie cotonnière française », dans *Sémaphore* du 5 août 1919), au début de 1914, il y avait en France 7.230.000 broches et 150.000 métiers, en Alsace-Lorraine, 1.900.000 broches et 46.000 métiers; à la même époque, il y avait en Allemagne 11.200.000 broches et 286.000 métiers. Suivant le *Rapport Général sur l'Industrie française*, la consommation française subirait une augmentation de 67.000 tonnes par suite du retour à la France de l'Alsace-Lorraine.

(1) Le Japon qui, au cours de la guerre, est devenu un concurrent économique dangereux pour les grandes nations industrielles, se préoccupe de soustraire son industrie cotonnière à la menace américaine. Suivant LEGENDRE : « Le coton brut, que le Japon a produit jusqu'ici en très petite quantité, devient l'objet de toutes les attentions du Gouvernement et des Industriels. La Chine peut en fournir une quantité considérable, mais ce que le Japon veut cultiver, ce sont les variétés à longue soie d'Amérique et d'Egypte. Il a déjà obtenu en Corée des résultats encourageants, et il va poursuivre inlassablement ses expériences non seulement en Corée, mais en Mandchourie Méridionale; il est bien décidé à se libérer de la tutelle américaine et anglaise. »

hectares; elle s'est élevée en 1917 à 10.193.080 hectares pour retomber en 1918 à : 8.294.726 hectares.

Quant à la production, elle a été durant la période 1912-16 de 8.386.018 quint. métr. (soit 93 kilogrammes par hectare), et s'est abaissée en 1917 à 7.257.480 quint. métr. et en 1918 à 6 millions 660.552 quint. métr. (soit 80 kilog. par hectare).

En Egypte, au moment où la guerre a été déclarée, les provinces du Delta du Nil subissaient une crise grave du fait de la baisse de prix du coton (voir *Petit Marseillais*, 23 mars 1919). Les fellahs, jusqu'alors encouragés par les prix rémunérateurs payés pour ce textile, avaient presque exclusivement cultivé leurs terres en coton.

Il en était résulté une telle surproduction que les belles qualités sakallarides se vendaient seulement 40 francs les 52 kilogrammes.

Pendant la guerre, ce prix se releva à 218 fr. Le gouvernement anglais, craignant que cette hausse encourageât les fellahs à étendre encore leurs cultures, décréta, le 9 mars 1917, qu'un tiers seulement des terrains cultivables pourrait être planté en coton. Cette mesure eut pour résultat de réduire à 14.000.000 feddans (= 600.000 hectares), la surface destinée au coton.

La statistique de l'Institut International d'Agriculture de Rome donne pour cette année 1917 une superficie de 704.604 hectares ayant produit 2.865.957 quint. métr. (soit 406 kilog. 7 par hectare), et pour 1918 une superficie de 552.643 hectares, dont la production n'était pas encore indiquée en juin 1919.

**Efforts tentés par diverses nations pour subvenir aux besoins de leur industrie cotonnière.** — Le danger signalé par l'auteur de « La Crise du Coton » et dont l'analyse que nous venons d'établir révèle toute l'acuité, a été envisagé depuis de longues années par divers pays tributaires du marché américain du coton. En vue d'y parer, certains d'entre eux ont formé des Associations ayant pour but de provoquer le développement de la culture du coton dans les parties de leur empire colonial propices à la production de ce textile.

L'Angleterre a fondé la *Coton Growing Association*.

La France, par l'intermédiaire de son *Association Cotonnière Coloniale* fondée en 1903, a fait de vigoureux efforts en vue de se libérer du joug américain, mais, pour des raisons d'ordre divers, ces efforts n'ont point encore été couronnés de tout le succès désirable (1).

**Vues de l'Allemagne sur la Turquie d'Asie.** — L'Allemagne, tout comme l'Angleterre et la

France, a entrepris de développer la culture du coton dans ses colonies (1).

Mais elle avait aussi jeté son dévolu sur l'Asie Mineure, dont elle envisageait l'exploitation intensive grâce à la concession du chemin de fer de Bagdad et, en 1903, elle fondait à Dresde sous les auspices de la Deutsche Bank, la *Deutsch-Levantine Baummoll Gesellschaft* dans le but hautement manifesté de « provoquer le développement de la culture du coton en Asie Mineure dans l'intérêt du commerce et de l'industrie de toutes les nations ».

En étendant leurs vues à la Turquie d'Asie, les Allemands ne s'engageaient point à l'aventure. Ils n'agissaient point en créateurs, mais entendaient mettre à profit une situation déjà acquise. Leur esprit pratique posait ainsi les données du problème à résoudre : d'abord développer et améliorer la culture là où déjà elle était établie; ensuite l'implanter là où l'examen de certaines conditions naturelles permettrait de prévoir le succès.

Leur choix se porta d'abord sur la Cilicie dans le Vilayet d'Adana, puis sur le Vilayet d'Aidin et sur le Vilayet d'Alep. Pour l'avenir, ils envisageaient la possibilité d'étendre leur action à la Mésopotamie. C'est dans le Vilayet d'Adana, disaient-ils, qu'existent les éléments les plus favorables à la culture du coton; comme partie intégrante et d'inégale valeur, ce Vilayet comprend la plaine cilicienne, de vieille renommée (2).

**Opinions sur la Turquie d'Asie.** — L'opinion que s'étaient formée les Allemands sur la valeur des diverses parties de la Turquie d'Asie qu'ils se proposaient d'exploiter fut corroborée par la suite par des spécialistes et des personnalités d'ordre divers qui les étudièrent.

Le professeur Wyndham Dunstan, l'éminent directeur de l'« Imperial Institute » de Londres, chargé d'une mission d'études agricoles en Turquie d'Asie, écrivait en 1908 : « Dans toutes les prévisions d'avenir que l'on peut formuler au sujet de la production de coton dans le monde, on ne doit pas perdre de vue l'Asie Mineure, où l'Européen peut vivre toute l'année et dont le climat est moins déprimant que celui de l'Egypte. »

La région de l'Est d'Alep, le même professeur W. Dunstan la considère comme d'un avenir agricole considérable dépendant de la restauration de l'irrigation par le Tigre et l'Euphrate qui a rendu la Mésopotamie fameuse dans l'antiquité, et il dit : « Si les perspectives de culture du coton en Mésopotamie se réalisent en plus de celles de l'Anatolie et des autres districts, on peut prédire sûrement que ces régions deviendront rivales des Etats-Unis et des Indes. »

(1) M. H. DONON, secrétaire général de l'A. C. C., signalait le 23 mars 1914, dans son rapport à l'Assemblée générale de cette Association, que le coton produit dans les colonies françaises sous les auspices de l'A. C. C. avait passé de 608.500 kg. en 1912 à 715.511 kg. en 1913, soit 107.000 kg. d'augmentation.

(1) Suivant M. P. PERREAU-PRADIER, député (*Journal*, 13 août 1919), l'Allemagne avant la guerre utilisait 470.000 tonnes de coton et en recevait de ses colonies 3.000 tonnes, soit 0,64 % de ses besoins.

(2) Rapport au 5<sup>e</sup> Congrès de l'Industrie Cotonnière tenu à Paris en juin 1908.

Le Consul général de Belgique en Turquie d'Asie écrivait en 1913 dans un rapport très documenté sur les territoires relevant de sa gestion : « L'endiguement des fleuves traversant la plaine de Cilicie et l'irrigation de cette même plaine transformeraient la région d'Adana en une petite Egypte. »

Le choix des Allemands aussi bien que l'opinion des personnalités qui se sont exprimées à cet égard sont pleinement fortifiés et par la situation actuelle de la culture du coton en Asie Mineure et par les conditions qui la favorisent.

Au cours de la mission d'Etudes Agricoles qui

nous a été confiée par la Chambre de Commerce de Marseille, et dont le programme de travail était limité au Vilayet d'Adana et à la Syrie, nous avons recueilli sur la Cilicie et sur le Vilayet d'Alep des renseignements qui confirment pleinement l'opinion formée à leur égard au sujet de la culture du coton.

Ces renseignements, nous les exposerons ci-dessous, et les comparerons, lorsqu'il sera possible, à ceux obtenus sur les principaux pays producteurs de coton et particulièrement sur l'Egypte, dont la Cilicie est si voisine et à laquelle elle est digne d'être comparée.

## ANNEXE N° 1

### QUANTITÉS DE COTON IMPORTÉES EN FRANCE en Quintaux Métriques

(D'après la Statistique du Commerce de la France)

Origine	1912	1913 (1)	1914	1915	1916	1917	1918
	Qm	Qm	Qm	Qm	Qm	Qm	Qm
Angleterre.....	77.413	83.624	48.297	62.809	216.502	120.926	39.304
Egypte.....	269.192	294.947	15.9727	109.074	141.520	96.330	136.122
Indes Anglaises.....	166.000	253.465	376.045	114.336	102.619	80.840	70.516
Etats-Unis.....	2.811.415	2.498.760	1.336.476	1.975.752	2.045.861	2.401.232	1.161.173
Turquie.....	21.493	18.691	32.931	17 ?			
Autres pays.....	116.092	141.871	102.366	25.617	48.291	33.573	15.374
	3.461.615	3.291.358	2.553.842	2.287.605	2.554.791	2.732.901	1.422.409

(1) Suivant le Rapport Général sur l'Industrie Française, la situation de la France en 1913 était :

## IMPORTATIONS

Etats-Unis.....	249.876 tonnes
Egypte.....	29.495 —
Indes Anglaises.....	25.347 —
Grande Bretagne.....	8.362 —
Belgique.....	3.876 —
Italie.....	1.853 —
Colonies Françaises.....	764 —
Brésil.....	1.258 —
Chine.....	989 —
Espagne.....	770 —
Pays-Bas.....	499 —
Haïti.....	421 —
Suisse.....	197 —
Pérou.....	116 —
Autres pays neutres.....	229 —
Allemagne.....	3.589 —
Turquie.....	1.869 —
Autriche.....	27 —
Total.....	329.537 tonnes

## EXPORTATIONS

Belgique 19,7 %.....	11.449 tonnes
Russie.....	3.646 —
Grande Bretagne.....	2.161 —
Italie.....	2.117 —
Colonies Françaises.....	963 —
Grèce.....	46 —
Pays-Bas.....	573 —
Suisse 11 %.....	6.420 —
Espagne.....	517 —
République Argentine.....	25 —
Chili.....	15 —
Divers neutres.....	1.265 —
Allemagne 50 %.....	29.144 —
Turquie.....	35 —
Total.....	58.376 tonnes

## ANNEXE N° 2

### EXPORTATION DE COTON DES COLONIES FRANÇAISES en 1913

(D'après la Statistique du Commerce de la France)

	En fibre	En grain	Destination
	K	K	
Algérie.....	137.800	—	France
—	2.000	—	Maroc
—	1.800	—	Tunisie
—	1.200	—	Divers
Guinée Française..	—	60.152	France
Côte d'Ivoire.....	—	18.221	d°
Dahomey.....	75.014	—	d°
—	12.388	—	Angleterre
—	83.659	—	Allemagne
—	132	—	Nigeria
—	—	37.710	Togoland
Madagascar.....	81	—	Colon. Ang.
Côte des Somalis..	3.330	—	France
—	2.116	—	Egypte
Indo-Chine.....	149.317	—	France
—	—	73.362	d°
—	3.281.201	—	Divers
—	—	6.385.738	d°
Guyane.....	698	—	France
Calédonie.....	163.264	—	d°
—	77.243	—	Col. franç.
Etablis. d'Océanie..	6.672	—	France
—	20.028	—	Divers
	4.020.943	6.575.213	

ANNEXE N° 3

EXPORTATION DE COTON  
des Colonies Françaises en France en 1913.

	En fibre	En grain
Algérie .....	137.800	—
Guinée Française .....	—	60.152
Côte d'Ivoire .....	—	18.221
Dahomey .....	75.014	—
Côte des Somalis .....	3.330	—
Indochine .....	149.317	73.362
Guyane Française .....	698	—
Calédonie .....	163.264	—
Etabl. d'Océanie .....	6.672	—
<b>TOTAUX..... K.</b>	<b>536.095</b>	<b>151.735</b>

CHAPITRE I.

LE COTON EN CILICIE

**La Cilicie est une région à coton. — Sa valeur.**  
— Région de production déjà importante, dotée de conditions naturelles, climatiques et telluriques convenant parfaitement à la culture du coton, pourvue de superficies étendues sur lesquelles il est possible de la développer, habitée par une population agricole d'esprit ouvert au progrès et pleine d'initiative, la Cilicie, par sa proximité de la France, peut fournir à notre port un élément intéressant de transactions commerciales, à l'industrie cotonnière française des ressources abondantes de matière textile, si des mesures judicieuses sont prises, d'une part pour y développer la culture du coton, et d'autre part pour attirer vers nos usines les produits de cette culture qui, avant la guerre, avaient une tendance à s'en aller entièrement à l'étranger.

L'accroissement rapide de la production au cours des neuf années qui ont précédé la guerre, est un indice certain que les efforts consacrés au développement de la culture du coton ne seront pas dépensés en pure perte.

**Production.** — Ainsi que le montre le tableau ci-joint (1), la production du coton dans le Vi-

(1) Production du coton en Cilicie :

1896	2.000	Balles suivant M. Vandœuvre.
1905	45.500	»
1906	50.000	1.500 tonnes exportées en Allemagne. 550 tonnes exportées en France.
1907	56.000	
1908	64.000	
1909	76.400	
1910	45.800	
1911	80.000	
1912	115.000	
1913	120.000	
1914	135.000	×
1915	15.000	
1916		
1917		
1918	15.000	
1919		

× Suivant le Consul des Etats-Unis à Mersina, la récolte de 1914 fut seulement de 120.000 balles, dont : 60.000 furent exportées, 10.000 furent employées par les filatures intérieures, et 50.000 restèrent en stock.

layet d'Adana (qui, en 1896 était seulement de 2.000 balles) a suivi une progression constante de 1905 à 1914, triplant en 9 ans, sans que le gouvernement turc soit intervenu en quoi que ce soit pour favoriser le développement de cette production.

En 1910, la courbe de la production marque un fléchissement dû aux massacres de chrétiens qui commencèrent à Adana en avril, et s'étendirent à la plaine au moment où se terminaient les semis de coton et où commençaient les sarclages. La population arménienne, sur laquelle portèrent principalement ces massacres, fournit un contingent nombreux à la classe agricole représentée aussi bien par des travailleurs que par des chefs de culture et des propriétaires de « chiftliks ».

Par crainte des événements qui se passèrent au début de 1909, les fermes furent abandonnées. Quand les troubles cessèrent, la population agricole hésita longtemps avant de regagner les champs et nombre de plantations de coton, envahies par les herbes, furent perdues.

On estime d'une part à 20.000 le nombre des chrétiens qui furent massacrés dans le Vilayet d'Adana, et, d'autre part, à 40 % de la récolte de coton antérieure les pertes que subit la récolte de 1910.

Au cours des années de guerre, la production diminua considérablement du fait des levées d'hommes et des réquisitions de bétail.

M. Nathan, consul des Etats-Unis à Mersine, estima en 1915 à 15.000 balles seulement la récolte de coton.

C'est à cette même quantité de 15.000 balles que fut évaluée la récolte de 1918.

Pour 1919, d'après le prix auquel a été adjugée la dîme sur le coton, on estime la production à 20.000 balles.

Cette faible proportion est due à ce que :

1° Des surfaces très étendues de la plaine sont restées incultes faute de main-d'œuvre et de bêtes de trait ;

2° L'Administration Militaire française de la Cilicie, au début de l'année, fournit aux cultivateurs des graines de coton de mauvaise qualité, d'un pouvoir germinatif très faible ;

3° Les pluies de printemps firent défaut.

Pour l'année 1920, on peut prévoir également une récolte assez faible, car le manque de charbon a forcé les cultivateurs de laisser sans emploi les charrues à vapeur avec lesquelles se font les labours profonds qui précèdent la culture du coton.

Quoi qu'il en soit, on peut dire qu'en Cilicie, la production du coton montre une tendance très marquée à se développer.

**Température.** — Cette production est favorisée par des facteurs naturels qui lui sont parfaitement convenables.

Le professeur W. Dunstan, qui a étudié avec attention la partie occidentale de la plaine cilicienne, et l'Ingénieur Agricole G. Tsapalos, qui en a étudié la partie orientale, s'accordent à dire

que la température qui règne sur la région convient parfaitement au développement du coton.

Grâce aux montagnes du Taurus, la plaine, protégée des vents du Nord et du Nord-Est, jouit d'un climat chaud. Les gelées d'hiver y sont rares, et si parfois le thermomètre s'abaisse à  $-5^{\circ}$  et même  $-7^{\circ}$ , ce n'est que d'une manière tout à fait passagère.

Les moyennes de température relevées à Adana (1) pendant une période de 13 ans donnent pour les saisons les chiffres suivants :

Hiver .....	14°
Printemps .....	21°
Été .....	29°
Automne .....	20°

Pour la Basse-Egypte, les moyennes de température calculées d'après les observations de M. A. Pisona faites à Alexandrie de 1870 à 1896 donnent, pour les saisons, les chiffres ci-dessous :

Hiver .....	15° 9
Printemps .....	21° 3
Été .....	25°
Automne .....	20° 1

Si on examine les moyennes de température des trois saisons sur lesquelles chevauche la culture du coton (printemps, été, automne), on constate que seul l'été présente en Cilicie et en Egypte une différence appréciable et encore cette différence est-elle en faveur de la Cilicie. Elle pourrait s'expliquer par la nature topographique de la Basse-Egypte; celle-ci n'offre aucun obstacle aux vents qui balaient la plaine et embrassent sans cesse l'atmosphère, tandis que la Cilicie, dominée au Nord et au Nord-Est par le Taurus, au Sud-Est par l'Amanus, forme un cul-de-sac dans lequel le brassage de l'atmosphère ne peut se faire qu'avec une certaine difficulté et surtout par les vents humides du Sud-Ouest.

Cela dit, si on remarque que le coton s'accommode d'une température moyenne variant entre  $20^{\circ}$  et  $30^{\circ}$  au cours de son évolution, on ne peut nier qu'il se trouve en Cilicie dans d'excellentes conditions thermiques de développement.

**Pluviométrie.** — Sur le régime des précipitations atmosphériques de la plaine cilicienne, tout au moins de la partie occidentale, nous avons des renseignements plus détaillés et plus précis que ceux que nous possédons sur le régime des températures.

(1) Les observations de température, comme aussi celles de pluies dont il est question plus loin, ont été faites à Adana par le chef de la gare d'Adana (Ligne Mersine-Adana), un Anglais qui a été relevé de son emploi lorsque les Allemands ont pris possession de la ligne. — Les résultats des observations, au départ du chef de gare, ont été remis par lui au Dr Daviélidis qui les a détruits par mégarde en 1914, au moment de la déclaration de guerre par la Turquie, en détruisant un certain nombre de documents.

(2) Suivant M. W. Dunstan, la température de la nuit, déjà froide en Cilicie au début de l'automne, peut rendre incertaine la maturité du coton dès le 15 octobre. Cette remarque ne paraît pas devoir s'appliquer au Yerli qui, outre que sa maturation est presque achevée au début d'octobre, résiste à des températures assez basses.

Des observations effectuées à Mersine pendant 13 ans ont donné une moyenne annuelle de 589 millimètres.

Des observations effectuées à Adana pendant 14 ans ont donné une moyenne annuelle de 603 millimètres avec les moyennes mensuelles suivantes :

Janvier .....	99 m/m
Février .....	81 »
Mars .....	74 »
Avril .....	41 »
Mai .....	57 »
Juin .....	13 »
Juillet .....	7 »
Août .....	4 »
Septembre .....	14 »
Octobre .....	37 »
Novembre .....	72 »
Décembre .....	104 »

Grâce à l'obligeance de Nadir bey, Chef du Service des Travaux hydrauliques de la plaine d'Adana, service organisé peu avant la guerre par le gouvernement turc, en vue de dresser un projet d'irrigation et de drainage de la plaine d'Adana, réclamé avec insistance par les agriculteurs, nous avons pu obtenir :

1° Le relevé complet des hauteurs et des jours de pluie tombée à Tarsous de 1896 à 1917 ;

2° Le relevé des observations météorologiques faites à Adana en 1916-17-18.

De l'examen du premier relevé, il résulte que, pour une période de 22 ans, la moyenne annuelle des pluies à Tarsous a été de 583,5 m/m réparties sur 45 jours; les moyennes mensuelles ont été les suivantes :

Janvier .....	82 4 m/m
Février .....	97 8 »
Mars .....	62 1 »
Avril .....	48 3 »
Mai .....	42 3 »
Juin .....	11 4 »
Juillet .....	1 4 »
Août .....	1 6 »
Septembre .....	6 1 »
Octobre .....	41 »
Novembre .....	92 5 »
Décembre .....	96 8 »

Considérée suivant les saisons, la répartition des eaux pluviales à Adana et à Tarsous est la suivante :

Adana		
Hiver (Décembre, Janvier, Février)	284 m/m	47 %
Printemps (Mars, Avril, Mai)	172	28,6
Été (Juin, Juillet, Août)	24	4
Automne (Sept., Octobre, Nov.)	123	20,4

Tarsous		
Hiver (Décembre, Janvier, Février)	277 m/m	47,45 %
Printemps (Mars, Avril, Mai)	152,7	26,16
Été (Juin, Juillet, Août)	14,4	2,47
Automne (Sept., Octobre, Nov.)	139,6	23,92

Ce tableau montre que :

1° Un peu moins de la moitié de la pluie tombe en hiver ;



- 2° Un peu plus du quart tombe au printemps ;
- 3° L'été est sec ;
- 4° L'automne est sensiblement aussi pluvieux que le printemps.

Suivant des affirmations que l'on ne peut malheureusement appuyer d'aucun chiffre, la pluie augmenterait au fur et à mesure que l'on se rapprocherait du Taurus. Le fait paraît être vraisemblable. En effet, le vent du S.-O. apporte la pluie sur la côte syrienne, le vent d'Ouest est tempéré et humide. Il se peut fort bien que les nuages, poussés par ces vents qui soufflent pendant six mois (d'avril à octobre) s'accrochent aux cimes du Taurus et là se résolvent en pluie.

Les hauteurs de pluies relevées à Alexandrie ont donné les moyennes mensuelles suivantes :

Janvier .....	57 1 m/m
Février .....	33 9 »
Mars .....	21 9 »
Avril .....	2 3 »
Mai .....	0 »
Juin .....	0 »
Juillet .....	0 »
Août .....	0 »
Septembre .....	3 4 »
Octobre .....	9 1 »
Novembre .....	32 6 »
Décembre .....	46 6 »

soit au total 207 m/m 3, quantité très inférieure à celle qui tombe dans la région d'Adana. Cette quantité se répartit par saison de la manière suivante :

Hiver (Déc., Janv., Fév.)	137,6 m/m	66,3 %
Printemps (Mars, Avril, Mai)	24,6	19,9
Été (Juin, Juillet, Août)		
Automne (Sept., Oct., Nov.)	45,4	21,8

Faisant abstraction des quantités totales d'eau tombée sur le sol, l'hiver est donc proportionnellement plus pluvieux en Basse-Egypte que dans le vilayet d'Adana, et le printemps moins pluvieux ; de plus, alors qu'en Basse-Egypte, l'été est absolument sec, dans le vilayet d'Adana il tombe durant cette saison-là quelques ondées qui rafraîchissent le sol brûlé par le soleil. Ce fait nous a été confirmé par le D<sup>r</sup> Melkonian, Arménien originaire d'Adana, et Chef de travaux pratiques à la Faculté de Médecine de Beyrouth, et nous avons eu l'occasion de l'observer nous-mêmes (1).

Le sol du vilayet d'Adana bénéficie donc sur celui de la Basse-Egypte et d'une plus grande quantité de précipitations atmosphériques et d'une meilleure répartition de ces précipitations : les chutes d'eau modérées de l'automne facilitent la préparation du sol ; celles du printemps assurent la rapide germination des semences de coton et le développement des jeunes plantules jusqu'au moment où celles-ci sont munies d'un système racinaire assez puissant pour aller puiser dans la

(1) Cette observation, vraie à ne considérer que le régime pluviométrique moyen, souffre cependant des exceptions. Pendant la période de 22 ans sur laquelle portent les relevés effectués, à Tarsous, 5 fois l'été fut absolument sec, sans une goutte de pluie, et 11 autres fois il y eut une période de 2 mois consécutifs de sécheresse.

masse de « loam » argileux et humifère qui forme le fonds de la plaine cilicienne, l'eau emmagasinée au cours de l'hiver. Pendant l'été, les réserves hivernales, auxquelles viennent s'adjoindre quelques ondées, pourvoient aux besoins de la plante, et celle-ci mûrit des fruits, le coton en l'espèce, dans une atmosphère chaude et sèche favorable à la bonne constitution du produit commercial.

Le professeur W. Dunstan considère comme possible, avec succès, la culture du coton sans irrigation. Le fait est exact, mais cependant, pour assurer le plein succès de la culture sans irrigation, une modification des méthodes culturales actuelles s'impose.

De l'examen du relevé des hauteurs de pluies tombées à Tarsous de 1896 à 1917, dont nous pensons pouvoir, sans une erreur trop grande, étendre les résultats à la plaine entière, bien que ces pluies aient parfois un caractère orageux et torrentiel, il résulte que : si dans l'ensemble des 22 années considérées, la moyenne des chutes de pluie a été à Tarsous de 583 m/m — (ce qui semblerait prouver que la plaine cilicienne est hors de la zone dans laquelle les méthodes de « dry-farming » s'imposent (1), — les chutes moyennes annuelles ont varié entre des limites étendues, de 377 m/m en 1897 à 973 m/m en 1906.

Durant la période envisagée, 12 fois les chutes annuelles de pluie ont été inférieures ou égales à 500 m/m. Les chutes d'eau au printemps, si nécessaires à la germination de la semence du coton, ont, elles aussi, varié entre des limites très étendues, de 25 m/m en 1898, quantité notablement insuffisante pour assurer la germination, à 312 m/m en 1906.

Si donc, à ne considérer que la moyenne annuelle des chutes de pluie, on est tenté de classer la plaine cilicienne parmi les régions dans lesquelles l'application des méthodes de « dry farming » n'est pas théoriquement nécessaire, on est obligé de reconnaître qu'en raison même de l'irrégularité qui se manifeste dans le régime des pluies, des mesures pour donner aux récoltes toute sécurité de venir à bien, emploi de « dry farming » ou irrigation, s'imposent.

Mais, alors que celle-ci, applicable seulement à une partie de la Cilicie, ne pourra être effectuée avant quelques années en raison des études préalables qu'elle exige, le « dry farming » applicable à la totalité du sol de la Cilicie peut, dès maintenant, être mis en usage et nous engageons vivement le gouvernement qui assumera la charge du mandat sur la Cilicie à en envisager immédiatement l'application, de façon à assurer la régularité de la production cilicienne et de ne point lier le développement de cette riche région au sort que peut avoir un programme coûteux d'irrigation.

(1) Suivant John A. Widtspe, Directeur du Collège Agricole de l'Utah, et l'un des maîtres en matière de dry farming, quand la chute annuelle de pluie est inférieure à 500 millimètres, les méthodes de dry farming sont d'ordinaire indispensables ; quand les précipitations annuelles sont comprises entre 500 et 750 millimètres, les méthodes à employer dépendent surtout des conditions locales affectant la conservation de l'humidité du sol.

**Hygrométrie.** — Indépendamment d'un régime pluvial qui, d'une manière générale, fournit au sol une quantité d'eau suffisante pour le développement normal du coton, la Cilicie bénéficie aussi, en ce qui concerne cette culture, d'un degré d'humidité atmosphérique élevé. Durant la période d'évolution de la plante, de mars à octobre, la moyenne mensuelle de l'humidité atmosphérique varie de 53 m/m (juin) à 69 m/m (avril), mais des écarts considérables se manifestent au cours de cette période. En juin 1916, on a constaté un minimum de 13 m/m, et un maximum de 91 m/m en mars 1917.

Durant l'été, fréquemment un brouillard épais couvre la plaine jusque vers 7 heures du matin; les cultivateurs s'en réjouissent; ils considèrent que ce brouillard a la valeur d'une pluie.

**Vents.** — Le degré d'humidité qui règne pendant la période d'évolution du coton est maintenu par le régime des vents. A l'exception du mois de mars, le vent dominant est, durant cette période, le vent du S.-O. chaud et humide des vapeurs recueillies à la surface de la Méditerranée.

**Evaporation.** — Le vent humide du S.-O. agit pour contrarier l'évaporation journalière qui atteint seulement 8 à 9 m/m durant les mois les plus chauds de juillet et août.

**Le sol; sa constitution physique.** — La plaine de Cilicie, limitée à l'Ouest et au Nord par la chaîne du Taurus, à l'Est par l'Amanus, au Sud par la mer, est divisée en deux parties, entre Missis et Djihan, par un contrefort du Taurus orienté vers le Sud et par le massif calcaire du Djebel Missis, aux sommets peu élevés.

Formée par les alluvions qui descendent des hautes montagnes tauriques, la plaine occupe l'emplacement d'un ancien golfe. Dans la partie occidentale, le sol, marécageux sur le bord de la mer, s'élève insensiblement jusqu'à une altitude de 30 m. qu'elle atteint au pied des contreforts du Taurus. Ça et là, on rencontre des « tells », mamelons artificiels de quelques 25 m. de hauteur, qui ont servi jadis de postes de guet.

Ce sol, suivant la *Notice sur le chemin de fer de Bagdad*, est constitué sur de grandes étendues par un limon rouge d'une épaisseur considérable provenant de la désagrégation des roches calcaires du pourtour. Le long des fleuves, les alluvions sont parfois recouvertes d'humus. La partie orientale de la plaine est plus accidentée, avec des collines pouvant atteindre 70 à 80 m. de hauteur et quelques pointements rocheux qui émergent des alluvions. Suivant l'Ing. Agr. Tsapalos, le sol est, dans cette partie orientale, constitué par des alluvions argileuses un peu calcaires, riches en humus, ayant l'aspect des « terres noires » de la Russie. Quand elles sont convenablement ameublées, ces terres absorbent une quantité d'eau considérable, qu'elles retiennent avec une grande énergie. Cette eau est suffisante pour la culture du coton, car on

remarque, dit-il, des cotonniers de végétation vigoureuse sur des terrains qui paraissent desséchés.

Le professeur W. Dunstan, en signalant dans son rapport que le sol de la plaine cilicienne convient parfaitement à la culture du coton, fait remarquer que la partie orientale de la plaine est plus fertile que la partie occidentale.

Ces aperçus topographiques et ces renseignements sur la constitution physique, vrais dans l'ensemble, ne marquent cependant pas avec une précision suffisante le caractère et la nature de la plaine cilicienne.

Dans la réalité, on distingue nettement en Cilicie trois parties désignées sous le nom de : plaine d'Adana, plaine de Djihan-Anavarza, plaine d'Osmanié.

La première constitue la partie occidentale; on l'appelle aussi *plaine littorale* ou *plaine creuse* (Tchukur Ova); de Missis à Karatash et à Mersine, elle forme un immense triangle qui se prolonge par une étroite bande de terre jusqu'à Selefkié. Elle est limitée au Nord par les ondulations qui terminent les contreforts du Taurus, à l'Est par le Djebel Missis, au Sud par les collines de Karatash, à l'Ouest par la Méditerranée; elle mesure une superficie approximative de 813.420 hectares (1) et est arrosée par les parties basses des trois fleuves ciliciens: le Djihan ou Piramus, le Seihoun ou Sarus et le Tarsous Tschai ou Cydnus.

La deuxième qu'on appelle *plaine haute* ou *plaine orientale*, est séparée de la première par un défilé de 15 km. environ de longueur, entre Missis et Mangut. Ce défilé est déterminé au N. par les ondulations assez accentuées qui terminent les contreforts du Taurus, au Sud par les « à pic » du Djebel Missis; il est cependant assez large pour donner passage sur la rive gauche du Djihan à la route Missis-Djihan; sur la rive droite au Bagdad-Bahn et à la route Missis-Tshakal-Déré.

La plaine haute est limitée à l'O., de la mer au Djihan, par le Djebel Missis; mais celui-ci, loin de former une limite régulière à la plaine, se laisse pénétrer par elle suivant une profonde indentation triangulaire entre Kurt-Kulak, le Djebel Nuhr et Jylan Kaleh; au N.-O., jusqu'à la hauteur du Sis, la limite est formée par les contreforts du Taurus; à l'est, une autre série de contreforts du Taurus la limite jusque vers Toprak Kaleh et se continue jusqu'au fond du golfe d'Alexandrette.

La plaine haute mesure approximativement 1.066.176 ha. (2) et est arrosée par le Djihan et par ses affluents.

La troisième, la *plaine d'Osmanié*, est séparée de la précédente par un étranglement analogue à celui de Missis, mais plus étroit, qui commence à Toprak Kaleh; de moindre étendue que les précédentes, elle mesure environ 132.272 ha. (3) (plateau de Dort-Yoll compris). Elle est fermée au Sud par une ligne de hauteurs assez élevées, au Nord-

(1) Suivant M. Avierinos — Voir plus bas le chapitre V: Développement de la culture du coton en Cilicie.

(2) Suivant M. Avierinos.

(3) Suivant M. Avierinos.

Ouest et au Nord-Est par des hauteurs de moindre élévation. Elle est arrosée par le Djihan et le Hamus Tschai.

*La plaine occidentale.* — Abstraction faite de la partie qui s'étend de Mersina à Selefkié, la plaine occidentale est horizontale; Adana, à 50 km. de la mer (cap Karatash) à vol d'oiseau, est à 23 m. d'altitude. De très rares monticules de terre se détachent de sa surface; élevés par la main de l'homme, ils ont servi vraisemblablement de postes de surveillance (1). La pente générale de la plaine, bien que faible, n'est pas régulière: on observe des bas-fonds qui, aux époques d'inondation, se remplissent d'eau et forment des marécages qui rendent impropres à la culture une superficie notable du sol; une partie de ces marécages s'assèchent en été. Au bord de la mer, en direction N.-O.-S.-E. s'étend une lagune, séparée de la Méditerranée par un double cordon de dunes littorales et communiquant avec la mer par un chenal qui s'ouvre aux environs du cap Karatash.

Du cap Karatash vers l'Est s'étend une ligne de hauteurs calcaires qui vont en s'abaissant et laissent entre leur extrémité orientale et l'embouchure du Djihan de vastes marécages.

Le double cordon de dunes qui sépare la lagune de la Méditerranée enserme un bas-fonds de 4 à 5 km. de largeur constitué par du sable fin reposant sur une couche imperméable qui entretient l'humidité du sol. Grâce à cette humidité, une végétation herbacée vigoureuse s'est développée, favorable à l'élevage du bétail. On estime à environ 30.000 ha. la superficie de terrain sur laquelle cet élevage pourrait être pratiqué.

Une nappe d'eau souterraine s'étend à peu de profondeur sous une partie de la plaine; on la trouve parfois à 1 mètre à peine de la surface.

En divers points, des forages de 80 à 100 m. de profondeur ont donné naissance à des puits artésiens dont l'eau vient sourdre presque sans force à la surface du sol.

Dans la plaine occidentale, trois types de terre se révèlent nettement à l'observateur: terres rouges (soit caillouteuses, soit à éléments fins), constituées par les limons de la décalcification des formations calcaires qui limitent la plaine; terres brunes ou noirâtres, d'origine volcanique, — surtout basaltique —; alluvions sableuses.

Les terres rouges s'étendent au Nord de la plaine, dans la zone qui borde la base des coteaux; leur degré de finesse va en croissant du Nord au Sud. Au pied des coteaux, sur des étendues assez considérables, le sol, parsemé de cailloux roulés, a l'aspect de terres de Crau; moins caillouteux

(1) D'après les études du R. P. Ronzewald, ces « tells » d'origine hittite auraient pour embryon la sépulture d'un chef. Agrandis ultérieurement par des amoncellements de terre, ils auraient par la suite, et suivant leurs dimensions, servi de postes d'observation ou de signalisation, de bases pour des « Kaleks » ou pour des agglomérations d'habitants d'importance variable.

La terre qui a servi à les former paraît avoir été apportée d'une certaine distance, à moins qu'au cours des siècles les alluvions aient nivelé de nouveau le sol. car aux environs immédiats des « tells », on ne trouve en Cilicie ni excavation, ni dépression de terrain.

cependant. Cette zone caillouteuse s'étend approximativement jusqu'à la ligne du chemin de fer Mersina-Adana; au delà, les éléments grossiers ont presque entièrement disparu, la terre rouge devient nettement argileuse. Au fur et à mesure qu'on avance vers le Sud apparaissent les terres brunes ou noirâtres dont la couleur est attribuable plus à leur origine qu'à leur richesse en humus. Sur le versant septentrional des hauteurs s'étendant à l'Est du cap Karatash, on retrouve les terres rouges.

Le long des berges des fleuves, sur des étendues variables avec l'amplitude des inondations, terres rouges et terres brunes sont recouvertes de nappes d'alluvions sableuses.

Le passage des terres rouges caillouteuses aux terres rouges à éléments fins, aux terres brunes et aux alluvions récentes ne se fait pas avec la régularité que l'on pourrait déduire de la description ci-dessus. Par endroits, des bandes de terres rouges s'intercalent en direction N.-S. dans la zone des terres brunes comme aussi dans celle des alluvions.

Il semble que le processus de formation de la plaine ait été le suivant: de formidables ruissellements d'eau de la montagne vers la mer ont abandonné d'abord les éléments grossiers, puis les graviers et enfin, dans une eau relativement tranquille, mais au sein de laquelle se sont produits des remous, les éléments fins se sont déposés. Ultérieurement, quand le colmatage du golfe a été suffisant pour que les alluvions émergent, des ruissellements locaux, dirigés suivant les lignes de moindre résistance, ont provoqué la formation d'indentations dans la zone des éléments fins. Puis les débordements des fleuves à courant calme ont déposé des alluvions récentes qui ont recouvert par endroit les limons rouges et bruns.

Les déplacements des lits des fleuves, dont on retrouve encore les traces, et les inondations ultérieures ont amené de nouvelles perturbations dans la zone des dépôts fins et à l'heure actuelle il faudrait exécuter un levé géologique minutieux pour localiser avec précision les terres de natures diverses qui forment le sol de la plaine.

Au Nord d'Adana, on trouve un banc, puissant en étendue et en profondeur, de conglomérats dans lequel le Seihoun a creusé son lit. Ce banc est recouvert d'une mince couche de terre rouge sur laquelle poussent difficilement des vignes, des amandiers, des figuiers.

La ligne du chemin de fer, de Mersina au delà de Missis, est, à de rares exceptions près, établie dans la zone des terres rouges à la base des coteaux. Rien d'étonnant que l'auteur de la *Notice sur le chemin de fer de Bagdad* ait donné une importance considérable à cette formation géologique, alors que, qui parcourt la plaine occidentale, reconnaît qu'elle a une importance moindre que celle des terres brunes et des alluvions récentes.

*La plaine orientale.* — La constitution physique de la plaine orientale présente beaucoup moins de complexité que celle de la plaine occidentale. Il

semble que, dans la partie du golfe ancien limitée à l'Ouest par le Djebel Missis, au Nord par le Taurus, au Sud-Est par l'Amanus et à peine accessible aux vents du Sud-Ouest, les dépôts se sont effectués au sein d'une eau tranquille sans intervention d'aucune perturbation ultérieure.

Schématiquement, on pourrait assimiler la plaine à une vaste cuvette dont le fond serait constitué par une terre noire, grasse, collante et dont le pourtour, sauf dans la partie Sud, serait bordé d'une bande de terres rouges; le fond de la cuvette, la terre noire, serait sillonné de courants boueux qui, parfois, auraient débordé et déposé des alluvions sableuses sur leurs berges.

Sur ce fond de cuvette se trouvent des parties basses et marécageuses, principalement sur le domaine impérial de Merdjimek, vers Anavarsa et Savy Bagtché.

Dans la plaine occidentale, les « tells » sont rares; ils sont remplacés par des pointements calcaires dont quelques-uns d'une certaine importance (Anavarsa-Sis) portent encore les ruines de forteresses anciennes.

*Plaine d'Osmanié.* — Très réduite en étendue, elle a une constitution analogue à celle de la plaine orientale; les terres noires y dominent. Elle est humide, marécageuse par places et malsaine, dit-on.

**Constitution chimique.** — La valeur agricole des terres dans les diverses parties de la plaine, si elle est différente suivant la constitution physique de laquelle résulte une facilité plus ou moins grande offerte à l'exécution des façons culturales, est sensiblement la même partout, à ne considérer que la constitution chimique.

Pour étayer cette affirmation d'une manière scientifique nous ne possédons malheureusement que quelques rares analyses des terres ciliciennes et devons surtout avoir recours à l'observation.

En Cilicie, la productivité du sol paraît résulter plus de l'abondance et de l'opportunité des pluies, de la perfection avec laquelle sont effectués les travaux des préparations du terrain, que de la nature de la terre elle-même. Bien qu'en ce qui concerne la culture du coton, une certaine tendance se manifeste de préférer les terres brunes, plus chaudes, et les terres élevées, de ressuyage plus rapide, cette tendance n'a pourtant pas un caractère limitatif. Ici, comme en bien des parties du globe, chaque propriétaire considère le sol de son « Chiftlik » comme meilleur que celui du voisin; mais quand on passe à l'examen des rendements

unitaires, on trouve, sauf exceptions rares, que la préférence ne peut se soutenir.

Du sol de la plaine occidentale, nous possédons deux analyses complètes. Elles ont été exécutées en 1911 par le laboratoire de chimie de l'Institut National agronomique (Paris) sur des échantillons provenant du « Chiftlik » du D<sup>r</sup> Danielidis. C'est le docteur lui-même qui a bien voulu nous en communiquer les résultats.

L'échantillon n° 1 provient d'une terre noire; l'échantillon n° 2 provient d'alluvions récentes.

Terre fine.....	N° 1	1000	N° 2	1000
Cailloux.....	N° 1	0	N° 2	0

#### Analyse physique

Sable grossier.....	141,1	o/°°	138,3	o/°°
Sable fin.....	514,2		624,5	
Argile.....	276,9		186,8	
Humus.....	5,8		6	

#### Pour le sable grossier on trouve :

Silice.....	116,8		113,4	
Calcaire.....	20,3		20,6	
Débris organique.....	4	= 141,1	4,3	= 138,3

#### Pour le sable fin :

Silice.....	387,5		511	
Calcaire.....	126,7	= 516,2	113,5	= 624,5

#### Analyse chimique

Azote.....	1,32	%	1,06	%
Acide phosphorique..	1,48		1,23	
Potasse.....	4,04		4,34	
Calcaire.....	153,30		140,7	

Les commentaires qui accompagnent les résultats d'analyses sont les suivantes :

— *Echantillon n° 1* — Terre argilo-ciliceuse, très forte, très plastique, bien pourvue en calcaire. Très riche en potasse, riche en azote et en acide phosphorique.

Les engrais potassiques sont inutiles; des fumures d'entretien, azotées et phosphatées suffiront.

Pour le coton, on pourra donner tous les 2 ans : 40 kg. d'azote et 40 kg. d'acide phosphorique. L'azote sera donné sous forme de tourteaux, d'engrais de ferme, de déchets; l'acide phosphorique, sous forme de scories de déphosphoration ou de superphosphates d'os.

— *Echantillon N° 2.* — Constitution physique analogue à la précédente, mais moins argileuse. Mêmes caractères chimiques; mêmes fumures à employer, mais en forçant un peu sur l'azote.

Du sol de la plaine orientale, diverses analyses ont été faites sur des échantillons provenant de la ferme impériale de Merdjimek. Ci-dessous nous donnons les résultats de ces analyses :

#### Analyse des terres de Tchoucour-Ova.

Echant. (1)	Az o/°°	Pho5	Ko	Cao; co2	MgO	FeO	Humus
A	0.810	0.85	7.025	331.18			4.25
B	0.945	0.94	3.860	319.07			7.90
C	1.036	1.08	3.346	162.79		21.12	11.80
D	1.600	1.48	2.683	132.08	5.43	44.80	8.50
E	1.200	1.40	4.217	186.96	12.50		8.70
F	2.300	1.76	3.763	103.25		40.30	19.80
Moyenne	1.315	1.245	4.482	205.88			10.158

(1) A, B, C, provenance de l'Ouest et du Nord-Ouest du domaine; D, près d'Availi; E, près de Uchlouk; F, près Aladanc.

Le sous-sol présente les mêmes caractéristiques que le sol.

Si on considère que l'on peut tenir pour bonne une terre contenant :

Azote .....	1 %
Azote phosphorique .....	1 »
Potasse .....	2 »
Calcaire .....	50 »

on ne peut nier que les terres de la plaine sont des terres riches.

Parfois, on entend dire en Cilicie que les terres épuisées par une longue culture produisent moins qu'autrefois. C'est à notre avis une erreur, cette diminution de rendement proviendrait plutôt d'une mauvaise culture.

En effet, des analyses faites aux Etats-Unis ont montré que, pour une production de 300 livres de coton égrené et de 654 livres de semences par acre, les quantités d'éléments exportés du sol ont été :

Azote .....	20 80 liv.
Acide phosphorique .....	6 84 »
Potasse .....	9 85 »
Chaux .....	1 68 »

Pour une récolte de 250 kilog. de coton égrené et de 800 kilog. environ de semences, que nous considérons comme représentant le rendement moyen du coton *Yerli* en Cilicie, les quantités d'éléments fertilisants exportés seraient :

Azote .....	24 9 K.
Acide phosphorique .....	8 2 »
Potasse .....	11 1 »
Chaux .....	1 8 »

en admettant pour le coton *Yerli* une composition chimique identique à celle du coton américain analysé.

Si on compare ces faibles quantités d'éléments nutritifs exportés du sol cilicien par une récolte de coton aux énormes quantités massives que révèle l'analyse chimique, on constate que la Cilicie peut théoriquement maintenir pendant de très longues années encore sa production au niveau où elle se trouve actuellement.

Pratiquement, il ne faut pas perdre de vue que la Cilicie, un des greniers de Rome, est cultivée depuis des siècles sans apport d'engrais et que la culture de son sol continue à donner des résultats rémunérateurs confirmés par l'accroissement de sa production de coton, dont nous avons indiqué la progression au cours de ces dernières années.

Au point de vue de la constitution chimique, les terres de la Cilicie sont ainsi avantagées sur celles de l'Egypte.

Des analyses faites par Payen sur les terres de la Basse-Egypte donnent les limites suivantes entre lesquelles varie la teneur des éléments fertilisants.

Azote.....	de 0,3 à 1 %
Acide phosphorique.....	0,3 à 3,2 %
Chaux.....	12 à 49

**Cours d'eau.** — En plus des précipitations atmosphériques qui suffisent à la culture de son sol, la Cilicie est abondamment pourvue d'eau courante.

Trois fleuves d'importance variable, qui ont de l'eau toute l'année et dont l'utilisation pour l'irrigation a déjà été envisagée, la parcourent. Ce sont de l'Est à l'Ouest :

Le Djihan (Pyrame), de 300 km de longueur environ, qui prend sa source dans l'Anti-Taurus, coule d'abord du Nord au Sud jusqu'à la hauteur de Marasch où il traverse le Taurus par un étroit défilé; il pénètre en Cilicie, la parcourt dans une direction N.-E.-S.-O. et se jette dans le golfe d'Alexandrette après avoir contourné par l'Ouest le Djebel Missis. Il est navigable pour des barques plates jusqu'à Missis, à environ 60 kilomètres de son embouchure. Grâce à de nombreux affluents de droite et de gauche, il arrose abondamment la partie orientale de la plaine. Au printemps, ses crues provoquent de grandes inondations.

Le Seihan, moins long que le précédent, vient du Boulgar Dagh, coule d'abord du Nord au Sud, dans la partie haute de son cours, pénètre en Cilicie un peu en amont d'Adana, traverse cette ville et s'oriente vers l'Ouest. Comme le précédent, il est navigable pour des barques plates jusqu'à Adana, et ses crues de printemps, énormes, provoquent aussi des inondations étendues.

Le Tarsous Tschai, qui passe à Tarsous, a beaucoup moins d'importance que les précédents.

**L'œuvre de la D. L. B. G. : Programme de travail.** — Assurée de trouver en Asie Mineure, particulièrement en Cilicie, des conditions favorables à la réalisation de son projet, la Deutsch-Levantische Baumwoll Gesellschaft élaborera un programme de travaux portant sur :

- 1° La culture;
- 2° Les moyens financiers à mettre à la disposition des cultivateurs;
- 3° L'instruction technique à donner à ces mêmes cultivateurs;
- 4° La préparation commerciale du produit.

La loi turque élevant sinon des obstacles, du moins de sérieuses difficultés à la constitution de la propriété foncière entre les mains des étrangers, la D. L. B. G. renonça dès le début de ses travaux à entreprendre la culture directe, et résolut d'opérer par l'intermédiaire des tenanciers du sol, qu'ils fussent détenteurs de grands ou de petits domaines. Ultérieurement, les Allemands, grâce à l'influence acquise à Constantinople, devinrent propriétaires en Cilicie, soit par achats en leur nom propre, soit par l'entremise de tiers.

L'Allemagne étant tributaire de l'étranger pour toutes les variétés de coton qu'utilise son industrie, la D.L.B.G. résolut: d'une part, de développer et d'améliorer la culture de la variété indigène, le *Yerli*, qui possède des qualités propres fort intéressantes, et d'autre part d'implanter la culture de variétés étrangères douées des

qualités que ne possède pas la variété indigène. A cet effet, elle se proposait de mettre à la disposition des cultivateurs des semences sélectionnées de *Yerli* et des semences de variétés américaines, égyptiennes et russes.

Elle se proposait aussi d'introduire des machines agricoles modernes en vue de perfectionner les méthodes culturales et d'abaisser le prix de revient de la récolte, de développer le système d'irrigation indigène, et d'entreprendre, sur une vaste échelle, des travaux d'assainissement et d'irrigation susceptibles de seconder ses vues sur l'accroissement de la superficie cultivable et sur l'introduction de variétés étrangères plus délicates et plus exigeantes en eau que le *Yerli*. Aux petits agriculteurs, elle devait faire des avances d'argent à un taux plus bas que celui consenti par les prêteurs du pays et remboursables en nature au moment de la récolte; aux grands propriétaires, elle devait faciliter l'acquisition d'un matériel puissant de culture.

Pour perfectionner les méthodes culturales, introduire des variétés étrangères et diffuser la connaissance des résultats obtenus, elle devait organiser des champs d'expérience et de démonstration et une école de planteurs. A la tête de ces établissements elle devait placer un spécialiste de la culture du coton qu'elle eût fait venir des Etats-Unis ou du Turkestan.

Enfin, pour réaliser ses projets au point de vue commercial, elle devait créer des usines d'égreinage et de pressage et établir des types de coton cilicien à faire admettre à la bourse de Brême.

**Résultats.** — Durant notre séjour en Cilicie, nous avons étudié avec la plus grande attention l'œuvre de la D.L.B.G. et nous sommes arrivés à la conclusion que si cette société a peu fait d'efforts en vue de développer et d'améliorer la culture du coton, elle a agi vigoureusement, au contraire, en vue d'en accaparer la production au profit de l'Allemagne (1). Ses efforts atteignaient manifestement des résultats, puisque l'on estime qu'en 1914, de 50 à 75 % de la production cilicienne a passé en Allemagne, soit directement, soit par voie de transit par l'Italie et l'Autriche, alors qu'en 1908 elle achetait à peine 20 % de cette production.

Par l'accaparement auquel elle tendait, la D.L.B.G. était loin de suivre la ligne de conduite qu'elle indiquait dans le rapport présenté au 5<sup>e</sup> Congrès de l'Industrie Cotonnière tenu à Paris en juin 1908 et qui était la suivante: « Elle emploie (la D.L.B.G.) annuellement des sommes considérables destinées à relever et à donner plus d'extension à la culture du coton en Turquie d'Asie; elle les dépense à fonds perdus dans l'intérêt général, sans même s'inquiéter si elle-même ou d'autres exporteurs (*sic*) de coton levantin en retireront des avantages directs. »

(1) Cette opinion est aussi celle de W. Dunstan qui, dès 1908, écrivait: « La Compagnie allemande est devenue un grand centre d'achat. »

Nous verrons par la suite comment s'est manifesté ce beau désintéressement dont la D.L.B.G. pensait bien, d'ailleurs, retirer quelque fruit, car elle disait aussi: « Nous demandons à tous les fileurs (*sic*) de coton de vouloir bien s'intéresser à nos travaux, comprendre les difficultés existantes et nous accorder leur bienveillante protection et soutenir nos efforts. »

La D.L.B.G., dès le début de ses travaux, tenta d'introduire en Cilicie la culture du coton égyptien; les résultats furent décevants; l'insuffisance d'eau au cours de la végétation, l'abaissement de la température en fin de saison, des pluies tombées au moment de la troisième cueillette causèrent des déboires qui firent abandonner les essais.

La variété américaine type *Upland* cultivée en Cilicie n'est point d'origine américaine directe; elle a été importée de la région de Smyrne, où elle avait subi un certain acclimatement antérieurement aux essais de la D.L.B.G. Les Allemands, dans leurs rapports annuels aux divers Congrès de l'industrie cotonnière, insistent sur leurs efforts pour développer la culture du coton américain (1); il ne semble pourtant pas que ces efforts aient été couronnés du succès qu'ils disent, car la production de ce coton, uniquement cultivé par les Arméniens, était évaluée en 1914 à 1.000 ou 1.500 balles sur une production totale de 135.000 balles obtenue cette année-là. L'obstacle qui s'oppose pour le moment au développement de la culture du coton américain est la pénurie de main-d'œuvre au moment de la récolte qui ne permet pas de recueillir le coton au jour le jour, au fur et à mesure qu'il mûrit.

Un peu avant la guerre, la D.L.B.G. a introduit, paraît-il, un lot de semences de 30.000 kilogrammes environ de coton du Turkestan qui ont été distribuées aux cultivateurs sur engagement de vendre leur récolte à la société allemande. Le coton du Turkestan a les mêmes caractéristiques culturales (2) que le *Yerli*: capsules peu ouvertes à la maturité, graines restant attachées à la capsule, mais le brin est plus soyeux et plus fin et le rendement plus élevé. Les essais n'ont pu être poursuivis au cours de la guerre et la variété s'est perdue.

Pour la semence *Yerli*, à l'exception de quelques petits lots de semences triées, ils ont distribué aux cultivateurs les graines telles qu'elles sortaient des égreneuses, suivant en cela les errements anciens qui sont encore en usage.

Quant à la sélection des semences, elle n'a été opérée en aucun sens, sauf de rares efforts pour propager la culture des plantes donnant des capsules à 5 loges.

L'amélioration des méthodes culturales, bien qu'ils en parlent à plusieurs reprises dans leurs

(1) L'affirmation de la D.L.B.G., dans son rapport de 1908, que les semences de coton américain introduites avant ses travaux étaient sans valeur et incapables de germer est inexacte; on considère que le coton américain actuellement obtenu en Cilicie descend de ces semences.

(2) Voir plus bas le Chapitre IV: *Développement de la culture du coton en Cilicie*.

rapports annuels, ne semble pas avoir été l'objet d'un grand effort de la part des Allemands, qui d'ailleurs signalent avec insistance, dans leurs rapports, l'esprit routinier des agriculteurs ciliciens (1).

D'après M. G. Lutfallah, le principal importateur de machines agricoles en Cilicie, 89 % des charrues à vapeur actuellement en Cilicie sont anglaises : 10 % sont américaines ; 1 % est allemand. Il semble que si les Allemands avaient contribué aussi largement qu'ils le disent à l'amélioration de la culture, le matériel d'origine allemande serait plus nombreux. D'ailleurs, dans le rapport de l'année 1911, ils parlent de l'achat d'une charrue à 2 locomobiles qu'ils comptaient faire travailler, moyennant un prix modique, chez les petits cultivateurs. M. Debbas, de Tarsous, nous dit qu'ils avaient introduit 2 jeux de matériel de labour à vapeur de la maison Lenz. Dans les fermes de la Cilicie, nous avons vu seulement 2 houes à expansion allemandes et quelques charrues à mancherons allemandes de la maison Rud Sack.

Peu avant la guerre, ils avaient loué auprès d'Adana un « chiftlik » sur lequel ils travaillaient avec des machines, probablement avec la charrue à vapeur dont il est question dans leur rapport de 1911.

Sur les essais d'engrais potassiques, essais qui furent d'ailleurs (disent-ils) sans résultats, nous n'avons pu obtenir de renseignements. La question des engrais ne se pose pas pour le moment en Cilicie. Les analyses de terre, dont nous avons donné précédemment les résultats, démontrent surabondamment la richesse en potasse du sol cilicien et nous sommes d'avis que l'accroissement du rendement par hectare résultera plus de l'amélioration des méthodes culturales que de l'emploi des engrais (2).

Le problème de l'irrigation n'a nullement été abordé par la D.L.B.G. Le seul projet, enfantin d'ailleurs, qui a été présenté au gouvernement turc a été dressé par la maison Philippe Holtzmann et C<sup>o</sup>, qui paraît avoir travaillé indépendamment de la D.L.B.G. Ce projet intéresse la plaine

(1) Les Allemands expliquent leurs difficultés pour introduire des améliorations dans la culture, en Cilicie, par l'esprit routinier des cultivateurs, et le caractère fataliste de la population arabe.

En Cilicie, le nombre des Arabes est excessivement restreint : la population est turque en majorité, grecque et arménienne : les 3 langues y sont parlées couramment, mais le turc est la langue officielle et dominante. Quant à l'esprit routinier, il a une tendance accentuée à disparaître, ainsi que le prouve l'utilisation d'un matériel agricole moderne important et l'intérêt que manifestent les grands propriétaires et les grands métayers pour compléter leur outillage en vue de déjouer les exigences d'une main-d'œuvre agricole insuffisante.

(2) Outre les essais d'engrais potassiques qu'ils entreprirent, les Allemands importèrent un engrais composé, dont ils ne firent pas connaître la formule, mais qu'ils recommandèrent comme spécial pour le coton.

M. Debbas fit un essai de cet engrais sur 4 parcelles : 1<sup>o</sup> sans engrais ; 2<sup>o</sup> avec engrais ; 3<sup>o</sup> sans engrais avec irrigation ; 4<sup>o</sup> avec engrais avec irrigation. — La 4<sup>e</sup> parcelle donna le meilleur résultat, mais M. Debbas ne put nous citer aucun chiffre de rendement, ses notes ayant été détruites au cours de la guerre. D'autre part, ignorant le prix de l'engrais, il ne put établir le bilan de l'expérience.

occidentale de la Cilicie, alors que les Allemands ont tenté d'acquérir des terres dans la plaine orientale.

Les moyens financiers mis à la disposition des cultivateurs se sont réduits :

1<sup>o</sup> A des avances faites au taux de 12 à 15 % par an à de grands propriétaires, sur garanties hypothécaires. Ces avances étaient renouvelables pendant trois ans au terme desquels, en cas de non-remboursement, ils poursuivaient la vente de la propriété qu'ils rachetaient en sous-main. Les Allemands sont arrivés ainsi à se rendre propriétaires de superficies importantes dans la région de Djihan. Bien que, grâce au vigoureux appui de leur ambassade à Constantinople, ils aient pu quelquefois surmonter les obstacles que la loi turque oppose à la constitution de la propriété foncière aux mains des étrangers et devenir titulaires de leurs propriétés, le plus souvent ils n'apparaissent pas, en nom, dans ces opérations qui étaient faites sous le couvert d'un tiers, sujet ottoman.

2<sup>o</sup> A des avances à trois mois, au taux de 10 % par an, faites à de petits cultivateurs, sur une ou deux signatures. Ces avances étaient remboursables en nature, au moment de la récolte, et ils payaient le produit un peu au-dessous du cours. On dit même qu'au moment du remboursement, ils trichaient sur le poids du produit. Comme le taux des avances sur récoltes faites par les prêteurs du pays variait de 25 à 40 %, suivant l'état de la récolte et la solvabilité de l'emprunteur, les petits agriculteurs avaient intérêt à s'adresser aux Allemands.

Pour atteindre plus aisément ces petits cultivateurs, la D.L.B.G. avait constitué des agents auxquels elle faisait un crédit d'importance variable avec leur situation. Ces agents prêtaient à leurs risques et périls et remboursaient en marchandises.

Au sujet de l'instruction technique, la D.L.B.G. n'a rien fait ; elle n'a organisé ni champs d'essais, ni école de planteurs.

Son action la plus énergique s'est exercée sur la préparation commerciale du coton, et c'est grâce aux pratiques mises en usage par elle qu'elle a pu arriver à accaparer la majeure partie de la production cilicienne.

Elle organisa à Adana une usine d'égrenage dans laquelle elle employa d'abord un matériel d'occasion venu d'Egypte et constitué par des égreneuses à scies. Celles-ci, qui ne donnèrent que des résultats désavantageux, furent promptement remplacées par des égreneuses à cylindres semblables à celles employées dans toutes les usines du pays. Dans cette usine, le coton fut parfaitement nettoyé et on opéra le mélange des divers lots qui venaient à l'égrenage de façon à obtenir un type uniforme qui pût se créer rapidement une individualité sur le marché.

A l'usine d'égrenage fut ajoutée une presse hydraulique qui permit de presser le coton en balles de 250 à 260 kilog. ; on dit même que parfois fut

atteint le poids de 300 kilog. Ces balles avaient un volume de 50 % moindre que les balles ordinaires et mesuraient environ 0 m. 500 alors que les balles pressées dans les autres usines mesuraient 1 m. pour un poids de 180 à 200 kilog. De ce fait il résultait une économie de 50 % sur le fret par mer, le coton payant au volume.

Grâce à ce bénéfice sur le fret, le coton pouvait être acheté sur place à un prix sensiblement supérieur à celui payé par les autres commerçants (1).

En plus du bénéfice réalisé sur le fret maritime, la D.L.B.G. pulvérisait ses balles à 10 ou 15 % d'eau, au moment du pressage et jouissait d'un tarif préférentiel sur le chemin de fer d'Adana à Mersina, passé aux mains des Allemands en 1906; un tarif également préférentiel lui était accordé sur les bateaux de la Deutsche Levant Linie, dépendante de la Deutsche Bank. Enfin le coton était vendu en Allemagne à des filatures dépendant également de cette banque.

Il y avait, en somme, une puissante organisation combinée sous les auspices de la Deutsche Bank pour accaparer le coton cilicien.

Pour conserver le monopole du pressage des balles à 250 kilog. sous un volume de 0 m. 500 qui lui assurait de gros avantages commerciaux, la D.L.B.G. avait établi un tarif prohibitif pour les propriétaires de lots de coton qui tentaient de s'adresser à elle. Alors que les usines locales percevaient le prix de 5 à 7 pto. (piastres turques or) par balles de 180 à 200 kilog., elle percevait, elle, un prix de 20 pto. par balle de 250 kilog. (2).

Sur l'admission du coton à la Bourse de Brème, nous n'avons pu avoir aucun renseignement.

Les Allemands, avant la guerre, paraissent avoir eu grand intérêt à posséder le plus possible de coton cilicien. En 1913-14, la maison Tripani Frères, d'Adana, détenait un stock important de coton *Yerli*; elle reçut des offres de la D.L.B.G. pour lui acheter tout ce dont elle disposait et le lui remplacer par du coton des Indes. Le but que poursuivait la D.L.B.G. ne put être mis en évidence (3), mais l'affaire n'eut pas de suite, en raison du refus de MM. Tripani de livrer leurs stocks.

**La France doit se substituer à l'Allemagne en Cilicie.** — Outre qu'elle avait su créer une organisation qui tendait à l'accaparement de la production du coton, l'Allemagne travaillait sournoisement à se constituer en Cilicie un vaste domaine foncier. Il est probable que, la paix signée, elle s'efforcera d'y reconquérir sa situation d'avant la

(1) Il semble que l'on puisse attribuer à cette pratique d'acheter le coton à un prix supérieur au cours une des causes du rapide développement de la production.

(2) En même temps qu'elle établissait un tarif prohibitif de pressage en balles de 250 kg., la D.L.B.G. insistait auprès des négociants en coton d'Europe pour que ceux-ci réclament l'expédition des cotons ciliciens en balles de 250 kg., tendant ainsi à ruiner les usines de pressage qui ne pressaient qu'à 180 ou 200 kg.

(3) D'après M. G. Roy, président de l'A.C.C., dans les années qui ont précédé la guerre, une maison allemande absorbait à peu près tous les déchets des filatures pour la fabrication des explosifs.

guerre et cela en raison même de la perte de ses colonies. Allons-nous, sans lutte, abandonner à ses appétits l'exploitation d'un territoire situé à peu de distance de la France, éminemment propre à la culture du coton, riche d'une population active et progressiste et qui, quelque jour, pourra fournir à notre industrie cotonnière les 2/3 de la quantité de textile qu'elle utilisait en 1913? Les Allemands, au cours de la guerre, se sont créés en Cilicie de vives inimitiés, alors que l'influence française a persisté et s'y est développée malgré les efforts pour la détruire. Cette influence était si vive que c'est en français et non en allemand qu'ils ont dû rédiger les communiqués annonçant aux populations urbaines ciliciennes leurs *retentissantes victoires*. N'allons-nous point profiter de cette situation toute privilégiée pour franciser économiquement cette Cilicie dont ils rêvaient eux-mêmes de faire une petite Egypte?

## CHAPITRE II

### LA CULTURE DU COTON EN CILICIE

En Cilicie, la culture du coton se pratique sans irrigation, uniquement grâce à l'eau de pluie.

**Assolement.** — Elle fait partie d'un assolement biennal: coton, céréales qui règle la durée des contrats de métayage, lesquels sont conclus pour 2 ans ou pour des périodes de temps multiples de 2 ans:

Cet assolement biennal, s'il a l'avantage de permettre de consacrer annuellement au coton la moitié de la superficie des terres de la Cilicie susceptibles de porter cette culture, est brutal et a l'inconvénient de provoquer une rupture d'équilibre entre les taux d'azote et des autres éléments nutritifs de la plante contenus dans le sol, rupture d'équilibre qui, à la longue, se traduira par une diminution de la fertilité du sol. Pour parer à cet inconvénient, le chimiste de l'I. N. A., qui a analysé les échantillons de terre du Dr. Danielidis, conseille une fumure d'entretien en azote et acide phosphorique.

Dans le but d'accroître la production du coton, le Dr. Danielidis préconise un assolement triennal comportant 2 années de coton et une année de céréales. Les opérations de sarclage pratiquées sur la 1<sup>re</sup> culture de coton et les labours qui suivent cette culture préparent mieux le sol pour la 2<sup>me</sup> culture de coton et pour les céréales, de telle sorte que les rendements du coton en deuxième année et des céréales sont meilleurs que dans les conditions actuelles, dit-il. Il se peut que ces récoltes soient meilleures, mais l'inconvénient que présente l'assolement biennal, outre qu'il subsiste, est porté à un degré plus élevé et la fumure d'entretien devra être plus intense.

Nous serions partisans plutôt d'un assolement triennal avec une culture de légumineuses, à l'ins-



tar de l'Égypte. L'assolement biennal pratiqué pendant de longues années dans la vallée du Nil a été signalé en 1908 par la Commission d'Enquête nommée à cet effet en Égypte comme une des causes de la diminution de la fertilité des terres du Delta. Cette Commission préconisa l'assolement triennal avec légumineuses qui fut par la suite appliqué sur les terres du domaine.

L'adoption de cet assolement a l'inconvénient de réduire de  $1/2$  à  $1/3$  la superficie des terres annuellement cultivables en coton et, dans une proportion correspondante, la production de textile, abstraction faite de rendements unitaires provoqués par l'amélioration de la culture.

Peut-être (et ce serait à étudier) pourrait-on conserver l'assolement biennal et faire disparaître l'inconvénient qu'il présente en cultivant des légumineuses sur la moitié de la sole destinée aux céréales, de telle façon qu'au bout d'une période de 4 ans, la totalité des terres cultivées ait porté une culture de légumineuses.

Naturellement, la production des céréales subirait une diminution, mais comme, dans le développement agricole de la Cilicie, nous avons surtout en vue l'accroissement de la production du coton, la diminution de la production des céréales n'aurait qu'un intérêt relatif.

**Sol.** — Le coton pousse assez indifféremment sur les alluvions sableuses des bords des fleuves, sur les terres rouges de la plaine ou des coteaux, sur les terres noires. Il se manifeste cependant chez les agriculteurs une certaine préférence pour les terres noires compactes, en ce qui concerne le rendement en poids par ha., et une préférence pour les terres hautes, en ce qui concerne la qualité de la fibre. D'une manière générale, les cotons de la partie occidentale de la plaine littorale (Tarsous-Mersina) sont plus appréciés que les autres; on dit même que les cotons de Mersina emballés dans des toiles portant l'estampillage « Smyrne » sont vendus comme cotons de cette origine.

La culture du coton n'est pas limitée à la plaine: outre qu'on la trouve sur les coteaux qui limitent celle-ci, on la trouve aussi dans les vallons du Taurus, à une altitude de 150 à 200 m. Nous avons observé des cultures de coton à Ulash (15 km. au N.-O. de Tarsous), à Muzar (23 km. au N. de Tarsous). L'aire du coton en Cilicie est donc beaucoup plus étendue que semblent le croire ceux qui parlent uniquement de la plaine.

**Préparation du sol.** — La culture du coton occupe la première place dans l'assolement biennal de la Cilicie; on considère que des deux récoltes c'est elle qui donne le bénéfice le plus élevé; c'est à elle qu'on consacre le plus gros effort de préparation du sol.

Que ce sol soit vierge ou qu'il ait porté antérieurement une récolte, les labours de préparation commencent dès la fin du printemps ou du début de l'été. Ils constituent le « felhan ».

Le « felhan » s'effectuait autrefois de la manière suivante: au début de l'hiver, avec la charrue indigène, sans versant, dite « saban », on pratiquait, à un mois et demi d'intervalle, deux labours croisés d'environ 0,15 de profondeur; au printemps, deux nouveaux labours croisés moins profonds; en été, plusieurs labours légers de désherbage. Le 2<sup>e</sup> hiver, de nouveau, on labourait la terre et, au printemps suivant, le cultivateur semait la graine de coton à la volée, passait sur son champ le « saban utch demirli » ou « saban à 3 socs », puis le « tapan » pour achever de recouvrir les semences et niveler sommairement le terrain.

Ainsi exécuté, le « felhan » avait pour but d'ameubler la terre autant que possible et de la nettoyer complètement des mauvaises herbes. Le cultivateur arrivait tellement bien au but cherché que, par de légers sarclages pratiqués en temps opportun, il maintenait son champ en parfait état de propreté pendant plusieurs années. Le « felhan » exécuté de la manière ci-dessus indiquée ne se renouvelait que tous les 10 ans, de sorte que l'antique cultivateur cilicien n'avait jamais en culture que les 9/10 de ses terres.

Cette pratique, qui donnait d'excellents résultats tant au point de vue de l'ameublissement du sol que de l'emmagasinage et du maintien dans le sol des eaux de pluie et de l'économie de main-d'œuvre, a été abandonnée.

Une opinion a prévalu chez les grands propriétaires qu'un labour profond remplacerait par une seule opération les multiples façons culturales du « felhan » et serait plus économique. Le petit cultivateur ignorant s'est laissé entraîner par l'exemple et essaie d'atteindre avec son rudimentaire « saban » la profondeur de labour qu'atteignent les grands cultivateurs avec de puissantes charrues actionnées par des locomobiles.

À l'heure actuelle, le « felhan » se réduit à un seul labour d'été d'une profondeur que l'on dit être de 0,30 à 0,35, exécuté avec des charrues à vapeur, mais qui n'est en réalité que de 0,20 à 0,25 mesuré sur le guéret. Quand ce labour d'été est exécuté avec la charrue indigène, qui ne peut atteindre une grande profondeur, il est suivi d'un, et quelquefois de deux labours au cours de l'hiver.

Le labour profond d'été donne un résultat néfaste plutôt qu'utile:

1° Après le passage des charrues, le sol reste embarrassé de mottes énormes qui laissent entre elles des interstices de grande ouverture par lesquels la chaleur ardente de l'été atteint facilement le sous-sol. Les mottes se cuisent, durcissent, surtout dans les terrains argileux compacts, et se désagrègent difficilement sous l'action des pluies hivernales; le sous-sol perd, par évaporation, une quantité d'eau considérable, alors que les efforts du cultivateur devraient tendre, au contraire, à maintenir le plus possible dans le sol l'eau que celui-ci renferme;

2° Le labour profond exécuté brutalement avec les charrues à vapeur ramène à la surface le sous-sol non-acré, inerte, qu'aucune opération ultérieure

rière ne vient mélanger avec le sol actif, et stérilise partiellement le sol arable. Il n'est pas rare d'entendre de vieux cultivateurs dire qu'antérieurement aux labours profonds, le coton donnait de meilleurs rendements et que le blé qui suit le coton sur le labour profond est moins productif que jadis;

3° Quant à la destruction des mauvaises herbes, elle est moins parfaite qu'on l'avait espéré, aucun instrument de pulvérisation n'étant passé sur le sol motteux.

Sans proscrire la méthode du labour profond, qui a pour principal résultat de faciliter la pénétration dans le sol des eaux de pluie hivernales et qui augmente le volume de terre ameublie mis à la disposition des racines du coton, il y a lieu de l'améliorer. L'approfondissement du sol arable doit être progressif; on pourrait également munir de griffes sous-soleuses les socs des charrues à vapeur, et il serait convenable d'adopter un dispositif de labour permettant de faire passer sur le sol motteux des instruments de pulvérisation des mottes.

**Semailles.** — Quelle que soit la façon dont le sol a été préparé, les semailles de coton commencent dès le 15 mars et se poursuivent jusqu'en Avril, suivant la quantité de pluies printanières qui tombent et le moment où elles tombent.

La semence est jetée à la volée sur le sol où passe ensuite le « *saban utch demirli* » et on recouvre avec le « *tapan* ». Quelquefois, on fait suivre le « *tapan* » par un rouleau plombeur; mais nous n'avons constaté la présence de cet instrument que dans quelques rares fermes.

La quantité de semence mise en terre varie de 3 à 6 okes de 1 k. 280 par deunum de 919 m., soit de 42 à 84 kg. par ha. (1). On emploie plus de semence sur les terres pauvres, caillouteuses, ou sur les coteaux; on en met moins sur les terres riches. La moyenne généralement adoptée est de 4 okes par deunum.

La semence, obtenue des usines d'égrenage, ne subit ni triage, ni sélection. Ce fait est regrettable, car la graine ainsi fournie au cultivateur est dans un état déplorable de conservation et parfois d'un pouvoir germinatif assez faible. Outre qu'elle peut être vieille de plusieurs années suivant le stock de « *kozas* » (2) d'où elle provient, elle est fréquemment détériorée par la fermentation.

Pour faciliter l'écosage du coton, la coutume s'est établie de mouiller les kozas; les enveloppes de la capsule, absorbant l'eau plus rapidement que la fibre elle-même, s'assouplissent et le travail de l'écosage devient ainsi plus facile et de plus grand rendement que lorsqu'il est fait « à sec ».

Les « *kozadjis* » (entrepreneurs d'écosage) ont

(1) En Egypte, la quantité moyenne de semence employée est de 60 kg. par hectare.

(2) On appelle « *koza* » le fruit du cotonnier constitué par l'ensemble : capsules et graines vêtues.

abusé du mouillage; ils ont mouillé les kozas en quantité très supérieure aux besoins de l'écosage, de façon qu'une certaine partie de l'eau introduite a été absorbée par la fibre. Les graines de coton mouillées, mises en tas, s'échauffent et subissent une altération qui se manifeste par une diminution du pouvoir germinatif de la semence.

Les déplorables résultats du manque de soins apporté à la conservation de la semence se sont révélés cette année-ci. Les cultivateurs ciliciens ayant signalé au début de l'année leurs besoins de semence de coton, l'administration militaire française de la Cilicie mit à leur disposition une quantité importante de semences de coton, à titre remboursable, qu'elle paya en moyenne 20 pt. l'oke (1). A la levée, les manquants furent nombreux. On s'aperçut alors que la semence était mauvaise. Aucun des chefs de services agricoles du Vilayet n'avait eu l'idée, pourtant courante en matière de semence, de faire un essai germinatif, de manière à pouvoir, soit refuser la semence proposée pour l'achat, soit conseiller aux cultivateurs la densité du semis à effectuer, soit obtenir une diminution sur le prix d'achat. Le mauvais état de cette semence est une des causes de la faible récolte de coton que l'on prévoit pour cette année-ci.

Le mouillage excessif des kozas par les kozadjis, outre qu'il porte atteinte à la qualité de la semence, détériore aussi la fibre. Il a provoqué une réaction de la part des commerçants et des industriels, qui ont réclamé l'application de peines aux auteurs de ces pratiques dolosives.

Notons que certains cultivateurs soigneux font égrener à forfait une partie de leur récolte écosée par leurs soins et réclament comme semence les graines qui en proviennent. Ils sont malheureusement peu nombreux.

L'écosage mécanique des kozas, réalisé grâce aux recherches de M. Tripani, d'Adana, et dont nous exposerons plus loin le principe, en supprimant le mouillage excessif, apportera certainement une amélioration dans la conservation des semences.

Il est à souhaiter que quelque industriel prenne l'initiative de trier les graines de coton afin de livrer aux cultivateurs une semence de bonne qualité et d'un pouvoir germinatif élevé.

L'oke de semence de coton contient environ 16.000 graines, soit 12.000 du kg.; le nombre des graines mises en terre varie donc de 525.000 à 1.050.000, suivant que l'on emploie de 42 à 84 kg. par ha. A la distance moyenne conservée en tous sens de 0 m. 25, l'hectare contient 160.000 plantes; on peut en déduire qu'avec une bonne semence l'économie serait considérable. Avec de la semence à 80 % seulement de pouvoir germinatif, le nombre des graines susceptibles de germer varierait de 420.000 à 840.000, soit 2,6 à 5,2 fois la quantité nécessaire. On pourrait donc, avec un peu de soin, économiser de 50 à 75 % de la semence actuellement employée, et on assu-

(1) Le seul sandjak de Mersina en demanda 40.000 okes.

rerait ainsi une plus grande homogénéité dans la levée des plantes.

La pratique surannée et coûteuse du semis à la volée, qui a besoin d'être exécutée par un ouvrier d'une certaine habileté, pourrait aisément être remplacée par le semis en ligne au semoir, tel qu'il s'effectue dans les exploitations cotonnières des Etats-Unis. Nombreux sont les agriculteurs ciliciens qui sentent le besoin d'adopter le semis en ligne et qui nous ont interrogés à ce sujet.

Peu de temps avant la guerre, le Dr. Danielidis, propriétaire d'un chiftlik important dans la plaine d'Adana, a introduit dans sa ferme un semoir en ligne, à un seul rang. Les premiers essais donnèrent de bons résultats: le coton semé à 0,20 sur lignes espacées de 0,50 (soit 100.000 plantes à l'ha.), donna un rendement aussi élevé que le coton semé à la volée à raison de 150 à 160.000 plantes à l'hectare.

Durant la guerre, le Dr. Danielidis, mis en demeure de prêter à l'Armée turque les services de sa profession, sous peine d'être déporté à l'intérieur, négligea la culture de son « chiftlik » et les essais de semis en ligne restèrent sans suite.

Sur le « chiftlik » de Kadri-Bey, président de la Municipalité d'Adana, nous avons vu aussi un semoir à un rang.

**Cultures intercalaires.** — Le cultivateur cilicien cultive encore parfois le sésame en mélange avec le coton.

Cette association des deux plantes ne paraît avoir d'autre but que d'utiliser la terre laissée nue par les manquants. Diverses plantes sont employées à cet effet: sésame, maïs, haricots, hélianthus et quelquefois cucurbitacées, quand la terre nue offre des espaces étendus. Mais, de toutes ces plantes, le sésame est préféré en raison de son évolution rapide, qui permet de le semer tard, lorsqu'il est avéré que les graines de coton mises en terre ne germent plus, et de le récolter de bonne heure, avant que la main-d'œuvre soit nécessaire à la récolte du coton; son développement étant du même ordre d'exubérance que celui du coton, les deux plantes ne se gênent pas mutuellement.

Il y a tout lieu de croire que le triage et la sélection des semences, en élevant la faculté germinative des graines de coton et en assurant l'homogénéité des plantations, feront disparaître cette méthode des cultures intercalaires.

**Sarclage-Binage.** — Dès la levée des jeunes plantes de coton, les champs se couvrent d'herbes adventices en quantités variables avec la perfection de préparation du sol et le degré d'humidité qu'il présente.

On procède au sarclage avec une sorte de petite houe à fer étroit de 0,05 de largeur, disposé à l'extrémité d'un long manche, ce qui évite à l'ouvrier de se pencher vers le sol. Le fer de la houe est assez pesant et agit plus par son poids que par la force de l'ouvrier.

Les ouvriers, hommes, femmes et enfants, loués pour l'opération de sarclage, sont placés en ligne, coude à coude, souvent trop rapprochés; ils avancent en causant, en chantant et en travaillant. Dans ces conditions, outre qu'ils se gênent mutuellement, ils prêtent peu d'attention au travail qu'ils exécutent sous la surveillance du représentant du cultivateur et d'un chef de bande; ils laissent fréquemment derrière eux un travail imparfait qu'est tenu d'achever un ouvrier qui suit la bande de travailleurs.

Dans les cultures familiales ou de très petite étendue, le sarclage est exécuté avec plus de soins.

Le nombre des sarclages, jusqu'au moment où le système foliacé de la plante de coton est assez développé pour couvrir le sol, est variable avec l'abondance et la rapidité de développement des mauvaises herbes.

Le sarclage est une opération coûteuse. La location de bras se fait hebdomadairement pour une durée de 6 jours de 5 j. 5 de travail effectif (1). Le prix est variable avec la quantité de main-d'œuvre immigrée qui entreprend ce travail et l'état du temps plus ou moins favorable au développement des mauvaises herbes. Au moment de notre passage en Cilicie, le coût du sarclage ressortait à environ 2,5 liv. turq. pap. par ha., soit 17 à 18 fr.

Aucun binage spécial n'est pratiqué; cette opération est une conséquence du sarclage, et celui-ci est d'autant plus fréquent et intensif que les mauvaises herbes poussent plus abondamment sous l'influence de l'humidité atmosphérique. Il y a là une anomalie, car les binages devraient s'exécuter avec d'autant plus de fréquence que le temps est plus sec, pour contrarier l'évaporation du sol.

L'adoption du semis en lignes aura une heureuse répercussion sur le sarclage et le binage, qui pourront s'exécuter avec des instruments attelés, à un prix de revient moins élevé et d'une manière plus parfaite.

Sur un « chiftlik » et à l'exposition agricole tenue à Adana (5/7 juillet), nous avons vu des houes expansives; mais ces instruments restent inemployés par suite du mode de semis à la volée partout pratiqué.

**Eclaircissage.** — En bonne année, quand le développement de la plante se produit avec vigueur, on opère, s'il est nécessaire, un éclaircissage des jeunes plantes de façon à leur donner une superficie moyenne de  $0,25 \times 0,25$ . Cette superficie, qui peut paraître faible, est cependant suffisante pour la plante de coton *Yerli*, qui, seulement dans des conditions exceptionnelles de bonne préparation du sol et d'humidité, peut prendre un développement de plus de 1 m. de hauteur. Dans la moyenne, en bonnes années, la plante atteint au plus 0 m. 80 de hauteur.

(1) Voir, dans les *Notes sur la Cilicie*, la note VI sur la Main-d'Œuvre.

**Ecimage.** — Aussi rarement que l'éclaircissage est pratiqué l'écimage qui, lui aussi, dépend de la vigueur que prend la plante de coton dans certaines conditions particulièrement favorables à son développement.

**Floraison.** — La floraison commence en juillet. Le 7 juillet, au N.-E. d'Adana, sur des terres rouges, à la base des coteaux abrités du Nord, nous avons constaté la présence de quelques fleurs.

**Maladies, ennemis, accidents.** — Comme maladie, on ne signale qu'une espèce de rouille qui se développe parfois, les années humides, sur les feuilles au début de la croissance des jeunes plantes. Cette maladie est considérée comme sans importance.

Il y a quelques années, on a signalé également une petite chenille qui s'attaquait aux fleurs en formation, les rongait, et naturellement entravait le développement des kozas. Cette chenille n'a pas commis de grands dégâts et on ne la signale plus que très rarement.

La culture du coton en Cilicie peut être considérée à l'heure actuelle comme ne souffrant des attaques d'aucun insecte, mais il y a lieu, de la part des autorités compétentes, de surveiller avec la plus étroite vigilance les importations de semences de l'étranger, surtout de l'Égypte.

Le « Boll Worm » (*Earias insulana*), qui peut se développer sur l'*Hibiscus esculentus* (dont le fruit est appelé « corne grecque » en Cilicie et en Syrie) a causé en Égypte des ravages considérables. En 1910, ses dégâts s'étendirent en Basse-Égypte, sur environ 268.000 ha. et, en 1911, sur 345.000 Ha.; la perte de récolte varia de 5 à 20 %. (V. Cayla.)

Le « Ver rose de la capsule » (*Gelechia gossypiella*), importé des Indes, apparut en Égypte en 1911; sa propagation fut rapide. En 1917, ses ravages furent considérables; on estimait que, dans la seule province de Menoufyeh, 4/5 des capsules mûres étaient atteintes. La perte d'argent fut énorme. Aux Indes, en 1911, les pertes qu'il occasionna furent évaluées à 25.000.000 fr. (V. Cayla.)

Au moment de la formation des capsules (1), en août, souffle parfois un vent très chaud de S.O. qui dessèche de nombreuses capsules et peut porter une atteinte sérieuse à la récolte (2). On espère que les irrigations, quand elles seront établies, permettront de mouiller la terre suffisamment, au moment où souffle ce vent chaud, pour en contrarier les effets désastreux.

**Récolte.** — La récolte du coton des kozas a lieu en septembre-octobre. Grâce à la propriété que possède le coton *Yerli*, que ses graines revêtues

de leur duvet ne se détachent pas de la capsule, quel que soit son degré de maturité, la récolte peut se faire en une seule fois, quand toutes les capsules sont mûres et au moment où la main-d'œuvre est disponible.

Les kozas sont recueillies une à une, mises en sacs et transportées à la ferme. Quelquefois, rarement, on coupe la plante au pied, on la transporte à la ferme et par suite on détache les capsules.

Pour la récolte, on occupe presque exclusivement la main-d'œuvre sédentaire, habitants des villes et villages de la plaine, surtout les femmes et les enfants. Cependant, vers l'Ouest, dans la région Mersina-Tarsous et dans la partie septentrionale de la plaine, une certaine quantité de main-d'œuvre immigrée de la montagne, principalement du district de Selekkié, concourt à cette opération.

Le travail est payé en nature, sur la base de 10 % de la récolte. Les habitants de la plaine cèdent au propriétaire du chiftlik sur lequel ils travaillent la part qui leur échoit et qui leur est payée au cours du jour; les gens venus de la montagne emportent généralement la part qui leur est attribuée et qui constitue la provision nécessaire aux besoins de la famille.

Les habitants des villages se prêtent mutuellement assistance pour effectuer la récolte.

Bien que la propriété que possède le coton *Yerli* d'être préservé de la pluie par son enveloppe et de ne point se détacher de la capsule à la maturité, permette d'effectuer la récolte au moment le plus opportun, il y a lieu d'effectuer cette opération le plus tôt et le plus rapidement possible pour préparer ensuite la terre aux ensemencements de céréales qui suivront le coton. En outre, le paiement des frais de la récolte sur la base de 10 % du produit constitue un prix de revient élevé.

Une observation fortuite, faite récemment, permettra sans doute de résoudre le double problème de la rapidité et de la cherté de la récolte. On a constaté qu'un râteau à fourrage promené dans un champ de cotonniers détachait aisément les kozas de la plante sans entraîner celle-ci, suffisamment enracinée pour résister à l'effort de traction du râteau.

Le principe de la machine paraît donc admis: un peigne monté sur des roues qui, en peignant la plante, détachera les capsules. Reste à combiner le mécanisme qui débarrassera de leur charge les dents du peigne, de façon à laisser celui-ci en état d'effectuer l'opération d'une manière continue.

**Coût de la récolte.** — Le coût de la récolte ne peut être établi pour l'époque actuelle, cette opération n'étant point en cours au moment de notre passage; force nous est de nous en rapporter à ce qui se passait avant la guerre.

L'Ing. Agr. Tapsalos dit que pour le coton américain, très peu cultivé en Cilicie, la récolte coûtait 15 paras l'oke de coton en graine; à la

(1) En Égypte, au moment de la floraison, il se forme des brouillards de grande densité qui causent de grands dégâts en gênant la formation des capsules.

(2) Ces vents chauds causèrent des dégâts, notamment en 1908 et 1911.

parité de 22 fr. 75 la livre turque, la récolte coûtait 0 fr. 064 par kg. et 54 fr. 35 par ha. pour production de 900 Kg.

Pour le coton *Yerli*, que l'on paie en nature à raison de 1/10 du poids de la récolte, le coût de cette opération ressortait à 46 fr. 40 par hectare.

Nous avons calculé ce prix de revient d'après les renseignements qui nous ont été donnés sur les bénéfices de la culture et le cours de la livre turque et l'avons fixé à 48 fr. par ha., prix sensiblement égal à celui fixé par l'Ing. Tsapalos, ce qui ferait ressortir la récolte des kozas à un peu moins de 0,03 le kilog.

En Algérie, avant la guerre, on payait 0 fr. 10 par kilog. de coton en grain. En Egypte, suivant Tsapalos, on payait 0 fr. 30 par kantar de 45 kg. et, suivant Girola, environ 1 fr. pour 50 kg.

**Rendement.** — Les renseignements obtenus sur le rendement par ha. donnent des résultats qui varient entre des limites assez étendues, mais nous croyons ne pas commettre une erreur trop grande en admettant une moyenne, par ha., de 250 kg. de coton égrené.

Dans la région de Mersina, on estime qu'une récolte est très bonne quand 4 ou 5 deunums fournissent un kantar de 480 à 500 okes de kozas; cette récolte est moyenne quand le kantar est fourni par 7 deunums.

A Tarsous, les rendements paraissent être un peu plus élevés, et on estime qu'une très bonne récolte fournit un kantar par 3 ou 4 deunums.

Dans la région d'Adana, on admet assez généralement que le deunum peut donner en moyenne 4 ou 5 tchekis de 25 okes.

Dans la région de Djihan, 4 deunums fournissaient en moyenne un kantar de kozas.

En ce qui concerne les divers éléments de la koza: coton égrené, graine, enveloppe, on nous a donné des chiffres également divers:

Coton égrené .....	15 4 à 22 %	du poids total
Graines .....	40 à 68 %	—
Enveloppe .....	14 à 28 %	—

Si donc nous adoptons pour le kantar un poids uniforme de 480 okes, l'oke pesant 1 k. 280, et un rendement de 17,5 % pour le coton égrené (par rapport au poids total de la koza), les renseignements précédents peuvent se traduire, par hectare, ainsi qu'il suit:

480 okes par 3 deun.	donnent	390 K.	par Ha.
480 — 4	—	273	—
480 — 5	—	234	—
480 — 7	—	166	—
4 tchekis par deun.	donnent	240	—
5 — —	—	300	—

Le rendement moyen de 250 kg. par ha., que nous avons admis pour une culture en bon état, correspondrait sensiblement à un rendement de 1 gr. 5 par plante. Ce rendement s'entend uniquement pour les terres de la plaine, car, dès

qu'on aborde les coteaux, le rendement diminue dans des proportions assez sensibles: c'est ainsi qu'à Muzar, au Nord-Est de Tarsous, sur des terres marneuses, le rendement n'est plus que de 1,5 tchekis de koza par deunum; en revanche le produit est, paraît-il, de toute première qualité.

Diverses personnes qui se sont occupées de la production du coton en Cilicie, antérieurement à l'enquête que nous avons entreprise, ont donné les chiffres ci-dessous:

Le Prof. W. Dunstan, en 1908, estimait à 100 lb. par acre, soit 112 kg. par ha., la production du coton dans la partie occidentale de la plaine.

L'Ing. agr. Tsapalos, dont les études portèrent sur la ferme impériale de Merdjimek, au Nord de Djihan, cite une production variant de 100 à 300 kilog. par hectare.

L'Ing. M. Honoré indiquait à son tour une production de 350 kg. pour la plaine d'Adana.

Le rendement de 250 kg. de coton égrené par ha. de terre non irriguée, que nous avons admis comme moyenne à la suite de nombreuses conversations avec les propriétaires et les cultivateurs de la plaine cilicienne, peut paraître élevé, si on le compare aux rendements de cultures irriguées et non irriguées d'autres régions. Nous ne le croyons pas excessif, cependant, car nous estimons susceptibles de productions plus élevées les terres fraîches et bien pourvues d'éléments minéraux de la Cilicie, lorsque des améliorations auront été apportées à la culture du coton.

La comparaison de la production unitaire cilicienne avec celle de divers pays où se cultive le coton permettra de se rendre compte de la valeur actuelle de la Cilicie comme productrice de ce textile, et de celle qu'elle pourra prendre le jour où ses cultivateurs auront été mis en possession de moyens d'action appropriés.

Au Cambodge, sur les terres riveraines du Mékong, découvertes à la baisse des eaux et sur les quelles on cultive le coton, la production est évaluée de 120 à 150 kg. de coton par hectare.

D'après M. de Flacourt, des essais de cultures sur terres rouges non irriguées, au Cambodge, entrepris sur une superficie de 16 ha. 5, auraient donné un rendement de 218 kg. par hectare.

M. Gourrot, au Congrès des planteurs de coton d'Algérie, cite un rendement de 221 kg. de coton *Mit Afili* obtenu sur une parcelle de 2 ha. sans irrigation, mais abondamment fumée.

M. Henri Donon, secrétaire général de l'A. C. C., dans son rapport lu à l'Assemblée de cette Association le 26 mars 1914, signale qu'à Orléansville, en 1913, on a récolté sur 200 ha. 205 tonnes de coton brut, correspondant à 70 tonnes de coton fibre, soit 318 kg. par ha. Le rendement du coton brut en fibre a été de 34 %. Il est regrettable que M. Donon n'ait pas indiqué si le sol était irrigué ou non.

M. Lebert, agent de l'Association cotonnière coloniale, rapporte qu'en 1913, à Richard-Toll (A. O. F.), le rendement fut de 1.000 kg. brut par ha., avec 300 kg. de fibres en cultures irriguées.

En 1918, M. Angoulvant, gouverneur de la

Côte d'Ivoire, évaluait ainsi le rendement du coton :

150 à 200 K. de coton égrené pour les cultures indigènes	—	—	—
300 à 350 K.	—	—	rationnell.
600 K.	—	—	irriguées.

Aux Indes, en terre irriguée et fumée, on obtient 500 liv. par acre pour le *Cambodia*, qui est une variété améliorée du coton du Cambodge importé, soit 560 kg. par hectare.

D'après le *Bulletin de l'Institut International d'Agriculture*, de Rome, le rendement moyen aux Indes serait plus faible. De 1912 à 1916, il avait été de 40 kg. par ha. et se serait abaissé à 70 et à 80 kg. en 1917 et 1918.

Pour l'Egypte, les renseignements que nous possédons donnent des rendements variant du simple au double : de 335 à 670 kg. par hectare.

En 1862, Grégoire évaluait la production du coton à 116 okes par feddan, soit 335 kg. par hectare.

Barrois l'évalua à 300 kg. par hectare.

Suivant Mackensie, professeur à l'Ecole d'Agriculture de Gizeh, le rendement du *Mit Afili* serait de 500 à 600 liv. par acre, soit 560 à 670 kg. par hectare.

M. François Charles-Roux, dans son ouvrage si documenté sur la production du coton en Egypte, dit que le rendement par ha. a varié, durant la période 1897-1906, de 3 kantars 70 rotols à 5 k. 42, soit de 398 à 578 kg. par hectare.

Quant à l'Institut International d'Agriculture de Rome, il signale qu'en 1917 le rendement moyen de l'Egypte a été de 406 kg. par hectare.

D'après M. V. Cayla, Ing. agron. (*Enquête sur la culture du coton en Egypte, Tunisie, Algérie et Maroc*, en 1917), le rendement moyen par Ha., qui a passé par le maximum de 690 kg. en 1897, a décliné sans cesse depuis cette époque pour passer par le minimum de 332 kg. en 1909, puis est remonté à 464 kg. en 1912.

Les Etats-Unis, incontestablement le plus grand pays producteur de coton, ont eu un rendement par ha. très inférieur à celui de l'Egypte.

Suivant les statistiques de 1888, la moyenne des rendements aurait été de 194 lb. 8 par acre, soit 218 kg. par hectare.

Le *Census* publié en 1900 donne un rendement un peu inférieur à 200 lb. par hectare.

C. P. Brocks a obtenu par acre 566 lb. de coton *Sea Island* égrené, mais fixe la moyenne de la production coton entre 200 et 240 lb.

Le *Bulletin de l'Institut International d'Agriculture* de Rome donne pour les Etats-Unis les moyennes suivantes :

1912-1916 .....	210 Kg. par Ha.
1917.....	190 —
1918.....	180 —

Si nous conservons pour la Cilicie le chiffre de 250 kg. par ha., nous voyons que sa production, quelque peu supérieure à la production

moyenne des Etats-Unis, reste très en arrière de celle de l'Egypte.

Or, ainsi qu'il a été établi, le sol et le climat de la Cilicie, non seulement conviennent parfaitement à la culture du coton, mais sont encore plus favorables à cette culture que le sol et le climat de l'Egypte; la main-d'œuvre cependant est rare et les irrigations font défaut. Le jour où un Gouvernement conscient des avantages qu'il peut retirer de la mise en valeur de la Cilicie provoquera une immigration de main-d'œuvre agricole et entreprendra l'aménagement des cours d'eau qui sillonnent la plaine, ce jour-là on pourra envisager le remplacement du coton *Yerli* par une variété de plus grand rendement et de plus haute valeur, et faire de la Cilicie un centre producteur de coton d'une importance égale à celle de l'Egypte, ainsi que le rêvaient les Allemands.

**Coût de la culture.** — Le coût de la culture du coton est difficile à déterminer en Cilicie, pour le simple motif que la comptabilité agricole n'existe pas. D'autre part, comme nous l'avons dit ailleurs, les contrats de métayage sont passés pour 2 ans, et certains travaux, tels que le labour profond, qui grèveraient lourdement la culture du coton si le coût en était entièrement appliqué à celle-ci, font sentir leur effet sur les deux récoltes; on a donc coutume d'établir le bilan de la culture en englobant une période de 2 ans.

Le Dr. Danielidis a bien voulu nous donner un devis établi sous cette forme par deunum, que nous reproduisons ci-dessous :

*Première Année :*

Felhan avec machine.....	P. or	50
Labour d'hiver .....	»	10
Semence de coton .....	»	4
Binage, sarclage .....	»	40 = 104

*Deuxième Année :*

Semence de blé (10 okes).....	»	15
Labour .....	»	10
Moisson .....	»	5
Ramassage .....	»	20
Loyer du sol pour deux ans.....	»	20 = 70 = 174

*Rendement :*

3 tchekis de kozas net.....	»	150
60 okes blé (8 p. r.).....	»	90 = 240-240

Bénéfices ..... P. or » » 66

A raison de 66 P. or par deunum, le bénéfice serait par ha. de 7 l. 18, à répartir dans la proportion de 2/3 pour le propriétaire, soit 4 l. 78 ou fr. 108,75 (à la parité de 22 fr. 75).

Ce bénéfice doit être légèrement réduit du coût des semences de coton et de blé, dont le Dr. Danielidis n'a pas tenu compte, et des frais généraux de l'exploitation.

D'autre part, le loyer du sol paraît un peu élevé.

## CHAPITRE III

## INDUSTRIE DU COTON

La récolte faite, les kozas sont mis en magasin, à la ferme, ou vendus immédiatement aux industriels. Il existe, pour les kozas, un marché tout comme pour le coton en grain et le coton égrené.

Avant d'arriver aux filatures, le coton subit diverses opérations.

**Nettoyage.** — Durant sa végétation, la fibre de coton est salie par la poussière que soulève le vent; les kozas, soit par négligence, soit pour augmenter le poids de la récolte, sont mélangés de débris de feuilles ou de tiges. Il y a lieu, préalablement à toute opération industrielle, de les nettoyer.

A cet effet, ils sont introduits dans un long cylindre légèrement incliné, dont l'enveloppe est formée par des lattes espacées, disposées parallèlement à la génératrice du cylindre. Celui-ci étant mis en mouvement, le nettoyage se produit.

**Écossage.** — Au sortir de ce cylindre, les kozas propres sont livrés à l'écossage, opération qui a pour but de séparer de l'enveloppe de la capsule les graines vêtues de leur duvet.

Cette opération se pratique en famille, soit à forfait par des entrepreneurs qu'on appelle *kozadjis*.

Jusqu'à aujourd'hui, l'écossage se faisait à la main. C'était un travail long et fatigant, exigeant une main-d'œuvre considérable; cette main-d'œuvre était uniquement fournie par la population sédentaire de la plaine, et sa pénurie limitait jusqu'à un certain point le développement de la production.

Au sortir du cylindre nettoyeur, les kozas sont légèrement mouillés. On a constaté que l'enveloppe de la capsule, plus hydroscopique que le coton, absorbe l'eau plus rapidement que celui-ci, se ramollit et l'écossage est ainsi rendu plus facile. Les kozas mouillés sont mis en tas durant un certain temps; puis, quand le ramollissement de l'enveloppe est suffisant, on procède à la séparation du coton.

Réduit au taux suffisant pour faciliter l'écossage, le mouillage ne porte nullement atteinte à la qualité du coton; mais les *kozadjis* en ont abusé. En vue d'augmenter le poids du coton en grain, ils ont mouillé abondamment les kozas; il en est résulté une détérioration de la fibre et, ultérieurement, de la graine par échauffement, lorsque celle-ci est mise en tas. Des plaintes se sont produites de la part des industriels et des commerçants et, dans ces dernières années, des mesures avaient été envisagées pour punir les auteurs d'un mouillage frauduleux si préjudiciable à la valeur de la fibre et de la semence.

Pour remédier à la pénurie de la main-d'œuvre au moment de l'écossage, on a tenté d'utiliser le type d'écosseuse construit en Amérique pour

le coton du Turkestan; mais cette écosseuse à cylindre n'a pas donné de résultats intéressants.

Des recherches ont été faites dans le pays même pour trouver la solution du problème, et la maison Tripani frères, d'Adana, l'une des plus importantes, sinon la plus importante de la Cilicie, a fait breveter un dispositif qui permet de résoudre la difficulté à la satisfaction des intéressés. Le principe est le suivant: en avant et au-dessus de l'alimenteur des cylindres d'une égreneuse Platt, est disposée une grille métallique dont les barreaux horizontaux placés perpendiculairement à la génératrice des cylindres sont suffisamment espacés pour laisser passer entre eux les graines vêtues de coton. Au-dessus de cette grille se trouve une planche munie de lames métalliques parallèles aux barreaux de la grille et en regard de ceux-ci. Cette planche reçoit un mouvement circulaire au moyen d'un arbre coudé et d'un excentrique.

Les kozas, dont l'enveloppe a été préalablement ramollie par un léger mouillage, sont d'abord passés dans la partie annulaire de deux cylindres concentriques munis de dents dont l'un est fixe et l'autre animé d'une grande vitesse. Les kozas y sont entr'ouverts, puis ils passent à l'écosseuse, qui, dans son mouvement de rotation, détache les graines de l'enveloppe; celle-ci est évacuée sur le côté et les graines tombent sur l'alimentateur de l'égreneuse.

M. Tripani, qui, depuis son retour à Adana, qu'il avait quitté avant la déclaration de la guerre, travaille activement à la remise en marche de son usine laissée en piteux état par les Turcs, a bien voulu faire fonctionner son égreneuse devant nous. Bien qu'elle fût encore imparfaitement réglée, la machine travailla dans des conditions presque parfaites; nous avons évalué à 1/2 ou 1 % à peine la quantité de coton non écossé qui devait être repris à la main.

Les industriels de la Cilicie considèrent le problème de l'écossage mécanique comme résolu dès maintenant, et plusieurs d'entre eux se préoccupent de faire appliquer à leurs égreneuses la patente Tripani.

Outre l'économie de main-d'œuvre que réalise l'emploi de cette machine, il en résultera aussi la suppression du mouillage excessif pratiqué par les *kozadjis*, si préjudiciable à la fibre et à la semence.

**Egrenage.** — Cette opération est faite dans des usines d'égrenage munies d'égreneuses à cylindres de la marque Platt.

L'égrenage se fait, soit pour le propre compte de l'usinier qui a acheté le koza ou le coton en grains, soit pour le compte des cultivateurs, qui restent propriétaires du coton et de la graine. La graine vendue est remise par l'égreneur à l'acheteur sur bon délivré par le vendeur.

Avant la guerre, les égreneurs percevaient un prix de 2 à 3 pto. par batman de 4 okes, soit, à la parité de 22,75 la livre turque, 0 fr. 45 à 0 fr. 78 les 5 kilogrammes.

Le rendement est évalué approximativement à 28,6 %; il fallait 3,5 okes de coton en grain pour obtenir 1 oke de coton en fibre.

Chaque égreneuse peut travailler 42 okes de coton en graine par heure, donnant 12 okes de coton en fibre.

Après égrenage, les graines de coton restent revêtues d'un léger duvet, les *linters*. On a considéré, antérieurement à la guerre, que le prix du coton en Cilicie était trop bas pour qu'il fût intéressant d'adjoindre aux égreneuses déjà installées, des égreneuses Mac Carthy à double effet pour la récupération de ce duvet.

Il y a lieu de supposer que, d'une part, la forte demande de coton qui se produira en Europe pour reconstituer les stocks épuisés pendant la guerre et, d'autre part, la diminution de la production mondiale qui se fera sentir pendant quelques années jusqu'à ce que la culture ait repris son niveau d'avant-guerre, seront des causes de prix élevés qui justifieront un effort en vue de la récupération des « linters ».

Dans tous les cas, toute entreprise d'égrenage qui se créera dès maintenant en Cilicie ne devra pas perdre de vue que les « linters » sont utilement employés dans la fabrication de la nitro-cellulose et de couvertures, et que la récupération de ce sous-produit est de nature à donner des résultats intéressants.

Au sortir de l'usine d'égrenage, le coton s'en va à la presse ou directement à la filature.

**Pressage.** — La majeure partie, pour ne pas dire la totalité des usines d'égrenage, sont munies de presses permettant de mettre le coton en balles de 170 à 200 kg. sous un volume approximatif de 1 mc. Le prix perçu pour cette opération, avant la guerre, était de 5 à 7 pts.; le propriétaire du coton fournissant l'enveloppe en toile de jute (*wrapper*) et le feillard pour les cerceaux.

La D.L.B.G. avait, comme nous l'avons dit ailleurs, installé à Adana une usine d'égrenage et une presse hydraulique qui donnait des balles de 250 kg. sous un volume de 0 mc. 500. Pour se réserver le bénéfice de cette réduction de volume, elle avait un tarif prohibitif de 20% par balle.

Le coton égyptien est mis en petites balles de 7,5 kantars (soit 335 kg.) ou en grosses balles de 8 à 10 kantars (soit de 360 à 450 kg.); ces dernières mesurent 40 à 50 pieds cubiques (0,395 à 0,490 mc.).

On paye pour le pressage 2 piastres, tarif par kantar (soit 5 fr. 50 par balle).

Aux Etats-Unis, on presse en balles de 225 kg. en moyenne.

Le coton mis en balles est destiné soit à l'exportation, qui se fait toute entière par Mersina, soit à constituer les approvisionnements des filatures.

**Filatures.** — L'industrie de la filature est installée dans les villes de Tarsous et d'Adana, qui possèdent chacune des usines.

Suivant le consul des Etats-Unis à Mersina (rapport de 1915), les filatures de Tarsous et

Adana disposent de 42.000 broches, dont 19.000 furent mises en œuvre en 1914 et 33.000 en 1915.

La capacité de production totale de ces usines est de 10 tonnes de filés par jour, ce qui, au rendement moyen de 75 %, représente une consommation annuelle de 3.750 tonnes de coton pour 300 jours de travail par an.

Bien que la filature Racem Bey, de Tarsous, puisse filer jusqu'au n° 32, les usines ciliciennes filent rarement au delà du n° 14.

Chacune des filatures existant en Cilicie est doublée d'un tissage, qui permet de fabriquer des pièces de « cabot » de 40 yards de long et d'une largeur variant de 28 à 32 inch.

Au cours des années de guerre, ces usines ont fabriqué des courroies en coton pour transmission, en raison du manque de cuir, et des ficelles en coton de divers numéros.

Pendant la guerre, toutes ces usines ont travaillé à plein rendement pour les besoins de l'armée turque. Le matériel s'est détérioré considérablement, et bien que les Turcs, sous la direction des Allemands, aient organisé des ateliers de fonderie et de réparation pour refaire ou réparer les pièces cassées ou détériorées, toutes ces usines, au lendemain de l'armistice, étaient en mauvais état. Un gros effort et de grosses dépenses sont nécessaires pour les remettre en ordre de fonctionnement normal.

Les filés et les « cabots » produits en Cilicie sont écoulés dans le pays même ou vendus dans les régions de l'intérieur; mais leur production est insuffisante pour les besoins de la population, et il vient chaque année de l'étranger, en Cilicie et en Syrie, une quantité importante de filés et de cotonnades.

**Graines.** — Une grande partie des graines de coton est exportée, surtout en Angleterre.

En 1906, l'Angleterre importa 10.000 tonnes.

En 1912, suivant un rapport du Consul général de Belgique en Turquie d'Asie, l'exportation fut de 40 à 45.000 tonnes. Or, en cette même année 1912, la production de coton en fibre fut évaluée à 23.000 tonnes, ce qui, au rendement de 28 % de coton égrené, eût indiqué une production de 80.420 tonnes de coton brut. Il serait donc resté dans le pays 12.000 tonnes de graines à utiliser sur place.

En 1913, l'Angleterre importa 4.000 tonnes.

La graine est utilisée sur place pour la fabrication de l'huile et l'alimentation du bétail; durant la guerre, on l'utilisa aussi comme combustible.

Il existe en Cilicie des huileries de graines de coton, dont une entre autres, à Mersina, est équipée pour travailler 25 tonnes de graines par 24 heures.

Le rendement en huile, qui varie de 10 à 14 %, est estimé à 11 % en moyenne. La faiblesse de ce rendement est expliquée par le peu de puissance des presses hydrauliques employées pour l'extraction. Il est peu différent de celui des grai-



nes égyptiennes qui est, en moyenne, de 18 %, avec des extrêmes de 16 à 20 %.

Durant la guerre, la fabrication de l'huile de coton s'est accrue en raison de la pénurie de matières grasses; l'huile obtenue fut employée au graissage des machines.

**Tourteau.** — Durant la guerre, le tourteau a été employé largement pour l'alimentation du bétail et comme combustible.

## ANNEXES

### N° 1

#### TABLEAU

#### DES INDUSTRIES DERIVEES DU COTON

##### Egrenage et pressage

**Mersina.** — 3 usines, dont :

- 1 actionnée par moteur à gaz pauvre;
- 2 actionnées par moteur à vapeur fixe.

**Tarsous.** — 5 usines, dont :

- 1 actionnée par moteur à vapeur fixe;
- 1 actionnée par locomobile;
- 3 actionnées par force hydraulique.

**Adana.** — 14 usines, dont :

- 7 en état de fonctionner;
- 7 détériorées au cours de la guerre;
- 1 actionnée par moteurs à gaz pauvre;
- 13 actionnées par moteurs à vapeur fixes;
- 1 usine appartenant à la D.L.B.G.

**Djihhan.** — 1 usine, actionnée par moteur à vapeur fixe, appartenant à deux Français : MM. Sabathier et Daudet.

**Sis.** — 5 usines, dont :

- 3 actionnées par force hydraulique;
- 3 actionnées par moteur à vapeur fixe.

Ces usines sont équipées avec des égreneuses Platt, à cylindres; la majeure partie d'entre elles appartiennent à des propriétaires d'autres usines : filatures et tissages, minoteries, fabrique de glace.

##### Filature et Tissage

**Tarsous.** — Usine Racem-Bey. Dispose d'un moteur à vapeur de 800 HP.; peut travailler de 40 à 45 bl. de coton de 180 kg. par jour, peut filer jusqu'au n° 32; peut produire de 400 à 600 pièces de cabot par jour; peut utiliser 1.500 ouvriers.

Usine Mavrommati. Dispose d'une force de 120 HP fournie par 2 turbines de 40 et 80 HP chacune; peut filer jusqu'au n° 20; peut fabriquer 500 paquets de 3 okes de filé par jour; peut employer 500 ouvriers.

**Adana.** — Usine Tripani frères. Dispose d'un moteur à vapeur fixe de 350 HP.; peut produire 300 pièces de « cabot » par jour.

Usine A. Simeonoglou. Dispose de deux moteurs à gaz pauvre de 150 HP. respectivement; peut produire 400 paquets de filés de 4 kg. 500 et 60 p. de « cabot » par jour; occupe de 450 à 500 ouvriers.

Ces usines, qui ont fonctionné à plein rendement pendant la guerre, ne sont pas en état actuellement de fournir leur production nominale.

##### Hullerie

**Mersina.** — Une usine actionnée par un moteur à vapeur fixe de 150 HP. et équipée pour travailler 25 tonnes de graines par jour.

### N° 2

#### IMPORTATION DES FILS DE COTON

#### EN CILICIE ET EN SYRIE

La Cilicie et la Syrie importent d'Europe et des Indes des filés de coton.

On peut s'étonner qu'un pays producteur de coton qui taxe ses produits de 1 % à l'exportation

et de 11,5 % à l'importation puisse recevoir de l'étranger, et surtout de pays non producteurs de coton (pays d'Europe), des filés qui, outre le droit d'importation, sont grevés du coût du fret et de l'assurance.

Plusieurs circonstances expliquent cette anomalie.

Le coton, en Cilicie, est rarement employé pour filés du n° 14 au n° 20; le plus souvent, on ne file pas au delà du n° 14; par conséquent, les filés d'une finesse supérieure à ce numéro peuvent entrer en Cilicie sans y rencontrer de concurrence locale.

Cependant, la Syrie, la Cilicie et les Vilayets environnant celle-ci utilisent pour la fabrication des cotonnades grossières et des tapis des filés de coton de numéros bas, qui viennent en partie de l'étranger.

On estime que ces filés peuvent entrer dans le pays pour les raisons suivantes :

1° Les usines étrangères plus importantes et à organisation de travail plus méthodique que les usines ciliciennes travaillent meilleur marché que celles-ci, malgré une différence de prix de la main-d'œuvre qui leur est désavantageuse, exception faite des usines de l'Inde;

2° Grâce à un outillage tenu au courant des derniers perfectionnements, les usines étrangères obtiennent du coton un rendement que ne peuvent obtenir les usines ciliciennes.

3° Le charbon, à l'étranger, est meilleur marché. Cette raison ne nous paraît pas convaincante, car, sur 4 filatures et tissages qui existent en Cilicie, une seule fonctionne uniquement au charbon; les autres fonctionnent : l'une avec du gaz pauvre obtenu avec du charbon de bois, l'autre avec de la force hydraulique; la troisième a une chaufferie établie en vue d'utiliser les déchets, particulièrement les enveloppes de kozas.

4° Dans certaines usines étrangères (Italie), les déchets de coton longue soie sont utilisés comme coton courte soie pour la fabrication des filés grossiers, qui deviennent ainsi, en quelque sorte, des sous-produits de l'industrie principale.

5° Pour la fabrication des tapis, on emploie des filés colorés que l'on ne prépare pas en Cilicie, ou du moins que l'on ne prépare ni en quantité suffisante, ni en gamme de couleurs suffisamment étendues, car, dans une usine, nous avons vu des filés teints sur place en violet et en rose.

Il y a lieu de croire qu'en raison de la hausse énorme des salaires en Europe, de la réduction de la journée de travail, du prix élevé du charbon et du fret qui en résultera, des droits d'importation, toute filature qui s'installerait en Cilicie aurait les plus grandes chances de travailler avantageusement, surtout si elle disposait d'une des sources de force hydro-électrique du Taurus, que l'on peut aisément organiser.

Ci-après, nous donnons quelques chiffres rela-

tifs au commerce des filés à Beyrouth et à Mersina :

1910 Beyrouth importe 1.853.000 kg. coton filés.  
— exporte 98.350 kg. sur ports syriens.  
1913 Beyrouth importe 5 à 6.000 bl. de 40 paq. de 10 liv.,  
dont 70 0/0 Angleterre et Indes.  
20 0/0 Italie.  
5 0/0 Belgique.  
5 0/0 Allemagne.

Mersine importe 420 t. filés de  $\left\{ \begin{array}{l} \text{Angleterre} \\ \text{Indes} \\ \text{Italie} \end{array} \right.$   
exporte 700 l. sur Turquie et Bulgarie.

1919 Beyrouth importe de Janvier à Mai  
180 t. filés  $\left\{ \begin{array}{l} \text{Angleterre} \\ \text{Indes} \\ \text{Italie} \end{array} \right.$

#### CHAPITRE IV

### DEVELOPPEMENT DE LA CULTURE DU COTON EN CILICIE (1)

Si la France accepte le mandat de la Cilicie, elle doit accepter aussi la lourde tâche d'en provoquer le développement économique. Elle doit, en plus, y conquérir la situation commerciale qui, avant la guerre, était détenue par les Empires Centraux.

En particulier, à l'égard du coton, dans quel sens doit-elle diriger son action pour provoquer le développement de la production et bénéficier des efforts qu'elle aura faits? Quels moyens doit-elle mettre en œuvre à cet effet?

**But poursuivi par l'Allemagne.** — L'Allemagne, dans sa tentative d'améliorer et de développer la production du coton cilicien par la substitution au coton *Yerli* de variétés étrangères, agissait sous la pression d'une nécessité urgente. Son industrie cotonnière, qui se développait rapidement, était sous l'entière dépendance du marché étranger, et elle n'entrevoit pas la possibilité de retirer de son domaine colonial toute la matière première dont ses usines avaient besoin.

Clairvoyante de la menace qui pesait sur elle, favorisée par l'énorme avantage que constituait à son profit la concession de Bagdadbahn (2) dans

1. — Les considérations et le programme que nous exposons ci-dessous sont, à peu de choses près, applicables au Nord de la Syrie. Nous ne ferons donc pas pour cette région une étude semblable, au cours de laquelle les répétitions seraient nombreuses.

2. — Suivant une information de l'Asie française (mars 1913), les journaux germaniques disaient: « Grâce au chemin de fer de Bagdad, la part du commerce allemand en Turquie est montée en l'espace de 25 ans de 6 à 25 0/0. L'Allemagne, en cas de guerre fermant les ports de la mer du Nord, pourra se ravitailler jusqu'en Mésopotamie. »

Outre que le décret de concession définitive du chemin de fer de Konia à Bagdad est du 20 février au 5 mars 1903, il ne semble pas que l'Allemagne ait pu retirer de la Turquie d'Asie et de la Mésopotamie toutes les ressources alimentaires que prévoyait en 1913 les journalistes allemands.

Au lendemain de l'armistice du 11 novembre, on trouva en Cilicie et en Syrie, des stocks de plusieurs dizaines de mil-

une région dont elle avait reconnu la haute valeur agricole et plus particulièrement l'aptitude à produire du coton, elle pensait pouvoir en retirer toutes les variétés de ce textile nécessaire à son industrie.

Mais il semble qu'elle n'ait étudié, avec une attention suffisante, ni la situation économique et sociale du pays, ni les qualités culturelles du coton *Yerli*; de là les échecs qu'elle a éprouvés en ce qui concerne l'amélioration de la culture et l'introduction de variétés étrangères.

Un reproche que nous avons entendu formuler à l'adresse des Allemands est celui de s'être tenus trop à l'écart de la classe des grands propriétaires et des industriels qui auraient pu les renseigner et leur éviter bien des déboires.

Il y a là un écueil qu'il faudra éviter.

Il y aurait lieu, dans ce but, de créer en Cilicie une Chambre d'Agriculture, de Commerce et d'Industrie qui, outre le caractère d'organe d'information conféré aux Chambres de Commerce et aux Chambres d'Agriculture par les gouverneurs militaires des sandjaks qui les ont instituées, aurait un programme d'études techniques à poursuivre.

Cette Chambre constituerait, en quelque sorte, un organe de liaison entre les divers services administratifs chargés de contribuer au développement économique. Si pleins de bonne volonté et si instruits qu'ils soient, les chefs des services précités, ignorants cependant de bien des faits relatifs à la tâche qui leur sera confiée, trouveraient auprès des membres de cette Chambre des aides, des informateurs et des guides qui leur faciliteraient grandement l'accomplissement de cette tâche, et cela tant au profit de la France que du pays lui-même.

**But à poursuivre par la France.** — La France est, elle aussi, sous la dépendance complète de l'étranger au point de vue de ses approvisionnements. En 1913, comme nous l'avons montré, son domaine colonial ne lui a fourni que 0,21 % du coton dont son industrie avait besoin, mais il y a lieu de remarquer :

1° Alors qu'en cette même année 1913, la France importait seulement 5.866 quint. métr. de coton originaire de ses colonies, l'étranger en recevait 56.260 quint. métr. Donc déjà, à cette époque, se manifestait en notre domaine colonial une production d'une certaine importance (1),

liens de tonnes de céréales, de coton, de laine, soit aux lieux de production, soit entre les mains des accapareurs. D'une part, la Turquie s'efforça autant qu'elle le put d'empêcher l'exportation de ces denrées, alléguant les besoins de son armée et de la population civile; d'autre part, le Bagdadbahn hâtivement terminé pendant la guerre n'était pas susceptible d'un haut rendement. A en juger par les nombreuses épaves que l'on rencontre en Cilicie et en Syrie, il semble que le camion automobile a joué durant les opérations militaires du Levant un rôle de haute importance.

Notons aussi qu'en juillet 1919, il existait encore sur une voie de garage, entre Adana et Missis, un nombre respectable de wagons-citernes des exploitations pétrolifères roumaines qui n'avaient pu être ramenés à leur point de départ.

(1) A peine, cependant, d'environ 2 0/0 de nos besoins. Rappelons que l'Allemagne, avant la guerre, ne retirait de ses colonies que 3.000 tonnes de cotons, soit 0,64 0/0 de ses besoins.

susceptible d'être augmentée et qu'il serait possible, le cas échéant, de réserver à notre industrie cotonnière.

2° Notre domaine colonial, par son étendue et sa répartition, présente des conditions naturelles diverses susceptibles d'être utilisées avec profit par spécialisation de la culture des diverses variétés de coton que réclame notre industrie.

Donc, moins que l'Allemagne, nous sommes pressés par la nécessité de retirer d'un même sol et d'un même climat les diverses variétés de coton dont nous avons besoin.

Il en résulte que nos efforts en vue du développement de la production du coton de Cilicie doivent tendre moins vers l'introduction immédiate de variétés étrangères que vers la sélection de la variété déjà cultivée, vers l'accroissement de la production par unité de surface et par accroissement des surfaces cultivées et vers le meilleur conditionnement commercial du produit.

**Caractéristiques du coton « yerli ».** — *Valeur industrielle.* — Au Congrès tenu à Marseille en janvier 1919, M. Manuel, représentant de la Chambre de Commerce de Toulouse et filateur de coton, disait, au sujet des cotons d'Adana et de Tarsous : « Ces cotons sont blancs, de bonne couleur, peu feuillus. On peut évaluer leur rendement à 88 %, c'est-à-dire que 100 kg. de matière donnent 88 kg. de filés. Leur soie est relativement fine; par contre elle manque un peu de nerf, mais ce défaut peut devenir une qualité suivant l'emploi. Ainsi, pour les filés demandant de la main, du gonflant, comme les filés pour trame ou à tricoter, ces cotons répondent très bien.

« En résumé, un filateur filant pour un article courant, jusqu'au N° 20 (1), par exemple, ne sera jamais embarrassé de ces sortes.

« Il sera avantageux de les filer :

« 1.) Seuls pour les emplois précités (trames, fils à bonneterie);

« 2.) En mélange avec des cotons courte soie (Omras ou Bengale) pour en faciliter la filature;

« 3.) En mélange avec des cotons américains pour diminuer le prix de revient de ceux-ci. (2). »

*Valeur culturale.* — Le coton cilicien a donc une valeur industrielle qui justifie le développement de sa culture. Il a en outre des qualités culturales qui sont du plus haut intérêt.

Deux d'entre elles méritent une mention toute particulière.

A la maturité, la capsule du *Yerli* ne s'ouvre pas complètement et la graine, revêtue de ses filaments ne se détache point de l'enveloppe (3).

(1) Le numéro 20 correspond à la longueur de fil contenue dans 500 gr.

Le N° 20 indique que 500 gr. contiennent 20.000 mètres. Le N° 20 est employé en France pour les toiles et pour la bonneterie.

(2) Voir en Annexe (p. 60-61), les résultats d'expertises rapportés par le prof. W. Dunstan de divers échantillons de coton provenant de la Cilicie et de la Syrie.

(3) Aux Indes Anglaises et au Turkestan, il existe une variété de coton ayant les mêmes caractéristiques culturales que le *Yerli*.

D'où, le double avantage qu'une pluie survenant au moment de la récolte n'endommage point le coton, et que la récolte n'exige pas la continuité de travail nécessaire dans le cas d'autres variétés. Qu'une pluie précoce, qu'un orage intempêtif s'abattent sur un champ de cotonniers au moment de la maturité, la fibre, préservée par l'enveloppe de la capsule, n'éprouve aucune détérioration et sa valeur marchande n'est en rien diminuée; que, pour une cause quelconque, la récolte subisse quelque retard, ni les heurts, ni le vent, ni même un excès de maturité ne feront tomber le duvet, aucune perte ne s'ensuivra pour le cultivateur assuré ainsi de mettre à l'abri la totalité de sa production, en admettant même que la main-d'œuvre soit insuffisante pour mener à bien rapidement cette opération. Cette particularité inhérente au coton *Yerli* a d'ailleurs déterminé un processus de récolte dont il a été question ailleurs (1).

A ces qualités culturales hautement intéressantes, d'autres s'ajoutent :

1°) La période d'évolution du *Yerli* est plus courte que celle d'autres variétés, telles les variétés égyptiennes; la somme de chaleur nécessaire à sa maturité est moindre (2); sa culture peut donc s'élever à une altitude supérieure à celle qui convient à des variétés d'évolution plus longue et, par suite, son aire de culture est plus étendue en Cilicie que celle de ces autres variétés.

2°) Par son évolution plus rapide et son besoin de chaleur moins grand, le *Yerli* consomme une quantité d'eau moindre au cours de sa végétation; sa culture, comme l'expérience le prouve d'ailleurs, peut s'accommoder des seules pluies hivernales et printanières sans qu'il y ait lieu de recourir à l'irrigation; il en résulte donc que, dans l'extension envisagée de sa culture, il n'y a pas lieu de se préoccuper, comme condition *sine qua non*, d'un programme coûteux de travaux d'irrigation; une amélioration des méthodes culturales peut, durant un temps du moins, suffire aux exigences du développement de la culture.

En outre des qualités propres au *Yerli*, des raisons d'ordres divers militent en faveur du maintien momentané de cette variété.

1°) Le fait que la fibre mûre reste attachée à la capsule permet les cultures intercalaires dans les champs de cotonniers. Bien que nous ne soyons nullement partisans de cette manière d'opérer, qui disparaîtra à mesure que s'amélioreront les conditions de la culture, il y a lieu cependant d'en tenir compte, car habitué depuis un temps immémorial à cette pratique, l'agriculteur cilicien ne la délaissera vraisemblablement que dans un avenir plus ou moins éloigné (3).

2°) Connue du cultivateur indigène, la culture du *Yerli* prendra vraisemblablement plus rapide-

(1) Voir plus haut, au chap. II, sur la culture du coton en Cilicie, le paragraphe relatif à la récolte.

(2) Les cotons égyptiens exigent une moyenne de 5.500° de chaleur pour mûrir.

(3) Le triage et la sélection des semences, en mettant à la disposition du cultivateur des graines à pouvoir germinatif élevé, feront vraisemblablement disparaître cette coutume, basée sur l'utilisation de la terre laissée nue par les manquants.

ment de l'extension, quand les moyens en seront donnés à celui-ci que la culture de toute autre variété à l'égard de laquelle il y aura lieu de l'instruire.

3°) La production de la Cilicie n'est point exportée dans sa totalité; 14 % environ de cette production (production de 1920) reste sur place pour alimenter les usines locales pourvues d'un outillage susceptible précisément d'utiliser la longueur de brin du coton indigène. Un changement trop radical de la variété cultivée amènerait vraisemblablement une perturbation dans l'industrie du pays.

4°) Le coton de la Cilicie a une individualité connue sur le marché du coton.

Toute variété étrangère introduite en Cilicie et par conséquent soustraite aux influences du milieu aux soins desquelles la sélection l'a amené à l'état qui l'aurait fait apprécier et choisir pour la substituer au *Yerli*, subira inévitablement des modifications.

Gallois et Lederlin, cités par M. François Charles-Roux dans son ouvrage sur *La production du coton en Egypte* (1912), disent que « le coton est une des plantes qui ont été le plus transformées par la culture et sur laquelle agissent le plus rapidement les conditions de milieu ».

Avec sa haute autorité, M. Gustave Roy, président de l'Association cotonnière Coloniale, signalait à l'Assemblée Générale de cette Association, le 26 mars 1914, les déboires que l'on peut éprouver par la substitution trop hâtive de variétés étrangères à la variété indigène et disait : « Puis les premiers essais encourageants faisaient place parfois aux échecs. Les graines américaines envoyées à grands frais au Soudan réussissaient la première année; le coton produit provoquait l'enthousiasme des indigènes, qui se le disputaient pour l'usage de leur primitive industrie textile. Mais les années suivantes, la graine dégénérait rapidement et les produits devenaient inférieurs au coton du pays. Enfin la véritable voie fut trouvée dans l'amélioration des espèces indigènes par le choix des graines. »

M. Jonnart, Gouverneur Général de l'Algérie, conseillait à son tour en 1917 (*Situation générale de l'Algérie*) de n'adopter qu'avec circonspection les variétés étrangères :

« Une expérience déjà longue a montré que les cotons égyptiens ont donné de bons résultats d'une manière générale, mais ce sont des hybrides encore mal fixés, et il importe d'en séparer les meilleures formes par une sélection attentive » (1).

(1) Nous pouvons cependant citer deux cas d'amélioration, au sujet de cette règle de la modification des caractères sous l'influence d'un milieu différent.

1° Des graines de coton du Cambodge cultivées à l'irrigation, aux Indes Anglaises, ont donné naissance à une race dont le duvet est sensiblement meilleur que celui de la variété d'origine. Ce coton est connu dans le commerce sous le nom de *Cambodia*.

2° Des graines de coton égyptien *Mit Afili*, cultivées à Beisan (Vallée du Jourdain), ont fourni un duvet amélioré. Les « Brokers » anglais qui l'ont expertisé ont déclaré qu'au cas où une quantité importante de ce coton serait mise sur le marché, il y aurait avantage à lui donner une classification meilleure que celle donnée à son similaire égyptien.

Les modifications qui se produiront plus ou moins rapidement suivant le degré de fixité de la variété de substitution choisie pour la Cilicie, feront perdre à son duvet la classification commerciale que lui avaient acquises ses qualités propres. Il se formera un type intermédiaire qu'il sera peut-être difficile de faire adopter sur le marché, mais qui, dans tous les cas, aura à conquérir sa place alors que le *Yerli* possède déjà la sienne.

Une étroite surveillance des modifications qui affecteraient la variété choisie et un renouvellement de la semence en temps opportun, pourraient seuls résoudre la difficulté soulevée par la variation dans un milieu de culture différent.

**Causes d'échecs pour l'introduction de variétés améliorées.** — En regard des avantages qui militent en faveur du maintien et du développement de la culture du *Yerli*, il y a lieu de passer en revue les causes d'échec, ou tout au moins du peu de succès des variétés introduites en Cilicie.

*Coton américain.* — Cette variété, du type *upland* (1), qui est uniquement cultivée par les Arméniens, a été importée de la région de Smyrne, où elle a subi un acclimatement. La production a été seulement de 1.000 à 1.500 bl. en 1914, alors que la production totale de coton était de 135.000.

Bien que d'évolution plus courte que le *Yerli* et végétant fort bien en Cilicie, l'*Américain* ne s'est pas propagé à cause des soins qu'exige sa culture et par suite du fait que sa récolte doit être faite au fur et à mesure de la maturité. Or, dès la fin d'août, la main-d'œuvre flottante, qui a effectué les moissons et les sarclages dans la plaine, quitte la Cilicie, où il ne reste plus qu'une population sédentaire insuffisante pour assurer la récolte quotidienne du coton sur de grandes étendues de culture.

*Coton égyptien.* — Ce coton (2), d'une évolution plus longue que celle du *Yerli*, plus exigeant en eau et en chaleur, ne trouve pas en Cilicie des conditions naturelles qui lui conviennent pleinement. Dans les conditions actuellement peu scientifiques de travail du sol, les quantités de pluies qui tombent annuellement ne suffisent pas aux besoins de son évolution et, en fin de saison, la température est déjà trop basse pour que les capsules mûrissent pleinement.

La récolte de l'*Égyptien* se fait en trois cueillettes, dont deux sont sûres pour la Cilicie tandis que la troisième est incertaine. En outre, au moment de cette troisième cueillette, les pluies d'automne ont déjà commencé à tomber et détériorent la fibre. Enfin, comme pour l'*Américain*, la nécessité de faire la récolte en trois cueillettes exige une abondance de main-d'œuvre dont la Cilicie ne dispose pas encore.

*Coton du Turkestan.* — Cette variété est la

(1) Voir en Annexe les résultats d'expertises rapportés par M. W. Dunstan (p. 60-61).

(2) Voir en Annexe les résultats d'expertises rapportés par M. W. Dunstan

seule qui, par ses qualités culturales, son brin plus soyeux et plus long, puisse dès maintenant être mise en parallèle avec le *Yerli*. Les essais commencés par la D.L.B.G. méritent d'être repris dès que ce sera possible.

**La culture du « Yerli » doit être transitoire.** —

La quantité considérable de coton américain que nous importons en France est un indice très net que notre industrie s'intéresse aux variétés fines de coton plus qu'aux variétés grossières du type Adana et Tarsous. Allons-nous, en développant la culture du *Yerli*, nous embarrasser d'une quantité énorme de textile dont notre industrie n'aura pas l'emploi?

La culture exclusive du *Yerli* ne doit être considérée par nous que comme une *culture transitoire* qui sera ultérieurement abandonnée au profit de variétés de plus haute valeur, le jour où l'établissement d'un réseau d'irrigation et l'accroissement de la population permettront d'envisager la possibilité de cultiver ces variétés avec chances de succès. Mais il ne faut pas perdre de vue que toutes les études d'amélioration culturales dont la culture du *Yerli* fera l'objet, toute l'habileté qu'acquerra dans cette culture la population agricole de la Cilicie seront des facteurs de succès quand l'heure sera venue d'adopter des variétés de plus haute valeur.

Il ne faut pas perdre de vue non plus que nous ne sommes point seuls à pouvoir utiliser le *Yerli*.

L'Allemagne, avant la guerre, montrait une tendance à accaparer le coton cilicien; il est probable que, dans l'avenir, elle continuera à s'intéresser vivement à ce textile nécessaire à son industrie de pacotille. Maîtres du marché du coton cilicien, nous pourrions, dans une certaine mesure, tenir sous notre dépendance l'industrie cotonnière allemande, tout comme les Etats-Unis tiennent sous la leur l'industrie cotonnière du monde entier.

L'Italie, l'Espagne, l'Autriche ont besoin de ce coton qu'elles ne pourront trouver ailleurs meilleur marché, et seront nos clientes.

L'Angleterre, la principale cliente de la Cilicie pour les graines de coton, y trouvera un marché sans cesse élargi par le développement de la culture, grâce auquel nous pourrions obtenir d'elle les 65.000 bl. de coton égyptien annuellement nécessaires à notre industrie, si elle manifestait un jour l'intention de se réserver toute la production égyptienne et si nous ne pouvions produire avantageusement en Cilicie cette variété.

**PROGRAMME A ADOPTER POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE DU COTON EN CILICIE**

La considération des qualités industrielles et culturales du *Yerli* et les conséquences qu'elles entraînent, les risques que l'on court à adopter trop hâtivement une variété de substitution sur la fixité de laquelle on sera insuffisamment renseigné, les inconvénients qui peuvent résulter de la surproduction d'une variété de faible valeur,

en nous confirmant la direction dans laquelle nous devons orienter nos efforts pour développer rapidement la culture du coton en Cilicie, nous indiquent aussi le programme de travail à adopter. Ce programme peut se résumer en deux phrases:

1° Développement de la culture du coton indigène par accroissement des surfaces cultivées, par amélioration de la culture et augmentation du rendement unitaire;

2° Préparation du terrain pour la substitution au coton indigène des variétés améliorées nécessaires à notre industrie cotonnière.

La réalisation de ce programme est-elle possible?

La réponse est de tous points affirmative.

**Possibilité d'accroître les surfaces cultivées**

Non seulement la culture du coton en Cilicie est susceptible d'être développée, mais nous sommes convaincus qu'en très peu d'années, par l'application d'un programme de mesures judicieuses, la France pourrait retirer de la Cilicie une quantité de coton égale aux trois quarts de la quantité que consommait son industrie cotonnière en 1913. Le reste, le vilayet d'Alep pourrait aisément le lui fournir.

D'après un rapport établi en 1912 par M. Avierinos, directeur de l'Agence de la Banque Impériale Ottomane à Mersina, la Cilicie aurait une superficie de 41.000 kmc. (1), correspondant à environ 45.000.000 de deunums.

De cette superficie, un peu plus de la moitié (environ 26.400.000 deunums) sont cultivables; le reste (18.600.000 deunums) est constitué par des montagnes, des forêts et des marécages actuellement impropres à la culture, mais que certains travaux permettraient sans doute d'utiliser.

La superficie cultivable se subdivise en trois parties:

<b>I. — Basse-Cilicie ou Delta des 3 fleuves:</b>	
Plaine Tarsous-Mersina.....	2.850.000 deunums
Plaine Ureil (Seihoun-Djihon)....	3.300.000 —
Littoral méditerranéen .....	2.700.000 —
(813.420 hectares)	8.850.000 deunums
<b>II. — Moyenne Cilicie:</b>	
Plaine Djihan-Ayas.....	3.500.000 deunums
Plaine Anavarza-Kars Basar.....	5.170.000 —
Plaine rive droite Djihan.....	1.330.000 —
Plaine Osmanié-Dortyoll.....	1.450.000 —
Plateau d'Islahié (520 m.).....	1.950.000 —
(1.231.618 hectares)	13.400.000 deunums
<b>III. — Haute-Cilicie:</b>	
Plaine de Sis.....	1.600.000 —
Plateau de Hadjin.....	800.000 —
(220.585 hectares)	2.400.000 deunums
Il faut y ajouter:	
Séleucie .....	1.350.000 —
	26.400.000 deunums

(1) Le Service géographique de l'armée poursuit en ce moment le levé de la Cilicie. Avant peu nous serons fixés exactement sur son étendue totale et sur le rapport qui existe entre la superficie cultivable et cette superficie totale.

En 1912, on estimait que la moitié de la Basse-Cilicie et un dixième seulement des deux autres parties étaient cultivés.

En 1913 et 1914, les superficies cultivées se sont accrues dans la Basse-Cilicie; dans les autres parties, elles sont restées telles qu'elles étaient.

Au cours de la guerre, partout la superficie cultivée a diminué en raison du manque de main-d'œuvre et de bêtes de trait. On peut estimer qu'à l'heure actuelle, un sixième à peine de la superficie cultivable est en valeur.

Si on fait exception des parties hautes (plateaux de Dort-Yoll, d'Islahié, de Hadjin), de la Séleucie et de quelques autres parties, on peut estimer que les deux tiers environ des 26.400.000 deunums cultivables, soit 17.600.000 deunums, correspondant à 1.617.647 ha. ou 1.600.000 ha. (1) sont aptes à produire du coton. L'assolement biennal étant actuellement de règle en Cilicie, c'est seulement la moitié de cette superficie, soit 800.000 ha., qui portera annuellement du coton (2).

La production moyenne de l'hectare peut, comme nous l'avons établi, être évaluée à 250 kg. de coton égrené; c'est donc une production possible de 200.000 tonnes que l'on peut, à première vue, espérer retirer de la Cilicie.

Mais la culture se fait actuellement dans des conditions rudimentaires qui, vraisemblablement, s'amélioreront avant peu sous l'influence de la nécessité et en tenant compte de l'esprit progressiste des grands propriétaires et des cultivateurs de la Cilicie. En évaluant seulement à 20 % l'accroissement du rendement unitaire par le simple fait de l'amélioration des méthodes culturales, on peut, sans exagérer, affirmer que la Cilicie est susceptible de produire 240.000 tonnes de coton (3).

### Mesures en vue de développer la culture du coton

Tant pour provoquer cet accroissement de la production du *Yerli* que pour préparer l'avenir

(1) En 1908, W. Dunstan évaluait à 1.300.000 hectares la superficie de la plaine capable de produire du coton.

(2) D'après M. V. Cayla (*ouv. cité*) et la statistique de l'Institut International d'Agriculture de Rome, les surfaces affectées à la culture du coton en Egypte ont été les suivantes:

V. Cayla:	
1913 .....	562.636 hectares
1914 .....	576.762 —
1915 .....	393.546 —
1916 .....	541.745 —
Institut International:	
1917 .....	704.604 —
1918 .....	552.643 —

La comparaison des surfaces affectées à la culture du coton en Egypte à celle susceptible de produire ce textile en Cilicie, fait ressortir l'intérêt que présente cette dernière, et cela avec d'autant plus de force que, d'après M. V. Cayla, la culture du coton en Egypte ne peut s'étendre actuellement de façon sensible, faute de terrains convenables, et à cause du décret limitatif du 28 septembre 1917.

(3) D'après M. H. Donon, Secrétaire Général de l'A. C. C. (Rapport de l'Assemblée Générale de mars 1914), l'amélioration du rendement cultural, par distribution de semences sélectionnées aux indigènes du Haut Sénégal, a été la suivante: 1909-1910, 125 kg. coton brut par hectare; 1911-1912, environ 200 kg. coton brut par hectare.

Sur certaines parcelles, on a atteint un rendement de 267 kg. coton brut par hectare. En passant de 125 à 200 kg. le rendement a augmenté de 60 0/0.

en ce qui concerne la substitution au *Yerli* de variétés de plus haute valeur, il y a lieu d'envisager un certain nombre de mesures que nous résumons dans le tableau ci-dessous:

### I. — Développement de la production du « Yerli »

#### A. — Par accroissement du rendement unitaire:

Instruction technique des agriculteurs;  
Amélioration des méthodes culturales;  
Triage et sélection des semences.

#### B. — Par accroissement de la superficie cultivée:

Modifications à la législation foncière;  
Révision et réfection du cadastre;  
Morcellement de la propriété;  
Suppression de la dîme;  
Etablissement de l'impôt foncier;  
Création du crédit foncier;  
Création du crédit agricole;  
Développement de l'immigration;  
Développement des voies de communication;  
Organisation de la police rurale.

### II. — Introduction de variétés améliorées

Détermination des variétés de coton nécessaires à l'industrie française;  
Etude des conditions naturelles de leur culture;  
Etude des moyens susceptibles de favoriser l'action des conditions naturelles.

### I. — Développement de la culture du « Yerli ».

#### — A. — Accroissement du rendement unitaire. —

L'accroissement du rendement unitaire peut s'obtenir aisément et rapidement par une action scientifique exclusive de tout remaniement de l'organisation législative, financière ou foncière de la Cilicie.

*Instruction technique.* — L'instruction technique, en fait l'enseignement agricole, n'existe pas en Cilicie. C'est d'après une routine perpétuée depuis les temps antiques que l'agriculteur cilicien cultive la plaine. Les services agricoles créés au temps des Turcs, reconstitués par l'administration militaire qui gère actuellement les affaires ciliciennes, sont des organismes de renseignements plus que des organismes d'instruction.

Peu de temps avant la guerre, le Gouvernement turc a installé une école d'agriculture aux environs d'Adana; les bâtiments ont été construits, mais ont été utilisés sous forme de caserne dès la guerre déclarée.

Auparavant, un champ d'essais avait été organisé à quelque distance au Sud d'Adana, le long du Seihoun. Nous n'avons point appris qu'il ait donné des résultats appréciables.

L'Enseignement agricole à organiser en Cilicie doit viser à atteindre la génération actuelle détenant ou cultivant le sol et les générations futures. L'enseignement agricole donné dans les écoles s'adresse à des jeunes gens qui ne pourront immédiatement le mettre à profit au sortir de ces établissements. S'ils sont de classes riches, ils devront, à quelques exceptions près, attendre d'être mis en possession des biens de leurs parents pour

pouvoir appliquer les méthodes qui leur auront été enseignées; s'ils sont de la classe des cultivateurs, ils devront attendre, eux aussi, que, soit leur âge, soit certaines circonstances, les mettent en état de devenir métayers pour pouvoir retirer un profit de leurs études. De toute façon, le développement de la culture par l'enseignement à l'école ne pourra être réalisé que dans un avenir éloigné. Etant donné le but à poursuivre: développer rapidement la production, cet enseignement doit faire place à un enseignement démonstratif pratique qui doit s'adresser à une population sans instruction, n'ayant ni le temps ni l'âge de fréquenter les écoles, mais sensible à l'intérêt. Cependant, il ne s'agit point de faire des expériences sous les yeux de cette population; il faut lui présenter des résultats, et des résultats que l'on pourra en quelque sorte prédire pour éveiller davantage son attention.

A cet effet, il y aura lieu, à notre avis, de créer une station agronomique qui, par des études et des essais, établira les méthodes convenables pour obtenir le but recherché. En même temps que ces travaux seront poursuivis le temps suffisant pour s'assurer de la valeur des méthodes établies, un personnel subalterne sera formé et mis en pleine possession des résultats obtenus. On constituera ensuite, avec l'aide de grands propriétaires, des champs de démonstration d'une certaine étendue qui seront cultivés par le personnel technique subalterne, d'après les méthodes reconnues convenables. La plus grande publicité possible sera naturellement donnée à cette entreprise. Les agriculteurs des régions dans lesquelles seront installés ces champs de démonstration seront invités à assister à toutes les opérations qui y seront effectuées. Toute opération agricole sera précédée d'une courte conférence au cours de laquelle, en un langage clair, dépouillé de termes techniques, seront énumérés les motifs de l'opération, les moyens de l'exécuter, les avantages à en retirer, comparés aux conditions de cette même opération exécutée suivant la méthode indigène.

Si des demandes sont formulées, que le personnel technique subalterne se transporte chez certains agriculteurs pour y surveiller l'application des opérations préconisées par la Station agronomique, ces demandes seront satisfaites dans la mesure du possible. Il y a peu de doute que le cultivateur cilicien n'adopte rapidement des méthodes dont il aura ainsi reconnu la valeur.

*Amélioration des méthodes culturales.*— L'amélioration des méthodes culturales sera une conséquence de la diffusion de l'enseignement pratique.

A l'heure actuelle, la terre arable de la Cilicie est traitée d'une manière qui ne permet ni d'assurer la régularité de la production, ni d'accroître le rendement unitaire, ni de diminuer le prix de revient des produits.

Les grands propriétaires ont pensé faire acte d'initiative et de progrès en pratiquant sur leurs

terres un labour profond, préalable à la culture du coton. A cet effet, ils ont introduit en Cilicie des charrues à vapeur.

Le labour profond est utile, certes, surtout dans une région à régime pluvial tel que celui de la Cilicie; mais encore faut-il qu'il soit exécuté judicieusement, progressivement, et qu'il soit suivi de façons culturales qui désagrègent les mottes soulevées par la charrue, en vue de parer à l'évaporation du sous-sol. Rien n'a été fait en ce sens, et, par suite des labours profonds exécutés en été, le sol de la Cilicie perd des quantités considérables d'eau que viennent à peine compenser les pluies d'automne et d'hiver. La production agricole cilicienne est donc soumise aux aléas, et de ces pluies, et des pluies de printemps.

Avec son rudimentaire « saban », le cultivateur indigène cherche à réaliser le labour profond de la grande charrue à vapeur et n'obtient pas de meilleurs résultats.

Dans un pays à peine cultivé, où les mauvaises herbes, couvrant des étendues immenses, se ressemblent facilement, les labours de déchaumage et de désherbage sont rares et effectués sans soins.

Le semis fait à la volée est irrégulier. Il exige une dépense de semence très supérieure aux besoins réels de la culture. Les plantes ne sont pas réparties sur le champ d'une manière uniforme et n'ont pas à leur disposition une superficie régulière de terre; elles se gênent mutuellement. Parfois, un travail d'éclaircissage est nécessaire.

Le sarclage s'effectue à la main, conséquence du semis à la volée. Il exige une main-d'œuvre considérable et se fait rarement avec soin.

Pas de binage, pour parer à l'évaporation de l'eau.

On pratique des cultures intercalaires dont les plantes, d'évolution plus rapide ou de développement plus grand que le coton, gênent celui-ci au moment où il est en végétation active.

Toutes ces méthodes sont à réformer.

Dans l'étude des améliorations culturales, la station agronomique ne devra pas perdre de vue l'irrigation appliquée au *Yerli*. Il se peut fort bien (il est même très probable) qu'en supprimant, par une irrigation régulière, le ralentissement de végétation qui résulte d'une sécheresse plus ou moins prolongée, la fibre du *Yerli* s'améliore comme s'est améliorée celle du coton du Cambodge, cultivé aux Indes sans irrigation.

Il y aura lieu également d'étudier si l'assolement triennal ne conviendrait pas mieux que l'assolement biennal.

*Triage et sélection des semences.*— Comme l'amélioration des méthodes culturales, le triage des semences sera une conséquence de l'enseignement agricole pratique. Rares sont les cultivateurs qui, à l'heure actuelle, produisent les semences dont ils ont besoin.

En Cilicie, le métayage est la forme la plus courante de tenure du sol.

Le métayer dispose rarement des capitaux suffi-

sants pour pourvoir à tous les besoins de la culture. Il emprunte à taux élevé et, la récolte faite, il vend rapidement les produits du sol pour faire face à l'échéance de sa dette. Les Kozas vont à l'égrenage, et, pour les semences suivantes, le propriétaire du sol qui fournit, en général, la semence aux métayers, rachète à l'égreneur la graine de coton nécessaire.

Cette graine, mal soignée, partiellement écrasée ou brisée, mélangée de matières inertes, quelquefois détériorée par fermentation, est d'un pouvoir germinatif peu élevé. Ainsi se justifie la quantité considérable de semence employée par hectare et s'explique partiellement l'irrégularité de développement des plantes que l'on observe dans les cultures de coton.

Une action énergique doit intervenir pour obtenir le triage de la semence. Elle doit être dirigée au début par l'Etat, jusqu'au moment où, le propriétaire ayant reconnu les avantages d'ordre agricole et d'ordre économique qu'il a d'acheter de la semence triée, il sera possible de provoquer l'établissement d'une usine de triage.

La sélection des semences est une entreprise d'ordre spécifique qui relèvera de la station agronomique à créer. Il n'y a pas lieu d'indiquer ici de programme à remplir, car tout est à faire dans cet ordre d'idées, quelle que soit la direction dans laquelle on veuille orienter la sélection.

Notons cependant la remarque que les capsules à 5 loges sont d'un rendement en coton supérieur aux capsules à 3 loges. C'est, à notre avis, en propageant activement la culture des plantes à capsules pentalobées que l'on arrivera rapidement à un accroissement de la production unitaire.

B. — *Accroissement de la superficie.* — Contrairement aux mesures à prendre pour provoquer l'accroissement du rendement unitaire, les mesures à prendre pour provoquer l'accroissement de la surface cultivée entraîneront un remaniement de l'organisation législative foncière et financière de la Cilicie qu'il y a lieu d'envisager dès maintenant, si on veut obtenir un développement rapide de la culture.

*Modification de la législation foncière.* — La modification de la législation foncière turque s'impose. Bien que la loi turque concède le droit de propriété aux étrangers dans l'empire ottoman, dans la pratique, les obstacles qui s'opposent à l'exercice de ce droit sont tels que la constitution de cette propriété aux mains des étrangers est chose impossible.

La propriété est réglementée par deux législations, l'une civile et l'autre religieuse. Il a été convenu, lors de la promulgation de la première, que la loi religieuse réglerait tous les cas spéciaux non prévus par la législation civile, et que les maximes et les principes de la loi religieuse serviraient de base à l'interprétation de toutes les autres lois de l'empire.

Il en résulte donc que, seuls, les sujets ottomans peuvent devenir réellement propriétaires.

Quelques Européens, entre autres les Allemands,

ont tenté de tourner la difficulté en faisant appel au concours d'un tiers, sujet ottoman. Mais la propriété ainsi acquise est essentiellement dépendante de la loyauté de l'intermédiaire, contre lequel le véritable propriétaire n'a légalement aucun recours en cas de différend.

Pour rendre la propriété foncière vraiment accessible aux Occidentaux, d'esprit plus ouvert et plus entreprenant que les Orientaux, pour faciliter les transactions immobilières entre ceux-ci et ceux-là, une modification de la législation foncière turque doit donc être envisagée comme devant servir de base au progrès agricole de la Cilicie.

*Révision et réfection du cadastre.* — La révision et la réfection du cadastre doivent également retenir tout particulièrement l'attention du gouvernement qui s'installera en Cilicie.

A l'heure actuelle, un cadastre existe et le sol est réparti, en sa majeure étendue, entre de grands propriétaires par superficies de plusieurs milliers de deunums; mais, dans la réalité, ces superficies ne correspondent nullement à celles portées sur les titres de propriété.

Le bornage est fait d'une manière tout à fait incertaine, dont les puissants ont abusé cyniquement, et tels propriétaires dont les titres de propriété mentionnent 3.000 ou 4.000 deunums en détiennent souvent le double ou le triple.

La révision du cadastre, sa réfection sur des bases exactes, un bornage précis, feront apparaître une superficie de terres vacantes d'une étendue que l'on ne peut soupçonner.

La vente par l'Etat des terres ainsi recouvrées, qui, d'une façon générale, se trouvent dans les parties de la Cilicie les plus aptes à la culture, couvrira vraisemblablement les frais qu'entraînera la révision du cadastre.

*Division de la propriété.* — De grandes étendues de terres sont indivisées entre les membres de diverses familles; elles sont gérées en général par un des membres de la famille. Les intérêts ainsi liés sont parfois contradictoires. Une disposition législative qui faciliterait la division des propriétés indivisées aurait une répercussion heureuse sur le développement de la culture.

*Suppression de la dime.* — La dime est perçue au taux uniforme de 12,5 % par villages et par catégories de cultures sur la totalité de la production, sans égard pour la superficie cultivée. Le partage des produits entre le propriétaire et le métayer ayant lieu seulement après le prélèvement de la dime, l'un et l'autre en supportent la charge.

La dime qui, en théorie, était perçue directement par le gouvernement turc, était en pratique vendue, soit aux villages, soit à des particuliers qui exerçaient à l'égard des cultivateurs toutes les exactions susceptibles de leur faire obtenir le maximum de bénéfices.

L'administration militaire française de la Cilicie a vendu la dime aux enchères, en prenant pour base de mise à prix le rendement moyen des an-



nées antérieures à la guerre; le système n'est pas meilleur.

Suivant la tendance des cours et la nature des produits, la dîme est prélevée en nature ou en argent. L'évaluation de la récolte, loin d'être faite par pesée directe, est faite à forfait après d'interminables discussions entre les acheteurs et les cultivateurs. Ceux-ci, n'ayant généralement pas la partie belle dans les discussions, préfèrent supporter une perte que de s'engager dans des difficultés et les lenteurs de la pesée de la récolte totale.

La dîme est, en fait, défavorable au progrès de la culture. Outre les vexations dont les cultivateurs sont victimes de la part des acheteurs de la dîme, outre les détériorations, les pertes et les risques de vol que subissent les produits en attendant le passage des collecteurs, les cultivateurs, constatant le fait brutal, que plus ils produisent, plus ils paient, ne ressentent point l'intérêt de développer la production (1).

*Etablissement d'un impôt foncier.* — La propriété foncière, dans l'Empire Ottoman, est passible d'un impôt de 4% pour les terres cultivables, de 12 % pour les arbres fruitiers. Cet impôt n'est point suffisamment élevé pour forcer les propriétaires, soit à cultiver la totalité des terres qu'ils possèdent, soit à abandonner ou vendre, s'ils en sont réellement propriétaires, celles dont ils ne peuvent assurer la mise en valeur.

Cet impôt foncier, proportionnel à la fertilité des terres, à leur situation topographique, à la valeur des récoltes qu'elles peuvent porter, sera pour l'Etat, d'une perception plus sûre, plus facile, plus rapide, probablement plus rémunératrice que la dîme. Il fera disparaître toute une catégorie de parasites, les acheteurs de dîme; il provoquera la mise en valeur ou la vente des terres actuellement accaparées et laissées incultes et il y a tout lieu de croire qu'il aura une répercussion heureuse sur l'accroissement du rendement unitaire lorsque le cultivateur se sera rendu compte que cet impôt, loin de grever son travail en proportion de la quantité des produits, s'allège au contraire à mesure que le rendement augmente.

*Création du Crédit foncier.* — L'organisation d'un établissement de crédit foncier facilitera le développement de la culture.

Nombreux sont les propriétaires qui disposent d'étendues de terres très supérieures à leurs moyens financiers et laissent incultes une partie de ces terres. Celles-ci, mêmes réduites par la revision cadastrale, seront encore souvent de superficie trop considérable pour être mises en valeur par les moyens personnels des agriculteurs.

La vente des terres vacantes que fera apparaître la revision cadastrale, les transactions auxquelles

(1) En l'absence de toute statistique, le rendement de la dîme est pris généralement comme base d'évaluation. Quand on s'est une fois rendu compte de toutes les exactions commises au moment de la perception de la dîme, on ne peut plus attacher qu'une valeur essentiellement relative aux évaluations de la production agricole ayant ce rendement pour base.

donnera lieu la division des propriétés indivises, feront naître une classe nouvelle de propriétaires qui, suivant toute vraisemblance, emploieront à l'acquisition de terrains toutes les ressources dont ils disposent et se trouveront sans disponibilités au moment d'en entreprendre la culture.

Ces propriétaires nouveaux auront besoin d'un crédit à long terme pour la construction des bâtiments d'exploitation, l'achat du matériel agricole et du bétail. Seul, un établissement de crédit foncier pourra leur consentir, à des conditions favorables pour le développement de la culture, le crédit dont ils auront besoin (1).

En 1875, le gouvernement ottoman organisa dans les vilayets les plus importants, des « Caisse Agricole » dont le capital était obtenu par une imposition frappant les agriculteurs propriétaires de buffles et de bœufs. En 1884, cette imposition fut remplacée par une augmentation de 1 % sur la dîme des biens « miriés ».

Les prêts, faits sans tenir compte des besoins des agriculteurs, avaient un caractère plutôt politique.

En 1888, cette institution fut remplacée par la Banque agricole ottomane.

Cette Banque qui opère par l'intermédiaire d'agences, fait des prêts de 3 mois à un an sans amortissement, ou de 1 à 10 ans avec amortissement. Le taux de l'intérêt est de 6 %, augmenté de 1 % pour les frais. Les prêts varient de 50 à 150 l. t., suivant l'importance des agences; ils sont garantis par hypothèque, sur les biens évalués à 1/2 de leur valeur.

La Banque peut recevoir des dépôts et faire toutes opérations favorables au développement de l'Agriculture.

Si les emprunteurs ne remboursent point, la Banque prend charge de leurs biens et, en temps de crise, immobilise son capital. Son succès est minime.

D'une part, les longues formalités et les nombreux certificats qu'exige la Banque avant de consentir un prêt, d'autre part, les lourds pots de vin réclamés par son personnel éloignent d'elle les clients.

D'après le Directeur d'une agence de la Banque Impériale ottomane en Syrie, les fonds destinés à former le capital de cette banque par prélèvement de 1 % sur la dîme des biens « miriés » ont été

(1) Nous donnons ci-dessous quelques renseignements sur les opérations de *The Land Bank of Egypt*.

*The Land Bank of Egypt* est une banque hypothécaire, urbaine et rurale, au capital de 5.000.000 L. E.

Pour les prêts sur domaines ruraux, les avances sont faites pour une durée de 10 à 30 ans remboursables en annuités.

L'intérêt varie de 6,5 à 8 %.

Tout retard dans le paiement d'une annuité entraîne l'exigibilité de la somme due qui, dès le moment où le retard est constaté, porte un intérêt de 9 %.

Les frais d'expertise des domaines donnés en hypothèque s'élèvent à 1/2 % de leur valeur; le montant du prêt ne dépasse pas 60 % de l'évaluation de l'expert.

En cas de retard dans le paiement des annuités, le domaine hypothéqué est mis sous séquestre et exploité par les soins de la Banque.

Si l'exploitation en devient onéreuse pour la Banque, celle-ci en poursuit la vente par voie judiciaire. Dans certains cas, elle se porte adjudicataire du domaine, le morcelle et le revend.

Les affaires de la Banque sont, paraît-il, très florissantes.

absorbés par le Gouvernement turc, au fur et à mesure qu'ils étaient constitués.

La Banque ne dispose que de très faibles ressources, alors que son capital devrait être à l'heure actuelle de 10.000.000 de livres turques.

*Crédit agricole.* — A côté d'un établissement de crédit à long terme, un établissement de crédit à terme court doit trouver sa place.

Le métayer ne possède, le plus souvent, pour tout capital que ses bras.

Il doit emprunter pour mener à bien tous les travaux de l'exploitation agricole. Actuellement, il emprunte à un taux très élevé, parfois jusqu'à 40%, réglé par sa valeur morale, l'état de la rapacité des prêteurs. Il est nécessaire que ces emprunts soient faits à un taux plus bas pour supprimer la classe des usuriers qui vivent aux dépens du cultivateur et pour seconder les efforts de celui-ci.

Or le métayer ne peut donner aucune garantie hypothécaire; sa garantie est purement morale, on lui prête sur une ou deux signatures. Une telle garantie est insuffisante pour un établissement bancaire. Il y aurait donc lieu de tourner la difficulté en suscitant la création de groupements agricoles dont tous les membres seraient solidairement responsables des emprunts contractés par chacun d'eux (1).

*Immigration.* — La population de la Cilicie est insuffisante pour assurer le développement de la production. Elle compte environ 450.000 habitants sur une superficie approximative de 41.000 km, soit un peu plus de 10 habitants par kilomètre et met en valeur à peine 1/6<sup>e</sup> de cette superficie.

Bien que l'étendue des terres à cultiver soit suffisante pour nourrir une population six fois plus nombreuse qu'elle est actuellement, on peut espérer qu'en développant l'emploi de l'outillage mécanique agricole, il suffira de tripler, de quadrupler au plus cette population actuelle pour avoir la main-d'œuvre nécessaire au plein développement agricole de la Cilicie.

Où trouver cette main-d'œuvre?

Si les pays occidentaux peuvent fournir des chefs et des surveillants d'entreprises agricoles, il est très douteux qu'ils fournissent des travailleurs.

Certains propriétaires ciliciens pensent pouvoir obtenir cette main-d'œuvre de l'Italie et de l'Espagne. Mais l'Italie et l'Espagne, ces deux puissants fournisseurs de main-d'œuvre, ont plus d'intérêt à envoyer leurs nationaux dans la République Argentine et dans la République de l'Uruguay qu'en Orient. Dans l'hémisphère Sud, les saisons sont inverses de ce qu'elles sont dans l'hémisphère Nord. Les travailleurs agricoles italiens et espagnols d'immigration passagère qui

(1) En avril 1919, le gouvernement du sandjak de Mersina obtint l'autorisation de l'administrateur en chef de la Cilicie d'organiser un crédit à court terme dans son sandjak en prenant pour garantie la récolte pendante, la valeur du prêt ne devant pas dépasser le 1/4 de la valeur probable de la récolte.

traversent l'Atlantique pour faire les récoltes dans l'Amérique méridionale, reviennent en Europe, au printemps, riches de hauts salaires perçus, à une époque qui leur permet de faire aussi les récoltes dans leur pays natal. Deux fois, au cours de l'année, ils occupent leurs bras. Pourquoi abandonneraient-ils cet avantage au profit de l'Orient où les salaires agricoles sont infiniment moins élevés que dans les régions de grande culture de l'Amérique du Sud?

A notre avis, c'est dans l'Asie Mineure elle-même que l'on trouvera la main-d'œuvre dont la Cilicie a besoin, et l'application d'un plan judicieux d'organisation économique du pays en facilitera l'immigration.

Il existe dans les districts montagneux du Nord de l'Asie Mineure une population chrétienne qui, rapidement, émigrera vers la plaine lorsqu'elle saura y trouver les avantages que ne lui concède pas le régime turc, relatifs à la constitution de la propriété, à la sécurité de ses biens et de ses personnes.

Il existe également une population musulmane qui, volontiers, fuira les exactions du fonctionnarisme turc dont elle a trop souffert jusqu'à ce jour.

Un effort pourrait être tenté aussi en vue de fixer la main-d'œuvre volante qui, chaque année, vient du Kurdistan en Cilicie faire la moisson des céréales et sarcler les champs de coton.

Du pays des Ansarieh, au Nord de la Syrie, vient aussi chaque année une émigration passagère, au temps de la moisson.

Pour fixer cette main-d'œuvre il faudrait lui consentir des avantages. Que pourrait-on faire de mieux que de lui vendre, à prix modique et à terme, les terres libres que ferait récupérer la revision cadastrale ou les domaines morcelés de la « Liste civile »? Il faudrait, en outre, lui faire des avances jusqu'à la 1<sup>re</sup> récolte.

*Voies de communications.* — Le réseau actuel des routes de la Cilicie est tout à fait insuffisant; les routes qui existent sont dans un état précaire.

La majeure partie des voies de communication de la plaine ne sont que des pistes, tracées à travers champs que les pluies hivernales et les inondations printanières rendent impraticables pendant de longs mois. Les villages, isolés les uns des autres, sont pendant ce temps privé de communications avec les grands centres et l'évacuation des produits agricoles, arrêtée. Il importe au plus haut point, pour le développement économique de la Cilicie, que cette situation prenne fin.

*Police rurale.* — L'organisation d'un corps de police rurale complètera le programme des améliorations à apporter à la situation du pays. Ce corps de police surveillera principalement les régions éloignées des grands centres, non pas qu'au point de vue général, la sécurité fasse défaut, loin de là; l'Européen, comme nous en avons fait l'expérience, peut circuler dans tout le vilayet d'Adana aussi en sûreté que dans n'importe quel pays soli-

dement organisé. Mais il y a lieu de compter avec les désordres, les troubles peut-être qui, lorsque le statut politique de la Cilicie sera fixé, pourront se produire dans les régions éloignées des grands centres entre les musulmans et les chrétiens, entre les Turcs et les Arméniens surtout.

La révision du cadastre, la récupération par l'Etat des terres indûment détenues, leur attribution à des colons, susciteront sans doute des mécontentements dont seront victimes les nouveaux occupants du sol. Dans l'intérêt de ceux-ci d'abord, du pays ensuite, il importe d'assurer énergiquement la plus absolue tranquillité.

Mais il faudra bien enseigner aux gens que l'on emploiera à ce service d'ordre que les temps de la police turque ne sont plus, que le cultivateur, que le campagnard, ne sont plus corvéables à merci.

## II. — Introduction de Variétés améliorées. —

Le travail préparatoire à l'introduction de variétés améliorées comporte une série d'études qu'il y a lieu de ne point différer, de façon à être prêt à substituer progressivement ces variétés au « Yerli » au fur et à mesure que se réaliseront certaines des conditions de développement de la culture que nous avons énoncées précédemment, parmi lesquelles la plus importante est l'accroissement de la population.

Le but à poursuivre étant de libérer l'industrie cotonnière française de sa dépendance des marchés étrangers, relativement à ses approvisionnements en matières premières, ce sont nos industriels qui, les premiers, doivent faire entendre leur voix à ce sujet. C'est à eux de dire, tout d'abord, quelles sont les variétés de coton nécessaires à notre industrie et quelle est l'importance relative de chacune d'elles dans nos besoins.

Cela fait, une étude attentive des conditions de milieu de la culture dans la région d'origine de chacune de ces variétés, des conditions du milieu dans lequel on veut les transporter, la Cilicie, et la comparaison les unes aux autres, par catégories, de ces conditions, permettront de déterminer celles de ces variétés dont la culture peut être envisagée avec succès (1) et de localiser, s'il y a lieu, la culture de celles-ci de manière à en obtenir le maximum de rendement.

(1) En particulier au sujet de la température, les renseignements que nous possédons sur la Cilicie sont insuffisants pour guider notre choix sur les variétés à cultiver.

L'ingénieur Agr. Carlos Girola, dans son ouvrage *Algodonero* fait remarquer que le coton est sensible aux gelées et que, dans les pays où on le cultive, il est nécessaire qu'il y ait un grand espace de temps entre les dernières gelées de Printemps et les premières gelées d'automne. Or, les données de la Météorologie dynamique qui étudie la température de l'air sous abri, à une certaine hauteur au-dessus du sol, ne servent pas à l'Agriculture, dit M. Ch. Rivière dans son ouvrage *Les cultures du Midi de la France...* Il se produit à la surface du sol, dans la couche occupée par les plantes, des phénomènes de radiation et de rayonnement d'assez longue durée, à peu près inconnus dans leurs rapports avec l'Agriculture. C'est à eux que l'on attribue bien des échecs qui se sont produits quand on a tenté d'introduire en Algérie certains végétaux exotiques, bien que le climat de l'Algérie fût à première vue favorable à cette introduction. C'est pour éviter de tels déboires qu'il y a lieu de reprendre l'étude météorologique de la Cilicie en tenant compte des exigences thermiques de la plante de coton.

Malgré que l'on se soit ainsi entouré de tous les renseignements propres à assurer les succès, il se peut que certaines des variétés adoptées manifestent une tendance à la variation; l'étude du sens et de l'amplitude de cette variation déterminera le sort à réserver aux variétés qui l'auront manifestée.

Sur les variétés qui se seront révélées acceptables, il y aura lieu de tenter l'hybridation avec le « Yerli » de façon à créer une race qui, aux qualités culturales du « Yerli », unisse les avantages d'un duvet de haute valeur. Jadis, M. W. Duns-tan préconisait l'hybridation du « Yerli » par le « Upland ».

Il est à présumer que, malgré les améliorations culturales tendant à l'emmaganisage et à la conservation dans le sol de l'eau de pluies que l'on aura appliquées, le régime pluviométrique de la Cilicie, dont nous avons signalé l'irrégularité, ne conviendra pas à certaines variétés. Déjà, nous savons que ce fut une des causes d'échec de la culture de variétés égyptiennes. Il y aura donc lieu d'entreprendre l'étude d'un réseau d'irrigation, réclamé d'ailleurs depuis longtemps par les agriculteurs ciliciens. La station agronomique dont nous avons préconisé la fondation fournira à cet égard de précieuses informations. Car, alors que les ingénieurs étudieront les divers problèmes de leur compétence que soulève une entreprise de cette importance, la station agronomique déterminera les besoins en eau des plantes suivant leur nature propre, suivant la nature propre du sol qui les porte, suivant l'évaporation atmosphérique, fixera le rythme de l'irrigation et, par là, fournira aux ingénieurs les données nécessaires à la détermination de la superficie irrigable d'après le volume d'eau disponible, du coût de l'entreprise et du prix de revient de l'irrigation. Ce problème de l'irrigation de la Cilicie fait d'ailleurs partie d'un problème plus complexe, celui de l'aménagement des fleuves ciliciens, que nous exposons d'ailleurs (1).

**Conditionnement commercial.** — Le meilleur conditionnement commercial du coton, s'il n'a point d'effet direct sur l'accroissement de la production de ce textile, créera à son profit une situation qui, d'une part, lui attirera la confiance des acheteurs et, d'autre part, facilitera les échanges dont il sera l'objet.

Les Allemands, dans leur usine d'Adana, pratiquaient un triage et un mélange des divers lots reçus par eux de façon à assurer l'uniformité des livraisons; ils pressaient en outre les balles à 250 kilogs sous un volume de 0 mc. 500.

Il sera avantageux, non seulement de maintenir ces pratiques, mais encore d'en développer l'emploi.

L'opinion de M. Manuel, comme nous l'avons vu précédemment, est que les cotons d'Adana et de Tarsous sont susceptibles de fournir un rende-

(1) Voir les *Notes sur la Cilicie : Aménagement des Eaux Fluviales.*

ment de 88 % à la filature. Ce rendement dépend de facteurs tels que la propreté, l'état physique, l'uniformité des brins.

Sur les premiers, on peut agir de manière énergique au moment de l'emballage en n'admettant que du coton absolument exempt de corps étrangers, de flocons avariés et dans un état de dessiccation normal. Sur le dernier, la sélection des races à brins de longueur uniforme interviendra efficacement.

**Moyens d'assurer à la France le bénéfice de ses efforts.** — Restent les moyens d'assurer à la France le bénéfice de ses efforts.

L'Allemagne, avant la guerre, avait acquis sur le marché du coton cilicien une situation prépondérante qu'elle devait à une solide organisation, secondée par des moyens financiers puissants, embrassant la production, le conditionnement, le transport et l'industrie du coton. Cette situation doit nous revenir, non seulement en raison des charges que nous imposent le mandat de la Cilicie et son développement économique, mais aussi en raison des besoins de notre industrie cotonnière. Plus francs que les Allemands de la D.L. B.G., nous devons affirmer que si nous tentons un gros effort, c'est moins dans un but d'intérêt général que dans l'intérêt tout particulier de défendre nos filatures et nos tissages de coton contre le danger dont les menace la concentration de la production et de l'utilisation de ce textile dans les pays de langue anglaise.

Pendant cinq ans, nous avons lutté et nous nous sommes sacrifiés pour sauver le monde, dit-on; n'est-il point temps que nous songions à la sauvegarde de nos intérêts nationaux, au moment surtout où nos alliés nous confient la garde des territoires occupés et s'efforcent de nous distancer sur les marchés du monde (1).

Pour atteindre ce but de nous réserver le bénéfice de nos efforts en Cilicie, quel moyen serait plus efficace que celui employé par l'Allemagne avant la guerre? Quel moyen serait plus efficace que celui de créer une puissante organisation financière qui, tout en favorisant le développement économique de la Cilicie, s'intéresserait de très près à toutes les opérations agricoles, commerciales, industrielles et de transport, qui touchent au coton? Et qui y trouverait à redire? quand nous constatons que les Etats-Unis d'Amérique tendent à utiliser toute leur récolte de coton, quand nous voyons l'Angleterre « truster » ses manufactures de coton pour maintenir sa place dans le monde; quand nous savons jusqu'à quel point l'Allemagne désire faire de la Turquie une province de l'empire? (2).

(1) Voir Annexe n° II, aux p. 61-62.

(2) La *Deutsche Zeitung* écrivait en août 1902, à propos du port de Constantinople concédé à une Cie Française que les Allemands cherchaient à évincer de ses droits: « Après que les quais seront achevés par les Allemands, nous pourrions établir des tarifs qui mettront fin à tout commerce non allemand: nous grouperons tous les chemins de fer et les quais de Constantinople et Haïdar Pacha en un grand trust allemand placé sous le contrôle de la Deutsche Bank. Les chemins de fer ne transporteront que des marchandises alle-

**Les Intérêts de Marseille dans le développement de la Cilicie.** — Quel sera l'intérêt particulier de Marseille au développement économique de la Cilicie et du Nord de la Syrie?

Supposons réalisé le programme dont nous avons esquissé précédemment les éléments; la Cilicie et le Nord de la Syrie seront en état de produire de 300 à 350.000 t. de coton et de 600 à 700.000 t. de graines de coton qui, grâce à une organisation financière et commerciale convenable, pourront être envoyées en France pour y être transformées.

Par où leur entrée sur le territoire national pourra-t-elle se faire, sinon par Marseille?

Enrichis par la vente de ces produits, leur puissance d'achat accrue dans une proportion considérable, la Cilicie et le Nord de la Syrie s'adresseront vraisemblablement à la France pour leur procurer une bonne partie des marchandises qu'ils pourront ainsi acquérir. Par où se fera la sortie de ces marchandises sinon par Marseille aussi?

Du fait du développement de la culture du coton sur la rive orientale de la Méditerranée, Marseille peut voir son trafic commercial avec le Levant s'augmenter de 1.000.000 à 1.500.000 t., sans compter les ressources que lui fourniront aussi les céréales, les légumineuses et autres produits dont l'accroissement sera fonction du développement de la culture du coton (1).

Mais ce n'est point là l'unique bénéfice que Marseille peut retirer de sa situation.

Nos principaux centres de filature et de tissage de coton sont dans le Nord et dans l'Est, à proximité des mines de houille. Or cette houille noire, dont le prix de revient s'accroît sans cesse (2), tandis que ses réserves s'appauvrissent, marque une tendance très accentuée à céder le pas à la houille blanche inépuisable.

Arrivé en France, le coton, pour être transformé, aura à effectuer de longs et coûteux voyages par voie ferrée avant d'atteindre les usines dont l'approvisionnement en charbon devient de jour en jour plus difficile et plus onéreux.

Pourquoi ce coton, pourquoi ces graines de coton ne s'arrêteraient-ils pas à Marseille ou dans les environs, sur les rives de l'Etang de Berre, qu'ils atteindraient aisément et à peu de frais par le canal de Marseille au Rhône, et où ils trouve-

mandes et ainsi la Turquie deviendra une province allemande. M. Constant sut, heureusement, faire échouer ce beau plan.

(1) Pour les céréales, nous estimons à 1.500.000 tonnes la quantité de céréales exportables de la Cilicie dont une partie, maïs et millet (dari), pourrait venir en France (Voir dans les *Notes sur la Cilicie* la Note « Cultures »).

(2) D'après le *Journal*, 8 avril 1919 :

En 1887, le mineur anglais extrayait annuellement	299 T.
En 1908, — — — — —	248 »
En 1914, — — — — —	243 »
En 1918, — — — — —	224 »
En 1919, — — — — —	193 »

En 1887, le mineur anglais avait un salaire de 1.300 francs (donc 4 fr. 35 par tonne).

En 1908, 2.275 francs (donc 9 fr. 17 par tonne).

En 1914, 2.475 francs (donc 10 fr. 16 par tonne).

En 1918, 5.910 francs (donc 26 fr. 38 par tonne).

En 1919, ? ? ? fr. (30 fr. par tonne).

rient d'abondantes et peu coûteuses ressources d'énergie électrique dérivées des puissantes forces hydrauliques alpines?

Un déplacement de l'industrie cotonnière française au profit de la Région provençale, dira-t-on? Et pourquoi pas, si cette industrie doit y trouver les moyens de soutenir la concurrence avec les pays de grande industrie cotonnière? D'ailleurs, la métallurgie ne nous montre-t-elle pas la voie à suivre? N'assistons-nous pas à la transformation de la vieille métallurgie française utilisatrice de houille noire en électrométallurgie utilisatrice de houille blanche?

Nous pensons avoir démontré l'intérêt puissant qui se dégage pour Marseille du développement économique de la Cilicie et du Nord de la Syrie. Un vœu nous reste à formuler, c'est que, profitant des avantages qui résultent de sa situation et des ressources considérables d'énergie électrique dont elle dispose, la Région provençale se transforme en un centre d'industrie cotonnière de haute importance dont Marseille serait le marché naturel.

A nos négociants, à nos industriels, à nos banquiers de dire si la réalisation de ce vœu est possible.

## CHAPITRE V

### LE COTON EN SYRIE

La Syrie, moins bien dotée que la Cilicie sous le rapport climatique et tellurique, n'en présente pas moins un réel intérêt pour notre industrie cotonnière. Grâce aux possibilités qu'offre sa partie septentrionale, en fait le vilayet d'Alep, cette industrie pourra y trouver quelque jour le complément de matières premières que ne pourra lui fournir la Cilicie.

La culture du coton pratiquée en Syrie dès la plus haute antiquité, y avait acquis au début du XIX<sup>e</sup> siècle un degré de perfectionnement suffisant pour que l'on considérât la Syrie comme produisant un coton mieux cultivé et de plus grande valeur que celui d'Egypte. Aussi, en 1821, quand Mehemet Ali entreprit d'améliorer en Egypte la culture du coton par la substitution du « jumel » à la variété indigène, est-ce de Syrie qu'il fit venir des cultivateurs de coton pour instruire les fellahs.

Depuis, sous l'influence de certaines circonstances économiques et sociales, la culture du coton a périclité en Syrie et ne s'y rencontre plus qu'à l'état sporadique, malgré les efforts tentés à diverses reprises pour lui rendre son importance d'antan.

**Vilayet d'Alep.** — Dans le vilayet d'Alep, le coton est cultivé en petite quantité dans les environs de Marash, de Killis, d'Aintab, dans les îles de l'Euphrate, dans la plaine d'Antioche, à Ar-suz près d'Alexandrette. On le trouve en quantité plus grande dans la région Idlib-Dana à l'ouest d'Alep.

**Vilayet d'Alep.** — Sur le Vilayet d'Alep, nous n'avons pu obtenir aucun renseignement météorologique précis. Avant la guerre, des observations ont été faites dans les établissements des Jésuites et des Franciscains. Mais, au cours de la guerre, tous les renseignements recueillis par ces religieux ont été détruits et on n'a retrouvé que très peu des instruments d'observations.

**Région Idlib-Dana.** — Cette région est la plus importante de la Syrie, au point de vue de la culture du coton.

La Deutsche Levantinische Baumwoll Gesellschaft avait projeté de l'englober dans sa sphère d'action, mais elle ne la classait qu'en deuxième ligne, après la Cilicie.

La production déjà intéressante, de la région Idlib-Dana, justifiait le projet (1).

En moyenne, elle était évaluée par an, avant la guerre, à 12 ou 15.000 balles d'un poids de 100 à 110 kg., soit 1.200 à 1.650 tonnes. On estime qu'en très bonne année elle peut atteindre 1.800 tonnes. En 1913, elle a été de 1.380 tonnes.

D'après M. Manuel (*Note au Congrès Syrien*) : « Les *Idelep* sont courts, grossiers, mousseux, ils ont un emploi spécial, mais intéressant pour la fabrication de la couverture; ils rappellent par leur nature les cotons de Chine et conviennent aux mélanges laine et coton. »

A cet égard, ils intéressent des fabricants de drap du Midi, qui sont approvisionnés par les Indes.

Le coton, variété *yerli*, est cultivé sur terres rouges, argileuses, profondes et assez fraîches. Le développement de la plante se fait uniquement grâce aux pluies d'hiver et de printemps. Au moment de notre passage (première quinzaine de juillet), les plantes, malgré la chaleur torride qui régnait sur la plaine et le vent desséchant qui soufflait, se trouvaient en parfait état de végétation, sans apparence de languir faute d'eau; il en était, d'ailleurs, de même de toutes les autres cultures: millet, melons, pastèques, courges, concombres, ricin, sésames, tomates.

La culture du coton fait partie d'un assolement biennal: coton, céréales, et ne bénéficie d'aucune préparation spéciale du sol. On estime cependant que plus le labour antérieur au semis du coton est profond, plus grande est la récolte.

Le semis se fait en mars-avril, en lignes distantes d'environ 1 m., sans intervalles sur la ligne. Quand il y a des manquants, on remplit les vides par un semis de sésame ou d'autre plante (millet, parfois pastèques ou courges).

(1) Production de coton dans la région Idlib-Dana :		
1904.....	15.000 b.	environ 1.500 T.
1905.....	6.000 b.	— 600 »
1906.....	25.000 b.	— 2.500 »
1907.....	18.000 b.	— 1.800 »
1909.....	18.000 b.	— 1.800 »
1911.....	12.000 b.	— 1.200 »
1912.....	15.000 b.	— 1.500 »
1913.....	13.000 b.	— 1.300 »

De 1908 à 1913, Alexandrette a exporté annuellement en moyenne 600 tonnes de coton, en majeure partie d'Idlib. En 1910, cette exportation a passé par son maximum, avec 877 tonnes.

Le semis se fait ensuite à la densité de 5 à 6 kg. de semence par deunum, soit en moyenne 1 batman, correspondant à 43 kg. par hectare.

Au cours de la végétation, on procède à des sarclages à la main, à l'aide d'une petite houe à manche court. Quand la plante a atteint environ 0 m. 20 de hauteur, on effectue un léger buttage en passant entre les lignes la charrue indigène sans versoir.

Les cultures sont en général soignées; rares sont les parcelles enherbées.

La plante atteint une hauteur de 0 m. 50 à 0 m. 60, dans son développement normal.

La récolte a lieu en septembre-octobre; elle s'effectue en une seule fois.

Le rendement qui nous a été indiqué nous a paru exagéré, étant donné l'écartement des lignes et le faible développement de la plante; nous ne le rapportons ici qu'à titre purement indicatif: un deunum produisait de 150 à 160 kg. de kozas, donnant en moyenne 40 kg. de coton égrené, ce qui correspondrait à 433 kg. par hectare.

Bien que tenant le renseignement de deux personnes consultées séparément, nous doutons de son exactitude, car nous avons constaté une tendance marquée, dans le Vilayet d'Alep, à présenter le sol comme plus fertile que celui de la Cilicie.

Aucune usine d'égrenage n'est installée dans la région; l'égrenage se fait à la main. Bien que la population soit peu dense, la main-d'œuvre ne fait pas défaut pour ce travail, qui s'exécute en hiver. A ce moment, les semailles des céréales sont terminées et toute la main-d'œuvre est disponible jusqu'au printemps quand recommencent les travaux pour les cultures de printemps.

Le coton d'Idlib et Dana, connu sous le nom d'*Idlib*, est exporté par caravanes sur Alexandrette et par chemin de fer (embarquement à Aboudouhour) sur Alep, Tripoli, Beyrouth, Damas. Une certaine quantité reste dans le pays pour les filatures et tissages indigènes.

Tout comme la Cilicie, la culture et la production du coton dans la région d'Idlib-Dana sont susceptibles d'être améliorées et accrues par triage et sélection de la semence, par introduction de la variété de Boukhara ou des races de la Cilicie, par améliorations culturales. Mais il n'y a point lieu de se préoccuper de l'introduction de variétés étrangères, d'évolution plus longue et d'exigences en eau plus considérables, car l'eau fait défaut dans la région et le climat nettement continental est sujet à des abaissements de température, en octobre, qui nuiraient à la maturité de cotons d'évolution plus longue que le *yerli*.

Il y a lieu de n'envisager ici que la culture du *yerli* et de se préoccuper des améliorations dont elle est susceptible. Mais ces améliorations ne pourront guère se manifester que lorsque un régime foncier plus favorable à la mise en valeur du sol sera appliqué.

Actuellement, le sol appartient à de grands propriétaires indigènes, musulmans, qui ne manifestent aucune idée de progrès. Pour la plupart,

ils ignorent l'étendue de leurs propriétés et ne s'intéressent qu'aux villages qu'elles contiennent, dont les habitants sont de véritables serfs attachés à la terre. A ces villageois, considérés comme des métayers, ils fournissent des moyens de travail, sol, instruments, bêtes de labour, semences; au moment de la récolte, ils font des avances qu'ils récupèrent à un taux s'élevant parfois à 400 %. Le partage des produits effectué, le cultivateur a souvent à peine le nécessaire pour assurer la subsistance de sa famille jusqu'à la prochaine récolte et contracte de nouvelles dettes. Le grand propriétaire musulman se préoccupe peu d'accroître le rendement de ses terres, qui laisserait au métayer un revenu suffisant pour se passer de l'aide financière du tenancier du sol.

C'est chez les populations chrétiennes de la région que l'on observe l'esprit le plus progressiste; mais les chrétiens éprouvent des difficultés très grandes à devenir propriétaires. Avant la guerre, ils étaient sans cesse en butte aux vexations du régime turc; depuis l'armistice, ils sont en butte aux vexations du régime chérifien, qui n'est en somme que le régime turc sous une autre étiquette. Ils se limitent actuellement au rôle de commerçants et attendent avec impatience qu'un statut politique définitif soit appliqué à la Syrie qui leur permette, si possible, de mettre leurs idées en pratique.

*Plaine d'Amk.* — La plaine d'Amk qui entoure l'Ak Deniz, en raison de son étendue, de sa topographie et des possibilités d'irrigation qu'elle offre, présente pour la culture du coton un intérêt très appréciable. On peut la considérer comme le prolongement de la Cilicie et, au point de vue de la production du coton, elle pourrait devenir une petite Cilicie.

Limitée à l'Ouest par la haute chaîne de l'Amannus, au Sud par le massif des Ansariéh (Dj. Koseir), à l'Est par les hauteurs qui la séparent de la région Idlib-Dana, elle s'étend sur une superficie approximative de 200.000 hectares, en y comprenant ses prolongements dans les vallées du Kara-Sou, de l'Afrin et de l'Oronte. De ces 200.000 hectares, environ 170.000 sont cultivables; le reste est couvert par l'Ak Deniz et par des marécages qui s'assèchent en partie en été, mais qu'il paraît aisé de récupérer entièrement pour la culture.

Le sol, absolument horizontal, avec quelques ondulations de peu d'amplitude, est constitué par des alluvions récentes.

La plaine est arrosée par trois cours d'eau: au Sud, l'Oronte, qui, en été, roule encore un grand volume d'eau susceptible d'irriguer plusieurs milliers d'hectares; à l'Est, l'Afrin; au Nord, le Kara Sou, dont le débit, quoique très inférieur à celui de l'Oronte, est cependant suffisant pour justifier l'aménagement de ces fleuves en vue de l'irrigation.

Dans la majeure partie de la plaine, l'eau potable se trouve à peu de profondeur; au Sud de « El Hamman », nous avons constaté sa présence

à environ 4 m. de la surface du sol; à la base des coteaux qui forment le pourtour de la plaine, jaillissent de nombreuses sources, dont quelques-unes, de débit important partiellement utilisé, permettent l'irrigation de surfaces réduites.

Grâce à sa situation au Nord du défilé d'Antioche, entre l'Amanus et les monts Ansarieh, dans lequel règne un courant d'air constant et assez violent, la plaine est balayée par une brise assez régulière qui en rend la température très supportable, quoique chaude.

La culture du coton *yerli* est déjà pratiquée dans la plaine d'Amk; on trouve, à la base de l'Amanus, quelques parcelles de terrain portant du coton dont quelques-unes, aux environs de Soghuk Su Khan, soumises à l'irrigation, présentent des plantes d'environ 0 m. 80 de hauteur (1).

Le semis est fait à la volée, mais les cultures sont mal entretenues et salies par les herbes.

Autrefois, la culture était beaucoup plus développée et le coton était entièrement filé par les femmes du pays; il en était de même pour la basse vallée de l'Oronte, à la base du Djebel Kosseir, qui était un centre important de production cotonnière. Mais la pénétration dans la région d'Antioche des filés de la Cilicie donna un coup de mort à la filature à la main et aussi à la culture du coton.

Cette culture était suffisante jadis pour justifier l'établissement d'une filature que tentèrent d'organiser, il y a quelque 30 ans, deux industriels d'Alep. Mais, faute de capitaux, l'affaire ne put être menée à bonne fin et le matériel venu d'Europe ne fut pas mis en place.

Tout comme en Cilicie, la culture du coton pourrait, dans la plaine d'Amk, couvrir des surfaces importantes, mais ici l'effort à faire serait plus considérable, car la population de la plaine est rare et se compose seulement de quelques villages, dont un petit nombre de tcherkesses. Cependant, la proximité des Ansarieh la favorise considérablement au point de vue de l'immigration passagère.

Alors que les Ansarieh qui vont en Cilicie n'y résident que pour la moisson et les sarclages et que seuls les hommes se déplacent, dans la région d'Antioche une nouvelle immigration a lieu en novembre, décembre, pour la récolte des olives, à laquelle prennent part les femmes et les enfants. Il serait donc possible, si les conditions météorologiques de chaleur et de pluie ne s'opposent pas à la culture de variétés étrangères de coton, d'utiliser cette main-d'œuvre pour la récolte journalière

(1) Le caractère grossier des cotons *Idelep*, qui s'étend au coton de la plaine d'Amk, est engendré, suivant toute vraisemblance, par les conditions de développement de la plante dans un milieu atmosphérique très sec.

Le Prof. W. Dunstan, dans son examen des échantillons de coton de Cilicie et de Syrie, a remarqué la valeur plus haute des premiers produits dans une région à degré hygrométrique élevé. En admettant que les conditions atmosphériques de la plaine ne sont pas favorables à l'introduction de variétés étrangères, il ne faut pas perdre de vue que les irrigations dérivées de l'Oronte, du Kara-Sou, de l'Afrin, peut-être aussi de l'Ak Deniz, permettent d'obtenir un coton de valeur plus grande que celui de la région Idlib-Dana et se rapprochant davantage des types de la Cilicie.

lière telle que l'exigent les variétés américaines, tout au moins dans le Sud de la plaine où l'irrigation par l'Oronte est possible.

On estime à 4.000 ou 5.000 personnes la quantité de main-d'œuvre que l'on pourrait ainsi utiliser avant la cueillette des olives.

Au Sud-Ouest d'Alexandrette, dans la petite plaine côtière d'Arsuz, on cultive un peu de coton, tantôt à l'irrigation dérivée des sources qui jaillissent à la base de l'Amanus, tantôt sans irrigation.

*Région de Marasch, Killis, Aintab.* — On n'y cultive que de très faibles quantités de coton *yerli* qui sont entièrement utilisées sur place.

*Région de l'Euphrate.* — Dans la région de l'Euphrate, la culture du coton est, à l'heure actuelle, limitée à quelques essais de coton égyptien, variété *Mit Afili*, entrepris sur les îles du fleuve en aval de Djerablouss.

Les graines de coton sont semées sur un labour léger, quand les eaux commencent à baisser. Le produit obtenu est de bonne qualité et il y a des perspectives que la culture prendra un certain développement, suivant les disponibilités de main-d'œuvre.

Cette région de l'Euphrate avait, avant la guerre, attiré l'attention des Allemands, en raison de la fertilité des terres et de la possibilité des irrigations à dériver de l'Euphrate.

Suivant des renseignements obtenus de M. Lorgeou, consul de France, des ingénieurs allemands du Bagdadbahn auraient découvert les vestiges de canaux assyriens qui amenaient l'eau de l'Euphrate vers Alep. Mais il nous a été impossible d'obtenir des indications sur la localisation approximative de ces vestiges qui eussent permis de déterminer d'une façon approchée la région où était située la prise d'eau (1).

Certaines personnes parlent de la possibilité d'établir un barrage à la hauteur de Biredjik pour

(1) Cette opinion que les Assyriens avaient amené l'eau de l'Euphrate dans la région d'Alep est quelque peu sujette à caution.

Biredjik est situé à 340 m. d'altitude, à quelque 20 m. au-dessus du fleuve. Alep est situé à 376 m. Entre Alep et Biredjik s'étendent un plateau calcaire, dont l'altitude à Musli-mieh est de 379 m. et une succession de collines.

Il faudrait donc, pour amener l'eau de l'Euphrate à Alep, établir la prise d'eau très en amont de Biredjik, dans la zone où le fleuve sort de la région montagneuse. Le canal d'adduction devrait traverser la région montagneuse d'Aintab à l'aide d'une succession de travaux d'art importants.

Bien que la reine Zénobie ait amené les eaux de la source d'Ainfijeh (N-O de Damas) à Palmyre, par un canal supporté par un aqueduc de 250 km. de longueur; bien que l'examen des grandioses ruines de Baalbek permette de faire toutes les suppositions favorables à l'art. des ingénieurs de l'Antiquité, on peut douter que l'eau de l'Euphrate ait été amenée à Alep jusqu'au moment où on trouvera les ruines des travaux d'art nécessaires au franchissement de la région montagneuse d'Aintab.

Plus simple ne serait-elle pas l'explication des vestiges des canaux trouvés par les Allemands et qu'a bien voulu nous signaler M. Lorgeou?

D'après un renseignement de MM. Touma Frères, propriétaires de vastes terrains sur les berges de l'Euphrate, une source d'un débit assez important jaillit de la montagne qui domine Djerablouss. N'est-ce point l'eau de cette source qui aurait été dirigée sinon vers Alep, du moins vers une forte agglomération de l'Antiquité entre Djerablouss et Alep?

amener l'eau à Alep, qui se trouve à environ 376 mètres d'altitude et mettre en valeur les terrains de la région environnante.

Le problème est tout entier à étudier, car, outre que nous avons montré dans la note précédente la nécessité, vu l'altitude élevée d'Alep, de reporter la prise d'eau dans la région montagneuse du bassin de l'Euphrate et d'établir le canal d'adduction dans une zone accidentée, on devra rechercher si les formations géologiques du lit du fleuve conviennent aux assises d'un barrage, si les terres de la région de l'Euphrate justifient vraiment la renommée de fertilité qu'on leur a faite, si enfin des accords internationaux ont réservé les droits des riverains sur un fleuve dont les Anglais utilisent déjà les eaux et les utiliseront par la suite davantage pour l'irrigation de la Basse-Mésopotamie.

Quoi qu'il en soit, en admettant que les facteurs naturels de la production du coton se trouvent réunis dans la région de l'Euphrate, une très grosse difficulté s'opposera au développement de la culture. Elle proviendra de la population très clairsemée qui n'offrira que de très faibles ressources en main-d'œuvre. De plus, cette population, en grande partie nomade, n'a vu que d'un très mauvais œil la construction du chemin de fer, qu'elle considère de nature à ruiner le commerce des caravanes et l'élevage du chameau qui est une de ses principales ressources.

**Vilayet de Beyrouth.** — Dans le vilayet de Beyrouth, on trouve du coton *yerli*, mais en très faible quantité, à Lattaquieh, à Djebelé, à Tripoli.

Bien que, suivant M. Théologos Paoulou, directeur de l'Agriculture du vilayet, on ait obtenu à Tripoli un rendement brut de 1.000 kg. de koza, la culture du coton, dans ces régions-là, ne paraît appelée à aucun avenir en raison de la très faible étendue de terre susceptible d'en porter.

**Vilayet de Damas.** — La culture du coton a été essayée, quelques années avant la guerre, aux environs du village chrétien de Much Riffi, à l'Est de Homs, situé sur les propriétés de MM. Tabet, de Beyrouth.

La variété essayée était une variété égyptienne. Aucun renseignement technique n'a pu être donné par les propriétaires qui considèrent cependant que les résultats culturaux furent satisfaisants; le coton obtenu était de bonne qualité. Mais la faiblesse du rendement, qui rendait la culture trop onéreuse, et le peu d'aptitude de la population agricole firent abandonner les essais.

**Palestine.** — Dans les trois plaines d'Acre, d'Es-drelon et de Ghor Beisan où la culture du coton a été pratiquée autrefois ou essayée récemment, le sol, d'origine volcanique, est constitué par une terre brune, forte, collante après les pluies, se desséchant et se fendillant.

Les observations météorologiques que l'on pos-

sède pour Caïffa, Nazareth et Tibériade (1), dont on peut, dans certaines limites, étendre les résultats aux trois plaines, paraissent, à ne considérer que les moyennes, favorables à la culture du coton *Yerli*, sauf pour la plaine de Ghor Beisan où les

(1) Climatologie de la région de Caïffa et du Jourdain.

TEMPÉRATURE			
	CAIFFA	NAZARETH	TIBÉRIADE
Décembre .....	14,6	12,4	15,8
Janvier .....	12,2 13°, 7	9,5 11°, 2	12,6 14°, 4
Février .....	14,2	11,8	14,7
Mars .....	15,8	13,5	16,6
Avril .....	18,8 18°, 7	17,3 17°, 1	20,5 20°, 7
Mai .....	27,4	20,6	25,5
Juin .....	24,4	22,3	28,
Juillet .....	26,6 26°, 2	24,3 23°, 9	29,9 29°, 5
Août .....	27,5	25,1	20,5
Septembre .....	26,6	24,4	29,1
Octobre .....	23,9 22°, 9	23,2 21°, 6	26,7 25°, 4
Novembre .....	18,1	17,4	20,4
<i>Minimum :</i>			
Caïffa :	Janvier 1907 .....		-1°, 6
Nazareth :	Décembre 1897 .....		3°, 7
Tibériade :	Janvier 1896 .....		1°, 1
<i>Maximum :</i>			
Caïffa :	Mai 1900-Octobre 1904.....		40°, 3
Nazareth :	Juin 1896 .....		43°, 6
Tibériade :	Juin 1899 .....		45°, 6

#### PLUIES

CAIFFA :

	Nombre de jours	Quantité minimum
Décembre .....	14	162
Janvier .....	14	156 408
Février .....	10	90 67 %
Mars .....	9	54
Avril .....	3	25 86
Mai .....	3	7 14,1 %
Juin .....	1	1
Juillet .....	0	0 1
Août .....	0	0 0,2
Septembre .....	1	2
Octobre .....	3	21 115
Novembre .....	9	92 18,73
	67	610

NAZARETH :

	Nombre de jours	Quantité minimum
Décembre .....	12	162
Janvier .....	13	145 411
Février .....	12	104 66,18 %
Mars .....	10	85
Avril .....	5	24 115
Mai .....	2	6 18,52
Juin .....	0	0
Juillet .....	0	0 0
Août .....	0	0
Septembre .....	1	1
Octobre .....	3	17 95
Novembre .....	9	17 15,30 %
	67	621

TIBÉRIADE :

	Nombre de jours	Quantité minimum
Décembre .....	11	110
Janvier .....	11	115 299
Février .....	11	74 65 %
Mars .....	9	60
Avril .....	4	23 87
Mai .....	2	4 18,95
Juin .....	0	0
Juillet .....	0	0 0
Août .....	0	0
Septembre .....	0	0
Octobre .....	2	14 74
Novembre .....	7	60 16,09
	57	460



chutes d'eau pluviales (observations de Tibériade) sont inférieures à 500<sup>m</sup>/<sup>m</sup>.

Pour la culture de variétés étrangères, l'expérience qui a été faite à Ghor Beisan démontre suffisamment que les pluies précoces qui tombent dans cette région sont une cause d'échec.

Dans la plaine de Saint-Jean-d'Acre, on a cultivé le *Yerli*, il y a quelque 40 à 50 ans, sur des surfaces assez étendues, et la production fut suffisante pour qu'aient été créées à Acre des usines d'égrenage, dont le matériel subsiste encore. Mais, à la suite de la baisse du prix du coton, cette culture a été abandonnée.

On dit que, dans la plaine d'Esdrelon, une variété égyptienne a été essayée en culture sans irrigation; mais nous n'avons pu obtenir aucun renseignement à cet égard.

Les essais les plus importants et les plus méthodiques, dont les résultats ont été malheureusement désastreux pour leurs auteurs, ont été entrepris à Ghor Beisan, sur les domaines de la « Liste Civile ». Ces essais ont été entrepris sous les auspices de M. Touéni, de Beyrouth, et conduits par un agronome égyptien qui a étudié avec attention toutes les circonstances de la culture.

Le coton essayé était de la variété *Mit Afili*; on appliqua à sa culture les méthodes égyptiennes; l'irrigation était obtenue au moyen d'une source jaillissant sur le domaine.

Le coton, semé au semoir, était sarclé à la main. Le semis avait lieu dans la première quinzaine de février.

Le rendement atteignait un maximum de 5 kantars de 45 kilos de coton fibre par feddan égyptien de 4.200 m., soit 550 kilos par hectare.

Le coton obtenu a présenté une amélioration sensible sur les produits de la même variété cultivée en Egypte (brin plus fin et plus résistant), à tel point que les échantillons envoyés en Angleterre ont bénéficié d'une cote un peu meilleure que leurs similaires égyptiens. L'expert aurait affirmé que si des quantités importantes de ce coton venaient sur le marché, il y aurait lieu de faire pour lui une classe spéciale.

L'égrenage et le pressage étaient faits à Caïffa où on avait organisé une usine employant un matériel d'une valeur supérieure à 100.000 fr.

Les essais, poursuivis durant les années 1908-1909-10, furent abandonnés pour les causes suivantes:

1° Un ver, une chenille indigène à la région, a attaqué les capsules dans la proportion de 20 % la première année; de 25 % la 2°; de 30 % la 3°, provoquant ainsi une diminution considérable de la production.

La lutte contre cette chenille a été jugée pratiquement impossible. La région de Ghor Beisan, peu peuplée et peu cultivée, est couverte, sur des étendues considérables, de mauvaises herbes qu'il est impossible économiquement de détruire, et qui forment un couvert parfaitement favorable à la

reproduction du « ver du coton ». L'application d'insecticides sur les champs cotonniers n'a donné aucun résultat sensible.

2° Les essais ont été entrepris sur un domaine de la liste Civile du Sultan et l'administration turque percevait une redevance de 22 % de la valeur des produits, grevant ainsi le budget de l'entreprise d'une dépense hors de proportion avec la valeur locative du sol.

3° La main-d'œuvre est rare dans la région de Beisan. En raison de la chaleur et de l'insalubrité qui règne dans le Ghor au moment de la culture du coton, les ouvriers n'avaient point la résistance physique suffisante pour les travaux de sarclage. Il y avait lieu d'augmenter dans une forte proportion le personnel employé à ces travaux, ce qui ajoutait de nouvelles charges à la culture.

Pour parer à cette insuffisance et à ce manque de résistance de la main-d'œuvre indigène, on importa une centaine de familles de fellahs égyptiens. Mais ceux-ci ne purent résister au climat déprimant de Ghor Beisan. Malgré la quinine qui leur fut administrée préventivement, ils furent rapidement impaludés et durent être rapatriés.

4° Les travaux de sarclage, dans la vallée du Ghor Beisan, coïncidaient avec la moisson, et la main-d'œuvre indigène s'employait de préférence à la moisson, d'où il résultait une pénurie de travailleurs qui fut une des causes de l'importation de fellahs égyptiens.

5° La récolte du coton égyptien se fait en 3 cueillettes, mais le coton récolté à la dernière cueillette fut touché par des pluies précoces et détérioré.

A Beisan, on tenta la culture du coton Carmanica, mais, sous l'influence de facteurs naturels différents de ceux de sa région d'origine, la végétation de ce coton devint désordonnée, les plantes présentant une irrégularité de développement qui en rendit la culture impossible.

Sur plusieurs autres points du Ghor, la culture du coton fut tentée. En 1910, elle s'étendit sur 1.300 feddans, environ 530 Ha. mais les déplorables résultats financiers que l'on obtint partout la firent définitivement abandonner à cette époque.

Suivant le rapport de l'Office National du Commerce Extérieur, les exportations de coton par les ports d'Acre et de Caïffa furent, en 1909, 2.750 kilogr. pour l'Angleterre; en 1910, 155.000 kilogr. pour l'Angleterre.

Les graines de coton furent expédiées: en Angleterre, 60 Qm en 1910; en Egypte, 85 Qm en 1910.

\*\*\*

En résumé, le Nord de la Syrie (le vilayet d'Alep) est seul susceptible, par ses conditions naturelles, de fournir une production intéressante de coton. Il y a lieu de retenir que la plaine d'Amk, en raison de la nature de son sol, de l'abondance des eaux d'irrigation, de sa proxi-

mité d'un port d'exportation de la possibilité d'obtenir de la main-d'œuvre Ansarieh doit être considérée comme la partie du vilayet sur laquelle doivent porter les premiers efforts tendant au développement de la culture.

### ANNEXE I

#### CARACTERES DES COTONS D'ASIE MINEURE ET DE SYRIE

d'après le Professeur Windham Dunstan  
Directeur de l'Imperial Institute

(Rapport sur l'Agriculture en Asie-Mineure)

##### I. — Coton cultivé près d'Adana

*Variété*: Yerli.

*Description*: égrené, propre.

*Duvel*: assez grossier, peu lustré, de couleur crème pâle, avec quelques petites taches brunes.

*Force*: normale.

*Longueur des fibres*: 20 à 30 millimètres-moyenne 25 millimètres.

*Diamètre*: 0,0126 à 0,0328 millimètres-moyenne 0,021 millimètres.

*Caractères microscopiques*: de diamètre irrégulier, mais généralement bien mûr.

*Valeur commerciale*: 4 7/8 d. par lb quand le « middling » américain est à 6,35 d. par lb. et le « fine » Broach égrené à la machine à 5 13/16 d. par lb.

*Remarques*: plus grossier et plus « laineux » que le coton américain, pourrait être employé à quelques-uns des usages auxquels sont employées les plus basses qualités de l'Upland mais il serait plus convenable de l'employer comme coton grossier type.

##### II. — Coton cultivé près de Tarsous

*Variété*: Yerli.

*Description*: non égrené, propre.

*Duvel*: assez grossier et lustré, couleur crème, quelque peu homogène, abondantes taches brunes et jaunes; 30 % de rendement à l'égrenage: le duvet se détache aisément des graines.

*Graine*: petite, généralement couverte d'un duvet court brun clair ou brun verdâtre; il y a aussi quelques petites graines nues. Toutes les graines examinées étaient saines et ne présentaient aucune trace d'attaque par les insectes.

*Force*: franchement bonne.

*Longueur des fibres*: 20 à 30 millim.-moyenne 25 millimètres.

*Diamètre*: 0,0126 à 0,0278, moyenne 0,0204.

*Caractères microscopiques*: complètement mûr, d'une manière générale.

*Valeur commerciale*: environ 5 d. par lb. (égrené) quand le « fine » Broach égrené à la machine est à 5 13/16 par lb. et le « middling » américain est à 6,35 d. par lb.

*Remarques*: de qualité satisfaisante et semblable à d'autres échantillons de coton indigène.

##### III. — Coton cultivé près de Mersine

*Variété*: Yerli.

*Description*: capsules de 3 à 5 lobes (4 en majeure partie) coton mûr, mais capsules non ouvertes complètement; le coton à découvert de quelques capsules présente des taches brun-rougeâtre, qui peuvent provenir de la chute des capsules sur un sol argileux humide.

*Duvel*: assez grossier et « laineux » (frisé), lustré avec une légère teinte rougeâtre, généralement sans tache; 36 % à l'égrenage; les graines se détachent facilement.

*Graines*: petites et couvertes d'un très court duvet brun clair; la plupart des graines ont une longue pointe à une extrémité; 6 % des graines examinées étaient desséchées, aucune trace d'attaque par les insectes.

*Force*: généralement normale.

*Longueur des fibres*: 20 à 27,8 m/m-moyenne 25 m/m.

*Diamètre*: 0,0126 à 0,0303 m/m-moyenne 0,0220.

*Caractères microscopiques*: toutes les fibres sont mûres.

*Valeur commerciale*: même valeur que le N° II.

*Remarques*: de bonne qualité, très propre et brillant.

##### IV. — Coton cultivé près de Tarsous

*Variété*: Egyptien.

*Description*: non égrené, propre.

*Duvel*: souple et soyeux, lustré, couleur crème bien homogène, sans taches, 31,5 % à l'égrenage, se détache très facilement des graines.

*Graines*: petites, nues, de couleur brun sombre avec touffes brun verdâtre; 14% des graines examinées étaient desséchées; pas de traces d'attaque par les insectes.

*Force*: normale.

*Longueur des fibres*: 27,8 à 40 m/m-moyenne 35,3 m/m.

*Diamètre*: 0,0101 à 0,0277<sup>m</sup>/m; moyenne: 0,172<sup>m</sup>/m.

*Caractères microscopiques*: complètement mûre d'une manière générale.

*Valeur commerciale*: environ 11 d. par lb. (égrené) quand le « good » abassi est à 12 7/8 d. par lb.

*Remarques*: excellente qualité, semblable à un « Abassi » Egyptien, mais de couleur un peu sombre.

##### V. — Coton cultivé près de Tarsous

*Variété*: Upland américain.

*Description*: égrené, propre.

*Duvel*: souple, lustré, couleur crème pâle, homogène, sans taches.

*Force*: généralement normale avec quelques parties assez faibles.

*Longueur des fibres*: 17,7 à 27,8 m/m.-moyenne 22,8 millimètres.

*Diamètre*: 0,0126 à 0,0278 m/m.-moyenne 0,0207.

*Caractères microscopiques*: toutes les fibres sont mûres.

*Valeur commerciale*: 5 d. par lb. quand le « middling » américain est à 6,34 d. par lb.

*Remarques*: assez court, mais de bonne qualité marchande, se vendrait facilement en Angleterre.

##### VI. — Coton cultivé près de Tarsous

*Variété*: Texas américain.

*Description*: non égrené, propre.

*Duvel*: souple, très lustré, couleur crème homogène, sans taches; 34,5 % à l'égrenage, se sépare facilement des graines.

*Graine*: volume moyen, couverte d'un épais duvet blanc brunâtre ou verdâtre; 10% des semences examinées étaient desséchées et apparemment avaient été attaquées par les insectes; aucun spécimen de ceux-ci n'a été trouvé.

*Force*: inégale, quelques parties assez faibles.

*Longueur des fibres*: 25,3 à 32,8<sup>m</sup>/m.-moyenne 27 8 millimètres.

*Caractères microscopiques*: quelques fibres pas mûres.

*Diamètre*: 0,0126 à 0,252 m/m.-moyenne 0,0184.

*Valeur commerciale*: 6 à 6 1/2 d. (égrené) quand le « middling » américain est à 6,35 d. par lb.

*Remarques*: de force assez faible, mais d'excellente qualité et tout à fait égal à l'échantillon « standard » de coton américain cultivé aux Etats-Unis.

##### VII. — Coton cultivé près d'Adana

*Variété*: américain.

*Description*: non égrené, propre.

*Duvel*: souple, lustré, couleur crème pâle, homogène, blanchâtre, sans taches; 31,75 % à l'égrenage, se sépare très facilement des graines;

*Graine*: assez grosse, très couverte d'un long duvet blanc brunâtre; 22 % des graines examinées étaient desséchées; aucune trace d'attaque par les insectes.

*Force*: généralement normale; quelques parties assez faibles.

*Longueur de fibres*: 22,8 à 32,8 m/m.-moyenne 27,8 millimètres.

*Diamètre*: 0,0126 à 0,030 m/m.-moyenne 0,0199.

*Caractères microscopiques* : faible quantité de fibres pas mûres.  
*Valeur commerciale* : environ 6 1/2 par lb. (égrené) quand le « middling » américain est à 6,35 d. par lb.  
*Remarques* : il est vraisemblable que ce coton provient de quelque type amélioré d'américain. Il est de très bonne qualité et très ressemblant à l'échantillon de « Good middling Texas » avec lequel il a été comparé.

## VIII. — Coton cultivé près de Tarsous.

*Variété* : Upland, américain.  
*Description* : non égrené, propre.  
*Duvet* : souple, lustré, couleur crème brillante homogène, sans taches; 31,5 % à l'égrenage; se sépare très facilement des graines.  
*Graine* : assez petite et généralement couverte d'un court duvet brun clair verdâtre; 8% des graines examinées étaient desséchées; aucune trace d'attaque par les insectes.  
*Force* : généralement normale.  
*Longueur des fibres* : 22,8 à 35,4 m/m.-moyenne 30,3 millimètres.  
*Caractères microscopiques* : toutes les fibres sont mûres.  
*Diamètre* : 0,0101 à 0,025 m/m.-moyenne 0,0177.  
*Valeur commerciale* : 6 à 6/2 d. par lb. (égrené) quand le « middling » américain est à 6,35 d. par lb.  
*Remarques* : bon coton américain Upland amélioré.

## IX. — Coton cultivé près de Tarsous

*Variété* : Upland américain.  
*Description* : non égrené, propre.  
*Duvet* : souple, lustré, de couleur crème, uniforme, sans taches; 33 % à l'égrenage; très aisément séparé des graines.  
*Graines* : généralement assez grosses et très couvertes de duvet blanc brunâtre ou vert, quelques graines nues de couleur brun foncé, 6 % des semences examinées étaient desséchées sans trace d'attaques d'insectes.  
*Force* : inégale, quelques parties faibles.  
*Longueur* : 20,2 à 30,3 m/m.-moyenne 27,8 m/m.  
*Diamètre* : 0,0127 à 0,0254 m/m.-moyenne 0,0189 m/m.  
*Caractères microscopiques* : fibres pas mûres.  
*Valeur commerciale* : environ 6 d. par lb. (égrené) quand le « middling » américain est à 6,35 d. par lb.  
*Remarques* : un peu plus court que l'échantillon précédent, mais de qualité semblable.

## X. — Coton cultivé près d'Alexandrette

*Variété* : probablement indigène.  
*Description* : égrené, propre.  
*Force* : normale.  
*Duvet* : grossier, laineux (frisé), très lustré; de couleur crème pâle sans tache.  
*Graine* : de grosseur moyenne, couverte d'un court duvet blanc.  
*Force* : normale.  
*Longueur* : 20,2 à 27,8 m/m.  
*Diamètre* : 0,0151 à 0,0328 m/m.-moyenne 0,0222 m/m.  
*Caractères microscopiques* : toutes les fibres sont mûres.  
*Valeur commerciale* : environ 5 d. par lb. quand le « fine » Broach égrené à la machine est à 5 13/16 par lb. et le « middling » américain à 6,35 d. par lb.  
*Remarques* : pourrait être employé à la place du similaire de l'Inde, est plus court que le péruvien, sinon pourrait être employé en mélange avec la laine et aurait de plus grande valeur.

## XI. — Coton cultivé près d'Alep

*Variété* : probablement indigène.  
*Description* : égrené, propre.  
*Duvet* : grossier, laineux (frisé), très lustré; de couleur crème pâle sans tache.  
*Force* : inférieure.  
*Diamètre* : 0,0151 à 0,0328 m/m.-moyenne 25,3.  
*Longueur* : 20,2 à 30,3 m/m.-moyenne 25,3.  
*Diamètre* : 0,0151 à 0,0328 m/m.-moyenne 0,0245 millimètres.

*Caractères microscopiques* : très grossier, quelques fibres pas mûres.

*Valeur commerciale* : environ 5 d. par lb. quand le « fine » Broach égrené à la machine est à 5 13/16 d. par lb.

*Remarques* : coton satisfaisant, sauf pour sa force inférieure.

Il résulte de l'examen que beaucoup de coton produit en Asie Mineure est d'excellente qualité et serait utilement employé en Angleterre.

Les taches remarquées sur quelques variétés indigènes proviennent probablement d'attaques d'insectes; mais aucun insecte n'a été trouvé ni dans le coton ni dans les graines. Les cotons américains sont généralement sans taches.

*Variétés indigènes*. — Le Yerli est peu demandé en Angleterre. Le coton n'est pas différent d'un beau type d'Indien assez grossier et « laineux », mais trop court pour être employé à la place du Péruvien ou du Brésilien. Ses emplois sont par conséquent un peu limités et sont surtout restreints aux filatures équipées pour filer le coton indien à fibres grossières. Les cotons syriens d'Alexandrette, d'Alep ont les mêmes caractères.

## CONCLUSIONS

*Variétés américaines*. — Il semble que le climat dans lequel ces variétés ont été produites est spécialement convenable à leur culture. Les échantillons sont généralement pleins de promesses, et, dans quelques cas, leur qualité est très proche de celles des variétés similaires cultivées aux Etats-Unis. Il n'y a pas de doute que le coton représenté par ces variétés, se vendrait facilement en Angleterre et convient très bien aux besoins de l'industrie anglaise.

*Variétés égyptiennes*. — Du type Abassi, qualité pleine de promesses qui, vraisemblablement, paierait les frais d'une bonne culture, spécialement en ce moment où la valeur de cette variété est élevée.

May 1908

W. DUNSTAN,

Director of the Imperial Institute.

## ANNEXE II

Les *Echos de l'Exportation* du 15 août 1919 publient l'information suivante :

GRANDE-BRETAGNE. — Plusieurs grosses maisons de l'industrie textile songent à unir leurs intérêts.

Un certain nombre de grosses maisons de l'industrie textile anglaise songent à unir leurs intérêts pour mieux lutter contre la concurrence étrangère et retrouver sur les marchés internationaux la place que la guerre leur a fait perdre. Dans la branche des lainages.....

Parmi les filateurs de coton, il vient de s'organiser un mouvement analogue par la constitution de l'*Eckerley's Cotton Trust Ltd*, au capital de 25 millions de francs, qui s'est rendu propriétaire des actions des deux filatures importantes du Lancashire, les maisons *Eckerley's Ltd* et *Acm spinning Co* et a ensuite fusionné avec l'*Amalgamated Cotton Mills Co*; cette dernière combinaison grouperait déjà les maisons *Robert Hyde, Buckley et Sons, Ltd; John Ashworth et Sons, Ltd* et la *Mill Hill Spinning Co*. Cette fusion va porter le capital de ce trust à plus de 50 millions de francs.

De son côté, la filature de coton bien connue *J. et P. Coats*, de Paisly, a acquis récemment les usines *Chadwick*, à Fagley, et *Ashworth*, à Eggeston, et négocie de nouveaux agrandissements dans les cercles de Manchester et de Belton.

Si ce mouvement de fusion continue, comme on le croit dans les cercles commerciaux de Manchester, nous allons assister à la transformation de l'industrie cotonnière britannique et la disparition progressive des petites industries, qui feront place à d'énormes trusts comme en Amérique. Le gouvernement britannique se préoccupe de cette

tendance, qui pourrait avoir pour résultat de créer une hausse artificielle des prix des vêtements, qui sont déjà assez élevés sans cela, et une Commission spéciale a été désignée pour étudier la question et voir s'il y aurait lieu d'instituer une série de lois et de mesures analogues à celles déjà prises aux Etats-Unis.

Les premières recherches effectuées par cette Commission ont montré que les industriels anglais avaient déjà eu beaucoup plus recours aux trusts qu'on ne le croyait généralement. Parmi les filatures de coton ainsi « amalgamées », on peut citer la *Fine Cotton Spinners and Doublers Association* qui groupe plus de 40 maisons, avec un capital actions de 150 millions et obligations de 60 millions; la *Liner Thread Co*, dont le capital actions atteint

60 millions; l'*English Sewing Cotton Co*, et la maison *J. et P. Coats Ltd*, la première au capital de 50 millions et la seconde au capital de 250 millions, qui contrôlent pratiquement l'ensemble des fabriques de fil à coudre en Grande-Bretagne et un certain nombre de l'Etranger.

Il en est de même.....

Le gouvernement britannique, tout en prenant des mesures contre les abus qui pourraient résulter de cette tendance est cependant enclin à encourager l'extension de pareils groupements, en raison particulièrement des avantages que peut en retirer le commerce d'exportation, la Commission spéciale dont nous avons parlé plus haut a déjà recommandé d'autoriser les banques qui demanderaient à émettre de nouvelles actions de ce genre.

## BIBLIOGRAPHIE

Général GOURAUD: **La France en Syrie.** Corbeil, imp. Créte, s. d. (1922), in-8 de 22 pages, avec carte (Extrait de la *Revue de France* du 1<sup>er</sup> avril 1922.)

Nous ne saurions trop recommander aux lecteurs de l'*Asie française* la lecture de cette intéressante synthèse, faite par l'homme qui, de par ses hautes fonctions même, est le mieux placé pour en dominer l'ensemble et pour en dégager les traits essentiels. Pourquoi et comment la France a été en Syrie, voilà ce que le général Gouraud débute par expliquer, après avoir esquissé à larges touches les différents aspects géographiques de la contrée; il montre ensuite ce que la France a déjà fait dans les pays placés sous son mandat, ce que valent Syrie et Liban, quel est leur avenir commercial comme aussi leur avenir agricole; il finit en déterminant les causes pour lesquelles la masse du public français ne s'intéresse pas assez à une terre où, malgré toutes les difficultés qui surgissent, quelques-uns de nos compatriotes exercent le mandat, conformément aux idées généreuses qui ont déterminé cette nouvelle formule de l'influence européenne.

XXX: **L'Organisation de la Syrie sous le mandat français.** (Annecy, imp. Hérisson frères), 1922, in-8 de 35 pages.

Après l'esquisse largement brossée par le général Gouraud dont nous venons de parler, voici une étude particulière, qui reprend une des parties de ce tableau sommaire et qui en précise différents points. Et ces points même qui ont le plus besoin d'être exposés avec quelque détail, ceux qui ont trait à l'organisation de la Syrie sous le mandat français. Jamais le Haut-Commissaire de France n'a songé à instaurer l'administration directe sur les ruines du gouvernement de Fayçal; immédiatement, il s'est appliqué à susciter une organisation indigène dans un pays qui ne lui offrait aucun gouvernement à utiliser. En quoi consiste cette organisation, quels sont les traits essentiels du statut organique provisoire dont les textes ont été à la fin de l'année 1921, approuvés par le Gouvernement, voilà surtout ce qu'indique l'auteur très compétent et particulièrement informé de l'*Organisation de la Syrie sous le mandat français*. Il avait débuté par montrer que la formule du mandat répond parfaitement à notre passé en Orient, comme à l'idée que nous devons nous faire de notre avenir dans cette partie du monde; il termine en indiquant comment l'ordre assuré par le mandat (ce qui n'existait pas naguère), la sécurité garantie pour les biens referont le milieu nécessaire à la prospérité de pays au-

jourd'hui morts pour l'agriculture, mais dont les possibilités économiques sont réelles. La réalisation de ces possibilités vaudra sans doute de grands avantages à la France.

Lieutenant-colonel CATROUX: **Le Mandat français en Syrie; son application à l'Etat de Damas.** Paris, *Revue politique et parlementaire*, 1922, in-8 de 31 pages.

Dans son étude sur *la France en Syrie*, le général Gouraud fournit des indications très générales, et ce sont encore des vues d'ensemble que donne l'auteur anonyme de l'*Organisation de la Syrie sous le mandat français*; ni l'un ni l'autre ne peuvent pénétrer dans le détail. Voilà au contraire ce que fait le lieutenant-colonel Catroux dans le travail dont on vient de lire le titre; il y montre comment fonctionne le régime mandataire dans l'un des Etats syro-libanais, dans cet Etat de Damas où il est le délégué du Haut-Commissaire de France auprès du gouverneur syrien de l'Etat. On y remarque en particulier les pages dans lesquelles le lieutenant-colonel Catroux explique comment il a su exercer une attraction sur les Bédouins et les soumettre à une autorité, tout en les faisant renoncer aux bénéfices de leur industrie traditionnelle et facile, et aussi les pages relatives à la question druse. En terminant, l'auteur passe en revue les différentes besognes entreprises par la collaboration franco-syrienne pour la restauration du pays, à l'abri de la paix politique.

HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE EN SYRIE ET AU LIBAN. **La Syrie et le Liban en 1921: La foire-exposition de Beyrouth, conférences, liste des récompenses.** Paris, Emile Larose, 1922, in-8 de xxviii-335 pages, avec gravures, carte et plan.

Nous avons déjà dit ce que fut la Foire-Exposition de Beyrouth, le but dans lequel elle fut organisée, le succès qu'elle obtint; on trouvera dans *la Syrie et le Liban en 1921*, à certains égards, les pièces justificatives de ce qu'a naguère imprimé l'*Asie française*: les documents officiels relatifs à cet effort, tenté dès le lendemain de la pacification du pays, pour faire connaître et apprécier en Syrie les produits français et pour mettre en vedette les industries syriennes et leur assurer une impulsion nouvelle; des vues et un plan de la foire-exposition, et enfin la liste des récompenses. Il y a là un souvenir précieux d'une manifestation économique quelque peu audacieuse et qui ne saurait pas ne pas avoir de lendemain, un jour ou l'autre.

Ce n'est pas le seul intérêt que présente *la Syrie et le Liban en 1921*; ce volume est plus et mieux qu'un simple document de circonstance: un véritable livre, à lire avec soin et à consulter à l'occasion. Pendant la Foire-Exposition de Beyrouth, plusieurs conférences furent prononcées, pour la plupart au Cercle de l'Union française et sous le patronage de l'Alliance française. De ces conférences toutes relatives à la Syrie et au Liban, toutes dues à des hommes d'égale compétence, chacun dans sa partie, le texte a été recueilli, et c'est ainsi que la brochure coutumière est devenue un véritable volume, comme l'avaient naguère été certaines publications consécutives aux premières foires-expositions du Maroc.

Pour faire comprendre l'intérêt puissant de ces conférences, il suffira d'en donner l'énumération. C'est malheureusement tout ce que nous pouvons faire ici, dans la « Bibliographie » de *l'Asie française*. Plusieurs de ces conférences ont été consacrées au « Passé » de la Syrie et du Liban; elles sont dues au R. P. Dhorme, qui a magistralement esquissé l'histoire de « la Syrie à travers les âges », du moins à travers les temps les plus anciens, jusqu'aux grandes victoires d'Alexandre (p. 7-52), et au R. P. Lagrange, qui a parlé de « l'Empire palmyrénien » (p. 53-70). Quel contraste à une foule d'égards, entre ces époques reculées et « la Syrie contemporaine », et cependant que de traits communs! On s'en rend compte en lisant les pages consacrées par le Lieutenant-Colonel Goudot aux « Opérations de l'armée française du Levant » (p. 73-102), et par M. L. Acharé à « la Syrie pays d'agriculture » (p. 149-169). Je ne sais si nous sommes vraiment en droit de nous targuer d'avoir fait œuvre nouvelle es matières qu'ont traitées MM. Gilly et Prost, à qui nous devons deux études l'une sur « l'Evolution économique et sociale en Syrie » (p. 171-189), l'autre sur « le Tourisme en Syrie et au Liban » (p. 191-207); dans tous les cas, ils sont bien nôtres, ces actes qu'ont exposés M. Chevalley et le Médecin-Inspecteur J. Emily en parlant, celui-ci de « l'enseignement en Syrie pendant la période d'organisation de 1919 à 1921 » (p. 103-120), celui-là de « l'Assistance française en Syrie » (p. 121-147). Notons aussi, les efforts tentés pour organiser la Syrie de mandat français qu'exposent, dans leurs études sur « les Etats », les quatre conférenciers qui furent le capitaine Soulé-Susbielle (« Le grand Liban », p. 211-236), Mohamed Effendi Kurd Ali (« Damas », p. 237-244), le P. Gabriel Rabath (« la Région d'Alep », p. 245-274) et le colonel Nieger (« le Territoire des Alaouites » p. 275-305).

On le voit, ces sujets ou du moins ceux qui ont été traités dans les deux dernières sections de la série, embrassent l'ensemble des questions qui préoccupent le plus la puissance mandataire, amie séculaire des Syriens et des Libanais. Sûrement pour se documenter sur elles, on recourra aux conférences de Beyrouth, et donc au volume qui les contient et qui justifie si bien son titre: *La Syrie et le Liban en 1921*.

PAUL PARMENTIER: *Manuel d'Agriculture, par demandes et par réponses, à l'usage des cultivateurs syriens et des élèves des écoles*. Lyon, imp. de M. Audin et Cie, 1922, in-12 de 166 pages.

Les cultivateurs, les fellahs syriens, ne plaignent nullement leur peine, mais pour bien des raisons différentes, ne tirent pas de leur travail tout le profit qu'ils devraient. Les lecteurs de *l'Asie française* le savent depuis longtemps et ils savent aussi pour quelles causes il en est ainsi; ils savent, en particulier, que le paysan syrien n'est pas au courant des progrès de l'agronomie, qu'il en est toujours demeuré aux anciens usages, aux instruments primitifs dont, dans des temps antérieurs à l'époque romaine, se servaient déjà ses ancêtres. Voilà ce que, après bien d'au-

tres, ont constaté naguère, au cours de leurs fructueuses randonnées à travers toute la Syrie, les membres de la mission Huvelin.

Pour y remédier dans une certaine mesure, M. Paul Huvelin a demandé à l'un de ses collaborateurs les plus qualifiés, M. Paul Parmentier, de rédiger à l'usage des agriculteurs de la contrée et de leurs enfants un petit manuel d'agriculture syrienne, très simple de forme et par conséquent accessible à tous. Le savant professeur de l'Université de Besançon a répondu à cette requête de son ancien chef de mission. De là ce *Manuel d'agriculture*, par demandes et par réponses, où l'auteur a réuni systématiquement en 261 paragraphes distribués entre douze chapitres les conseils et les enseignements agricoles les plus indispensables à connaître, et les a présentés de la façon la plus simple et la plus claire.

Il y a là un effort de vulgarisation qui ne saurait être trop loué, et qui rendra les plus grands services. L'Université de Lyon l'a bien compris; aussi est-ce sous son patronage qu'a été publié cet excellent petit volume, ce « don d'amitié » de la France aux fellahs syriens que, dans sa courte préface « aux jeunes gens de Syrie », M. Paul Huvelin a très heureusement qualifié de « catéchisme agricole, léger de forme, mais lourd de substance. »

H. LAMMENS, S. J.: *La Syrie*. Précis historique. Premier volume. Beyrouth, Imprimerie catholique, 1921, in-8 de x-280 pages.

Le R. P. Lammens est bien connu de tous ceux qui s'occupent du passé de la Syrie; voici des années, en effet, qu'il en étudie différents épisodes, et qu'il cherche d'autre part, en scrutant l'histoire des peuples voisins, depuis l'époque antéislamique, à projeter une lumière nouvelle sur celle du pays où il vit et où il enseigne. Aussi comprend-on que le général Gouraud, quand il envisagea la création, à Ba'abdâ dans le Liban, d'une école destinée à préparer des officiers administrateurs, ait demandé au R. P. Lammens d'y professer une série de leçons sur l'histoire de la Syrie et de l'Arabie, sur l'évolution de l'Islam et sur l'expansion française en Orient. Le savant historien a entrepris de répondre à ce désir du Haut-Commissaire de France; de là une série de leçons qui n'ont jamais été professées (car l'école de Ba'abdâ n'a pas été ouverte) et ce « précis historique » qui en contient toute la partie scientifique, et tout ce que Rabelais appelle la « moelle substantifique. »

Le premier volume, paru dans la seconde moitié de l'année 1921, raconte l'histoire de la Syrie depuis les origines jusqu'à la fin des Croisades ou, plutôt, se borne à une simple esquisse pour les débuts, et n'étudie vraiment que la Syrie issue de la conquête arabe. Des vicissitudes de la nationalité syrienne antérieurement à cette période (chapitre I), de l'Arabie préislamique et de la vie de Mahomet (chap. II et III), le R. P. Lammens n'indique que les très grands traits; c'est ailleurs qu'on ira chercher un exposé plus développé, dans les conférences des RR. PP. Dhorme et Lagrange signalées plus haut, par exemple, ou bien encore dans l'ouvrage de M. Ignacio Guidi, sur *l'Arabie antéislamique*. Par contre, l'auteur étudie longuement, et même avec amour, la période des Omeyyades, Marwanides compris (chap. IV à VI), puis, après deux chapitres assez brefs, relatifs l'un à la période abbaside (chap. VII) et l'autre aux dogmes et à l'évolution de l'Islam (chap. VIII), la période des Croisades et la Syrie franque (chap. IX à XI). De nombreuses divisions en paragraphes pourvus de titres nets et précis, des synchronismes et des listes dynastiques, parfois aussi des tableaux généalogiques, rendent plus facile et plus complète la lecture des différents chapitres de ce précis historique et contribuent pour leur part à en faire un précieux memento, non pas seulement

pour les étudiants, mais même pour les gens du monde. Ces derniers trouveront en outre dans la « bibliographie des principaux ouvrages à lire ou à consulter », placée en tête du volume (p. IV-IX) de précieuses références, et l'énumération de bien des travaux approfondis et excellents, grâce auxquels ils pourront, s'ils le désirent, poursuivre leurs études sur la très attachante histoire de la Syrie.

Cette bibliographie a trait au volume à paraître comme au volume dont elle précède les différents chapitres; elle permet par conséquent de se rendre compte des grandes divisions adoptées par le R. P. Lammens pour la fin de son précis historique. Nous ne les indiquerons pas ici, néanmoins; mieux vaut attendre, pour le faire, l'apparition du tome II, dans lequel nous souhaitons trouver les cartes et les croquis qui devraient dès maintenant accompagner l'excellent travail du R. P. Lammens.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS :  
Annales du Musée Guimet, *bibliothèque d'études*, t. XXIX. JAMES GEORGE FRAZER : **Adonis**, étude de religions orientales comparées. Traduction de LADY FRAZER. Paris, Paul Geuthner, 1921, in-8 de VIII-316 pages.

L'ouvrage de M. James George Frazer, **le Rameau d'Or (the Golden Bough)** est justement célèbre, et tous ceux qui s'occupent de l'histoire des religions ne cessent de se reporter à cette inépuisable mine de renseignements, de faits et d'idées. Les études d'histoire religieuse orientale groupées par le savant anglais sous le titre d'*Adonis*, *Atys* et *Osiris* constituent une des parties, une des monographies dont l'ensemble forme « le Cycle du Rameau d'Or »; c'est d'elles que Lady Frazer commence aujourd'hui à donner une excellente traduction française, faite d'après la troisième édition, « revue et augmentée », du *Golden Bough*. *Adonis* en est le premier volume; un second tome, traitant d'*Atys* et d'*Osiris*, suivra plus tard.

« L'idée fondamentale d'*Adonis*, comme celle d'*Atys* et d'*Osiris*, c'est (dit James George Frazer aux p. VI-VII de la préface écrite par lui pour cette traduction) la personification des énergies vitales, c'est-à-dire la conception que les forces se manifestant dans la vie végétale et animale s'incorporent dans un personnage divin, dont alternativement la mort et la renaissance excitent par une sympathie universelle tous les phénomènes correspondants de la nature. » Voilà en effet ce que le savant auteur explique dès le début de son livre. Chez les peuples de l'Égypte et de l'Asie occidentale, *Osiris*, *Tammouz*, *Adonis* et *Atys* sont autant de dieux qui meurent et qui ressuscitent chaque année; tous personnifient le dépérissement et le renouveau annuels de la vie, et en particulier de la vie végétale. Selon les lieux, le rite variait de nom et de forme, mais, en substance, il restait identique partout. Qu'il s'agisse du *Tammouz* de Babylone, sur lequel on sait fort peu de chose ou de cet *Adonis* que les Grecs ont appelé de ce nom en faisant du sémitique *Adon-seigneur*, une appellation spéciale, le fait est patent. M. Frazer le démontre dans les différents chapitres de son livre; non content d'y montrer ce qu'était le culte d'*Adonis* en Syrie et en Chypre, il en étudie les manifestations bien connues (la prostitution sacrée, les sacrifices humains sur un bûcher), puis le rituel, auquel il rattache ces charmes destinés à faire croître la végétation qu'étaient « les jardins d'*Adonis* ». Trois appendices et de très nombreuses notes bibliographiques ou explicatives complètent ce très intéressant volume, où un index bibliographique soigneusement dressé facilite les recherches.

HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE EN SYRIE  
ET AU LIBAN, Service des Antiquités et des Beaux-Arts,

Bibliothèque archéologique et historique, I. ABOU YOUSOF YA' KOUB : *Le Livre de l'Impôt foncier (Kitâb-el-Kharâdj)*, traduit et annoté par E. FAGNAN. Paris, Paul Geuthner, 1921, in-8 de XVI-352 pages.

Voici le premier volume d'une « Bibliothèque archéologique et historique » qui est appelée à prendre un très grand développement et à rendre les plus grands services aux travailleurs et aux érudits. Publiée sous les auspices et par les soins du Service des Antiquités et des Beaux-Arts du Haut-Commissariat de France en Syrie et au Liban, elle doit grouper une série de monographies relatives aux institutions, aux cultes et aux arts des différents peuples qui se sont succédés en Syrie, depuis les origines jusqu'aux temps modernes. Ce n'est pas ici le lieu de montrer l'étendue du champ à défricher ni l'importance de l'œuvre à mener à bien; ceux qui suivent les livraisons de la « Revue d'art oriental et d'archéologie » qu'est SYRIA le savent du reste, et les autres le devinent. Mieux vaut indiquer que la revue fondée naguère par MM. Pottier, Migeon et Dussaud et la nouvelle « Bibliothèque archéologique et historique » sont destinées à se compléter l'une l'autre. Ici paraissent au jour le jour les résultats des recherches entreprises sur le terrain, sont discutées les questions nouvelles, sont publiés des documents de toute nature. Là vont être publiés des textes trop étendus pour être insérés dans une revue; là encore seront rapprochés, discutés, contrôlés les uns par les autres les matériaux de toute espèce susceptibles de faire un corps et de jeter une lumière nouvelle sur tel ou tel point de l'histoire si variée, si prenante, et encore si mal connue de la Syrie.

C'est par la publication d'un texte considérable que débute la nouvelle « Bibliothèque ». Sans doute ne faut-il pas se méprendre, et croire que le titre donné à l'ouvrage d'Abou Yousof Ya' Koub correspond exactement au sujet traité; en fait ce *Kitâb-el-Kharâdj* n'est pas le « livre de l'impôt foncier » qu'il promet, et est même tout autre chose. Comme le dit M. E. Fagnan dans son court avertissement, c'est « une sorte de mémoire sur des sujets d'ordre politico-administratif, débutant par l'exposé des devoirs réciproques du souverain et des sujets » (p. XII). Pas de plan rigoureux, ni de composition très serrée; nulle part, cet ordre, ni cette logique, ni cette précision que nous avons l'habitude de trouver dans les travaux de nos juristes; aucun travail de synthèse. Abou Yousof accumule les traditions, enregistre les solutions les unes à la suite des autres, et laisse à son lecteur le soin d'en dégager la doctrine. Rien d'étonnant à ce qu'il en soit ainsi puisque, comme le constate M. Fagnan (p. XIII), de son temps, « le droit en formation n'avait pas encore arrêté dans les divers domaines les solutions fermes que des ouvrages postérieurs enregistrent comme incontestées, par exemple sur l'exemption des chevaux de la dime aumônière, sur le prix du sang, etc. »

Cette époque, c'était le VIII<sup>e</sup> siècle de notre ère, le second siècle de l'Hégire. Abou Yousof Ya' Koub ben Ibrahim Ançari a vécu en effet de 731 à 798, il devint Kadi à Bagdad en 166 de l'Hégire, et y exerça le premier les fonctions de juge à compétence générale sous les Kalifes El-Mahdi et Haroun er-Rechid. C'est au dernier de ces souverains qu'il a adressé son *Kitâb el-Kharâdj*, en réponse à diverses questions que lui avait posées le Kalife. S'il s'y montre très érudit, Abou Yousof ne s'y révèle pas très original; il y apparaît comme l'élève et le continuateur d'Abou Hanifa, sans cependant suivre toujours ni aveuglément les opinions de son maître.

Voilà bien ce qui ressort de la lecture de la traduction annotée donnée par M. E. Fagnan à la nouvelle « bibliothèque archéologique et historique ». Une table des matières et un Index général terminent l'ouvrage et en facilitent beaucoup la consultation.

Lu 70-8: 1123

SUPPLÉMENT à L' « ASIE FRANÇAISE »,

Numéro de Juin 1922.

RETRO NEWS

# DOCUMENTS

## ÉCONOMIQUES, POLITIQUES & SCIENTIFIQUES



PUBLIÉS PAR

« L'ASIE FRANÇAISE. »

N° 3

### LE COTON EN CILICIE ET EN SYRIE

PAR

Ed.-C. ACHARD

*Ingénieur-Agronome*

AU SIÈGE DU COMITÉ

PARIS, — 19-21, rue Cassette, — PARIS.

SOF  
dj),  
ner,  
  
ogi-  
and  
tra-  
les  
aut-  
doit  
titu-  
si se  
mps  
e du  
er à  
l'art  
este,  
evue  
et la  
sont  
jour  
ter-  
bliés  
s des  
evue;  
s par  
es de  
el ou  
re si  
  
e dé-  
aut-il  
vrage  
sujet  
e de  
autre  
aver-  
sujets  
é des  
(xii).  
nulle  
n que  
de nos  
accu-  
s à la  
dégä-  
t ainsi  
de son  
arrêté  
les ou-  
es, par  
ônière,  
  
ère, le  
b ben  
devint  
premier  
les Ka-  
dernier  
harâdj,  
osées le  
ne s'y  
ve et le  
re tou-  
  
duction  
x biblio-  
des ma-  
en faci-

**RETRO  
NEWS**

## TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Avertissement .....	19
Note de M. Ed.-G. Achard .....	19
Introduction .....	20
ANNEXES. — 1. Quantités de coton importées en France, de 1912 à 1918, 24. — 2. Exportation de coton des colonies françaises en 1913, 24. — 3. Exportation de coton des colonies françaises en France en 1913, 25.	
Chap. I. — Le coton en Cilicie .....	25
Chap. II. — La culture du coton en Cilicie .....	34
Chap. III. — L'industrie du coton en Cilicie .....	41
ANNEXES. — 1. Tableau des industries dérivées du coton, 43. — 2. Importation des filés de coton en Cilicie et en Syrie, 44.	
Chap. IV. — Développement de la culture du coton en Cilicie .....	44
Programme à adopter pour le développement de la culture du coton en Cilicie, 47.	
Chap. V. — Le coton en Syrie .....	55
ANNEXES. — Caractères des cotons d'Asie Mineure et de Syrie, 60. — 2. Une fusion des filateurs de coton en Angleterre, 61.	

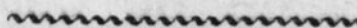
## BIBLIOGRAPHIE

Général GOURAUD : *La France en Syrie*, 62. — XXX : *L'Organisation de la Syrie sous le mandat français*, 62. — Lieutenant-colonel CATROUX : *Le mandat français en Syrie, son application à l'Etat de Damas*, 62. — *La Syrie et le Liban en 1921*, 62. — PAUL PARMENTIER : *Manuel d'Agriculture par demandes et par réponses, à l'usage des cultivateurs syriens et des élèves des écoles*, 63. — H. LAMMENS : *La Syrie*, 63. — JAMES GEORGE FRAZER : *Adonis, étude de religions orientales comparées*, 64. — ABOU YOUSOF YA'KOÛB : *Le livre de l'impôt foncier*, traduit et annoté par E. FAGNAN, 64.

## ABRÉVIATIONS

### EMPLOYÉES DANS LE COTON EN CILICIE ET EN SYRIE

Feddan Egyptien	4,200 m <sup>2</sup>		mois de septembre de la même année.)
Chiftlik	propriété rurale		
l. b. — livre anglaise	0 kg. 453		
p. t. o.	piastre turque or	para	40 <sup>e</sup> partie de la piastre
p. t. p.	piastre turque papier	Medjidieh	20 piastres
l. t.	livre turque	oke	1 kg. 281
l. t. o.	livre turque or	kantar (de coton)	45 kg
l. t. p.	livre turque papier	balmann	4 okes = 5 kg. 120
	(La livre turque papier valait environ Frs. 7,35 en Cilicie au mois de juin 1919; valait 10 frs. à Constantinople au	tcheki	25 okes
		deunum	919 m <sup>2</sup>
		koza	fruit du cotonnier mûr
		L. E.	livre égyptienne





SUPPLÉMENT à L' « ASIE FRANÇAISE »,  
Numéro de Février 1922.

# DOCUMENTS

ÉCONOMIQUES, POLITIQUES & SCIENTIFIQUES

PUBLIÉS PAR

« L'ASIE FRANÇAISE. »

N° 2

## LA FAMINE AU LIBAN

ET

**l'Assistance française aux Libanais**

PENDANT LA GRANDE GUERRE

(1915-1919)

AU SIÈGE DU COMITÉ

PARIS, — 19-21, rue Cassette, — PARIS.

Pages

19

19

20

25

34

41

44

55

Lieute-  
en 1921,  
les élèves  
comparées,

de la

## TABLE DES MATIÈRES

	Pages
La Famine au Liban et l'Assistance française aux Libanais pendant la Grande Guerre (1915-1919) .....	3
Appendice: L'Assistance française en Syrie en 1919-1920 .....	15

### TABLE DES GRAVURES

	Pages		Pages
<i>La Grande Pitié du Liban.</i> Enfants à la recherche de quelques débris de chair sur un squelette de bête de somme.....	3	<i>La Grande Pitié du Liban.</i> Enfant près du cadavre de sa mère.....	8
<i>Scènes de la Famine au Liban.</i> En l'absence de toute nourriture.....	4	<i>Scènes de la Famine au Liban.</i> Femme morte de faim.....	8
<i>La Grande Pitié du Liban.</i> Un affamé.....	4	<i>La Grande Pitié du Liban.</i> Une affamée...	9
<i>Scènes de la Famine au Liban.</i> Dans l'attente de la mort.....	5	<i>La Grande Pitié du Liban.</i> Transport du corps d'une victime de la faim.....	10
<i>La Grande Pitié du Liban.</i> Une mère et son enfant .....	6	<i>Scènes de la Famine au Liban.</i> A la recherche de quelque nourriture dans les décombres .....	11
<i>La Grande Pitié du Liban.</i> Une scène de désespoir .....	6	<i>La Grande Pitié du Liban.</i> Cadavre de Libanais mort de faim.....	12
<i>Scènes de la Famine au Liban.</i> En attendant la cuisson de quelques débris de nourriture.	7	<i>Scènes de la Famine au Liban.</i> L'enlèvement d'un cadavre.....	13
		<i>Scènes de la Famine au Liban.</i> Un groupe d'affamés .....	14

### BIBLIOGRAPHIE

Maurice Honoré: La France dans le proche Orient; la question de Thrace.....	16	Ce que tout Français doit savoir de la Syrie et du Liban.....	16
I. Goldziher: Le dogme et la loi de l'Islam.	16	P. Cruveihier: Les principaux résultats des nouvelles fouilles de Suse.....	16





LA GRANDE PITIÉ DU LIBAN

Enfants à la recherche de quelques débris de chair sur un squelette de bête de somme.

## LA FAMINE AU LIBAN ET L'ASSISTANCE FRANÇAISE AUX LIBANAIS

PENDANT LA GRANDE GUERRE

(1915 - 1919)

A plusieurs reprises, déjà même au lendemain de l'armistice du 9 novembre 1918, sinon encore plus tôt, on a vu se produire des allégations tendant à révoquer en doute des faits malheureusement trop bien acquis, et à donner à penser que le Liban n'avait nullement souffert de la famine, au cours de la Grande Guerre, aussi cruellement qu'on l'a dit. On a représenté ce pays comme n'ayant pas été plus mal partagé que les autres provinces de l'empire ottoman, aussi éprouvées que lui par la détresse économique et par la misère. Les faits sont cependant les faits; et, de même qu'Arméniens et Assyro-Chaldéens ont été massacrés de la manière la plus barbare par les Germano-Turcs, — « méthode allemande, travail ture », a écrit M. René Pinon, — de même aussi les Libanais ont été traités par eux sans la moindre pitié.

M. Aristide Briand l'a rappelé naguère, quand il a dit, à la tribune de la Chambre des Députés,

que les Libanais ont, « pendant toute la durée de la guerre, subi les exactions les plus effroyables; lorsque nous sommes allés là-bas, appelés par eux, nous avons trouvé des populations décimées par la famine, dans l'impossibilité de se ravitailler, dans des conditions de misère atroce... » Ce n'est là, hélas! que l'expression la plus modérée de la stricte vérité; les lecteurs de l'*Asie française* s'en rendront compte en regardant les tristes documents photographiques que nous leur mettons aujourd'hui sous les yeux. Nous nous excusons de les publier ici; mais ils sont si éloquents, ils parlent de telle manière qu'il nous a paru indispensable de les insérer dans notre recueil de *Documents économiques, politiques et scientifiques*, en les accompagnant d'un texte qui permette de comprendre combien fut grande « la pitié » du Liban pendant la guerre et quelle œuvre de dévouement et de charité les nôtres ont su y réaliser presque dès les premiers jours.

## I

Ce n'est pas ici le lieu de raconter comment, dans les débuts de la Grande Guerre, alors que la Turquie ne s'était pas encore officiellement rangée aux côtés de l'Allemagne, le Liban témoigna de sa traditionnelle affection pour notre pays. Nous ne raconterons pas davantage comment il

fallait-il pas profiter des circonstances favorables pour satisfaire les convoitises et les rancunes, mieux encore l'aversion des peuples voisins à l'égard du peuple libanais?... Sa disparition fut décidée.

La montagne fut donc bloquée de tous les côtés. « Plus de ravitaillement par la mer surveillé par la flotte et les sous-marins turco-boches, plus de ravitaillement par la voie de terre, partout gardée par les troupes. » Pour sauvegarder les apparences, toutefois, une ration fut attribuée à



SCÈNES DE LA FAMINE AU LIBAN  
En l'absence de toute nourriture.

en fut puni. Les noms de l'abbé Hayek, des frères Khazen, de Mgr Chébli, de bien d'autres encore reviennent aussitôt en mémoire et témoignent à la fois de l'affection des Libanais pour notre pays et des châtiments à eux réservés par les Germano-Turcs. Mais ces véritables martyrs de la cause française sont loin d'avoir été les seuls sur la tête desquels leur attachement à notre patrie ait appelé les persécutions turques; d'autres ont, pour le même crime, été aussi durement frappés, et le Liban tout entier a expié ce crime, non pas seulement par un isolement complet et prolongé d'avec le reste du monde, mais par un supplice cruel entre tous : celui de la faim. Ne fallait-il pas, en effet, faire disparaître cet îlot de latinité? Ne



LA GRANDE PITIÉ DU LIBAN  
Un affamé.

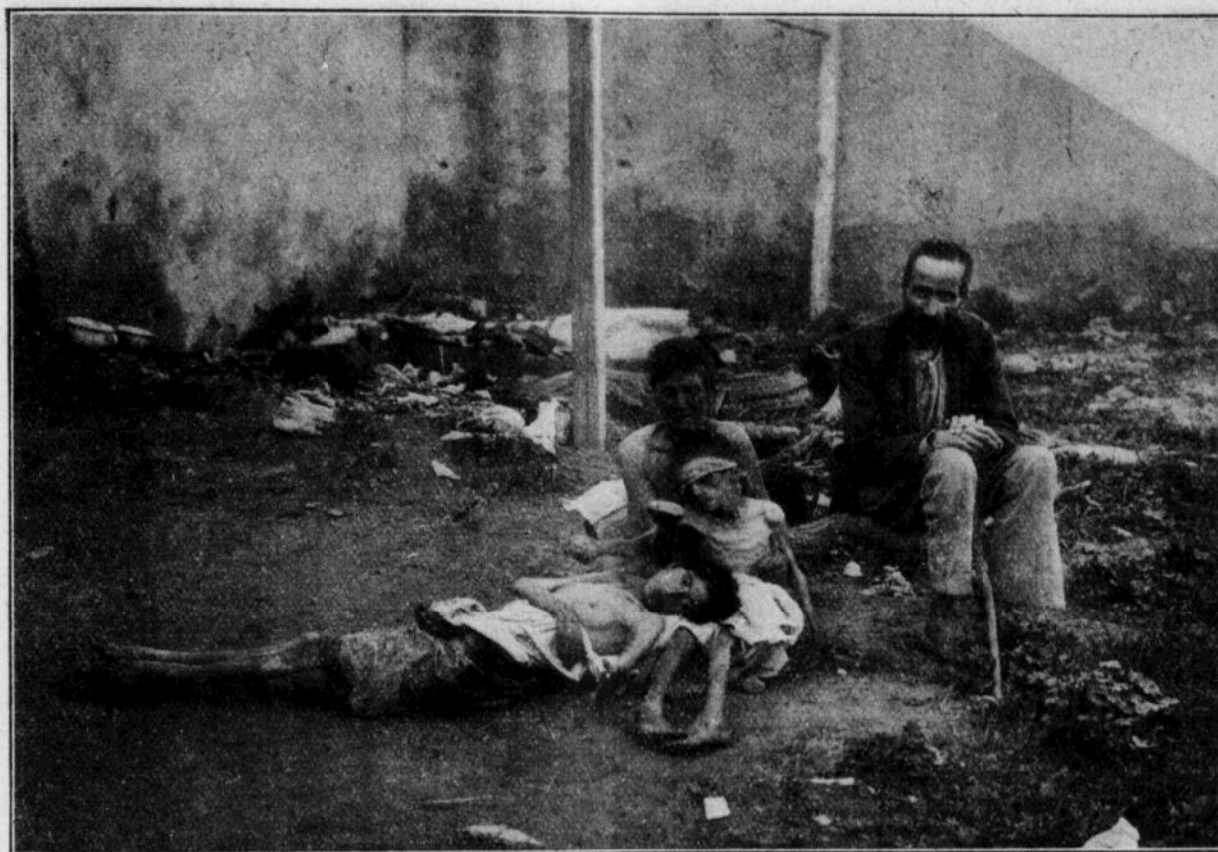
chaque Libanais; mais quelle ration! En 1916, au témoignage du *Journal du Caire*, cette ration consiste en 4 kilogrammes de farine d'orge et de vesce noire tous les vingt-cinq jours! Aussi, comme le pays, dont toutes les ressources ont été enlevées préalablement par les Turcs, ne peut fournir à ses habitants aucun complément, c'est bientôt la mort qui s'abat sur les malheureuses populations du Liban. « Je ne vous dépeindrai, a dit le D<sup>r</sup> Alfred Couvy, ni les scènes déchirantes, ni les souffrances inouïes de ce peuple mourant de faim, ni le spectacle des faméliques tombant, faute d'herbes, le long des chemins. Je ne vous décrirai pas ces villages transformés en cimetières où la mère, de ses mains, enterrait ses enfants. Pendant plus

d'un an, le nombre des décès et le dépeuplement furent tels dans certaines régions que les inhumations devinrent impossibles. Le Liban n'était plus qu'un vaste charnier. »

Mais, va-t-on dire aussitôt, le Liban n'est pas dépourvu de toutes ressources, et n'est nullement un pays inculte. Sans doute avait-il été privé de bonne heure de toutes ses réserves; du moins ses habitants pouvaient-ils faire rendre quelque chose au sol et en tirer de quoi se nourrir. Comment ne l'ont-ils pas fait?

A première vue, surtout pour qui évoque les souvenirs de la Bible et ce temps du roi Salomon où la montagne du Liban possédait une admirable

simple frange, que celle des bords de la Méditerranée et du fond des vallées, où la chaleur et l'humidité permettent aux cultures tropicales de se développer comme sur la côte de la Palestine. D'autre part, au delà de ces parties inférieures des versants montagneux (jusque vers 800 m.), où règnent l'olivier, le mûrier et la vigne, combien restreinte est l'étendue des champs de blé et d'orge! La raideur des pentes et la violence du ruissellement ont rendu nécessaire l'établissement de murettes retenant le sol, dit la *Notice sur la Syrie* publiée en 1916 par la « Commission de Géographie du service géographique de l'armée ». Les gradins étagés sur les versants sont parfois larges



SCÈNES DE LA FAMINE AU LIBAN

Dans l'attente de la mort.

parure de verdure et des cèdres en grand nombre, l'objection paraît sérieuse; malheureusement, l'époque actuelle n'est plus celle du fils de David et du roi Hiram, et le Liban d'aujourd'hui n'est nullement celui qu'ont vu les auteurs bibliques. L'homme a détruit inconsciemment, mais en quelque sorte à plaisir l'œuvre de la nature, si bien que le Liban n'est plus guère aujourd'hui qu'un bloc de pierres. Partout, le sol superficiel est pierrenx et sec; la roche perce à chaque pas. Des éboulis de pierraille plus ou moins fine revêtent les versants; la terre rouge, très fertile, accumulée dans les poches des calcaires, est emportée par les ruissellements des grandes pluies. C'est donc une montagne « pelée, nue, caillouteuse, où la verdure n'apparaît qu'au fond des vallées » et où, sauf sur la crête, la culture n'est vraiment possible qu'en gradins.

Or, au Liban, c'est une zone très étroite, une

à peine de deux mètres. Ce sont de véritables escaliers (p. 124).

Ainsi donc, le Liban n'était pas et ne pouvait pas être un pays aux productions alimentaires végétales très considérables. Comme, d'autre part, l'élevage n'y jouait pas un grand rôle et que les bovidés y étaient surtout employés pour le transport, on ne pouvait guère compter sur un important complément de ressources de ce côté.

Voici enfin un dernier trait du tableau. Grâce à l'autonomie relative reconnue au sandjak du Liban par la Sublime Porte, grâce aux habitudes de retour des Libanais dans leur pays natal, après fortune faite, ce pays était de beaucoup la partie la plus peuplée de la Syrie. On peut admettre que la densité atteignait au moins, en 1914, 100 habitants au kilomètre carré (France: 77 habitants).

Tout cela explique quelles difficultés peut avoir à se nourrir, *en temps normal*, le Liban réduit à

ses seules ressources. Mais combien plus grandes encore étaient les difficultés en 1915 ! Les Turcs avaient réquisitionné les bêtes de somme et les bestiaux ; aussi les terrains ne pouvaient-ils être ni labourés ni cultivés. Interdiction formelle, d'autre part, de chasser le gibier à poil et à plume, même les corbeaux. Aux plaintes, aux réclamations, le gouverneur répondait par une fin de non-recevoir, disant que la question inté-

Dr J: Emily, dans une conférence faite à Beyrouth sur l'*Assistance française en Syrie*, un bateau de guerre français s'approcha rapidement de Rouad et une embarcation déposa à terre quelques matelots conduits par un officier de marine. C'était mon cher camarade Trabaud. Il n'avait pas de grandes ressources ; je crois même qu'à part une petite valise et quelques vivres, il n'avait que sa pipe. Mais avec lui, dans lui, débarquait l'âme



LA GRANDE PITIÉ DU LIBAN  
Une mère et son enfant.

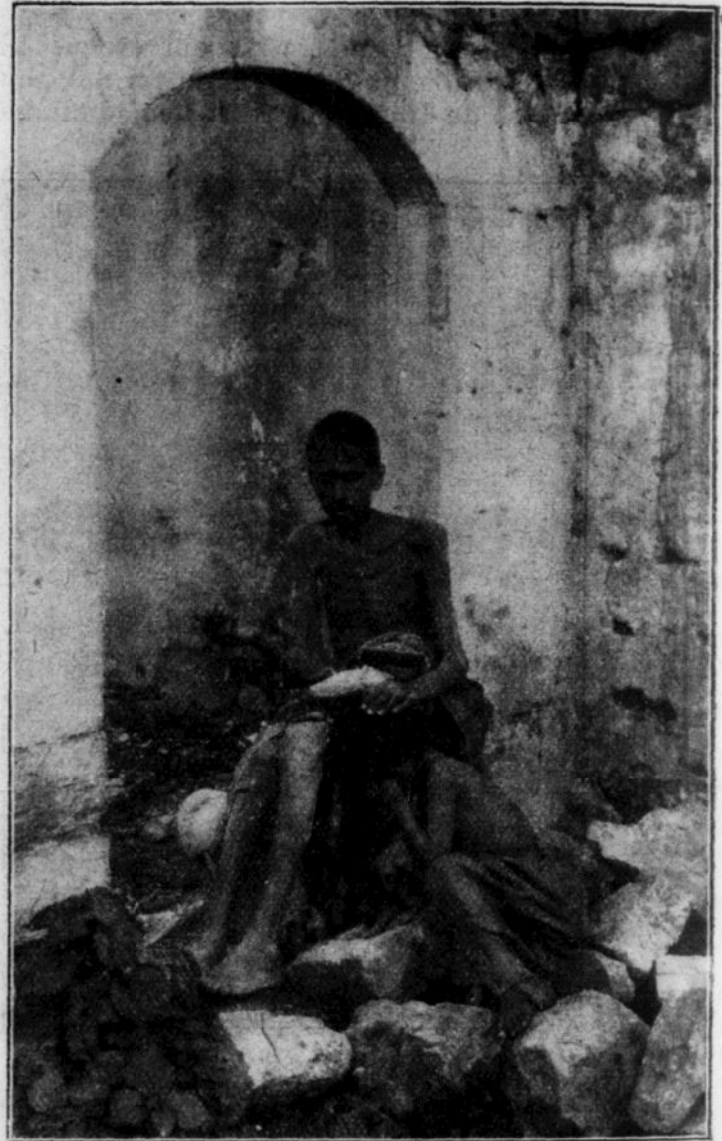
ressait le Gouvernement, et non pas les particuliers, et ajoutant qu'on ne pouvait pas parler de l'existence de la famine au Liban tant que les Libanais ne se seraient pas mangés entre eux !

Dès lors, rien d'étonnant à ce que les ravages causés par la famine aient été considérables ; on a parlé de 130.000 et même de 180.000 Libanais morts faute de pain, tandis que les pays voisins pouvaient, grâce au ravitaillement, sinon vivre, du moins végéter !

## II

Cependant, de très bonne heure, la France avait entrepris de venir au secours du Liban.

« Le matin du 1<sup>er</sup> septembre 1915, a raconté le



LA GRANDE PITIÉ DU LIBAN  
Une scène de désespoir.

même de la France, qui accourait au secours de la « grande pitié » du mont Liban.

« Qui ne connaît ici l'effort prodigieux accompli sur ce rocher désolé par le commandant Trabaud ? Il y a passé trois longues années ; il n'a quitté son poste d'honneur qu'en juillet 1918, exténué, épuisé, à bout de résistance et de forces. Savez-vous quels subsides il a fait passer sur la côte durant cette période ? D'abord tout près d'un million en pièces d'or envoyées par la France à titre de secours aux pauvres du Liban. Puis à peu près deux millions, en or également, expédiés au prix de quels risques, du Caire, par l'archevêque maronite de cette ville, Mgr Darian. Cette somme provenait de chèques émis par les Libanais d'Amérique pour leurs malheureux compa-

triotés. Convertis en or par le Grand Prélat, ils parvenaient en sacs scellés au commandant de Rouad, qui les faisait passer tels quels sur la côte et les confiait à un homme de confiance du petit village de Bouard.

« Les soirs sans lune, des marins français, accompagnés d'agents sûrs, se mettaient à l'eau, dans le petit port de Rouad, et, poussant à la nage un frêle esquif sur lequel était placée la précieuse cargaison (et pour éviter le plus possible le bruit et pour ne pas attirer l'attention de l'ennemi toujours à l'affût), ils franchissaient ainsi le bras de mer les séparant de la terre. Le retour se faisait de la même façon. L'homme de Bouard, comme l'ap-

rocher. Qu'est-il advenu au brave homme? Rien de mal. A la première occasion, il fut envoyé au Caire auprès de Mgr Darian, et il n'est revenu dans sa montagne qu'à la fin de la guerre. Il y est sans doute encore.

Les matelots du commandant Trabaud n'étaient pas seuls à franchir à la nage le bras qui sépare Rouad de la terre. Des centaines de réfugiés libanais, plus d'un millier, ont emprunté le même chemin; ils ont constitué, dans la suite, le noyau de la légion syrienne. Un soir, le service de nuit qui veillait au bout du vieux môle phénicien entendit un bruit insolite. Ce n'étaient plus des nageurs qui avançaient, mais bien une embarca-



SCÈNES DE LA FAMINE AU LIBAN

En attendant la cuisson de quelques débris de nourriture.

pelle mon ami Trabaud, devait, de son côté, remettre les sacs au Patriarcat Maronite, sans se faire surprendre. Sa ruse était simple. Il les chargeait sur un bourriquot ostensiblement porteur de légumes et s'en allait ainsi trotinant, en plein jour, par les grands chemins, jusqu'à la résidence du Patriarche. La Providence veillait, car jamais, au cours de ces trois longues années, aucun accident n'arriva.

« Une nuit, pourtant, un étranger à la combinaison, un prêtre maronite, surprit le secret. Qu'allait-il faire? L'homme de Bouard, inquiet, se concerta avec les marins et il est décidé qu'il ne quittera pas l'indiscret, et que les marins, de retour à Rouad, préviendront le commandant. La nuit suivante, nos marins reviennent à terre, se saisissent de l'ecclésiastique et, le chargeant sur leur barque, ils le ramènent avec eux sur leur

tion. L'alerte est donnée, les fusils et les mitrailleuses sont prêts à tirer, lorsque des voix de femmes et des cris d'enfants se font entendre. Et l'on vit approcher un radeau informe, construit avec de vieilles caisses de conserves, portant toute une famille, qui, inquiétée par les Turcs de Baniyas et confiante dans l'aide secourable des Français de Rouad, n'avait pas hésité à accomplir ce dangereux voyage, sûre ainsi de se sauver des mauvais traitements et de la faim. »

Tandis que le commandant Trabaud se comportait de la sorte à Rouad, la Croix-Rouge américaine multipliait de son côté les efforts pour venir en aide aux malheureux Libanais; mais les exigences du gouvernement entravaient ses initiatives, et ses défenses continuaient à paralyser la lutte des habitants du pays contre la famine. N'était-il pas, dans la seconde moitié de 1917,

ordonné à tout pêcheur de remettre aux militaires les deux tiers de sa pêche? A Beyrouth, défense de vendre à d'autres qu'à des militaires tout poisson pesant une once et davantage. Les vivres y étaient hors de prix : 4 livres turques un rotol de fèves; 80 piastres or une once de beurre. Aussi ramassait-on journallement dans les rues de la ville quarante à cinquante malheureux victimes de la faim. Seules, les personnes jouissant de ressources importantes pouvaient se procurer des objets de première nécessité.

Aussi, quel aspect que celui des rues de Bey-



LA GRANDE PITIÉ DU LIBAN  
Enfant près du cadavre de sa mère.

routh au mois d'octobre 1918! Sur les trottoirs, on heurte du pied les misérables qui râlent, attendant la mort, tandis que passent, indifférents, de riches courtiers préoccupés avant tout de spéculation. Quant aux autorités, il semblerait qu'elles obéissaient pendant la guerre à une consigne : celle de punir les habitants du Liban d'un crime impardonnable, le crime de lèse-majesté envers l'empereur allemand, qui, lors de son théâtral voyage en 1899, avait retenu l'amitié que portent les Libanais séculairement à la France.

### III

« Enfin (poursuit le D<sup>r</sup> Emily), l'heure du châ-timent a sonné. L'armée anglaise de lord Allenby a emporté d'assaut Naplouse, et les Turco-Boches, lâchant pied de tous côtés, ont fui en désordre vers le Nord. Le 15 octobre 1918, les alliés franco-anglais sont à Beyrouth et la Syrie est délivrée, mais pas sauvée, car la disette et la misère sont partout, génératrices des pires souffrances et aus-si des pires débordements.

« La population libanaise meurt littéralement de faim. A l'arrivée de nos premiers détachements, le spectacle, dans les rues de Beyrouth, est horrible. Ceux qui ont un peu de littérature se croient débarqués dans une ville moyenâgeuse, au temps des grandes famines de l'histoire. Des passants, couverts de haillons, décharnés, au teint terreux,

les yeux brillants de fièvre au fond de l'orbite, se traînent lamentablement, tendant la main. Des cadavres gisent partout. Sur les trottoirs, on heurte du pied les misérables qui râlent. Si l'on revient peu après sur ses pas, les râles ont cessé, la mort a fait son œuvre. Des charrettes se chargent de cadavres ramassés dans tous les coins, en déversant jusqu'à cent par jour dans la fosse commune.

« De secours, point. Chacun pense à sa propre subsistance. La farine est si chère et la guerre est si longue! Aura-t-on du pain demain pour soi, pour les siens?

« Nos ennemis, eux, n'ont rien fait pour conjurer le désastre. Le Boche, quand il a appris la défaite, s'est empressé de vider ses dépôts de vivres... mais pour tout jeter à la mer, à la barbe des squelettes ambulants, tombant d'inanition sous ces yeux de bêtes fauves. Précédant de cinq jours l'entrée des contingents en Palestine, 60 soldats français ont débarqué le 10 octobre, arrivés par la voie de mer. Ils ne disposent d'aucun moyen, encore, pour soulager tant de misère. Et, pourtant, le ravitaillement commence. Les poilus n'ont que leur gamelle... Ils la partagent avec les miséreux.

« Mais, dès la victoire de Naplouse, dans les premiers jours d'octobre, pressentant la fuite de



SCÈNES DE LA FAMINE AU LIBAN  
Femme morte de faim.

l'ennemi, le représentant de la France auprès du général Allenby, M. le consul Coulondre, alors à Jérusalem, a fait appeler à lui un sergent du service des renseignements qu'il sait avoir longuement habité la Syrie. Pour tous deux, pas le moindre doute; par des bruits arrivés de partout, sinon de source officielle, ils savent que le Liban se meurt. Il faut le secourir, et, à la veille d'atteindre Beyrouth, se mettre en mesure d'apporter, en même temps que la délivrance française, l'assistance française.

« Le sergent reçoit mission de partir aussitôt pour Port-Saïd et de s'entendre avec les autorités



françaises locales, pour l'achat immédiat de la plus grande quantité de vivres possible. Quelle joie sur le visage du sous-officier : un visage un peu curieux en vérité pour un poilu de la grande guerre. Une longue barbe couvre ses joues creuses et ascétiques, tombant jusque sur sa poitrine, et ses yeux si doux, si tendres, s'illuminent d'un contentement profond en pensant au bien qu'il va faire. Serait-ce qu'il était plus porté à secourir et aimer qu'à haïr et détruire ? Oui, certes ! Ce sergent était un Père Capucin, j'ai nommé le Révérend Père Rémy, un des grands sauveurs du Liban.

« A Port-Saïd, un conseil de bienfaisance se réunit aussitôt. Il se compose, en plus du Révérend Père Rémy, du consul local de France, M. Laffont, et de deux officiers bien connus et très aimés de toute l'armée du Levant, M. l'intendant Copin, M. le payeur Daumas. C'était l'époque des résolutions promptes et de l'action immédiate. En quelques jours, on avait rassemblé pour un million deux cent cinquante mille francs de farine, de riz, de légumes secs. Embarqué sans retard sur tous les bateaux disponibles, ce stock important était dirigé sur Beyrouth. Le Révérend Père Rémy l'y précède. Dès son débarquement, sans prendre le temps de rentrer dans son couvent, il va se mettre à la disposition de M. le consul Coulondre, venu avec nos troupes de Palestine, et déjà en grande conférence avec deux autres mobilisés de la même trempe et du même caractère que lui. Le commissaire de la marine de Martinprey et l'aumônier Sarloute proviennent, eux, de l'île de Rouad, où ils ont été durant toute la guerre les plus précieux auxiliaires du commandant Trabaud. Le premier appartient à la Compagnie de Jésus et s'inquiète de rouvrir la Faculté de médecine dont il est chancelier. L'autre, un Lazariste, s'inquiète de son collègue d'Antoura, dont il est le supérieur. Mais, qu'à cela ne tienne, il faut aller au plus pressé, et puisqu'on a besoin de leur dévouement encore, que l'on fait appel, au nom de la France, à leur esprit de charité et à leur connaissance du pays, ils s'enrôlent avec joie dans cette nouvelle croisade du ravitaillement.

« Les rôles sont vite répartis. Il y aura trois services séparés : le ravitaillement de Beyrouth, le ravitaillement du Liban Nord et le ravitaillement du Liban Sud.

« Le premier est confié à un officier dont le nom restera cher dans ce pays, si la reconnaissance n'est pas un vain mot. Le sympathique commandant Doizelet est chargé de l'administration de la ville. Sa première préoccupation sera de lui donner du pain.

« Le Révérend Père de Martinprey se chargera du Liban Nord, le Révérend Père Sarloute se chargera du Liban Sud, et la vie rentrera peu à peu dans chaque ville, dans chaque village.

« Mais il y avait, à notre arrivée dans ce pays, tellement de misères et de misérables que, même chaque famille secourue, la tâche n'était pas complètement remplie. Il restait à secourir, loger,

nourrir et vêtir les « sans famille » de tout âge, de tout sexe, de toute religion, vieillards et orphelins (1), mères de famille veuves ou abandonnées, filles perdues pour un morceau de pain ou une poignée de piastres : ce fut la part du Révérend Père Rémy.

« Chacun ayant ainsi sa tâche, on se met à l'ouvrage sans perte de temps. Chaque minute qui passe coûte des vies humaines. Il faut faire vite et tout s'organise. Il y a du blé caché en ville.



LA GRANDE PITIÉ DU LIBAN

Une affamée.

Des réquisitions d'officiers en recueillent 60 tonnes environ. C'est peu, mais on le transforme immédiatement en farine, que l'on distribue gratuitement aux indigents. Puis, de l'extérieur, de Damas, de Mersine, de Lattakié, avec l'argent de la France, on fait venir des stocks considérables de blé.

« Quinze jours après, dès le commencement de novembre, le ravitaillement de Beyrouth fonctionne régulièrement. Des cartes sont réparties dans la population pauvre et la classe moyenne, par l'intermédiaire d'une commission composée de quatre notables de la ville, appartenant aux différents rites. Les distributions se font dans cinq dépôts principaux et quarante boutiques. Les policiers et les soldats de garde sont souvent impuis-

(1) On aura une idée de l'œuvre à accomplir en songeant que, dès le jour de l'arrivée à Beyrouth du Haut-Commissaire de France, M. François Georges-Picot, 1.500 enfants errants dans les rues en proie à la misère et à la faim furent recueillis.

sants à empêcher les bousculades et les bagarres, tellement tous ces malheureux sont pressés d'être secourus.

« Le premier mois, toutes les cartes sont gratuites ; la France est tout le contraire de la Bochie : elle est tout humanité, charité, et le mot d'ordre est de donner, donner largement.

En décembre, la misère étant moins grande, et l'ordre commençant à régner, on distribue :

« Cartes gratuites. . . . .	25.000
« Cartes demi-gratuites et payantes.....	54.000

ce qui correspond à une répartition de :

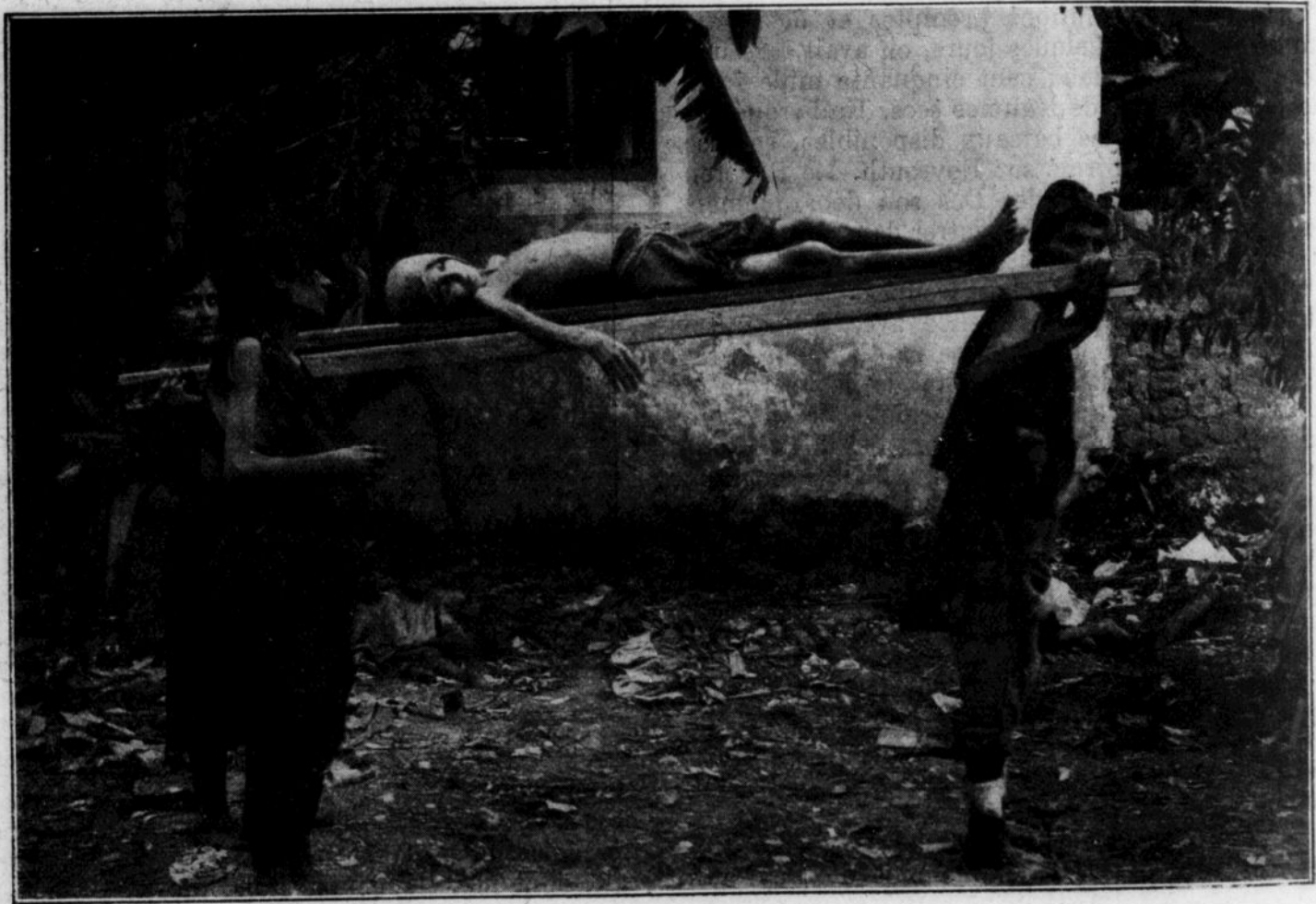
- « 255.000 kilogs de farine à titre gratuit ;
- « 375.000 kilogs de farine à titre demi-gratuit ;
- « 641.000 kilogs de farine à titre payant ;

en tout, 1.269.000 kilogs de farine distribués,

« Sans compter 19.000 kilogs de riz, 50.000 kilogs de sucre et 10.000 kilogs de café.

et ce sont des théories de voitures, des caravanes de chameaux qui parcourent les routes défoncées du Liban, apportant dans les villages depuis si longtemps abandonnés un peu de joie, avec un peu de pain. On utilise également la voie de mer, et des barques, des chalutiers transportent le long de la côte les précieuses denrées, constituant à Tyr, à Sidon, à Tripoli, à Tarsous, à Lattakié, à Alexandrette, des dépôts importants de vivres. Aux caravanes de chameaux succèdent les camions automobiles, et le flot nourricier pénètre de plus en plus facilement, de plus en plus abondamment jusqu'au fond de la montagne.

« A la fin du printemps 1919, le gros effort terminé, les Révérends Pères peuvent songer à quitter ce nouveau champ de bataille, passant leur service désormais organisé et fonctionnant régulièrement au lieutenant, bientôt frère, Goutandier.



LA GRANDE PITIÉ DU LIBAN

Le transport du corps d'une victime de la famine.

« En même temps, le ravitaillement de la montagne s'organise. Les Révérends Pères de Martinprey et Sarloute ont décidé de constituer des dépôts où les indigents viendront, avec les cartes qui leur sont distribuées, toucher ou acheter les vivres dont ils ont tant besoin. Aussitôt, une grave difficulté se présente. Comment trouver les moyens nécessaires pour le transport de milliers de sacs ? Le détachement français n'a pas de camions automobiles et peu de voitures. La ville, elle, ne possède rien. Mais l'armée anglaise est riche. On lui emprunte des mulets, des chevaux,

Encore une belle figure de ces temps héroïques de la bienfaisance, simple et digne dans sa soutane noire, que fleurissaient la Légion d'honneur et la Croix de guerre aux nombreuses palmes !

« Désormais, la « grande pitié » de la Syrie est bien atténuée ; la famine est conjurée et chacun mange à sa faim. »

#### IV

Naturellement, un tel résultat ne s'obtient pas sans peine, ni sans de multiples sacrifices. Ne par-

lons pas ici des sacrifices pécuniaires, bien que, a elles seules, les denrées distribuées aux Syriens, au cours de la première année de l'occupation française, aient atteint le total de 15.000 tonnes et représenté une valeur de vingt millions de francs. Mieux vaut rendre aux bons artisans de cette œuvre charitable l'hommage qui leur est dû. Les RR. PP. de Martimprey et Sarloute, le Frère Goutandier ont travaillé de tout leur pouvoir, avec toute leur intelligence, avec tout leur cœur et de toutes leurs forces à une œuvre de charité que leur connaissance du pays leur permettait de remplir mieux que personne. Avec non moins de zèle, d'intelligence et de dévouement, le Révérend Père Rémy s'y est adonné lui aussi, et il s'y est fait une place à part.

Combien sont éloquentes les émouvantes photographies qui accompagnent cette brève étude! et comme elles permettent de comprendre l'état

résolument de venir au secours de ces misérables. Ils ne pouvaient aller au ravitaillement, le ravitaillement irait à eux. Et il fonda ce qu'on a appelé les *soupes populaires du Liban*.

« Avec l'aide de l'armée et du Haut-Commissariat, avec le concours aussi de l'armée anglaise, il réussit à surmonter la crise des transports et il créa de toutes pièces des postes de distribution :

« 3 dans le Chouf : Aley, Deir el Kamar, Betater;

« 7 dans le Meten : Krey, Hamana, Baabdeth, Broumana Aïn-Hamadé, Kornet-Chaoin, Beskinta;

« 3 dans le Kesrouan : Chazir, Chini, Harissa;

« 1 à Zahlé.

« Dans chacun de ces postes, toute personne indigente recevait, par jour, un pain de 300 grammes et une portion chaude de légumes secs, cuits et assaisonnés.

« Et cet organisme compliqué fonctionnait



SCÈNES DE LA FAMINE AU LIBAN

A la recherche de quelque nourriture dans des décombres.

d'épuisement auquel la famine, systématiquement organisée, avait réduit nombre de Libanais! Quels pauvres squelettes ambulants nous montrent certaines d'entre elles! quels misérables corps où, littéralement, la peau seule recouvre les os! et aussi quelles scènes de désespoir et de découragement! Parfois, la misère était si profonde, dans ce malheureux pays, que beaucoup de gens étaient incapables d'aller aux dépôts de vivres et de faire l'effort voulu pour transporter leur part de denrées, et même d'assurer la cuisson des aliments. Le Révérend Père Rémy, touché de compassion,

grâce au concours des religieuses et religieux, des prêtres et des personnes charitables de chaque localité, qui s'empressaient pour la préparation des aliments et pour aider aux distributions.

« A lui seul, le Révérend Père Rémy, au cours de la campagne 1918-19, distribua 3.600.000 repas, nourrissant journallement jusqu'à 25.000 personnes, qu'il a sauvées ainsi d'une mort certaine.

« Parmi celles-ci, il faut compter les veuves et les femmes abandonnées, les vieillards et les orphelins, dont le bon Père s'était en outre complètement chargé.

« Car, nous l'avons dit plus haut, nombreuses, trop nombreuses étaient les familles complètement désorganisées. »

## V

Recueillir ces pauvres épaves humaines, les grouper, les réconforter, les relever de toutes les manières, telle fut encore une tâche que s'imposèrent les organisateurs des secours aux Libanais, et qu'ils eurent le grand mérite de mener très rapidement à bien en utilisant leur expérience d'avant-guerre et en l'adaptant ingénieusement aux exigences du moment. Ils savaient les services que rendent les asiles, les ouvriers, les orphelinats; ils y recoururent aussitôt.

Voici les résultats auxquels ils arrivèrent.

« *Asiles-ouvriers.* — Les femmes sans travail

nière source parvinrent, en janvier et février 1919, de nombreuses pièces d'étoffes, 12.000 pièces de vêtements. Et les ouvriers, dirigés avec un dévouement inlassable par les religieuses, se mirent à couper, à coudre, à confectionner les habillements. Le rendement fut considérable: au 1<sup>er</sup> janvier 1919, 6.000 costumes; en février, le travail étant mieux organisé, 5.400 costumes et 3.800 pièces de lingerie; en mars, 8.000 costumes ou robes et 3.200 pièces de lingerie. Durant l'année, plus de 25.000 pièces.

« Petit à petit, les asiles-ouvriers se vident. Au fur et à mesure que les personnes recueillies peuvent se suffire à elles-mêmes, elles retournent dans leur famille reconstituée ou s'établissent pour gagner honnêtement, désormais, leur vie.

« *Orphelinats.* — Dire le nombre d'enfants syriens que la guerre, la misère, la famine ont faits



LA GRANDE PITIÉ DU LIBAN  
Cadavre de Libanais mort de faim.

et sans famille furent recueillies, hébergées dans les maisons religieuses ou des maisons réquisitionnées. En janvier 1919, leur nombre était d'un millier environ, réparties entre plusieurs asiles.

« Le premier but poursuivi était de mettre toutes les malheureuses, dont la plus grande partie étaient encore jeunes, à l'abri de la débauche, à laquelle la misère les conduisait presque fatalement.

« On songea ensuite à les soustraire à l'oisiveté, mauvaise conseillère, et on s'ingénia à leur donner du travail et à leur apprendre un moyen de gagner leur vie.

« La chose fut facile. Assurer l'alimentation de toute une population complètement dénuée de toutes ressources ne pouvait suffire; il fallait aussi la vêtir. Ces asiles devinrent des ouvriers. Les étoffes nécessaires furent fournies par la France, toujours la France, et aussi par les généreux Syriens habitant l'Égypte! Rien que de cette der-

orphelins ou réduits à l'abandon, est impossible. A notre arrivée dans le pays, on en trouvait partout errant, déguenillés, sales, décharnés, dans les rues de Beyrouth comme dans la montagne. Il fallut les recueillir, fonder des orphelinats. C'est encore le Révérend Père qui s'en chargea.

« Avant la guerre, la France possédait, à Beyrouth, deux orphelinats, un pour les garçons, un autre pour les filles, dirigés tous deux par les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul. Ils furent vite débordés, et dans l'impossibilité d'admettre ces centaines d'enfants venant on ne sait d'où, et sans la moindre référence. Ils pouvaient au plus en recevoir 500, et on en avait recueilli 10.000. Il fallut aviser d'extrême urgence; la France généreuse fournit les moyens, et des maisons furent réquisitionnées où, sous la direction des religieuses, des orphelinats nouveaux furent organisés. Ainsi arriva-t-on à passer la période critique, l'hiver 1918-1919.

« Au printemps 1919, on songea à désencom-

brer la ville et à transporter ces pauvres abandonnés à la campagne, à les mettre en mesure de respirer un air plus salubre.

« D'ailleurs, leur nombre allait en diminuant, beaucoup de familles parvenues à se regrouper, grâce surtout à des envois d'argent d'Amérique, en réclamant quelques-uns chaque jour.

« Néanmoins, le cadre d'avant-guerre ne pouvait suffire. Les filles de la Charité, avec leurs deux maisons de Beyrouth et leurs six maisons de la montagne, sommairement reconstituées, n'en purent recevoir que 1.500; il fallait prendre soin des autres, 8.000 environ. Les sœurs de Besançon ouvrent un orphelinat à Beyrouth et quatre dans le

raud fut mis à la tête du Haut-Commissariat en Syrie et Cilicie. Il n'est que juste d'en rendre hommage aux bons artisans que j'ai cités au passage et à bien d'autres encore, parmi lesquels méritent une mention spéciale, le Haut-Commissaire d'alors, M. Georges Picot, et son dévoué et distingué directeur de la santé, hygiène et assistance publique, M. le Professeur Calmette, de la Faculté française de médecine.

« Que de progrès en un an! Tout un pays tiré de la désolation, la famine conjurée, un nombre incalculable de vies sauvées, des centaines de femmes arrachées à la misère, à l'oisiveté et au vice, des milliers d'orphelins recueillis, hébergés, ha-



SCENES DE LA FAMINE AU LIBAN  
L'enlèvement d'un cadavre.

Liban, à Aley, Baabdeh, Araya, Beskinta, et en recueillent près de 1.000.

« De leur côté, les sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition en ouvrent un à Beyrouth, un autre à Saïda, pour 300 enfants environ; les sœurs du Bon Pasteur accueillent 150 filles à Hamana;

« Les sœurs du Sacré-Cœur, près de 700 filles et garçons, à Batroum, Chazir, Damour;

« Les moines Maronites, une centaine de garçons, à Bahersaf.

## VI

« Telle était, ou à peu près, l'œuvre d'assistance accomplie à la fin de l'année 1919, au moment où l'armée du Levant fut créée et où le général Gou-

billés, nourris, instruits. Et parallèlement, aussi bien en Syrie qu'en Palestine, les hôpitaux, les dispensaires d'avant-guerre presque partout ouverts et fonctionnant à nouveau pour les miséreux. »

Les jours sombres seraient irrémédiablement révolus si l'Emir Fayçal, dont l'entourage voulait affamer Beyrouth, afin d'en surexciter la population contre les Français, n'avait pas interdit aux minotiers de Damas, la porte du grenier qu'est la Noukra. On sait la fécondité de cette partie du Hauran, de cette plaine de laves anciennes, d'aspect monotone: c'est la riche terre à blé qui a surtout valu naguère sa réputation à la *Trachonitis* des Anciens. Défense d'y charger quoi que ce soit, en matière d'alimentation, à destination de la côte. C'est ainsi que des wagons sont cyni-

quement pillés par des soldats arabes fanatisés. Cependant, malgré ces difficultés politiques, en août, septembre et octobre 1920 encore, 230.000 tonnes de blé et de farine sont distribuées gratuitement aux indigents, aux asiles, aux soupes populaires du Liban.

## VII

C'est donc, en définitive, une année féconde que 1919, une année pendant laquelle la France a pansé à la hâte, avec sa générosité coutumière, les plaies saignantes de la guerre. Alors, amenant chaque jour plus d'hommes et plus de moyens, elle a montré à la Syrie qu'elle voulait lui donner, avec la paix définitive, sa liberté, son indépendance et son lustre d'autrefois. Alors encore, et de toutes les manières, elle a apporté à sa sœur malheureuse l'assurance que son concours, son aide, son assistance lui étaient acquis pour toujours.

Que de ruines à relever ! et que de pertes irréparables ! Écoutons le Docteur Joseph Ziadé : « Batroum possédait 5.000 habitants, à la fin de 1916 il n'en restait plus que 2.000... Marnéma, qui comptait 200 habitants, n'en comptait plus que 6 :

Abdelli, autrefois de 2.000 âmes, n'en a plus que 150 ; à Rucha, sur 160 habitants, il en reste 30 ; Abrine, de 3.000 résidents, en compte encore 500 ; Douk, de 300, en conserve seulement 7 ; les habitants de Nahr-el-Daheb ont disparu... » Sans doute ne saura-t-on jamais exactement le nombre des Libanais morts de faim pendant la Grande Guerre. Avant 1914, les statistiques turques laissaient tant à désirer, étaient si incomplètes, qu'il est vraiment impossible de déduire un total raisonnable de la comparaison des chiffres anciens avec ceux du recensement dont les opérations sont aujourd'hui terminées.

En s'efforçant de guérir délicatement les cruelles blessures du Liban, la France s'est montrée digne de sa vieille réputation et de son long et glorieux passé ; elle a prouvé que, même cruellement meurtrie elle-même, elle ne laissait pas de s'occuper des autres, et surtout de ceux qui avaient souffert pour elle.

Au xx<sup>e</sup> siècle encore, elle tient envers eux, conformément à ses traditions millénaires, la conduite que tint naguère, dans un autre coin de la Syrie, le bon Samaritain dont l'Évangile a raconté l'histoire et proposé les actes comme autant de modèles de désintéressement et de charité.



SCÈNES DE LA FAMINE AU LIBAN  
Un groupe d'affamés.

## APPENDICE

# L'ASSISTANCE FRANÇAISE EN SYRIE

EN 1919-1920

*L'étude qu'on vient de lire appelle un complément. En 1919-1920 encore, en effet, la famine, ou tout au moins la disette, a menacé la Syrie, ou plutôt la zone française de la Syrie, la zone bleue des accords de 1916. Comment le Service du Ravitaillement du Haut-Commissariat a pourvu aux besoins des habitants de l'ex zone bleue, tel est le sujet du bref appendice que nous publions à la suite de l'étude sur la Famine au Liban pendant la Grande Guerre.*

Comme on l'a vu un peu plus haut, l'Emir Fayçal et ses amis, désireux de se débarrasser des Français et de les amener à quitter la Syrie, n'hésitèrent pas à entreprendre d'affamer Beyrouth et les pays syriens de la côte et des deux versants du Liban et de ses prolongements vers le Nord, c'est-à-dire tous les pays faisant partie de la « zone bleue », déterminée par les accords du 10 mai 1916. Alors les villes de l'intérieur placées sous la dépendance de Fayçal, non pas seulement Damas, mais aussi Homs et Alep arrêtaient toute exportation de farine ou de blé vers la côte. On peut craindre que les mauvais jours de l'époque de la Guerre ne soient sur le point de recommencer.

Fort heureusement, le Service du Ravitaillement du Haut-Commissariat est là pour y parer. En lui se sont fondus, depuis le milieu de l'année 1919, les services naguère séparés du ravitaillement de Beyrouth, du ravitaillement du Liban, du ravitaillement des autres cazas. Sous la direction du capitaine Ruffat, un officier aussi dévoué que compétent, le nouveau service évite la famine et pourvoit à tous les besoins. De France, d'Egypte, et même d'Australie, il fait venir des stocks considérables de blé; ainsi sauve-t-il la zone bleue de la Syrie de la disette, sinon même d'une seconde famine. D'autre part, à toutes les œuvres créées pour assister les indigents, il continue d'assurer les vivres nécessaires. Enfin, des stocks de plus en plus importants de denrées alimentaires sont jetés sur le marché à des prix très bas. Grâce à eux, les cours, d'abord incertains et hésitants, se régularisent bientôt, et voici enrayée la hausse déjà toute prête à se manifester.

Pour se rendre un compte précis de l'importance

de l'œuvre éminemment humanitaire qu'a continué de remplir le Service du Ravitaillement du Haut-Commissariat pendant cette période critique, rien ne vaut quelques chiffres. Voici donc l'indication des quantités de vivres que, durant les huit premiers mois de l'année 1920, le Service du Ravitaillement a fournies à la population de la Syrie de mandat français; nous les tirons d'une excellente conférence du docteur Emily à laquelle nous avons déjà fait de copieux emprunts.

Farine .....	2.040.631 kilos.
Blé .....	507.250 —
Riz .....	115.847 —
Café .....	18.845 —
Sucre .....	10.238 —

sans compter 4.638 kilos de légumes secs, 33.480 kilos de pommes de terre, 18.000 kilos de viande fraîche et un stock considérable de légumes frais et de conserves.

Ainsi ont été fournis aux malheureux du pain et toutes les denrées de première nécessité aux prix les plus modérés, jusqu'à ce que, grâce aux vainqueurs de Khan Meisseloum, les plaines d'Alep, d'Homs, de Damas, et les greniers du Hauran aient été ouverts pour l'exportation.

Aujourd'hui, la situation, si elle n'est pas encore redevenue normale, tend du moins de plus en plus à le redevenir. Les populations de la montagne peuvent travailler et récolter en pleine sécurité; la circulation sur terre et sur mer est vraiment libre, le prix du fret a diminué et l'apport des denrées est devenu des plus importants. Blé, farine, légumes secs affluent sur le marché. Les mauvais jours sont donc passés.



# BIBLIOGRAPHIE

Maurice Honoré : *La France dans le proche Orient : La Question de Thrace*. Paris, éditions de *La Nouvelle Revue*, 1921, in-8° de 8 pages.

Cet article, extrait de *La Nouvelle Revue* du 15 octobre 1921, expose sommairement l'état actuel de la question de Thrace, telle que l'a posée la décision prise à San Remo en avril 1920. Il montre que la Thrace n'est nullement peuplée en majorité par des Grecs, explique comment le Conseil Suprême a contrevenu à San Remo aux clauses du traité de Neuilly, et préconise en fin de compte un retour en arrière : l'attribution de la Thrace à la Bulgarie et à la Turquie, sinon immédiatement, du moins après une période de rétablissement des autorités françaises.

I. GOLDZIHNER : *Le dogme et la loi de l'Islam*. Histoire du développement dogmatique et juridique de la religion musulmane. Traduction de FÉLIX ARIN. Paris, Paul Geuthner, 1920, in-8 de VIII-318 pages.

Il n'est pas besoin de faire ici l'éloge du savant arabisant I. Goldziher; tous ceux qui ont étudié les questions islamiques ont dû recourir à ses travaux ou en ont du moins rencontré le nom. Mieux vaut indiquer dans quelles circonstances a été composé le livre dont le titre se trouve en tête de ce compte rendu.

Invité à faire, à l'automne de 1908, sous les auspices de l'*American Committee for Lectures on the History of Religions* une série de conférences sur l'Islam, le savant hongrois a voulu répondre au désir qui lui avait été exprimé; ne pouvant, pour des raisons de santé, donner la série de conférences qu'il avait projetées, il en a du moins, en 1910, publié le texte après l'avoir un peu modifié, et même étendu. A l'étude des éléments religieux de l'Islam, qui devait seule faire le sujet des conférences demandées à M. Goldziher, celui-ci a par la suite ajouté celle de l'histoire politique. De là le présent livre, aux chapitres pleins d'idées et pleins de faits, traitant un sujet capital pour ceux qui s'intéressent aux questions non pas seulement musulmanes, mais asiatiques, et qui sont désireux de les comprendre, aussi bien dans les temps présents que dans le passé.

Voilà précisément ce que permet de faire une histoire du développement dogmatique et juridique de la religion musulmane, telle que l'a comprise M. Goldziher. Les six chapitres du *Dogme et la Loi de l'Islam* étudient en effet successivement la naissance de la doctrine au temps de Mahomet, le développement de la loi et le développement du dogme, la naissance de l'ascétisme et du soufisme, les sectes musulmanes qui ont exercé une influence sur le développement de l'Islam jusqu'à l'établissement définitif du concept orthodoxe, enfin les formations ultérieures. Ce simple énoncé suffit à faire comprendre l'importance du sujet traité, non pas seulement aux points de vue religieux et historique, mais aussi au point de vue politique. Toutefois, on s'en rend bien mieux compte encore en lisant le livre lui-même et en y relevant sur telle ou telle secte, non pas seulement sur les Chiites, mais sur les Alaouites, sur les Wahabites, sur les Bâbistes et sur tant d'autres, des indications plus ou moins développées, toujours d'une extrême précision.

Aussi M. Félix Arin a-t-il eu raison d'en faire une traduction française qui, sans la Grande Guerre, aurait déjà paru depuis longtemps. Elle allait en effet voir le jour en 1914; elle marquait à ce moment, grâce aux quelques modifications et additions que l'auteur lui-même y avait apportées, en lisant les épreuves du texte de M. Arin, un progrès sur la publication allemande de l'année 1910. Si, sur certains points (peu nombreux d'ail-

leurs), on peut reprocher au travail de M. Arin de ne plus contenir une bibliographie absolument complète du sujet, ce travail n'en garde pas moins, dans l'ensemble, sa pleine valeur et toute son utilité. L'excellent index qui le termine en rend très aisé le maniement et contribue à en faire un véritable livre de chevet pour ceux qui, aujourd'hui même, vivant en contact avec des Musulmans, en Afrique comme en Asie, veulent comprendre la manière d'agir de ceux-là et comment ils en sont arrivés à se comporter comme ils le font de nos jours.

*Ce que tout Français doit savoir de la Syrie et du Liban*. Paris, Emile Larose, 1922, in-8 de 57 p., cartes et gravures.

Le titre même de cette jolie plaquette en indique le sujet; dans quatre chapitres écrits de la manière la plus simple et la plus claire à la fois, elle groupe toutes les notions essentielles sur les pays dont elle traite. Les renseignements utiles sur les voyages depuis la France jusqu'en Syrie et au Liban, sur les voyages dans ces pays d'abord. Voici maintenant les renseignements relatifs au développement de l'influence française, puis ceux qui ont trait à l'exploitation des richesses naturelles, enfin ceux qui parlent de l'activité commerciale. Tout cela est précis, nettement présenté, et appelé à rendre de très réels services.

P. CRUVEILHIER : *Les principaux résultats des nouvelles fouilles de Suse*. Paris, Paul Geuthner, 1921, in-12 de x-154 pages, avec une planche.

Depuis longtemps, M. P. Cruveilhier suit avec grand soin la publication des *Mémoires de la Délégation en Perse* et travaille à en dégager les principaux résultats. Il a naguère consacré de patientes études à l'examen des découvertes décrites dans les neuf premiers tomes de ces *Mémoires*, et montré surtout les rapports du code de Hammourabi avec la législation civile des Hébreux. Voici maintenant que la publication des six tomes suivants (t. x à xv) lui fournit la matière de nouvelles études dans lesquelles, se plaçant à d'autres points de vue que le R. P. Lagrange et que M. Maurice Pézard, M. P. Cruveilhier a entrepris de mettre en pleine lumière les principaux résultats exposés par de savants spécialistes dans les volumes dont il vient d'être question.

Après avoir montré comment les campagnes de fouilles poursuivies depuis 1904 ont permis à la fois de dégager une plus grande partie de la surface du temple de l'Acropole de Suse et de mieux explorer ses couches profondes, l'auteur recherche quelles données nouvelles se dégagent des constatations faites et des documents découverts et examinés. De cet ensemble d'études, répond-il, on doit tirer nombre de renseignements, ceux-ci historiques, ceux-là religieux, d'autres encore juridiques, économiques ou philologiques. Et, pour fournir la preuve de cette affirmation, M. P. Cruveilhier insiste sur différentes questions, sur la civilisation des premiers Susiens, sur ce plateau de bronze du Sit Samsi, qui représente probablement le haut lieu de Suse (cf. la planche faisant face à la p. 86), sur les fragments d'un code pré-hammourabien en rédaction sumérienne, et sur beaucoup d'autres questions encore. Il termine en annonçant à la fois la reprise des fouilles à Suse (celles-ci ont effectivement recommencé en 1921) et la reprise de la publication des *Mémoires de la Délégation en Perse*. Ce sont des faits dont tout bon Français se réjouira, car l'œuvre entreprise à Suse par la France est excellente et fait honneur à la fois aux savants qui l'ont entreprise et au pays qui la soutient.



SUPPLÉMENT à L' « ASIE FRANÇAISE »,

Numéro de Juin 1922.

---

# DOCUMENTS

ÉCONOMIQUES, POLITIQUES & SCIENTIFIQUES

PUBLIÉS PAR

« L'ASIE FRANÇAISE. »

N° 3

## LE COTON EN CILICIE ET EN SYRIE

PAR

Ed.-C. ACHARD

*Ingénieur-Agronome*

AU SIÈGE DU COMITÉ

PARIS, — 19-21, rue Cassette, — PARIS.

## TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Avertissement .....	19
Note de M. Ed.-G. Achard.....	19
Introduction.....	20
ANNEXES. — 1. Quantités de coton importées en France, de 1912 à 1918, 24. — 2. Exportation de coton des colonies françaises en 1913, 24. — 3. Exportation de coton des colonies françaises en France en 1913, 25.	
Chap. I. — Le coton en Cilicie .....	25
Chap. II. — La culture du coton en Cilicie.....	34
Chap. III. — L'industrie du coton en Cilicie .....	41
ANNEXES. — 1. Tableau des industries dérivées du coton, 43. — 2. Importation des filés de coton en Cilicie et en Syrie, 44.	
Chap. IV. — Développement de la culture du coton en Cilicie .....	44
Programme à adopter pour le développement de la culture du coton en Cilicie, 47.	
Chap. V. — Le coton en Syrie .....	55
ANNEXES. — Caractères des cotons d'Asie Mineure et de Syrie, 60. — 2. Une fusion des filateurs de coton en Angleterre, 61.	

## BIBLIOGRAPHIE

Général GOURAUD : *La France en Syrie*, 62. — XXX : *L'Organisation de la Syrie sous le mandat français*, 62. — Lieutenant-colonel CATROUX : *Le mandat français en Syrie, son application à l'Etat de Damas*, 62. — *La Syrie et le Liban en 1921*, 62. — PAUL PARMENTIER : *Manuel d'Agriculture par demandes et par réponses, à l'usage des cultivateurs syriens et des élèves des écoles*, 63. — H. LAMMENS : *La Syrie*, 63. — James George FRAZER : *Adonis, étude de religions orientales comparées*, 64. — ABOU YOUSOF YA'KOÛB : *Le livre de l'impôt foncier*, traduit et annoté par E. FAGNAN, 64.

## ABRÉVIATIONS

### EMPLOYÉES DANS LE COTON EN CILICIE ET EN SYRIE

Feddan Egyptien	4,200 m <sup>2</sup>		mois de septembre de la même année.)
Chiflik	propriété rurale		
l. b. — livre anglaise	0 kg. 453		
p. t. o.	piastre turque or	para	40 <sup>e</sup> partie de la piastre
p. t. p.	piastre turque papier	Medjidieh	20 piastres
l. t.	livre turque	oke	1 kg. 281
l. t. o.	livre turque or	kantar (de coton)	45 kg
l. t. p.	livre turque papier	batmann	4 okes = 5 kg. 120
	(La livre turque papier valait environ Frs. 7,35 en Cilicie au mois de juin 1919; valait 10 frs. à Constantinople au	tcheki	25 okes
		deunum	919 m <sup>2</sup>
		koza	fruit du cotonnier mûr
		L. E.	livre égyptienne

# LE COTON EN CILICIE ET EN SYRIE

## AVERTISSEMENT

Dans le travail de synthèse qui constitue le premier cahier des « Documents politiques, économiques et scientifiques publiés par l'Asie française », M. Paul Huvelin, le savant directeur de la Mission de Syrie de 1919, renvoie sans cesse aux rapports d'un de ses collaborateurs, M. l'ingénieur-agronome Ed.-L. Achard.

L'Asie française a estimé utile de publier, comme suite et, en quelque façon, comme pièce justificative de *Que vaut la Syrie?* l'ensemble des études faites par M. Achard au cours de sa mission de 1919. Elle en donne aujourd'hui la première partie, celle qui a trait à la culture du coton en Cilicie et en Syrie.

Malgré que la majeure partie des pays dont traite ce rapport ne soient plus placés actuellement sous notre mandat, le travail de M. Achard n'en garde pas moins un très puissant intérêt. On peut y relever nombre d'indications qui présentent une valeur aussi grande pour les pays demeurés sous le mandat français que pour ceux auxquels les accords de 1920 et de 1921 nous ont amenés à renoncer.

*L'Asie française.*

## NOTE

La situation critique faite à l'industrie cotonnière française par la tendance des manufactures américaines à absorber la totalité de la production de coton des Etats-Unis, exige qu'un effort soit fait en vue de parer à la menace qui pèse sur nos usines d'être privées de leurs sources d'approvisionnements.

La Cilicie, par son sol, par son climat, par l'abondance de ses eaux fluviales, par l'état d'esprit progressiste de sa population, par l'influence française qui y règne, offre, à peu de distance de Marseille, un champ cotonnier qui peut produire la totalité du coton dont nous avons besoin.

La culture du coton déjà installée, qui a triplé en 9 ans, atteignant 2.700 tonnes en 1914, est une preuve de la valeur de la Cilicie comme champ cotonnier.

La mise en valeur de la Cilicie, dont 1/6 à peine est en culture, déterminera une production de denrées agricoles exportables que l'on peut évaluer à 2.500.000 tonnes.

Si de judicieuses mesures économiques sont prises, cette production peut en très grande partie venir en France et y entrer par Marseille.

L'importation de ces denrées aura pour contrepartie une exportation de produits manufacturés qui sortiront de France par Marseille.

La formation d'un organisme sous forme de Comité d'Action Economique de Cilicie, qui étudie

les moyens de provoquer le plus rapidement possible ce développement, paraît nécessaire.

Ce Comité, en étroite relation avec la Cilicie, recueillera et publiera toutes les informations de nature à faire connaître cette région et le magnifique débouché qu'elle offre aux activités agricoles, commerciales, industrielles, etc.

Dès maintenant, une place importante est à prendre dans le commerce de la Cilicie qui, avant la guerre, était monopolisé par les Etats Centraux. Dans ce but, on doit envisager la création d'une organisation analogue à celle patronnée par la Deutsche Bank, qui avait réussi en 1914 à accaparer 75 % de la production cilicienne de coton.

Le développement de la Cilicie donnera plus d'extension à ce commerce et le port de Marseille sera le trait d'union obligé entre la France et la Cilicie.

Il ne faut pas oublier que de grandes entreprises peuvent s'implanter en Cilicie: construction de routes, d'un port, établissement d'un réseau d'irrigation, utilisation de forces hydrauliques, introduction de matériel agricole, de matériel d'usines, de matériaux de constructions, industries.

Il y a donc pour les capitaux français une belle place à prendre.

Le Comité d'Action Economique de la Cilicie ferait œuvre essentiellement française en signalant à nos concitoyens les entreprises susceptibles de succès.

## INTRODUCTION

**Importance de la Cilicie et du Nord de la Syrie pour la France.** — La Cilicie et, à un degré moindre, le Nord de la Syrie, présentent pour la France et en particulier pour Marseille, un intérêt considérable, en ce qui concerne la culture du coton.

Quand on compare, d'une part la concentration de la production et de l'utilisation du coton dans des pays tels que les Etats-Unis, l'Angleterre, l'Egypte, les Indes, et d'autre part la faible production de nos colonies par rapport à nos besoins, on ne peut que s'effrayer du danger que courrait notre industrie cotonnière si les marchés auxquels nous nous approvisionnons nous manquaient un jour.

Quand on médite sur le développement considérable pris par l'industrie cotonnière américaine au cours de la guerre, sur la tendance à former des trusts à puissance financière formidable de l'industrie cotonnière anglaise, on ne peut s'empêcher de penser que ce jour est plus proche que l'on ne croit.

Et alors apparaissent toute l'importance que présentent pour nous la Cilicie et le Nord de la Syrie, tout l'avantage qu'il y a de tenir ces régions sous notre administration, tout l'intérêt que nous avons d'y provoquer le rapide développement de la culture du coton.

Ce faisant, nous ne rencontrerons point sur notre route les obstacles qui se dressent devant tout novateur; la voie est ouverte, jaionnée déjà: en nous y engageant nous ne ferons que nous substituer à notre grande ennemie vaincue par les armes; à notre profit, nous tenterons de réaliser l'œuvre qu'elle avait entreprise.

Nous seconderons aussi les vues de notre Association cotonnière coloniale qui, il y a longtemps déjà, a pressenti la menace qui pèserait un jour sur notre industrie cotonnière et, avec une inlassable énergie, s'efforce depuis des années de la soustraire à la dangereuse dépendance des marchés étrangers.

**Concentration de la production et de la consommation du coton.** — En 1913, dernière année normale avant la guerre, suivant une étude publiée sous le titre « La Crise du Coton » et analysée dans le *Bulletin de la Chambre de Commerce Française de Constantinople* (N° de juillet 1913), la production mondiale du coton se répartissait de la manière suivante :

Etats-Unis .....	70 %
Indes Anglaises .....	15 »
Egypte .....	5 »
Autres pays (Indochine, Asie Centrale, Chine, Corée, Brésil).....	10 %

Cette production était répartie ainsi qu'il suit entre les pays d'industrie cotonnière :

Angleterre .....	40 %
Etats-Unis .....	22 5 »
France .....	6 5 »
Russie et Pologne .....	6 »

Indes Anglaises .....	45 »
Pays d'Europe (moins la France et la Russie).....	18 »
Divers .....	25 %

L'examen de ces deux tableaux, en révélant la concentration considérable de la production et de l'utilisation du coton, laisse percevoir le danger qui en résulte pour les pays d'industrie cotonnière autres que l'Angleterre, les Etats-Unis et les Indes Anglaises.

Il enseigne que :

1° Les Etats-Unis, les Indes Anglaises et l'Egypte fournissaient à eux trois 90 % de la production mondiale du coton;

2° L'Angleterre, les Etats-Unis et les Indes Anglaises absorbaient 67 % de cette même production;

3° Il ne restait disponible pour les autres pays d'industrie cotonnière que 33 % de la production mondiale de coton et, de cette quantité, ils n'en trouvaient qu'un peu moins du tiers sur des marchés soustraits à la domination américaine ou anglaise (1).

(1) Les notes ci-dessus ont été rédigées avant que nous ayons connaissance du *Rapport Général sur l'Industrie Française*, publié cette année-ci par le ministère du Commerce.

Bien que les renseignements fournis par ce rapport fassent apparaître une concentration de la production et de la consommation, moindre que celle qui résulte des renseignements fournis par la « Crise du coton », cette concentration n'en est pas moins évidente.

D'après le *Rapport Général*, la production et la consommation mondiale de coton en 1913 auraient été :

## PRODUCTION EN 1913

	Tonnes	Pourcentage
Etats-Unis .....	3.180.000	58.4
Indes Anglaises .....	812.000	15.0
Egypte .....	330.000	6.1
Russie .....	216.500	4.0
Divers (Asie Centrale, Pérou, Brésil, Chine, etc.).....	871.500	16.1
	5.410.000	

## CONSOMMATION EN 1913

Amérique (Etats-Unis, Canada, Brésil, Mexique) dont 1.230.000 tonnes, par les Etats-Unis, soit 26 pour 100 .....	1.606.000	33.97
Iles Britanniques .....	960.000	20.31
Allemagne .....	654.000	13.64
France .....	327.000	6.92
Russie .....	515.000	10.90
Japon .....	358.000	5.57
Divers (Italie, Espagne, Belgique) .....	316.000	6.69
	4.727.000	

Les Indes Anglaises consomment à peu près leur production, soit 800.000 tonnes, en 1913.

## PRODUCTION MONDIALE

	Total	Etats-Unis	Indes Angl.
1914 .....	5.640.000	3.270.000	910.000
1915 .....	6.120.000	3.400.000	940.000
1916 .....	6.354.000	2.950.000	1.140.000
1917 .....		2.790.000	

	Egypte	Russie	Divers
1914 .....	331.000	233.500	871.500
1915 .....	284.000	255.000	
1916 .....	209.000	330.000	1.725.000

En ce qui concerne la production — sauf pour les Indes Anglaises — le pourcentage de chacun des pays producteurs

Une analyse plus complète de la situation fait apparaître davantage le danger qui menace les autres pays « d'industrie cotonnière ».

**Progrès de l'Industrie Cotonnière aux Etats-Unis.** — Aux Etats-Unis, l'Industrie du coton fait de rapides progrès et il se manifeste chez les Américains une tendance à utiliser sur place leur récolte totale (1).

La consommation de ce textile, qui était en 1913-14 de 5.680.000 balles (2) de 225 kilog. environ, a été de 7.430.000 balles en 1916-17, soit une différence de 1.750.000 balles marquant, en trois ans, un accroissement de consommation de 51 % sur les quantités mises en œuvre en 1913-14.

En 1916-17, la production des Etats-Unis s'était élevée à 12.670.000 balles, inférieure cependant à la production des années précédentes. En utilisant à cette époque-là 7.430.000 balles, l'industrie cotonnière non-américaine absorbait donc 58 pour cent de la production des Etats-Unis.

On pourrait alléguer que les causes qui ont provoqué un si rapide accroissement de l'industrie cotonnière américaine au cours de la période 1914-17, dues à la guerre, sont transitoires; mais

dans la production mondiale est quelque peu différent du pourcentage dont fait mention « la Crise du Coton ».

Dans l'ensemble, les Etats-Unis, les Indes Anglaises et l'Egypte fourniraient seulement 79,9 % de la production mondiale.

En ce qui concerne la consommation, les pourcentages sont également différents, mais ces pourcentages ne peuvent être acceptés en toute confiance car, outre que le *Rapport Général sur l'Industrie française* ne fait pas intervenir la consommation des Indes Anglaises dans le détail de la consommation mondiale, si on ajoute aux 4.727.000 tonnes consommées par divers pays, les 800.000 tonnes consommées par les Indes Anglaises, on obtient un total de 5.527.000 t., supérieur de 117.000 t. à la production mondiale. Cet excédent ne peut s'expliquer que par un reliquat de l'année 1912.

Quoi qu'il en soit, en consommant en 1913:

Les Etats-Unis.....	1.230.000 tonnes
L'Angleterre .....	960.000 —
Les Indes Anglaises.....	800.000 —

Soit un total de..... 2.990.000 tonnes  
ces pays absorbaient 55,0 % de la production mondiale.

(1) Le *Rapport Général sur l'Industrie française* donne les renseignements suivants relatifs à la récolte et à la consommation du coton aux Etats-Unis de 1910 à 1916:

Récolte aux Etats-Unis

	Balles	Tonnes
1910-11 .....	12.075.000	2.720.000
1911-12 .....	16.101.000	3.610.000
1912-13 .....	14.104.000	3.160.000
1913-14 .....	14.552.000	3.270.000
1914-15 .....	15.136.000	3.380.000
1915-16 .....	12.000.000	2.600.000

Consommation de l'Industrie américaine

	Balles	Tonnes	%
1910-11 .....	4.361.000	980.000	36 %
1911-12 .....	3.391.000	1.210.000	33,5 %
1912-13 .....	5.389.000	1.210.000	38,2 %
1913-14 .....	5.303.000	1.230.000	37,6 %
1914-15 .....	6.088.000	1.370.000	40,5 %
1915-16 .....	7.000.000	1.575.000	60,6 %

(2) Renseignements fournis par M. Manuel, délégué de la Chambre de Commerce au Congrès Syrien de Marseille.

il faut remarquer aussi que le matériel créé pour utiliser les 1.750.000 balles de coton qui mesurent le développement de l'industrie américaine, continuera vraisemblablement à fonctionner après la guerre et que, dès maintenant, l'Amérique est en mesure d'absorber les trois cinquièmes de sa production de coton (1).

**Danger qui menace les divers pays d'industrie cotonnière.** — La tendance qui se manifeste aux Etats-Unis d'utiliser sur place la récolte totale de coton, met donc les divers pays européens d'industrie cotonnière dans une situation menaçante (2), à laquelle n'échappe même pas l'Angleterre, malgré l'étendue immense de ses domaines coloniaux susceptibles de produire du coton.

L'Angleterre utilise dans ses usines 40 % de la production mondiale du coton. En admettant qu'elle se réserve la récolte totale des Indes et de l'Egypte, elle ne disposerait que d'une quantité de textile égale à la moitié de ses besoins (3).

Mais l'adoption d'une telle mesure entraînerait une trop grave perturbation dans la situation économique des Indes pour qu'elle ne soit pas envisagée sans quelque hésitation. En 1913, les Indes Anglaises, en utilisant sur place 4,5 % de la production mondiale, absorbaient ainsi 30 % de leur propre production (4). En 1918, on évaluait que les seules filatures de Bombay mettraient en œuvre 1.200.000 balles (5) sur une production de 20 pour cent.

(1) Un indice du désir des Américains de maintenir la situation acquise pendant la guerre est l'émotion soulevée aux Etats-Unis par le rapide développement économique du Japon et, en particulier, de son industrie cotonnière. Suivant le Dr A.-F. Legendre (*Revue de Paris*, 15 juillet 1919), les Etats-Unis envoient en Europe une mission spéciale de l'industrie cotonnière parce que « les progrès rapides de l'industrie textile japonaise ont créé de ce côté une situation difficile en France, en Belgique, en Russie et en Angleterre », (New-York, 18 mai).

Le développement économique du Japon n'a pas laissé l'Angleterre insensible. Suivant le Dr A.-F. Legendre, un cri d'alarme vient d'être jeté par les Chambres de Commerce. Le *Times* du 12 avril 1919 va jusqu'à dire que la concurrence japonaise en ce qui concerne la lingerie de coton est un désastre véritable pour le marché intérieur anglais. La situation apparaît si sérieuse, en ce qui regarde surtout les grands marchés de l'Orient aux centaines de millions de clients, que le Gouvernement est sommé par les industriels du Lancashire d'avoir à constituer d'urgence une mission de spécialistes qui s'en iraient enquêter sur les marchés de l'Inde et de l'Extrême-Orient.

Le Dr Legendre fait remarquer qu'au lendemain de l'armistice, quand Manchester a fait ses offres habituelles à ses grands clients, l'Inde et la Chine, ceux-ci, l'Inde surtout, ont fort peu répondu. Un concurrent, le Japon, était né, et il avait grandi au cours de la guerre.

(2) Le *Rapport Général sur l'Industrie française* dit : « Il est indispensable de résoudre la question (du coton) très rapidement par tous les moyens possibles. Les Etats-Unis voient croître chaque année leur consommation, laissant un disponible de plus en plus faible pour les autres pays consommateurs. »

(3) D'après le *Rapport Général sur l'Industrie française*, l'Angleterre en 1915 recevait 48.000 balles; 9.800 tonnes environ de coton de ses colonies africaines, soit 1,02 % de ses besoins en 1913.

(4) Suivant le *Rapport Général sur l'Industrie française*, la consommation des Indes Anglaises serait sensiblement égale à la production.

(5) Renseignement de M. Manuel.

L'Angleterre se trouve donc dans l'alternative : ou de réserver à l'industrie métropolitaine la production totale de coton de ses colonies et de ruiner ainsi l'industrie cotonnière des Indes, ou de maintenir celle-ci et de ne plus avoir comme ressources propres que 15 % de la production mondiale de coton alors que son industrie métropolitaine en consomme 40 %.

**Situation critique de l'industrie cotonnière française.** — La France se trouve dans une situation plus critique encore. En 1913, son industrie cotonnière absorbait 6,5 % (1) de la production mondiale de coton. En cette même année 1913, elle importait 329.135 tonnes 8 de coton (2), se répartissant ainsi par pays d'origine :

		92 6 %
Angleterre .....	T. 8.362 4	} 92,6 %
Egypte .....	» 29.494 7	
Indes Anglaises ....	» 25.346 5	
Etats-Unis .....	» 249.876 »	
Turquie .....	» 1.869 1	
Autres Pays .....	» 14.187 1	

Si les Etats-Unis arrivaient à pouvoir utiliser complètement leur production de coton, l'Angleterre, pour sauvegarder son industrie cotonnière, se réserverait vraisemblablement la production des Indes et de l'Egypte, déjà insuffisante pour ses besoins; la France en serait réduite à l'importation de la Turquie et des « autres pays ».

Or la Turquie, qui nous a fourni 1.869 tonnes en 1913 et 3.293 tonnes en 1914, ne nous en a plus fourni que 17 en 1915.

Quant aux provenances des « autres pays », elles ont diminué constamment depuis 1913 au point de ne plus être que de 1.537 tonnes en 1918.

Parmi ces « autres pays », comptent les colonies françaises; mais leur apport à l'industrie cotonnière métropolitaine est infinitésimal.

En 1913, l'exportation totale de coton de nos colonies (Algérie comprise) s'élevait à : 6.575.213 kilog. de coton brut, et 4.020.943 kilog. coton en laine, soit au total 6.212.680 kilog. de coton en laine, en évaluant à 33 % le rendement du coton brut (3).

La France ne recevait de ce total que 586.673 kilogrammes de coton (4) en laine, soit 9,44 % de l'exportation totale, et encore cette quantité n'est-elle que de l'ordre des infiniment petits en ce qui concerne l'industrie cotonnière française, puisqu'elle ne représentait que 0,21 % du poids total de coton (271.161 tonnes, *Rapport Général sur l'Industrie Française*), travaillé par nos usines à cette époque-là (5).

(1) 6,9 % suivant le *Rapport Général sur l'Industrie française*.

(2) Voir Annexe N° 1.

(3) Voir Annexe N° 2.

(4) Voir Annexe N° 3.

(5) La victoire de 1919, en rendant à la France l'Alsace et la Lorraine, a augmenté de façon très sensible l'importance de ses filatures et tissages de coton et par conséquent ses besoins en matière première. Suivant M. Daniel Miege (« l'Alsace-Lor-

A l'exception de la Russie, qui absorbait en 1913 6 % de la production mondiale et qui peut, sinon en totalité, du moins en partie, s'approvisionner au Turkestan, les « autres pays » d'Europe se trouvent menacés à un plus haut degré encore que la France, n'ayant pas ou n'ayant plus de colonies favorables à la culture du coton (1).

**Les pays grands producteurs de coton paraissent arrivés à un maximum de production.** — En résumé, l'industrie cotonnière européenne est à la merci du développement que cette industrie peut prendre aux Etats-Unis, et l'avenir est d'autant plus sombre que, suivant l'auteur de « la Crise du Coton », on croit pouvoir établir que les Etats-Unis, les Indes Anglaises et l'Egypte sont arrivés à leur maximum de production. Aux Etats-Unis, les planteurs seraient portés à abandonner la culture du coton pour des cultures plus rémunératrices; aux Indes, la faiblesse du rendement laisse supposer que les terres à coton sont épuisées; en Egypte, bien que des travaux importants d'irrigation aient été exécutés, les surfaces susceptibles d'être consacrées au coton sont relativement réduites.

Ces assertions de l'auteur de « La Crise du Coton », vraies peut-être à l'époque où il écrivait, ne se sont pas confirmées complètement.

Suivant la statistique de l'Institut International d'Agriculture de Rome, mars 1919, la surface moyenne cultivée en coton aux Etats-Unis qui, pendant la période 1912-1916, était de 14 millions 122.952 hectares, s'est abaissée en 1917 à 13.695.114 hectares; mais, en 1918, elle s'est relevée à 14.524.324 hectares.

A cet accroissement des surfaces cultivées n'a pas correspondu un accroissement de la production, car celle-ci, qui avait été en moyenne de : 29.463.360 quint. métr. en 1916-19 (soit 208 kilog. par hectare), n'a été que de 25.633.334 quint. métr. en 1917 et s'est relevée seulement à 26 millions 535.132 quint. métr. en 1918 (soit 182 kilog. par hectare), suivant la même statistique.

Pour les Indes Anglaises, les résultats sont analogues. La surface moyenne cultivée en coton durant la période 1912-16 a été de : 8.994.822

raine et l'Industrie cotonnière française », dans *Sémaphore* du 5 août 1919), au début de 1914, il y avait en France 7.230.000 broches et 150.000 métiers, en Alsace-Lorraine, 1.900.000 broches et 46.000 métiers; à la même époque, il y avait en Allemagne 11.200.000 broches et 286.000 métiers. Suivant le *Rapport Général sur l'Industrie française*, la consommation française subirait une augmentation de 67.000 tonnes par suite du retour à la France de l'Alsace-Lorraine.

(1) Le Japon qui, au cours de la guerre, est devenu un concurrent économique dangereux pour les grandes nations industrielles, se préoccupe de soustraire son industrie cotonnière à la menace américaine. Suivant LEGENDRE : « Le coton brut, que le Japon a produit jusqu'ici en très petite quantité, devient l'objet de toutes les attentions du Gouvernement et des Industriels. La Chine peut en fournir une quantité considérable, mais ce que le Japon veut cultiver, ce sont les variétés à longue soie d'Amérique et d'Egypte. Il a déjà obtenu en Corée des résultats encourageants, et il va poursuivre inlassablement ses expériences non seulement en Corée, mais en Mandchourie Méridionale; il est bien décidé à se libérer de la tutelle américaine et anglaise. »

hectares; elle s'est élevée en 1917 à 10.193.080 hectares pour retomber en 1918 à : 8.294.726 hectares.

Quant à la production, elle a été durant la période 1912-16 de 8.386.018 quint. métr. (soit 93 kilogrammes par hectare), et s'est abaissée en 1917 à 7.257.480 quint. métr. et en 1918 à 6 millions 660.552 quint. métr. (soit 80 kilog. par hectare).

En Egypte, au moment où la guerre a été déclarée, les provinces du Delta du Nil subissaient une crise grave du fait de la baisse de prix du coton (voir *Petit Marseillais*, 23 mars 1919). Les fellahs, jusqu'alors encouragés par les prix rémunérateurs payés pour ce textile, avaient presque exclusivement cultivé leurs terres en coton.

Il en était résulté une telle surproduction que les belles qualités sakallarides se vendaient seulement 40 francs les 52 kilogrammes.

Pendant la guerre, ce prix se releva à 218 fr. Le gouvernement anglais, craignant que cette hausse encourageât les fellahs à étendre encore leurs cultures, décréta, le 9 mars 1917, qu'un tiers seulement des terrains cultivables pourrait être planté en coton. Cette mesure eut pour résultat de réduire à 14.000.000 feddans (= 600.000 hectares), la surface destinée au coton.

La statistique de l'Institut International d'Agriculture de Rome donne pour cette année 1917 une superficie de 704.604 hectares ayant produit 2.865.957 quint. métr. (soit 406 kilog. 7 par hectare), et pour 1918 une superficie de 552.643 hectares, dont la production n'était pas encore indiquée en juin 1919.

**Efforts tentés par diverses nations pour subvenir aux besoins de leur industrie cotonnière.** — Le danger signalé par l'auteur de « La Crise du Coton » et dont l'analyse que nous venons d'établir révèle toute l'acuité, a été envisagé depuis de longues années par divers pays tributaires du marché américain du coton. En vue d'y parer, certains d'entre eux ont formé des Associations ayant pour but de provoquer le développement de la culture du coton dans les parties de leur empire colonial propices à la production de ce textile.

L'Angleterre a fondé la *Cotton Growing Association*.

La France, par l'intermédiaire de son *Association Cotonnière Coloniale* fondée en 1903, a fait de vigoureux efforts en vue de se libérer du joug américain, mais, pour des raisons d'ordre divers, ces efforts n'ont point encore été couronnés de tout le succès désirable (1).

**Vues de l'Allemagne sur la Turquie d'Asie.** — L'Allemagne, tout comme l'Angleterre et la

France, a entrepris de développer la culture du coton dans ses colonies (1).

Mais elle avait aussi jeté son dévolu sur l'Asie Mineure, dont elle envisageait l'exploitation intensive grâce à la concession du chemin de fer de Bagdad et, en 1903, elle fondait à Dresde sous les auspices de la Deutsche Bank, la *Deutsch-Levantine Baucicoll Gesellschaft* dans le but hautement manifesté de « provoquer le développement de la culture du coton en Asie Mineure dans l'intérêt du commerce et de l'industrie de toutes les nations ».

En étendant leurs vues à la Turquie d'Asie, les Allemands ne s'engageaient point à l'aventure. Ils n'agissaient point en créateurs, mais entendaient mettre à profit une situation déjà acquise. Leur esprit pratique posait ainsi les données du problème à résoudre : d'abord développer et améliorer la culture là où déjà elle était établie; ensuite l'implanter là où l'examen de certaines conditions naturelles permettrait de prévoir le succès.

Leur choix se porta d'abord sur la Cilicie dans le Vilayet d'Adana, puis sur le Vilayet d'Aidin et sur le Vilayet d'Alep. Pour l'avenir, ils envisageaient la possibilité d'étendre leur action à la Mésopotamie. C'est dans le Vilayet d'Adana, disaient-ils, qu'existent les éléments les plus favorables à la culture du coton; comme partie intégrante et d'insigne valeur, ce Vilayet comprend la plaine cilicienne, de vieille renommée (2).

**Opinions sur la Turquie d'Asie.** — L'opinion que s'étaient formée les Allemands sur la valeur des diverses parties de la Turquie d'Asie qu'ils se proposaient d'exploiter fut corroborée par la suite par des spécialistes et des personnalités d'ordre divers qui les étudièrent.

Le professeur Wyndham Dunstan, l'éminent directeur de l'« Imperial Institute » de Londres, chargé d'une mission d'études agricoles en Turquie d'Asie, écrivait en 1908 : « Dans toutes les prévisions d'avenir que l'on peut formuler au sujet de la production de coton dans le monde, on ne doit pas perdre de vue l'Asie Mineure, où l'Européen peut vivre toute l'année et dont le climat est moins déprimant que celui de l'Egypte. »

La région de l'Est d'Alep, le même professeur W. Dunstan la considère comme d'un avenir agricole considérable dépendant de la restauration de l'irrigation par le Tigre et l'Euphrate qui a rendu la Mésopotamie fameuse dans l'antiquité, et il dit : « Si les perspectives de culture du coton en Mésopotamie se réalisent en plus de celles de l'Anatolie et des autres districts, on peut prédire sûrement que ces régions deviendront rivales des Etats-Unis et des Indes. »

(1) M. H. DONON, secrétaire général de l'A. C. C., signalait le 23 mars 1914, dans son rapport à l'Assemblée générale de cette Association, que le coton produit dans les colonies françaises sous les auspices de l'A. C. C. avait passé de 608.500 kg. en 1912 à 715.511 kg. en 1913, soit 107.000 kg. d'augmentation.

(1) Suivant M. P. PERRÉAU-PRADIER, député (*Journal*, 13 août 1919), l'Allemagne avant la guerre utilisait 470.000 tonnes de coton et en recevait de ses colonies 3.000 tonnes, soit 0,64 % de ses besoins.

(2) Rapport au 5<sup>e</sup> Congrès de l'Industrie Cotonnière tenu à Paris en juin 1908.

Le Consul général de Belgique en Turquie d'Asie écrivait en 1913 dans un rapport très documenté sur les territoires relevant de sa gestion : « L'endiguement des fleuves traversant la plaine de Cilicie et l'irrigation de cette même plaine transformeraient la région d'Adana en une petite Egypte. »

Le choix des Allemands aussi bien que l'opinion des personnalités qui se sont exprimées à cet égard sont pleinement fortifiés et par la situation actuelle de la culture du coton en Asie Mineure et par les conditions qui la favorisent.

Au cours de la mission d'Etudes Agricoles qui

nous a été confiée par la Chambre de Commerce de Marseille, et dont le programme de travail était limité au Vilayet d'Adana et à la Syrie, nous avons recueilli sur la Cilicie et sur le Vilayet d'Alep des renseignements qui confirment pleinement l'opinion formée à leur égard au sujet de la culture du coton.

Ces renseignements, nous les exposerons ci-dessous, et les comparerons, lorsqu'il sera possible, à ceux obtenus sur les principaux pays producteurs de coton et particulièrement sur l'Egypte, dont la Cilicie est si voisine et à laquelle elle est digne d'être comparée.

## ANNEXE N° 1

### QUANTITÉS DE COTON IMPORTÉES EN FRANCE en Quintaux Métriques

(D'après la Statistique du Commerce de la France)

Origine	1912	1913 (1)	1914	1915	1916	1917	1918
	Qm	Qm	Qm	Qm	Qm	Qm	Qm
Angleterre.....	77.413	83.874	48.297	62.809	216.02	120.926	39.304
Egypte.....	269.192	294.947	459.727	1.9.074	441.520	96.330	136.022
Indes Anglaises.....	166.000	253.465	376.045	1.4.336	102.619	80.840	70.576
Etats-Unis.....	2.811.417	2.498.760	1.336.476	1.975.752	2.045.861	2.401.232	1.161.173
Turquie.....	21.493	18.691	32.931	17?			
Autres pays.....	116.092	141.871	102.366	25.617	48.291	33.573	15.374
	3.461.615	3.291.358	2.5.842	2.287.605	2.554.791	2.730.901	1.22.409

(1) Suivant le *Rapport Général sur l'Industrie Française*, la situation de la France en 1913 était :

## IMPORTATIONS

Etats-Unis.....	249.876 tonnes
Egypte.....	29.495 —
Indes Anglaises.....	25.347 —
Grande Bretagne.....	8.362 —
Belgique.....	3.876 —
Italie.....	1.853 —
Colonies Françaises.....	764 —
Brésil.....	1.258 —
Chine.....	989 —
Espagne.....	770 —
Pays-Bas.....	499 —
Haïti.....	421 —
Suisse.....	197 —
Pérou.....	116 —
Autres pays neutres.....	229 —
Allemagne.....	3.589 —
Turquie.....	1.869 —
Autriche.....	27 —
Total.....	329.537 tonnes

## EXPORTATIONS

Belgique 19,7 %.....	11.449 tonnes
Russie.....	3.646 —
Grande Bretagne.....	2.161 —
Italie.....	2.117 —
Colonies Françaises.....	963 —
Grèce.....	46 —
Pays-Bas.....	573 —
Suisse 11 %.....	6.420 —
Espagne.....	517 —
République Argentine.....	25 —
Chili.....	15 —
Divers neutres.....	1.265 —
Allemagne 50 %.....	29.144 —
Turquie.....	35 —
Total.....	58.376 tonnes

## ANNEXE N° 2

### EXPORTATION DE COTON DES COLONIES FRANÇAISES en 1913

(D'après la Statistique du Commerce de la France)

	En fibre	En grain	Destination
	K	K	
Algérie.....	137.800	—	France
—	2.000	—	Maroc
—	1.800	—	Tunisie
—	1.200	—	Divers
Guinée Française..	—	60.152	France
Côte d'Ivoire.....	—	18.221	d°
Dahomey.....	75.014	—	d°
—	12.388	—	Angleterre
—	83.659	—	Allemagne
—	132	—	Nigeria
—	—	37.740	Togoland
Madagascar.....	81	—	Colon. Ang.
Côte des Somalis..	3.330	—	France
—	2.116	—	Egypte
Indo-Chine.....	449.317	—	France
—	—	73.362	d°
—	3.284.201	—	Divers
—	—	6.385.738	d°
Guyane.....	698	—	France
Calédonie.....	163.264	—	d°
—	77.243	—	Col. franç.
Etablis. d'Océanie..	6.672	—	France
—	20.028	—	Divers
	4.020.943	6.575.213	



## ANNEXE N° 3

EXPORTATION DE COTON  
des Colonies Françaises en France en 1913.

	En fibre	En grain
Algérie .....	K. 137.800	—
Guinée Française .....	» —	60.152
Côte d'Ivoire .....	» —	18.221
Dahomey .....	» 75.014	—
Côte des Somalis .....	» 3.330	—
Indochine .....	» 149.317	73.362
Guyane Française .....	» 698	—
Calédonie .....	» 163.264	—
Etabl. d'Océanie .....	» 6.672	—
<b>TOTAUX.....</b>	<b>K. 536.095</b>	<b>151.735</b>

## CHAPITRE I.

## LE COTON EN CILICIE

**La Cilicie est une région à coton. — Sa valeur.**  
— Région de production déjà importante, dotée de conditions naturelles, climatiques et telluriques convenant parfaitement à la culture du coton, pourvue de superficies étendues sur lesquelles il est possible de la développer, habitée par une population agricole d'esprit ouvert au progrès et pleine d'initiative, la Cilicie, par sa proximité de la France, peut fournir à notre port un élément intéressant de transactions commerciales, à l'industrie cotonnière française des ressources abondantes de matière textile, si des mesures judicieuses sont prises, d'une part pour y développer la culture du coton, et d'autre part pour attirer vers nos usines les produits de cette culture qui, avant la guerre, avaient une tendance à s'en aller entièrement à l'étranger.

L'accroissement rapide de la production au cours des neuf années qui ont précédé la guerre, est un indice certain que les efforts consacrés au développement de la culture du coton ne seront pas dépensés en pure perte.

**Production.** — Ainsi que le montre le tableau ci-joint (1), la production du coton dans le Vi-

(1) Production du coton en Cilicie :

1896	2.000 Balles	suitant M. Vandœuvre.
1905	45.500	»
1906	50.000	} 1.500 tonnes exportées en Allemagne. 550 tonnes exportées en France.
1907	56.000	
1908	64.000	
1909	76.400	
1910	45.800	
1911	80.000	
1912	115.000	
1913	120.000	
1914	135.000	×
1915	15.000	
1916		
1917		
1918	15.000	
1919		

× Suivant le Consul des Etats-Unis à Mersina, la récolte de 1914 fut seulement de 120.000 balles, dont : 60.000 furent exportées, 10.000 furent employées par les filatures intérieures, et 50.000 restèrent en stock.

layet d'Adana (qui, en 1896 était seulement de 2.000 balles) a suivi une progression constante de 1905 à 1914, triplant en 9 ans, sans que le gouvernement turc soit intervenu en quoi que ce soit pour favoriser le développement de cette production.

En 1910, la courbe de la production marque un fléchissement dû aux massacres de chrétiens qui commencèrent à Adana en avril, et s'étendirent à la plaine au moment où se terminaient les semis de coton et où commençaient les sarclages. La population arménienne, sur laquelle portèrent principalement ces massacres, fournit un contingent nombreux à la classe agricole représentée aussi bien par des travailleurs que par des chefs de culture et des propriétaires de « chiftliks ».

Par crainte des événements qui se passèrent au début de 1909, les fermes furent abandonnées. Quand les troubles cessèrent, la population agricole hésita longtemps avant de regagner les champs et nombre de plantations de coton, envahies par les herbes, furent perdues.

On estime d'une part à 20.000 le nombre des chrétiens qui furent massacrés dans le Vilayet d'Adana, et, d'autre part, à 40 % de la récolte de coton antérieure les pertes que subit la récolte de 1910.

Au cours des années de guerre, la production diminua considérablement du fait des levées d'hommes et des réquisitions de bétail.

M. Nathan, consul des Etats-Unis à Mersine, estima en 1915 à 15.000 balles seulement la récolte de coton.

C'est à cette même quantité de 15.000 balles que fut évaluée la récolte de 1918.

Pour 1919, d'après le prix auquel a été adjugée la dîme sur le coton, on estime la production à 20.000 balles.

Cette faible proportion est due à ce que :

1° Des surfaces très étendues de la plaine sont restées incultes faute de main-d'œuvre et de bêtes de trait ;

2° L'Administration Militaire française de la Cilicie, au début de l'année, fournit aux cultivateurs des graines de coton de mauvaise qualité, d'un pouvoir germinatif très faible ;

3° Les pluies de printemps firent défaut.

Pour l'année 1920, on peut prévoir également une récolte assez faible, car le manque de charbon a forcé les cultivateurs de laisser sans emploi les charrues à vapeur avec lesquelles se font les labours profonds qui précèdent la culture du coton.

Quoi qu'il en soit, on peut dire qu'en Cilicie, la production du coton montre une tendance très marquée à se développer.

**Température.** — Cette production est favorisée par des facteurs naturels qui lui sont parfaitement convenables.

Le professeur W. Dunstan, qui a étudié avec attention la partie occidentale de la plaine cilicienne, et l'Ingénieur Agricole G. Tsapalos, qui en a étudié la partie orientale, s'accordent à dire

que la température qui règne sur la région convient parfaitement au développement du coton.

Grâce aux montagnes du Taurus, la plaine, protégée des vents du Nord et du Nord-Est, jouit d'un climat chaud. Les gelées d'hiver y sont rares, et si parfois le thermomètre s'abaisse à  $-5^{\circ}$  et même  $-7^{\circ}$ , ce n'est que d'une manière tout à fait passagère.

Les moyennes de température relevées à Adana (1) pendant une période de 13 ans donnent pour les saisons les chiffres suivants :

Hiver .....	14°
Printemps .....	21°
Été .....	29°
Automne .....	20°

Pour la Basse-Egypte, les moyennes de température calculées d'après les observations de M. A. Pisona faites à Alexandrie de 1870 à 1896 donnent, pour les saisons, les chiffres ci-dessous :

Hiver .....	15° 9
Printemps .....	21° 3
Été .....	25°
Automne .....	20° 1

Si on examine les moyennes de température des trois saisons sur lesquelles chevauche la culture du coton (printemps, été, automne), on constate que seul l'été présente en Cilicie et en Egypte une différence appréciable et encore cette différence est-elle en faveur de la Cilicie. Elle pourrait s'expliquer par la nature topographique de la Basse-Egypte; celle-ci n'offre aucun obstacle aux vents qui balaient la plaine et embrassent sans cesse l'atmosphère, tandis que la Cilicie, dominée au Nord et au Nord-Est par le Taurus, au Sud-Est par l'Amanus, forme un cul-de-sac dans lequel le brassage de l'atmosphère ne peut se faire qu'avec une certaine difficulté et surtout par les vents humides du Sud-Ouest.

Cela dit, si on remarque que le coton s'accommode d'une température moyenne variant entre  $20^{\circ}$  et  $30^{\circ}$  au cours de son évolution, on ne peut nier qu'il se trouve en Cilicie dans d'excellentes conditions thermiques de développement.

**Pluviométrie.** — Sur le régime des précipitations atmosphériques de la plaine cilicienne, tout au moins de la partie occidentale, nous avons des renseignements plus détaillés et plus précis que ceux que nous possédons sur le régime des températures.

(1) Les observations de température, comme aussi celles de pluies dont il est question plus loin, ont été faites à Adana par le chef de la gare d'Adana (Ligne Mersine-Adana), un Anglais qui a été relevé de son emploi lorsque les Allemands ont pris possession de la ligne. — Les résultats des observations, au départ du chef de gare, ont été remis par lui au Dr Daviélidis qui les a détruits par mégarde en 1914, au moment de la déclaration de guerre par la Turquie, en détruisant un certain nombre de documents.

(2) Suivant M. W. Dunstan, la température de la nuit, déjà froide en Cilicie au début de l'automne, peut rendre incertaine la maturité du coton dès le 15 octobre. Cette remarque ne paraît pas devoir s'appliquer au Yerli qui, outre que sa maturation est presque achevée au début d'octobre, résiste à des températures assez basses.

Des observations effectuées à Mersine pendant 13 ans ont donné une moyenne annuelle de 589 millimètres.

Des observations effectuées à Adana pendant 14 ans ont donné une moyenne annuelle de 603 millimètres avec les moyennes mensuelles suivantes :

Janvier .....	99 m/m
Février .....	81 »
Mars .....	74 »
Avril .....	41 »
Mai .....	57 »
Juin .....	13 »
Juillet .....	7 »
Août .....	4 »
Septembre .....	14 »
Octobre .....	37 »
Novembre .....	72 »
Décembre .....	104 »

Grâce à l'obligeance de Nadir bey, Chef du Service des Travaux hydrauliques de la plaine d'Adana, service organisé peu avant la guerre par le gouvernement turc, en vue de dresser un projet d'irrigation et de drainage de la plaine d'Adana, réclamé avec insistance par les agriculteurs, nous avons pu obtenir :

1° Le relevé complet des hauteurs et des jours de pluie tombée à Tarsous de 1896 à 1917 ;

2° Le relevé des observations météorologiques faites à Adana en 1916-17-18.

De l'examen du premier relevé, il résulte que, pour une période de 22 ans, la moyenne annuelle des pluies à Tarsous a été de 583,5 m/m réparties sur 45 jours ; les moyennes mensuelles ont été les suivantes :

Janvier .....	82 4 m/m
Février .....	97 8 »
Mars .....	62 1 »
Avril .....	48 3 »
Mai .....	42 3 »
Juin .....	11 4 »
Juillet .....	1 4 »
Août .....	1 6 »
Septembre .....	6 1 »
Octobre .....	41 »
Novembre .....	92 5 »
Décembre .....	96 8 »

Considérée suivant les saisons, la répartition des eaux pluviales à Adana et à Tarsous est la suivante :

#### Adana

Hiver (Décembre, Janvier, Février)	284 m/m	47 %
Printemps (Mars, Avril, Mai)	172	28,6
Été (Juin, Juillet, Août)	24	4
Automne (Sept., Octobre, Nov.)	123	20,4

#### Tarsous

Hiver (Décembre, Janvier, Février)	277 m/m	47,45 %
Printemps (Mars, Avril, Mai)	152,7	26,16
Été (Juin, Juillet, Août)	14,4	2,47
Automne (Sept., Octobre, Nov.)	139,6	23,92

Ce tableau montre que :

1° Un peu moins de la moitié de la pluie tombe en hiver ;

- 2° Un peu plus du quart tombe au printemps ;  
 3° L'été est sec ;  
 4° L'automne est sensiblement aussi pluvieux que le printemps.

Suivant des affirmations que l'on ne peut malheureusement appuyer d'aucun chiffre, la pluie augmenterait au fur et à mesure que l'on se rapprocherait du Taurus. Le fait paraît être vraisemblable. En effet, le vent du S.-O. apporte la pluie sur la côte syrienne, le vent d'Ouest est tempéré et humide. Il se peut fort bien que les nuages, poussés par ces vents qui soufflent pendant six mois (d'avril à octobre) s'accrochent aux cimes du Taurus et là se résolvent en pluie.

Les hauteurs de pluies relevées à Alexandrie ont donné les moyennes mensuelles suivantes :

Janvier .....	57 1 m/m
Février .....	33 9 »
Mars .....	21 9 »
Avril .....	2 3 »
Mai .....	0 »
Juin .....	0 »
Juillet .....	0 »
Août .....	0 »
Septembre .....	3 4 »
Octobre .....	9 1 »
Novembre .....	32 6 »
Décembre .....	46 6 »

soit au total 207 m/m 3, quantité très inférieure à celle qui tombe dans la région d'Adana. Cette quantité se répartit par saison de la manière suivante :

Hiver (Déc., Janv., Fév.)	137,6 m/m	66,3 %
Printemps (Mars, Avril, Mai)	24,6	19,9
Été (Juin, Juillet, Août)		
Automne (Sept., Oct., Nov.)	45,1	21,8

Faisant abstraction des quantités totales d'eau tombée sur le sol, l'hiver est donc proportionnellement plus pluvieux en Basse-Egypte que dans le vilayet d'Adana, et le printemps moins pluvieux ; de plus, alors qu'en Basse-Egypte, l'été est absolument sec, dans le vilayet d'Adana il tombe durant cette saison-là quelques ondées qui rafraîchissent le sol brûlé par le soleil. Ce fait nous a été confirmé par le D<sup>r</sup> Melkonian, Arménien originaire d'Adana, et Chef de travaux pratiques à la Faculté de Médecine de Beyrouth, et nous avons eu l'occasion de l'observer nous-mêmes (1).

Le sol du vilayet d'Adana bénéficie donc sur celui de la Basse-Egypte et d'une plus grande quantité de précipitations atmosphériques et d'une meilleure répartition de ces précipitations : les chutes d'eau modérées de l'automne facilitent la préparation du sol ; celles du printemps assurent la rapide germination des semences de coton et le développement des jeunes plantules jusqu'au moment où celles-ci sont munies d'un système racinaire assez puissant pour aller puiser dans la

(1) Cette observation, vraie à ne considérer que le régime pluviométrique moyen, souffre cependant des exceptions. Pendant la période de 22 ans sur laquelle portent les relevés effectués, à Tarsous, 5 fois l'été fut absolument sec, sans une goutte de pluie, et 11 autres fois il y eut une période de 2 mois consécutifs de sécheresse.

masse de « loam » argileux et humifère qui forme le fonds de la plaine cilicienne, l'eau emmagasinée au cours de l'hiver. Pendant l'été, les réserves hivernales, auxquelles viennent s'adjoindre quelques ondées, pourvoient aux besoins de la plante, et celle-ci mûrit des fruits, le coton en l'espèce, dans une atmosphère chaude et sèche favorable à la bonne constitution du produit commercial.

Le professeur W. Dunstan considère comme possible, avec succès, la culture du coton sans irrigation. Le fait est exact, mais cependant, pour assurer le plein succès de la culture sans irrigation, une modification des méthodes culturales actuelles s'impose.

De l'examen du relevé des hauteurs de pluies tombées à Tarsous de 1896 à 1917, dont nous pensons pouvoir, sans une erreur trop grande, étendre les résultats à la plaine entière, bien que ces pluies aient parfois un caractère orageux et torrentiel, il résulte que : si dans l'ensemble des 22 années considérées, la moyenne des chutes de pluie a été à Tarsous de 583 m/m — (ce qui semblerait prouver que la plaine cilicienne est hors de la zone dans laquelle les méthodes de « dry-farming » s'imposent (1), — les chutes moyennes annuelles ont varié entre des limites étendues, de 377 m/m en 1897 à 973 m/m en 1906.

Durant la période envisagée, 12 fois les chutes annuelles de pluie ont été inférieures ou égales à 500 m/m. Les chutes d'eau au printemps, si nécessaires à la germination de la semence du coton, ont, elles aussi, varié entre des limites très étendues, de 25 m/m en 1898, quantité notablement insuffisante pour assurer la germination, à 312 m/m en 1906.

Si donc, à ne considérer que la moyenne annuelle des chutes de pluie, on est tenté de classer la plaine cilicienne parmi les régions dans lesquelles l'application des méthodes de « dry farming » n'est pas théoriquement nécessaire, on est obligé de reconnaître qu'en raison même de l'irrégularité qui se manifeste dans le régime des pluies, des mesures pour donner aux récoltes toute sécurité de venir à bien, emploi de « dry farming » ou irrigation, s'imposent.

Mais, alors que celle-ci, applicable seulement à une partie de la Cilicie, ne pourra être effectuée avant quelques années en raison des études préalables qu'elle exige, le « dry farming » applicable à la totalité du sol de la Cilicie peut, dès maintenant, être mis en usage et nous engageons vivement le gouvernement qui assumera la charge du mandat sur la Cilicie à en envisager immédiatement l'application, de façon à assurer la régularité de la production cilicienne et de ne point lier le développement de cette riche région au sort que peut avoir un programme coûteux d'irrigation.

(1) Suivant John A. Widtspe, Directeur du Collège Agricole de l'Utah, et l'un des maîtres en matière de dry farming, quand la chute annuelle de pluie est inférieure à 500 millimètres, les méthodes de dry farming sont d'ordinaire indispensables ; quand les précipitations annuelles sont comprises entre 500 et 750 millimètres, les méthodes à employer dépendent surtout des conditions locales affectant la conservation de l'humidité du sol.

**Hygrométrie.** — Indépendamment d'un régime pluvial qui, d'une manière générale, fournit au sol une quantité d'eau suffisante pour le développement normal du coton, la Cilicie bénéficie aussi, en ce qui concerne cette culture, d'un degré d'humidité atmosphérique élevé. Durant la période d'évolution de la plante, de mars à octobre, la moyenne mensuelle de l'humidité atmosphérique varie de 53 m/m (juin) à 69 m/m (avril), mais des écarts considérables se manifestent au cours de cette période. En juin 1916, on a constaté un minimum de 13 m/m, et un maximum de 91 m/m en mars 1917.

Durant l'été, fréquemment un brouillard épais couvre la plaine jusque vers 7 heures du matin; les cultivateurs s'en réjouissent; ils considèrent que ce brouillard a la valeur d'une pluie.

**Vents.** — Le degré d'humidité qui règne pendant la période d'évolution du coton est maintenu par le régime des vents. A l'exception du mois de mars, le vent dominant est, durant cette période, le vent du S.-O. chaud et humide des vapeurs recueillies à la surface de la Méditerranée.

**Evaporation.** — Le vent humide du S.-O. agit pour contrarier l'évaporation journalière qui atteint seulement 8 à 9 m/m durant les mois les plus chauds de juillet et août.

**Le sol; sa constitution physique.** — La plaine de Cilicie, limitée à l'Ouest et au Nord par la chaîne du Taurus, à l'Est par l'Amanus, au Sud par la mer, est divisée en deux parties, entre Missis et Djihan, par un contrefort du Taurus orienté vers le Sud et par le massif calcaire du Djebel Missis, aux sommets peu élevés.

Formée par les alluvions qui descendent des hautes montagnes tauriques, la plaine occupe l'emplacement d'un ancien golfe. Dans la partie occidentale, le sol, marécageux sur le bord de la mer, s'élève insensiblement jusqu'à une altitude de 30 m. qu'elle atteint au pied des contreforts du Taurus. Çà et là, on rencontre des « tells », mamelons artificiels de quelques 25 m. de hauteur, qui ont servi jadis de postes de guet.

Ce sol, suivant la *Notice sur le chemin de fer de Bagdad*, est constitué sur de grandes étendues par un limon rouge d'une épaisseur considérable provenant de la désagrégation des roches calcaires du pourtour. Le long des fleuves, les alluvions sont parfois recouvertes d'humus. La partie orientale de la plaine est plus accidentée, avec des collines pouvant atteindre 70 à 80 m. de hauteur et quelques pointements rocheux qui émergent des alluvions. Suivant l'Ing. Agr. Tsapalos, le sol est, dans cette partie orientale, constitué par des alluvions argileuses un peu calcaires, riches en humus, ayant l'aspect des « terres noires » de la Russie. Quand elles sont convenablement ameublées, ces terres absorbent une quantité d'eau considérable, qu'elles retiennent avec une grande énergie. Cette eau est suffisante pour la culture du coton, car on

remarque, dit-il, des cotonniers de végétation vigoureuse sur des terrains qui paraissent desséchés.

Le professeur W. Dunstan, en signalant dans son rapport que le sol de la plaine cilicienne convient parfaitement à la culture du coton, fait remarquer que la partie orientale de la plaine est plus fertile que la partie occidentale.

Ces aperçus topographiques et ces renseignements sur la constitution physique, vrais dans l'ensemble, ne marquent cependant pas avec une précision suffisante le caractère et la nature de la plaine cilicienne.

Dans la réalité, on distingue nettement en Cilicie trois parties désignées sous le nom de : plaine d'Adana, plaine de Djihan-Anavarza, plaine d'Osmanié.

La première constitue la partie occidentale; on l'appelle aussi *plaine littorale* ou *plaine creuse* (Tchukur Ova); de Missis à Karatash et à Mersine, elle forme un immense triangle qui se prolonge par une étroite bande de terre jusqu'à Selefkié. Elle est limitée au Nord par les ondulations qui terminent les contreforts du Taurus, à l'Est par le Djebel Missis, au Sud par les collines de Karatash, à l'Ouest par la Méditerranée; elle mesure une superficie approximative de 813.420 hectares (1) et est arrosée par les parties basses des trois fleuves ciliciens: le Djihan ou Piramus, le Seihoun ou Sarus et le Tarsous Tschai ou Cydnus.

La deuxième qu'on appelle *plaine haute* ou *plaine orientale*, est séparée de la première par un défilé de 15 km. environ de longueur, entre Missis et Mangut. Ce défilé est déterminé au N. par les ondulations assez accentuées qui terminent les contreforts du Taurus, au Sud par les « à pic » du Djebel Missis; il est cependant assez large pour donner passage sur la rive gauche du Djihan à la route Missis-Djihan; sur la rive droite au Bagdad-Bahn et à la route Missis-Tshakal-Déré.

La plaine haute est limitée à l'O., de la mer au Djihan, par le Djebel Missis; mais celui-ci, loin de former une limite régulière à la plaine, se laisse pénétrer par elle suivant une profonde indentation triangulaire entre Kurt Kulak, le Djebel Nuhr et Jylan Kaleh; au N.-O., jusqu'à la hauteur du Sis, la limite est formée par les contreforts du Taurus; à l'est, une autre série de contreforts du Taurus la limite jusque vers Toprak Kaleh et se continue jusqu'au fond du golfe d'Alexandrette.

La plaine haute mesure approximativement 1.066.176 ha. (2) et est arrosée par le Djihan et par ses affluents.

La troisième, la *plaine d'Osmanié*, est séparée de la précédente par un étranglement analogue à celui de Missis, mais plus étroit, qui commence à Toprak Kaleh; de moindre étendue que les précédentes, elle mesure environ 132.272 ha. (3) (plateau de Dort-Yoll compris). Elle est fermée au Sud par une ligne de hauteurs assez élevées, au Nord-

(1) Suivant M. Avierinos — Voir plus bas le chapitre V: Développement de la culture du coton en Cilicie.

(2) Suivant M. Avierinos.

(3) Suivant M. Avierinos.

Ouest et au Nord-Est par des hauteurs de moindre élévation. Elle est arrosée par le Djihan et le Hamus Tschai.

*La plaine occidentale.* — Abstraction faite de la partie qui s'étend de Mersina à Selefkié, la plaine occidentale est horizontale; Adana, à 50 km. de la mer (cap Karatash) à vol d'oiseau, est à 23 m. d'altitude. De très rares monticules de terre se détachent de sa surface; élevés par la main de l'homme, ils ont servi vraisemblablement de postes de surveillance (1). La pente générale de la plaine, bien que faible, n'est pas régulière: on observe des bas-fonds qui, aux époques d'inondation, se remplissent d'eau et forment des marécages qui rendent impropres à la culture une superficie notable du sol; une partie de ces marécages s'assèchent en été. Au bord de la mer, en direction N.-O.-S.-E. s'étend une lagune, séparée de la Méditerranée par un double cordon de dunes littorales et communiquant avec la mer par un chenal qui s'ouvre aux environs du cap Karatash.

Du cap Karatash vers l'Est s'étend une ligne de hauteurs calcaires qui vont en s'abaissant et laissent entre leur extrémité orientale et l'embouchure du Djihan de vastes marécages.

Le double cordon de dunes qui sépare la lagune de la Méditerranée enserme un bas-fonds de 4 à 5 km. de largeur constitué par du sable fin reposant sur une couche imperméable qui entretient l'humidité du sol. Grâce à cette humidité, une végétation herbacée vigoureuse s'est développée, favorable à l'élevage du bétail. On estime à environ 30.000 ha. la superficie de terrain sur laquelle cet élevage pourrait être pratiqué.

Une nappe d'eau souterraine s'étend à peu de profondeur sous une partie de la plaine; on la trouve parfois à 1 mètre à peine de la surface.

En divers points, des forages de 80 à 100 m. de profondeur ont donné naissance à des puits artésiens dont l'eau vient sourdre presque sans force à la surface du sol.

Dans la plaine occidentale, trois types de terre se révèlent nettement à l'observateur: terres rouges (soit caillouteuses, soit à éléments fins), constituées par les limons de la décalcification des formations calcaires qui limitent la plaine; terres brunes ou noirâtres, d'origine volcanique, — surtout basaltique —; alluvions sableuses.

Les terres rouges s'étendent au Nord de la plaine, dans la zone qui borde la base des coteaux; leur degré de finesse va en croissant du Nord au Sud. Au pied des coteaux, sur des étendues assez considérables, le sol, parsemé de cailloux roulés, a l'aspect de terres de Crau; moins caillouteux

(1) D'après les études du R. P. Ronzewald, ces « tells » d'origine hittite auraient pour embryon la sépulture d'un chef. Agrandis ultérieurement par des amoncellements de terre, ils auraient par la suite, et suivant leurs dimensions, servi de postes d'observation ou de signalisation, de bases pour des « Kaleks » ou pour des agglomérations d'habitants d'importance variable.

La terre qui a servi à les former paraît avoir été apportée d'une certaine distance, à moins qu'au cours des siècles les alluvions aient nivelé de nouveau le sol, car aux environs immédiats des « tells », on ne trouve en Cilicie ni excavation, ni dépression de terrain.

cependant. Cette zone caillouteuse s'étend approximativement jusqu'à la ligne du chemin de fer Mersina-Adana; au delà, les éléments grossiers ont presque entièrement disparu, la terre rouge devient nettement argileuse. Au fur et à mesure qu'on avance vers le Sud apparaissent les terres brunes ou noirâtres dont la couleur est attribuable plus à leur origine qu'à leur richesse en humus. Sur le versant septentrional des hauteurs s'étendant à l'Est du cap Karatash, on retrouve les terres rouges.

Le long des berges des fleuves, sur des étendues variables avec l'amplitude des inondations, terres rouges et terres brunes sont recouvertes de nappes d'alluvions sableuses.

Le passage des terres rouges caillouteuses aux terres rouges à éléments fins, aux terres brunes et aux alluvions récentes ne se fait pas avec la régularité que l'on pourrait déduire de la description ci-dessus. Par endroits, des bandes de terres rouges s'intercalent en direction N.-S. dans la zone des terres brunes comme aussi dans celle des alluvions.

Il semble que le processus de formation de la plaine ait été le suivant: de formidables ruissellements d'eau de la montagne vers la mer ont abandonné d'abord les éléments grossiers, puis les graviers et enfin, dans une eau relativement tranquille, mais au sein de laquelle se sont produits des remous, les éléments fins se sont déposés. Ultérieurement, quand le colmatage du golfe a été suffisant pour que les alluvions émergent, des ruissellements locaux, dirigés suivant les lignes de moindre résistance, ont provoqué la formation d'indentations dans la zone des éléments fins. Puis les débordements des fleuves à courant calme ont déposé des alluvions récentes qui ont recouvert par endroit les limons rouges et bruns.

Les déplacements des lits des fleuves, dont on retrouve encore les traces, et les inondations ultérieures ont amené de nouvelles perturbations dans la zone des dépôts fins et à l'heure actuelle il faudrait exécuter un levé géologique minutieux pour localiser avec précision les terres de natures diverses qui forment le sol de la plaine.

Au Nord d'Adana, on trouve un banc, puissant en étendue et en profondeur, de conglomérats dans lequel le Seihoun a creusé son lit. Ce banc est recouvert d'une mince couche de terre rouge sur laquelle poussent difficilement des vignes, des amandiers, des figuiers.

La ligne du chemin de fer, de Mersina au delà de Missis, est, à de rares exceptions près, établie dans la zone des terres rouges à la base des coteaux. Rien d'étonnant que l'auteur de la *Notice sur le chemin de fer de Bagdad* ait donné une importance considérable à cette formation géologique, alors que, qui parcourt la plaine occidentale, reconnaît qu'elle a une importance moindre que celle des terres brunes et des alluvions récentes.

*La plaine orientale.* — La constitution physique de la plaine orientale présente beaucoup moins de complexité que celle de la plaine occidentale. Il

semble que, dans la partie du golfe ancien limitée à l'Ouest par le Djebel Missis, au Nord par le Taurus, au Sud-Est par l'Amanus et à peine accessible aux vents du Sud-Ouest, les dépôts se sont effectués au sein d'une eau tranquille sans intervention d'aucune perturbation ultérieure.

Schématiquement, on pourrait assimiler la plaine à une vaste cuvette dont le fond serait constitué par une terre noire, grasse, collante et dont le pourtour, sauf dans la partie Sud, serait bordé d'une bande de terres rouges; le fond de la cuvette, la terre noire, serait sillonné de courants boueux qui, parfois, auraient débordé et déposé des alluvions sableuses sur leurs berges.

Sur ce fond de cuvette se trouvent des parties basses et marécageuses, principalement sur le domaine impérial de Merdjimek, vers Anavarsa et Savy Bagtché.

Dans la plaine occidentale, les « tells » sont rares; ils sont remplacés par des pointements calcaires dont quelques-uns d'une certaine importance (Anavarsa-Sis) portent encore les ruines de forteresses anciennes.

*Plaine d'Osmanié.* — Très réduite en étendue, elle a une constitution analogue à celle de la plaine orientale; les terres noires y dominent. Elle est humide, marécageuse par places et malsaine, dit-on.

**Constitution chimique.** — La valeur agricole des terres dans les diverses parties de la plaine, si elle est différente suivant la constitution physique de laquelle résulte une facilité plus ou moins grande offerte à l'exécution des façons culturales, est sensiblement la même partout, à ne considérer que la constitution chimique.

Pour étayer cette affirmation d'une manière scientifique nous ne possédons malheureusement que quelques rares analyses des terres ciliciennes et devons surtout avoir recours à l'observation.

En Cilicie, la productivité du sol paraît résulter plus de l'abondance et de l'opportunité des pluies, de la perfection avec laquelle sont effectués les travaux des préparations du terrain, que de la nature de la terre elle-même. Bien qu'en ce qui concerne la culture du coton, une certaine tendance se manifeste de préférer les terres brunes, plus chaudes, et les terres élevées, de ressuyage plus rapide, cette tendance n'a pourtant pas un caractère limitatif. Ici, comme en bien des parties du globe, chaque propriétaire considère le sol de son « Chiftlik » comme meilleur que celui du voisin; mais quand on passe à l'examen des rendements

unitaires, on trouve, sauf exceptions rares, que la préférence ne peut se soutenir.

Du sol de la plaine occidentale, nous possédons deux analyses complètes. Elles ont été exécutées en 1911 par le laboratoire de chimie de l'Institut National agronomique (Paris) sur des échantillons provenant du « Chiftlik » du D<sup>r</sup> Danielidis. C'est le docteur lui-même qui a bien voulu nous en communiquer les résultats.

L'échantillon n° 1 provient d'une terre noire; l'échantillon n° 2 provient d'alluvions récentes.

Terre fine.....	N° 1	4000	N° 2	1000
Cailloux.....	N° 1	0	N° 2	0

#### Analyse physique

Sable grossier.....	141,1	‰	138,3	‰
Sable fin.....	514,2		624,5	
Argile.....	276,9		186,8	
Humus.....	5,8		6	

Pour le sable grossier on trouve :

Silice.....	116,8		113,4	
Calcaire.....	20,3		20,6	
Débris organique.....	4	= 141,1	4,3	= 138,3

Pour le sable fin :

Silice.....	387,5		511	
Calcaire.....	126,7	= 516,2	113,5	= 624,5

#### Analyse chimique

Azote.....	1,32	%	1,06	%
Acide phosphorique..	1,48		1,23	
Potasse.....	4,04		4,34	
Calcaire.....	153,30		140,7	

Les commentaires qui accompagnent les résultats d'analyses sont les suivantes :

— *Echantillon n° 1* — Terre argilo-ciliceuse, très forte, très plastique, bien pourvue en calcaire. Très riche en potasse, riche en azote et en acide phosphorique.

Les engrais potassiques sont inutiles; des fumures d'entretien, azotées et phosphatées suffiront.

Pour le coton, on pourra donner tous les 2 ans: 40 kg. d'azote et 40 kg. d'acide phosphorique. L'azote sera donné sous forme de tourteaux, d'engrais de ferme, de déchets; l'acide phosphorique, sous forme de scories de déphosphoration ou de superphosphates d'os.

— *Echantillon N° 2.* — Constitution physique analogue à la précédente, mais moins argileuse. Mêmes caractères chimiques; mêmes fumures à employer, mais en forçant un peu sur l'azote.

Du sol de la plaine orientale, diverses analyses ont été faites sur des échantillons provenant de la ferme impériale de Merdjimek. Ci-dessous nous donnons les résultats de ces analyses :

#### Analyse des terres de Tchoucour-Ova.

Echant. (1)	Az ‰	Pho5	Ko	Cao; co2	MgO	FeO	Humus
A	0.810	0.85	7.025	331.18			4.25
B	0.945	0.94	3.860	319.07			7.90
C	1.036	1.08	3.346	162.79		21.12	11.80
D	1.600	1.48	2.683	132.08	5.43	44.80	8.50
E	1.200	1.40	4.217	186.96	12.50		8.70
F	2.300	1.76	3.763	103.25		40.30	19.80
Moyenne	1.315	1.245	4.482	205.88			10.158

(1) A, B, C, provenance de l'Ouest et du Nord-Ouest du domaine; D, près d'Availi; E, près de Uchlouk; F, près Aladano.

Le sous-sol présente les mêmes caractéristiques que le sol.

Si on considère que l'on peut tenir pour bonne une terre contenant :

Azote .....	1 %
Azote phosphorique .....	1 »
Potasse .....	2 »
Calcaire .....	50 »

on ne peut nier que les terres de la plaine sont des terres riches.

Parfois, on entend dire en Cilicie que les terres épuisées par une longue culture produisent moins qu'autrefois. C'est à notre avis une erreur, cette diminution de rendement proviendrait plutôt d'une mauvaise culture.

En effet, des analyses faites aux Etats-Unis ont montré que, pour une production de 300 livres de coton égrené et de 654 livres de semences par acre, les quantités d'éléments exportés du sol ont été :

Azote .....	20 80 liv.
Acide phosphorique .....	6 84 »
Potasse .....	9 85 »
Chaux .....	1 68 »

Pour une récolte de 250 kilog. de coton égrené et de 800 kilog. environ de semences, que nous considérons comme représentant le rendement moyen du coton *Yerli* en Cilicie, les quantités d'éléments fertilisants exportés seraient :

Azote .....	24 9 K.
Acide phosphorique .....	8 2 »
Potasse .....	11 1 »
Chaux .....	1 8 »

en admettant pour le coton *Yerli* une composition chimique identique à celle du coton américain analysé.

Si on compare ces faibles quantités d'éléments nutritifs exportés du sol cilicien par une récolte de coton aux énormes quantités massives que révèle l'analyse chimique, on constate que la Cilicie peut théoriquement maintenir pendant de très longues années encore sa production au niveau où elle se trouve actuellement.

Pratiquement, il ne faut pas perdre de vue que la Cilicie, un des greniers de Rome, est cultivée depuis des siècles sans apport d'engrais et que la culture de son sol continue à donner des résultats rémunérateurs confirmés par l'accroissement de sa production de coton, dont nous avons indiqué la progression au cours de ces dernières années.

Au point de vue de la constitution chimique, les terres de la Cilicie sont ainsi avantagées sur celles de l'Egypte.

Des analyses faites par Payen sur les terres de la Basse-Egypte donnent les limites suivantes entre lesquelles varie la teneur des éléments fertilisants.

Azote.....	de 0,3 à 1 %
Acide phosphorique.....	0,3 à 3,2 %
Chaux.....	12 à 49

**Cours d'eau.** — En plus des précipitations atmosphériques qui suffisent à la culture de son sol, la Cilicie est abondamment pourvue d'eau courante.

Trois fleuves d'importance variable, qui ont de l'eau toute l'année et dont l'utilisation pour l'irrigation a déjà été envisagée, la parcourent. Ce sont de l'Est à l'Ouest :

Le Djihan (Pyrame), de 300 km de longueur environ, qui prend sa source dans l'Anti-Taurus, coule d'abord du Nord au Sud jusqu'à la hauteur de Marasch où il traverse le Taurus par un étroit défilé; il pénètre en Cilicie, la parcourt dans une direction N.-E.-S.-O. et se jette dans le golfe d'Alexandrette après avoir contourné par l'Ouest le Djebel Missis. Il est navigable pour des barques plates jusqu'à Missis, à environ 60 kilomètres de son embouchure. Grâce à de nombreux affluents de droite et de gauche, il arrose abondamment la partie orientale de la plaine. Au printemps, ses crues provoquent de grandes inondations.

Le Seihan, moins long que le précédent, vient du Boulgar Dagh, coule d'abord du Nord au Sud, dans la partie haute de son cours, pénètre en Cilicie un peu en amont d'Adana, traverse cette ville et s'oriente vers l'Ouest. Comme le précédent, il est navigable pour des barques plates jusqu'à Adana, et ses crues de printemps, énormes, provoquent aussi des inondations étendues.

Le Tarsous Tschai, qui passe à Tarsous, a beaucoup moins d'importance que les précédents.

**L'œuvre de la D. L. B. G. : Programme de travail.** — Assurée de trouver en Asie Mineure, particulièrement en Cilicie, des conditions favorables à la réalisation de son projet, la Deutsch-Levantische Baumwoll Gesellschaft élaborera un programme de travaux portant sur :

- 1° La culture;
- 2° Les moyens financiers à mettre à la disposition des cultivateurs;
- 3° L'instruction technique à donner à ces mêmes cultivateurs;
- 4° La préparation commerciale du produit.

La loi turque élevant sinon des obstacles, du moins de sérieuses difficultés à la constitution de la propriété foncière entre les mains des étrangers, la D. L. B. G. renonça dès le début de ses travaux à entreprendre la culture directe, et résolut d'opérer par l'intermédiaire des tenanciers du sol, qu'ils fussent détenteurs de grands ou de petits domaines. Ultérieurement, les Allemands, grâce à l'influence acquise à Constantinople, devinrent propriétaires en Cilicie, soit par achats en leur nom propre, soit par l'entremise de tiers.

L'Allemagne étant tributaire de l'étranger pour toutes les variétés de coton qu'utilise son industrie, la D.L.B.G. résolut: d'une part, de développer et d'améliorer la culture de la variété indigène, le *Yerli*, qui possède des qualités propres fort intéressantes, et d'autre part d'implanter la culture de variétés étrangères douées des

qualités que ne possède pas la variété indigène. A cet effet, elle se proposait de mettre à la disposition des cultivateurs des semences sélectionnées de *Yerli* et des semences de variétés américaines, égyptiennes et russes.

Elle se proposait aussi d'introduire des machines agricoles modernes en vue de perfectionner les méthodes culturales et d'abaisser le prix de revient de la récolte, de développer le système d'irrigation indigène, et d'entreprendre, sur une vaste échelle, des travaux d'assainissement et d'irrigation susceptibles de seconder ses vues sur l'accroissement de la superficie cultivable et sur l'introduction de variétés étrangères plus délicates et plus exigeantes en eau que le *Yerli*. Aux petits agriculteurs, elle devait faire des avances d'argent à un taux plus bas que celui consenti par les prêteurs du pays et remboursables en nature au moment de la récolte; aux grands propriétaires, elle devait faciliter l'acquisition d'un matériel puissant de culture.

Pour perfectionner les méthodes culturales, introduire des variétés étrangères et diffuser la connaissance des résultats obtenus, elle devait organiser des champs d'expérience et de démonstration et une école de planteurs. A la tête de ces établissements elle devait placer un spécialiste de la culture du coton qu'elle eût fait venir des Etats-Unis ou du Turkestan.

Enfin, pour réaliser ses projets au point de vue commercial, elle devait créer des usines d'égre-nage et de pressage et établir des types de coton cilicien à faire admettre à la bourse de Brême.

**Résultats.** — Durant notre séjour en Cilicie, nous avons étudié avec la plus grande attention l'œuvre de la D.L.B.G. et nous sommes arrivés à la conclusion que si cette société a peu fait d'efforts en vue de développer et d'améliorer la culture du coton, elle a agi vigoureusement, au contraire, en vue d'en accaparer la production au profit de l'Allemagne (1). Ses efforts atteignaient manifestement des résultats, puisque l'on estime qu'en 1914, de 50 à 75 % de la production cilicienne a passé en Allemagne, soit directement, soit par voie de transit par l'Italie et l'Autriche, alors qu'en 1908 elle achetait à peine 20 % de cette production.

Par l'accaparement auquel elle tendait, la D.L.B.G. était loin de suivre la ligne de conduite qu'elle indiquait dans le rapport présenté au 5<sup>e</sup> Congrès de l'Industrie Cotonnière tenu à Paris en juin 1908 et qui était la suivante: « Elle emploie (la D.L.B.G.) annuellement des sommes considérables destinées à relever et à donner plus d'extension à la culture du coton en Turquie d'Asie; elle les dépense à fonds perdus dans l'intérêt général, sans même s'inquiéter si elle-même ou d'autres exporteurs (*sic*) de coton levantin en retireront des avantages directs. »

(1) Cette opinion est aussi celle de W. Dunstan qui, dès 1908, écrivait: « La Compagnie allemande est devenue un grand centre d'achat. »

Nous verrons par la suite comment s'est manifesté ce beau désintéressement dont la D.L.B.G. pensait bien, d'ailleurs, retirer quelque fruit, car elle disait aussi: « Nous demandons à tous les fleurs (*sic*) de coton de vouloir bien s'intéresser à nos travaux, comprendre les difficultés existantes et nous accorder leur bienveillante protection et soutenir nos efforts. »

La D.L.B.G., dès le début de ses travaux, tenta d'introduire en Cilicie la culture du coton égyptien; les résultats furent décevants; l'insuffisance d'eau au cours de la végétation, l'abaissement de la température en fin de saison, des pluies tombées au moment de la troisième cueillette causèrent des déboires qui firent abandonner les essais.

La variété américaine type *Upland* cultivée en Cilicie n'est point d'origine américaine directe; elle a été importée de la région de Smyrne, où elle avait subi un certain acclimatement antérieurement aux essais de la D.L.B.G. Les Allemands, dans leurs rapports annuels aux divers Congrès de l'industrie cotonnière, insistent sur leurs efforts pour développer la culture du coton américain (1); il ne semble pourtant pas que ces efforts aient été couronnés du succès qu'ils disent, car la production de ce coton, uniquement cultivé par les Arméniens, était évaluée en 1914 à 1.000 ou 1.500 balles sur une production totale de 135.000 balles obtenue cette année-là. L'obstacle qui s'oppose pour le moment au développement de la culture du coton américain est la pénurie de main-d'œuvre au moment de la récolte qui ne permet pas de recueillir le coton au jour le jour, au fur et à mesure qu'il mûrit.

Un peu avant la guerre, la D.L.B.G. a introduit, paraît-il, un lot de semences de 30.000 kilogrammes environ de coton du Turkestan qui ont été distribuées aux cultivateurs sur engagement de vendre leur récolte à la société allemande. Le coton du Turkestan a les mêmes caractéristiques culturales (2) que le *Yerli*: capsules peu ouvertes à la maturité, graines restant attachées à la capsule, mais le brin est plus soyeux et plus fin et le rendement plus élevé. Les essais n'ont pu être poursuivis au cours de la guerre et la variété s'est perdue.

Pour la semence *Yerli*, à l'exception de quelques petits lots de semences triées, ils ont distribué aux cultivateurs les graines telles qu'elles sortaient des égreneuses, suivant en cela les errements anciens qui sont encore en usage.

Quant à la sélection des semences, elle n'a été opérée en aucun sens, sauf de rares efforts pour propager la culture des plantes donnant des capsules à 5 loges.

L'amélioration des méthodes culturales, bien qu'ils en parlent à plusieurs reprises dans leurs

(1) L'affirmation de la D.L.B.G., dans son rapport de 1908, que les semences de coton américain introduites avant ses travaux étaient sans valeur et incapables de germer est inexacte; on considère que le coton américain actuellement obtenu en Cilicie descend de ces semences.

(2) Voir plus bas le Chapitre IV: *Développement de la culture du coton en Cilicie.*



rapports annuels, ne semble pas avoir été l'objet d'un grand effort de la part des Allemands, qui d'ailleurs signalent avec insistance, dans leurs rapports, l'esprit routinier des agriculteurs ciliciens (1).

D'après M. G. Lutfallah, le principal importateur de machines agricoles en Cilicie, 89 % des charrues à vapeur actuellement en Cilicie sont anglaises : 10 % sont américaines ; 1 % est allemand. Il semble que si les Allemands avaient contribué aussi largement qu'ils le disent à l'amélioration de la culture, le matériel d'origine allemande serait plus nombreux. D'ailleurs, dans le rapport de l'année 1911, ils parlent de l'achat d'une charrue à 2 locomobiles qu'ils comptaient faire travailler, moyennant un prix modique, chez les petits cultivateurs. M. Debbas, de Tarsous, nous dit qu'ils avaient introduit 2 jeux de matériel de labour à vapeur de la maison Lenz. Dans les fermes de la Cilicie, nous avons vu seulement 2 houes à expansion allemandes et quelques charrues à mancherons allemandes de la maison Rud Sack.

Peu avant la guerre, ils avaient loué auprès d'Adana un « chiftlik » sur lequel ils travaillaient avec des machines, probablement avec la charrue à vapeur dont il est question dans leur rapport de 1911.

Sur les essais d'engrais potassiques, essais qui furent d'ailleurs (disent-ils) sans résultats, nous n'avons pu obtenir de renseignements. La question des engrais ne se pose pas pour le moment en Cilicie. Les analyses de terre, dont nous avons donné précédemment les résultats, démontrent surabondamment la richesse en potasse du sol cilicien et nous sommes d'avis que l'accroissement du rendement par hectare résultera plus de l'amélioration des méthodes culturales que de l'emploi des engrais (2).

Le problème de l'irrigation n'a nullement été abordé par la D.L.B.G. Le seul projet, enfantin d'ailleurs, qui a été présenté au gouvernement turc a été dressé par la maison Philippe Holtzmann et C<sup>o</sup>, qui paraît avoir travaillé indépendamment de la D.L.B.G. Ce projet intéresse la plaine

(1) Les Allemands expliquent leurs difficultés pour introduire des améliorations dans la culture, en Cilicie, par l'esprit routinier des cultivateurs, et le caractère fataliste de la population arabe.

En Cilicie, le nombre des Arabes est excessivement restreint : la population est turque en majorité, grecque et arménienne : les 3 langues y sont parlées couramment, mais le turc est la langue officielle et dominante. Quant à l'esprit routinier, il a une tendance accentuée à disparaître, ainsi que le prouve l'utilisation d'un matériel agricole moderne important et l'intérêt que manifestent les grands propriétaires et les grands métayers pour compléter leur outillage en vue de déjouer les exigences d'une main-d'œuvre agricole insuffisante.

(2) Outre les essais d'engrais potassiques qu'ils entreprirent, les Allemands importèrent un engrais composé, dont ils ne firent pas connaître la formule, mais qu'ils recommandèrent comme spécial pour le coton.

M. Debbas fit un essai de cet engrais sur 4 parcelles : 1<sup>o</sup> sans engrais ; 2 avec engrais ; 3<sup>o</sup> sans engrais avec irrigation ; 4<sup>o</sup> avec engrais avec irrigation. — La 4<sup>e</sup> parcelle donna le meilleur résultat, mais M. Debbas ne put nous citer aucun chiffre de rendement, ses notes ayant été détruites au cours de la guerre. D'autre part, ignorant le prix de l'engrais, il ne put établir le bilan de l'expérience.

occidentale de la Cilicie, alors que les Allemands ont tenté d'acquérir des terres dans la plaine orientale.

Les moyens financiers mis à la disposition des cultivateurs se sont réduits :

1<sup>o</sup> A des avances faites au taux de 12 à 15 % par an à de grands propriétaires, sur garanties hypothécaires. Ces avances étaient renouvelables pendant trois ans au terme desquels, en cas de non-remboursement, ils poursuivaient la vente de la propriété qu'ils rachetaient en sous-main. Les Allemands sont arrivés ainsi à se rendre propriétaires de superficies importantes dans la région de Djihan. Bien que, grâce au vigoureux appui de leur ambassade à Constantinople, ils aient pu quelquefois surmonter les obstacles que la loi turque oppose à la constitution de la propriété foncière aux mains des étrangers et devenir titulaires de leurs propriétés, le plus souvent ils n'apparaissent pas, en nom, dans ces opérations qui étaient faites sous le couvert d'un tiers, sujet ottoman.

2<sup>o</sup> A des avances à trois mois, au taux de 10 % par an, faites à de petits cultivateurs, sur une ou deux signatures. Ces avances étaient remboursables en nature, au moment de la récolte, et ils payaient le produit un peu au-dessous du cours. On dit même qu'au moment du remboursement, ils trichaient sur le poids du produit. Comme le taux des avances sur récoltes faites par les prêteurs du pays variait de 25 à 40 %, suivant l'état de la récolte et la solvabilité de l'emprunteur, les petits agriculteurs avaient intérêt à s'adresser aux Allemands.

Pour atteindre plus aisément ces petits cultivateurs, la D.L.B.G. avait constitué des agents auxquels elle faisait un crédit d'importance variable avec leur situation. Ces agents prêtaient à leurs risques et périls et remboursaient en marchandises.

Au sujet de l'instruction technique, la D.L.B.G. n'a rien fait ; elle n'a organisé ni champs d'essais, ni école de planteurs.

Son action la plus énergique s'est exercée sur la préparation commerciale du coton, et c'est grâce aux pratiques mises en usage par elle qu'elle a pu arriver à accaparer la majeure partie de la production cilicienne.

Elle organisa à Adana une usine d'égrenage dans laquelle elle employa d'abord un matériel d'occasion venu d'Égypte et constitué par des égreneuses à scies. Celles-ci, qui ne donnèrent que des résultats désavantageux, furent promptement remplacées par des égreneuses à cylindres semblables à celles employées dans toutes les usines du pays. Dans cette usine, le coton fut parfaitement nettoyé et on opéra le mélange des divers lots qui venaient à l'égrenage de façon à obtenir un type uniforme qui pût se créer rapidement une individualité sur le marché.

A l'usine d'égrenage fut ajoutée une presse hydraulique qui permit de presser le coton en balles de 250 à 260 kilog. ; on dit même que parfois fut

atteint le poids de 300 kilog. Ces balles avaient un volume de 50 % moindre que les balles ordinaires et mesuraient environ 0 m. 500 alors que les balles pressées dans les autres usines mesuraient 1 mc. pour un poids de 180 à 200 kilog. De ce fait il résultait une économie de 50 % sur le fret par mer, le coton payant au volume.

Grâce à ce bénéfice sur le fret, le coton pouvait être acheté sur place à un prix sensiblement supérieur à celui payé par les autres commerçants (1).

En plus du bénéfice réalisé sur le fret maritime, la D.L.B.G. pulvérisait ses balles à 10 ou 15 % d'eau, au moment du pressage et jouissait d'un tarif préférentiel sur le chemin de fer d'Adana à Mersina, passé aux mains des Allemands en 1906 ; un tarif également préférentiel lui était accordé sur les bateaux de la Deutsche Levant Linie, dépendante de la Deutsche Bank. Enfin le coton était vendu en Allemagne à des filatures dépendant également de cette banque.

Il y avait, en somme, une puissante organisation combinée sous les auspices de la Deutsche Bank pour accaparer le coton cilicien.

Pour conserver le monopole du pressage des balles à 250 kilog. sous un volume de 0 mc. 500 qui lui assurait de gros avantages commerciaux, la D.L.B.G. avait établi un tarif prohibitif pour les propriétaires de lots de coton qui tentaient de s'adresser à elle. Alors que les usines locales percevaient le prix de 5 à 7 pto. (piastres turques or) par balles de 180 à 200 kilog., elle percevait, elle, un prix de 20 pto. par balle de 250 kilog. (2).

Sur l'admission du coton à la Bourse de Brême, nous n'avons pu avoir aucun renseignement.

Les Allemands, avant la guerre, paraissent avoir eu grand intérêt à posséder le plus possible de coton cilicien. En 1913-14, la maison Tripani Frères, d'Adana, détenait un stock important de coton *Yerli* ; elle reçut des offres de la D.L.B.G. pour lui acheter tout ce dont elle disposait et le lui remplacer par du coton des Indes. Le but que poursuivait la D.L.B.G. ne put être mis en évidence (3), mais l'affaire n'eut pas de suite, en raison du refus de MM. Tripani de livrer leurs stocks.

**La France doit se substituer à l'Allemagne en Cilicie.** — Outre qu'elle avait su créer une organisation qui tendait à l'accaparement de la production du coton, l'Allemagne travaillait sournoisement à se constituer en Cilicie un vaste domaine foncier. Il est probable que, la paix signée, elle s'efforcera d'y reconquérir sa situation d'avant la

(1) Il semble que l'on puisse attribuer à cette pratique d'acheter le coton à un prix supérieur au cours une des causes du rapide développement de la production.

(2) En même temps qu'elle établissait un tarif prohibitif de pressage en balles de 250 kg., la D.L.B.G. insistait auprès des négociants en coton d'Europe pour que ceux-ci réclament l'expédition des cotons ciliciens en balles de 250 kg., tendant ainsi à ruiner les usines de pressage qui ne pressaient qu'à 180 ou 200 kg.

(3) D'après M. G. Roy, président de l'A.C.C., dans les années qui ont précédé la guerre, une maison allemande absorbait à peu près tous les déchets des filatures pour la fabrication des explosifs.

guerre et cela en raison même de la perte de ses colonies. Allons-nous, sans lutte, abandonner à ses appétits l'exploitation d'un territoire situé à peu de distance de la France, éminemment propre à la culture du coton, riche d'une population active et progressiste et qui, quelque jour, pourra fournir à notre industrie cotonnière les 2/3 de la quantité de textile qu'elle utilisait en 1913? Les Allemands, au cours de la guerre, se sont créés en Cilicie de vives inimitiés, alors que l'influence française a persisté et s'y est développée malgré les efforts pour la détruire. Cette influence était si vive que c'est en français et non en allemand qu'ils ont dû rédiger les communiqués annonçant aux populations urbaines ciliciennes leurs *retentissantes victoires*. N'allons-nous point profiter de cette situation toute privilégiée pour franciser économiquement cette Cilicie dont ils rêvaient eux-mêmes de faire une petite Egypte?

## CHAPITRE II

### LA CULTURE DU COTON EN CILICIE

En Cilicie, la culture du coton se pratique sans irrigation, uniquement grâce à l'eau de pluie.

**Assolement.** — Elle fait partie d'un assolement biennal : coton, céréales qui règle la durée des contrats de métayage, lesquels sont conclus pour 2 ans ou pour des périodes de temps multiples de 2 ans.

Cet assolement biennal, s'il a l'avantage de permettre de consacrer annuellement au coton la moitié de la superficie des terres de la Cilicie susceptibles de porter cette culture, est brutal et a l'inconvénient de provoquer une rupture d'équilibre entre les taux d'azote et des autres éléments nutritifs de la plante contenus dans le sol, rupture d'équilibre qui, à la longue, se traduira par une diminution de la fertilité du sol. Pour parer à cet inconvénient, le chimiste de l'I. N. A., qui a analysé les échantillons de terre du Dr. Danielidis, conseille une fumure d'entretien en azote et acide phosphorique.

Dans le but d'accroître la production du coton, le Dr. Danielidis préconise un assolement triennal comportant 2 années de coton et une année de céréales. Les opérations de sarclage pratiquées sur la 1<sup>re</sup> culture de coton et les labours qui suivent cette culture préparent mieux le sol pour la 2<sup>me</sup> culture de coton et pour les céréales, de telle sorte que les rendements du coton en deuxième année et des céréales sont meilleurs que dans les conditions actuelles, dit-il. Il se peut que ces récoltes soient meilleures, mais l'inconvénient que présente l'assolement biennal, outre qu'il subsiste, est porté à un degré plus élevé et la fumure d'entretien devra être plus intense.

Nous serions partisans plutôt d'un assolement triennal avec une culture de légumineuses, à l'ins-

tar de l'Égypte. L'assolement biennal pratiqué pendant de longues années dans la vallée du Nil a été signalé en 1908 par la Commission d'Enquête nommée à cet effet en Égypte comme une des causes de la diminution de la fertilité des terres du Delta. Cette Commission préconisa l'assolement triennal avec légumineuses qui fut par la suite appliqué sur les terres du domaine.

L'adoption de cet assolement a l'inconvénient de réduire de 1/2 à 1/3 la superficie des terres annuellement cultivables en coton et, dans une proportion correspondante, la production de textile, abstraction faite de rendements unitaires provoqués par l'amélioration de la culture.

Peut-être (et ce serait à étudier) pourrait-on conserver l'assolement biennal et faire disparaître l'inconvénient qu'il présente en cultivant des légumineuses sur la moitié de la sole destinée aux céréales, de telle façon qu'au bout d'une période de 4 ans, la totalité des terres cultivées ait porté une culture de légumineuses.

Naturellement, la production des céréales subirait une diminution, mais comme, dans le développement agricole de la Cilicie, nous avons surtout en vue l'accroissement de la production du coton, la diminution de la production des céréales n'aurait qu'un intérêt relatif.

**Sol.**— Le coton pousse assez indifféremment sur les alluvions sableuses des bords des fleuves, sur les terres rouges de la plaine ou des coteaux, sur les terres noires. Il se manifeste cependant chez les agriculteurs une certaine préférence pour les terres noires compactes, en ce qui concerne le rendement en poids par ha., et une préférence pour les terres hautes, en ce qui concerne la qualité de la fibre. D'une manière générale, les cotons de la partie occidentale de la plaine littorale (Tarsous-Mersina) sont plus appréciés que les autres; on dit même que les cotons de Mersina emballés dans des toiles portant l'estampillage « Smyrne » sont vendus comme cotons de cette origine.

La culture du coton n'est pas limitée à la plaine: outre qu'on la trouve sur les coteaux qui limitent celle-ci, on la trouve aussi dans les vallons du Taurus, à une altitude de 150 à 200 m. Nous avons observé des cultures de coton à Ulash (15 km. au N.-O. de Tarsous), à Muzar (23 km. au N. de Tarsous). L'aire du coton en Cilicie est donc beaucoup plus étendue que semblent le croire ceux qui parlent uniquement de la plaine.

**Préparation du sol.** — La culture du coton occupe la première place dans l'assolement biennal de la Cilicie; on considère que des deux récoltes c'est elle qui donne le bénéfice le plus élevé; c'est à elle qu'on consacre le plus gros effort de préparation du sol.

Que ce sol soit vierge ou qu'il ait porté antérieurement une récolte, les labours de préparation commencent dès la fin du printemps ou du début de l'été. Ils constituent le « felhan ».

Le « felhan » s'effectuait autrefois de la manière suivante: au début de l'hiver, avec la charrue indigène, sans versant, dite « saban », on pratiquait, à un mois et demi d'intervalle, deux labours croisés d'environ 0,15 de profondeur; au printemps, deux nouveaux labours croisés moins profonds; en été, plusieurs labours légers de désherbage. Le 2<sup>e</sup> hiver, de nouveau, on labourait la terre et, au printemps suivant, le cultivateur semait la graine de coton à la volée, passait sur son champ le « saban utch demirli » ou « saban à 3 socs », puis le « tapan » pour achever de recouvrir les semences et niveler sommairement le terrain.

Ainsi exécuté, le « felhan » avait pour but d'ameubler la terre autant que possible et de la nettoyer complètement des mauvaises herbes. Le cultivateur arrivait tellement bien au but cherché que, par de légers sarclages pratiqués en temps opportun, il maintenait son champ en parfait état de propreté pendant plusieurs années. Le « felhan » exécuté de la manière ci-dessus indiquée ne se renouvelait que tous les 10 ans, de sorte que l'antique cultivateur cilicien n'avait jamais en culture que les 9/10 de ses terres.

Cette pratique, qui donnait d'excellents résultats tant au point de vue de l'ameublissement du sol que de l'emmagasinage et du maintien dans le sol des eaux de pluie et de l'économie de main-d'œuvre, a été abandonnée.

Une opinion a prévalu chez les grands propriétaires qu'un labour profond remplacerait par une seule opération les multiples façons culturales du « felhan » et serait plus économique. Le petit cultivateur ignorant s'est laissé entraîner par l'exemple et essaie d'atteindre avec son rudimentaire « saban » la profondeur de labour qu'atteignent les grands cultivateurs avec de puissantes charrues actionnées par des locomobiles.

A l'heure actuelle, le « felhan » se réduit à un seul labour d'été d'une profondeur que l'on dit être de 0,30 à 0,35, exécuté avec des charrues à vapeur, mais qui n'est en réalité que de 0,20 à 0,25 mesuré sur le guéret. Quand ce labour d'été est exécuté avec la charrue indigène, qui ne peut atteindre une grande profondeur, il est suivi d'un, et quelquefois de deux labours au cours de l'hiver.

Le labour profond d'été donne un résultat néfaste plutôt qu'utile:

1<sup>o</sup> Après le passage des charrues, le sol reste embarrassé de mottes énormes qui laissent entre elles des interstices de grande ouverture par lesquels la chaleur ardente de l'été atteint facilement le sous-sol. Les mottes se cuisent, durcissent, surtout dans les terrains argileux compacts, et se désagrègent difficilement sous l'action des pluies hivernales; le sous-sol perd, par évaporation, une quantité d'eau considérable, alors que les efforts du cultivateur devraient tendre, au contraire, à maintenir le plus possible dans le sol l'eau que celui-ci renferme;

2<sup>o</sup> Le labour profond exécuté brutalement avec les charrues à vapeur ramène à la surface le sous-sol non-acré, inerte, qu'aucune opération ulté-

rière ne vient mélanger avec le sol actif, et stérilise partiellement le sol arable. Il n'est pas rare d'entendre de vieux cultivateurs dire qu'antérieurement aux labours profonds, le coton donnait de meilleurs rendements et que le blé qui suit le coton sur le labour profond est moins productif que jadis;

3° Quant à la destruction des mauvaises herbes, elle est moins parfaite qu'on l'avait espéré, aucun instrument de pulvérisation n'étant passé sur le sol motteux.

Sans proscrire la méthode du labour profond, qui a pour principal résultat de faciliter la pénétration dans le sol des eaux de pluie hivernales et qui augmente le volume de terre ameublie mis à la disposition des racines du coton, il y a lieu de l'améliorer. L'approfondissement du sol arable doit être progressif; on pourrait également munir de griffes sous-soleuses les socs des charrues à vapeur, et il serait convenable d'adopter un dispositif de labour permettant de faire passer sur le sol motteux des instruments de pulvérisation des mottes.

**Semilles.** — Quelle que soit la façon dont le sol a été préparé, les semilles de coton commencent dès le 15 mars et se poursuivent jusqu'en Avril, suivant la quantité de pluies printanières qui tombent et le moment où elles tombent.

La semence est jetée à la volée sur le sol où passe ensuite le « *saban utch demirli* » et on recouvre avec le « *tapan* ». Quelquefois, on fait suivre le « *tapan* » par un rouleau plombeur; mais nous n'avons constaté la présence de cet instrument que dans quelques rares fermes.

La quantité de semence mise en terre varie de 3 à 6 okes de 1 k. 280 par deunum de 919 m., soit de 42 à 84 kg. par ha. (1). On emploie plus de semence sur les terres pauvres, caillouteuses, ou sur les coteaux; on en met moins sur les terres riches. La moyenne généralement adoptée est de 4 okes par deunum.

La semence, obtenue des usines d'égrenage, ne subit ni triage, ni sélection. Ce fait est regrettable, car la graine ainsi fournie au cultivateur est dans un état déplorable de conservation et parfois d'un pouvoir germinatif assez faible. Outre qu'elle peut être vieille de plusieurs années suivant le stock de « *kozas* » (2) d'où elle provient, elle est fréquemment détériorée par la fermentation.

Pour faciliter l'écoassage du coton, la coutume s'est établie de mouiller les kozas; les enveloppes de la capsule, absorbant l'eau plus rapidement que la fibre elle-même, s'assouplissent et le travail de l'écoassage devient ainsi plus facile et de plus grand rendement que lorsqu'il est fait « à sec ».

Les « *kozadjis* » (entrepreneurs d'écoassage) ont

(1) En Egypte, la quantité moyenne de semence employée est de 60 kg. par hectare.

(2) On appelle « *koza* » le fruit du cotonnier constitué par l'ensemble : capsules et graines vêtues.

abusé du mouillage; ils ont mouillé les kozas en quantité très supérieure aux besoins de l'écoassage, de façon qu'une certaine partie de l'eau introduite a été absorbée par la fibre. Les graines de coton mouillées, mises en tas, s'échauffent et subissent une altération qui se manifeste par une diminution du pouvoir germinatif de la semence.

Les déplorables résultats du manque de soins apporté à la conservation de la semence se sont révélés cette année-ci. Les cultivateurs ciliciens ayant signalé au début de l'année leurs besoins de semence de coton, l'administration militaire française de la Cilicie mit à leur disposition une quantité importante de semences de coton, à titre remboursable, qu'elle paya en moyenne 20 pt. l'oke (1). A la levée, les manquants furent nombreux. On s'aperçut alors que la semence était mauvaise. Aucun des chefs de services agricoles du Vilayet n'avait eu l'idée, pourtant courante en matière de semence, de faire un essai germinatif, de manière à pouvoir, soit refuser la semence proposée pour l'achat, soit conseiller aux cultivateurs la densité du semis à effectuer, soit obtenir une diminution sur le prix d'achat. Le mauvais état de cette semence est une des causes de la faible récolte de coton que l'on prévoit pour cette année-ci.

Le mouillage excessif des kozas par les kozadjis, outre qu'il porte atteinte à la qualité de la semence, détériore aussi la fibre. Il a provoqué une réaction de la part des commerçants et des industriels, qui ont réclamé l'application de peines aux auteurs de ces pratiques dolosives.

Notons que certains cultivateurs soigneux font égrener à forfait une partie de leur récolte écoassée par leurs soins et réclament comme semence les graines qui en proviennent. Ils sont malheureusement peu nombreux.

L'écoassage mécanique des kozas, réalisé grâce aux recherches de M. Tripiani, d'Adana, et dont nous exposerons plus loin le principe, en supprimant le mouillage excessif, apportera certainement une amélioration dans la conservation des semences.

Il est à souhaiter que quelque industriel prenne l'initiative de trier les graines de coton afin de livrer aux cultivateurs une semence de bonne qualité et d'un pouvoir germinatif élevé.

L'oke de semence de coton contient environ 16.000 graines, soit 12.000 du kg.; le nombre des graines mises en terre varie donc de 525.000 à 1.050.000, suivant que l'on emploie de 42 à 84 kg. par ha. A la distance moyenne conservée en tous sens de 0 m. 25, l'hectare contient 160.000 plantes; on peut en déduire qu'avec une bonne semence l'économie serait considérable. Avec de la semence à 80 % seulement de pouvoir germinatif, le nombre des graines susceptibles de germer varierait de 420.000 à 840.000, soit 2,6 à 5,2 fois la quantité nécessaire. On pourrait donc, avec un peu de soin, économiser de 50 à 75 % de la semence actuellement employée, et on assu-

(1) Le seul sandjak de Mersina en demanda 40.000 okes.

rerait ainsi une plus grande homogénéité dans la levée des plantes.

La pratique surannée et coûteuse du semis à la volée, qui a besoin d'être exécutée par un ouvrier d'une certaine habileté, pourrait aisément être remplacée par le semis en ligne au semoir, tel qu'il s'effectue dans les exploitations cotonnières des Etats-Unis. Nombreux sont les agriculteurs ciliciens qui sentent le besoin d'adopter le semis en ligne et qui nous ont interrogés à ce sujet.

Peu de temps avant la guerre, le Dr. Danielidis, propriétaire d'un chiftlik important dans la plaine d'Adana, a introduit dans sa ferme un semoir en ligne, à un seul rang. Les premiers essais donnèrent de bons résultats: le coton semé à 0,20 sur lignes espacées de 0,50 (soit 100.000 plantes à l'ha.), donna un rendement aussi élevé que le coton semé à la volée à raison de 150 à 160.000 plantes à l'hectare.

Durant la guerre, le Dr. Danielidis, mis en demeure de prêter à l'Armée turque les services de sa profession, sous peine d'être déporté à l'intérieur, négligea la culture de son « chiftlik » et les essais de semis en ligne restèrent sans suite.

Sur le « chiftlik » de Kadri-Bey, président de la Municipalité d'Adana, nous avons vu aussi un semoir à un rang.

**Cultures intercalaires.** — Le cultivateur cilicien cultive encore parfois le sésame en mélange avec le coton.

Cette association des deux plantes ne paraît avoir d'autre but que d'utiliser la terre laissée nue par les manquants. Diverses plantes sont employées à cet effet: sésame, maïs, haricots, hélenthus et quelquefois cucurbitacées, quand la terre nue offre des espaces étendus. Mais, de toutes ces plantes, le sésame est préféré en raison de son évolution rapide, qui permet de le semer tard, lorsqu'il est avéré que les graines de coton mises en terre ne germent plus, et de le récolter de bonne heure, avant que la main-d'œuvre soit nécessaire à la récolte du coton; son développement étant du même ordre d'exubérance que celui du coton, les deux plantes ne se gênent pas mutuellement.

Il y a tout lieu de croire que le triage et la sélection des semences, en élevant la faculté germinative des graines de coton et en assurant l'homogénéité des plantations, feront disparaître cette méthode des cultures intercalaires.

**Sarclage-Binage.** — Dès la levée des jeunes plantes de coton, les champs se couvrent d'herbes adventices en quantités variables avec la perfection de préparation du sol et le degré d'humidité qu'il présente.

On procède au sarclage avec une sorte de petite houe à fer étroit de 0,05 de largeur, disposé à l'extrémité d'un long manche, ce qui évite à l'ouvrier de se pencher vers le sol. Le fer de la houe est assez pesant et agit plus par son poids que par la force de l'ouvrier.

Les ouvriers, hommes, femmes et enfants, loués pour l'opération de sarclage, sont placés en ligne, coude à coude, souvent trop rapprochés; ils avancent en causant, en chantant et en travaillant. Dans ces conditions, outre qu'ils se gênent mutuellement, ils prêtent peu d'attention au travail qu'ils exécutent sous la surveillance du représentant du cultivateur et d'un chef de bande; ils laissent fréquemment derrière eux un travail imparfait qu'est tenu d'achever un ouvrier qui suit la bande de travailleurs.

Dans les cultures familiales ou de très petite étendue, le sarclage est exécuté avec plus de soins.

Le nombre des sarclages, jusqu'au moment où le système foliacé de la plante de coton est assez développé pour couvrir le sol, est variable avec l'abondance et la rapidité de développement des mauvaises herbes.

Le sarclage est une opération coûteuse. La location de bras se fait hebdomadairement pour une durée de 6 jours de 5 j. 5 de travail effectif (1). Le prix est variable avec la quantité de main-d'œuvre immigrée qui entreprend ce travail et l'état du temps plus ou moins favorable au développement des mauvaises herbes. Au moment de notre passage en Cilicie, le coût du sarclage ressortait à environ 2,5 liv. turq. pap. par ha., soit 17 à 18 fr.

Aucun binage spécial n'est pratiqué; cette opération est une conséquence du sarclage, et celui-ci est d'autant plus fréquent et intensif que les mauvaises herbes poussent plus abondamment sous l'influence de l'humidité atmosphérique. Il y a là une anomalie, car les binages devraient s'exécuter avec d'autant plus de fréquence que le temps est plus sec, pour contrarier l'évaporation du sol.

L'adoption du semis en lignes aura une heureuse répercussion sur le sarclage et le binage, qui pourront s'exécuter avec des instruments attelés, à un prix de revient moins élevé et d'une manière plus parfaite.

Sur un « chiftlik » et à l'exposition agricole tenue à Adana (5/7 juillet), nous avons vu des houes expansives; mais ces instruments restent inemployés par suite du mode de semis à la volée partout pratiqué.

**Eclaircissage.** — En bonne année, quand le développement de la plante se produit avec vigueur, on opère, s'il est nécessaire, un éclaircissage des jeunes plantes de façon à leur donner une superficie moyenne de 0,25 x 0,25. Cette superficie, qui peut paraître faible, est cependant suffisante pour la plante de coton *Yerli*, qui, seulement dans des conditions exceptionnelles de bonne préparation du sol et d'humidité, peut prendre un développement de plus de 1 m. de hauteur. Dans la moyenne, en bonnes années, la plante atteint au plus 0 m. 80 de hauteur.

(1) Voir, dans les *Notes sur la Cilicie*, la note VI sur la Main-d'Œuvre.

**Écimage.** — Aussi rarement que l'éclaircissage est pratiqué l'écimage qui, lui aussi, dépend de la vigueur que prend la plante de coton dans certaines conditions particulièrement favorables à son développement.

**Floraison.** — La floraison commence en juillet. Le 7 juillet, au N.-E. d'Adana, sur des terres rouges, à la base des coteaux abrités du Nord, nous avons constaté la présence de quelques fleurs.

**Maladies, ennemis, accidents.** — Comme maladie, on ne signale qu'une espèce de rouille qui se développe parfois, les années humides, sur les feuilles au début de la croissance des jeunes plantes. Cette maladie est considérée comme sans importance.

Il y a quelques années, on a signalé également une petite chenille qui s'attaquait aux fleurs en formation, les rongait, et naturellement entravait le développement des kozas. Cette chenille n'a pas commis de grands dégâts et on ne la signale plus que très rarement.

La culture du coton en Cilicie peut être considérée à l'heure actuelle comme ne souffrant des attaques d'aucun insecte, mais il y a lieu, de la part des autorités compétentes, de surveiller avec la plus étroite vigilance les importations de semences de l'étranger, surtout de l'Égypte.

Le « Boll Worm » (*Earias insulana*), qui peut se développer sur l'*Hibiscus esculentus* (dont le fruit est appelé « corne grecque » en Cilicie et en Syrie) a causé en Égypte des ravages considérables. En 1910, ses dégâts s'étendirent en Basse-Égypte, sur environ 268.000 ha. et, en 1911, sur 345.000 Ha.; la perte de récolte varia de 5 à 20 %, (V. Cayla.)

Le « Ver rose de la capsule » (*Gelechia gossypiella*), importé des Indes, apparut en Égypte en 1911; sa propagation fut rapide. En 1917, ses ravages furent considérables; on estimait que, dans la seule province de Menoufyeh, 4/5 des capsules mûres étaient atteintes. La perte d'argent fut énorme. Aux Indes, en 1911, les pertes qu'il occasionna furent évaluées à 25.000.000 fr. (V. Cayla.)

Au moment de la formation des capsules (1), en août, souffle parfois un vent très chaud de S.O. qui dessèche de nombreuses capsules et peut porter une atteinte sérieuse à la récolte (2). On espère que les irrigations, quand elles seront établies, permettront de mouiller la terre suffisamment, au moment où souffle ce vent chaud, pour en contrarier les effets désastreux.

**Récolte.** — La récolte du coton des kozas a lieu en septembre-octobre. Grâce à la propriété que possède le coton *Yerli*, que ses graines revêtues

(1) En Égypte, au moment de la floraison, il se forme des brouillards de grande densité qui causent de grands dégâts en gênant la formation des capsules.

(2) Ces vents chauds causèrent des dégâts, notamment en 1908 et 1911.

de leur duvet ne se détachent pas de la capsule, quel que soit son degré de maturité, la récolte peut se faire en une seule fois, quand toutes les capsules sont mûres et au moment où la main-d'œuvre est disponible.

Les kozas sont recueillies une à une, mises en sacs et transportées à la ferme. Quelquefois, rarement, on coupe la plante au pied, on la transporte à la ferme et par suite on détache les capsules.

Pour la récolte, on occupe presque exclusivement la main-d'œuvre sédentaire, habitants des villes et villages de la plaine, surtout les femmes et les enfants. Cependant, vers l'Ouest, dans la région Mersina-Tarsous et dans la partie septentrionale de la plaine, une certaine quantité de main-d'œuvre immigrée de la montagne, principalement du district de Selekkié, concourt à cette opération.

Le travail est payé en nature, sur la base de 10 % de la récolte. Les habitants de la plaine cèdent au propriétaire du chiftlik sur lequel ils travaillent la part qui leur échoit et qui leur est payée au cours du jour; les gens venus de la montagne emportent généralement la part qui leur est attribuée et qui constitue la provision nécessaire aux besoins de la famille.

Les habitants des villages se prêtent mutuellement assistance pour effectuer la récolte.

Bien que la propriété que possède le coton *Yerli* d'être préservé de la pluie par son enveloppe et de ne point se détacher de la capsule à la maturité, permette d'effectuer la récolte au moment le plus opportun, il y a lieu d'effectuer cette opération le plus tôt et le plus rapidement possible pour préparer ensuite la terre aux ensemencements de céréales qui suivront le coton. En outre, le paiement des frais de la récolte sur la base de 10 % du produit constitue un prix de revient élevé.

Une observation fortuite, faite récemment, permettra sans doute de résoudre le double problème de la rapidité et de la cherté de la récolte. On a constaté qu'un râteau à fourrage promené dans un champ de cotonniers détachait aisément les kozas de la plante sans entraîner celle-ci, suffisamment enracinée pour résister à l'effort de traction du râteau.

Le principe de la machine paraît donc admis: un peigne monté sur des roues qui, en peignant la plante, détachera les capsules. Reste à combiner le mécanisme qui débarrassera de leur charge les dents du peigne, de façon à laisser celui-ci en état d'effectuer l'opération d'une manière continue.

**Coût de la récolte.** — Le coût de la récolte ne peut être établi pour l'époque actuelle, cette opération n'étant point en cours au moment de notre passage; force nous est de nous en rapporter à ce qui se passait avant la guerre.

L'Ing. Agr. Tapsalos dit que pour le coton américain, très peu cultivé en Cilicie, la récolte coûtait 15 paras l'oke de coton en graine; à la

parité de 22 fr. 75 la livre turque, la récolte coûtait 0 fr. 064 par kg. et 54 fr. 35 par ha. pour production de 900 Kg.

Pour le coton *Yerli*, que l'on paie en nature à raison de 1/10 du poids de la récolte, le coût de cette opération ressortait à 46 fr. 40 par hectare.

Nous avons calculé ce prix de revient d'après les renseignements qui nous ont été donnés sur les bénéfices de la culture et le cours de la livre turque et l'avons fixé à 48 fr. par ha., prix sensiblement égal à celui fixé par l'Ing. Tsapalos, ce qui ferait ressortir la récolte des kozas à un peu moins de 0,03 le kilog.

En Algérie, avant la guerre, on payait 0 fr. 10 par kilog. de coton en grain. En Egypte, suivant Tsapalos, on payait 0 fr. 30 par kantar de 45 kg. et, suivant Girola, environ 1 fr. pour 50 kg.

**Rendement.** — Les renseignements obtenus sur le rendement par ha. donnent des résultats qui varient entre des limites assez étendues, mais nous croyons ne pas commettre une erreur trop grande en admettant une moyenne, par ha., de 250 kg. de coton égrené.

Dans la région de Mersina, on estime qu'une récolte est très bonne quand 4 ou 5 deunums fournissent un kantar de 480 à 500 okes de kozas; cette récolte est moyenne quand le kantar est fourni par 7 deunums.

A Tarsous, les rendements paraissent être un peu plus élevés, et on estime qu'une très bonne récolte fournit un kantar par 3 ou 4 deunums.

Dans la région d'Adana, on admet assez généralement que le deunum peut donner en moyenne 4 ou 5 tchekis de 25 okes.

Dans la région de Djihan, 4 deunums fournissaient en moyenne un kantar de kozas.

En ce qui concerne les divers éléments de la koza: coton égrené, graine, enveloppe, on nous a donné des chiffres également divers:

Coton égrené .....	15 4 à 22 %	du poids total
Graines .....	40 à 68 %	—
Enveloppe .....	14 à 28 %	—

Si donc nous adoptons pour le kantar un poids uniforme de 480 okes, l'oke pesant 1 k. 280, et un rendement de 17,5 % pour le coton égrené (par rapport au poids total de la koza), les renseignements précédents peuvent se traduire, par hectare, ainsi qu'il suit:

480 okes par 3 deun. donnent	390 K.	par Ha.
480 — 4 — —	273	—
480 — 5 — —	234	—
480 — 7 — —	166	—
4 tchekis par deun. donnent	240	—
5 — — — —	300	—

Le rendement moyen de 250 kg. par ha., que nous avons admis pour une culture en bon état, correspondrait sensiblement à un rendement de 1 gr. 5 par plante. Ce rendement s'entend uniquement pour les terres de la plaine, car, dès

qu'on aborde les coteaux, le rendement diminue dans des proportions assez sensibles: c'est ainsi qu'à Muzar, au Nord-Est de Tarsous, sur des terres marneuses, le rendement n'est plus que de 1,5 tchekis de koza par deunum; en revanche le produit est, paraît-il, de toute première qualité.

Diverses personnes qui se sont occupées de la production du coton en Cilicie, antérieurement à l'enquête que nous avons entreprise, ont donné les chiffres ci-dessous:

Le Prof. W. Dunstan, en 1908, estimait à 100 lb. par acre, soit 112 kg. par ha., la production du coton dans la partie occidentale de la plaine.

L'Ing. agr. Tsapalos, dont les études portèrent sur la ferme impériale de Merdjimek, au Nord de Djihan, cite une production variant de 100 à 300 kilog. par hectare.

L'Ing. M. Honoré indiquait à son tour une production de 350 kg. pour la plaine d'Adana.

Le rendement de 250 kg. de coton égrené par ha. de terre non irriguée, que nous avons admis comme moyenne à la suite de nombreuses conversations avec les propriétaires et les cultivateurs de la plaine cilicienne, peut paraître élevé, si on le compare aux rendements de cultures irriguées et non irriguées d'autres régions. Nous ne le croyons pas excessif, cependant, car nous estimons susceptibles de productions plus élevées les terres fraîches et bien pourvues d'éléments minéraux de la Cilicie, lorsque des améliorations auront été apportées à la culture du coton.

La comparaison de la production unitaire cilicienne avec celle de divers pays où se cultive le coton permettra de se rendre compte de la valeur actuelle de la Cilicie comme productrice de ce textile, et de celle qu'elle pourra prendre le jour où ses cultivateurs auront été mis en possession de moyens d'action appropriés.

Au Cambodge, sur les terres riveraines du Mékong, découvertes à la baisse des eaux et sur les quelles on cultive le coton, la production est évaluée de 120 à 150 kg. de coton par hectare.

D'après M. de Flacourt, des essais de cultures sur terres rouges non irriguées, au Cambodge, entrepris sur une superficie de 16 ha. 5, auraient donné un rendement de 218 kg. par hectare.

M. Gourrot, au Congrès des planteurs de coton d'Algérie, cite un rendement de 221 kg. de coton *Mit Afili* obtenu sur une parcelle de 2 ha. sans irrigation, mais abondamment fumée.

M. Henri Donon, secrétaire général de l'A. C. C., dans son rapport lu à l'Assemblée de cette Association le 26 mars 1914, signale qu'à Orléansville, en 1913, on a récolté sur 200 ha. 205 tonnes de coton brut, correspondant à 70 tonnes de coton fibre, soit 318 kg. par ha. Le rendement du coton brut en fibre a été de 34 %. Il est regrettable que M. Donon n'ait pas indiqué si le sol était irrigué ou non.

M. Lebert, agent de l'Association cotonnière coloniale, rapporte qu'en 1913, à Richard-Toll (A. O. F.), le rendement fut de 1.000 kg. brut par ha., avec 300 kg. de fibres en cultures irriguées.

En 1918, M. Angoulvant, gouverneur de la

Côte d'Ivoire, évaluait ainsi le rendement du coton :

150 à 200 K. de coton égrené pour les cultures indigènes	—	—	—
300 à 350 K.	—	—	rationnell.
600 K.	—	—	irriguées.

Aux Indes, en terre irriguée et fumée, on obtient 500 liv. par acre pour le *Cambodia*, qui est une variété améliorée du coton du Cambodge importé, soit 560 kg. par hectare.

D'après le *Bulletin de l'Institut International d'Agriculture*, de Rome, le rendement moyen aux Indes serait plus faible. De 1912 à 1916, il avait été de 40 kg. par ha. et se serait abaissé à 70 et à 80 kg. en 1917 et 1918.

Pour l'Egypte, les renseignements que nous possédons donnent des rendements variant du simple au double : de 335 à 670 kg. par hectare.

En 1862, Grégoire évaluait la production du coton à 116 okes par feddan, soit 335 kg. par hectare.

Barrois l'évalua à 300 kg. par hectare.

Suivant Mackensie, professeur à l'École d'Agriculture de Gizeh, le rendement du *Mit Afili* serait de 500 à 600 liv. par acre, soit 560 à 670 kg. par hectare.

M. François Charles-Roux, dans son ouvrage si documenté sur la production du coton en Egypte, dit que le rendement par ha. a varié, durant la période 1897-1906, de 3 kantars 70 rotols à 5 k. 42, soit de 398 à 578 kg. par hectare.

Quant à l'Institut International d'Agriculture de Rome, il signale qu'en 1917 le rendement moyen de l'Egypte a été de 406 kg. par hectare.

D'après M. V. Cayla, Ing. agron. (*Enquête sur la culture du coton en Egypte, Tunisie, Algérie et Maroc*, en 1917), le rendement moyen par Ha., qui a passé par le maximum de 690 kg. en 1897, a décliné sans cesse depuis cette époque pour passer par le minimum de 332 kg. en 1909, puis est remonté à 464 kg. en 1912.

Les Etats-Unis, incontestablement le plus grand pays producteur de coton, ont eu un rendement par ha. très inférieur à celui de l'Egypte.

Suivant les statistiques de 1888, la moyenne des rendements aurait été de 194 lb. 8 par acre, soit 218 kg. par hectare.

Le *Census* publié en 1900 donne un rendement un peu inférieur à 200 lb. par hectare.

C. P. Brocks a obtenu par acre 566 lb. de coton *Sea Island* égrené, mais fixe la moyenne de la production coton entre 200 et 240 lb.

Le *Bulletin de l'Institut International d'Agriculture* de Rome donne pour les Etats-Unis les moyennes suivantes :

1912-1916 .....	210 Kg. par Ha.
1917.....	190 —
1918.....	180 —

Si nous conservons pour la Cilicie le chiffre de 250 kg. par ha., nous voyons que sa production, quelque peu supérieure à la production

moyenne des Etats-Unis, reste très en arrière de celle de l'Egypte.

Or, ainsi qu'il a été établi, le sol et le climat de la Cilicie, non seulement conviennent parfaitement à la culture du coton, mais sont encore plus favorables à cette culture que le sol et le climat de l'Egypte; la main-d'œuvre cependant est rare et les irrigations font défaut. Le jour où un Gouvernement conscient des avantages qu'il peut retirer de la mise en valeur de la Cilicie provoquera une immigration de main-d'œuvre agricole et entreprendra l'aménagement des cours d'eau qui sillonnent la plaine, ce jour-là on pourra envisager le remplacement du coton *Yerli* par une variété de plus grand rendement et de plus haute valeur, et faire de la Cilicie un centre producteur de coton d'une importance égale à celle de l'Egypte, ainsi que le rêvaient les Allemands.

**Coût de la culture.** — Le coût de la culture du coton est difficile à déterminer en Cilicie, pour le simple motif que la comptabilité agricole n'existe pas. D'autre part, comme nous l'avons dit ailleurs, les contrats de métayage sont passés pour 2 ans, et certains travaux, tels que le labour profond, qui grèveraient lourdement la culture du coton si le coût en était entièrement appliqué à celle-ci, font sentir leur effet sur les deux récoltes; on a donc coutume d'établir le bilan de la culture en englobant une période de 2 ans.

Le Dr. Danielidis a bien voulu nous donner un devis établi sous cette forme par deunum, que nous reproduisons ci-dessous :

*Première Année :*

Felhan avec machine.....	P. or	50
Labour d'hiver .....	»	10
Semence de coton .....	»	4
Binage, sarclage .....	»	40 = 104

*Deuxième Année :*

Semence de blé (10 okes).....	»	15
Labour .....	»	10
Moisson .....	»	5
Ramassage .....	»	20
Loyer du sol pour deux ans.....	»	20=70=174

*Rendement :*

3 tchekis de kozas net.....	»	150
60 okes blé (8 p. r.).....	»	90 = 240-240

Bénéfices ..... P. or » » 66

A raison de 66 P. or par deunum, le bénéfice serait par ha. de 7 l. 18, à répartir dans la proportion de 2/3 pour le propriétaire, soit 4 l. 78 ou fr. 108,75 (à la parité de 22 fr. 75).

Ce bénéfice doit être légèrement réduit du coût des semences de coton et de blé, dont le Dr. Danielidis n'a pas tenu compte, et des frais généraux de l'exploitation.

D'autre part, le loyer du sol paraît un peu élevé.



## CHAPITRE III

## INDUSTRIE DU COTON

La récolte faite, les kozas sont mis en magasin, à la ferme, ou vendus immédiatement aux industriels. Il existe, pour les kozas, un marché tout comme pour le coton en grain et le coton égrené.

Avant d'arriver aux filatures, le coton subit diverses opérations.

**Nettoyage.** — Durant sa végétation, la fibre de coton est salie par la poussière que soulève le vent; les kozas, soit par négligence, soit pour augmenter le poids de la récolte, sont mélangés de débris de feuilles ou de tiges. Il y a lieu, préalablement à toute opération industrielle, de les nettoyer.

A cet effet, ils sont introduits dans un long cylindre légèrement incliné, dont l'enveloppe est formée par des lattes espacées, disposées parallèlement à la génératrice du cylindre. Celui-ci étant mis en mouvement, le nettoyage se produit.

**Ecosage.** — Au sortir de ce cylindre, les kozas propres sont livrés à l'écosage, opération qui a pour but de séparer de l'enveloppe de la capsule les graines vêtues de leur duvet.

Cette opération se pratique en famille, soit à forfait par des entrepreneurs qu'on appelle *kozadjis*.

Jusqu'à aujourd'hui, l'écosage se faisait à la main. C'était un travail long et fatigant, exigeant une main-d'œuvre considérable; cette main-d'œuvre était uniquement fournie par la population sédentaire de la plaine, et sa pénurie limitait jusqu'à un certain point le développement de la production.

Au sortir du cylindre nettoyeur, les kozas sont légèrement mouillés. On a constaté que l'enveloppe de la capsule, plus hydroscopique que le coton, absorbe l'eau plus rapidement que celui-ci, se ramollit et l'écosage est ainsi rendu plus facile. Les kozas mouillés sont mis en tas durant un certain temps; puis, quand le ramollissement de l'enveloppe est suffisant, on procède à la séparation du coton.

Réduit au taux suffisant pour faciliter l'écosage, le mouillage ne porte nullement atteinte à la qualité du coton; mais les *kozadjis* en ont abusé. En vue d'augmenter le poids du coton en grain, ils ont mouillé abondamment les kozas; il en est résulté une détérioration de la fibre et, ultérieurement, de la graine par échauffement, lorsque celle-ci est mise en tas. Des plaintes se sont produites de la part des industriels et des commerçants et, dans ces dernières années, des mesures avaient été envisagées pour punir les auteurs d'un mouillage frauduleux si préjudiciable à la valeur de la fibre et de la semence.

Pour remédier à la pénurie de la main-d'œuvre au moment de l'écosage, on a tenté d'utiliser le type d'écosseuse construit en Amérique pour

le coton du Turkestan; mais cette écosseuse à cylindre n'a pas donné de résultats intéressants.

Des recherches ont été faites dans le pays même pour trouver la solution du problème, et la maison Tripani frères, d'Adana, l'une des plus importantes, sinon la plus importante de la Cilicie, a fait breveter un dispositif qui permet de résoudre la difficulté à la satisfaction des intéressés. Le principe est le suivant: en avant et au-dessus de l'alimenteur des cylindres d'une égreneuse Platt, est disposée une grille métallique dont les barreaux horizontaux placés perpendiculairement à la génératrice des cylindres sont suffisamment espacés pour laisser passer entre eux les graines vêtues de coton. Au-dessus de cette grille se trouve une planche munie de lames métalliques parallèles aux barreaux de la grille et en regard de ceux-ci. Cette planche reçoit un mouvement circulaire au moyen d'un arbre coudé et d'un excentrique.

Les kozas, dont l'enveloppe a été préalablement ramollie par un léger mouillage, sont d'abord passés dans la partie annulaire de deux cylindres concentriques munis de dents dont l'un est fixe et l'autre animé d'une grande vitesse. Les kozas y sont entr'ouverts, puis ils passent à l'écosseuse, qui, dans son mouvement de rotation, détache les graines de l'enveloppe; celle-ci est évacuée sur le côté et les graines tombent sur l'alimentateur de l'égreneuse.

M. Tripani, qui, depuis son retour à Adana, qu'il avait quitté avant la déclaration de la guerre, travaille activement à la remise en marche de son usine laissée en piteux état par les Turcs, a bien voulu faire fonctionner son égreneuse devant nous. Bien qu'elle fût encore imparfaitement réglée, la machine travailla dans des conditions presque parfaites; nous avons évalué à 1/2 ou 1 % à peine la quantité de coton non écosé qui devait être repris à la main.

Les industriels de la Cilicie considèrent le problème de l'écosage mécanique comme résolu dès maintenant, et plusieurs d'entre eux se préoccupent de faire appliquer à leurs égreneuses la patente Tripani.

Outre l'économie de main-d'œuvre que réalise l'emploi de cette machine, il en résultera aussi la suppression du mouillage excessif pratiqué par les *kozadjis*, si préjudiciable à la fibre et à la semence.

**Egrenage.** — Cette opération est faite dans des usines d'égrenage munies d'égreneuses à cylindres de la marque Platt.

L'égrenage se fait, soit pour le propre compte de l'usinier qui a acheté le koza ou le coton en grains, soit pour le compte des cultivateurs, qui restent propriétaires du coton et de la graine. La graine vendue est remise par l'égreneur à l'acheteur sur bon délivré par le vendeur.

Avant la guerre, les égreneurs percevaient un prix de 2 à 3 pto. par batman de 4 okes, soit, à la parité de 22,75 la livre turque, 0 fr. 45 à 0 fr. 78 les 5 kilog.

Le rendement est évalué approximativement à 28,6 % ; il fallait 3,5 okes de coton en grain pour obtenir 1 oke de coton en fibre.

Chaque égreneuse peut travailler 42 okes de coton en graine par heure, donnant 12 okes de coton en fibre.

Après égrenage, les graines de coton restent revêtues d'un léger duvet, les *linters*. On a considéré, antérieurement à la guerre, que le prix du coton en Cilicie était trop bas pour qu'il fût intéressant d'adjoindre aux égreneuses déjà installées, des égreneuses Mac Carthy à double effet pour la récupération de ce duvet.

Il y a lieu de supposer que, d'une part, la forte demande de coton qui se produira en Europe pour reconstituer les stocks épuisés pendant la guerre et, d'autre part, la diminution de la production mondiale qui se fera sentir pendant quelques années jusqu'à ce que la culture ait repris son niveau d'avant-guerre, seront des causes de prix élevés qui justifieront un effort en vue de la récupération des « linters ».

Dans tous les cas, toute entreprise d'égrenage qui se créera dès maintenant en Cilicie ne devra pas perdre de vue que les « linters » sont utilement employés dans la fabrication de la nitro-cellulose et de couvertures, et que la récupération de ce sous-produit est de nature à donner des résultats intéressants.

Au sortir de l'usine d'égrenage, le coton s'en va à la presse ou directement à la filature.

**Pressage.** — La majeure partie, pour ne pas dire la totalité des usines d'égrenage, sont munies de presses permettant de mettre le coton en balles de 170 à 200 kg. sous un volume approximatif de 1 mc. Le prix perçu pour cette opération, avant la guerre, était de 5 à 7 pto. ; le propriétaire du coton fournissant l'enveloppe en toile de jute (*wrapper*) et le feillard pour les cercles.

La D.L.B.G. avait, comme nous l'avons dit ailleurs, installé à Adana une usine d'égrenage et une presse hydraulique qui donnait des balles de 250 kg. sous un volume de 0 mc. 500. Pour se réserver le bénéfice de cette réduction de volume, elle avait un tarif prohibitif de 20% par balle.

Le coton égyptien est mis en petites balles de 7,5 kantars (soit 335 kg.) ou en grosses balles de 8 à 10 kantars (soit de 360 à 450 kg.) ; ces dernières mesurent 40 à 50 pieds cubiques (0,395 à 0,490 mc.).

On paye pour le pressage 2 piastres, tarif par kantar (soit 5 fr. 50 par balle).

Aux Etats-Unis, on presse en balles de 225 kg. en moyenne.

Le coton mis en balles est destiné soit à l'exportation, qui se fait toute entière par Mersina, soit à constituer les approvisionnements des filatures.

**Filatures.** — L'industrie de la filature est installée dans les villes de Tarsous et d'Adana, qui possèdent chacune des usines.

Suivant le consul des Etats-Unis à Mersina (rapport de 1915), les filatures de Tarsous et

Adana disposent de 42.000 broches, dont 19.000 furent mises en œuvre en 1914, et 33.000 en 1915.

La capacité de production totale de ces usines est de 10 tonnes de filés par jour, ce qui, au rendement moyen de 75 %, représente une consommation annuelle de 3.750 tonnes de coton pour 300 jours de travail par an.

Bien que la filature Racem Bey, de Tarsous, puisse filer jusqu'au n° 32, les usines ciliciennes filent rarement au delà du n° 14.

Chacune des filatures existant en Cilicie est doublée d'un tissage, qui permet de fabriquer des pièces de « cabot » de 40 yards de long et d'une largeur variant de 28 à 32 inch.

Au cours des années de guerre, ces usines ont fabriqué des courroies en coton pour transmission, en raison du manque de cuir, et des ficelles en coton de divers numéros.

Pendant la guerre, toutes ces usines ont travaillé à plein rendement pour les besoins de l'armée turque. Le matériel s'est détérioré considérablement, et bien que les Turcs, sous la direction des Allemands, aient organisé des ateliers de fonderie et de réparation pour refaire ou réparer les pièces cassées ou détériorées, toutes ces usines, au lendemain de l'armistice, étaient en mauvais état. Un gros effort et de grosses dépenses sont nécessaires pour les remettre en ordre de fonctionnement normal.

Les filés et les « cabots » produits en Cilicie sont écoulés dans le pays même ou vendus dans les régions de l'intérieur ; mais leur production est insuffisante pour les besoins de la population, et il vient chaque année de l'étranger, en Cilicie et en Syrie, une quantité importante de filés et de cotonnades.

**Graines.** — Une grande partie des graines de coton est exportée, surtout en Angleterre.

En 1906, l'Angleterre importa 10.000 tonnes.

En 1912, suivant un rapport du Consul général de Belgique en Turquie d'Asie, l'exportation fut de 40 à 45.000 tonnes. Or, en cette même année 1912, la production de coton en fibre fut évaluée à 23.000 tonnes, ce qui, au rendement de 28 % de coton égrené, eût indiqué une production de 80.420 tonnes de coton brut. Il serait donc resté dans le pays 12.000 tonnes de graines à utiliser sur place.

En 1913, l'Angleterre importa 4.000 tonnes.

La graine est utilisée sur place pour la fabrication de l'huile et l'alimentation du bétail ; durant la guerre, on l'utilisa aussi comme combustible.

Il existe en Cilicie des huileries de graines de coton, dont une entre autres, à Mersina, est équipée pour travailler 25 tonnes de graines par 24 heures.

Le rendement en huile, qui varie de 10 à 14 %, est estimé à 11 % en moyenne. La faiblesse de ce rendement est expliquée par le peu de puissance des presses hydrauliques employées pour l'extraction. Il est peu différent de celui des grai-

nes égyptiennes qui est, en moyenne, de 18 %, avec des extrêmes de 16 à 20 %.

Durant la guerre, la fabrication de l'huile de coton s'est accrue en raison de la pénurie de matières grasses; l'huile obtenue fut employée au graissage des machines.

**Tourteau.** — Durant la guerre, le tourteau a été employé largement pour l'alimentation du bétail et comme combustible.

## ANNEXES

### N° 1

#### TABLEAU

#### DES INDUSTRIES DERIVEES DU COTON

##### Egrenage et pressage

**Mersina.** — 3 usines, dont :

- 1 actionnée par moteur à gaz pauvre;
- 2 actionnées par moteur à vapeur fixe.

**Tarsous.** — 5 usines, dont :

- 1 actionnée par moteur à vapeur fixe;
- 1 actionnée par locomobile;
- 3 actionnées par force hydraulique.

**Adana.** — 14 usines, dont :

- 7 en état de fonctionner;
- 7 détériorées au cours de la guerre;
- 1 actionnée par moteurs à gaz pauvre;
- 13 actionnées par moteurs à vapeur fixes;
- 1 usine appartenant à la D.L.B.G.

**Djihan.** — 1 usine, actionnée par moteur à vapeur fixe, appartenant à deux Français : MM. Sabathier et Daudet.

**Sis.** — 5 usines, dont :

- 3 actionnées par force hydraulique;
- 3 actionnées par moteur à vapeur fixe.

Ces usines sont équipées avec des égreneuses Platt, à cylindres; la majeure partie d'entre elles appartiennent à des propriétaires d'autres usines : filatures et tissages, minoteries, fabrique de glace.

##### Filature et Tissage

**Tarsous.** — Usine Racem-Bey. Dispose d'un moteur à vapeur de 800 HP.; peut travailler de 40 à 45 bl. de coton de 180 kg. par jour, peut filer jusqu'au n° 32; peut produire de 400 à 600 pièces de cabot par jour; peut utiliser 1.500 ouvriers.

Usine Mavrommati. Dispose d'une force de 120 HP fournie par 2 turbines de 40 et 80 HP chacune; peut filer jusqu'au n° 20; peut fabriquer 500 paquets de 3 okes de filé par jour; peut employer 500 ouvriers.

**Adana.** — Usine Tripani frères. Dispose d'un moteur à vapeur fixe de 350 HP.; peut produire 300 pièces de « cabot » par jour.

Usine A. Simeonoglou. Dispose de deux moteurs à gaz pauvre de 150 HP. respectivement; peut produire 400 paquets de filés de 4 kg. 500 et 60 p. de « cabot » par jour; occupe de 450 à 500 ouvriers.

Ces usines, qui ont fonctionné à plein rendement pendant la guerre, ne sont pas en état actuellement de fournir leur production nominale.

##### Hullerie

**Mersina.** — Une usine actionnée par un moteur à vapeur fixe de 150 HP. et équipée pour travailler 25 tonnes de graines par jour.

### N° 2

#### IMPORTATION DES FILS DE COTON EN CILICIE ET EN SYRIE

La Cilicie et la Syrie importent d'Europe et des Indes des filés de coton.

On peut s'étonner qu'un pays producteur de coton qui taxe ses produits de 1 % à l'exportation

et de 11,5 % à l'importation puisse recevoir de l'étranger, et surtout de pays non producteurs de coton (pays d'Europe), des filés qui, outre le droit d'importation, sont grevés du coût du fret et de l'assurance.

Plusieurs circonstances expliquent cette anomalie.

Le coton, en Cilicie, est rarement employé pour filés du n° 14 au n° 20; le plus souvent, on ne file pas au delà du n° 14; par conséquent, les filés d'une finesse supérieure à ce numéro peuvent entrer en Cilicie sans y rencontrer de concurrence locale.

Cependant, la Syrie, la Cilicie et les Vilayets environnant celle-ci utilisent pour la fabrication des cotonnades grossières et des tapis des filés de coton de numéros bas, qui viennent en partie de l'étranger.

On estime que ces filés peuvent entrer dans le pays pour les raisons suivantes :

1° Les usines étrangères plus importantes et à organisation de travail plus méthodique que les usines ciliciennes travaillent meilleur marché que celles-ci, malgré une différence de prix de la main-d'œuvre qui leur est désavantageuse, exception faite des usines de l'Inde ;

2° Grâce à un outillage tenu au courant des derniers perfectionnements, les usines étrangères obtiennent du coton un rendement que ne peuvent obtenir les usines ciliciennes.

3° Le charbon, à l'étranger, est meilleur marché. Cette raison ne nous paraît pas convaincante, car, sur 4 filatures et tissages qui existent en Cilicie, une seule fonctionne uniquement au charbon; les autres fonctionnent : l'une avec du gaz pauvre obtenu avec du charbon de bois, l'autre avec de la force hydraulique; la troisième a une chaufferie établie en vue d'utiliser les déchets, particulièrement les enveloppes de kozas.

4° Dans certaines usines étrangères (Italie), les déchets de coton longue soie sont utilisés comme coton courte soie pour la fabrication des filés grossiers, qui deviennent ainsi, en quelque sorte, des sous-produits de l'industrie principale.

5° Pour la fabrication des tapis, on emploie des filés colorés que l'on ne prépare pas en Cilicie, ou du moins que l'on ne prépare ni en quantité suffisante, ni en gamme de couleurs suffisamment étendues, car, dans une usine, nous avons vu des filés teints sur place en violet et en rose.

Il y a lieu de croire qu'en raison de la hausse énorme des salaires en Europe, de la réduction de la journée de travail, du prix élevé du charbon et du fret qui en résultera, des droits d'importation, toute filature qui s'installerait en Cilicie aurait les plus grandes chances de travailler avantageusement, surtout si elle disposait d'une des sources de force hydro-électrique du Taurus, que l'on peut aisément organiser.

Ci-après, nous donnons quelques chiffres rela-

tifs au commerce des filés à Beyrouth et à Mersina :

1910 Beyrouth importe 1.853.000 kg. coton filés.  
— exporte 98.350 kg. sur ports syriens.  
1913 Beyrouth importe 5 à 6.000 bl. de 40 paq. de 10 liv.,  
dont 70 0/0 Angleterre et Indes.

20 0/0 Italie.  
5 0/0 Belgique.  
5 0/0 Allemagne.

Mersine importe 420 t. filés de 

{	Angleterre
	Indes
	Italie

exporte 700 l. sur Turquie et Bulgarie.

1919 Beyrouth importe de Janvier à Mai

180 t. filés 

{	Angleterre
	Indes
	Italie

#### CHAPITRE IV

### DEVELOPPEMENT DE LA CULTURE DU COTON EN CILICIE (1)

Si la France accepte le mandat de la Cilicie, elle doit accepter aussi la lourde tâche d'en provoquer le développement économique. Elle doit, en plus, y conquérir la situation commerciale qui, avant la guerre, était détenue par les Empires Centraux.

En particulier, à l'égard du coton, dans quel sens doit-elle diriger son action pour provoquer le développement de la production et bénéficier des efforts qu'elle aura faits? Quels moyens doit-elle mettre en œuvre à cet effet?

**But poursuivi par l'Allemagne.** — L'Allemagne, dans sa tentative d'améliorer et de développer la production du coton cilicien par la substitution au coton *Yerli* de variétés étrangères, agissait sous la pression d'une nécessité urgente. Son industrie cotonnière, qui se développait rapidement, était sous l'entière dépendance du marché étranger, et elle n'entrevoit pas la possibilité de retirer de son domaine colonial toute la matière première dont ses usines avaient besoin.

Clairvoyante de la menace qui pesait sur elle, favorisée par l'énorme avantage que constituait à son profit la concession de Bagdadbahn (2) dans

1. — Les considérations et le programme que nous exposons ci-dessous sont, à peu de choses près, applicables au Nord de la Syrie. Nous ne ferons donc pas pour cette région une étude semblable, au cours de laquelle les répétitions seraient nombreuses.

2. — Suivant une information de l'Asie française (mars 1913), les journaux germaniques disaient: « Grâce au chemin de fer de Bagdad, la part du commerce allemand en Turquie est montée en l'espace de 25 ans de 6 à 25 0/0. L'Allemagne, en cas de guerre fermant les ports de la mer du Nord, pourra se ravitailler jusqu'en Mésopotamie. »

Outre que le décret de concession définitive du chemin de fer de Konia à Bagdad est du 20 février au 5 mars 1903, il ne semble pas que l'Allemagne ait pu retirer de la Turquie d'Asie et de la Mésopotamie toutes les ressources alimentaires que prévoyait en 1913 les journalistes allemands.

Au lendemain de l'armistice du 11 novembre, on trouva en Cilicie et en Syrie, des stocks de plusieurs dizaines de mil-

une région dont elle avait reconnu la haute valeur agricole et plus particulièrement l'aptitude à produire du coton, elle pensait pouvoir en retirer toutes les variétés de ce textile nécessaire à son industrie.

Mais il semble qu'elle n'ait étudié, avec une attention suffisante, ni la situation économique et sociale du pays, ni les qualités culturales du coton *Yerli*; de là les échecs qu'elle a éprouvés en ce qui concerne l'amélioration de la culture et l'introduction de variétés étrangères.

Un reproche que nous avons entendu formuler à l'adresse des Allemands est celui de s'être tenus trop à l'écart de la classe des grands propriétaires et des industriels qui auraient pu les renseigner et leur éviter bien des déboires.

Il y a là un écueil qu'il faudra éviter.

Il y aurait lieu, dans ce but, de créer en Cilicie une Chambre d'Agriculture, de Commerce et d'Industrie qui, outre le caractère d'organe d'information conféré aux Chambres de Commerce et aux Chambres d'Agriculture par les gouverneurs militaires des sandjaks qui les ont instituées, aurait un programme d'études techniques à poursuivre.

Cette Chambre constituerait, en quelque sorte, un organe de liaison entre les divers services administratifs chargés de contribuer au développement économique. Si pleins de bonne volonté et si instruits qu'ils soient, les chefs des services précités, ignorants cependant de bien des faits relatifs à la tâche qui leur sera confiée, trouveraient auprès des membres de cette Chambre des aides, des informateurs et des guides qui leur faciliteraient grandement l'accomplissement de cette tâche, et cela tant au profit de la France que du pays lui-même.

**But à poursuivre par la France.** — La France est, elle aussi, sous la dépendance complète de l'étranger au point de vue de ses approvisionnements. En 1913, comme nous l'avons montré, son domaine colonial ne lui a fourni que 0,21 % du coton dont son industrie avait besoin, mais il y a lieu de remarquer :

1° Alors qu'en cette même année 1913, la France importait seulement 5.866 quint. métr. de coton originaire de ses colonies, l'étranger en recevait 56.260 quint. métr. Donc déjà, à cette époque, se manifestait en notre domaine colonial une production d'une certaine importance (1),

liers de tonnes de céréales, de coton, de laine, soit aux lieux de production, soit entre les mains des accapareurs. D'une part, la Turquie s'efforça autant qu'elle le put d'empêcher l'exportation de ces denrées, alléguant les besoins de son armée et de la population civile; d'autre part, le Bagdadbahn hâtivement terminé pendant la guerre n'était pas susceptible d'un haut rendement. A en juger par les nombreuses épaves que l'on rencontre en Cilicie et en Syrie, il semble que le camion automobile a joué durant les opérations militaires du Levant un rôle de haute importance.

Notons aussi qu'en juillet 1919, il existait encore sur une voie de garage, entre Adana et Missis, un nombre respectable de wagons-citernes des exploitations pétrolifères roumaines qui n'avaient pu être ramenés à leur point de départ.

(1) A peine, cependant, d'environ 2 0/0 de nos besoins. Rappelons que l'Allemagne, avant la guerre, ne retirait de ses colonies que 3.000 tonnes de cotons, soit 0,64 0/0 de ses besoins.

susceptible d'être augmentée et qu'il serait possible, le cas échéant, de réserver à notre industrie cotonnière.

2° Notre domaine colonial, par son étendue et sa répartition, présente des conditions naturelles diverses susceptibles d'être utilisées avec profit par spécialisation de la culture des diverses variétés de coton que réclame notre industrie.

Donc, moins que l'Allemagne, nous sommes pressés par la nécessité de retirer d'un même sol et d'un même climat les diverses variétés de coton dont nous avons besoin.

Il en résulte que nos efforts en vue du développement de la production du coton de Cilicie doivent tendre moins vers l'introduction immédiate de variétés étrangères que vers la sélection de la variété déjà cultivée, vers l'accroissement de la production par unité de surface et par accroissement des surfaces cultivées et vers le meilleur conditionnement commercial du produit.

**Caractéristiques du coton « yerli ».** — *Valeur industrielle.* — Au Congrès tenu à Marseille en janvier 1919, M. Manuel, représentant de la Chambre de Commerce de Toulouse et filateur de coton, disait, au sujet des cotons d'Adana et de Tarsous: « Ces cotons sont blancs, de bonne couleur, peu feuillus. On peut évaluer leur rendement à 88 %, c'est-à-dire que 100 kg. de matière donnent 88 kg. de filés. Leur soie est relativement fine; par contre elle manque un peu de nerf, mais ce défaut peut devenir une qualité suivant l'emploi. Ainsi, pour les filés demandant de la main, du gonflant, comme les filés pour trame ou à tricoter, ces cotons répondent très bien.

« En résumé, un filateur filant pour un article courant, jusqu'au N° 20 (1), par exemple, ne sera jamais embarrassé de ces sortes.

« Il sera avantageux de les filer :

« 1.) Seuls pour les emplois précités (trames, fils à bonneterie) ;

« 2.) En mélange avec des cotons courte soie (Omras ou Bengale) pour en faciliter la filature ;

« 3.) En mélange avec des cotons américains pour diminuer le prix de revient de ceux-ci. (2). »

*Valeur culturale.* — Le coton cilicien a donc une valeur industrielle qui justifie le développement de sa culture. Il a en outre des qualités culturales qui sont du plus haut intérêt.

Deux d'entre elles méritent une mention toute particulière.

A la maturité, la capsule du *Yerli* ne s'ouvre pas complètement et la graine, revêtue de ses filaments ne se détache point de l'enveloppe (3).

(1) Le numéro 20 correspond à la longueur de fil contenue dans 500 gr.

Le N° 20 indique que 500 gr. contiennent 20.000 mètres. Le N° 20 est employé en France pour les toiles et pour la bonneterie.

(2) Voir en Annexe (p. 60-61), les résultats d'expertises rapportés par le prof. W. Dunstan de divers échantillons de coton provenant de la Cilicie et de la Syrie.

(3) Aux Indes Anglaises et au Turkestan, il existe une variété de coton ayant les mêmes caractéristiques culturales que le *Yerli*.

D'où, le double avantage qu'une pluie survenant au moment de la récolte n'endommage point le coton, et que la récolte n'exige pas la continuité de travail nécessaire dans le cas d'autres variétés. Qu'une pluie précoce, qu'un orage intempestif s'abattent sur un champ de cotonniers au moment de la maturité, la fibre, préservée par l'enveloppe de la capsule, n'éprouve aucune détérioration et sa valeur marchande n'est en rien diminuée; que, pour une cause quelconque, la récolte subisse quelque retard, ni les heurts, ni le vent, ni même un excès de maturité ne feront tomber le duvet, aucune perte ne s'ensuivra pour le cultivateur assuré ainsi de mettre à l'abri la totalité de sa production, en admettant même que la main-d'œuvre soit insuffisante pour mener à bien rapidement cette opération. Cette particularité inhérente au coton *Yerli* a d'ailleurs déterminé un processus de récolte dont il a été question ailleurs (1).

A ces qualités culturales hautement intéressantes, d'autres s'ajoutent :

1° La période d'évolution du *Yerli* est plus courte que celle d'autres variétés, telles les variétés égyptiennes; la somme de chaleur nécessaire à sa maturité est moindre (2); sa culture peut donc s'élever à une altitude supérieure à celle qui convient à des variétés d'évolution plus longue et, par suite, son aire de culture est plus étendue en Cilicie que celle de ces autres variétés.

2° Par son évolution plus rapide et son besoin de chaleur moins grand, le *Yerli* consomme une quantité d'eau moindre au cours de sa végétation; sa culture, comme l'expérience le prouve d'ailleurs, peut s'accommoder des seules pluies hivernales et printanières sans qu'il y ait lieu de recourir à l'irrigation; il en résulte donc que, dans l'extension envisagée de sa culture, il n'y a pas lieu de se préoccuper, comme condition *sine qua non*, d'un programme coûteux de travaux d'irrigation; une amélioration des méthodes culturales peut, durant un temps du moins, suffire aux exigences du développement de la culture.

En outre des qualités propres au *Yerli*, des raisons d'ordres divers militent en faveur du maintien momentané de cette variété.

1° Le fait que la fibre mûre reste attachée à la capsule permet les cultures intercalaires dans les champs de cotonniers. Bien que nous ne soyons nullement partisans de cette manière d'opérer, qui disparaîtra à mesure que s'amélioreront les conditions de la culture, il y a lieu cependant d'en tenir compte, car habitué depuis un temps immémorial à cette pratique, l'agriculteur cilicien ne la délaissera vraisemblablement que dans un avenir plus ou moins éloigné (3).

2° Connue du cultivateur indigène, la culture du *Yerli* prendra vraisemblablement plus rapide-

(1) Voir plus haut, au chap. II, sur la culture du coton en Cilicie, le paragraphe relatif à la récolte.

(2) Les cotons égyptiens exigent une moyenne de 5.500° de chaleur pour mûrir.

(3) Le triage et la sélection des semences, en mettant à la disposition du cultivateur des graines à pouvoir germinatif élevé, feront vraisemblablement disparaître cette coutume, basée sur l'utilisation de la terre laissée nue par les manquants.

ment de l'extension, quand les moyens en seront donnés à celui-ci que la culture de toute autre variété à l'égard de laquelle il y aura lieu de l'instruire.

3°) La production de la Cilicie n'est point exportée dans sa totalité; 14 % environ de cette production (production de 1920) reste sur place pour alimenter les usines locales pourvues d'un outillage susceptible précisément d'utiliser la longueur de brin du coton indigène. Un changement trop radical de la variété cultivée amènerait vraisemblablement une perturbation dans l'industrie du pays.

4°) Le coton de la Cilicie a une individualité connue sur le marché du coton.

Toute variété étrangère introduite en Cilicie et par conséquent soustraite aux influences du milieu aux soins desquelles la sélection l'a amené à l'état qui l'aurait fait apprécier et choisir pour la substituer au *Yerli*, subira inévitablement des modifications.

Gallois et Lederlin, cités par M. François Charles-Roux dans son ouvrage sur *La production du coton en Egypte* (1912), disent que « le coton est une des plantes qui ont été le plus transformées par la culture et sur laquelle agissent le plus rapidement les conditions de milieu ».

Avec sa haute autorité, M. Gustave Roy, président de l'Association cotonnière Coloniale, signalait à l'Assemblée Générale de cette Association, le 26 mars 1914, les déboires que l'on peut éprouver par la substitution trop hâtive de variétés étrangères à la variété indigène et disait : « Puis les premiers essais encourageants faisaient place parfois aux échecs. Les graines américaines envoyées à grands frais au Soudan réussissaient la première année; le coton produit provoquait l'enthousiasme des indigènes, qui se le disputaient pour l'usage de leur primitive industrie textile. Mais les années suivantes, la graine dégénérait rapidement et les produits devenaient inférieurs au coton du pays. Enfin la véritable voie fut trouvée dans l'amélioration des espèces indigènes par le choix des graines. »

M. Jonnart, Gouverneur Général de l'Algérie, conseillait à son tour en 1917 (*Situation générale de l'Algérie*) de n'adopter qu'avec circonspection les variétés étrangères :

« Une expérience déjà longue a montré que les cotons égyptiens ont donné de bons résultats d'une manière générale, mais ce sont des hybrides encore mal fixés, et il importe d'en séparer les meilleures formes par une sélection attentive » (1).

(1) Nous pouvons cependant citer deux cas d'amélioration, au sujet de cette règle de la modification des caractères sous l'influence d'un milieu différent.

1° Des graines de coton du Cambodge cultivées à l'irrigation, aux Indes Anglaises, ont donné naissance à une race dont le duvet est sensiblement meilleur que celui de la variété d'origine. Ce coton est connu dans le commerce sous le nom de *Cambodia*.

2° Des graines de coton égyptien *Mit Afili*, cultivées à Beisan (Vallée du Jourdain), ont fourni un duvet amélioré. Les « Brokers » anglais qui l'ont expertisé ont déclaré qu'au cas où une quantité importante de ce coton serait mise sur le marché, il y aurait avantage à lui donner une classification meilleure que celle donnée à son similaire égyptien.

Les modifications qui se produiront plus ou moins rapidement suivant le degré de fixité de la variété de substitution choisie pour la Cilicie, feront perdre à son duvet la classification commerciale que lui avaient acquises ses qualités propres. Il se formera un type intermédiaire qu'il sera peut-être difficile de faire adopter sur le marché, mais qui, dans tous les cas, aura à conquérir sa place alors que le *Yerli* possède déjà la sienne.

Une étroite surveillance des modifications qui affecteraient la variété choisie et un renouvellement de la semence en temps opportun, pourraient seuls résoudre la difficulté soulevée par la variation dans un milieu de culture différent.

**Causes d'échecs pour l'introduction de variétés améliorées.** — En regard des avantages qui militent en faveur du maintien et du développement de la culture du *Yerli*, il y a lieu de passer en revue les causes d'échec, ou tout au moins du peu de succès des variétés introduites en Cilicie.

*Coton américain.* — Cette variété, du type *upland* (1), qui est uniquement cultivée par les Arméniens, a été importée de la région de Smyrne, où elle a subi un acclimatement. La production a été seulement de 1.000 à 1.500 bl. en 1914, alors que la production totale de coton était de 135.000.

Bien que d'évolution plus courte que le *Yerli* et végétant fort bien en Cilicie, l'*Américain* ne s'est pas propagé à cause des soins qu'exige sa culture et par suite du fait que sa récolte doit être faite au fur et à mesure de la maturité. Or, dès la fin d'août, la main-d'œuvre flottante, qui a effectué les moissons et les sarclages dans la plaine, quitte la Cilicie, où il ne reste plus qu'une population sédentaire insuffisante pour assurer la récolte quotidienne du coton sur de grandes étendues de culture.

*Coton égyptien.* — Ce coton (2), d'une évolution plus longue que celle du *Yerli*, plus exigeant en eau et en chaleur, ne trouve pas en Cilicie des conditions naturelles qui lui conviennent pleinement. Dans les conditions actuellement peu scientifiques de travail du sol, les quantités de pluies qui tombent annuellement ne suffisent pas aux besoins de son évolution et, en fin de saison, la température est déjà trop basse pour que les capsules mûrissent pleinement.

La récolte de l'*Egyptien* se fait en trois cueillettes, dont deux sont sûres pour la Cilicie tandis que la troisième est incertaine. En outre, au moment de cette troisième cueillette, les pluies d'automne ont déjà commencé à tomber et détériorent la fibre. Enfin, comme pour l'*Américain*, la nécessité de faire la récolte en trois cueillettes exige une abondance de main-d'œuvre dont la Cilicie ne dispose pas encore.

*Coton du Turkestan.* — Cette variété est la

(1) Voir en Annexe les résultats d'expertises rapportés par M. W. Dunstan (p. 60-61).

(2) Voir en Annexe les résultats d'expertises rapportés par M. W. Dunstan

seule qui, par ses qualités culturales, son brin plus soyeux et plus long, puisse dès maintenant être mise en parallèle avec le Yerli. Les essais commencés par la D.L.B.G. méritent d'être repris dès que ce sera possible.

**La culture du « Yerli » doit être transitoire.** — La quantité considérable de coton américain que nous importons en France est un indice très net que notre industrie s'intéresse aux variétés fines de coton plus qu'aux variétés grossières du type Adana et Tarsous. Allons-nous, en développant la culture du Yerli, nous embarrasser d'une quantité énorme de textile dont notre industrie n'aura pas l'emploi?

La culture exclusive du Yerli ne doit être considérée par nous que comme une culture transitoire qui sera ultérieurement abandonnée au profit de variétés de plus haute valeur, le jour où l'établissement d'un réseau d'irrigation et l'accroissement de la population permettront d'envisager la possibilité de cultiver ces variétés avec chances de succès. Mais il ne faut pas perdre de vue que toutes les études d'amélioration culturales dont la culture du Yerli fera l'objet, toute l'habileté qu'acquerra dans cette culture la population agricole de la Cilicie seront des facteurs de succès quand l'heure sera venue d'adopter des variétés de plus haute valeur.

Il ne faut pas perdre de vue non plus que nous ne sommes point seuls à pouvoir utiliser le Yerli.

L'Allemagne, avant la guerre, montrait une tendance à accaparer le coton cilicien; il est probable que, dans l'avenir, elle continuera à s'intéresser vivement à ce textile nécessaire à son industrie de pacotille. Maîtres du marché du coton cilicien, nous pourrions, dans une certaine mesure, tenir sous notre dépendance l'industrie cotonnière allemande, tout comme les Etats-Unis tiennent sous la leur l'industrie cotonnière du monde entier.

L'Italie, l'Espagne, l'Autriche ont besoin de ce coton qu'elles ne pourront trouver ailleurs meilleur marché, et seront nos clientes.

L'Angleterre, la principale cliente de la Cilicie pour les graines de coton, y trouvera un marché sans cesse élargi par le développement de la culture, grâce auquel nous pourrions obtenir d'elle les 65.000 bl. de coton égyptien annuellement nécessaires à notre industrie, si elle manifestait un jour l'intention de se réserver toute la production égyptienne et si nous ne pouvions produire avantageusement en Cilicie cette variété.

PROGRAMME A ADOPTER POUR LE DÉVELOPPEMENT  
DE LA CULTURE DU COTON EN CILICIE

La considération des qualités industrielles et culturales du Yerli et les conséquences qu'elles entraînent, les risques que l'on court à adopter trop hâtivement une variété de substitution sur la fixité de laquelle on sera insuffisamment renseigné, les inconvénients qui peuvent résulter de la surproduction d'une variété de faible valeur,

en nous confirmant la direction dans laquelle nous devons orienter nos efforts pour développer rapidement la culture du coton en Cilicie, nous indiquent aussi le programme de travail à adopter. Ce programme peut se résumer en deux phrases:

1° Développement de la culture du coton indigène par accroissement des surfaces cultivées, par amélioration de la culture et augmentation du rendement unitaire;

2° Préparation du terrain pour la substitution au coton indigène des variétés améliorées nécessaires à notre industrie cotonnière.

La réalisation de ce programme est-elle possible?

La réponse est de tous points affirmative.

**Possibilité d'accroître les surfaces cultivées**

Non seulement la culture du coton en Cilicie est susceptible d'être développée, mais nous sommes convaincus qu'en très peu d'années, par l'application d'un programme de mesures judicieuses, la France pourrait retirer de la Cilicie une quantité de coton égale aux trois quarts de la quantité que consommait son industrie cotonnière en 1913. Le reste, le vilayet d'Alep pourrait aisément le lui fournir.

D'après un rapport établi en 1912 par M. Avierinos, directeur de l'Agence de la Banque Impériale Ottomane à Mersina, la Cilicie aurait une superficie de 41.000 kmc. (1), correspondant à environ 45.000.000 de deunums.

De cette superficie, un peu plus de la moitié (environ 26.400.000 deunums) sont cultivables; le reste (18.600.000 deunums) est constitué par des montagnes, des forêts et des marécages actuellement impropres à la culture, mais que certains travaux permettraient sans doute d'utiliser.

La superficie cultivable se subdivise en trois parties:

I. — **Basse-Cilicie ou Delta des 3 fleuves:**

Plaine Tarsous-Mersina.....	2.850.000 deunums
Plaine Ureil (Seihoun-Djihan)....	3.300.000 —
Littoral méditerranéen .....	2.700.000 —
(813.420 hectares)	8.850.000 deunums

II. — **Moyenne Cilicie:**

Plaine Djihan-Ayas.....	3.500.000 deunums
Plaine Anavarza-Kars Basar.....	5.170.000 —
Plaine rive droite Djihan.....	1.330.000 —
Plaine Osmanié-Dortyoll.....	1.450.000 —
Plateau d'Islahié (520 m.).....	1.950.000 —
(1.231.618 hectares)	13.400.000 deunums

III. — **Haute-Cilicie:**

Plaine de Sis.....	1.600.000 —
Plateau de Hadjin.....	800.000 —
(220,585 hectares)	2.400.000 deunums

Il faut y ajouter:

Séleucie .....	1.350.000 —
	26.400.000 deunums

(1) Le Service géographique de l'armée poursuit en ce moment le levé de la Cilicie. Avant peu nous serons fixés exactement sur son étendue totale et sur le rapport qui existe entre la superficie cultivable et cette superficie totale.

En 1912, on estimait que la moitié de la Basse-Cilicie et un dixième seulement des deux autres parties étaient cultivés.

En 1913 et 1914, les superficies cultivées se sont accrues dans la Basse-Cilicie; dans les autres parties, elles sont restées telles qu'elles étaient.

Au cours de la guerre, partout la superficie cultivée a diminué en raison du manque de main-d'œuvre et de bêtes de trait. On peut estimer qu'à l'heure actuelle, un sixième à peine de la superficie cultivable est en valeur.

Si on fait exception des parties hautes (plateaux de Dort-Yoll, d'Islahié, de Hadjin), de la Séleucie et de quelques autres parties, on peut estimer que les deux tiers environ des 26.400.000 deunums cultivables, soit 17.600.000 deunums, correspondant à 1.617.647 ha. ou 1.600.000 ha. (1) sont aptes à produire du coton. L'assolement biennal étant actuellement de règle en Cilicie, c'est seulement la moitié de cette superficie, soit 800.000 ha., qui portera annuellement du coton (2).

La production moyenne de l'hectare peut, comme nous l'avons établi, être évaluée à 250 kg. de coton égrené; c'est donc une production possible de 200.000 tonnes que l'on peut, à première vue, espérer retirer de la Cilicie.

Mais la culture se fait actuellement dans des conditions rudimentaires qui, vraisemblablement, s'amélioreront avant peu sous l'influence de la nécessité et en tenant compte de l'esprit progressiste des grands propriétaires et des cultivateurs de la Cilicie. En évaluant seulement à 20 % l'accroissement du rendement unitaire par le simple fait de l'amélioration des méthodes culturales, on peut, sans exagérer, affirmer que la Cilicie est susceptible de produire 240.000 tonnes de coton (3).

### Mesures en vue de développer la culture du coton

Tant pour provoquer cet accroissement de la production du *Yerli* que pour préparer l'avenir

(1) En 1908, W. Dunstan évaluait à 1.300.000 hectares la superficie de la plaine capable de produire du coton.

(2) D'après M. V. Cayla (*ouv. citée*) et la statistique de l'Institut International d'Agriculture de Rome, les surfaces affectées à la culture du coton en Egypte ont été les suivantes:

V. Cayla:	
1913 .....	562.636 hectares
1914 .....	576.762 —
1915 .....	393.546 —
1916 .....	541.745 —
Institut International:	
1917 .....	704.604 —
1918 .....	552.643 —

La comparaison des surfaces affectées à la culture du coton en Egypte à celle susceptible de produire ce textile en Cilicie, fait ressortir l'intérêt que présente cette dernière, et cela avec d'autant plus de force que, d'après M. V. Cayla, la culture du coton en Egypte ne peut s'étendre actuellement de façon sensible, faute de terrains convenables, et à cause du décret limitatif du 28 septembre 1917.

(3) D'après M. H. Donon, Secrétaire Général de l'A. C. C. (Rapport de l'Assemblée Générale de mars 1914), l'amélioration du rendement cultural, par distribution de semences sélectionnées aux indigènes du Haut Sénégal, a été la suivante: 1909-1910, 125 kg. coton brut par hectare; 1911-1912, environ 200 kg. coton brut par hectare.

Sur certaines parcelles, on a atteint un rendement de 267 kg. coton brut par hectare. En passant de 125 à 200 kg. le rendement a augmenté de 60 0/0.

en ce qui concerne la substitution au *Yerli* de variétés de plus haute valeur, il y a lieu d'envisager un certain nombre de mesures que nous résumons dans le tableau ci-dessous:

### I. — Développement de la production du « Yerli »

#### A. — Par accroissement du rendement unitaire:

Instruction technique des agriculteurs;  
Amélioration des méthodes culturales;  
Triage et sélection des semences.

#### B. — Par accroissement de la superficie cultivée:

Modifications à la législation foncière;  
Révision et réfection du cadastre;  
Morcellement de la propriété;  
Suppression de la dîme;  
Etablissement de l'impôt foncier;  
Création du crédit foncier;  
Création du crédit agricole;  
Développement de l'immigration;  
Développement des voies de communication;  
Organisation de la police rurale.

### II. — Introduction de variétés améliorées

Détermination des variétés de coton nécessaires à l'industrie française;  
Etude des conditions naturelles de leur culture;  
Etude des moyens susceptibles de favoriser l'action des conditions naturelles.

### I. — Développement de la culture du « Yerli ».

— A. — *Accroissement du rendement unitaire.* — L'accroissement du rendement unitaire peut s'obtenir aisément et rapidement par une action scientifique exclusive de tout remaniement de l'organisation législative, financière ou foncière de la Cilicie.

*Instruction technique.* — L'instruction technique, en fait l'enseignement agricole, n'existe pas en Cilicie. C'est d'après une routine perpétuée depuis les temps antiques que l'agriculteur cilicien cultive la plaine. Les services agricoles créés au temps des Turcs, reconstitués par l'administration militaire qui gère actuellement les affaires ciliciennes, sont des organismes de renseignements plus que des organismes d'instruction.

Peu de temps avant la guerre, le Gouvernement turc a installé une école d'agriculture aux environs d'Adana; les bâtiments ont été construits, mais ont été utilisés sous forme de caserne dès la guerre déclarée.

Auparavant, un champ d'essais avait été organisé à quelque distance au Sud d'Adana, le long du Seihoun. Nous n'avons point appris qu'il ait donné des résultats appréciables.

L'Enseignement agricole à organiser en Cilicie doit viser à atteindre la génération actuelle détenant ou cultivant le sol et les générations futures. L'enseignement agricole donné dans les écoles s'adresse à des jeunes gens qui ne pourront immédiatement le mettre à profit au sortir de ces établissements. S'ils sont de classes riches, ils devront, à quelques exceptions près, attendre d'être mis en possession des biens de leurs parents pour



pouvoir appliquer les méthodes qui leur auront été enseignées; s'ils sont de la classe des cultivateurs, ils devront attendre, eux aussi, que, soit leur âge, soit certaines circonstances, les mettent en état de devenir métayers pour pouvoir retirer un profit de leurs études. De toute façon, le développement de la culture par l'enseignement à l'école ne pourra être réalisé que dans un avenir éloigné. Etant donné le but à poursuivre: développer rapidement la production, cet enseignement doit faire place à un enseignement démonstratif pratique qui doit s'adresser à une population sans instruction, n'ayant ni le temps ni l'âge de fréquenter les écoles, mais sensible à l'intérêt. Cependant, il ne s'agit point de faire des expériences sous les yeux de cette population; il faut lui présenter des résultats, et des résultats que l'on pourra en quelque sorte prédire pour éveiller davantage son attention.

A cet effet, il y aura lieu, à notre avis, de créer une station agronomique qui, par des études et des essais, établira les méthodes convenables pour obtenir le but recherché. En même temps que ces travaux seront poursuivis le temps suffisant pour s'assurer de la valeur des méthodes établies, un personnel subalterne sera formé et mis en pleine possession des résultats obtenus. On constituera ensuite, avec l'aide de grands propriétaires, des champs de démonstration d'une certaine étendue qui seront cultivés par le personnel technique subalterne, d'après les méthodes reconnues convenables. La plus grande publicité possible sera naturellement donnée à cette entreprise. Les agriculteurs des régions dans lesquelles seront installés ces champs de démonstration seront invités à assister à toutes les opérations qui y seront effectuées. Toute opération agricole sera précédée d'une courte conférence au cours de laquelle, en un langage clair, dépouillé de termes techniques, seront énumérés les motifs de l'opération, les moyens de l'exécuter, les avantages à en retirer, comparés aux conditions de cette même opération exécutée suivant la méthode indigène.

Si des demandes sont formulées, que le personnel technique subalterne se transporte chez certains agriculteurs pour y surveiller l'application des opérations préconisées par la Station agronomique, ces demandes seront satisfaites dans la mesure du possible. Il y a peu de doute que le cultivateur cilicien n'adopte rapidement des méthodes dont il aura ainsi reconnu la valeur.

*Amélioration des méthodes culturales.*— L'amélioration des méthodes culturales sera une conséquence de la diffusion de l'enseignement pratique.

A l'heure actuelle, la terre arable de la Cilicie est traitée d'une manière qui ne permet ni d'assurer la régularité de la production, ni d'accroître le rendement unitaire, ni de diminuer le prix de revient des produits.

Les grands propriétaires ont pensé faire acte d'initiative et de progrès en pratiquant sur leurs

terres un labour profond, préalable à la culture du coton. A cet effet, ils ont introduit en Cilicie des charrues à vapeur.

Le labour profond est utile, certes, surtout dans une région à régime pluvial tel que celui de la Cilicie; mais encore faut-il qu'il soit exécuté judicieusement, progressivement, et qu'il soit suivi de façons culturales qui désagrègent les mottes soulevées par la charrue, en vue de parer à l'évaporation du sous-sol. Rien n'a été fait en ce sens, et, par suite des labours profonds exécutés en été, le sol de la Cilicie perd des quantités considérables d'eau que viennent à peine compenser les pluies d'automne et d'hiver. La production agricole cilicienne est donc soumise aux aléas, et de ces pluies, et des pluies de printemps.

Avec son rudimentaire « saban », le cultivateur indigène cherche à réaliser le labour profond de la grande charrue à vapeur et n'obtient pas de meilleurs résultats.

Dans un pays à peine cultivé, où les mauvaises herbes, couvrant des étendues immenses, se resèment facilement, les labours de déchaumage et de désherbage sont rares et effectués sans soins.

Le semis fait à la volée est irrégulier. Il exige une dépense de semence très supérieure aux besoins réels de la culture. Les plantes ne sont pas réparties sur le champ d'une manière uniforme et n'ont pas à leur disposition une superficie régulière de terre; elles se gênent mutuellement. Parfois, un travail d'éclaircissage est nécessaire.

Le sarclage s'effectue à la main, conséquence du semis à la volée. Il exige une main-d'œuvre considérable et se fait rarement avec soin.

Pas de binage, pour parer à l'évaporation de l'eau.

On pratique des cultures intercalaires dont les plantes, d'évolution plus rapide ou de développement plus grand que le coton, gênent celui-ci au moment où il est en végétation active.

Toutes ces méthodes sont à réformer.

Dans l'étude des améliorations culturales, la station agronomique ne devra pas perdre de vue l'irrigation appliquée au *Yerli*. Il se peut fort bien (il est même très probable) qu'en supprimant, par une irrigation régulière, le ralentissement de végétation qui résulte d'une sécheresse plus ou moins prolongée, la fibre du *Yerli* s'améliore comme s'est améliorée celle du coton du Cambodge, cultivé aux Indes sans irrigation.

Il y aura lieu également d'étudier si l'assolement triennal ne conviendrait pas mieux que l'assolement biennal.

*Triage et sélection des semences.*— Comme l'amélioration des méthodes culturales, le triage des semences sera une conséquence de l'enseignement agricole pratique. Rares sont les cultivateurs qui, à l'heure actuelle, produisent les semences dont ils ont besoin.

En Cilicie, le métayage est la forme la plus courante de tenure du sol.

Le métayer dispose rarement des capitaux suffi-

sants pour pourvoir à tous les besoins de la culture. Il emprunte à taux élevé et, la récolte faite, il vend rapidement les produits du sol pour faire face à l'échéance de sa dette. Les Kozas vont à l'égrenage, et, pour les semences suivantes, le propriétaire du sol qui fournit, en général, la semence aux métayers, rachète à l'égreneur la graine de coton nécessaire.

Cette graine, mal soignée, partiellement écrasée ou brisée, mélangée de matières inertes, quelquefois détériorée par fermentation, est d'un pouvoir germinatif peu élevé. Ainsi se justifie la quantité considérable de semence employée par hectare et s'explique partiellement l'irrégularité de développement des plantes que l'on observe dans les cultures de coton.

Une action énergique doit intervenir pour obtenir le triage de la semence. Elle doit être dirigée au début par l'Etat, jusqu'au moment où, le propriétaire ayant reconnu les avantages d'ordre agricole et d'ordre économique qu'il a d'acheter de la semence triée, il sera possible de provoquer l'établissement d'une usine de triage.

La sélection des semences est une entreprise d'ordre spécifique qui relèvera de la station agromique à créer. Il n'y a pas lieu d'indiquer ici de programme à remplir, car tout est à faire dans cet ordre d'idées, quelle que soit la direction dans laquelle on veuille orienter la sélection.

Notons cependant la remarque que les capsules à 5 loges sont d'un rendement en coton supérieur aux capsules à 3 loges. C'est, à notre avis, en propageant activement la culture des plantes à capsules pentalobées que l'on arrivera rapidement à un accroissement de la production unitaire.

B. — *Accroissement de la superficie.* — Contrairement aux mesures à prendre pour provoquer l'accroissement du rendement unitaire, les mesures à prendre pour provoquer l'accroissement de la surface cultivée entraîneront un remaniement de l'organisation législative foncière et financière de la Cilicie qu'il y a lieu d'envisager dès maintenant, si on veut obtenir un développement rapide de la culture.

*Modification de la législation foncière.* — La modification de la législation foncière turque s'impose. Bien que la loi turque concède le droit de propriété aux étrangers dans l'empire ottoman, dans la pratique, les obstacles qui s'opposent à l'exercice de ce droit sont tels que la constitution de cette propriété aux mains des étrangers est chose impossible.

La propriété est réglementée par deux législations, l'une civile et l'autre religieuse. Il a été convenu, lors de la promulgation de la première, que la loi religieuse réglerait tous les cas spéciaux non prévus par la législation civile, et que les maximes et les principes de la loi religieuse serviraient de base à l'interprétation de toutes les autres lois de l'empire.

Il en résulte donc que, seuls, les sujets ottomans peuvent devenir réellement propriétaires.

Quelques Européens, entre autres les Allemands,

ont tenté de tourner la difficulté en faisant appel au concours d'un tiers, sujet ottoman. Mais la propriété ainsi acquise est essentiellement dépendante de la loyauté de l'intermédiaire, contre lequel le véritable propriétaire n'a légalement aucun recours en cas de différend.

Pour rendre la propriété foncière vraiment accessible aux Occidentaux, d'esprit plus ouvert et plus entreprenant que les Orientaux, pour faciliter les transactions immobilières entre ceux-ci et ceux-là, une modification de la législation foncière turque doit donc être envisagée comme devant servir de base au progrès agricole de la Cilicie.

*Révision et réfection du cadastre.* — La révision et la réfection du cadastre doivent également retenir tout particulièrement l'attention du gouvernement qui s'installera en Cilicie.

A l'heure actuelle, un cadastre existe et le sol est réparti, en sa majeure étendue, entre de grands propriétaires par superficies de plusieurs milliers de deunums; mais, dans la réalité, ces superficies ne correspondent nullement à celles portées sur les titres de propriété.

Le bornage est fait d'une manière tout à fait incertaine, dont les puissants ont abusé cyniquement, et tels propriétaires dont les titres de propriété mentionnent 3.000 ou 4.000 deunums en détiennent souvent le double ou le triple.

La révision du cadastre, sa réfection sur des bases exactes, un bornage précis, feront apparaître une superficie de terres vacantes d'une étendue que l'on ne peut soupçonner.

La vente par l'Etat des terres ainsi recouvrées, qui, d'une façon générale, se trouvent dans les parties de la Cilicie les plus aptes à la culture, couvrira vraisemblablement les frais qu'entraînera la révision du cadastre.

*Division de la propriété.* — De grandes étendues de terres sont indivisées entre les membres de diverses familles; elles sont gérées en général par un des membres de la famille. Les intérêts ainsi liés sont parfois contradictoires. Une disposition législative qui faciliterait la division des propriétés indivisées aurait une répercussion heureuse sur le développement de la culture.

*Suppression de la dîme.* — La dîme est perçue au taux uniforme de 12,5 % par villages et par catégories de cultures sur la totalité de la production, sans égard pour la superficie cultivée. Le partage des produits entre le propriétaire et le métayer ayant lieu seulement après le prélèvement de la dîme, l'un et l'autre en supportent la charge.

La dîme qui, en théorie, était perçue directement par le gouvernement turc, était en pratique vendue, soit aux villages, soit à des particuliers qui exerçaient à l'égard des cultivateurs toutes les exactions susceptibles de leur faire obtenir le maximum de bénéfices.

L'administration militaire française de la Cilicie a vendu la dîme aux enchères, en prenant pour base de mise à prix le rendement moyen des an-

nées antérieures à la guerre; le système n'est pas meilleur.

Suivant la tendance des cours et la nature des produits, la dîme est prélevée en nature ou en argent. L'évaluation de la récolte, loin d'être faite par pesée directe, est faite à forfait après d'interminables discussions entre les acheteurs et les cultivateurs. Ceux-ci, n'ayant généralement pas la partie belle dans les discussions, préfèrent supporter une perte que de s'engager dans des difficultés et les lenteurs de la pesée de la récolte totale.

La dîme est, en fait, défavorable au progrès de la culture. Outre les vexations dont les cultivateurs sont victimes de la part des acheteurs de la dîme, outre les détériorations, les pertes et les risques de vol que subissent les produits en attendant le passage des collecteurs, les cultivateurs, constatant le fait brutal, que plus ils produisent, plus ils paient, ne ressentent point l'intérêt de développer la production (1).

*Etablissement d'un impôt foncier.* — La propriété foncière, dans l'Empire Ottoman, est passible d'un impôt de 4% pour les terres cultivables, de 12% pour les arbres fruitiers. Cet impôt n'est point suffisamment élevé pour forcer les propriétaires, soit à cultiver la totalité des terres qu'ils possèdent, soit à abandonner ou vendre, s'ils en sont réellement propriétaires, celles dont ils ne peuvent assurer la mise en valeur.

Cet impôt foncier, proportionnel à la fertilité des terres, à leur situation topographique, à la valeur des récoltes qu'elles peuvent porter, sera pour l'Etat, d'une perception plus sûre, plus facile, plus rapide, probablement plus rémunératrice que la dîme. Il fera disparaître toute une catégorie de parasites, les acheteurs de dîme; il provoquera la mise en valeur ou la vente des terres actuellement accaparées et laissées incultes et il y a tout lieu de croire qu'il aura une répercussion heureuse sur l'accroissement du rendement unitaire lorsque le cultivateur se sera rendu compte que cet impôt, loin de grever son travail en proportion de la quantité des produits, s'allège au contraire à mesure que le rendement augmente.

*Création du Crédit foncier.* — L'organisation d'un établissement de crédit foncier facilitera le développement de la culture.

Nombreux sont les propriétaires qui disposent d'étendues de terres très supérieures à leurs moyens financiers et laissent incultes une partie de ces terres. Celles-ci, mêmes réduites par la révision cadastrale, seront encore souvent de superficie trop considérable pour être mises en valeur par les moyens personnels des agriculteurs.

La vente des terres vacantes que fera apparaître la révision cadastrale, les transactions auxquelles

(1) En l'absence de toute statistique, le rendement de la dîme est pris généralement comme base d'évaluation. Quand on s'est une fois rendu compte de toutes les exactions commises au moment de la perception de la dîme, on ne peut plus attacher qu'une valeur essentiellement relative aux évaluations de la production agricole ayant ce rendement pour base.

donnera lieu la division des propriétés indivises, feront naître une classe nouvelle de propriétaires qui, suivant toute vraisemblance, emploieront à l'acquisition de terrains toutes les ressources dont ils disposent et se trouveront sans disponibilités au moment d'en entreprendre la culture.

Ces propriétaires nouveaux auront besoin d'un crédit à long terme pour la construction des bâtiments d'exploitation, l'achat du matériel agricole et du bétail. Seul, un établissement de crédit foncier pourra leur consentir, à des conditions favorables pour le développement de la culture, le crédit dont ils auront besoin (1).

En 1875, le gouvernement ottoman organisa dans les vilayets les plus importants, des « Cais- ses Agricoles » dont le capital était obtenu par une imposition frappant les agriculteurs propriétaires de buffles et de bœufs. En 1884, cette imposition fut remplacée par une augmentation de 1% sur la dîme des biens « miriés ».

Les prêts, faits sans tenir compte des besoins des agriculteurs, avaient un caractère plutôt politique.

En 1888, cette institution fut remplacée par la Banque agricole ottomane.

Cette Banque qui opère par l'intermédiaire d'agences, fait des prêts de 3 mois à un an sans amortissement, ou de 1 à 10 ans avec amortissement. Le taux de l'intérêt est de 6%, augmenté de 1% pour les frais. Les prêts varient de 50 à 150 l. t., suivant l'importance des agences; ils sont garantis par hypothèque, sur les biens évalués à 1/2 de leur valeur.

La Banque peut recevoir des dépôts et faire toutes opérations favorables au développement de l'Agriculture.

Si les emprunteurs ne remboursent point, la Banque prend charge de leurs biens et, en temps de crise, immobilise son capital. Son succès est minime.

D'une part, les longues formalités et les nombreux certificats qu'exige la Banque avant de consentir un prêt, d'autre part, les lourds pots de vin réclamés par son personnel éloignent d'elle les clients.

D'après le Directeur d'une agence de la Banque Impériale ottomane en Syrie, les fonds destinés à former le capital de cette banque par prélèvement de 1% sur la dîme des biens « miriés » ont été

(1) Nous donnons ci-dessous quelques renseignements sur les opérations de *The Land Bank of Egypt*.

*The Land Bank of Egypt* est une banque hypothécaire, urbaine et rurale, au capital de 5.000.000 L. E.

Pour les prêts sur domaines ruraux, les avances sont faites pour une durée de 10 à 30 ans remboursables en annuités.

L'intérêt varie de 6,5 à 8%.

Tout retard dans le paiement d'une annuité entraîne l'exigibilité de la somme due qui, dès le moment où le retard est constaté, porte un intérêt de 9%.

Les frais d'expertise des domaines donnés en hypothèque s'élèvent à 1/2% de leur valeur; le montant du prêt ne dépasse pas 60% de l'évaluation de l'expert.

En cas de retard dans le paiement des annuités, le domaine hypothéqué est mis sous séquestre et exploité par les soins de la Banque.

Si l'exploitation en devient onéreuse pour la Banque, celle-ci en poursuit la vente par voie judiciaire. Dans certains cas, elle se porte adjudicataire du domaine, le morcelle et le revend.

Les affaires de la Banque sont, paraît-il, très florissantes.

absorbés par le Gouvernement turc, au fur et à mesure qu'ils étaient constitués.

La Banque ne dispose que de très faibles ressources, alors que son capital devrait être à l'heure actuelle de 10.000.000 de livres turques.

*Crédit agricole.* — A côté d'un établissement de crédit à long terme, un établissement de crédit à terme court doit trouver sa place.

Le métayer ne possède, le plus souvent, pour tout capital que ses bras.

Il doit emprunter pour mener à bien tous les travaux de l'exploitation agricole. Actuellement, il emprunte à un taux très élevé, parfois jusqu'à 40%, réglé par sa valeur morale, l'état de la rapacité des prêteurs. Il est nécessaire que ces emprunts soient faits à un taux plus bas pour supprimer la classe des usuriers qui vivent aux dépens du cultivateur et pour seconder les efforts de celui-ci.

Or le métayer ne peut donner aucune garantie hypothécaire; sa garantie est purement morale, on lui prête sur une ou deux signatures. Une telle garantie est insuffisante pour un établissement bancaire. Il y aurait donc lieu de tourner la difficulté en suscitant la création de groupements agricoles dont tous les membres seraient solidairement responsables des emprunts contractés par chacun d'eux (1).

*Immigration.* — La population de la Cilicie est insuffisante pour assurer le développement de la production. Elle compte environ 450.000 habitants sur une superficie approximative de 41.000 km, soit un peu plus de 10 habitants par kilomètre et met en valeur à peine 1/6<sup>e</sup> de cette superficie.

Bien que l'étendue des terres à cultiver soit suffisante pour nourrir une population six fois plus nombreuse qu'elle est actuellement, on peut espérer qu'en développant l'emploi de l'outillage mécanique agricole, il suffira de tripler, de quadrupler au plus cette population actuelle pour avoir la main-d'œuvre nécessaire au plein développement agricole de la Cilicie.

Où trouver cette main-d'œuvre?

Si les pays occidentaux peuvent fournir des chefs et des surveillants d'entreprises agricoles, il est très douteux qu'ils fournissent des travailleurs.

Certains propriétaires ciliciens pensent pouvoir obtenir cette main-d'œuvre de l'Italie et de l'Espagne. Mais l'Italie et l'Espagne, ces deux puissants fournisseurs de main-d'œuvre, ont plus d'intérêt à envoyer leurs nationaux dans la République Argentine et dans la République de l'Uruguay qu'en Orient. Dans l'hémisphère Sud, les saisons sont inverses de ce qu'elles sont dans l'hémisphère Nord. Les travailleurs agricoles italiens et espagnols d'immigration passagère qui

(1) En avril 1919, le gouvernement du sandjak de Mersina obtint l'autorisation de l'administrateur en chef de la Cilicie d'organiser un crédit à court terme dans son sandjak en prenant pour garantie la récolte pendante, la valeur du prêt ne devant pas dépasser le 1/4 de la valeur probable de la récolte.

traversent l'Atlantique pour faire les récoltes dans l'Amérique méridionale, reviennent en Europe, au printemps, riches de hauts salaires perçus, à une époque qui leur permet de faire aussi les récoltes dans leur pays natal. Deux fois, au cours de l'année, ils occupent leurs bras. Pourquoi abandonneraient-ils cet avantage au profit de l'Orient où les salaires agricoles sont infiniment moins élevés que dans les régions de grande culture de l'Amérique du Sud?

A notre avis, c'est dans l'Asie Mineure elle-même que l'on trouvera la main-d'œuvre dont la Cilicie a besoin, et l'application d'un plan judicieux d'organisation économique du pays en facilitera l'immigration.

Il existe dans les districts montagneux du Nord de l'Asie Mineure une population chrétienne qui, rapidement, émigrera vers la plaine lorsqu'elle saura y trouver les avantages que ne lui concède pas le régime turc, relatifs à la constitution de la propriété, à la sécurité de ses biens et de ses personnes.

Il existe également une population musulmane qui, volontiers, fuira les exactions du fonctionnarisme turc dont elle a trop souffert jusqu'à ce jour.

Un effort pourrait être tenté aussi en vue de fixer la main-d'œuvre volante qui, chaque année, vient du Kurdistan en Cilicie faire la moisson des céréales et sarcler les champs de coton.

Du pays des Ansarieh, au Nord de la Syrie, vient aussi chaque année une émigration passagère, au temps de la moisson.

Pour fixer cette main-d'œuvre il faudrait lui consentir des avantages. Que pourrait-on faire de mieux que de lui vendre, à prix modique et à terme, les terres libres que ferait récupérer la revision cadastrale ou les domaines morcelés de la « Liste civile »? Il faudrait, en outre, lui faire des avances jusqu'à la 1<sup>re</sup> récolte.

*Voies de communications.* — Le réseau actuel des routes de la Cilicie est tout à fait insuffisant; les routes qui existent sont dans un état précaire.

La majeure partie des voies de communication de la plaine ne sont que des pistes, tracées à travers champs que les pluies hivernales et les inondations printanières rendent impraticables pendant de longs mois. Les villages, isolés les uns des autres, sont pendant ce temps privé de communications avec les grands centres et l'évacuation des produits agricoles, arrêtée. Il importe au plus haut point, pour le développement économique de la Cilicie, que cette situation prenne fin.

*Police rurale.* — L'organisation d'un corps de police rurale complètera le programme des améliorations à apporter à la situation du pays. Ce corps de police surveillera principalement les régions éloignées des grands centres, non pas qu'au point de vue général, la sécurité fasse défaut, loin de là; l'Européen, comme nous en avons fait l'expérience, peut circuler dans tout le vilayet d'Adana aussi en sûreté que dans n'importe quel pays soli-

dement organisé. Mais il y a lieu de compter avec les désordres, les troubles peut-être qui, lorsque le statut politique de la Cilicie sera fixé, pourront se produire dans les régions éloignées des grands centres entre les musulmans et les chrétiens, entre les Turcs et les Arméniens surtout.

La révision du cadastre, la récupération par l'Etat des terres indûment détenues, leur attribution à des colons, susciteront sans doute des mécontentements dont seront victimes les nouveaux occupants du sol. Dans l'intérêt de ceux-ci d'abord, du pays ensuite, il importe d'assurer énergiquement la plus absolue tranquillité.

Mais il faudra bien enseigner aux gens que l'on emploiera à ce service d'ordre que les temps de la police turque ne sont plus, que le cultivateur, que le campagnard, ne sont plus corvéables à merci.

## II. — Introduction de Variétés améliorées. —

Le travail préparatoire à l'introduction de variétés améliorées comporte une série d'études qu'il y a lieu de ne point différer, de façon à être prêt à substituer progressivement ces variétés au « Yerli » au fur et à mesure que se réaliseront certaines des conditions de développement de la culture que nous avons énoncées précédemment, parmi lesquelles la plus importante est l'accroissement de la population.

Le but à poursuivre étant de libérer l'industrie cotonnière française de sa dépendance des marchés étrangers, relativement à ses approvisionnements en matières premières, ce sont nos industriels qui, les premiers, doivent faire entendre leur voix à ce sujet. C'est à eux de dire, tout d'abord, quelles sont les variétés de coton nécessaires à notre industrie et quelle est l'importance relative de chacune d'elles dans nos besoins.

Cela fait, une étude attentive des conditions de milieu de la culture dans la région d'origine de chacune de ces variétés, des conditions du milieu dans lequel on veut les transporter, la Cilicie, et la comparaison les unes aux autres, par catégories, de ces conditions, permettront de déterminer celles de ces variétés dont la culture peut être envisagée avec succès (1) et de localiser, s'il y a lieu, la culture de celles-ci de manière à en obtenir le maximum de rendement.

(1) En particulier au sujet de la température, les renseignements que nous possédons sur la Cilicie sont insuffisants pour guider notre choix sur les variétés à cultiver.

L'ingénieur Agr. Carlos Girola, dans son ouvrage *Algodonero* fait remarquer que le coton est sensible aux gelées et que, dans les pays où on le cultive, il est nécessaire qu'il y ait un grand espace de temps entre les dernières gelées de Printemps et les premières gelées d'automne. Or, les données de la Météorologie dynamique qui étudie la température de l'air sous abri, à une certaine hauteur au-dessus du sol, ne servent pas à l'Agriculture, dit M. Ch. Rivière dans son ouvrage *Les cultures du Midi de la France...* Il se produit à la surface du sol, dans la couche occupée par les plantes, des phénomènes de radiation et de rayonnement d'assez longue durée, à peu près inconnus dans leurs rapports avec l'Agriculture. C'est à eux que l'on attribue bien des échecs qui se sont produits quand on a tenté d'introduire en Algérie certains végétaux exotiques, bien que le climat de l'Algérie fût à première vue favorable à cette introduction. C'est pour éviter de tels déboires qu'il y a lieu de reprendre l'étude météorologique de la Cilicie en tenant compte des exigences thermiques de la plante de coton.

Malgré que l'on se soit ainsi entouré de tous les renseignements propres à assurer les succès, il se peut que certaines des variétés adoptées manifestent une tendance à la variation; l'étude du sens et de l'amplitude de cette variation déterminera le sort à réserver aux variétés qui l'auront manifestée.

Sur les variétés qui se seront révélées acceptables, il y aura lieu de tenter l'hybridation avec le « Yerli » de façon à créer une race qui, aux qualités culturales du « Yerli », unisse les avantages d'un duvet de haute valeur. Jadis, M. W. Duns tan préconisait l'hybridation du « Yerli » par le « Upland ».

Il est à présumer que, malgré les améliorations culturales tendant à l'emmaganisage et à la conservation dans le sol de l'eau de pluies que l'on aura appliquées, le régime pluviométrique de la Cilicie, dont nous avons signalé l'irrégularité, ne conviendra pas à certaines variétés. Déjà, nous savons que ce fut une des causes d'échec de la culture de variétés égyptiennes. Il y aura donc lieu d'entreprendre l'étude d'un réseau d'irrigation, réclamé d'ailleurs depuis longtemps par les agriculteurs ciliciens. La station agronomique dont nous avons préconisé la fondation fournira à cet égard de précieuses informations. Car, alors que les ingénieurs étudieront les divers problèmes de leur compétence que soulève une entreprise de cette importance, la station agronomique déterminera les besoins en eau des plantes suivant leur nature propre, suivant la nature propre du sol qui les porte, suivant l'évaporation atmosphérique, fixera le rythme de l'irrigation et, par là, fournira aux ingénieurs les données nécessaires à la détermination de la superficie irrigable d'après le volume d'eau disponible, du coût de l'entreprise et du prix de revient de l'irrigation. Ce problème de l'irrigation de la Cilicie fait d'ailleurs partie d'un problème plus complexe, celui de l'aménagement des fleuves ciliciens, que nous exposons d'ailleurs (1).

**Conditionnement commercial.** — Le meilleur conditionnement commercial du coton, s'il n'a point d'effet direct sur l'accroissement de la production de ce textile, créera à son profit une situation qui, d'une part, lui attirera la confiance des acheteurs et, d'autre part, facilitera les échanges dont il sera l'objet.

Les Allemands, dans leur usine d'Adana, pratiquaient un triage et un mélange des divers lots reçus par eux de façon à assurer l'uniformité des livraisons; ils pressaient en outre les balles à 250 kilogs sous un volume de 0 mc. 500.

Il sera avantageux, non seulement de maintenir ces pratiques, mais encore d'en développer l'emploi.

L'opinion de M. Manuel, comme nous l'avons vu précédemment, est que les cotons d'Adana et de Tarsous sont susceptibles de fournir un rende-

(1) Voir les Notes sur la Cilicie : Aménagement des Eaux Fluviales.

ment de 88 % à la filature. Ce rendement dépend de facteurs tels que la propreté, l'état physique, l'uniformité des brins.

Sur les premiers, on peut agir de manière énergique au moment de l'emballage en n'admettant que du coton absolument exempt de corps étrangers, de flocons avariés et dans un état de dessiccation normal. Sur le dernier, la sélection des races à brins de longueur uniforme interviendra efficacement.

**Moyens d'assurer à la France le bénéfice de ses efforts.** — Restent les moyens d'assurer à la France le bénéfice de ses efforts.

L'Allemagne, avant la guerre, avait acquis sur le marché du coton cilicien une situation prépondérante qu'elle devait à une solide organisation, secondée par des moyens financiers puissants, embrassant la production, le conditionnement, le transport et l'industrie du coton. Cette situation doit nous revenir, non seulement en raison des charges que nous imposent le mandat de la Cilicie et son développement économique, mais aussi en raison des besoins de notre industrie cotonnière. Plus francs que les Allemands de la D.L. B.G., nous devons affirmer que si nous tentons un gros effort, c'est moins dans un but d'intérêt général que dans l'intérêt tout particulier de défendre nos filatures et nos tissages de coton contre le danger dont les menace la concentration de la production et de l'utilisation de ce textile dans les pays de langue anglaise.

Pendant cinq ans, nous avons lutté et nous nous sommes sacrifiés pour sauver le monde, dit-on; n'est-il point temps que nous songions à la sauvegarde de nos intérêts nationaux, au moment surtout où nos alliés nous confient la garde des territoires occupés et s'efforcent de nous distancer sur les marchés du monde (1).

Pour atteindre ce but de nous réserver le bénéfice de nos efforts en Cilicie, quel moyen serait plus efficace que celui employé par l'Allemagne avant la guerre? Quel moyen serait plus efficace que celui de créer une puissante organisation financière qui, tout en favorisant le développement économique de la Cilicie, s'intéresserait de très près à toutes les opérations agricoles, commerciales, industrielles et de transport, qui touchent au coton? Et qui y trouverait à redire? quand nous constatons que les Etats-Unis d'Amérique tendent à utiliser toute leur récolte de coton, quand nous voyons l'Angleterre « truster » ses manufactures de coton pour maintenir sa place dans le monde; quand nous savons jusqu'à quel point l'Allemagne désire faire de la Turquie une province de l'empire? (2).

(1) Voir Annexe n° II, aux p. 61-62.

(2) La *Deutsche Zeitung* écrivait en août 1902, à propos du port de Constantinople concédé à une Cie Française que les Allemands cherchaient à évincer de ses droits: « Après que les quais seront achevés par les Allemands, nous pourrions établir des tarifs qui mettront fin à tout commerce non allemand; nous grouperons tous les chemins de fer et les quais de Constantinople et Haidar Pacha en un grand trust allemand placé sous le contrôle de la Deutsche Bank. Les chemins de fer ne transporteront que des marchandises alle-

**Les Intérêts de Marseille dans le développement de la Cilicie.** — Quel sera l'intérêt particulier de Marseille au développement économique de la Cilicie et du Nord de la Syrie?

Supposons réalisé le programme dont nous avons esquissé précédemment les éléments; la Cilicie et le Nord de la Syrie seront en état de produire de 300 à 350.000 t. de coton et de 600 à 700.000 t. de graines de coton qui, grâce à une organisation financière et commerciale convenable, pourront être envoyées en France pour y être transformées.

Par où leur entrée sur le territoire national pourra-t-elle se faire, sinon par Marseille?

Enrichis par la vente de ces produits, leur puissance d'achat accrue dans une proportion considérable, la Cilicie et le Nord de la Syrie s'adresseront vraisemblablement à la France pour leur procurer une bonne partie des marchandises qu'ils pourront ainsi acquérir. Par où se fera la sortie de ces marchandises sinon par Marseille aussi?

Du fait du développement de la culture du coton sur la rive orientale de la Méditerranée, Marseille peut voir son trafic commercial avec le Levant s'augmenter de 1.000.000 à 1.500.000 t., sans compter les ressources que lui fourniront aussi les céréales, les légumineuses et autres produits dont l'accroissement sera fonction du développement de la culture du coton (1).

Mais ce n'est point là l'unique bénéfice que Marseille peut retirer de sa situation.

Nos principaux centres de filature et de tissage de coton sont dans le Nord et dans l'Est, à proximité des mines de houille. Or cette houille noire, dont le prix de revient s'accroît sans cesse (2), tandis que ses réserves s'appauvrissent, marque une tendance très accentuée à céder le pas à la houille blanche inépuisable.

Arrivé en France, le coton, pour être transformé, aura à effectuer de longs et coûteux voyages par voie ferrée avant d'atteindre les usines dont l'approvisionnement en charbon devient de jour en jour plus difficile et plus onéreux.

Pourquoi ce coton, pourquoi ces graines de coton ne s'arrêteraient-ils pas à Marseille ou dans les environs, sur les rives de l'Etang de Berre, qu'ils atteindraient aisément et à peu de frais par le canal de Marseille au Rhône, et où ils trouve-

mandes et ainsi la Turquie deviendra une province allemande. M. Constant sut, heureusement, faire échouer ce beau plan.

(1) Pour les céréales, nous estimons à 1.500.000 tonnes la quantité de céréales exportables de la Cilicie dont une partie, maïs et millet (dari), pourrait venir en France (Voir dans les *Notes sur la Cilicie* la Note « Cultures »).

(2) D'après le *Journal*, 8 avril 1919 :

En 1887, le mineur anglais extrayait annuellement	299 T.
En 1908,	248 »
En 1914,	243 »
En 1918,	224 »
En 1919,	193 »

En 1887, le mineur anglais avait un salaire de 1.300 francs (donc 4 fr. 35 par tonne).

En 1908, 2.275 francs (donc 9 fr. 17 par tonne).

En 1914, 2.475 francs (donc 10 fr. 16 par tonne).

En 1918, 5.910 francs (donc 26 fr. 38 par tonne).

En 1919, ? ? ? fr. (30 fr. par tonne).

raient d'abondantes et peu coûteuses ressources d'énergie électrique dérivées des puissantes forces hydrauliques alpines?

Un déplacement de l'industrie cotonnière française au profit de la Région provençale, dira-t-on? Et pourquoi pas, si cette industrie doit y trouver les moyens de soutenir la concurrence avec les pays de grande industrie cotonnière? D'ailleurs, la métallurgie ne nous montre-t-elle pas la voie à suivre? N'assistons-nous pas à la transformation de la vieille métallurgie française utilisatrice de houille noire en électrométallurgie utilisatrice de houille blanche?

Nous pensons avoir démontré l'intérêt puissant qui se dégage pour Marseille du développement économique de la Cilicie et du Nord de la Syrie. Un vœu nous reste à formuler, c'est que, profitant des avantages qui résultent de sa situation et des ressources considérables d'énergie électrique dont elle dispose, la Région provençale se transforme en un centre d'industrie cotonnière de haute importance dont Marseille serait le marché naturel.

A nos négociants, à nos industriels, à nos banquiers de dire si la réalisation de ce vœu est possible.

## CHAPITRE V

### LE COTON EN SYRIE

La Syrie, moins bien dotée que la Cilicie sous le rapport climatique et tellurique, n'en présente pas moins un réel intérêt pour notre industrie cotonnière. Grâce aux possibilités qu'offre sa partie septentrionale, en fait le vilayet d'Alep, cette industrie pourra y trouver quelque jour le complément de matières premières que ne pourra lui fournir la Cilicie.

La culture du coton pratiquée en Syrie dès la plus haute antiquité, y avait acquis au début du XIX<sup>e</sup> siècle un degré de perfectionnement suffisant pour que l'on considérât la Syrie comme produisant un coton mieux cultivé et de plus grande valeur que celui d'Egypte. Aussi, en 1821, quand Mehemet Ali entreprit d'améliorer en Egypte la culture du coton par la substitution du « jumeau » à la variété indigène, est-ce de Syrie qu'il fit venir des cultivateurs de coton pour instruire les fellahs.

Depuis, sous l'influence de certaines circonstances économiques et sociales, la culture du coton a périclité en Syrie et ne s'y rencontre plus qu'à l'état sporadique, malgré les efforts tentés à diverses reprises pour lui rendre son importance d'antan.

**Vilayet d'Alep.** — Dans le vilayet d'Alep, le coton est cultivé en petite quantité dans les environs de Marash, de Killis, d'Aïntab, dans les îles de l'Euphrate, dans la plaine d'Antioche, à Arszuz près d'Alexandrette. On le trouve en quantité plus grande dans la région Idlib-Dana à l'ouest d'Alep.

**Vilayet d'Alep.** — Sur le Vilayet d'Alep, nous n'avons pu obtenir aucun renseignement météorologique précis. Avant la guerre, des observations ont été faites dans les établissements des Jésuites et des Franciscains. Mais, au cours de la guerre, tous les renseignements recueillis par ces religieux ont été détruits et on n'a retrouvé que très peu des instruments d'observations.

**Région Idlib-Dana.** — Cette région est la plus importante de la Syrie, au point de vue de la culture du coton.

La Deutsche Levantinische Baumwoll Gesellschaft avait projeté de l'englober dans sa sphère d'action, mais elle ne la classait qu'en deuxième ligne, après la Cilicie.

La production déjà intéressante, de la région Idlib-Dana, justifiait le projet (1).

En moyenne, elle était évaluée par an, avant la guerre, à 12 ou 15.000 balles d'un poids de 100 à 110 kg., soit 1.200 à 1.650 tonnes. On estime qu'en très bonne année elle peut atteindre 1.800 tonnes. En 1913, elle a été de 1.380 tonnes.

D'après M. Manuel (*Note au Congrès Syrien*) : « Les *Idelep* sont courts, grossiers, mousseux, ils ont un emploi spécial, mais intéressant pour la fabrication de la couverture; ils rappellent par leur nature les cotons de Chine et conviennent aux mélanges laine et coton. »

A cet égard, ils intéressent des fabricants de drap du Midi, qui sont approvisionnés par les Indes.

Le coton, variété *yerli*, est cultivé sur terres rouges, argileuses, profondes et assez fraîches. Le développement de la plante se fait uniquement grâce aux pluies d'hiver et de printemps. Au moment de notre passage (première quinzaine de juillet), les plantes, malgré la chaleur torride qui régnait sur la plaine et le vent desséchant qui soufflait, se trouvaient en parfait état de végétation, sans apparence de languir faute d'eau; il en était, d'ailleurs, de même de toutes les autres cultures: millet, melons, pastèques, courges, concombres, ricin, sésames, tomates.

La culture du coton fait partie d'un assolement biennal: coton, céréales, et ne bénéficie d'aucune préparation spéciale du sol. On estime cependant que plus le labour antérieur au semis du coton est profond, plus grande est la récolte.

Le semis se fait en mars-avril, en lignes distantes d'environ 1 m., sans intervalles sur la ligne. Quand il y a des manquants, on remplit les vides par un semis de sésame ou d'autre plante (millet, parfois pastèques ou courges).

(1) Production de coton dans la région Idlib-Dana :		
1904.....	15.000 b.	environ 1.500 T.
1905.....	6.000 b.	— 600 »
1906.....	25.000 b.	— 2.500 »
1907.....	18.000 b.	— 1.800 »
1909.....	18.000 b.	— 1.800 »
1911.....	12.000 b.	— 1.200 »
1912.....	15.000 b.	— 1.500 »
1913.....	13.000 b.	— 1.300 »

De 1908 à 1913, Alexandrette a exporté annuellement en moyenne 600 tonnes de coton, en majeure partie d'Idlib. En 1910, cette exportation a passé par son maximum, avec 877 tonnes.

Le semis se fait ensuite à la densité de 5 à 6 kg. de semence par deunum, soit en moyenne 1 batman, correspondant à 43 kg. par hectare.

Au cours de la végétation, on procède à des sarclages à la main, à l'aide d'une petite houe à manche court. Quand la plante a atteint environ 0 m. 20 de hauteur, on effectue un léger buttage en passant entre les lignes la charrue indigène sans versoir.

Les cultures sont en général soignées; rares sont les parcelles enherbées.

La plante atteint une hauteur de 0 m. 50 à 0 m. 60, dans son développement normal.

La récolte a lieu en septembre-octobre; elle s'effectue en une seule fois.

Le rendement qui nous a été indiqué nous a paru exagéré, étant donné l'écartement des lignes et le faible développement de la plante; nous ne le rapportons ici qu'à titre purement indicatif: un deunum produisait de 150 à 160 kg. de kozas, donnant en moyenne 40 kg. de coton égrené, ce qui correspondrait à 433 kg. par hectare.

Bien que tenant le renseignement de deux personnes consultées séparément, nous doutons de son exactitude, car nous avons constaté une tendance marquée, dans le Vilayet d'Alep, à présenter le sol comme plus fertile que celui de la Cilicie.

Aucune usine d'égrenage n'est installée dans la région; l'égrenage se fait à la main. Bien que la population soit peu dense, la main-d'œuvre ne fait pas défaut pour ce travail, qui s'exécute en hiver. A ce moment, les semailles des céréales sont terminées et toute la main-d'œuvre est disponible jusqu'au printemps quand recommencent les travaux pour les cultures de printemps.

Le coton d'Idlib et Dana, connu sous le nom d'*Idlib*, est exporté par caravanes sur Alexandrette et par chemin de fer (embarquement à Aboudouhour) sur Alep, Tripoli, Beyrouth, Damas. Une certaine quantité reste dans le pays pour les filatures et tissages indigènes.

Tout comme la Cilicie, la culture et la production du coton dans la région d'Idlib-Dana sont susceptibles d'être améliorées et accrues par triage et sélection de la semence, par introduction de la variété de Boukhara ou des races de la Cilicie, par améliorations culturales. Mais il n'y a point lieu de se préoccuper de l'introduction de variétés étrangères, d'évolution plus longue et d'exigences en eau plus considérables, car l'eau fait défaut dans la région et le climat nettement continental est sujet à des abaissements de température, en octobre, qui nuiraient à la maturité de cotons d'évolution plus longue que le *yerli*.

Il y a lieu de n'envisager ici que la culture du *yerli* et de se préoccuper des améliorations dont elle est susceptible. Mais ces améliorations ne pourront guère se manifester que lorsque un régime foncier plus favorable à la mise en valeur du sol sera appliqué.

Actuellement, le sol appartient à de grands propriétaires indigènes, musulmans, qui ne manifestent aucune idée de progrès. Pour la plupart,

ils ignorent l'étendue de leurs propriétés et ne s'intéressent qu'aux villages qu'elles contiennent, dont les habitants sont de véritables serfs attachés à la terre. A ces villageois, considérés comme des métayers, ils fournissent des moyens de travail, sol, instruments, bêtes de labour, semences; au moment de la récolte, ils font des avances qu'ils récupèrent à un taux s'élevant parfois à 400 %. Le partage des produits effectué, le cultivateur a souvent à peine le nécessaire pour assurer la subsistance de sa famille jusqu'à la prochaine récolte et contracte de nouvelles dettes. Le grand propriétaire musulman se préoccupe peu d'accroître le rendement de ses terres, qui laisserait au métayer un revenu suffisant pour se passer de l'aide financière du tenancier du sol.

C'est chez les populations chrétiennes de la région que l'on observe l'esprit le plus progressiste; mais les chrétiens éprouvent des difficultés très grandes à devenir propriétaires. Avant la guerre, ils étaient sans cesse en butte aux vexations du régime turc; depuis l'armistice, ils sont en butte aux vexations du régime chérifien, qui n'est en somme que le régime turc sous une autre étiquette. Ils se limitent actuellement au rôle de commerçants et attendent avec impatience qu'un statut politique définitif soit appliqué à la Syrie qui leur permette, si possible, de mettre leurs idées en pratique.

*Plaine d'Amk.* — La plaine d'Amk qui entoure l'Ak Deniz, en raison de son étendue, de sa topographie et des possibilités d'irrigation qu'elle offre, présente pour la culture du coton un intérêt très appréciable. On peut la considérer comme le prolongement de la Cilicie et, au point de vue de la production du coton, elle pourrait devenir une petite Cilicie.

Limitée à l'Ouest par la haute chaîne de l'Amanus, au Sud par le massif des Ansarieh (Dj. Koseir), à l'Est par les hauteurs qui la séparent de la région Idlib-Dana, elle s'étend sur une superficie approximative de 200.000 hectares, en y comprenant ses prolongements dans les vallées du Kara-Sou, de l'Afrin et de l'Oronte. De ces 200.000 hectares, environ 170.000 sont cultivables; le reste est couvert par l'Ak Deniz et par des marécages qui s'assèchent en partie en été, mais qu'il paraît aisé de récupérer entièrement pour la culture.

Le sol, absolument horizontal, avec quelques ondulations de peu d'amplitude, est constitué par des alluvions récentes.

La plaine est arrosée par trois cours d'eau: au Sud, l'Oronte, qui, en été, roule encore un grand volume d'eau susceptible d'irriguer plusieurs milliers d'hectares; à l'Est, l'Afrin; au Nord, le Kara Sou, dont le débit, quoique très inférieur à celui de l'Oronte, est cependant suffisant pour justifier l'aménagement de ces fleuves en vue de l'irrigation.

Dans la majeure partie de la plaine, l'eau potable se trouve à peu de profondeur; au Sud de « El Hamman », nous avons constaté sa présence



à environ 4 m. de la surface du sol; à la base des coteaux qui forment le pourtour de la plaine, jaillissent de nombreuses sources, dont quelques-unes, de débit important partiellement utilisé, permettent l'irrigation de surfaces réduites.

Grâce à sa situation au Nord du défilé d'Antioche, entre l'Amanus et les monts Ansarieh, dans lequel règne un courant d'air constant et assez violent, la plaine est balayée par une brise assez régulière qui en rend la température très supportable, quoique chaude.

La culture du coton *yerli* est déjà pratiquée dans la plaine d'Amk; on trouve, à la base de l'Amanus, quelques parcelles de terrain portant du coton dont quelques-unes, aux environs de Soghuk Su Khan, soumises à l'irrigation, présentent des plantes d'environ 0 m. 80 de hauteur (1).

Le semis est fait à la volée, mais les cultures sont mal entretenues et salies par les herbes.

Autrefois, la culture était beaucoup plus développée et le coton était entièrement filé par les femmes du pays; il en était de même pour la basse vallée de l'Oronte, à la base du Djebel Kosseir, qui était un centre important de production cotonnière. Mais la pénétration dans la région d'Antioche des filés de la Cilicie donna un coup de mort à la filature à la main et aussi à la culture du coton.

Cette culture était suffisante jadis pour justifier l'établissement d'une filature que tentèrent d'organiser, il y a quelque 30 ans, deux industriels d'Alep. Mais, faute de capitaux, l'affaire ne put être menée à bonne fin et le matériel venu d'Europe ne fut pas mis en place.

Tout comme en Cilicie, la culture du coton pourrait, dans la plaine d'Amk, couvrir des surfaces importantes, mais ici l'effort à faire serait plus considérable, car la population de la plaine est rare et se compose seulement de quelques villages, dont un petit nombre de tcherkesses. Cependant, la proximité des Ansarieh la favorise considérablement au point de vue de l'immigration passagère.

Alors que les Ansarieh qui vont en Cilicie n'y résident que pour la moisson et les sarclages et que seuls les hommes se déplacent, dans la région d'Antioche une nouvelle immigration a lieu en novembre, décembre, pour la récolte des olives, à laquelle prennent part les femmes et les enfants. Il serait donc possible, si les conditions météorologiques de chaleur et de pluie ne s'opposent pas à la culture de variétés étrangères de coton, d'utiliser cette main-d'œuvre pour la récolte journalière

(1) Le caractère grossier des cotons *Idelep*, qui s'étend au coton de la plaine d'Amk, est engendré, suivant toute vraisemblance, par les conditions de développement de la plante dans un milieu atmosphérique très sec.

Le Prof. W. Dunstan, dans son examen des échantillons de coton de Cilicie et de Syrie, a remarqué la valeur plus haute des premiers produits dans une région à degré hygrométrique élevé. En admettant que les conditions atmosphériques de la plaine ne sont pas favorables à l'introduction de variétés étrangères, il ne faut pas perdre de vue que les irrigations dérivées de l'Oronte, du Kara-Sou, de l'Afrin, peut-être aussi de l'Ak Deniz, permettent d'obtenir un coton de valeur plus grande que celui de la région Idlib-Dana et se rapprochant davantage des types de la Cilicie.

lière telle que l'exigent les variétés américaines, tout au moins dans le Sud de la plaine où l'irrigation par l'Oronte est possible.

On estime à 4.000 ou 5.000 personnes la quantité de main-d'œuvre que l'on pourrait ainsi utiliser avant la cueillette des olives.

Au Sud-Ouest d'Alexandrette, dans la petite plaine côtière d'Arsuz, on cultive un peu de coton, tantôt à l'irrigation dérivée des sources qui jaillissent à la base de l'Amanus, tantôt sans irrigation.

*Région de Marasch, Killis, Aintab.* — On n'y cultive que de très faibles quantités de coton *yerli* qui sont entièrement utilisées sur place.

*Région de l'Euphrate.* — Dans la région de l'Euphrate, la culture du coton est, à l'heure actuelle, limitée à quelques essais de coton égyptien, variété *Mit Afili*, entrepris sur les îles du fleuve en aval de Djerablouss.

Les graines de coton sont semées sur un labour léger, quand les eaux commencent à baisser. Le produit obtenu est de bonne qualité et il y a des perspectives que la culture prendra un certain développement, suivant les disponibilités de main-d'œuvre.

Cette région de l'Euphrate avait, avant la guerre, attiré l'attention des Allemands, en raison de la fertilité des terres et de la possibilité des irrigations à dériver de l'Euphrate.

Suivant des renseignements obtenus de M. Lorgeou, consul de France, des ingénieurs allemands du Bagdadbahn auraient découvert les vestiges de canaux assyriens qui amenaient l'eau de l'Euphrate vers Alep. Mais il nous a été impossible d'obtenir des indications sur la localisation approximative de ces vestiges qui eussent permis de déterminer d'une façon approchée la région où était située la prise d'eau (1).

Certaines personnes parlent de la possibilité d'établir un barrage à la hauteur de Biredjik pour

(1) Cette opinion que les Assyriens avaient amené l'eau de l'Euphrate dans la région d'Alep est quelque peu sujette à caution.

Biredjik est situé à 340 m. d'altitude, à quelque 20 m. au-dessus du fleuve. Alep est situé à 376 m. Entre Alep et Biredjik s'étendent un plateau calcaire, dont l'altitude à Musliem est de 379 m. et une succession de collines.

Il faudrait donc, pour amener l'eau de l'Euphrate à Alep, établir la prise d'eau très en amont de Biredjik, dans la zone où le fleuve sort de la région montagneuse. Le canal d'adduction devrait traverser la région montagneuse d'Aintab à l'aide d'une succession de travaux d'art importants.

Bien que la reine Zénobie ait amené les eaux de la source d'Ainfijeh (N-O de Damas) à Palmyre, par un canal supporté par un aqueduc de 250 km. de longueur; bien que l'examen des grandioses ruines de Baalbek permette de faire toutes les suppositions favorables à l'art. des ingénieurs de l'Antiquité, on peut douter que l'eau de l'Euphrate ait été amenée à Alep jusqu'au moment où on trouvera les ruines des travaux d'art nécessaires au franchissement de la région montagneuse d'Aintab.

Plus simple ne serait-elle pas l'explication des vestiges des canaux trouvés par les Allemands et qu'a bien voulu nous signaler M. Lorgeou?

D'après un renseignement de MM. Touma Frères, propriétaires de vastes terrains sur les berges de l'Euphrate, une source d'un débit assez important jaillit de la montagne qui domine Djerablouss. N'est-ce point l'eau de cette source qui aurait été dirigée sinon vers Alep, du moins vers une forte agglomération de l'Antiquité entre Djérablouss et Alep?

amener l'eau à Alep, qui se trouve à environ 376 mètres d'altitude et mettre en valeur les terrains de la région environnante.

Le problème est tout entier à étudier, car, outre que nous avons montré dans la note précédente la nécessité, vu l'altitude élevée d'Alep, de reporter la prise d'eau dans la région montagneuse du bassin de l'Euphrate et d'établir le canal d'adduction dans une zone accidentée, on devra rechercher si les formations géologiques du lit du fleuve conviennent aux assises d'un barrage, si les terres de la région de l'Euphrate justifient vraiment la renommée de fertilité qu'on leur a faite, si enfin des accords internationaux ont réservé les droits des riverains sur un fleuve dont les Anglais utilisent déjà les eaux et les utiliseront par la suite davantage pour l'irrigation de la Basse-Mésopotamie.

Quoi qu'il en soit, en admettant que les facteurs naturels de la production du coton se trouvent réunis dans la région de l'Euphrate, une très grosse difficulté s'opposera au développement de la culture. Elle proviendra de la population très clairsemée qui n'offrira que de très faibles ressources en main-d'œuvre. De plus, cette population, en grande partie nomade, n'a vu que d'un très mauvais œil la construction du chemin de fer, qu'elle considère de nature à ruiner le commerce des caravanes et l'élevage du chameau qui est une de ses principales ressources.

**Vilayet de Beyrouth.** — Dans le vilayet de Beyrouth, on trouve du coton *yerli*, mais en très faible quantité, à Lattaquieh, à Djebelé, à Tripoli.

Bien que, suivant M. Théologos Paolou, directeur de l'Agriculture du vilayet, on ait obtenu à Tripoli un rendement brut de 1.000 kg. de koza, la culture du coton, dans ces régions-là, ne paraît appelée à aucun avenir en raison de la très faible étendue de terre susceptible d'en porter.

**Vilayet de Damas.** — La culture du coton a été essayée, quelques années avant la guerre, aux environs du village chrétien de Much Riffi, à l'Est de Homs, situé sur les propriétés de MM. Tabet, de Beyrouth.

La variété essayée était une variété égyptienne. Aucun renseignement technique n'a pu être donné par les propriétaires qui considèrent cependant que les résultats culturaux furent satisfaisants; le coton obtenu était de bonne qualité. Mais la faiblesse du rendement, qui rendait la culture trop onéreuse, et le peu d'aptitude de la population agricole firent abandonner les essais.

**Palestine.** — Dans les trois plaines d'Acre, d'Es-drelon et de Ghor Beisan où la culture du coton a été pratiquée autrefois ou essayée récemment, le sol, d'origine volcanique, est constitué par une terre brune, forte, collante après les pluies, se desséchant et se fendillant.

Les observations météorologiques que l'on pos-

sède pour Caïffa, Nazareth et Tibériade (1), dont on peut, dans certaines limites, étendre les résultats aux trois plaines, paraissent, à ne considérer que les moyennes, favorables à la culture du coton *Yerli*, sauf pour la plaine de Ghor Beisan où les

(1) Climatologie de la région de Caïffa et du Jourdain.

## TEMPÉRATURE

	CAIFFA	NAZARETH	TIBÉRIADE
Décembre .....	14,6	12,4	15,8
Janvier .....	12,2 13°, 7	9,5 11°, 2	12,6 14°, 4
Février .....	14,2	11,8	14,7
Mars .....	15,8	13,5	16,6
Avril .....	18,8 18°, 7	17,3 17°, 1	20,5 20°, 7
Mai .....	27,4	20,6	25,5
Juin .....	24,4	22,3	28,
Juillet .....	26,6 26°, 2	24,3 23°, 9	29,9 29°, 5
Août .....	27,5	25,1	20,5
Septembre .....	26,6	24,4	29,1
Octobre .....	23,9 22°, 9	23,2 21°, 6	26,7 25°, 4
Novembre .....	18,1	17,4	20,4
<i>Minimum :</i>			
Caïffa :	Janvier 1907 .....		1°, 6
Nazareth :	Décembre 1897 .....		3°, 7
Tibériade :	Janvier 1896 .....		1°, 1
<i>Maximum :</i>			
Caïffa :	Mai 1900-Octobre 1904 .....		40°, 3
Nazareth :	Juin 1896 .....		43°, 6
Tibériade :	Juin 1899 .....		45°, 6

## PLUIES

CAIFFA :	Nombre de jours	Quantité minimum
Décembre .....	14	162
Janvier .....	14	156 408
Février .....	10	90 67 %
Mars .....	9	54
Avril .....	3	25 86
Mai .....	3	7 14,1 %
Juin .....	1	1
Juillet .....	0	0 1
Août .....	0	0 0,2
Septembre .....	1	2
Octobre .....	3	21 115
Novembre .....	9	92 18,73
	67	610
NAZARETH :		
	Nombre de jours	Quantité minimum
Décembre .....	12	162
Janvier .....	13	145 411
Février .....	12	104 66,18 %
Mars .....	10	85
Avril .....	5	24 115
Mai .....	2	6 18,52
Juin .....	0	0
Juillet .....	0	0 0
Août .....	0	0
Septembre .....	1	1
Octobre .....	3	17 95
Novembre .....	9	17 15,30 %
	67	621
TIBÉRIADE :		
	Nombre de jours	Quantité minimum
Décembre .....	11	110
Janvier .....	11	115 299
Février .....	11	74 65 %
Mars .....	9	60
Avril .....	4	23 87
Mai .....	2	4 18,95
Juin .....	0	0
Juillet .....	0	0 0
Août .....	0	0
Septembre .....	0	0
Octobre .....	2	14 74
Novembre .....	7	60 16,09
	57	460

chutes d'eau pluviales (observations de Tibériade) sont inférieures à 500<sup>m/m</sup>.

Pour la culture de variétés étrangères, l'expérience qui a été faite à Ghor Beisan démontre suffisamment que les pluies précoces qui tombent dans cette région sont une cause d'échec.

Dans la plaine de Saint-Jean-d'Acre, on a cultivé le *Yerli*, il y a quelque 40 à 50 ans, sur des surfaces assez étendues, et la production fut suffisante pour qu'aient été créées à Acre des usines d'égrenage, dont le matériel subsiste encore. Mais, à la suite de la baisse du prix du coton, cette culture a été abandonnée.

On dit que, dans la plaine d'Esdrelon, une variété égyptienne a été essayée en culture sans irrigation; mais nous n'avons pu obtenir aucun renseignement à cet égard.

Les essais les plus importants et les plus méthodiques, dont les résultats ont été malheureusement désastreux pour leurs auteurs, ont été entrepris à Ghor Beisan, sur les domaines de la « Liste Civile ». Ces essais ont été entrepris sous les auspices de M. Touéni, de Beyrouth, et conduits par un agronome égyptien qui a étudié avec attention toutes les circonstances de la culture.

Le coton essayé était de la variété *Mit Afili*; on appliqua à sa culture les méthodes égyptiennes; l'irrigation était obtenue au moyen d'une source jaillissant sur le domaine.

Le coton, semé au semoir, était sarclé à la main. Le semis avait lieu dans la première quinzaine de février.

Le rendement atteignait un maximum de 5 kantars de 45 kilos de coton fibre par feddan égyptien de 4.200 m., soit 550 kilogs par hectare.

Le coton obtenu a présenté une amélioration sensible sur les produits de la même variété cultivée en Egypte (brin plus fin et plus résistant), à tel point que les échantillons envoyés en Angleterre ont bénéficié d'une cote un peu meilleure que leurs similaires égyptiens. L'expert aurait affirmé que si des quantités importantes de ce coton venaient sur le marché, il y aurait lieu de faire pour lui une classe spéciale.

L'égrenage et le pressage étaient faits à Caïffa où on avait organisé une usine employant un matériel d'une valeur supérieure à 100.000 fr.

Les essais, poursuivis durant les années 1908-1909-10, furent abandonnés pour les causes suivantes:

1° Un ver, une chenille indigène à la région, a attaqué les capsules dans la proportion de 20 % la première année; de 25% la 2°; de 30% la 3°, provoquant ainsi une diminution considérable de la production.

La lutte contre cette chenille a été jugée pratiquement impossible. La région de Ghor Beisan, peu peuplée et peu cultivée, est couverte, sur des étendues considérables, de mauvaises herbes qu'il est impossible économiquement de détruire, et qui forment un couvert parfaitement favorable à la

reproduction du « ver du coton ». L'application d'insecticides sur les champs cotonniers n'a donné aucun résultat sensible.

2° Les essais ont été entrepris sur un domaine de la liste Civile du Sultan et l'administration turque percevait une redevance de 22 % de la valeur des produits, grevant ainsi le budget de l'entreprise d'une dépense hors de proportion avec la valeur locative du sol.

3° La main-d'œuvre est rare dans la région de Beisan. En raison de la chaleur et de l'insalubrité qui règne dans le Ghor au moment de la culture du coton, les ouvriers n'avaient point la résistance physique suffisante pour les travaux de sarclage. Il y avait lieu d'augmenter dans une forte proportion le personnel employé à ces travaux, ce qui ajoutait de nouvelles charges à la culture.

Pour parer à cette insuffisance et à ce manque de résistance de la main-d'œuvre indigène, on importa une centaine de familles de fellahs égyptiens. Mais ceux-ci ne purent résister au climat déprimant de Ghor Beisan. Malgré la quinine qui leur fut administrée préventivement, ils furent rapidement impaludés et durent être rapatriés.

4° Les travaux de sarclage, dans la vallée du Ghor Beisan, coïncidaient avec la moisson, et la main-d'œuvre indigène s'employait de préférence à la moisson, d'où il résultait une pénurie de travailleurs qui fut une des causes de l'importation de fellahs égyptiens.

5° La récolte du coton égyptien se fait en 3 cueillettes, mais le coton récolté à la dernière cueillette fut touché par des pluies précoces et détérioré.

A Beisan, on tenta la culture du coton *Caramanica*, mais, sous l'influence de facteurs naturels différents de ceux de sa région d'origine, la végétation de ce coton devint désordonnée, les plantes présentant une irrégularité de développement qui en rendit la culture impossible.

Sur plusieurs autres points du Ghor, la culture du coton fut tentée. En 1910, elle s'étendit sur 1.300 feddans, environ 530 Ha. mais les déplorables résultats financiers que l'on obtint partout la firent définitivement abandonner à cette époque.

Suivant le rapport de l'Office National du Commerce Extérieur, les exportations de coton par les ports d'Acre et de Caïffa furent, en 1909, 2.750 kilogr. pour l'Angleterre; en 1910, 155.000 kilogr. pour l'Angleterre.

Les graines de coton furent expédiées: en Angleterre, 60 Qm en 1910; en Egypte, 85 Qm en 1910.

\*\*\*

En résumé, le Nord de la Syrie (le vilayet d'Alep) est seul susceptible, par ses conditions naturelles, de fournir une production intéressante de coton. Il y a lieu de retenir que la plaine d'Amk, en raison de la nature de son sol, de l'abondance des eaux d'irrigation, de sa proxi-

mité d'un port d'exportation de la possibilité d'obtenir de la main-d'œuvre Ansarieh doit être considérée comme la partie du vilayet sur laquelle doivent porter les premiers efforts tendant au développement de la culture.

### ANNEXE I

#### CARACTERES DES COTONS D'ASIE MINEURE ET DE SYRIE

d'après le Professeur Windham Dunstan  
Directeur de l'Imperial Institute

(Rapport sur l'Agriculture en Asie-Mineure)

##### I. — Coton cultivé près d'Adana

Variété: Yerli.

Description: égrené, propre.

Duvel: assez grossier, peu lustré, de couleur crème pâle, avec quelques petites taches brunes.

Force: normale.

Longueur des fibres: 20 à 30 millimètres-moyenne 25 millimètres.

Diamètre: 0,0126 à 0,0328 millimètres-moyenne 0,021 millimètres.

Caractères microscopiques: de diamètre irrégulier, mais généralement bien mûr.

Valeur commerciale: 4 7/8 d. par lb quand le « middling » américain est à 6,35 d. par lb. et le « fine » Broach égrené à la machine à 5 13/16 d. par lb.

Remarques: plus grossier et plus « laineux » que le coton américain, pourrait être employé à quelques-uns des usages auxquels sont employées les plus basses qualités de l'Upland mais il serait plus convenable de l'employer comme coton grossier type.

##### II. — Coton cultivé près de Tarsous

Variété: Yerli.

Description: non égrené, propre.

Duvel: assez grossier et lustré, couleur crème, quelque peu homogène, abondantes taches brunes et jaunes; 30 % de rendement à l'égrenage: le duvet se détache aisément des graines.

Graine: petite, généralement couverte d'un duvet court brun clair ou brun verdâtre; il y a aussi quelques petites graines nues. Toutes les graines examinées étaient saines et ne présentaient aucune trace d'attaque par les insectes.

Force: franchement bonne.

Longueur des fibres: 20 à 30 millim.-moyenne 25 millimètres.

Diamètre: 0,0126 à 0,0278, moyenne 0,0204.

Caractères microscopiques: complètement mûr, d'une manière générale.

Valeur commerciale: environ 5 d. par lb. (égrené) quand le « fine » Broach égrené à la machine est à 5 13/16 par lb. et le « middling » américain est à 6,35 d. par lb.

Remarques: de qualité satisfaisante et semblable à d'autres échantillons de coton indigène.

##### III. — Coton cultivé près de Mersine

Variété: Yerli.

Description: capsules de 3 à 5 lobes (4 en majeure partie) coton mûr, mais capsules non ouvertes complètement; le coton à découvert de quelques capsules présente des taches brun-rougeâtre, qui peuvent provenir de la chute des capsules sur un sol argileux humide.

Duvel: assez grossier et « laineux » (frisé), lustré avec une légère teinte rougeâtre, généralement sans tache; 36 % à l'égrenage; les graines se détachent facilement.

Graines: petites et couvertes d'un très court duvet brun clair; la plupart des graines ont une longue pointe à une extrémité; 6 % des graines examinées étaient desséchées, aucune trace d'attaque par les insectes.

Force: généralement normale.

Longueur des fibres: 20 à 27,8 m/m-moyenne 25 m/m.  
Diamètre: 0,0126 à 0,0303 m/m-moyenne 0,0220.

Caractères microscopiques: toutes les fibres sont mûres.

Valeur commerciale: même valeur que le N° II.

Remarques: de bonne qualité, très propre et brillant.

##### IV. — Coton cultivé près de Tarsous

Variété: Egyptien.

Description: non égrené, propre.

Duvel: souple et soyeux, lustré, couleur crème bien homogène, sans taches, 31,5 % à l'égrenage, se détache très facilement des graines.

Graines: petites, nues, de couleur brun sombre avec touffes brun verdâtre; 14% des graines examinées étaient desséchées; pas de traces d'attaque par les insectes.

Force: normale.

Longueur des fibres: 27,8 à 40 m/m-moyenne 35,3 m/m.  
Diamètre: 0,0101 à 0,0277<sup>m/m</sup>; moyenne: 0,172<sup>m/m</sup>.

Caractères microscopiques: complètement mûre d'une manière générale.

Valeur commerciale: environ 11 d. par lb. (égrené) quand le « good » abassi est à 12 7/8 d. par lb.

Remarques: excellente qualité, semblable à un « Abassi » Egyptien, mais de couleur un peu sombre.

##### V. — Coton cultivé près de Tarsous

Variété: Upland américain.

Description: égrené, propre.

Duvel: souple, lustré, couleur crème pâle, homogène, sans taches.

Force: généralement normale avec quelques parties assez faibles.

Longueur des fibres: 17,7 à 27,8 m/m-moyenne 22,8 millimètres.

Diamètre: 0,0126 à 0,0278 m/m-moyenne 0,0207.

Caractères microscopiques: toutes les fibres sont mûres.

Valeur commerciale: 5 d. par lb. quand le « middling » américain est à 6,34 d. par lb.

Remarques: assez court, mais de bonne qualité marchande, se vendrait facilement en Angleterre.

##### VI. — Coton cultivé près de Tarsous

Variété: Texas américain.

Description: non égrené, propre.

Duvel: souple, très lustré, couleur crème homogène, sans taches; 34,5 % à l'égrenage, se sépare facilement des graines.

Graine: volume moyen, couverte d'un épais duvet blanc brunâtre ou verdâtre; 10% des semences examinées étaient desséchées et apparemment avaient été attaquées par les insectes; aucun spécimen de ceux-ci n'a été trouvé.

Force: inégale, quelques parties assez faibles.

Longueur des fibres: 25,3 à 32,8<sup>m/m</sup>-moyenne 27 8 millimètres.

Caractères microscopiques: quelques fibres pas mûres.

Diamètre: 0,0126 à 0,252 m/m-moyenne 0,0184.

Valeur commerciale: 6 à 6 1/2 d. (égrené) quand le « middling » américain est à 6,35 d. par lb.

Remarques: de force assez faible, mais d'excellente qualité et tout à fait égal à l'échantillon « standard » de coton américain cultivé aux Etats-Unis.

##### VII. — Coton cultivé près d'Adana

Variété: américain.

Description: non égrené, propre.

Duvel: souple, lustré, couleur crème pâle, homogène, blanchâtre, sans taches; 31,75 % à l'égrenage, se sépare très facilement des graines;

Graine: assez grosse, très couverte d'un long duvet blanc brunâtre; 22 % des graines examinées étaient desséchées; aucune trace d'attaque par les insectes.

Force: généralement normale; quelques parties assez faibles.

Longueur de fibres: 22,8 à 32,8 m/m-moyenne 27,8 millimètres.

Diamètre: 0,0126 à 0,030 m/m-moyenne 0,0199.

*Caractères microscopiques* : faible quantité de fibres pas mûres.

*Valeur commerciale* : environ 6 1/2 par lb. (égrené) quand le « middling » américain est à 6,35 d. par lb.

*Remarques* : il est vraisemblable que ce coton provient de quelque type amélioré d'américain. Il est de très bonne qualité et très ressemblant à l'échantillon de « Good middling Texas » avec lequel il a été comparé.

#### VIII. — Coton cultivé près de Tarsous.

*Variété* : Upland, américain.

*Description* : non égrené, propre.

*Duvel* : souple, lustré, couleur crème brillante homogène, sans taches; 31,5 % à l'égrenage; se sépare très facilement des graines.

*Graine* : assez petite et généralement couverte d'un court duvet brun clair verdâtre; 8% des graines examinées étaient desséchées; aucune trace d'attaque par les insectes.

*Force* : généralement normale.

*Longueur des fibres* : 22,8 à 35,4 m/m.-moyenne 30,3 millimètres.

*Caractères microscopiques* : toutes les fibres sont mûres.

*Diamètre* : 0,0101 à 0,025 m/m.-moyenne 0,0177.

*Valeur commerciale* : 6 à 6/2 d. par lb. (égrené) quand le « middling » américain est à 6,35 d. par lb.

*Remarques* : bon coton américain Upland amélioré.

#### IX. — Coton cultivé près de Tarsous

*Variété* : Upland américain.

*Description* : non égrené, propre.

*Duvel* : souple, lustré, de couleur crème, uniforme, sans taches; 33 % à l'égrenage; très aisément séparé des graines.

*Graines* : généralement assez grosses et très couvertes de duvet blanc brunâtre ou vert, quelques graines nues de couleur brun foncé, 6 % des semences examinées étaient desséchées sans trace d'attaques d'insectes.

*Force* : inégale, quelques parties faibles.

*Longueur* : 20,2 à 30,3 m/m.-moyenne 27,8 m/m.

*Diamètre* : 0,0127 à 0,0254 m/m.-moyenne 0,0189 m/m.

*Caractères microscopiques* : fibres pas mûres.

*Valeur commerciale* : environ 6 d. par lb. (égrené) quand le « middling » américain est à 6,35 d. par lb.

*Remarques* : un peu plus court que l'échantillon précédent, mais de qualité semblable.

#### X. — Coton cultivé près d'Alexandrette

*Variété* : probablement indigène.

*Description* : égrené, propre.

*Force* : normale.

*Duvel* : grossier, laineux (frisé), très lustré; de couleur crème pâle sans tache.

*Graine* : de grosseur moyenne, couverte d'un court duvet blanc.

*Force* : normale.

*Longueur* : 20,2 à 27,8 m/m.

*Diamètre* : 0,0151 à 0,0328 m/m.-moyenne 0,0222 m/m.

*Caractères microscopiques* : toutes les fibres sont mûres.

*Valeur commerciale* : environ 5 d. par lb. quand le « fine » Broach égrené à la machine est à 5 13/16 par lb. et le « middling » américain à 6,35 d. par lb.

*Remarques* : pourrait être employé à la place du similaire de l'Inde, est plus court que le péruvien, sinon pourrait être employé en mélange avec la laine et aurait de plus grande valeur.

#### XI. — Coton cultivé près d'Alep

*Variété* : probablement indigène.

*Description* : égrené, propre.

*Duvel* : grossier, laineux (frisé), très lustré; de couleur crème pâle sans tache.

*Force* : inférieure.

*Diamètre* : 0,0151 à 0,0328 m/m.-moyenne 25,3.

*Longueur* : 20,2 à 30,3 m/m.-moyenne 25,3.

*Diamètre* : 0,0151 à 0,0328 m/m.-moyenne 0,0245 millimètres.

*Caractères microscopiques* : très grossier, quelques fibres pas mûres.

*Valeur commerciale* : environ 5 d. par lb. quand le « fine » Broach égrené à la machine est à 5 13/16 d. par lb.

*Remarques* : coton satisfaisant, sauf pour sa force inférieure.

Il résulte de l'examen que beaucoup de coton produit en Asie Mineure est d'excellente qualité et serait utilement employé en Angleterre.

Les taches remarquées sur quelques variétés indigènes proviennent probablement d'attaques d'insectes; mais aucun insecte n'a été trouvé ni dans le coton ni dans les graines. Les cotons américains sont généralement sans taches.

*Variétés indigènes*. — Le Yerli est peu demandé en Angleterre. Le coton n'est pas différent d'un beau type d'Indien assez grossier et « laineux », mais trop court pour être employé à la place du Péruvien ou du Brésilien. Ses emplois sont par conséquent un peu limités et sont surtout restreints aux filatures équipées pour filer le coton indien à fibres grossières. Les cotons syriens d'Alexandrette, d'Alep ont les mêmes caractères.

### CONCLUSIONS

*Variétés américaines*. — Il semble que le climat dans lequel ces variétés ont été produites est spécialement convenable à leur culture. Les échantillons sont généralement pleins de promesses, et, dans quelques cas, leur qualité est très proche de celles des variétés similaires cultivées aux Etats-Unis. Il n'y a pas de doute que le coton représenté par ces variétés, se vendrait facilement en Angleterre et convient très bien aux besoins de l'industrie anglaise.

*Variétés égyptiennes*. — Du type Abassi, qualité pleine de promesses qui, vraisemblablement, paierait les frais d'une bonne culture, spécialement en ce moment où la valeur de cette variété est élevée.

May 1908

W. DUNSTAN,

Director of the Imperial Institute.

### ANNEXE II

Les *Echos de l'Exportation* du 15 août 1919 publient l'information suivante :

GRANDE-BRETAGNE. — Plusieurs grosses maisons de l'industrie textile songent à unir leurs intérêts.

Un certain nombre de grosses maisons de l'industrie textile anglaise songent à unir leurs intérêts pour mieux lutter contre la concurrence étrangère et retrouver sur les marchés internationaux la place que la guerre leur a fait perdre. Dans la branche des lainages.....

Parmi les filateurs de coton, il vient de s'organiser un mouvement analogue par la constitution de l'*Eckersley's Cotton Trust Ltd*, au capital de 25 millions de francs, qui s'est rendu propriétaire des actions des deux filatures importantes du Lancashire, les maisons *Eckerley's Ltd* et *Acm spinning Co* et a ensuite fusionné avec l'*Amalgamated Cotton Mills Co*; cette dernière combinaison grouperait déjà les maisons *Robert Hyde, Buckley et Sons, Ltd*; *John Ashworth et Sons, Ltd* et la *Mill Hill Spinning Co*. Cette fusion va porter le capital de ce trust à plus de 50 millions de francs.

De son côté, la filature de coton bien connue *J. et P. Coats*, de Paisly, a acquis récemment les usines *Chadwick*, à Fagley, et *Ashworth*, à Eggeston, et négocie de nouveaux agrandissements dans les cercles de Manchester et de Belton.

Si ce mouvement de fusion continue, comme on le croit dans les cercles commerciaux de Manchester, nous allons assister à la transformation de l'industrie cotonnière britannique et la disparition progressive des petites industries, qui feront place à d'énormes trusts comme en Amérique. Le gouvernement britannique se préoccupe de cette

tendance, qui pourrait avoir pour résultat de créer une hausse artificielle des prix des vêtements, qui sont déjà assez élevés sans cela, et une Commission spéciale a été désignée pour étudier la question et voir s'il y aurait lieu d'instituer une série de lois et de mesures analogues à celles déjà prises aux Etats-Unis.

Les premières recherches effectuées par cette Commission ont montré que les industriels anglais avaient déjà eu beaucoup plus recours aux trusts qu'on ne le croyait généralement. Parmi les filatures de coton ainsi « amalgamées », on peut citer la *Fine Cotton Spinners and Doublers Association* qui groupe plus de 40 maisons, avec un capital actions de 150 millions et obligations de 60 millions; la *Liner Thread Co*, dont le capital actions atteint

60 millions; l'*English Sewing Cotton Co*, et la maison *J. et P. Coats Ltd*, la première au capital de 50 millions et la seconde au capital de 250 millions, qui contrôlent pratiquement l'ensemble des fabriques de fil à coudre de Grande-Bretagne et un certain nombre de l'Etranger.

Il en est de même.....

Le gouvernement britannique, tout en prenant des mesures contre les abus qui pourraient résulter de cette tendance est cependant enclin à encourager l'extension de pareils groupements, en raison particulièrement des avantages que peut en retirer le commerce d'exportation, et la Commission spéciale dont nous avons parlé plus haut, a déjà recommandé d'autoriser les banques qui demanderaient à émettre de nouvelles actions de ce genre.

## BIBLIOGRAPHIE

Général GOURAUD: **La France en Syrie**. Corbeil, imp. Crété, s. d. (1922), in-8 de 22 pages, avec carte (Extrait de la *Revue de France* du 1<sup>er</sup> avril 1922.)

Nous ne saurions trop recommander aux lecteurs de l'*Asie française* la lecture de cette intéressante synthèse, faite par l'homme qui, de par ses hautes fonctions même, est le mieux placé pour en dominer l'ensemble et pour en dégager les traits essentiels. Pourquoi et comment la France a été en Syrie, voilà ce que le général Gouraud débute par expliquer, après avoir esquissé à larges touches les différents aspects géographiques de la contrée; il montre ensuite ce que la France a déjà fait dans les pays placés sous son mandat, ce que valent Syrie et Liban, quel est leur avenir commercial comme aussi leur avenir agricole; il finit en déterminant les causes pour lesquelles la masse du public français ne s'intéresse pas assez à une terre où, malgré toutes les difficultés qui surgissent, quelques-uns de nos compatriotes exercent le mandat, conformément aux idées généreuses qui ont déterminé cette nouvelle formule de l'influence européenne.

XXX: **L'Organisation de la Syrie sous le mandat français**. (Annecy, imp. Hérisson frères), 1922, in-8 de 35 pages.

Après l'esquisse largement brossée par le général Gouraud dont nous venons de parler, voici une étude particulière, qui reprend une des parties de ce tableau sommaire et qui en précise différents points. Et ces points même qui ont le plus besoin d'être exposés avec quelque détail, ceux qui ont trait à l'organisation de la Syrie sous le mandat français. Jamais le Haut-Commissaire de France n'a songé à instaurer l'administration directe sur les ruines du gouvernement de Fayçal; immédiatement, il s'est appliqué à susciter une organisation indigène dans un pays qui ne lui offrait aucun gouvernement à utiliser. En quoi consiste cette organisation, quels sont les traits essentiels du statut organique provisoire dont les textes ont été à la fin de l'année 1921, approuvés par le Gouvernement, voilà surtout ce qu'indique l'auteur très compétent et particulièrement informé de l'*Organisation de la Syrie sous le mandat français*. Il avait débuté par montrer que la formule du mandat répond parfaitement à notre passé en Orient, comme à l'idée que nous devons nous faire de notre avenir dans cette partie du monde; il termine en indiquant comment l'ordre assuré par le mandat (ce qui n'existait pas naguère), la sécurité garantie pour les biens referont le milieu nécessaire à la prospérité de pays au-

jourd'hui morts pour l'agriculture, mais dont les possibilités économiques sont réelles. La réalisation de ces possibilités vaudra sans doute de grands avantages à la France.

Lieutenant-colonel CATROUX: **Le Mandat français en Syrie; son application à l'Etat de Damas**. Paris, Revue politique et parlementaire, 1922, in-8 de 31 pages.

Dans son étude sur *la France en Syrie*, le général Gouraud fournit des indications très générales, et ce sont encore des vues d'ensemble que donne l'auteur anonyme de l'*Organisation de la Syrie sous le mandat français*; ni l'un ni l'autre ne peuvent pénétrer dans le détail. Voilà au contraire ce que fait le lieutenant-colonel Catroux dans le travail dont on vient de lire le titre; il y montre comment fonctionne le régime mandataire dans l'un des Etats syro-libanais, dans cet Etat de Damas où il est le délégué du Haut-Commissaire de France auprès du gouverneur syrien de l'Etat. On y remarque en particulier les pages dans lesquelles le lieutenant-colonel Catroux explique comment il a su exercer une attraction sur les Bédouins et les soumettre à une autorité, tout en les faisant renoncer aux bénéfices de leur industrie traditionnelle et facile, et aussi les pages relatives à la question druse. En terminant, l'auteur passe en revue les différentes besognes entreprises par la collaboration franco-syrienne pour la restauration du pays, à l'abri de la paix politique.

HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE EN SYRIE ET AU LIBAN. **La Syrie et le Liban en 1921**: La foire-exposition de Beyrouth, conférences, liste des récompenses. Paris, Emile Larose, 1922, in-8 de xxviii-335 pages, avec gravures, carte et plan.

Nous avons déjà dit ce que fut la Foire-Exposition de Beyrouth, le but dans lequel elle fut organisée, le succès qu'elle obtint; on trouvera dans *la Syrie et le Liban en 1921*, à certains égards, les pièces justificatives de ce qu'a naguère imprimé l'*Asie française*: les documents officiels relatifs à cet effort, tenté dès le lendemain de la pacification du pays, pour faire connaître et apprécier en Syrie les produits français et pour mettre en vedette les industries syriennes et leur assurer une impulsion nouvelle; des vues et un plan de la foire-exposition, et enfin la liste des récompenses. Il y a là un souvenir précieux d'une manifestation économique quelque peu audacieuse et qui ne saurait pas ne pas avoir de lendemain, un jour ou l'autre.

Ce n'est pas le seul intérêt que présente la Syrie et le Liban en 1921; ce volume est plus et mieux qu'un simple document de circonstance: un véritable livre, à lire avec soin et à consulter à l'occasion. Pendant la Foire-Exposition de Beyrouth, plusieurs conférences furent prononcées, pour la plupart au Cercle de l'Union française et sous le patronage de l'Alliance française. De ces conférences toutes relatives à la Syrie et au Liban, toutes dues à des hommes d'égale compétence, chacun dans sa partie, le texte a été recueilli, et c'est ainsi que la brochure coutumière est devenue un véritable volume, comme l'avaient naguère été certaines publications consécutives aux premières foires-expositions du Maroc.

Pour faire comprendre l'intérêt puissant de ces conférences, il suffira d'en donner l'énumération. C'est malheureusement tout ce que nous pouvons faire ici, dans la « Bibliographie » de l'Asie française. Plusieurs de ces conférences ont été consacrées au « Passé » de la Syrie et du Liban; elles sont dues au R. P. Dhorme, qui a magistralement esquissé l'histoire de « la Syrie à travers les âges », du moins à travers les temps les plus anciens, jusqu'aux grandes victoires d'Alexandre (p. 7-52), et au R. P. Lagrange, qui a parlé de « l'Empire palmyrénien » (p. 53-70). Quel contraste à une foule d'égards, entre ces époques reculées et « la Syrie contemporaine », et cependant que de traits communs! On s'en rend compte en lisant les pages consacrées par le Lieutenant-Colonel Goudot aux « Opérations de l'armée française du Levant » (p. 73-102), et par M. L. Achard à « la Syrie pays d'agriculture » (p. 149-169). Je ne sais si nous sommes vraiment en droit de nous targuer d'avoir fait œuvre nouvelle es matières qu'ont traitées MM. Gilly et Prost, à qui nous devons deux études l'une sur « l'Evolution économique et sociale en Syrie », (p. 171-189), l'autre sur « le Tourisme en Syrie et au Liban » (p. 191-207); dans tous les cas, ils sont bien nôtres, ces actes qu'ont exposés M. Chevalley et le Médecin-Inspecteur J. Emily en parlant, celui-ci de « l'enseignement en Syrie pendant la période d'organisation de 1919 à 1921 » (p. 103-120), celui-là de « l'Assistance française en Syrie » (p. 121-147). Notons aussi, les efforts tentés pour organiser la Syrie de mandat français qu'exposent, dans leurs études sur « les Etats », les quatre conférenciers qui furent le capitaine Soulé-Susbielle (« Le grand Liban », p. 211-236), Mohamed Effendi Kurd Ali (« Damas », p. 237-244), le P. Gabriel Rabath (« la Région d'Alep », p. 245-274) et le colonel Nieger (« le Territoire des Alaouites » p. 275-305).

On le voit, ces sujets ou du moins ceux qui ont été traités dans les deux dernières sections de la série, embrassent l'ensemble des questions qui préoccupent le plus la puissance mandataire, amie séculaire des Syriens et des Libanais. Sûrement pour se documenter sur elles, on recourra aux conférences de Beyrouth, et donc au volume qui les contient et qui justifie si bien son titre: *La Syrie et le Liban en 1921*.

**PAUL PARMENTIER: Manuel d'Agriculture, par demandes et par réponses, à l'usage des cultivateurs syriens et des élèves des écoles.** Lyon, imp. de M. Audin et Cie, 1922, in-12 de 166 pages.

Les cultivateurs, les fellahs syriens, ne plaignent nullement leur peine, mais pour bien des raisons différentes, ne tirent pas de leur travail tout le profit qu'ils devraient. Les lecteurs de l'Asie française le savent depuis longtemps et ils savent aussi pour quelles causes il en est ainsi; ils savent, en particulier, que le paysan syrien n'est pas au courant des progrès de l'agronomie, qu'il en est toujours demeuré aux anciens usages, aux instruments primitifs dont, dans des temps antérieurs à l'époque romaine, se servaient déjà ses ancêtres. Voilà ce que, après bien d'au-

tres, ont constaté naguère, au cours de leurs fructueuses randonnées à travers toute la Syrie, les membres de la mission Huvelin.

Pour y remédier dans une certaine mesure, M. Paul Huvelin a demandé à l'un de ses collaborateurs les plus qualifiés, M. Paul Parmentier, de rédiger à l'usage des agriculteurs de la contrée et de leurs enfants un petit manuel d'agriculture syrienne, très simple de forme et par conséquent accessible à tous. Le savant professeur de l'Université de Besançon a répondu à cette requête de son ancien chef de mission. De là ce *Manuel d'agriculture*, par demandes et par réponses, où l'auteur a réuni systématiquement en 261 paragraphes distribués entre douze chapitres les conseils et les enseignements agricoles les plus indispensables à connaître, et les a présentés de la façon la plus simple et la plus claire.

Il y a là un effort de vulgarisation qui ne saurait être trop loué, et qui rendra les plus grands services. L'Université de Lyon l'a bien compris; aussi est-ce sous son patronage qu'a été publié cet excellent petit volume, ce « don d'amitié » de la France aux fellahs syriens que, dans sa courte préface « aux jeunes gens de Syrie », M. Paul Huvelin a très heureusement qualifié de « catéchisme agricole, léger de forme, mais lourd de substance. »

**H. LAMMENS, S. J.: La Syrie. Précis historique.** Premier volume. Beyrouth, Imprimerie catholique, 1921, in-8 de x-280 pages.

Le R. P. Lammens est bien connu de tous ceux qui s'occupent du passé de la Syrie; voici des années, en effet, qu'il en étudie différents épisodes, et qu'il cherche d'autre part, en scrutant l'histoire des peuples voisins, depuis l'époque antéislamique, à projeter une lumière nouvelle sur celle du pays où il vit et où il enseigne. Aussi comprend-on que le général Gouraud, quand il envisagea la création, à Ba'abdâ dans le Liban, d'une école destinée à préparer des officiers administrateurs, ait demandé au R. P. Lammens d'y professer une série de leçons sur l'histoire de la Syrie et de l'Arabie, sur l'évolution de l'Islam et sur l'expansion française en Orient. Le savant historien a entrepris de répondre à ce désir du Haut-Commissaire de France; de là une série de leçons qui n'ont jamais été professées (car l'école de Ba'abdâ n'a pas été ouverte) et ce « précis historique » qui en contient toute la partie scientifique, et tout ce que Rabelais appelle la « moelle substantifique. »

Le premier volume, paru dans la seconde moitié de l'année 1921, raconte l'histoire de la Syrie depuis les origines jusqu'à la fin des Croisades ou, plutôt, se borne à une simple esquisse pour les débuts, et n'étudie vraiment que la Syrie issue de la conquête arabe. Des vicissitudes de la nationalité syrienne antérieurement à cette période (chapitre I), de l'Arabie préislamique et de la vie de Mahomet (chap. II et III), le R. P. Lammens n'indique que les très grands traits; c'est ailleurs qu'on ira chercher un exposé plus développé, dans les conférences des RR. PP. Dhorme et Lagrange signalées plus haut, par exemple, ou bien encore dans l'ouvrage de M. Ignacio Guidi, sur *L'Arabie antéislamique*. Par contre, l'auteur étudie longuement, et même avec amour, la période des Omeyyades, Marwanides compris (chap. IV à VI), puis, après deux chapitres assez brefs, relatifs l'un à la période abbaside (chap. VII) et l'autre aux dogmes et à l'évolution de l'Islam (chap. VIII), la période des Croisades et la Syrie franque (chap. IX à XI). De nombreuses divisions en paragraphes pourvus de titres nets et précis, des synchronismes et des listes dynastiques, parfois aussi des tableaux généalogiques, rendent plus facile et plus complète la lecture des différents chapitres de ce précis historique et contribuent pour leur part à en faire un précieux memento, non pas seulement

pour les étudiants, mais même pour les gens du monde. Ces derniers trouveront en outre dans la « bibliographie des principaux ouvrages à lire ou à consulter », placée en tête du volume (p. iv-ix) de précieuses références, et l'énumération de bien des travaux approfondis et excellents, grâce auxquels ils pourront, s'ils le désirent, poursuivre leurs études sur la très attachante histoire de la Syrie.

Cette bibliographie a trait au volume à paraître comme au volume dont elle précède les différents chapitres; elle permet par conséquent de se rendre compte des grandes divisions adoptées par le R. P. Lammens pour la fin de son précis historique. Nous ne les indiquerons pas ici, néanmoins; mieux vaut attendre, pour le faire, l'apparition du tome II, dans lequel nous souhaitons trouver les cartes et les croquis qui devraient dès maintenant accompagner l'excellent travail du R. P. Lammens.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS : Annales du Musée Guimet, *bibliothèque d'études*, t. XXIX. JAMES GEORGE FRAZER: *Adonis*, étude de religions orientales comparées. Traduction de LADY FRAZER. Paris, Paul Geuthner, 1921, in-8 de VIII-316 pages.

L'ouvrage de M. James George Frazer, le *Rameau d'Or* (*the Golden Bough*) est justement célèbre, et tous ceux qui s'occupent de l'histoire des religions ne cessent de se reporter à cette inépuisable mine de renseignements, de faits et d'idées. Les études d'histoire religieuse orientale groupées par le savant anglais sous le titre d'*Adonis*, *Atys* et *Osiris* constituent une des parties, une des monographies dont l'ensemble forme « le Cycle du Rameau d'Or »; c'est d'elles que Lady Frazer commence aujourd'hui à donner une excellente traduction française, faite d'après la troisième édition, « revue et augmentée », du *Golden Bough*. *Adonis* en est le premier volume; un second tome, traitant d'*Atys* et d'*Osiris*, suivra plus tard.

« L'idée fondamentale d'*Adonis*, comme celle d'*Atys* et d'*Osiris*, c'est (dit James George Frazer aux p. VI-VII de la préface écrite par lui pour cette traduction) la personification des énergies vitales, c'est-à-dire la conception que les forces se manifestant dans la vie végétale et animale s'incorporent dans un personnage divin, dont alternativement la mort et la renaissance excitent par une sympathie universelle tous les phénomènes correspondants de la nature. » Voilà en effet ce que le savant auteur explique dès le début de son livre. Chez les peuples de l'Égypte et de l'Asie occidentale, Osiris, Tammouz, Adonis et Atys sont autant de dieux qui meurent et qui ressuscitent chaque année; tous personnifient le dépérissement et le renouveau annuels de la vie, et en particulier de la vie végétale. Selon les lieux, le rite variait de nom et de forme, mais, en substance, il restait identique partout. Qu'il s'agisse du Tammouz de Babylone, sur lequel on sait fort peu de chose ou de cet Adonis que les Grecs ont appelé de ce nom en faisant du sémitique *Adon-seigneur*, une appellation spéciale, le fait est patent. M. Frazer le démontre dans les différents chapitres de son livre; non content d'y montrer ce qu'était le culte d'Adonis en Syrie et en Chypre, il en étudie les manifestations bien connues (la prostitution sacrée, les sacrifices humains sur un bûcher), puis le rituel, auquel il rattache ces charmes destinés à faire croître la végétation qu'étaient « les jardins d'Adonis ». Trois appendices et de très nombreuses notes bibliographiques ou explicatives complètent ce très intéressant volume, où un index bibliographique soigneusement dressé facilite les recherches.

HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE EN SYRIE ET AU LIBAN, *Service des Antiquités et des Beaux-Arts*,

Bibliothèque archéologique et historique, I. ABOU YOUSOF YA' KOUB: *Le Livre de l'Impôt foncier (Kitâb-el-Karâdj)*, traduit et annoté par E. FAGNAN. Paris, Paul Geuthner, 1921, in-8 de xvi-352 pages.

Voici le premier volume d'une « Bibliothèque archéologique et historique » qui est appelée à prendre un très grand développement et à rendre les plus grands services aux travailleurs et aux érudits. Publiée sous les auspices et par les soins du Service des Antiquités et des Beaux-Arts du Haut-Commissariat de France en Syrie et au Liban, elle doit grouper une série de monographies relatives aux institutions, aux cultes et aux arts des différents peuples qui se sont succédé en Syrie, depuis les origines jusqu'aux temps modernes. Ce n'est pas ici le lieu de montrer l'étendue du champ à défricher ni l'importance de l'œuvre à mener à bien; ceux qui suivent les livraisons de la « Revue d'art oriental et d'archéologie » qu'est SYRIA le savent du reste, et les autres le devinent. Mieux vaut indiquer que la revue fondée naguère par MM. Pottier, Migeon et Dussaud et la nouvelle « Bibliothèque archéologique et historique » sont destinées à se compléter l'une l'autre. Ici paraissent au jour le jour les résultats des recherches entreprises sur le terrain, sont discutées les questions nouvelles, sont publiés des documents de toute nature. Là vont être publiés des textes trop étendus pour être insérés dans une revue; là encore seront rapprochés, discutés, contrôlés les uns par les autres les matériaux de toute espèce susceptibles de faire un corps et de jeter une lumière nouvelle sur tel ou tel point de l'histoire si variée, si prenante, et encore si mal connue de la Syrie.

C'est par la publication d'un texte considérable que débute la nouvelle « Bibliothèque ». Sans doute ne faut-il pas se méprendre, et croire que le titre donné à l'ouvrage d'Abou Yousof Ya' Kouf correspond exactement au sujet traité; en fait ce *Kitâb-el-Kharâdj* n'est pas le « livre de l'impôt foncier » qu'il promet, et est même tout autre chose. Comme le dit M. E. Fagnan dans son court avertissement, c'est « une sorte de mémoire sur des sujets d'ordre politico-administratif, débutant par l'exposé des devoirs réciproques du souverain et des sujets » (p. xii). Pas de plan rigoureux, ni de composition très serrée; nulle part, cet ordre, ni cette logique, ni cette précision que nous avons l'habitude de trouver dans les travaux de nos juristes; aucun travail de synthèse. Abou Yousof accumule les traditions, enregistre les solutions les unes à la suite des autres, et laisse à son lecteur le soin d'en dégager la doctrine. Rien d'étonnant à ce qu'il en soit ainsi puisque, comme le constate M. Fagnan (p. xiii), de son temps, « le droit en formation n'avait pas encore arrêté dans les divers domaines les solutions fermes que des ouvrages postérieurs enregistrent comme incontestées, par exemple sur l'exemption des chevaux de la dîme aumônière, sur le prix du sang, etc. »

Cette époque, c'était le VIII<sup>e</sup> siècle de notre ère, le second siècle de l'Hégire. Abou Yousof Ya' Kouf ben Ibrahim Ançari a vécu en effet de 731 à 798, il devint Kadi à Bagdad en 166 de l'Hégire, et y exerça le premier les fonctions de juge à compétence générale sous les Kalifes El-Mahdi et Hâroun er-Rechid. C'est au dernier de ces souverains qu'il a adressé son *Kitâb el-Kharâdj*, en réponse à diverses questions que lui avait posées le Kalife. S'il s'y montre très érudit, Abou Yousof ne s'y révèle pas très original; il y apparaît comme l'élève et le continuateur d'Abou Hanifa, sans cependant suivre toujours ni aveuglément les opinions de son maître.

Voilà bien ce qui ressort de la lecture de la traduction annotée donnée par M. E. Fagnan à la nouvelle « bibliothèque archéologique et historique ». Une table des matières et un Index général terminent l'ouvrage et en facilitent beaucoup la consultation.



SUPPLÉMENT à L' « ASIE FRANÇAISE »,

Numéro de Juillet-Août 1922.

# DOCUMENTS

ÉCONOMIQUES, POLITIQUES & SCIENTIFIQUES

PUBLIÉS PAR

« L'ASIE FRANÇAISE. »

N° 4

**NOTES SUR LA CILICIE**

ET

**NOTES SUR LA SYRIE**

PAR

**Ed.-C. ACHARD**

*Ingénieur-Agronome*

AU SIÈGE DU COMITÉ

PARIS, — 19-21, rue Cassette, — PARIS.

RETRO  
NEWS

## TABLE DES MATIÈRES

### NOTES SUR LA CILICIE

	Pages
I. — Forêts.....	67
II. — Cultures.....	68
III. — Tenure du sol.....	75
IV. — Main-d'œuvre.....	76
V. — Outillage agricole.....	78
VI. — Labours.....	80
VII. — Elevage.....	82
VIII. — Aménagement des eaux fluviales.....	83
IX. — Mersina.....	86

**Annexes.** — I. Importation par le port de Mersina pendant l'année 1913, p. 91. — II. Produits exportés du vilayet d'Adana pendant l'année 1913, p. 91. — III. Note sur la création d'un port en Cilicie et Syrie du Nord (colonel BRÉMOND), p. 92. — IV. Note sur les ports d'Alexandrette et d'Ayas (нос), p. 93.

### NOTES SUR LA SYRIE

	Pages
I. — Conditions de l'agriculture en Syrie.....	94
II. — Réglisse.....	102
III. — Enseignement agricole chérifien.....	103
IV. — Trois ports de la Syrie.....	104

1. Alexandrette, p. 104. — 2. Caïffa, p. 107. — 3. Beyrouth, p. 110.

### BIBLIOGRAPHIE

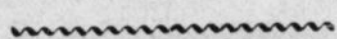
Notes sur l'élevage du mouton en Syrie et en Cilicie.....	115
---	-----

### ABRÉVIATIONS

#### EMPLOYÉES DANS LES NOTES SUR LA CILICIE ET SUR LA SYRIE

Feddan Egyptien	4,200 m <sup>2</sup>		mois de septembre de la même année.)
Chiftlik	propriété rurale		40 <sup>e</sup> partie de la piastre
l. b. — livre anglaise	0 kg. 453	para	20 piastres
p. t. o.	piastre turque or	Medjidieh	1 kg 281
p. t. p.	piastre turque papier	oke	45 kg
l. t.	livre turque	kantar (de coton)	4 okes = 5 kg. 420
l. t. o.	livre turque or	batmann	25 okes
l. t. p.	(La livre turque papier valait environ Frs. 7,35 en Cilicie au mois de juin 1919; valait 10 frs. à Constantinople au	tehcki	919 m <sup>2</sup>
		deunum	fruit du cotonnier mûr
		koza	livre égyptienne
		L. E.	

**Nota-Béné.** — Nous rappelons à nos lecteurs que les éléments du travail de M. Achard ont été réunis pendant l'été et l'automne de 1919 et que les présentes notes, comme le rapport sur le Coton, ont été rédigés aussitôt après.



# NOTES SUR LA CILICIE

## I

### FORÊTS

La question forestière, dans le vilayet d'Adana, paraît devoir être limitée actuellement aux mesures à prendre pour assurer la protection des forêts qui subsistent encore dans le Taurus. Le reboisement, si on y pense, est une œuvre d'une telle importance et qui paraît devoir être tellement coûteuse, étant données les superficies immenses sur lesquelles il devra s'étendre, qu'il y aura lieu de n'en envisager la réalisation qu'après une étude attentive des régions sur lesquelles il devra être pratiqué, du but à poursuivre et des moyens dont on disposera.

Sous le régime turc, des étendues considérables de forêts ont été détruites. Sur les parties hautes, des incendies ont été allumés, tantôt accidentellement, tantôt volontairement par des bergers dans le but de créer des pâturages d'été; la majeure partie des crêtes du Taurus ont été ainsi dévastées, privées d'une végétation arborescente qui, outre l'obstacle qu'elle opposait à la formation des torrents, assurait la pérennité des sources. Dans les parties basses, une exploitation forestière conduite sans prévoyance, tantôt en vue d'obtenir du bois de construction ou de chauffage, tantôt en vue de la fabrication du charbon, a détruit les forêts des pentes proches de la plaine; la dent des bestiaux, moutons et chèvres, a empêché les forêts ainsi détruites de se reformer, et sur les pentes dénudées par les violentes pluies d'orage qui tombent dans la région, où fréquemment la roche est mise à jour, toute végétation est devenue impossible.

Durant la guerre, l'œuvre de destruction s'est accentuée avec une vigueur incroyable. En raison du manque absolu de charbon, les armées, les chemins de fer, les usines furent approvisionnés avec du bois et des quantités inimaginables d'arbres furent abattues; principalement le long de la voie Adana-Alep, on rencontre encore des dépôts importants de bois à brûler.

L'armée anglaise d'occupation continua l'œuvre des Turcs et expédia en Egypte des milliers de tonnes de bois de chauffage qu'elle retira du Taurus.

De Mersina à Islahié, le long de la ligne du chemin de fer, aussi loin que l'œil peut atteindre,

on ne voit plus aucun arbre sur les pentes du Taurus. Nous avons pénétré dans la région montagneuse, et ce n'est qu'après avoir passé Sarykawak, à 30 km. environ à vol d'oiseau de Tarsous, que nous avons atteint la région boisée; au nord de cette ville jusqu'aux Portes de Cilicie, à environ 45 km. à vol d'oiseau de Tarsous, on ne trouve plus de bois.

Pour le Taurus, ou du moins pour la partie que nous avons parcourue, le mot « forêt » ne doit point être pris avec l'acception du mot que nous lui accordons généralement et qui inspire l'idée d'un mélange compact d'essences diverses. Le mot « pinède » serait beaucoup plus exact. En effet, la forêt, au dessous de 1.200 à 1.400 m. d'altitude, est ici essentiellement composée de pins, dont nous avons estimé à 250 ou 300 arbres de tout âge la densité de peuplement par ha. De ces arbres, c'est à peine si 12 à 15 % peuvent fournir des pièces de 0.30 à 0.40 d'équarrissage. En certaines stations appropriées, on rencontre quelques cèdres d'une espèce spéciale à la Cilicie et quelques cyprès; de ceux-ci restent encore sur pied des troncs qui prouvent qu'il a dû y avoir autrefois des arbres d'une taille imposante.

Au-dessus de 1.200 à 1.400 m. commence la région des cèdres (1).

L'exploitation de ces forêts se fait d'une façon barbare: On concède aux exploitants, moyennant finances, un permis de coupe fixant le nombre de mètres cubes de bois à retirer de la forêt. En principe, le garde forestier du district doit marquer les arbres à abattre.

Muni de son permis, l'exploitant coupe de-ci de-là les arbres qui lui conviennent et, suivant les « on dit », retire de la forêt un nombre de mètres cubes supérieur à celui qui lui a été concédé. Grâce à un « backchiche » dont la valeur est proportionnée à l'importance du préjudice à causer à l'Etat, les yeux du garde forestier se fermeront sur les agissements de l'exploitant. D'ailleurs, la solde de ces gardes forestiers est si minime, leur nombre est si peu élevé, la surveillance est si difficile que leurs yeux se ferment facilement.

(1) Suivant les renseignements qu'a bien voulu nous communiquer notre collègue M. Jessé-Roux, qui a parcouru la région montagneuse au Nord d'Adana, les peuplements y seraient fort clairsemés, les arbres de petite taille, et il faut attendre encore de longues années avant qu'une exploitation forestière de quelque envergure puisse être organisée.

Les arbres exploités sont coupés à 1 m. 50 ou 2 m. du sol; de ce fait, reste inutilisé un volume assez important de bois qui est abandonné à la pourriture.

Parfois, des villageois, pour obtenir la pièce de bois qui leur est nécessaire, abattent un arbre de belle venue et abandonnent sur le sol la partie qu'ils ne peuvent utiliser. Parfois aussi, l'arbre abattu ne répond pas à leurs besoins et ils le délaissent pour en abattre un autre plus convenable.

L'exploitation forestière paraît se limiter à la fourniture de madriers de faibles dimensions, de planches à parquets et à toitures. Les pièces de bois, grossièrement équarries et coupées à la longueur voulue, sont exportées de la forêt au moyen de bêtes de bât: mulets et chameaux.

La forêt est également exploitée pour le bois de chauffage, mais dans ce cas on se contente d'ébrancher les arbres ou d'abattre de jeunes arbrisseaux. En quelques points, auprès des villages, on extrait un peu de résine.

Dans la haute montagne, on exploite les souches restées dans le sol; par distillation, on en retire du goudron qui est attaché sur place aux entrepreneurs et exporté de la forêt à dos de chameau.

Dans la région montagneuse que nous avons visitée, nous jugeons l'exploitation forestière incapable de donner des résultats rémunérateurs à une entreprise importante.

Les cours d'eau qui sillonnent la montagne sont d'allure irrégulière; leur lit est souvent embarrassé de rochers, certains d'entre eux sont à sec plusieurs mois de l'année. Le flottage ne peut s'y pratiquer ni d'une façon permanente, ni pour des pièces de bois de grandes dimensions.

Nous avons dit, d'ailleurs, que ces pièces là seraient peu nombreuses dans la région.

Les voies d'accès sont en nombre excessivement restreint et à peine praticables pour des bêtes de bât.

Une entreprise qui s'organiserait en vue de l'exploitation forestière devrait donc pourvoir elle-même à l'établissement de moyens de transport, et cela sur une distance considérable, dans une région que les mouvements de l'écorce terrestre ont rendue absolument chaotique.

Cependant, de petites entreprises ayant en vue la fourniture de planches à parquets et de planches destinées à la fabrication des caisses d'emballage pour œufs et oranges auraient des chances de succès.

En effet, il existe dans la montagne de nombreuses petites chutes d'eau qui pourraient aisément être aménagées pour des installations volantes d'énergie électrique qui actionneraient des scieries destinées uniquement à tronçonner à la longueur voulue les arbres abattus. Les tronçons réunis pendant la saison sèche au bord des cours d'eau, pourraient, soit aux grandes eaux, soit aux eaux moyennes, être flottés vers la plaine et réunis en un point convenablement choisi où une

scierie les débiterait en planches de dimensions déterminées suivant leur destination.

La fourniture des caisses d'emballage, en Syrie, est importante.

En 1911,	Tripoli	exportat.	360.000 caisses oranges
»	Sidon	—	100.000 —
1913,	Jaffa	—	1.608.000 —
»	Lattaquieh	—	12.300 caisses œufs
1914,	Jaffa	—	1.800.000 caisses oranges
»	Payas	—	350.000 —

La production des oranges est partout, en Syrie, en voie de croissance; on peut compter qu'avant quelques années, 3.000.000 de caisses seront annuellement nécessaires pour en assurer l'exportation.

Quant aux mesures à prendre pour assurer la conservation des forêts qui restent sur le Taurus, il appartient à des agents qualifiés du service forestier de les déterminer. Mais cette détermination ne devra point être faite à la légère, car elle intéressera l'élevage des moutons et des chèvres de la Cilicie, élevage qui, par nécessité, restera soumis encore au régime de la transhumance et a besoin de la montagne pour se maintenir et pour se développer.

## II

### CULTURES

Les céréales tiennent, après le coton, la place la plus importante dans l'agriculture cilicienne. Elles se divisent en deux classes suivant l'époque à laquelle elles sont cultivées.

Les céréales d'hiver: blé, orge, avoine, seigle, sont semées en automne.

Les céréales de printemps: maïs, millet (dari), sont semées en mars-avril.

Les céréales d'hiver le plus abondamment cultivées sont le blé et l'orge qui, dans la plaine, entrent en rotation avec le coton; elles sont cultivées également en montagne. L'avoine paraît quelque peu abandonnée; nous n'en avons vu que des parcelles de faible étendue. Le seigle est cultivé en montagne.

La culture du maïs et celle du millet, bien qu'elles soient installées partout, dans la plaine et sur les coteaux aux faibles altitudes, sont assez localisées. La première se rencontre surtout dans les vallons de la ligne de collines qui va de Karatash à Kurt Kulak (au nord d'Ayas); la deuxième se rencontre en majeure partie dans la plaine de Djihan.

**Blé.** — La culture du blé suit immédiatement celle du coton.

Après un labour léger destiné à déraciner les plantes de coton restées sur le sol, on sème à la volée et on recouvre, soit à l'aide du « tapan », soit par un labour croisé léger suivi du passage du « tapan ».

La quantité de semences répandue varie gran-

dement suivant la nature et la situation des terres. Sur les terres hautes et dans la majeure partie de la plaine, on sème de 10 à 12 okes par deunum, suivant la fertilité du sol; au sud de Tarsous, sur les alluvions qui bordent le fleuve, on sème 6 okes par deunum; dans le sud de la plaine, au nord des collines de Karatash, on sème de 15 à 20 guleks (de 25 okes en moyenne) par 100 deunums, soit de 3,75 à 5 okes par deunum. Il semble donc que la densité des semences va en diminuant à mesure qu'augmente la fraîcheur du sol.

Le blé végète grâce aux pluies d'hiver et de printemps, et se récolte en juin, sans qu'aucune opération culturale n'intervienne au cours de la végétation. Cependant, dans la région de Mersina, quand la végétation, au début de la croissance du blé, est trop exubérante, on fait parfois pâturer le blé.

Le rendement, en année normale, varie de 7 à 20 fois la semence.

Entre le Tartous Tchai et le Seihoun, on récolte de 7 à 10 pour 1; sur les alluvions, au sud de Tarsous, de 15 à 20; dans la plaine de Djihan, on obtient de 8 à 20 pour 1; sur les coteaux calcaires au nord de la plaine, on récolte de 10 à 12 pour 1.

Ces rendements sont en outre influencés par la variété de blé cultivée. Celle qui est la plus répandue, le *yerli*, donne normalement, en bonne terre, de 12 à 15 fois la semence; mais il existe d'autres variétés (telles le *Tchinguerli* et le *Sariboursa*, que l'on dit originaire d'Anatolie), peu cultivées, qui donnent 20 à 33 fois la semence. Le *Sariboursa* se sème à la densité de 6 okes par deunum.

Plusieurs variétés de blé sont cultivées en Cilicie.

Le *yerli* ou blé indigène, originaire, dit-on, de Caramanie, tient la première place; se moissonne en juin-juillet; c'est un blé dur.

Le *Sariboursa*, originaire d'Anatolie, tendre, fournit une belle farine, se transforme rapidement en blé dur.

Le *Tchinguerli*.

Le *Kyprin*, originaire de Chypre, tendre, plus précoce que le *yerli*, se moissonne en mai-juin.

On estime que les blés tendres occupent 20 % de la superficie affectée à la culture du blé.

Au cours de la végétation ces diverses variétés de blé sont attaquées par la rouille et le charbon; le *yerli* est cependant peu sujet à la rouille.

Aucune disposition n'est prise pour combattre ces maladies.

La moisson et le battage s'opéraient avant la guerre, sur les grands chiftliks du moins, à l'aide de moissonneuses et de batteuses à vapeur.

Les entrepreneurs de battage percevaient, en nature, de 18 à 20 guleks (de 25 okes) par 100 guleks de blé battu; le propriétaire de la récolte fournissait l'eau et assurait le transport du combustible.

Pour les raisons que nous avons indiquées ailleurs, ces machines n'ont fonctionné cette année-ci que dans de très rares exploitations: la moisson et le dépiquage ont été faits à l'aide de faucilles et

de faux pour l'une, à l'aide du « duen » pour l'autre; de ce fait la fabrication du « duen » a repris de l'importance.

Le « duen » (1) est constitué par deux planches de bois de pin de 1 m. 80 à 2 m. de longueur et de 5 à 6 centim. d'épaisseur, réunies par deux traverses; l'ensemble a une largeur de 0 m. 70 à 0 m. 80, à l'arrière; l'avant est un peu moins large et relevé à 30° environ pour recevoir le dispositif d'attelage des bêtes de trait, chevaux ou bœufs.

La partie inférieure du « duen » est creusée, dans le sens de la longueur, d'alvéoles rectangulaires dans lesquelles sont embrassés des éclats de silex.

Les planches du « duen » creusées de leurs alvéoles sont préparées dans certains villages de la zone forestière et transportées par des bêtes de somme à la ville voisine où des ouvriers enchassent les éclats de silex dans les alvéoles. La pierre à silex vient de la côte syrienne (Alexandrette, Lattaquieh).

Les tiges de blé et, en principe, de céréales étant disposées en couches sur l'aire, on fait passer sur elles le « duen » pendant un temps assez long pour que le dépiquage s'effectue. Au cours de cette opération, la paille est divisée, déchiquetée, assouplie et mise sous un état tout à fait convenable à l'alimentation du bétail (2).

La séparation du blé d'avec la paille a lieu par ventilation, sans beaucoup de soins, de sorte que les céréales mises en vente contiennent une proportion notable de corps étrangers.

Comme la culture du coton, la culture du blé est susceptible d'amélioration.

Le déchaumage effectué sur les champs de cotonniers devrait être suivi par le passage d'un pulvérisateur à disques, de façon à broyer les tiges de cotonniers et à ameublir le plus possible la surface de la terre qui doit recevoir la semence de blé afin d'assurer au sol la continuité favorable à une germination régulière.

La pratique des semences à la volée (3) devrait être abandonnée au profit des semis en lignes, dont il n'y a pas lieu de rappeler ici les avantages. Etant donné que la sole destinée aux céréales est embarrassée de tiges de cotonniers que n'aura pas divisées complètement le pulvérisateur à disques, il semble que le semoir à disques doive être préféré au semoir à socs.

La terre argileuse compacte qui forme les fonds de la Cilicie restant mottée malgré les façons indiquées pour en obtenir l'ameublissement parfait, il y aura lieu de passer un rouleau plombeur après les semences, de manière à assurer le contact intime de la semence avec le sol et son enracinement dès la germination.

Au printemps, au moment où les jeunes plantes de blé entrent de nouveau en végétation après le

(1) Le « duen » est également employé en Egypte.

(2) C'est le « tibn » des Arabes.

(3) Nous n'avons pas eu connaissance que les 2 semoirs dont M. Lutfallah nous a signalé l'existence en Cilicie aient été utilisés.

repos hivernal, un hersage sera avantageux qui rompra la croûte formée à la surface du sol par les pluies d'hiver, ameublira la terre tassée par la violence des chutes d'eau, facilitera l'aération et la pénétration des pluies ultérieures de printemps. Un plombage léger qui suivra ce hersage facilitera le tallage et par suite accroîtra le rendement.

Les semences devront être sulfatées et chaulées pour combattre la rouille et le charbon qui, les années humides, occasionnent des pertes importantes de récolte.

Une amélioration capitale portera sur la sélection des semences.

On est frappé, lorsqu'on examine un champ de blé en Cilicie, de constater la présence de variétés différentes et l'irrégularité de développement des épis. Il ne faut pas oublier, pour expliquer ce fait, que c'est le propriétaire du sol qui, généralement, fournit la semence au métayer. Cette semence, qui n'a point été réservée de la récolte précédente, mais est achetée chez un négociant en céréales, provient du mélange qui, dans les magasins de celui-ci, s'est opéré sur les lots d'origines diverses.

Un premier soin s'impose donc : obtenir la pureté de la variété puis, dans la variété purifiée, l'homogénéité des épis. Nous estimons qu'en opérant ainsi, on peut sans grand travail accroître la production unitaire de 20 à 25 %, tant est grande l'hétérogénéité que l'on constate dans les champs de blé.

Ultérieurement on poursuivra la sélection en envisageant le volume et la densité des semences.

Une étude qui semble devoir donner des résultats intéressants est celle de l'adaptation des diverses variétés cultivées aux diverses natures du sol suivant leur situation.

Déjà nous avons remarqué qu'il paraît y avoir une diminution de la densité des semences à mesure que l'on se rapproche des parties basses et fraîches de la plaine.

Certaines variétés, telles le *Sariboursa* et le blé de Chypre, ont la réputation de se modifier facilement et de perdre les qualités qui militaient en faveur de leur culture. Il y a lieu de vérifier l'exactitude du fait et, si elle est reconnue, de déterminer, suivant les terrains, le laps de temps nécessaire à cette modification, de façon à assurer le renouvellement régulier de la semence.

Les opérations de la moisson sont, elles aussi, susceptibles d'amélioration. L'emploi de la moissonneuse marque certes un progrès sur la moisson à la faucille ; mais la moissonneuse laisse la récolte sur le champ en moyettes non liées. Celles-ci, en temps opportun, sont chargées sur un traîneau tiré par des bœufs et transportées au point où elles sont mises en meules, dans le plus grand désordre, en attendant le battage. Avant d'abandonner le champ aux glaneuses, on passe un râteau à fourrages de façon à recueillir les épis éparpillés par le chargement et le transport de la moisson.

Outre la main-d'œuvre nombreuse qu'exige

cette manière d'opérer, il en résulte une lenteur considérable des opérations et une perte notable de récolte sur le champ, sans compter les déprédations des oiseaux et des animaux laissés au pâturage.

L'emploi de la moissonneuse-lieuse, avec ses avantages de rapidité et d'économie de main-d'œuvre, s'impose. Sur les grands chiftliks, l'emploi de tracteurs en développera l'usage ; les petites exploitations n'ont la perspective de l'utiliser que lorsque l'élevage aura pourvu le pays d'un bétail de trait suffisant, à moins que des entreprises de moisson s'organisent à la manière des entreprises de battage.

Le transport de la moisson par traîneaux devra être remplacé par le transport au moyen de chariots ; on réalisera ainsi une économie sensible de personnel et de bêtes de trait, et une plus grande rapidité de travail. Le transport par chariots permettra aussi de concentrer en un point déterminé la récolte d'une superficie de terrain beaucoup plus étendue que celle qui peut être desservie économiquement par le traîneau ; on parviendra ainsi à réduire le nombre des déplacements de la batteuse et à augmenter le rendement de celle-ci.

Il y aurait lieu enfin de provoquer l'association des cultivateurs par zones, de façon à pouvoir fournir au commerce des lots importants et uniformes de variétés pures qui bénéficieraient des cours les plus élevés du marché.

La production du blé en Cilicie est assez importante. En 1906, elle a été estimée à 600.000 hectolitres environ, dont un quart aurait été exporté à raison de 75 kg. par hectolitre ; c'eût été une production de 45.000 tonnes et une exportation de 11.000 tonnes environ.

En 1914, l'exportation a été de 23.000 tonnes.

En 1914, la production a été évaluée, d'après le rendement de la dîme, à 150.000 tonnes, dont 80.000 auraient été utilisées dans le pays pour la semence et la consommation locale et 70.000 exportées sous forme de blé ou de farine.

Si le fait est exact, la production du blé aurait suivi une progression parallèle à celle du coton.

La récolte de 1919 est loin d'atteindre l'importance des récoltes qui ont précédé la guerre. La pénurie de bétail et de main-d'œuvre, le prix élevé de la semence, ont été des obstacles sérieux pour la culture. En particulier, la semence de blé a été payée en 1918 de 30 à 32 p. t. p. l'oke, alors qu'au début de la campagne de vente 1919 le blé ne valait que 7 à 8 p. t. p. l'oke.

Le blé est transformé en farine ou semoule, en Cilicie même, par plusieurs minoteries.

Mersina possède 4 minoteries, dont une peut travailler 250 quint. métr. par jour ;

Tarsous possède 3 minoteries, dont une peut travailler 350 quint. métr. par jour ;

Adana possède 14 minoteries, dont une peut travailler 500 quint. métr. par jour ;

Djihon et Sis possèdent chacune une minoterie. La majeure partie de ces usines, équipées avec

du matériel suisse, sont pourvues de moteurs à vapeur; quelques-unes sont actionnées par la force hydraulique. A côté de ces minoteries pourvues d'un matériel moderne, existe un certain nombre de moulins indigènes actionnés par la force hydraulique, pourvus de 3 à 8 paires de meules et qui travaillent à façon.

Les blés et les farines de la Cilicie sont exportés en Syrie, dans les îles de l'Archipel ou dans l'intérieur de l'Asie Mineure.

Le son est utilisé en faible quantité pour l'alimentation du bétail; pendant la guerre, on l'a utilisé comme combustible.

**Orge.** — L'orge, comme le blé, entre en assolement avec le coton; dans la plaine, on la cultive sur les mêmes terres que celles qui peuvent porter le blé; en montagne, on la trouve en outre sur des terrains pierreux qui ne donnent que de maigres récoltes.

Les modalités de sa culture sont les mêmes que celles du blé; les améliorations dont elle est susceptible sont du même ordre.

La densité des semences est très variable suivant les terrains et les localités. Dans la montagne, on sème en moyenne 7,5 okes par deunum, correspondant à 105 kg. par hectare; dans la plaine, la densité du semis, qui varie de 9 à 18 okes par deunum, paraît être, en moyenne, de 15 okes, correspondant à 210 kg. par hectare.

On récolte: en montagne, de 6 à 8 fois la semence, soit 630 à 840 kg. par hectare; dans la plaine, de 10 à 15 fois la semence, soit de 2.100 à 3.150 kg. par hectare.

Les renseignements relatifs à la production nous font défaut. Disons seulement qu'en 1906, l'exportation de l'orge et de l'avoine réunies fut de 18.000 tonnes et qu'en 1913 cette exportation fut de 24.000 tonnes, dont 15.000 pour l'orge seule.

Cette exportation est absorbée presque entièrement par l'Angleterre, qui utilise l'orge pour la fabrication du whisky.

L'orge de Cilicie a une densité sensiblement inférieure à celle du Sud de la Syrie (orge de Caïffa). Elle pèse 12 okes par gulek de 30 l., alors que l'orge de Caïffa pèse 15 okes par gulek. L'orge de Caïffa convient particulièrement pour l'alimentation des animaux, chevaux et mulets. L'armée anglaise d'occupation en utilise ainsi de grosses quantités; mais cette variété ayant fait défaut, cette année-ci, l'intendance anglaise effectua des achats importants d'orge de Cilicie.

**Avoine.** — L'avoine, qui donna lieu à une exportation de 8.000 tonnes en 1912 et de 9.000 tonnes en 1913, paraît délaissée. Sa culture qui, en 1918, couvrait 3.850 hectares dans le seul sandjak de Mersina, n'en couvrait plus que 72 en 1919.

L'avoine est semée à la densité de 100 à 150 kilog. par hectare et donne un rendement de 6 à 12 fois la quantité de semence employée.

**Seigle.** — Le seigle, fort peu cultivé, se trouve uniquement dans la montagne.

**Maïs.** — Le maïs est également peu cultivé; on l'incrimine d'épuiser la fertilité du sol et de ne donner des rendements intéressants que sur les terres irriguées. Or l'irrigation, en Cilicie, qui ne se pratique actuellement que le long des fleuves, auprès des villes est réservée aux jardins.

Le maïs se rencontre à l'état sporadique auprès de quelques agglomérations de la plaine et de la basse montagne; on le trouve en plus grande abondance dans les vallonnements situés d'une part à l'Est de Karatash, d'autre part entre Ayas et Kurt Kulak.

On le sème à la volée et on lui donne quelques sarclages au début de la végétation.

En raison de nos besoins et de nos achats aux Etats-Unis, en République Argentine, dans la basse vallée du Danube, la culture du maïs pourrait avantageusement être développée en Cilicie, où il vient fort bien. Son défaut d'épuiser le sol n'est pas prouvé, et il y a tout lieu de croire qu'il s'accommoderait fort bien des quantités d'eau pluviale qui tombent annuellement en Cilicie si, par une amélioration de ses pratiques culturales, l'agriculteur cilicien savait en tirer un meilleur parti (1).

**Millet.** — Le millet (dari), qui a la réputation de donner jusqu'à 120 fois la quantité de semence mise en terre, était cultivé autrefois sur des étendues importantes dans la plaine de Djihan. En raison de la raréfaction des moyens matériels: pénurie de main-d'œuvre et de bêtes de trait, sa culture a diminué dans de grandes proportions.

Cette situation est regrettable, car, outre l'abondance des produits qu'il fournissait, ses tiges feuillues, restées dans les champs la récolte enlevée, fournissaient au bétail une quantité de fourrage appréciable.

*Possibilités de la production des céréales.* — Le développement de la culture des céréales est susceptible de fournir à l'exportation cilicienne un tonnage important.

La Cilicie a, comme nous l'avons établi, une superficie cultivable de 26.400.000 deunums, correspondant à 2.426.470 hectares, dont 800.000 peuvent, à notre avis, être affectés annuellement à la culture du coton; resteront en nombre rond 1.600.000 hectares pour d'autres cultures. En admettant que les légumineuses, vignes, vergers, etc., arrivent à occuper 200.000 hectares, une superficie de 1.400.000 hectares pourra être réservée à la culture des céréales qui, au rendement moyen de 1.500 kg. par hectare, produira environ 2.000.000 tonnes. Comme cette production sera

(1) Des expériences faites aux Etats-Unis ont montré que, de toutes les céréales, le maïs est celle qui consomme le moins d'eau par kg. de matière sèche.

obtenue vraisemblablement par l'emploi sur une grande échelle, d'un matériel agricole perfectionné, on peut admettre qu'un tiers au plus de cette production sera nécessaire aux besoins du pays. C'est donc une quantité de 1.400.000 à 1.500.000 tonnes de céréales exportables que l'on peut escompter lorsque la Cilicie sera mise en valeur.

**Sésame.** — En Cilicie, le sésame se cultive, soit seul, soit en mélange avec le coton, sans qu'on préfère pour lui une nature de terre spéciale. C'est une culture de printemps.

La pratique de semer le sésame en mélange avec le coton paraît avoir pour but d'utiliser les superficies de terre laissées libres entre les pieds de cotonniers par les manquants. Le sésame n'est d'ailleurs pas la seule plante qui se cultive dans ces conditions. Nous avons eu l'occasion de voir des champs de cotonniers dans lesquels poussaient du maïs, du millet, du tournesol, des haricots. Dans la région d'Alep, près d'Ideleb, nous avons constaté que, parfois, on remplaçait les cotonniers manquants par des cucurbitacées: concombres, melons, potirons, pastèques.

Le sésame est semé au début du printemps, en mars-avril. Cependant, sur les terres très fraîches ou quand l'année est humide, ou encore quand on peut irriguer, il est possible de le semer sur l'échaumage d'orge, surtout si la moisson de celle-ci a été précoce.

Cultivé seul, le sésame est semé à la densité de 1 à 2 okes par deunum, suivant le plus ou moins de fertilité du sol; cultivé en mélange, la densité du semis est variable, mais on l'estime en moyenne à un quart d'oke par deunum.

Le sésame est très sensible à la sécheresse, et ne réussit bien que les années à pluies de printemps normales ou sur les terres fraîches ou irriguées. Les terres humifères et humides des bords des marécages sont celles sur lesquelles on obtient les plus hauts rendements. Le semis étant fait à fleur de terre sur labour léger, toute sécheresse un peu prolongée lui est néfaste. Au moment de la floraison, il a grand besoin d'eau.

Comme pour le coton, on procède à un ou deux sarclages, si le sol s'enherbe trop rapidement, avant que le système foliacé de la plante soit pleinement développé.

La plante mûrit des fruits en juillet-août et la récolte se fait avant maturité complète, car les capsules mûres s'ouvrent et la graine se répand sur le sol.

La récolte se fait par arrachage des plantes entières, qui sont liées par petits paquets et exposées au soleil, sur une aire, les fruits vers le sol, pour éviter la projection des graines quand les capsules s'ouvrent.

Dans la région de Djihan, les plantes attachées sont mises en tas; il en résulte une fermentation de la masse qui cause un préjudice à l'huile de sésame; celle-ci rancit aisément.

Quand la moyenne des capsules est mûre, on procède au battage pour en extraire la graine.

La production varie suivant la situation des cultures; elle est évaluée à 1 ou 2 guleks de 20 okes dans la majeure partie de la Cilicie, à 2,5 guleks dans la partie méridionale. Ces rendements correspondent respectivement à 217 et 435 kg. d'une part; à 545 à 652 kg. de l'autre.

La variété cultivée est le sésame blanc, qui donne une huile plus fine que le sésame noir.

L'huile extraite dans le pays, dans les huileries indigènes, est consommée sur place.

La graine est exportée principalement à Constantinople; elle est employée en outre dans le pays: dans la pâtisserie, on en parseme le pain parfois et certains gâteaux; dans la confiserie, sous forme de nougat appelé « halawat » et sous forme de « tahin », graine de sésame broyée et réduite en poudre mise en émulsion dans le miel, du « pecmez » ou un sirop de sucre constitue le « zen-derli », consommé comme dessert.

Comme toutes les cultures pratiquées en Cilicie, la culture du sésame est susceptible d'être améliorée.

La semence doit être triée et sélectionnée; la semence employée à l'heure actuelle n'est autre que la graine sous forme commerciale, qui est un mélange de semences complètement et incomplètement mûres. Le pouvoir germinatif de celles-ci est inférieur à celui des semences normalement mûres et les plantes qui en proviennent sont de vigueur moindre et de moindre productivité.

La sélection opérée sur les plantes à grande production pourrait élever notablement le rendement. Il paraît que la Station agronomique des colonies juives de Palestine a sélectionné une race de sésame 5 fois plus productive que la race couramment cultivée.

Le semis devrait être fait en lignes et la culture bénéficierait ainsi, en outre d'une économie de semences, d'une plus grande facilité et d'une plus grande rapidité pour le sarclage.

En 1913, l'exportation de sésame par Mersina a été de 14.000 tonnes.

Cette année-ci, la récolte sera faible, les pluies de printemps ayant été peu abondantes au moment des semailles.

**Légumineuses.** — Les légumineuses (haricots, lentilles, pois chiches), se rencontrent un peu partout dans la plaine en culture de printemps. Leur production totale, assez faible, paraît réservée aux besoins de la ferme pour la nourriture des travailleurs; l'excédent ne donne matière qu'à des transactions locales.

Il y aurait intérêt à faire rentrer la culture de ces plantes dans l'assolement cilicien et à développer leur production pour fournir à notre consommation une partie des ressources qu'elle tire des côtes septentrionales de l'Asie Mineure. L'emploi d'instruments attelés pour le semis et les sarclages abaisserait très probablement le prix de revient de ces denrées au point qu'elles pourraient



entrer en concurrence avec les produits similaires des bords de la Mer Noire.

**Betterave.** — La betterave, produite en Cilicie en petite quantité, est de faibles dimensions.

Quelques personnes ont émis l'opinion que sa culture pourrait être entreprise en vue de la fabrication du sucre. Il se peut que, par l'emploi de semences et de méthodes appropriées, on obtienne en Cilicie des betteraves sucrières exploitables; mais, outre que l'on ignore encore si les calcaires fourniront une chaux convenable à la fabrication, le manque de charbon (abstraction faite des lignites d'Ayas et de Namroun), le prix élevé auquel on obtient ce combustible et auquel on l'obtiendra encore longtemps sont des obstacles à l'établissement de l'industrie sucrière en Cilicie. Il y a lieu de croire que, lorsque la situation européenne sera normalisée, les sucres autrichiens et russes viendront de nouveau en Cilicie à des prix plus avantageux que ceux que pourrait pratiquer une industrie sucrière locale.

Nous croyons que, si on doit envisager la culture de la betterave en Cilicie, ce doit être dans l'unique but de pourvoir à l'alimentation du bétail.

**Canne à sucre.** — Pour les mêmes raisons que celles énumérées précédemment, nous ne croyons pas que la culture de la canne à sucre soit appelée à fournir la matière première d'une industrie.

Limitée aux bords des cours d'eau qui lui fournissent l'irrigation dont elle ne saurait se passer, la culture de la canne, qui occupe de faibles étendues de terrain, n'a d'autre débouché actuel que la consommation locale; son développement paraît devoir être fonction de l'accroissement de la population.

**Tabac.** — La culture du tabac, localisée dans les environs de Tshakal Déré, entre Missis et Djihan, n'occupe que des surfaces réduites. Elle donne d'assez bons rendements et fournit un produit qui a une réputation locale.

**Viticulture.** — La culture de la vigne, en Cilicie, est localisée dans la zone des terres rouges qui forme la bordure septentrionale de la plaine, principalement aux abords des villes: Mersina, Tarsous, Adana, Missis, Sis, et dans les villages de la montagne. On la trouve aussi cependant dans les jardins irrigués et dans quelques villages de la plaine.

Dans les jardins, la vigne, conservant son allure de liane, s'accroche aux arbres, passe de l'un à l'autre et prend des proportions vraiment étonnantes. Il n'est pas rare de voir des plantes qui atteignent 30 et 40 mètres de longueur. Dans un jardin de Tarsous, nous avons mesuré une vigne dont le tronc, à 1 m. 50 au-dessus du sol, avait une circonférence de 0 m. 92, correspondant à un diamètre de 0 m. 29. De telles vignes produisent aisément de 60 à 70 okes de raisin, bien qu'elles

ne soient l'objet d'aucune taille; on nous a cité le cas d'une vigne ayant produit 320 okes de raisin. De telles productions, qui paraissent exagérées, sont cependant possibles, si l'on tient compte du développement des plantes, de l'irrigation abondante dont elles bénéficient, de la grandeur des grappes, dont nous avons mesuré plusieurs qui avaient 0 m. 40 et plus de longueur.

Les vignes des jardins donnent du raisin de table: le *Tarsous beagi* blanc, et un raisin noir tardif qui peut rester sur la plante jusqu'en décembre.

Sur les terres rouges, plaines et coteaux, se trouvent les vignobles les plus étendus; dans les seuls environs de Tarsous, on en compte, dit-on, 10.000 deunums. La culture est en voie de progrès; pendant la guerre des vignobles ont été créés.

Diverses variétés sont cultivées:

*Yerli*: Noir rougeâtre, pour la table et le vin, précoce; dès la deuxième quinzaine de juin, on le trouve abondamment sur les marchés.

*Rosaki*: Blanc, pour la table et pour sécher.

*Sultanieh*: Blanc, allongé, sans pépins, pour sécher.

*Fokiano*: Noir, rond, pour le vin, grand producteur.

*Marash*: Rougeâtre, pour la table et le vin.

*Tchaouch*: Blanc, pour la table.

*Topac*: Blanc, rond, pour la table.

*Redjep*: Blanc, allongé, grand producteur.

La vigne, cultivée tantôt seule, tantôt en mélange avec des oliviers et des amandiers, est conduite en gobelets, sur tronc bas dont les bras s'allongent parfois à plus d'un mètre au-dessus du sol. On ne signale pas de phylloxéra; mais elle est attaquée par l'oïdium et le mildew, les années humides. Des soufrages seuls sont appliqués.

Le *Sultanieh*, qu'on avait planté en assez grande quantité pour la dessiccation, tend à être abandonné. La plante, jeune, donne une abondante production qui, par la suite, diminue et devient nulle. Nous avons vu de belles souches, vigoureuses, ne portant aucune grappe depuis plusieurs années. On tend à lui substituer le *redjep* et le *topac*, qui sont de grands producteurs (1).

La majeure partie de la production est destinée à la table. On espère que lorsque le Bagdad Bahn fonctionnera quotidiennement et fera des prix de fret abordables, l'exportation du raisin sur Constantinople sera possible.

On fait du vin, partiellement consommé dans le pays, partiellement distillé pour la fabrication de l'arack et du *pecmez*, raisiné obtenu par concentration du moût.

Avant la maturité, le raisin est consommé comme condiment.

Dans la montagne, la vigne est cultivée en

(1) Il y aurait lieu de conduire le *sultanieh* à la taille longue pour le mettre à fruit, ainsi que nous l'avons conseillé à quelques cultivateurs.

chaintre; le raisin est destiné à la consommation et à la fabrication du *pecmez*.

**Culture maraîchère.** — Elle se pratique sur une grande échelle, aux environs des villes, dans les jardins irrigués et fournit à la consommation locale des quantités abondantes de légumes divers. Nous avons eu l'occasion de voir de jolis échantillons de pommes de terre *early rose*.

Comme pour le raisin, on envisage la possibilité d'exporter sur Constantinople des légumes de primeur. Si pareille entreprise peut un jour se réaliser, il y aura lieu d'aborder la culture de variétés améliorées, car les légumes actuellement produits sont trop grossiers pour être aisément acceptés sur le marché d'une grande ville.

**Arboriculture.** — Elle est représentée par des espèces variées.

Dans la plaine, abricotiers, pêchers, grenadiers, figuiers, pommiers, pruniers, orangers, citronniers, néfliers poussent dans le plus intime mélange des jardins irrigués.

Les fruits que l'on obtient ne sont pas d'une qualité qui puisse leur attirer des éloges particuliers.

Les abricotiers, en raison de leur abondance, méritent une mention particulière. Ils sont cultivés principalement dans les environs de Mersina. Trois variétés fournissent des produits de valeur inégale: le *zederli*, à fruit petit, jaune, filandreux, peu sucré, chair adhérente au noyau, production abondante; le *kaisi*, petit, blanc, assez fin, très doux lorsqu'il est à maturité complète, mais ne supporte pas le contact; noyau à amande douce; le *tchacar para*, gros, jaunâtre, savoureux très doux, peu abondant, de courte durée.

Bien que la production des abricots soit abondante, elle n'est pas telle que l'on puisse songer à en utiliser une partie pour la dessiccation. D'ailleurs, le climat humide de la Cilicie rendrait cette industrie très aléatoire.

Le néflier du Japon est cultivé en quantité près de Tarsous, où on trouve un jardin d'une centaine de pieds donnant un revenu de plusieurs centaines de livres turques.

Dans la plaine, à la base des coteaux, on trouve l'amandier et l'olivier, qui fera ultérieurement l'objet d'une note spéciale en raison de l'intérêt qu'il présente.

Dans la montagne, à des altitudes assez élevées, on trouve le cerisier, le noyer, le pêcher, le pommier, le poirier sauvage.

Les cerises produites sont petites, peu charnues, peu savoureuses. Une exception doit être faite cependant pour celles de Dari Punar, qui sont vraiment de beaux et bons fruits. La production de cerises, lorsqu'est satisfaite la consommation des centres de villégiature de la montagne (Gozné, Namroun, Gulek), est exportée vers les villes de la plaine.

Les noyers et les poiriers sauvages poussent en grande abondance et prennent des dimensions

imposantes. Nous avons vu à Namroun, à Gulek, à Dari Punar, des noyers dont le tronc avait plus de 4 mètres de circonférence et des poiriers dont le tronc avait plus de 2 mètres.

C'est aux écureuils que l'on attribue la propagation des noyers. On dit que ces petits animaux, pour se constituer des réserves hivernales de vivres, s'en vont cacher des noix dans des trous qu'ils creusent dans les champs. Il arrive parfois que des tassements de terrain provoqués par les pluies bouchent ces trous et que les écureuils ne peuvent plus retrouver leurs cachettes; certaines noix germent et donnent naissance à des arbres que respectent les montagnards. L'explication paraît logique. On ne pourrait guère, en effet, concevoir autrement que des noyers poussent dans des champs quelquefois fort éloignés des centres habités.

Les poiriers sauvages, qui poussent dans les haies à la limite des propriétés, sont fréquemment indivis entre les membres d'une famille, qui s'en partagent les fruits.

Les localités importantes de Gozné, Namroun, Gulek, sont des lieux de villégiature fort appréciés des citadins de Mersina, Tarsous, Adana, dont une partie abandonne la ville dès le mois de juin, fuyant les lourdes et humides chaleurs estivales, pour rechercher l'air frais et léger des montagnes.

Namroun, en particulier, est intéressant. C'est un vaste vallon ombragé, recoupé en son milieu par une table rocheuse portant les ruines d'un « Kaleh », ceinturé de pinèdes, dominé au Nord par les hautes crêtes du Taurus, aux neiges vraiment éternelles qui scintillent sous les rayons d'un soleil radieux. Sous les frais ombrages, entre les innombrables ruisselets que forment les nombreuses sources jaillissant de la montagne, disséminés dans les jardins, se répartissent environ deux mille chalets de bois, qui entourent le vieux village indigène et le bazar. Des hauteurs qui dominent le vallon, s'ouvrent de merveilleuses échappées de vue sur l'inextricable chaos de contreforts boisés du Taurus; de quelques points, par temps clair, on aperçoit la Méditerranée.

Namroun est malheureusement difficile à atteindre. La route qui part de Tarsous, partiellement carrossable jusqu'à Keshbukur, n'est plus au delà qu'un sentier muletier qui, tantôt escaladant, parmi les pierres roulantes, une côte abrupte d'où la vue embrasse largement la plaine; tantôt dévalant rapidement une pente pour atteindre un ravin profond, tantôt franchissant un ruisselet, au pied d'une cascade écumante, traverse une région extrêmement pittoresque. Si pittoresque est la route, pittoresques aussi sont les caravanes qui la parcourent, les campements en plein air qui en marquent les étapes, lorsque se produit l'exode de la plaine vers la montagne. A des jours fixés pour le voyage, de longues files se suivent de mules aux pas dansants, de bourricots trottinants qui portent des femmes musulmanes enveloppées dans leurs grands voiles, des enfants placés dans

des paniers qui se balancent aux flancs des bêtes de bât, un mobilier sommaire de coussins, de matelas, de couvertures qui garnira le chalet de bois. Maîtres et serviteurs, à cheval, surveillent les caravanes.

Nul doute que si le développement économique de la Cilicie se poursuit, que si le chemin de fer relie un jour le vallon à la plaine, Namroun, avec ses frais ombrages et ses promenades pittoresques à travers une région accidentée, devienne pour l'Asie Mineure un lieu de villégiature qui laissera loin derrière lui les villégiatures ensoleillées de l'aride Liban.

*Oliviers.* — Sur les coteaux qui, au Nord de la plaine cilicienne, terminent les contreforts du Taurus se trouvent, par places et en abondance variable, des oliviers sauvages d'âges divers.

L'exploitation de ces arbres, mis à fruit par le greffage, n'a aucune perspective de donner des résultats rémunérateurs. En raison de leurs stations en des zones plus ou moins accidentées et rocheuses, en raison aussi de la densité variable de leurs groupements, la culture de ces arbres, la cueillette et le transport des fruits seraient trop onéreux pour laisser des bénéfices intéressants à une exploitation intensive.

Autrement avantageuse serait l'opération, entreprise déjà d'ailleurs, de constituer des vergers d'oliviers régulièrement plantés en des localités aisément accessibles.

Les plantations déjà établies l'ont été à la base des coteaux, principalement en terres rougeâtres, sableuses, riches en oxyde de fer, convenant peu à l'olivier. Nous recommanderions pour ce genre d'entreprise les coteaux et les vallons calcaires que l'on trouve sur le pourtour de la plaine et dont les terrains, peu appréciés par les indigènes, sont cédés à bas prix.

Avant la guerre, on pouvait avoir pour quelques centimes les oliviers arrachés et transportés au lieu de la plantation; on estime maintenant à un prix variant entre 10 et 20 p.t.p. (0 fr. 735 à 1 fr. 47) le coût de ces mêmes opérations. Nous pensons que ce prix pourrait être abaissé sensiblement suivant l'importance de la plantation à établir et l'abondance des oliviers sauvages.

Le terrain peut être évalué à 2 ou 3 l.t.p. le deunum, soit 160 à 240 francs l'hectare.

Les souches d'oliviers sauvages coupées au collet et mises en terre émettent des rejets que l'on greffe (1). Après 3 ans de greffe, l'olivier commence à produire.

Diverses plantations déjà établies dans les conditions indiquées contiennent des variétés diverses d'oliviers qui fourniraient les greffons nécessaires suivant la spéculation que l'on aurait en vue: huilerie ou conserves.

La plus-value prise en Tunisie par les terres désertiques transformées en oliveraies permet de

supposer avantageuse la formation d'oliveraies en Cilicie.

*Orangers.* — La région de Dort-yoll, avec son port, Payas (à 20 kilomètres au Nord d'Alexandrette), est renommée pour la culture de l'oranger.

Cette culture, presque monopolisée par les Arméniens, se pratique à l'irrigation. Les arbres prennent des proportions énormes.

M. Avierinos rapporte avoir vu dans le Djebel Bereket des orangers de la taille d'un fort platane, portant de 12.000 à 15.000 oranges. Il estime à 7.000 ou 8.000 fruits, par pied, la production moyenne des arbres adultes, en plein rapport. La densité des plantations serait de 16 arbres par deunum, soit 175 arbres par ha.

Avant la guerre, au prix de 35 à 45 p. ég. par 1.000, le rendement brut était évalué à 900 ou 1.000 fr. par ha. Les dépenses s'élevaient à 200 fr. (dîme et frais de culture); le rendement net était environ 800 frs.

Les oranges, rondes, plus juteuses et plus savoureuses que celles de Jaffa, mais à peau plus mince, supportant donc plus difficilement le transport, sont exportées sur Constantinople et Odessa.

Nous devons à M. Abdallah Boutros, d'Alexandrette, les renseignements suivants sur le commerce des oranges de cette région.

Les achats se font ordinairement sur l'arbre; avant la récolte, des jardins entiers sont loués.

Cueillette et transport aux frais de l'acheteur; après triage, les fruits de qualité très ordinaire sont vendus sur place aux habitants de la localité. Le reste est réparti en quatre qualités: *primitiva*, *prima*, *extra*, *supérieure*.

Les ventes se faisaient par paires de caissettes d'un poids de 17 kgs. environ chacune, franco bord Payas.

Avant la guerre, la caissette, le papier d'emballage, les clous et les cercles de bois coûtaient de Fr. 2,50 à 3,50.

En 1913-1914, Payas exporta de 300 à 350.000 caissettes dont: 7 à 10 % de première qualité, 25 à 30 % de deuxième qualité, 40 à 30 % de troisième qualité, 15 à 20 % de quatrième qualité.

Les meilleurs lots, environ 65 à 70 % de la production, sont exportés à Odessa; le reste est envoyé à Constantinople, d'où il gagne la Roumanie et la Bulgarie.

### III

#### TENURE DU SOL

En Cilicie, la petite propriété telle que nous l'entendons, de superficie inférieure à 20 ha., n'existe pas, du moins en ce qui concerne la culture du coton, des céréales, des légumineuses.

Les propriétés (*chiftliks*) de moindre importance ont un minimum de superficie de 1.500 à 2.000 deunums, soit de 150 à 200 ha.

(1) On trouve des greffeurs à Lattaquieh.

Rarement, le sol est cultivé suivant le principe du « faire valoir direct » ; le fermage n'existe pas. C'est le métayage qui est la forme de tenure du sol la plus fréquemment appliquée.

Ce métayage est appelé en Cilicie *association*.

Les contrats de métayage sont passés pour 2 ans et pour une période de temps multiple de 2 ans, l'assolement biennal étant l'assolement adopté en Cilicie.

Le propriétaire du sol fournit le terrain, les semences, les animaux et les instruments de travail. Le métayer fournit son travail et pourvoit à tous les soins et à toutes les dépenses de la culture.

Prélèvement fait de la dîme (12,5 %, en principe, de la récolte), le partage des produits du sol a lieu dans la proportion de 1/3 ou 1/2 pour le métayer et le reste pour le propriétaire.

#### IV

#### MAIN-D'ŒUVRE

La population agricole de la Cilicie, qui compte environ 450.000 âmes, est actuellement insuffisante pour assurer la mise en valeur de la totalité des terres cultivables de cette région, dont la superficie est d'environ 26.400.000 deunums.

Cette population est disséminée dans la plaine et habite des villages nombreux et peu peuplés qui dépendent généralement des grands « chiftliks ». Elle assure d'une manière suffisante l'exécution de certains travaux de l'exploitation : gardiennage du bétail ; labours, hersages, semailles, récolte du coton, du sésame, des légumineuses. Pour la récolte du coton, cependant, une partie de la population des villes et des districts montagneux environnants lui prête son concours.

Pour les travaux exigeant une quantité considérable de main d'œuvre, en raison de la rapidité avec laquelle ils doivent être exécutés : moisson et battage des céréales, sarclage du coton, du sésame, du maïs, une main d'œuvre d'immigration temporaire vient joindre ses efforts à ceux de la population stable.

Cette main-d'œuvre était évaluée avant la guerre à 60.000 ou 80.000 personnes, hommes, femmes et enfants. Durant la guerre et cette année-ci, en raison du manque de sécurité dû à l'état de guerre, en raison aussi des morts d'hommes causées par la guerre, cette main d'œuvre a été moins nombreuse.

Elle est composée en majeure partie de Kurdes qui viennent des montagnes du Kurdistan et des bord de l'Euphrate, puis, en moindre proportion, d'Ansariés de la région montagneuse située entre Alexandrette et Lattaquieh et d'habitants de la région montagneuse du vilayet d'Adana, au Nord de la plaine.

Cette population flottante loue ses bras à la plaine, où la récolte est plus précoce que dans la

montagne, jusqu'au moment où, l'époque de la récolte arrivée dans les régions d'où elle provient, elle regagne ces régions. Entre la plaine et la montagne, à la distance relativement faible de 70 km. de Tarsous, nous avons constaté une différence sensible dans l'avancement de la végétation. Alors que, dans la première semaine de juin (1), dans la plaine autour de Tarsous, l'orge était moissonnée et que la récolte du blé commençait dans la région de Sary Kavak, Namroun, Gulek, l'orge et le blé épiaient à peine et le seigle était en fleur.

Cette main d'œuvre volante a des modalités curieuses.

Elle s'engage par semaine d'une durée de six jours, dont 5,5 jours de travail effectif.

Le lundi après midi, la paie des ouvriers ayant lieu sur le chiftlik, ceux-ci abandonnent l'exploitation sur laquelle ils ont travaillé la semaine précédente et s'en vont au bazar de la ville qui constitue le centre de la région, pour y acquérir les objets dont ils ont besoin. Le mardi, les travailleurs se réunissent par bandes d'importance variable, sous la conduite d'un chef qui a pour mission de discuter les conditions d'engagements avec les cultivateurs ou leurs représentants venus également au bazar. Les accords conclus, des arrhes sont échangés et dans l'après midi de ce même jour les travailleurs engagés se mettent en route pour gagner le chiftlik sur lequel ils doivent travailler la semaine suivante.

Dès l'aube du mercredi matin, tout le monde se met au travail. Le travail s'effectue du lever au coucher du soleil, avec trois interruptions pour les repas frugaux ne comportant que très rarement de la viande.

Le lundi après-midi suivant, l'exode vers la ville recommence, et le mardi un nouvel engagement est conclu. Rarement une bande revient travailler sur le chiftlik qui l'a occupée la semaine précédente.

Pour la moisson, les ouvriers apportent leurs instruments : faucilles, faux ; pour les sarclages, les outils sont fournis par le chiftlik.

Le salaire payé à ces travailleurs se compose de deux parties : l'une fixe, la nourriture, due d'ailleurs à tout travailleur agricole, quelle que soit la nature de son engagement ; l'autre variable, payée en argent.

Le marché de la main d'œuvre est influencé par des facteurs divers : abondance ou rareté de la main d'œuvre volante, état du temps et des cultures, abondance ou rareté des mauvaises herbes dans les champs à sarcler, traitement que reçoivent les ouvriers sur le chiftlik, abondance et état de la nourriture.

Par leur réunion au bazar, les ouvriers jugent de la qualité de main d'œuvre dont dispose la région, et fixent leurs prétentions en conséquence ; ils se renseignent sur l'état des cultures et des terres.

(1) Cette année-ci, les moissons ont été plus tardives qu'en année normale, le froid s'étant prolongé plus que de coutume.

sur le traitement qu'on leur applique sur tel ou tel chiftlik, sur la nourriture qui leur est distribuée.

Le travail s'exécute sous la surveillance du chef de bande et d'un agent de la ferme. Au mois de juin de cette année-ci, il était payé sur la base de 90 p. t. p. par semaine, soit environ 6 fr. 50 pour 5,5 jours de travail effectif.

La nourriture qui, avant la guerre, était évaluée à 2 p. t. o. par personne et par jour, est évaluée maintenant à 20 p. t. p. elle se compose de légumes cuits à l'eau, de bourgoul (blé cuit, desséché, concassé, et préparé au beurre, en forme de pilaf), de pain, de laitage (yoghourt); comme boisson, de l'eau ou de l'airan (petit lait aigri coupé d'eau).

En outre de cette main-d'œuvre volante, l'agriculture dispose d'une main-d'œuvre sédentaire engagée au mois, à la saison ou à l'année.

Les travailleurs engagés au mois sont en nombre restreint; ce sont surtout les mécaniciens conducteurs de locomobiles; ils touchaient, avant la guerre, un salaire de 30 liv. or. soit environ 680 francs.

Les travailleurs engagés pour la saison de culture, durant 5 à 7 mois, sont, soit des ouvriers d'extérieur de ferme qui exécutent les labours et les semailles et effectuent le transport de la moisson, soit des ouvriers d'intérieur de ferme: cuisiniers, aides, etc... Ils touchaient avant la guerre de 1 à 2 liv. or. On peut estimer que, payés maintenant en papier, ces salaires ont quadruplé sans que leur valeur en francs ait augmenté beaucoup.

Les travailleurs engagés à l'année, ouvriers, conducteurs de chariots, etc..., touchaient avant la guerre 20 liv. or, 1 paire de bottes en cuir d'une valeur de 1 medjidié (= 4 fr. 50), un manteau en laine, un vêtement en cotonnade, une paire de savates.

Dans les jardins maraîchers des environs des villes, on engage des ouvriers à la journée.

Quels que soient la durée de l'engagement et le salaire qu'ils touchent, tous les ouvriers agricoles reçoivent en outre la nourriture gratuite.

Les cultivateurs de la Cilicie, conscients que les difficultés du recrutement de main-d'œuvre qui, avant la guerre, affectaient l'Europe et maintenant l'affectent davantage, ne leur seront pas épargnées, se préoccupent de compléter leur outillage mécanique pour essayer de surmonter l'obstacle qui s'élève au développement de la culture. Mais, quoi qu'il en soit, un grand besoin de main-d'œuvre se fera sentir en Cilicie quand on abordera franchement le problème du développement de la production agricole.

Comme nous l'avons exposé ailleurs (1), les ouvriers agricoles de l'Italie et de l'Espagne, sur lesquels on paraît compter, qui, annuellement

s'en vont travailler dans l'Amérique du sud, n'ont aucun intérêt à changer leurs habitudes au profit de la Cilicie. Il est peu probable que d'autres pays européens puissent fournir de la main-d'œuvre fixe ou volante à l'exception de surveillants d'exploitations ou de contre-maîtres. On devra, à notre avis, rechercher dans les régions environnant la Cilicie, la main-d'œuvre qui fait défaut à celle-ci.

Les Kurdes, qui viennent chaque année dans la plaine en nombre assez considérable, constituent une bonne main-d'œuvre: mais c'est une population turbulente, batailleuse, prompte aux mauvais coups. Si on s'adresse à eux pour chercher à doter la Cilicie des travailleurs qui lui font défaut, il y aura lieu de ne le faire qu'avec précaution.

Les Tcherkesses qui peuplent divers villages de la plaine d'Anavarza sont des travailleurs intéressants dont on pourrait faciliter l'immigration.

Les Ansariés viennent aussi en nombre important; c'est une population également travailleuse. Elle possède dans la plaine des représentants déjà fixés qu'on appelle couramment *fellahs*, bien qu'ils n'aient aucune origine égyptienne, à l'encontre de ce qu'ont dit certains auteurs. Ces *fellahs*, ont constitué dans les environs de Mersina des villages importants et florissants où ils s'occupent particulièrement de la production des fruits et des légumes. On estime que l'on pourrait attirer dans la plaine et y fixer de 3.000 à 4.000 familles.

L'Égypte pourrait, elle aussi, fournir de la main-d'œuvre. La vigueur avec laquelle le Gouvernement anglais a réprimé là-bas le mouvement nationaliste qui s'y est manifesté (1), a créé parmi la classe agricole des rancunes dont la Cilicie pourrait profiter (2).

De la Crête, ont immigré en Cilicie, il y a quelques années, des villages entiers de Crétois que le gouvernement turc a installés dans la région des coteaux sur le pourtour septentrional de la plaine. Ces villages, disposant de faibles étendues de terres à cultiver, n'ont nullement prospéré; plusieurs ont périclité, quelques uns même ont été abandonnés. L'immigration de la Crête pourrait être de nouveau à envisager, mais en donnant aux immigrants les moyens de vivre.

Dans les parties montagneuses du vilayet d'Adana, il existe des populations, soit autochtones, soit immigrées, des Mohadjirs, qui cultivent péniblement, entre les rochers, un sol ingrat de faible rendement. Ces populations descendent dans la plaine, au moment de la moisson, pour

(1) Nous rappelons aux lecteurs de l'Asie française que ces lignes datent de 1920 (*Rédaction*).

(2) D'après un renseignement que nous tenons d'un de nos amis d'Égypte, le *fellah* de la Basse-Égypte est fortement enraciné au sol sur lequel il est né, au point que l'on voit certains districts surpeuplés alors que d'autres de même valeur agricole manquent de population, et que l'on ne peut obtenir la migration des travailleurs des uns vers les autres.

Si on peut obtenir de la main-d'œuvre égyptienne, ce ne sera guère que de la Haute-Égypte, où la population est, dit-on, moins fortement attachée au sol natal.

(1) Cf., dans le ch. IV du Coton en Syrie et en Cilicie, le paragraphe relatif à l'immigration.

y gagner quelque argent qui les aide à vivre en s'ajoutant aux produits de leurs cultures. Il y aurait lieu de chercher à leur faire abandonner la montagne pour se fixer dans la plaine, et ce serait faire œuvre utile pour eux et pour le pays de les mettre à même d'obtenir de leur travail un rendement plus rémunérateur.

Mais la région qui paraît devoir fournir la main-d'œuvre la plus abondante est celle qui s'étend au nord du vilayet d'Adana. Il y a là, dans les vilayets environnants, une population chrétienne et une population musulmane qui pourraient fournir un appoint fort intéressant de travailleurs.

La population chrétienne, si elle sait devoir trouver dans la plaine un gouvernement fort et libéral qui lui assure le libre exercice de sa religion et la sécurité de ses biens et de ses personnes, abandonnera facilement une région où elle vit constamment dans l'incertitude du lendemain. La population musulmane fuira volontiers les vexations et les exactions du fonctionnarisme turc; par crainte de représailles, elle abandonnera aussi les régions de domination arménienne, pour venir se mettre à l'abri du drapeau qui représente la justice et la liberté. Ces idées de justice et de liberté cheminent déjà parmi la population musulmane agricole. Plusieurs faits dont nous avons été témoin en parcourant la Cilicie, sont des indices manifestes que cette population comprend que quelque chose a changé. Il y a peu de doute que lorsqu'elle sera privée de ses chefs de file, qui, pour la maintenir en tutelle, l'ont fanatisée, elle ne devienne malléable et ne soit d'un secours intéressant pour le développement du pays.

Le problème de la population agricole cilicienne par immigration ne pourra guère être résolu que par l'attribution de terres aux immigrants et par la mise à leur disposition des moyens financiers nécessaires à l'exploitation de ces terres.

Nous avons dit par ailleurs (1) que la révision cadastrale ferait apparaître une superficie insoupçonnée de terres cultivables indûment détenues; le dessèchement des marécages et le colmatage des parties basses de la Cilicie rendront possible la culture de superficies étendues: la main mise sur les domaines de la Liste Civique mettra à la disposition du gouvernement local une troisième série de terre de haute valeur agricole.

Les terres ainsi récupérées devraient être alloties et vendues à terme aux seuls immigrants agriculteurs sous certaines conditions de résidence, de culture et d'inaliénabilité temporaire.

Les lots devraient avoir une étendue suffisante pour subvenir strictement aux besoins de la famille, de façon que les cultivateurs immigrés, s'ils manifestent des tendances à améliorer leur situation matérielle, aient du temps disponible pour travailler sur les chiftliks voisins.

(1) Dans le chap. IV du *Coton en Syrie et en Cilicie*, au § intitulé *Revision et réfection du cadastre*.

Quant aux moyens financiers, ils ne pourront guère être fournis que par une organisation officielle de crédit foncier qui trouvera son bénéfice moins dans le revenu immédiat des sommes avancées que dans le développement économique du pays. Les efforts de cette organisation officielle devront tendre à éviter que les nouveaux arrivants tombent aux mains des usuriers qui auraient tôt fait d'accaparer les terres vendues à bas prix aux immigrants et de constituer de grands domaines qui serviraient de base au développement de leurs affaires d'usure.

## V

### OUTILLAGE AGRICOLE

Une des manifestations de l'esprit d'initiative et de progrès de la population agricole cilicienne qui frappe le plus l'observateur de la Cilicie et qui fait un contraste vivement accusé avec l'esprit routinier et arriéré de la population agricole syrienne, est l'emploi d'outillage agricole moderne important.

Avant la guerre, au temps des labours, à l'époque de la moisson et du battage, nombreuses étaient les charrues à vapeur, les moissonneuses, les batteuses à vapeur qui fonctionnaient dans les champs.

Actuellement, en parcourant les fermes, on y constate la présence d'un matériel nombreux et divers.

En 1913, le consul général de Belgique en Turquie d'Asie, M. Robyns de Schneiddauer évaluait à: 100 batteuses à vapeur, 1.800 moissonneuses 50 charrues à vapeur, 200 charrues à labour profond, le matériel agricole moderne employé dans la plaine d'Adana.

M. G. Lutfallah, le principal importateur de machines agricoles en Cilicie, a bien voulu nous donner les renseignements suivants:

Il existe actuellement en Cilicie, importés par lui: 26 charrues à vapeur à deux locomobiles munies de câble de 450 yards dont 1 allemande, 25 anglaises, 86 charrues à vapeur à une seule locomobile, 91 batteuses, 1 tracteur anglais, 1 tracteur américain de 45 H. P.; 2 semoirs à blé.

Le nombre de moissonneuses n'a pu nous être indiqué; mais ces machines sont importées par plusieurs commerçants, et dans la seule région de Sis, où l'agriculture est encore peu développée on en compte 200.

Dans plusieurs fermes, nous avons vu des « cultivateurs » destinés à être actionnés par des locomobiles

Le matériel agricole est principalement d'origine anglaise: charrues Fowler, batteuses Marshall, Ruston Proctor, Ransomes.

Les charrues à vapeur sont: anglaises dans la proportion de 89 %; américaines 10 %; allemandes 1 %.

Les moissonneuses sont principalement des marques Mac Cormick, Plano, Deering.

Ce matériel a été, cette année-ci, fort peu employé pour des raisons inhérentes à la guerre.

Le manque absolu de charbon n'a pas permis de faire fonctionner les locomobiles et, partant, ni les charrues à vapeur ni les batteuses.

Quelques propriétaires de batteuses ont tenté de surmonter la difficulté en utilisant le bois comme combustible. Mais, ce combustible, le bois de pin principalement, outre son faible pouvoir calorifique, coûte très cher à transporter à travers la plaine; le prix de revient du travail est très élevé et très peu nombreuses ont été les batteuses qui ont fonctionné pendant la saison.

L'Administration militaire française de la Cilicie, après un effort considérable, a pu mettre seulement deux charrues à vapeur à la disposition de l'Agriculture.

Les moissonneuses ont travaillé pendant la guerre sans qu'il fût possible de changer les pièces usées ou cassées; quelques réparations de fortune ont été exécutées qui ont été insuffisantes et la presque totalité de ces machines a été mises au rebut en attendant qu'elles pussent être réparées convenablement.

Les charrues à vapeur et les batteuses appartiennent généralement à de grands propriétaires de chiftliks qui, les travaux terminés sur leur propriété, entreprennent le labour et le battage sur les propriétés voisines.

Ces charrues labourent environ 50 deunums par jour de 10 heures de travail et travaillent de 100 à 120 jours par an. Avant la guerre, on payait de 50 à 50 p. t. o. par deunum, soit 330 à 550 francs par ha. ou, à la parité de 22 fr. 75 la livre turque, 75 à 125 francs par ha.

Pour le battage, on prélève de 18 à 24 % de la quantité de céréales battue, suivant les cours de celles-ci.

Les mécaniciens qui conduisent les machines sont Arméniens ou Grecs, très rarement Syriens; le personnel subalterne est recruté à la semaine.

Outre les prix payés pour le labour et le battage, le détenteur du terrain fournit l'eau pour les locomobiles et assure le transport du combustible.

En outre du matériel que nous venons d'énumérer, on trouve dans les fermes un certain nombre de machines qui, pour des motifs divers, ont été abandonnées.

La moissonneuse-lieuse a été essayée, mais les animaux du pays, chevaux ou bœufs, manquent de force et de résistance pour l'actionner convenablement. On a tenté de l'atteler sur une locomobile à vapeur de 5 H.P.; mais les étincelles sorties du tuyau de la cheminée ayant incendié une parcelle des céréales, la moissonneuse-lieuse a été délaissée. Nous avons vivement conseillé aux cultivateurs ciliciens d'employer pour la moisson des tracteurs à essence ou à pétrole, et nous sommes convaincus qu'au cours de la prochaine campagne de céréales des moissonneuses-lieuses

actionnées par des tracteurs seront mises en service.

Les charrues brabant double et les charrues en acier à 2 mancherons ont été introduites sans succès.

Pour les charrues brabant, les animaux du pays manquent de force. On aurait pu tourner la difficulté en attelant plusieurs paires d'animaux; mais c'est une pratique à laquelle n'est pas habitué le cultivateur cilicien, qui travaille avec une seule paire de bêtes.

Les charrues à deux mancherons ont été délaissées au profit de la charrue à un seul mancheron que préfère le laboureur cilicien, car il peut la diriger de la main droite tandis que, de la main gauche, il conduit ses bêtes de labour.

Quelques charrues à un mancheron existent sur les fermes.

Egalement nous avons vu deux semoirs à coton à un seul rang, et quelque houes à expansion destinées au sarclage du coton semé en lignes; mais ce matériel est sans emploi, le semis à la volée continuant à être pratiqué.

Nous avons parlé ailleurs (1) des essais de semis en ligne du D' Daniélidis, qui doivent être repris; mais nous ne pensons pas que le semoir à un seul rang soit destiné à se répandre. Ce semoir, pour fonctionner, exige un homme et deux bêtes de trait; son travail coûte plus cher que celui de l'ouvrier qui sème à la volée. Pour réaliser dans les semailles en lignes une économie qui impose le semoir, il faudrait employer le semoir à plusieurs rangs au sujet duquel on nous a demandé des renseignements.

Quelques herses à dents se trouvent dans les fermes, mais inemployées; elles sont trop légères pour les terres fortes de la plaine, desséchées, après labour, par le soleil. Il y aura avantage à leur substituer le pulvériseur à disques.

Les propriétaires et les grands métayers ciliciens s'intéressent vivement au développement de leur outillage agricole en raison des exigences sans cesse croissantes d'une main-d'œuvre qui devient trop peu abondante pour assurer le développement de la culture. De très nombreux renseignements nous ont été demandés sur les tracteurs, les semoirs, les moissonneuses-lieuses, les houes, les petites batteuses, les moto-pompes, les pulvérisateurs à disques.

Toute affaire d'importation qui s'organisera devra se conformer aux usages établis relatifs au commerce des machines.

Le petit outillage, les moissonneuses surtout, était vendu à crédit payable après la récolte.

Pour le grand outillage (charrues à vapeur, cultivateurs, batteuses), le paiement s'effectuait en trois annuités: 1/3 à la commande, valable pour un an; 1/3 après la récolte suivant la réception; 1/3 après la récolte de l'année suivante.

(1) V. dans le chapitre II du Coton en Syrie et en Cilicie le § relatif aux semailles.

Les machines étaient vendues montées et en état de fonctionner.

La vente était faite sous forme de location pour une durée de 3 ans à l'expiration desquels le locataire devenait propriétaire de la machine.

La Cilicie, qui a présenté un marché important pour les machines agricoles (1), présentera vraisemblablement sous peu un marché plus important encore. Les agriculteurs se préoccupent très vivement de compléter leur outillage de façon à produire dans des conditions plus économiques que jusqu'à ce jour. On peut prévoir que les demandes de tracteurs, de charrues polysses, de pulvérisateurs à disques, de semoirs à céréales et à coton, de houes, de moissonneuses-lieuses, de petites batteuses, de pompes, de moteurs à essence seront nombreuses. Nous pensons qu'un outillage de laiterie : écrémeuses, barattes, malaxeurs, sera bien accueilli.

Bien que gens d'initiative et de progrès, les agriculteurs ciliciens, en raison de leur manque de connaissances mécaniques, ont un certain caractère imitateur qui les conduira à adopter sans trop discuter la notoriété de la marque des machines dont ils constateront les bons résultats.

Nous pensons que les constructeurs de matériel agricole qui tenteront de conquérir le marché de la Cilicie, feront bien de constituer un consortium qui disposera des moyens suffisants pour faire fonctionner les machines sous les yeux des intéressés. Ce consortium, dès l'année qui suivra la période des essais, devra tenir à la disposition de son agent un lot de machines qui auront conquis la confiance des agriculteurs de façon qu'aucune perte de temps entre la commande et la livraison ne vienne influencer défavorablement l'acheteur. En outre, il devra être constitué un stock de pièces de rechanges de façon à parer immédiatement à tout arrêt de travail qui pourrait se produire par rupture de pièces. En Palestine, la maison Mac Cormick, tard venue au commerce des machines agricoles, a cependant réussi à s'imposer et à détrôner ses concurrents grâce à la constitution d'un dépôt de pièces de rechange.

Les constructeurs de machines agricoles qui s'intéresseront au marché de la Cilicie, ne devront pas perdre de vue que les terres de la plaine sont argileuses, compactes, collantes quand il pleut, et qu'il faut un matériel solide pour les travailler.

Sous le régime turc, les machines agricoles bénéficiaient de l'exemption du droit d'importation ; il est à supposer que le Gouvernement qui administrera la Cilicie maintiendra cette disposition douanière.

## VI

### LABOURS (2)

La Cilicie, plus particulièrement la plaine littorale, est dotée d'un régime pluviométrique dont

(1) Importation de machines agricoles en Cilicie : 1911, 11 millions de francs ; 1913, 580 tonnes.

(2) Note écrite à la demande du Chef du Service Commercial de la Cilicie et publiée dans le *Courrier d'Adana*.

l'examen, sans permettre de la classer dans la catégorie des régions du globe où l'application des méthodes de culture de « dry farming » est indispensable à la production agricole, conduit cependant à envisager l'application de ces méthodes comme favorables à la régularisation et au développement de cette même production.

Grâce à l'obligeance de Nadir Bey, chef des services hydrauliques de la plaine d'Adana, nous avons eu connaissance des relevés pluviométriques effectués à la station de Tarsous durant 22 ans, de 1896 à 1917, et des relevés climatiques effectués à Adana durant les années 1916-17-18.

Bien que l'examen de ces relevés révèle le caractère parfois orageux et torrentiel des chutes d'eau atmosphériques, nous pensons que, sans grande erreur possible, étant données la nature topographique de la plaine et l'orientation des vents pluvieux, on peut étendre à la totalité de la dite plaine les résultats locaux obtenus à Tarsous et à Adana.

D'ailleurs des renseignements que nous avons obtenus de divers propriétaires, dont les « chiftliks » sont répartis en diverses régions du territoire de la plaine, sur la sécheresse qui a régné durant les années de la guerre et au printemps de l'année actuelle, confirment jusqu'à un certain point cette opinion.

L'examen des relevés pluviométriques de Tarsous fait ressortir que si, sur une période de 22 ans, la moyenne actuelle des chutes d'eau pluviale a été de 584 m/m., quantité supérieure à celle de 500 m/m au dessous de laquelle l'application des méthodes de « dry farming » est considérée comme indispensable à la culture du sol si on veut assurer la régularité des récoltes, 12 fois la somme annuelle des chutes d'eau a été inférieure à cette moyenne et 7 fois elle a été inférieure à 500 m/m. Donc, durant cette période de 22 ans, 7 fois, soit une année sur trois, les méthodes de « dry farming » eussent été indispensables et 5 autres elles eussent été nécessaires.

L'examen des relevés d'Adana démontre que, durant les trois années 1916-17-18, durant lesquelles la moyenne des chutes d'eau a été de 413 m/m, les méthodes de « dry farming » eussent été indispensables 2 fois au moins.

Il est donc nécessaire qu'en l'état actuel des choses, s'il veut parer aux « à coups » d'un régime pluviométrique irrégulier et assurer la régularité de ses récoltes, le cultivateur cilicien modifie ses méthodes culturales et les rende plus conformes aux conditions dans lesquelles il se trouve placé. En l'absence d'un réseau d'irrigation réclamé par tous, cette modification s'impose dès maintenant. Et encore, ce réseau d'irrigation serait-il établi que, vraisemblablement, il ne pourra desservir toutes les terres de la plaine ; des superficies dont l'importance sera déterminée par l'étude du débit des fleuves ciliciens seront toujours soumises aux aléas d'un régime pluviométrique peu favorable à la régularité de la production agricole.

Le « dry farming » qui, de la jeune Amérique, est revenu dans la Vieille Europe avec une natio-



nalisation nouvelle est cependant vieux presque comme le monde. Sans remonter aux origines antiques de l'Agriculture, Virgile, Plin, Columelle ont parlé de la nécessité de fendre la terre, de la pulvériser, de la préparer avec un grand soin et préconisaient quatre labours effectués chacun au cours d'une saison. L'arabe Ibn el Awam, dans son *Livre de l'Agriculture* traduit par J.-J. Clément Mullet, décrit un cycle de 4 labours pratiqués en hiver, au printemps et en été et en automne qui, suivant lui, ont pour but et pour résultat d'ameublir le sol, de le mélanger au sous-sol, d'aérer et d'échauffer la terre, de la rendre apte à emmagasiner et conserver les eaux pluviales. Toute la théorie du « dry farming » est là, en substance.

Le cultivateur cilicien n'était pas lui-même ignorant de ces méthodes de la vieille agriculture arabe. Un agronome expert, le D<sup>r</sup> Daniélidis, à qui nous devons d'intéressants renseignements sur l'Agriculture cilicienne, a bien voulu nous informer que l'antique « felhan » se pratiquait de la manière suivante. En automne, ou au début de l'hiver, le cultivateur donnait au sol un labour de toute la profondeur que pouvait atteindre son rudimentaire « saban ». Il préparait ainsi la terre à l'emmagasinage des eaux pluviales. Au printemps et en été, des labours superficiels croisés avaient pour but de détruire les mauvaises herbes, qui s'étaient développées et de maintenir pulvérisée la surface du sol. Il nettoyait ainsi le sol et le mettait en état de parer aux pertes d'évaporation par capillarité que provoquait l'ardente chaleur de l'été. Par un nouveau labour d'hiver, il achevait la préparation de son terrain et au printemps suivant semait le coton sur un labour léger.

Le « felhan » ainsi pratiqué ne revenait que tous les dix ans sur la même partie du domaine; il en résultait donc que seulement 9 dixièmes de la propriété étaient cultivés chaque année, et, sur l'ensemble de la propriété, on trouvait ainsi des parcelles à des degrés divers de propreté, depuis des parcelles entièrement propres, ne nécessitant que de légers désherbages au cours de la saison, jusqu'à des parcelles salies par des mauvaises herbes lorsque arrivait la fin de la période d'exploitation.

Les façons préparatoires aux récoltes ultérieures sur un sol maintenu meuble, s'effectuaient facilement et la quantité d'eau de pluies emmagasinée assurait la régularité de la production. Au dire des agriculteurs, les terres, jadis, étaient plus productives que maintenant.

Sous l'influence de circonstances économiques qui ont changé, sous l'influence aussi d'opinions, qu'a priori on a pu croire progressistes, la méthode de l'antique « felhan » a disparu. On a passé au labour profond d'été et un puissant outillage agricole a été introduit en Cilicie, qui permet d'atteindre d'un coup 0 m. 30 de profondeur. On a pensé mettre ainsi à la disposition de la plante de coton un cube plus considérable de terre meuble dans laquelle la plante puisant une alimentation

plus abondante se développerait plus vigoureusement.

Les résultats n'ont point répondu aux espérances; la plante de coton ne s'est pas développée plus vigoureusement que par le passé. Au dire de nombreux agriculteurs, la récolte de céréales qui suit le coton sur labour profond n'est pas supérieure à ce qu'elle était autrefois; souvent elle est moindre, et un « leit motiv » revient sans cesse quand on se renseigne sur les rendements: « si l'année est bonne..., si les pluies sont suffisantes... »

Le labour profond, exécuté brutalement d'un seul coup, en été, jusqu'à 0 m. 30 de profondeur, est la cause de ces déboires. Il laisse le sol embarrassé de mottes énormes qui, sous l'influence du soleil ardent de l'été, se cuisent, durcissent, empêchent le passage ultérieur de tout instrument de culture que l'on tenterait d'employer pour pulvériser ces mottes. Entre celles-ci se forment des interstices larges par où la chaleur estivale atteint le sous-sol et provoque une évaporation énorme des couches d'eau inférieures. Si l'on remarque que, suivant les relevés du Service hydraulique de la plaine d'Adana, cette évaporation quotidienne qui, en juin, varie déjà de 8 à 10 m/m par 24 heures, atteint en juillet, août et septembre, une moyenne de 9 à 7 m/m par jour, on peut déduire la quantité formidable d'eau que le sol perd ainsi par suite d'une mauvaise culture.

En outre, ce labour profond ramène à la surface un sous-sol inerte qui, partiellement, stérilise la couche arable.

La méthode du labour profond, unique, encore pratiquée en Cilicie, a depuis longtemps été abandonnée par les pays à agriculture intensive où on en a reconnu les inconvénients.

Certes, nous ne sommes pas ennemis du labour profond, surtout pour les régions où ce labour a pour résultat d'accroître la facilité d'infiltration des eaux de pluie; mais cet approfondissement de la couche arable doit être progressif, de façon à éviter la stérilisation de la surface.

Cependant, le puissant outillage de labour de la Cilicie représente un capital trop considérable pour être mis au rebut sans appel, et le labour profond exécuté d'un seul coup a des chances de ne point être abandonné. Mais il doit être modifié. On pourrait adapter en arrière des socs une griffe fouilleuse travaillant le sous-sol à 0 m. 10 ou 0 m. 15 plus profondément que le soc. On attaquerait la surface à labourer à 0 m. 20 de profondeur et les griffes fouilleuses, dans le sillon, ouvriraient le sous-sol sans le ramener à la surface.

Cette manière d'agir aura sans doute une influence sur le volume des mottes soulevées, qui sera diminué, et permettra vraisemblablement le passage de pulvérisateurs destinés à désagréger ces mottes.

Nous pensons que, dans l'avenir, la perfection du travail s'obtiendra par l'emploi des tracteurs tirant un train d'appareils formé par une charrue polycoc et un pulvérisateur à disques, simple ou

double, qui permettra d'effectuer du même coup le labour et la pulvérisation des mottes, mettant ainsi le sol en état d'emmagasiner l'eau de pluie et de parer à l'évaporation énorme qui se produit sous l'influence des chaleurs de l'été.

Quant à ce labour profond d'été, il devra être suivi de façons culturales légères, aussi nombreuses que l'exigera le développement des mauvaises herbes.

Le coût de ces travaux sera amplement récupéré par l'économie que l'on fera ultérieurement sur les désherbages.

## VII

### ÉLEVAGE

En Cilicie, l'élevage du bétail en est encore à l'état rudimentaire; les bêtes se reproduisent à l'aventure sans aucune sélection des reproducteurs, et se nourrissent comme elles peuvent, sans qu'on se préoccupe de leur assurer une alimentation normale et régulière.

Au cours de la guerre, les réquisitions de bétail ont provoqué une grande diminution du troupeau cilicien, et il y aurait intérêt, en vue du développement agricole de la Cilicie, de prendre les mesures nécessaires pour reconstituer ce troupeau.

Ces mesures devraient porter sur le choix des reproducteurs, et sur l'alimentation.

La race *chevaline* qui domine en Cilicie est constituée par des animaux de taille inférieure à celle du cheval barbe; ces animaux sont actuellement si peu nombreux qu'ils sont employés seulement pour la selle, pour les voitures, pour quelques charrettes dans les villes, et un peu pour le bât; à l'exception de quelques chevaux qui traînaient le « duen » pour le dépiquage, nous n'en avons vu aucun employé aux travaux agricoles.

Les chevaux qui, avant la guerre, coûtaient de 15 à 50 liv. t. or suivant qualité, coûtent maintenant de 80 à 400 liv. pap.

Il y aurait intérêt à développer l'élevage chevalin, d'abord pour obtenir les chevaux qui font défaut, puis pour avoir des juments à croiser avec des baudets. Ce croisement pourrait avantageusement se faire avec des baudets du Hedjaz, plus grands et plus vigoureux que ceux de la Cilicie, de façon à obtenir une race de mulets assez corpulents pour effectuer dans de bonnes conditions les travaux du sol.

Les *mulets* sont peu nombreux en Cilicie et employés principalement comme bêtes de bât.

Les *ânes* sont employés en quantités considérables pour le bât, surtout par les agriculteurs. Ils viennent en grande partie de l'île de Chypre, sont de petite taille et ne sont l'objet d'aucun soin.

Il y aurait avantage à améliorer cette race par croisement avec la race du Hedjaz.

La race *bovine* est également petite; sa taille pourrait aisément être élevée par croisement avec la race d'Alep, plus haute sur jambes et d'allure plus rapide.

Dans quelques fermes, nous avons constaté la présence d'animaux vigoureux, corpulents, vraisemblablement croisés et qui donnent de bonnes bêtes de travail.

Les vaches qui, avant la guerre, valaient de 5 à 8 liv. or, valent maintenant de 25 à 40 liv. pap; elles donnent de 2 à 6 okes de lait par jour. Au moment de la monte, on donne 15 vaches pour 2 taureaux.

Les vaches d'Alep, dont on trouve quelques spécimens en Cilicie, donnent de 10 à 12 okes de lait, dit-on.

Les bœufs qui antérieurement, avant la guerre, valaient de 12 à 15 liv. or, coûtent maintenant 40 à 50 liv. pap.

L'élevage des équidés et des bovidés ne pourra être envisagé d'une manière méthodique qu'autant qu'on sera en mesure d'assurer aux animaux d'élevage une alimentation substantielle et régulière. Toute entreprise d'élevage qui, en Cilicie, ne se préoccupera pas de résoudre ce problème fondamental est vouée à l'échec complet.

Les chevaux, dans les villes, sont alimentés régulièrement avec de la paille d'orge ou de blé, d'orge surtout, divisée et assouplie par le dépiquage des céréales au « duen ». C'est ce qu'on appelle en arabe le « tibn ». On leur donne aussi une petite ration d'orge.

Les troupes anglaises d'occupation de la Syrie nourrissent également leurs bêtes de trait, chevaux et mules, avec le « tibn » qui arrive en balles d'origine égyptienne et est confectionné avec de la paille de riz. La ration est complétée avec de l'orge.

En Cilicie, au printemps, on donne aux chevaux, dans les villes, une ration de fourrage vert constitué par un mélange de graminées et de trèfle blanc et rose. Ce fourrage se trouve aussi bien dans la plaine que dans la montagne, il est peu utilisé.

Ce fourrage vert est assez rapidement épuisé, et on peut dire qu'en principe les chevaux sont nourris avec de la paille.

Les ânes se nourrissent comme ils peuvent.

Le bétail bovin trouve sa nourriture dans les champs, sur les jachères ou sur les chaumes; on lui donne, à l'étable, un supplément de « tibn ». Les herbes qui poussent sur la jachère se desséchant rapidement à la fin du printemps, les bovidés n'ont, le reste de l'année, qu'une nourriture insuffisante: aussi est-il rare de voir des animaux en bon état de chair.

La création, en Cilicie, de prairies à pâturer ou à faucher constitue un problème délicat, mais qui ne paraît pas insoluble. Nous avons eu l'occasion de voir dans la région de Damas des luzernières à l'irrigation donnant de bons fourrages; nous avons vu également une parcelle de luzerne qui, délaissée et non irriguée pendant la guerre

avait pourtant résisté à la sécheresse ; il ne nous paraît pas impossible de créer sur les alluvions qui bordent les fleuves ciliciens, soit des luzernières, soit des prairies de bersim, que la proximité de l'eau permettrait d'irriguer. D'ailleurs, en certaines parties de la Cilicie, dans la partie Occidentale surtout, l'eau se trouve à une faible profondeur dans le sol et on peut penser que, dans ces parties-là, lorsque les racines de luzernes auraient atteint la couche aquifère, les luzernières se maintiendraient en bon état et, sans irrigation, fourniraient un rendement rémunérateur. Nous avons vu en République Argentine des luzernières créées dans ces conditions, l'eau étant à 3 ou 4 mètres de la surface du sol, et qui étaient âgées de plus de 20 ans quand nous les avons vues.

Le mélange de trèfles, et de graminées dont nous avons parlé plus haut pourrait aussi être propagé.

Nous avons vu, au mois de juillet, à proximité d'Idlib (vilayet d'Alep), et au mois d'août dans les environs de Damas, sur terre rouge, un millet résistant à la chaleur et à la sécheresse auquel il y aurait lieu de s'intéresser comme fourrage vert.

Durant la guerre, on a utilisé pour l'alimentation du bétail la graine de coton dont le blocus empêchait l'exportation et que les huileries du pays ne parvenaient pas à utiliser. Le développement de la culture du coton fournira une abondante production de graines. Il y a lieu de s'en préoccuper et de rechercher quel sera l'avantage du cultivateur : utiliser la graine du coton pour l'alimentation de son bétail, ou extraire l'huile de cette graine et utiliser le tourteau sur place, ou, enfin, exporter la graine et produire du fourrage pour parer à l'insuffisance des ressources locales pour l'alimentation du bétail.

Les *buffles*, assez nombreux en Cilicie, sont plus vigoureux que les bœufs du pays. Bien que lourds et lents d'allure, leur élevage est intéressant en raison des services qu'ils rendent pour les charrois sur les chiftlicks.

Les *chèvres* et les *moutons* constituent les éléments principaux du troupeau cilicien. Le développement de leur production est intéressant en raison des bénéfices dus à leur rusticité et à la facilité de leur élevage.

Les chèvres et les moutons sont maintenus l'hiver dans la plaine, au pâturage sur les parcelles de terrain incultes ; au printemps ils transhument dans le Taurus. (1) Aucun droit de pâturage n'est perçu ni dans la plaine ni dans la montagne, mais le gouvernement turc percevait une taxe de 2 pt. par tête et la dime sur la laine.

(1) Au moment du départ des bêtes pour la montagne, en avril, les divers propriétaires de la plaine réunissent leurs animaux en un grand troupeau, sous la conduite d'un chef sous les ordres de qui sont placés les bergers des divers propriétaires. A ces bergers, chargés de la surveillance des bêtes, sont adjointes des femmes dont la mission est de transformer en beurre ou en fromage le lait des chèvres, des brebis et des vaches.

Un berger qui peut surveiller 500 bêtes est payé 250 ltp. par an, sans nourriture ni intérêt dans le croît. Pour assurer un gardiennage efficace en cas d'un nombre élevé de bêtes, il y aurait lieu de faire choix d'un chef de troupeau qui recruterait les bergers, en serait responsable, et, outre son salaire, aurait un intérêt dans la production du troupeau.

Pour la production on prend actuellement peu de soins.

Les béliers, séparés des brebis en janvier, sont réunis à elles en fin août dans la proportion de un bélier pour 10 brebis ; les agneaux naissent en février-mars de l'année suivante.

Les boucs et les chèvres sont réunis en septembre dans la même proportion que les béliers et les brebis.

On estime que 100 chèvres ou brebis donnent en moyenne 120 chevreaux ou agneaux.

Les brebis, tondues en mars et fin août, donnent 2 okes de laine, soit 2 k. 250 en suint.

Les chèvres donnent de 300 à 600 gr. de poil.

On estime que, pour les chèvres, la vente du poil couvre tous les frais.

Actuellement (juin 1919), la chèvre pour la boucherie vaut 3 pe. l'Oke sur pied ; suivant l'âge, le poids varie de 25 à 60 okes, ce qui représente un prix de vente de 75 à 180 pe.

Le développement de l'élevage du mouton et de la chèvre soulève pour la Cilicie une question intéressante, liée à celle de la production des forêts qui restent sur le Taurus et à celle du reboisement éventuel.

Le maintien du régime de la transhumance est d'importance capitale pour assurer durant l'été l'alimentation du troupeau actuel, et faire face aux exigences du développement de ce troupeau ; mais la dent de ces animaux, moutons et chèvres, est meurtrière pour les jeunes arbres ; laisser libre le parcours en montagne, c'est vouer à la destruction certaine les jeunes taillis. En vue d'assurer, soit la protection des forêts restantes, soit la réussite du reboisement (s'il est entrepris un jour), il y a lieu de déterminer dès maintenant des zones de transhumance judicieusement choisies, au-delà desquelles le parcours sera interdit sous les peines les plus sévères.

## VIII

### AMÉNAGEMENT DES EAUX FLUVIALES

Un problème à résoudre, de la plus haute importance pour le développement économique de la Cilicie, est le problème de l'aménagement des eaux fluviales qui en sillonnent la plaine.

Considérons à cet égard les diverses parties de la plaine.

I. *Plaine occidentale*. — Si on fait abstraction de la partie qui s'étend à l'Ouest de Mersina vers Selefkîé, la plaine occidentale a une pente vers la

mer sensiblement nulle. Adana, qui est à 23 m. d'altitude, est, à vol d'oiseau, à 60 km. de Mersina et à 48 km. du cap Karatash. La pente moyenne, dans l'une ou l'autre direction, est donc de 0m. 00038 et de 0m. 00049.

Les trois fleuves qui la parcourent; Tarsous Tchai, Seihoun, Djihan, y coulent donc avec une lenteur que l'on peut prévoir d'après cette faible pente du sol.

Les parties hautes de ces trois fleuves, dans la région montagneuse, ont au contraire une pente accentuée et quand les eaux s'enflent brusquement au printemps, au moment de la fonte des neiges, il en résulte un afflux rapide vers la plaine de masses d'eau considérables; il se produit alors des inondations qui couvrent des superficies de terres étendues, variables avec la quantité de neige tombée en hiver dans les montagnes et la rapidité du dégel.

Ces inondations atteignent parfois une telle importance que les eaux du Seihoun et du Djihan se rejoignent, et il se produit alors un écoulement du N.-O. vers le S.-E., à travers la plaine. Cependant, bien qu'étendues, ces grandes inondations sont de courte durée: 4 à 5 jours au plus. Plus durables sont les inondations qui couvrent les terres en bordure des cours d'eaux.

Se produisant au printemps, au moment où les céréales (blé et orge) semées en automne végètent activement sous l'influence d'une température déjà élevée, ces inondations causent, suivant leur durée, des dégâts d'une importance variable. Par suite aussi des difficultés d'un ressuyage rapide du sol par drainage naturel en raison de la faible pente du terrain, certaines parties de la plaine restent humides tard dans la saison et ne peuvent recevoir en temps opportun les semences de coton et d'autres cultures de printemps.

Malgré l'apport de limon fertilisateur, les inondations, en Cilicie, sont loin d'être considérées comme ayant sur le sol des effets aussi avantageux que celle du Nil. Elles ont au contraire un caractère dangereux qui rend la culture incertaine sur une étendue notable de la plaine.

En outre, certaines parties basses de la plaine séparées des fleuves par le bourrelet alluvial des berges, s'emplissent au moment de l'inondation et forment des marécages qui ne disparaissent en totalité ou en partie, au cours de l'été, que par évaporation.

Enfin le réseau des voies de communication de la plaine, simples pistes tracées à travers champs, rendues impraticables en hiver par les abondantes chutes d'eau pluviale, est également affecté par les inondations printanières.

Une série de travaux concernant les inondations doit donc être envisagée de prime abord pour assurer la sécurité des cultures, accroître leur étendue, faciliter l'évacuation rapide vers la mer des eaux d'inondation ou limiter leur zone d'extension, faciliter la vidange des marécages ou réduire leur superficie, assurer la protection des voies de communication.

Le régime des grands apports d'eau printaniers prend assez vite une allure décroissante régulière qui se maintient durant la fin du printemps, l'été et l'automne, le débit des eaux du Tarsous, du Seihoun et du Djihan qui, en temps de grande crue, est évalué au maximum respectivement à 500 mc., 2.500 mc. et 1.800 mc., n'est plus de 8 mc., 50 mc., et 18 mc. à l'étiage par sec. Durant cette même période, les pluies sont peu nombreuses; il est des mois et même des trimestres durant lesquels elles font absolument défaut, et le rendement des cultures printanières: coton, légumineuses, maïs, millet, cucurbitacées, entièrement dépendant des pluies printanières et hivernales, court de rudes aléas. Cependant, à cette époque-là, les fleuves roulent encore un volume d'eau suffisant pour l'irrigation de vastes étendues de terrain.

Une autre série de travaux s'impose: celle qui aurait pour résultat d'assurer aux récoltes printanières leur plein rendement par l'utilisation des eaux fluviales.

L'aménagement des eaux fluviales ciliciennes consiste donc à résoudre un triple problème:

- A. Suppression ou limitation des inondations printanières;
- B. Drainage rapide ou réduction des marécages;
- C. Irrigation.

Diverses opinions ont cours au sujet de la résolution de ce problème, divers projets ont été formulés. Aucune opinion, aucun projet n'a de base sérieuse, car on ne sait encore rien du nivellement de la plaine ni du régime des fleuves, ni des quantités d'eau nécessaires aux cultures suivant leur nature propre, suivant la nature du sol, suivant l'évaporation journalière.

A. Pour la suppression ou la limitation des inondations on a proposé:

1° La rectification du cours des fleuves par recoupement des nombreuses boucles qui se trouvent sur leur trajet, boucles qui, en allongeant considérablement la longueur des cours d'eau, réduisent en conséquence leur pente déjà très faible. On pense qu'en donnant ainsi au lit des fleuves la pente moyenne de la plaine, on accentuerait la vitesse d'écoulement et que le volume d'eau emmagasiné au temps des inondations dans les coupures ainsi faites, ajouté au volume d'eau emmagasiné dans les boucles conservées, serait suffisant pour réduire dans de grandes proportions, sinon pour supprimer complètement les inondations.

En ce qui concerne le Djihan, on a proposé l'établissement d'une dérivation qui, partant du fleuve aux environs d'Arabli, aboutirait au fond du golfe d'Alexandrette, détournerait donc vers le nord du golfe une partie des eaux d'inondation et permettrait l'irrigation de la plaine.

2° L'endiguement des berges constitué, soit par l'établissement d'une digue sur chaque berge enfermant tous les méandres dans une sorte de couloir étroit, soit par l'établissement, sur chaque

berge aussi, mais à assez grande distance l'une de l'autre (4 à 5 km.), de digue de moindre hauteur que les précédentes.

Ces projets soulèvent l'un et l'autre une violente opposition de la part des propriétaires riverains, dont les terrains seraient irrémédiablement perdus pour la culture.

3° La construction, dans les parties hautes des bassins des fleuves, de barrages-réservoirs destinés à régulariser le débit des fleuves en toute saison.

B. Pour le drainage rapide ou la réduction des marécages, on a proposé :

1° L'ouverture de brèches dans le bourrelet alluvial qui sépare les fleuves des parties basses de la plaine, de façon à assurer la vidange rapide de ces marécages.

Cette solution paraît, pour le moment du moins, inadmissible. La vidange des marécages ne pourra se faire qu'autant que le niveau de l'eau dans les fleuves aura baissé suffisamment après les crues, ce qui exige un laps de temps assez long durant lequel il sera impossible d'entreprendre toute culture, quelle qu'elle soit. D'autre part, le fond de ces marécages est souvent à un niveau inférieur à celui des eaux des fleuves à l'étiage et la vidange ne pourra s'opérer par drainage naturel seul.

2° Le colmatage. Cette solution, bien que longue à réaliser, mérite d'être prise en considération en raison de la masse considérable de limon que roulent les eaux des fleuves ciliciens en période de crue.

C. L'irrigation est réclamée depuis longtemps par les cultivateurs ciliciens qui, ignorants des méthodes agricoles du « dry farming », ont trop appris à leurs dépens combien leurs récoltes sont influencées par le régime pluvial de la région.

Le problème a été abordé par le Gouvernement turc qui, un peu avant la guerre, constitua un service de travaux hydrauliques de la plaine d'Adana. Ce service établit seulement un levé géodésique partiel de la plaine. La guerre survint qui le priva de son personnel et de ses moyens financiers.

Depuis l'occupation de la Cilicie par les troupes alliées, ce service est passé sous la direction d'un capitaine d'artillerie français qui, bien que disposant de peu de personnel et de ressources très réduites, s'efforce de poursuivre tant bien que mal l'œuvre commencée.

Le Gouvernement turc, désireux faire de l'irrigation de la plaine d'Adana une œuvre internationale, s'efforçait de résister à la pression énorme exercée sur lui par l'Allemagne en vue de faire concéder l'entreprise à ses nationaux. Néanmoins, en septembre 1910, un contrat fut passé entre le Gouvernement ottoman et la maison Philippe Holtzmann et Cie, activement engagée dans les travaux de construction du « Bagdad Bahn » et qui désirait, cette construction terminée, utiliser pour de grands travaux le formidable outillage dont elle disposait.

Aux termes de ce contrat, la société allemande devait fournir au Gouvernement turc, dans le délai

de 5 mois, un programme de travaux d'irrigation et de drainage à exécuter en Cilicie et un devis des travaux à entreprendre.

Si on se rappelle ce que nous avons dit précédemment : que font encore défaut les éléments nécessaires à l'établissement d'un tel projet (nivellement du sol, connaissance du régime des fleuves, besoins en eau des cultures suivant leur nature, suivant la nature du sol et suivant l'évaporation journalière), on peut penser que ce délai de 5 mois était bien court pour formuler un projet sur des bases acceptables. C'est ce qui résulte de la lecture des quelque 26 pages, grand format, au cours desquelles sont exposées des considérations générales sur la nécessité d'irriguer les terres de la Cilicie et du demi-paragraphe réservé à la partie financière.

En résumé, l'auteur du projet prenait pour base une dépense de 0,83 lit. seconde par Ha. pour le coton, admise par Wilcocks en Egypte et une dépense de 0,30 lit. seconde pour le blé ; il admettait un assolement triennal, dont deux années de blé, et établissait que la consommation moyenne annuelle par hec. était de :

$$0,83 + (2 \times 0,30) = 0,477 \text{ lit. seconde}$$

3

Il évaluait à 150.000 ha. la superficie à irriguer, exigeant un volume de 70 mc. par seconde qu'il disait trouver dans les fleuves même à l'étiage, sans établissement de barrages-réservoirs et il dressait un devis de 70.000.000 francs de dépense dont 50.000.000 pour les irrigations et 20.000.000 pour les routes et l'endiguement.

La seule dépense de 50.000.000 pour les irrigations faisait ressortir à 333 francs le coût des travaux par ha. et il pensait possible de percevoir une redevance annuelle de 35 francs par ha. pour l'intérêt et l'amortissement du capital engagé.

Le projet des ouvrages reporté en plan sur un agrandissement au 1/100.000 de la carte au 1/400.000 de Kiepert comportait : un barrage sur le Tarsous Tchai en amont de Tarsous, un barrage sur le Seihoun en amont d'Adana, des canaux principaux courant à la base des coteaux, au Nord de la plaine ; d'autres le long des fleuves ; des canaux secondaires orientés N.-S. ; des digues disposées le long des fleuves ; ...le tout tracé avec l'exactitude que l'on peut supposer d'après la lecture d'une carte au 1/400.000.

Sans nous arrêter à l'enfantillage d'un tel procédé, nous pouvons cependant discuter les données du projet.

1° — L'assolement de la Cilicie est l'assolement biennal, et rien ne permet de supposer, pour le moment, qu'il puisse être abandonné en faveur d'un assolement triennal avec deux années de céréales ;

2° — La culture du blé est une culture d'hiver, qui profite des eaux tombées durant cette saison et mûrit ses produits sans le secours de l'irrigation.

On peut croire qu'en faisant état de l'irrigation du blé, l'auteur envisageait les cultures de printemps : maïs, millet, sésame, tabac, légumineuses. Dans ce cas, il faudrait connaître les besoins en eau d'irrigation de chacune de ces plantes et l'importance que chacune d'elles occupe dans les cultures de la plaine de façon à déduire avec quelque certitude la portée des canaux.

3w — Aucune donnée n'autorise à admettre qu'en Cilicie le coton peut consommer 0,83 lit. par seconde et par ha. d'eau d'irrigation.

L'étude des conditions météorologiques de la Cilicie, de la constitution physique et chimique de son sol permet de supposer que, par l'application de méthodes culturales appropriées, il serait possible d'emmagasiner dans le sol et d'y maintenir à la disposition des plantes une quantité d'eau pluviale telle que, même pour les variétés de coton les plus exigeantes en eau, leurs besoins en eau d'irrigation seraient inférieurs à 0,83 lit. par seconde.

De l'exactitude de cette supposition, qui a besoin d'être vérifiée par l'expérience, il résulterait la possibilité d'économiser un volume considérable d'eau d'irrigation par unité de surface. Cette économie permettrait, avec la quantité d'eau dont faisait état le projet allemand, d'accroître très sensiblement la surface irrigable et, partant, de diminuer en proportion le prix de revient de l'irrigation.

Connaissant l'esprit scientifique et méthodique qui dirige les entreprises allemandes, il semble qu'il y a lieu de ne considérer le projet présenté par la maison Ph. Holzmann et Cie que comme une étude tendant à établir un droit de priorité, en faveur de cette firme, sur les travaux d'irrigation à entreprendre en Cilicie.

II. *Plaines orientale et d'Osmanié.* — Le projet analysé précédemment n'intéressait que la plaine occidentale, et cependant, les cultivateurs des autres parties de la Cilicie réclament, eux aussi, qu'on protège leurs terres contre les inondations et qu'on leur donne l'eau d'irrigation nécessaire à leurs cultures. Tout comme dans la plaine occidentale, les inondations, dans la plaine orientale et dans la plaine d'Osmanié, occasionnent des dégâts dans les récoltes et provoquent la formation de marécages qui couvrent des superficies très étendues de terres d'une haute valeur agricole.

La Cilicie offre, pour la production du coton et les ressources qu'elle peut fournir à notre industrie, un champ trop intéressant pour en négliger aucune des parties. Le problème de l'aménagement des eaux prend donc, de ce fait, des proportions beaucoup plus grandioses que celles auxquelles on semble l'avoir limité jusqu'à ce jour. Il y a là une œuvre d'ensemble à entreprendre.

A notre avis, la solution du problème ne pourra guère se trouver que dans une combinaison des diverses solutions partielles qui ont été proposées, parmi lesquelles la construction de barrages-réser-

voirs doit tenir une haute importance. Etant donnée la topographie des parties hautes des bassins fluviaux, cette construction est possible; des entreprises particulières paraissent d'ailleurs s'y intéresser déjà. Elle permettra l'utilisation de quantités importantes d'énergie électrique qui trouveront aisément leur emploi dans la plaine; éclairage des villes de Mersina, Tarsous, Adana, Missis, Djihan, Osmanié, Sis, Alexandrette; fonctionnement des usines d'égrenage, de filature, de tissage, minoteries, huileries, scieries, fabriques de glace, dont plusieurs utilisent déjà la force hydraulique et dont le nombre croîtra, sans conteste, au fur et à mesure du développement de la Cilicie; électrification des lignes ferrées, Mersina-Adana, Toprak Kaleh-Alexandrette, section du Bagdad Bahn, traversant le vilayet d'Adana, lignes économiques de la plaine, outillage des ports Mersine-Alexandrette.

## IX

## MERSINA

Mersina est le port de la Cilicie.

Simple bourgade de pêcheurs, il y a encore un siècle, Mersina, fortement concurrencé alors par les petits ports de Karatash et d'Ayas, assez bien défendu par une ligne d'écueils contre la houle du large, ne s'est développé qu'à partir de l'époque (1886) où l'achèvement de la ligne Mersina-Adana a permis d'amener vers ce point de la côte les produits de la Cilicie.

Suivant une statistique établie au lendemain de l'occupation militaire par le gouverneur du Sandjak, dans l'éventualité de l'établissement d'une carte de sucre, la population serait de 17.000 habitants, en majeure partie Turcs, Grecs et Arméniens; les recensements, toujours fantaisistes, de l'Empire ottoman lui attribuent 25.000 habitants.

Le port est uniquement constitué par une rade protégée seulement des vents du Nord par le Taurus. Les opérations commerciales, impossibles durant les mois d'hiver à cause des vents violents qui soufflent sur la côte et empêchent les navires de s'arrêter, sont rendues difficiles et lentes le reste du temps par le manque de fond de la rade qui les force à mouiller à des distances de 1.800 à 3.000 mètres suivant leur tonnage.

L'outillage dont peut disposer le commerce est excessivement réduit: un wharf de faible longueur, auquel ne peuvent accoster que des bateaux de peu de tirant d'eau; deux petits wharfs, partiellement détruits, qui ne pourraient servir qu'au petit cabotage; quelques barcasses: deux remorqueurs.

Les opérations de chargement et de déchargement atteignent difficilement 300 tonnes par jour. Lorsqu'en fin mai 1919, le 5<sup>e</sup> chasseurs d'Afrique vint prendre ses cantonnements en Cilicie, il

fallut plusieurs jours pour débarquer les chevaux et le matériel de campagne de deux escadrons.

Il y a lieu de remarquer cependant que la Compagnie du Chemin de Fer Mersina-Adana a établi un transporteur aérien actionné par l'électricité pour le chargement des balles de coton. Celles-ci, prises directement sur les wagons, sont placées mécaniquement à bord des barcasses.

Bien que quelques usines, telles que : minoteries, égrenages, huileries de graines, scieries, existent à Mersina, la ville est essentiellement commerciale, son mouvement, assez important, s'est élevé en 1913 à : 147.362 T. (1), dont 101.695 tonnes exportées, et 45.667 tonnes importées. A ce total, il faut ajouter 89.550 têtes de bétail exportées.

Les produits exportés sont uniquement d'origine végétale ou animale (2) :

Produits agricoles bruts	83,500 T.	82,1 %
« « transformés	8,700	8,5
« de cueillette	7,975	7,9
« animaux	1,520	1,5
	<u>101,695</u>	

Les articles d'exportation de Mersina, à l'exception de quelques produits de la région Konia, Caraman, Nidgé, Césarée (au nord du Taurus) — produits de cueillette ou dépouilles d'animaux — sont presque exclusivement originaires de la Cilicie et, directement ou indirectement, relèvent tous de l'agriculture. Leur importance dans le mouvement commercial de Mersina fait ressortir la valeur de la Cilicie comme région agricole.

Il y a lieu cependant de remarquer qu'au cours de cette année 1919, en raison de la destruction par les Turcs des lignes Toprak Kaleh-Alexandrette et Tripoli-Homs et du faible rendement commercial de la ligne Alep-Rayak-Beyrouth, exploitée pour les besoins de l'occupation du territoire par les autorités militaires anglaises, quelques marchandises en provenance d'Alep ont été expédiées à Mersina pour être exportées.

Les articles d'importation sont en majeure partie des objets manufacturés. Il est à remarquer cependant que la houille compte pour 18.000 T., soit 39,4 %. Cette houille est en majeure partie utilisée par le puissant outillage agricole à vapeur que possède la Cilicie.

L'artère qui a donné la vie à Mersina et a favorisé son développement est la voie ferrée Mersina-Adana, ouverte au trafic en 1886. Grâce à cette ligne, les produits de la plaine d'Adana aussi bien que ceux du Nord du Taurus qui pénétraient en Cilicie par la chaussée Konia-Tarsous ont pu être acheminés aisément vers Mersina, qui a détourné ainsi à son profit une partie du commerce des ports de Karatash et d'Ayas.

Ceux-ci n'exportent plus annuellement, par petits voiliers, qu'une faible quantité de céréales.

Cette ligne Mersina-Adana, bien qu'ayant provoqué et favorisé le développement de Mersina et donné des rendements financiers avantageux, ne paraît pas avoir été établie dans des conditions économiques logiques susceptibles de rendre le maximum de service à la Cilicie et de produire le maximum de bénéfices.

La plaine littorale, qui jusqu'aujourd'hui a fourni la presque totalité des exportations par Mersina, a la forme d'un vaste triangle dont la base serait sur la ligne Mersina-Tarsous-Adana-Missis et dont le sommet serait à Karatash.

La base du triangle, Mersina-Missis, forme sensiblement la limite septentrionale de la plaine ; au Nord de cette ligne, on pénètre dans la région montagneuse qui ne fournit rien au trafic et qui ne paraît pas devoir lui fournir grand'chose dans l'avenir. C'est donc la partie de la plaine située au sud de la ligne Mersina-Missis qui seule fournit des éléments de trafic à la voie ferrée ; celle-ci ne peut donc être approvisionnée que par la moitié de sa zone d'influence, et par conséquent son coefficient d'exploitation est particulièrement élevé.

De plus la surface (par kilomètre) desservie par la voie, loin d'être constante, va en diminuant au fur et à mesure que l'on se rapproche de Mersina, de sorte que le nombre des éléments de trafic diminue lui-même.

Enfin, la voie aboutit à un point de la côte qui est loin de présenter les conditions les plus favorables à l'établissement d'un port.

Tout autre eût été le résultat si on eût adopté le tracé Adana-Karatash. La ligne, suivant approximativement la bissectrice de l'angle ayant pour sommet Karatash, aurait traversé la partie la plus cultivée de la plaine ; son aire d'influence aurait été plus étendue en raison de la possibilité de recevoir des éléments de trafic des deux côtés de la voie ; sur le côté est, cette influence se serait étendue jusqu'à Ayas, qui reste à l'heure actuelle en dehors du réseau de la ligne Mersina-Adana ; son coefficient d'exploitation aurait été considérablement réduit.

Enfin, la voie aurait abouti à un port de l'Antiquité délimité déjà par une ligne d'écueils qu'il eût été aisé de transformer en brise-lames continu, tandis que le cap Karatash aurait protégé contre les vents d'Ouest les navires qui n'auraient pu entrer dans le port.

Les raisons qui ont fait choisir le tracé Mersina-Adana, sont-elles purement d'ordre technique ?

Dans l'état actuel des choses, Mersina comme port est menacé de 3 côtés.

1°. — Par Alexandrette.

Dans la note *Trois ports de la Syrie* (1), nous établissons qu'à égalité de fret kilométrique, la zone

(1) Voir les tableaux annexes I et II.

(2) En 1912, Mersina a exporté un peu de minerai de chrome extrait des environs du port.

(1) V. plus bas le n° I des *Notes sur la Syrie*.

d'influence du port d'Alexandrette s'étendait jusqu'au méridien de Djihan. Il est fort probable que la limite de cette zone sera reportée au delà de ce méridien. En effet, la rade d'Alexandrette offrant à l'établissement d'un port des conditions infiniment plus favorables que celles présentées par Mersina, et Alexandrette étant déjà le débouché d'une vaste région productrice et de grand avenir, il y a tout lieu de croire qu'un port sera créé à Alexandrette avant qu'il le soit à Mersina. Or, s'il est vrai que les chargeurs sacrifient la distance à la sécurité qu'ils savent devoir trouver pour leurs marchandises dans un port bien outillé, quoique éloigné, on peut penser que, de l'Ouest du méridien de Djihan, des marchandises qui actuellement sont dirigées sur Mersina seront envoyées à Alexandrette.

2° Par Selefkîé ou Adalia.

L'attribution aux Italiens du mandat sur la côte de l'Asie Mineure, d'Adalia à Selefkîé, et sur l'hinterland de cette côte, provoquera probablement chez nos voisins le désir d'accroître l'importance de l'un ou l'autre de ces ports en étendant leur zone d'influence. Ils chercheront sans doute à unir l'un des deux ports au tronçon du Bagdad-Bahn qui passe au Nord du Taurus. S'ils réussissent, les produits de la région de Konia irriguée par les eaux dérivées du lac Beischeir, de Caraman, de Nigdé, de Césarée, abandonneront sans doute la route qui jusqu'à maintenant les a amenés à Mersina pour s'acheminer vers un autre point de la côte; de même les marchandises à l'importation destinées à la région que nous avons citée.

3° — Par Ayas.

Un projet ébauché par l'administration militaire de la Cilicie de créer un port dans la baie d'Ayas-Youmourtalik vise, sinon à ruiner, du moins à réduire l'importance d'Alexandrette et de Mersina.

En annexe III, nous donnons copie du projet.

Les arguments invoqués en sa faveur sont peu convaincants.

I — Les vents du Nord (1) ne soufflent que parfois en hiver sur le golfe d'Alexandrette et rarement avec une violence telle qu'ils puissent entraver les opérations commerciales.

II. — La réputation d'insalubrité d'Alexandrette est du même ordre que celle de Mersina, de Tarsous, d'Adana. On voit à Alexandrette nombre d'habitants, Européens et Indigènes, qui habitent la ville depuis fort longtemps et ne s'en portent pas plus mal.

Ces marécages existent, mais déjà le gouvernement turc avait commencé à en opérer le comblement. Si ce travail n'a pas été activement poussé, c'est que le personnel turc grassement payé qui y était employé avait intérêt à ne point le mener

(1) Les observations présentées ci-dessous sont la discussion des arguments présentés en faveur de la construction du Port d'Ayas, dans l'Annexe III.

rapidement. La proximité de la montagne permettra d'effectuer ce comblement à peu de frais et rapidement lorsqu'on voudra bien s'en occuper.

Quant à l'opinion que la montagne suit la côte de trop près pour qu'une ville importante moderne puisse se développer, il faut, pour la soutenir, n'avoir ni vu Alexandrette ni remarqué l'étendue de terrain réservée par les Allemands pour les dépendances de la gare.

III. — La voie ferrée Alexandrette-Toprak Kaleh, enlevée par les Allemands pendant la guerre, est en reconstruction. Elle serait partiellement rétablie à ce jour si le Gouvernement français avait pu envoyer en temps opportun les rails demandés depuis longtemps déjà (1).

IV. — Les courants qui, formés dans le golfe d'Alexandrette, balaient la côte septentrionale du golfe et au delà, rejettent dans la rade de Mersina les alluvions apportées par le Seihoun et le Tarsous Tchai provoquent aussi, à un degré plus élevé, l'envasement de la baie de Youmourtalik, en faisant obstacle à la sortie à la mer des alluvions du Djihan. Des sondages effectués récemment par les soins du commandant d'un torpilleur français ont permis de constater un exhaussement notable des fonds par rapport à des sondages anciens.

V. — Mersina n'est nullement le débouché naturel de la région de Marash, Diarbekir, Mossoul. Alep a de tout temps été le point de concentration des produits originaires de cette région et le centre de dispersion des produits étrangers qui lui étaient destinés. S'il en eût été autrement, comment pourrait-on expliquer l'importance de la population de la ville d'Alep, construite dans une région où l'eau fait défaut et où les terres cultivables ne sont pas précisément de première qualité, alors que, plus au Nord, des villes comme Marash, Killis, Aintab, placées sur la route (par la montagne) de la Haute-Mésopotamie en Cilicie, sont infiniment moins importantes qu'Alep, bien que mieux pourvues en eaux?

D'Alep à Alexandrette, la distance à la mer est plus courte qu'à tout autre point de la côte. La route d'Alep à la mer, loin d'aller passer par la région montagneuse qui sépare le vilayet d'Adana du vilayet d'Alep, traverse la zone de larges ondulations et de plaines qui s'étend à l'Est de l'Amanus et franchit ce massif par le col de Beilan, le seul de la région qui soit aisément franchissable. L'importance et l'antiquité du village de Beilan sont une preuve du rôle joué par le col de ce nom dans les échanges entre la côte et l'intérieur.

Les commerçants de l'Antiquité pouvaient pourtant utiliser une route plus courte que celle d'Alep à Mersina, plus facile que celle du col de

(1) Ecrit en 1919. La voie est rétablie aujourd'hui (Rédaction).



Beilan : c'était la route Alep-Antioche-Souedieh. S'ils ne l'ont point empruntée et ont préféré celle plus difficile d'Alexandrette, n'est-ce pas qu'à l'extrémité, ils trouvaient une rade abritée où ils pouvaient faire des opérations commerciales avec une sécurité que ne leur offrait ni Mersina ni Souedieh, battus l'un et l'autre par les vents de l'Ouest?

VI. — Les travaux commencés par les Allemands en 1913 ont été abandonnés pendant la guerre. Il y a eu un commencement d'exécution; on peut donc admettre que des études ont été faites ou sont au moins commencées, alors que, pour Ayas et pour Mersina, aucune étude n'a été entreprise.

VII. — Le projet de la traversée de l'Amanus par tunnel est abandonné, ainsi que nous l'exposons dans la Note *Trois ports de la Syrie*.

Quant à la question de l'embouteillage, elle existe pour les ports de la Cilicie, aussi bien que pour le port d'Alexandrette, s'ils sont établis en vue de servir de débouchés aux régions situées au nord du Taurus et à l'est de l'Amanus. Il ne faut pas perdre de vue, en effet, que le Bagdad-Bahn traverse le Taurus par 4 tunnels d'une longueur totale de 18 kilomètres et l'Amanus par des tunnels d'une longueur sensiblement égale; de plus la hâte et la précarité avec lesquelles ont été construits ces tunnels au cours de la guerre, les éboulements qui s'y sont déjà produits et qui ont provoqué des interruptions de trafic sont des considérations à faire entrer en ligne de compte aussi bien pour Mersina que pour Ayas et Alexandrette.

VIII. — Aucun des devis relatifs à Alexandrette, Mersina ou Ayas ne peut être pris en considération pour le motif très simple qu'aucune étude de travaux n'a été faite qui permette l'établissement d'un devis.

IX. — Le trajet Alep-Toprak Kaleh-Alexandrette a sensiblement la même longueur que le trajet Alep-Antioche-Alexandrette.

X. — Dans la Note *Trois ports de la Syrie*, nous établissons que : à égalité de fret kilométrique, la zone d'influence d'Alexandrette serait limitée à l'Ouest par le méridien de Djihan. Mais il est permis de supposer que la sécurité qu'ils trouveront dans le port d'Alexandrette incitera les exportateurs à y envoyer leurs marchandises et que la limite de la zone d'influence d'Alexandrette sera reportée à l'ouest du méridien de Djihan, vraisemblablement au méridien d'Adana. La quantité restante des produits exportables justifiera-t-elle la construction d'un port à Mersina?

D'après les renseignements fournis par notre collègue M. Jessé-Roux, il ne semble pas qu'on puisse avant longtemps songer à l'exploitation des gîtes métallifères du Taurus. Nous avons reconnu nous-mêmes que l'exploitation forestière en Cilicie avait peu de chances de prendre de gran-

des proportions. Restent le coton et les céréales. Mais le coton est une marchandise assez riche pour supporter le supplément de dépense de fret résultant d'une augmentation de parcours de 50 à 60 kilomètres, et les céréales exportées jusqu'à ce jour par petits voiliers sur la Syrie, Smyrne et les îles grecques pourront toujours s'accommoder de ces moyens d'exportation sans qu'il soit nécessaire de construire un port à Mersina.

XI. — A vol d'oiseau, les distances Toprak Kaleh-Alexandrette, Toprak Kaleh-Youmourtalik sont respectivement 48 et 44 kilomètres. La distance Toprak Kaleh-Alexandrette par voie ferrée est de 65 kilomètres, donc de 35 0/0 plus longue que la distance à vol d'oiseau. Si on admet ce même coefficient pour la distance Toprak Kaleh-Youmourtalik, on peut en conclure que la différence entre les deux n'est pas telle qu'elle fasse préférer un port plutôt qu'un autre.

Le canal dont le creusement est projeté prendra ses eaux dans le Seihoun, au détriment de tout projet ultérieur d'irrigation. Sacrifiera-t-on délibérément à la construction d'un port dont le besoin ne se fait pas sentir du tout, l'irrigation de la partie de la Cilicie reconnue à l'heure actuelle comme la plus peuplée, la plus productive, la plus susceptible de passer de la culture du coton *yerli* à la culture de variétés améliorées dont notre industrie cotonnière, si fortement menacée par le développement de l'industrie américaine, a le plus pressant besoin?

A-t-on réfléchi que, pour assurer au canal projeté une portée d'eau qui en permette l'utilisation en tous temps, il y aura lieu, sans doute, de créer dans la partie montagneuse du bassin du Seihoun des réservoirs régulateurs dont le prix s'ajoutera aux dépenses du canal et du port?

XII. — Notre collègue M. Jessé-Roux, ingénieur chargé par la Chambre de commerce de Marseille d'étudier les questions minières relatives à la Syrie, nous donnera son opinion au sujet des lignites d'Ayas; mais dès maintenant on peut se demander pourquoi les Allemands qui, pendant la guerre, ont réellement souffert en Asie Mineure du manque de charbon, pourquoi les Allemands qui ont détruit des surfaces immenses de forêts pour obtenir le combustible nécessaire aux besoins des armées, des chemins de fer, des usines, n'ont utilisé ni les lignites d'Ayas, ni ceux de Narroun?

Quoi qu'il arrive, que soit décidée la construction du port d'Alexandrette ou celle du port d'Ayas, Mersina paraît destiné à perdre son importance actuelle, qui résulte presque uniquement de la mise en valeur de la plaine littorale. Les produits de cette plaine lui seront disputés par l'un ou l'autre port, et Mersina ne paraît pas devoir trouver ailleurs des éléments de trafic pour remplacer ceux qui lui seront enlevés.

## X

## COLONISATION FRANÇAISE

En Cilicie, la colonisation française ne peut se développer que dans des conditions limitées.

Nos nationaux, s'ils parlent *turc*, langue présentant à l'étude moins de difficultés que l'arabe, trouveront vraisemblablement trouver des emplois de chefs ou de contre-maîtres d'exploitations agricoles. Mais le principal débouché qui s'offre aux agriculteurs, s'ils ont quelques capitaux à leur disposition, est la culture en association ou métayage avec les propriétaires de *chiftliks*.

Ces associations, comme nous l'avons exposé, se font sur les bases suivantes: le propriétaire fournit le sol, les semences, les animaux et les instruments de travail; le métayer pourvoit à tous les autres besoins de la culture; le partage se fait, après prélèvement de la dîme et des frais de battage pour les céréales, dans la proportion de 1/3 ou 1/2 pour le métayer et le reste pour le propriétaire.

Les contrats d'association sont faits pour deux ans ou pour une période multiple de deux ans.

Comme la mise en valeur de *chiftliks* par les Européens entraînerait sans doute l'emploi d'un matériel agricole moderne et l'application de méthodes culturales perfectionnées qui provoqueraient l'augmentation de la production unitaire, l'abaissement du prix de revient des produits et une plus value de la propriété, il y aurait lieu, de la part des métayers européens, de discuter avec les propriétaires des modifications à ces conditions fondamentales des contrats suivant les charges qui incomberaient aux uns et aux autres pour passer de la culture extensive à la culture intensive.

Divers propriétaires nous ont manifesté leur désir de passer des contrats avec les cultivateurs européens. D'autres seraient disposés à former des associations avec des capitalistes ou des groupes de capitalistes auxquels ils apporteraient leurs domaines, les capitalistes devant pourvoir à tous les besoins de la culture (1).

Cette forme de mise en valeur des terres incultes aurait, à notre avis, le précieux avantage de constituer des domaines de grande étendue susceptibles de pouvoir mettre sur le marché des lots importants de produits qu'ils auraient avantage à soigner, commercialement parlant. Ils pourraient ainsi lutter avec efficacité contre l'avis-

(1) En attendant qu'un remaniement de la législation foncière rende la propriété rurale facilement accessible aux étrangers, ce mode de tenure est le seul qui paraisse devoir donner quelque sécurité aux capitaux qui seront engagés dans le développement agricole de la Cilicie, aussi bien d'ailleurs que de la Syrie du Nord.

sement des prix qui résulte du mélange, dans les magasins des acheteurs locaux, de diverses petites parties de valeur commerciale inégale.

En outre, ces sociétés, munies de capitaux importants, pourraient seconder activement l'action gouvernementale dans l'immigration et la fixation de la main-d'œuvre, l'ouverture des voies de communication, le rendement immédiat d'un réseau d'irrigation.

En particulier pour la culture du coton, elles faciliteraient le prompt développement de cette culture si nécessaire à notre industrie et la rapide substitution au coton *yerli* de variétés de plus haute valeur, quand le permettront les conditions nécessaires à cette substitution.

Quant à la colonisation par l'apport de main-d'œuvre française susceptible d'entrer en concurrence avec la main-d'œuvre indigène, il n'y a point lieu de l'envisager. En raison de la rareté de la main-d'œuvre agricole en France et des salaires élevés dont elle est appelée à bénéficier, cette main-d'œuvre n'a aucune chance de pouvoir être utilisée en Cilicie, dont la population, frugale et de besoins matériels plus réduits, se contente de salaires qui ne pourraient convenir à la main-d'œuvre européenne.

Les mécaniciens et chauffeurs, conducteurs de locomobiles et de tracteurs, pourront trouver des emplois en Cilicie. Mais un obstacle se dresse devant eux: la durée des contrats qui leur sont consentis varie de 5 à 7 mois, durée de la saison de travail; pendant le reste de l'année, ils devront soit vivre sur les économies réalisées au cours de leur engagement, soit rechercher une autre occupation en attendant la campagne prochaine. Cette recherche leur sera difficile, car, au moment où ils l'effectueront, nombre de leurs camarades, grecs ou arméniens, moins exigeants qu'eux, se trouveront dans les mêmes conditions. Ces mécaniciens et chauffeurs n'auront donc chance de s'expatrier avec succès qu'autant qu'ils pourront contracter des engagements à l'année.

Quelques mécaniciens ajusteurs, s'ils disposent de capitaux suffisants pour ouvrir un atelier, ont des chances de prospérer. Par le fini de leur travail ils s'attireront vraisemblablement de la clientèle, qui va maintenant presque uniquement à des Arméniens dont les connaissances techniques sont peu développées. Leur succès sera d'autant plus assuré que ces mécaniciens-ajusteurs pourront obtenir la représentation de quelque spécialité de leur industrie. Il ne faut pas perdre de vue qu'en Cilicie l'industrie: filature, tissage, minoterie, huilerie, scierie, a une certaine importance et que si quelques usines ont un atelier de réparations, celles-ci et les autres sont encore obligées de s'adresser à l'Europe pour les rechanges, les réparations effectuées sur place n'ayant qu'un caractère de fortune.

Annexe II

PRODUITS EXPORTÉS DU VILAYET D'ADANA  
PENDANT L'ANNÉE 1913

	Tonnes	Destinations (par ordre d'importance)
Blés.....	23.000	Smyrne
Orges.....	15.000	Constantinople, Syrie, Angleterre
Avoines.....	9.000	France, Angleterre, Italie
Maïs et millet.....	3.500	France, Angleterre, Italie
Sésames.....	14.000	Russie, Roumanie, Bulgarie, rarement à Marseille
Coton.....	15.000	Allemagne, Italie, Autriche, France
Graine de coton.....	4.000	Angleterre
Farines.....	5.000	Syrie, Chypre, Archipel
Son.....	3.000	
Bois de construction.....	2.300	Syrie, Egypte
Bois de chauffage.....	1.500	Syrie, Egypte
Charbon de bois.....	2.300	Syrie, Egypte
Goudron.....	265	Syrie, Archipel
Laine.....	930	Amérique, France, Allemagne, Constantinople
Cire d'abeilles.....	60	Constantinople, France, Allemagne
Viande préparée dite <i>Bastourma</i> .....	220	Constantinople, Egypte
Peaux sèches (chèvres et moutons).....	310	France, Allemagne
Fil de coton.....	700	Turquie, Bulgarie
Gomme adragante.....	250	Allemagne, Autriche, France, Angleterre
Caroubes.....	760	Angleterre
Valonée (glands de chêne).....	600	Europe
<b>Total (y compris divers petits articles non indiqués).....</b>	<b>102.000</b>	
Animaux vivants :		
Moutons et chèvres.....	75.000	Egypte, Palestine, Iles
Bœufs.....	14.500	« « «
Chevaux.....	50	« « «
<b>Têtes.....</b>	<b>89.550</b>	

Annexe I

IMPORTATIONS PAR LE PORT DE MERSINE  
PENDANT L'ANNÉE 1913

	Tonnes	Origine (par ordre d'importance)
Tissus Divers.....	880	Italie, Autriche, Amérique
Toiles et sacs d'emballage.....	260	Calcutta
Fil de coton.....	420	Angleterre, Indes, Italie
Cordes de chanvre.....	35	Costamuni, Alep
Fer de construction et autre usage.....	1.370	Angleterre, Belgique, Allemagne
Fer manine.....	340	Angleterre, Belgique, Allemagne
Fil de fer.....	92	Angleterre, Belgique, Allemagne
Pelles.....	640	Angleterre, Belgique, Allemagne
Clous et pointes.....	230	Angleterre, Belgique, Allemagne
Acier.....	184	France (Clouterie de Nohon)
Cuivre.....	92	Angleterre, Allemagne
Zinc.....	24	Angleterre, Amérique
Etain.....	65	Angleterre, Allemagne
Fer blanc.....	18	Italie
Plomb.....	38	Italie
Grenailles de plomb.....	90	Allemagne
Outils de fer et ferronneries.....	560	Angleterre, Amérique
Machines agricoles.....	580	Angleterre, Suisse, Allemagne
» industrielles.....	545	Amérique, Allemagne
» à coudre.....	62	Allemagne
Quincaillerie.....	758	Belgique
Verre, vitre et verreries.....	470	Italie, Lorraine
Poteries diverses.....	45	Marseille, Italie
Tuiles.....	840	Autriche, Belgique
Papier et papeteries.....	350	France
Cuir.....	310	Syrie, Angleterre
Savon.....	560	Angleterre, Italie, Japon
Allumettes.....	325	Italie, France
Bougies.....	55	Allemagne, France
Médicaments et prépar. chimiques.....	370	Turquie
Sel marin.....	740	Italie
Ciment.....	520	Angleterre, Belgique
Houille.....	18.000	Russie, Amérique, Roumanie
Pétrole.....	5.850	Autriche, Russie
Sucre.....	4.160	Egypte, France
Café.....	350	Japon, Italie
Riz.....	1.250	Trieste
Epices.....	32	Italie, Espagne, Angleterre, France
Aliments conservés.....	2.300	Egypte, Smyrne
Fruits secs, particulièrement dattes.....	680	Russie, Autriche
Alcool.....	250	Chypre, France
Vins et boissons diverses.....	255	Turquie
Huile d'olives.....	82	Angleterre, Amérique
Huile minérale.....	463	
Tabac (cigarettes).....	440	
<b>Montant total.....</b>	<b>45.667</b>	

## Annexe III

NOTE SUR LA CRÉATION D'UN PORT  
EN CILICIE ET SYRIE DU NORD

Le seul nom connu comme port dans notre région est Alexandrette. On parle aussi de Mersina, où aboutit la voie ferrée venant d'Adana.

I. — *Alexandrette*. A l'heure actuelle, Alexandrette offre un mouillage abrité contre les vents du Sud, mais insuffisant contre les vents du Nord. Tout y est à faire.

II. — La ville est malsaine, entourée de marécages. Cependant la montagne suit le rivage de trop près pour qu'une ville moderne puisse s'y développer autrement qu'en longueur.

III. — Une voie ferrée normale, unique, reliait Alexandrette à Toprak, station de la ligne de Bagdad (environ 50 Km). Cette voie ferrée a été enlevée par les Allemands pendant la guerre.

IV. — *Mersina*. Le mouillage de Mersina, ouvert au sud, est très précaire, les fonds y sont élevés par suite des apports des rivières et des fleuves descendant du Taurus. Les installations (trois wharfs) y sont remises en état, mais seules les goélettes peuvent accoster par beau temps.

V. — *Projets*. Cette situation précaire pour le débouché naturel de l'Anatolie de la région Mossoul-Diarbékir-Marche sans compter la Cilicie, qui suffira dans quelques années à faire vivre un grand port, ne saurait durer. Plusieurs projets ont été mis en avant.

VI. — Le plus connu est celui de la création du port d'Alexandrette.

Le seul avantage réel d'Alexandrette est d'être le point de la côte le plus rapproché d'Alep.

VII. — Mais il est séparé par une chaîne de montagnes qu'il faudrait franchir par un tunnel de 8 à 10 kilomètres à creuser aux abords immédiats de la ville; ce serait un embouteillage certain.

VIII. — Le coût de cette voie ferrée est estimé, d'après les premières évaluations, à 35 millions.

Cette somme doit être ajoutée aux frais de construction du port d'Alexandrette, car, sans cette voie ferrée directe, il n'y a aucune raison de créer un port en ce point de la côte.

Les marins, il est vrai, font valoir que c'est actuellement le moins mauvais mouillage de la côte; mais il est bien évident que si l'on dépensait sur ce point de la côte, tant soit peu favorable, les 35 millions du chemin de fer d'Alep à Alexandrette, on aurait un port meilleur que le mouillage d'Alexandrette.

IX. — Le projet d'Alexandrette comporte au total :

A) une voie ferrée d'Alep à Alexandrette directe; à défaut il faudrait se contenter d'une voie par l'Oronte (200 km.) ou de la voie actuelle (Alep à Alexandrette : 120 km.) à remettre en état;

B) un port à créer, en eaux profondes;

C) une ville à développer, en longueur, faute de place entre la mer et la montagne.

Ce projet pourra donner un bon port, mais certainement ce port sera sans débouchés.

D) Il faudra, d'ailleurs, faire un autre port à Mersine, car les marchandises du pays (céréales, cotons, minerais, bois) ne supporteraient pas un supplément de parcours sans inconvénient pour les producteurs.

X. — En résumé :

Une voie ferrée, 35 millions.

Deux ports dont le principal embouteillé par son tunnel ou handicapé par la longueur de la voie ferrée y aboutissant.

Il paraît donc nécessaire de chercher autre chose, c'est-à-dire un port unique à l'aboutissement logique des voies de communications du pays.

Il suffit de jeter les yeux sur la carte pour remarquer la baie d'Ayas Youmourtalik.

XI. — Elle est au débouché de l'Anatolie aussi bien que de la région Est (la distance Alep-Toprak Kaleh-Alexandrette est plus longue que la distance Alep-Toprak Kalenh-Ayas).

XII. — Il est possible de creuser un canal qui, rejoignant le Djihan et le Seihoun, faciles à rendre navigables, déjà suivis par les radeaux des bois du Taurus, donnera un réseau navigable aux chalands de plus de 150 km. au milieu d'une région agricole d'une fertilité vraiment étonnante.

XIII. — Enfin, il existe aux abords d'Ayas des charbonnages qui peuvent donner de bons résultats.

CONCLUSION. — En résumé deux projets sont en présence.

L'un donne deux ports à créer, une voie ferrée de 35 millions à créer avec tunnel de 8 à 10 km. aux abords immédiats du port principal qui, d'ailleurs, dans un pays malsain, ne peut se développer qu'en longueur.

Coût prévu : Voie ferrée :	35 millions
Port d'Alexandrette :	40 millions
Port de Mersina :	20 millions
	95 millions

Moyennant quoi on en est mal servi.

Le 2<sup>e</sup> projet donne un port unique à l'aboutissement logique des voies de communication avec un réseau navigable de 150 km. en arrière. On ne peut dire que le mouillage d'Ayas Youmourtalik n'est pas aussi bon que celui d'Alexandrette; car lorsqu'on y aura dépensé une somme seulement égale à celle prévue pour Alexandrette (40 millions), on aura certainement un très bon port: et il sera unique.

D'ailleurs, même s'il restait inférieur, ce qui n'est pas croyable, il vaudrait encore mieux un port moins parfait desservant bien la contrée qu'un port excellent dont on ne pourrait sortir que par un tunnel. Alexandrette est une création artificielle de l'état politique turc, qui accumulait les difficultés de communication contre l'occident; il serait impardonnable à celui-ci de continuer à se plier à une situation qui était établie contre lui.

Colonel BREMOND

Adana, le 1<sup>er</sup> Août 1919.

## Annexe IV

NOTE SUR LES PORTS  
D'ALEXANDRETTE ET D'AYAS

Il a été reconnu depuis plusieurs années que l'organisation rationnelle du Levant, au point de vue maritime, devait comporter deux grands ports à créer suivant les données modernes, Haïffa et Alexandrette.

Le premier de ces ports va sans doute échapper à l'in-

fluence française; le second devient d'autant plus important pour nous.

Or, à ce jour une incertitude fâcheuse subsiste encore sur l'emplacement même qu'il convient de lui donner. Le Colonel Brémond, Administrateur en Chef de la Cilicie, estime qu'il doit être créé à Ayas et non à Alexandrette afin de bien desservir la région agricole et minière en Cilicie, et d'éviter la construction d'un autre port à Mersine.

Il est très désirable que cette indécision soit levée au plus tôt. Les Messageries Maritimes et les nombreux commerçants se plaignent déjà du préjudice qu'elle leur cause en les empêchant de préparer leur organisation.

Sans insister sur le fond de la question, je vais cependant le résumer tel qu'il me paraît résulter de nombreux avis recueillis au cours de mon voyage.

Je crains que l'emplacement d'Ayas n'ait de gros inconvénients. Il est voisin de l'embouchure du fleuve Djihan que les apports des mers envasent constamment et qui s'est déplacé de 20 km. vers l'Est depuis l'époque grecque. Les *Instructions Nautiques* recommandent de grandes précautions pour approcher d'Ayas. Les profondeurs de 10 à 15 mètres sont trop éloignées des hauteurs du Nord de la baie pour en tirer un bon abri. Le fond de la baie est un immense marécage qui sera longtemps malsain.

A Alexandrette, le port fonctionne dès à présent; son aménagement peut être progressif, et un premier résultat serait rapidement obtenu en prolongeant l'appontement existant pour permettre aux bateaux de faible tonnage d'accoster par beau temps; on créerait en même temps

un abri pour les barcasses en allongeant la jetée du port. La voie ferrée reliant le port à l'intérieur existe également, sauf remise en état de 50 km. détruits pendant la guerre. Elle ne communique avec les régions d'Alep que par les longues rampes de 25 m/m. de l'Amanus, qui gravissent la cote 700 environ. Mais elle suffira pour longtemps, et quand l'importance du trafic permettra des dépenses en rapport avec le résultat, une voie à plus grand rendement pourra être réalisée entre Alexandrette et Alep, en traversant la région importante du lac d'Antioche.

La distance d'Adana-Alexandrette par voie ferrée n'est que de 170 km. environ. Les denrées de la plaine de Cilicie sont d'assez grande valeur pour supporter les frais de ce transport, soit par le chemin de fer, soit par des barques qui partiraient de petits ports à aménager à Mersine, Karatache et Ayas. Les régions agricoles desservies par Marseille, le Havre, Trieste, Odessa ont à subir des parcours terrestres bien plus longs.

Mais tout cela n'est que l'avis personnel d'un ingénieur; la discussion reste ouverte, malheureusement. Ce qui est indispensable, c'est que la question soit étudiée et tranchée au plus vite par les autorités compétentes. Tout retard de décision se traduira très fâcheusement par un retard de travaux et de l'action commerciale.

(Signé) HOC

Administrateur-délégué de la Sté Française des routes en Orient

## NOTES SUR LA SYRIE

### I

#### CONDITIONS DE L'AGRICULTURE EN SYRIE (1)

Suivant un dicton des anciens à la flatteuse concision duquel la Syrie doit sa renommée : « Les biens de ce monde se divisent en dix portions ; neuf se trouvent en Syrie, la dixième est le partage du reste du monde. » De là à conclure que la Syrie est « terre d'agriculture par privilège », il n'y avait pas grand effort à faire de la part des auteurs modernes qui perpétuent la tradition.

Il y a tout lieu de croire que celui qui, sous une forme si brève, exprima ainsi son admiration pour la Syrie, aborda celle-ci par les steppes désertiques de l'Est. Sinon, quelle formule n'eût-il pas trouvée qui, par la suite, inspirât l'opinion que, si la Syrie est terre d'agriculture, elle l'est « par nécessité » ? Car, à l'exception de quelques industries éminemment locales et de faible envergure, la Syrie n'obtient que par la culture de son sol les ressources nécessaires pour faire face aux dépenses de son importation.

Si on examine une statistique des exportations syriennes, on constate que, déduction faite des marchandises en transit et des produits manufacturés réexportés, les produits d'origine végétale et d'origine animale forment la presque totalité de ce qui reste, les produits d'origine minérale et des manufactures locales comptent pour une quantité infinitésimale (2).

De ces produits d'origine végétale, les uns, tels la réglisse, le bois, la vallonnée, la scamonnée, les baies de nerprun sont des productions spontanées

(1) La note ci-dessus se rapporte uniquement à la partie de la Syrie située au nord de la ligne Caïffa-Deraa.

(2) Exportations par le port de Beyrouth en 1919

Produits végétaux agricoles			
(frais ou secs) . . . . . T.	11.738,9	22,8 %	} 41,4 %
— agricoles transformés.. »	2.592,8	5 %	
— de cueillette . . . . . »	1.196	2,3 %	
— animaux . . . . . »	5.790,3	11,3 %	} 2,4 %
— minéraux . . . . . »	562,5	1,1 %	
— manufacturés locaux. »	641,4	1,3 %	
— — réexportés. »	12.213,6	23,8 %	} 56,2 %
— en transit . . . . .	13.946	27,3 %	
Matériel de chemin de fer (Tri- poli-Homs) . . . . . T.	47	5 %	} 56,2 %
Divers . . . . . »	2.575,5	5 %	
	51.304		

du sol sur lesquelles l'activité humaine n'intervient qu'au moment de la cueillette. Les autres, ceux d'origine nettement agricole, sur lesquels l'activité productrice de l'homme a véritablement une influence : les céréales, les légumes, les fruits, sont en quantités qui ne correspondent ni à l'étendue du pays, ni à la fertilité du sol, ni à un effort producteur intense. On est bien loin de constater en Syrie ce qui se passe dans les pays tels que le Canada, l'Argentine, la Nouvelle-Zélande, notre Indochine, où une population relativement infime par rapport à l'étendue du territoire produit et exporte chaque année des quantités considérables de denrées alimentaires dont l'Europe fait d'ailleurs son profit.

Si la Syrie détient réellement neuf parties des biens de notre planète — opinion que la découverte du Nouveau-Monde, vers lequel s'expatrient d'ailleurs tant de Syriens, aurait dû, depuis fort longtemps, réduire à néant — elle devrait se préoccuper activement d'en exploiter à son profit un nombre plus considérable que celui auquel elle donne actuellement ses soins.

Car outre que la production n'est pas en toutes les parties du pays susceptible de nourrir la population qui y vit et oblige à des échanges locaux de certaine importance, il lui arrive parfois d'être tenue de recourir à l'étranger pour obtenir les ressources alimentaires qui lui font défaut.

Jusque vers 1900, le petit port de Djouni, au Nord de Beyrouth, importait chaque année, par voiliers, plusieurs milliers de tonnes de blé d'Anatolie.

A Beyrouth, durant les seules années 1910-11-13, le mouvement des céréales et farine a été le suivant :

Blé :	Tonnes	Tonnes	Tonnes
Importation (1) . . . . .	12.318	18.598	12.939
Exportation . . . . .	1.213	187	1.255
Orge :			
Importation . . . . .	6.062	6.846	5.382
Exportation . . . . .	3.794	1.670	2.659
Farine :			
Importation (2) . . . . .		7.029	5.028
Exportation . . . . .		420	479

Caïffa, en 1910, importe 1.500.000 frs de blé et exporte 1.000.000 frs de céréales diverses.

(1) Principalement des ports turcs.  
(2) D'Adalia par voiliers.

Jaffa, en 1913, importe des farines d'Odessa et de Salonique pour 115.000 L. E.

Cependant la Syrie, de par son climat et la nature de son sol, est un pays à céréales, de culture intensive, et pourrait, toutes proportions gardées, entrer pour le ravitaillement de l'Europe en concurrence avec les pays grands producteurs d'outre-Atlantique.

Mais combien de réformes sont nécessaires pour atteindre ce résultat!

**Climat.** — Nous ne possédons sur le climat de la Syrie que des renseignements épars, résultats d'observations faites dans des établissements religieux dans des conditions qui intéressent plus la science pure que l'Agriculture. Une grande partie des documents dans lesquels étaient consignées ces observations ont été détruits au cours de la guerre.

Ces renseignements recueillis dans des stations localisées le long de la côte de la Méditerranée — exception faite pour les observations d'Alep et de Ksara — ne peuvent donner aucune indication précise sur le climat de la région à céréales. Force nous est donc de nous contenter de données générales ayant, à l'origine, ce principe que le climat de la Syrie relève du régime tropical, à deux saisons nettement différenciées: saison des pluies, saison sèche.

**Pluies.** — La saison des pluies dure du milieu de l'automne au début du printemps; les pluies ont un caractère torrentiel

Alors que, le long de la côte méditerranéenne, la quantité d'eau de pluies qui tombe au cours de l'année va en diminuant du Nord au Sud, cette loi ne se vérifie pas pour la région de l'intérieur: Aintab, 560 m/m; Tibériade, 487 m/m; Jérusalem, 661 m/m (1). Tout au plus pourrait-on dire que cette quantité diminue à mesure qu'on avance vers l'Est: Adana, 610 m/m; Aintab, 560 m/m; Ourfa, 391 m/m; Bagdad, 227 m/m.

Ainsi donc, approximativement et sauf variations locales, le méridien d'Aintab marquerait la limite à l'Ouest de laquelle la culture est possible sans intervention de méthodes ayant pour but la parfaite utilisation des eaux de pluie, sans emploi de *dry farming*. Dans la zone ainsi délimitée se trouve la région à céréales syriennes: plaines de Killis, d'Alep, d'Antioche, du Garb, de Homs, la Békaaa, le Hauran.

Mais si, à l'Ouest du méridien d'Aintab, les quantités de pluies tombées dépassent annuellement, en moyenne, 500 m/m, elles n'en présentent pas moins, au cours des années, des irrégularités qui influencent considérablement la production du sol. Regrettant de ne pouvoir nous appuyer sur des observations exactes pour établir la

proportion qui existe entre les nombres des années à chutes d'eau inférieures et supérieures à la moyenne, nous rappellerons seulement que les rapports consulaires signalent à diverses reprises (1911-12-13), des diminutions importantes de récoltes dues à la trop faible quantité d'eau tombée. Suivant les renseignements fournis par le service commercial du D.H.P., c'est à la rareté des pluies au printemps de cette année-ci [1919] qu'il faut attribuer le déficit des récoltes du Hauran et de la région de Hama. Les importations de blé et de farines d'Anatolie, d'Adalia, de Salonique, d'Odessa, prouvent, elles aussi, que, certaines années, les récoltes sont déficitaires. Enfin, en certaines parties de cette zone, où l'eau peut être obtenue dans des conditions avantageuses (Homs, Damas), l'irrigation est appliquée à la culture des céréales d'hiver.

**Température.** — Dans cette zone à céréales, la température passe presque par des extrêmes, du moins dans le Nord. Alors que, sur la côte, il ne gèle presque jamais (1), il gèle chaque année à Alep (377 m. 40 d'altitude) et quelquefois à Damas (700 m. d'altitude).

L'hiver 1910-11 fut particulièrement rude à Alep. Le thermomètre s'abaissa de plusieurs degrés au-dessous de zéro et s'y maintint pendant deux mois environ, durant lesquels la neige couvrit la campagne pendant 30 jours, dit-on. Les communications de la ville avec la campagne et dans la ville-même, furent interrompues; le ravitaillement urbain fit défaut; de nombreux troupeaux de moutons furent décimés; quantité d'arbres périrent.

Dans la Bekaa (1.100 m. d'altitude), la neige couvre le sol chaque année, pendant quelques jours. A Damas il gèle aussi, mais rarement.

L'été est particulièrement chaud dans la zone de l'intérieur et le thermomètre y marque souvent des températures tropicales. La chaleur commence à se faire sentir de bonne heure, au printemps.

**Vents.** — Les vents dominants sont les vents d'Ouest, déterminés par l'appel d'air qui se produit comme conséquence de l'échauffement des sables du désert. La brise commence à se faire sentir vers 9 heures, croît d'intensité jusqu'au milieu de la journée pour diminuer ensuite et cesser au coucher du soleil. Les indigènes mettent à profit cette particularité pour éviter dans leurs déplacements, en été, la chaleur lourde de la matinée; ils ne se mettent guère en route que lorsque le soleil est très près de passer par le zénith.

Quelquefois, au printemps, souffle le *Khamsin*, vent d'Est et de Sud-Est, sec et très chaud, qui nuit aux moissons en provoquant une dessiccation prématurée.

(1) Tibériade et Jérusalem, à 60 km. environ de la côte, sont sur le versant méditerranéen de la Syrie. Nous citons les quantités d'eau de pluie que reçoivent ces deux villes parce que celles-ci marquent les deux points les plus rapprochés, au Sud, de la zone de l'intérieur sur lesquels nous avons des renseignements pluviométriques.

(1) Le Dr. Nègre, professeur à la Faculté de Médecine de Beyrouth fondée par les PP. Jésuites, dit avoir observé de la glace à Beyrouth 3 fois en 30 ans.

Les vents du Nord se font sentir aussi, mais sont beaucoup moins fréquents que les vents d'Ouest et soufflent surtout en hiver.

*Hygrométrie. Evaporation.* — L'air, dans la zone de l'intérieur, est sec, beaucoup plus sec que le long de la côte, où le taux d'humidité atteint fréquemment à Beyrouth 80 0/0. Cette particularité rend les hautes températures de l'intérieur plus facilement supportables que celles, accablantes, de la côte.

Cette siccité de l'air provoque une forte évaporation qui, jointe à l'action desséchante des vents, détermine une active déperdition de l'humidité du sol.

**Sol.** — Le sol de la Syrie est formé en principe d'un substratum calcaire d'époques différentes sur lequel, en certains points, se sont étalés des épanchements volcaniques. Le sol agricole de la Syrie dérive de ces deux formations.

Suivant que les calcaires, de dureté différente, ont opposé moins ou plus de résistance à la désagrégation, les terres qui en proviennent sont formées d'éléments plus ou moins fins: suivant que les épanchements volcaniques, plus ou moins rapidement refroidis, ont opposé plus ou moins de résistance au délitement, il s'est formé des sols allant de l'extrême finesse des éléments et de la compacité la plus grande, à la roche massive. Les ruissellements postérieurs aux mouvements géologiques ont entraîné les éléments fins vers les bas-fonds en plus ou moins grande abondance, suivant leur intensité même et suivant la nature topographique de la région sur laquelle leur influence s'est fait sentir. Alors que, sur le plateau basaltique du Hauran, on trouve de vastes étendues de sol à éléments fins restés en place, grâce à l'horizontalité du plateau déterminée par la nature tabulaire de la formation calcaire sous-jacente, on trouve au contraire dans certains bassins fermés (plaines d'Esdrelon, de la Bekaa, du Garb, d'Amk), des zones sensiblement concentriques de terres dont la finesse des éléments va en croissant de la périphérie montagneuse vers le centre.

Les sols d'origine volcanique dominant dans le Sud (plateau du Hauran, Ghôr, plaine d'Esdrelon); on en trouve aussi des étendues importantes au Sud de Homs, en bordure du désert, au Nord de la plaine d'Amk.

Le plateau du Hauran, qui a une haute réputation de fertilité, couvre une étendue approximative de 25.000 km.<sup>2</sup>; il est loin d'être homogène sur toute cette étendue.

Exception faite du Djebel Hauran, qui le domine de ses 1.800 m. d'altitude, il est constitué de parties dans lesquelles le basalte est à des degrés divers de décomposition.

Alors que, dans la Noukra, la zone la plus cultivée, le sol est formé sur de vastes étendues d'éléments fins entremêlés, par places, de pierres

parfois d'assez gros volume (1), mais où cependant la culture avec un matériel moderne puissant est possible, la Lejah, au Nord, n'est qu'un chaos de roches entre lesquelles, dans les dépressions cultivées, se sont accumulés les éléments fins entraînés par les ruissellements.

Ces sols basaltiques, riches, de par leur origine, en potasse et acide phosphorique, sont compacts et difficiles à travailler. Bien qu'absorbant de grandes quantités d'eau aux époques de pluies, ils la perdent aisément par suite de leur haut degré de capillarité, se dessèchent et se fendillent, se crevassent même, dès la fin du printemps.

Les sols calcaires dominant dans la région d'Alep, mais au lieu de se présenter en forme de plateaux comme les sols basaltiques du Hauran, ils se présentent en forme de larges ondulations rarement constituées par des éléments de grande finesse. Plus perméables que les sols basaltiques, moins aptes à retenir l'eau qui y pénètre, ils se dessèchent également de bonne heure. Pour eux, comme pour les autres, les pluies de printemps ont une grosse influence sur la récolte.

Le cultivateur syrien, dans l'ensemble du pays, ne paraît pas avoir une prédilection marquée pour une nature du sol plutôt que pour une autre. On est étonné de constater que des plaines fertiles et bien pourvues d'eau comme la plaine d'Amk, le Garb, sont désertes, alors que des régions de bien moindre valeur agricole, au Sud et au Sud-Ouest d'Alep, sont habitées et cultivées. Il semble que ce cultivateur travaille là où le hasard l'a fait naître, sans se préoccuper de rechercher si, sur un sol plus fertile, son travail ne lui procurera pas de plus grands profits (2).

Les terres cultivables de la Syrie sont en proportion relativement faible par rapport à l'étendue du pays. En comptant largement, on peut évaluer cette proportion à 25 0/0. Les énormes masses rocheuses du Liban qui, au Nord, par le Djebel Ansarié, se rattachent à l'Amanus, au Sud, par les montagnes de Galilée, se rattachent au Carmel et aux monts de Judée; celles de l'Anti-Liban, qui, par l'Hermon, se relie au rebord escarpé de la Transjordanie, couvrent des espaces immenses.

(1) Une opinion a cours: les pierres, les roches qui parsement la surface de ces champs entretiennent l'humidité, d'où leur fertilité. Et on explique: lorsqu'on soulève une dalle de pierre, même posée au soleil, le sol sous-jacent est humide.

Effectivement, mais une dalle est une pierre qui a une superficie notable. Multipliez cette superficie par le nombre de dalles nécessaires pour maintenir l'humidité sur un Ha. de terrain, que restera-t-il pour la culture?

Et si la dalle maintient l'humidité du sol sous-jacent, elle empêche aussi l'eau de pluie d'atteindre directement ce sol, elle ne maintient que l'humidité qui, par infiltration, pénètre au-dessous de sa surface. Plus étendue est la surface de la dalle, moindre est la superficie de terrain atteinte directement par les eaux pluviales, plus grande est la quantité de ces eaux qui ruissellent à la surface du sol, moindre est celle qui y pénètre et peut s'y diffuser.

(2) En Basse-Egypte, on trouve des conditions sociales analogues. Certains districts sont très peuplés alors que d'autres, d'égale valeur agricole, le sont beaucoup moins malgré les efforts tentés pour y amener des cultivateurs.



Le Liban, avec une superficie de 500.000 hectares environ, ne peut mettre en culture que 17.510 ha., soit 3,5 0/0.

Le vilayet de Beyrouth, avec une superficie de 3.050.000 hectares, n'a pu mettre en culture en 1919 que 140.000 hectares, soit 4,7 0/0.

La plaine de Damas irriguée et cultivée intensivement, au point que, sur ses terres trop sèches, les céréales d'hiver sont cultivées à l'irrigation, ne compte que 60.000 hectares environ.

La Bekaa couvre 150.000 hectares en la prolongeant jusqu'au lac de Homs.

Le sandjak du Hauran n'est en culture que sur la dixième partie environ de ses 29.000 km.<sup>2</sup>.

Seul, le vilayet d'Alep est bien pourvu de terres cultivables. Sa superficie est d'environ 8.657.000 hectares. En 1913, le consul général de Belgique évaluait à 44.000 km.<sup>2</sup> la superficie cultivable, soit 50,8 0/0, et à 430.000 hectares la superficie cultivée, soit 4,9 0/0.

Et encore faut-il s'entendre sur les mots : terres cultivables.

Il est douteux que le voyageur qui traverse la Crau et jette les yeux sur les grands espaces couverts de cailloux que l'on y rencontre admette facilement que ces espaces sont cultivables. En Syrie, ils le seraient et ils le sont. On cultive là-bas des terrains sur lesquels, à la moisson, les épis émergent à peine des pierres et des roches.

Cette culture est rendue possible par l'emploi de la charrue indigène, simple pièce de bois, munie d'une pointe de fer et pourvue d'un seul mancheron qui sert à la guider. Dépourvue de versoir, avec son âge élevé, elle peut passer partout; si elle rencontre une pierre d'un faible poids, elle la rejette sur le côté; si elle rencontre une pierre plus résistante, elle se déplace et continue son sillon.

La récolte se fait à la main, à la faucille, quelquefois au couteau; le moissonneur récolte les épis un à un, s'il le faut.

Que feraient, dans ces sols caillouteux, nos charrettes à soc large et affilé, à versoir, à âge bas, à avant-train? Quel travail pourraient faire aussi nos moissonneuses ou les simples faux de la petite culture?

Si donc nous envisageons l'utilisation de notre matériel agricole moderne, la superficie cultivable de la Syrie est beaucoup moindre que ce que permet d'en cultiver le rudimentaire matériel indigène.

Les analyses de terres faisant défaut pour évaluer la fertilité intrinsèque du sol, on ne peut guère se baser que sur des renseignements pour se former une opinion. Et encore, ces renseignements, faut-il les contrôler soigneusement, car aucune comptabilité agricole n'existe.

Si on interroge un cultivateur sur la productivité de ses terres, pour le blé, par exemple, il cite immédiatement des rendements de 10 à 12 fois la semence. Si, par un mouvement quelconque, on manifeste que cette proportion n'a rien de remarquable, le rendement croît tout de suite avec une

rapidité vertigineuse : 15, 20, 30, 40 fois la semence, toujours sous la réserve : « en bonne année. »

Dans ces conditions, on arrive à des rendements effarants, car il faut tenir compte que la quantité de semence mise en terre est élevée : à Hama, 18 kg. de blé par deunum, soit 195 kg. par ha.; à Damas, en terre irriguée, 330 l. par ha.

Cette forte proportion de semence s'explique par la nature du climat. Sous l'influence d'abondantes pluies hivernales, de la courte durée de la saison froide, de la précoce chaleur printanière, les plantes de céréales évoluent rapidement et tallent peu : il y a lieu de semer dru pour que les chaumes couvrent normalement le sol.

D'autres sources nous fournissent des renseignements plus précis. M. Paul Noujain évalue à 7.535 ha. la superficie cultivée en blé dans le Liban et à 159.110 hl. la production, soit 21 hl.1 par ha. pour l'orge, 2.300 ha. produisent 45.000 hl., soit 19 hl. 5 par ha. Mais comme, partout en Syrie, l'orge est considérée comme de meilleur rendement que le blé, nous pouvons penser que l'un des deux rendements est légèrement erroné.

Le directeur des services agricoles du vilayet de Beyrouth estime respectivement à 1.000 et 1.500 kg. par ha. le rendement du blé et de l'orge.

La région dénommée Hauran occupe sensiblement toute l'étendue du sandjak du même nom, d'une superficie de 29.000 km.<sup>2</sup>. Suivant les renseignements fournis par le service commercial du D.H.P., la production du Hauran en bonne année serait de 231.480 t. de céréales (1). Si nous admettons que, dans le Hauran comme dans le vilayet d'Alep, 5 % seulement des terres sont cultivées, soit 145.000 ha., la moyenne par ha. ressort à 1.596 kg. Or la plaine de la Noukra et le Djebel Hauran, qui sont les deux parties les plus cultivées et les plus productives de cette région, mesurent ensemble environ 2.500 sq. miles, soit 650.000 ha.

Pour la région comprise entre Ras Baalbeck et Alep, la quantité de céréales exportables est, d'après les renseignements du service commercial du D.H.P., de 107.650 t. Si on y ajoute la quantité de céréales nécessaire aux besoins de la population — alimentation et semences — basée sur la quantité nécessaire aux populations du Hauran, si on admet que le réseau du D.H.P. dessert une zone de 50 km. de largeur de chaque côté de la voie et si on applique à la superficie ainsi déterminée le coefficient 0,05 des surfaces cultivées par rapport à l'étendue totale de la zone, on trouve que dans cette zone le rendement moyen est de 1.100 kg. par ha.

Ainsi donc, dans les deux plus grandes régions à céréales de la Syrie, la production moyenne varie de 1.100 kg. à 1.600 kg. par ha. Or, en France, avant la guerre, la production moyenne était de 1.700 kg. par ha. et, bien que la France soit reconnue comme un pays fertile, *qui nourrit*

(1) Sensiblement inférieure à celle de 356.000 tonnes, citée par V. Guinet.

sa population, nous ne savons pas qu'on lui ait accordé un renom de fertilité tel qu'il suffise de gratter la surface de son sol avec des machines rudimentaires, pour en retirer d'abondantes récoltes.

On admet qu'autrefois, il y a bien longtemps, la Syrie nourrissait une population plus nombreuse que celle de l'heure actuelle. (1) C'est possible, bien que nous doutions que les recensements des Anciens — ou plutôt de leurs historiens — soient plus exacts que les recensements actuels, tout à fait fantaisistes, de Beyrouth, Damas, Alep et autres villes. Mais cela n'est point une preuve absolue de plus grande productivité; ce peut être une preuve que les surfaces cultivées étaient plus étendues.

On dit aussi, pour prouver la fertilité de la Syrie, qu'elle était, le Hauran surtout, un des greniers de Rome. Mais si Rome s'était ménagé des greniers un peu partout dans ses possessions, n'est-ce point que la capacité de chacun d'eux était trop faible pour qu'elle ne cherchât pas à en multiplier le nombre? Et, aussi, est-on sûr que les conquérants ne prélevaient sur ces greniers que l'excédent des besoins de la population?

**Population.** — La population de la Syrie est faible et insuffisante pour mettre en valeur la superficie cultivable.

Suivant Chekri-Ganem (*Correspondant d'Orient* 15 janvier 1919), la superficie de la Syrie (abstraction faite de la Cilicie, que nous avons étudiée ailleurs) serait de 324.000 km.<sup>2</sup> avec 3.300.000 habitants, 10 ha. 2 par km.<sup>2</sup>.

Suivant la *Notice sur la Syrie*, elle serait de 150.000 km.<sup>2</sup> avec 3.500.000 habitants, 23 ha. par km.<sup>2</sup>.

(1) Deux observations nous incitent à douter que la Syrie était occupée, dans les temps antiques, par une population beaucoup plus nombreuse que celle de l'heure actuelle.

1° La reine Zénobie amena à Palmyre les eaux de la source Ain Fijeh (818 m. d'altitude au N-O de Damas) par un canal porté par un aqueduc de 250 km. de longueur. La section de ce canal mesurait 1.80 × 0,75 — 1 m. 35; sa pente était de 1 m. 65 par km. En admettant que l'eau coulait à pleins bords, le débit horaire était environ 9.000 m. 3 et le débit journalier de 216.000 m. 3.

Sans rechercher si la source de Ain Fijeh était susceptible de donner ce débit, à l'époque, remarquons qu'à l'heure actuelle cette source alimente Damas en eau potable. Or, en 1916, la population de Damas était de 300.000 hab. environ et l'eau de la source était insuffisante pour les besoins de la ville; les fontaines publiques étaient alimentées par l'eau du Barada.

Comme rien n'autorise à croire que le débit de la source, à l'époque de la reine Zénobie, était supérieur à ce qu'il est actuellement, on en peut conclure déjà que la population de Palmyre était inférieure à 300.000 habitants.

D'autre part, c'est en grande partie à l'eau amenée d'Ain Fijeh que l'oasis de Palmyre devait sa richesse, une partie de l'eau était employée à l'irrigation, et de ce fait on peut conclure que la population de l'oasis était très inférieure à 300.000 habitants.

2° La ville d'Anavarsa, dont les ruines intéressantes se trouvent au Sud de Sis (en Cilicie), était alimentée par de l'eau provenant de 3 sources. La section du canal d'amenée est très réduite et incompatible avec les besoins d'une population importante. Quant aux fossés de 5-6 m. de largeur et de 2 m. de profondeur qui entourent les murailles de la ville, il est douteux qu'ils aient dû être remplis avec l'eau amenée de la montagne, leur section étant incomparablement plus grande que celle de la rigole d'alimentation de la ville.

Les limites de la Syrie sont si imprécises, le désert est si grand, les recensements sont si fantaisistes qu'on ne peut dire ni qui a tort ni qui a raison. Quoiqu'il en soit, la densité de la population varie de 9,3 à 23 ha. par km.<sup>2</sup> en passant par les extrêmes de 1 h.<sup>2</sup> par km.<sup>2</sup> pour le Zor et de 67 habitants par km.<sup>2</sup> pour le Liban.

Dans cette population, il est bien difficile de déterminer l'importance de la classe agricole. Suivant la *Notice sur la Syrie*, 1.183.000 hab. sur 3 millions 500.000 (environ 33 pour cent) seraient concentrés dans les villes de plus de 10.000 habitants. C'est donc dans les deux tiers qui restent qu'il faudrait rechercher la classe agricole.

D'autre part, on ne peut guère considérer comme population réellement agricole que les Ansariés, les Arabes, les Libanais, les Druses qui sont loin d'être la majorité, et encore de ceux-ci faut-il exclure un nombre considérable d'individus vivant dans les villes.

L'Agriculture de la Syrie ne pourra guère s'y développer en superficie qu'en provoquant une forte immigration ou en faisant un usage intensif d'un matériel agricole puissant.

On fait grand état en ce moment, dans certains milieux, pour accroître la population de la Syrie, de la rentrée des Syriens émigrés, lorsque le statut politique du pays sera fixé. Nous doutons très fort que ces nouveaux venus augmentent la population agricole. Le Syrien, celui qui se réclame d'une origine phénicienne, s'adonne plus volontiers aux carrières commerciales ou libérales qu'à l'Agriculture. Tous ceux que nous avons vus en République Argentine et dans l'Uruguay, où ils forment des colonies importantes, étaient commerçants, boutiquiers, colporteurs, mercantis; nous n'avons jamais entendu dire qu'ils se soient intéressés à la culture du sol; on ne les y considérait nullement comme des facteurs de développement du pays. En Egypte, ils occupent des situations libérales ou commerciales; ils ne s'intéressent pas à la culture à titre de producteurs.

D'ailleurs, leur retour au pays ne constitue pas un gain net pour la population de la Syrie, car maintenant que la domination turque a disparu, nous assistons encore à l'exode des Syriens. Et on se demande si ceux qui ont étudié les causes de l'émigration syrienne et ont classé en première ligne les vexations du régime turc et le désir d'échapper au service militaire n'ont pas manqué de clairvoyance?

**Matériel agricole.** — Le matériel agricole est réduit à sa plus simple expression.

Les labours, très superficiels, s'exécutent avec la charrue indigène, simple sabot de bois, muni d'une pointe en fer, sans versoir, qui égratigne littéralement le sol.

La moisson se fait à la faucille, quelquefois au couteau entre les roches.

Le dépiquage se fait généralement avec un plateau de bois dans lequel sont encastrés des

éclats de silex. C'est le « duen » de la Cilicie, employé aussi en Egypte. Notons cependant que, dans la région d'Alep, on se sert d'un appareil, le « Djar, djar », perfectionné par rapport au « duen ». Il se compose d'un cadre de bois rectangulaire, dans les montants latéraux duquel sont percés 3 trous de 0,08 à 0,10 de diamètre. Dans ces trous sont engagées les extrémités de trois cylindres de bois qui peuvent tourner sans grand frottement.

Sur les cylindres, perpendiculairement à leur axe, sont montés des disques de fer dentés disposés de telle façon que les plans verticaux qui les contiennent sont espacés de quelques centimètres les uns des autres. Le cadre est surmonté d'un siège et pourvu d'un dispositif d'attelage. En tournant sur la couche de céréales placée sur l'aire, les disques hachent la paille et la divisent, en même temps qu'ils font sortir le grain des épis. Après séparation du grain par ventilation, la paille déchiquetée constitue le « tibn » qui sert de nourriture aux animaux.

Dans la petite culture, on emploie presque exclusivement des houes à main, fer étroit.

Le matériel moderne est à peu près inconnu.

L'École d'Agriculture organisée au Sud de Damas par le gouvernement chérifien dispose de deux araires à versoir.

Dans la Bekaa, on cite une exploitation pourvue d'un matériel puissant, mais rendu inutilisable par quelques détériorations qui n'ont pas été réparées.

A Tripoli, il s'est produit quelques demandes de charrues. La direction des services agricoles du vilayet de Beyrouth a commandé en Algérie 50 charrues à répartir dans les divers sandjaks.

**Engrais.** — Si on exempte quelques applications d'engrais, surtout de l'engrais de chèvres (importé de Rhodes) dans les jardins d'orangers, l'emploi des engrais est inconnu en Syrie.

**Eaux.** — Les eaux — et nous faisons allusion aux eaux d'irrigation — sont rares en Syrie. Le régime d'aucun fleuve — côtier ou intérieur — n'a été étudié; on n'a à cet égard que des données générales. En hiver, grand volume d'eau, roulant des alluvions abondantes, dû aux pluies torrentielles qui ruissellent avec violence et rapidité dans un pays accidenté et complètement déboisé; ce volume d'eau diminue rapidement au printemps et vers la fin de l'été, à l'exception de l'Oronte, du Jourdain et du Barada, très rares sont les fleuves qui ont encore un débit appréciable.

**Irrigations.** — Les irrigations s'étendent sur une superficie de terrain excessivement restreinte par rapport à l'étendue du pays et à la quantité d'eau que l'aménagement de certains cours d'eau pourrait mettre à la disposition de l'Agriculture.

Ces irrigations sont appliquées principalement aux jardins fruitiers et maraîchers, parfois aux céréales d'hiver et de printemps.

Les eaux d'irrigation qui fertilisent la plaine de Damas sont dérivées du Nahr Barada, qui prend sa source dans l'Anti-Liban. Grâce à la fonte des neiges qui, assez tard dans l'été, couvrent les sommets élevés de ce massif montagneux, le Barada conserve un débit régulier, qui diminue cependant au point de devenir insuffisant vers la fin de la saison sèche.

Le réseau des canaux date d'une époque antérieure à l'occupation romaine.

Quand les Arabes occupèrent Damas, les clefs des vannes des canaux se trouvaient entre les mains des familles chrétiennes.

L'eau du Barada irrigue principalement les jardins fruitiers et maraîchers de la plaine de Damas; une partie en est utilisée sur des terres à céréales et sur des luzernières.

Le Litani et l'Oronte, dans la partie supérieure de leur cours, irriguent de faibles étendues de terres à céréales.

Quelques fleuves côtiers sont utilisés aussi, à leur embouchure, pour irriguer des jardins, sur des surfaces réduites.

A Hama et à Antioche, l'Oronte fournit de l'eau à l'irrigation des jardins. L'eau, prise dans le fleuve, est élevée au niveau des terrains à irriguer par des roues construites entièrement en bois (axe, bâtis, godet) dont le diamètre, très grand, atteint parfois 10 mètres; elle est déversée dans des auges placées de chaque côté des roues, puis conduites par un aqueduc en pierres, parfois très long, sur le terrain à irriguer.

Quelques-unes de ces roues, placées dans le courant du fleuve, sont uniquement actionnées par la vitesse de l'eau; d'autres sont placées au déversoir d'un canal latéral ou d'un barrage. L'eau agit sur elles par sa vitesse et son poids; elles tournent avec plus de rapidité que les précédentes et sont d'un rendement plus élevé. Pour une roue de 9 m. de diamètre environ, placée dans ces dernières conditions, nous avons estimé le débit horaire à 18 ou 20 mètres cubes.

Quelques sources — à Ghor Beisan, sur le pourtour de la plaine d'Amk, aux environs d'Alexandrette, dans la montagne — sont utilisées pour des irrigations de faibles étendues, auprès des villages.

En de très rares points on trouve des norias.

**Causes entravant le développement de la culture.** — Les divers auteurs qui ont écrit sur le développement agricole de la Syrie s'accordent à reconnaître que les principaux obstacles à ce développement, sont: les mauvaises conditions économiques du pays; le manque d'enseignement technique; la faible densité de la population; la routine de la classe agricole qui emploie un matériel de culture rudimentaire; l'émigration; la dîme et son mode défectueux de perception; la mauvaise organisation du crédit foncier; l'insécurité des biens et des personnes; les risques que la législation foncière ottomane fait courir

aux capitaux étrangers; la pénurie des voies de communication.

Dans les programmes de réformes et d'améliorations que présentent la plupart de ces auteurs, l'établissement de routes et de canaux d'irrigation, l'organisation d'écoles d'agriculture et de stations expérimentales, la constitution de banques et de syndicats agricoles, le remaniement de l'impôt foncier sont considérés comme les facteurs nécessaires et suffisants du progrès de l'Agriculture syrienne. « La modernisation de la vie économique parmi une population essentiellement attachée à la terre par la tradition ancestrale, telle est la régénération à accomplir sur les ruines accumulées par le despotisme ottoman », dit le D<sup>r</sup> Tewfik Fahmi.

Sans nier l'influence heureuse que pourrait avoir sur le développement agricole de la Syrie la réalisation des programmes de réformes ainsi synthétisés, on peut s'étonner que la majeure partie d'entre eux ne mentionne aucune des réformes que nous considérons comme capitales et sans lesquelles l'Agriculture syrienne ne saurait progresser.

Rares, trop rares en effet, sont les auteurs qui ont envisagé comme base du progrès agricole de la Syrie le remaniement de la législation foncière ottomane, la révision du cadastre, le remplacement de la dîme par un impôt foncier.

La Syrie agricole, tout comme les autres pays de l'empire ottoman, souffre d'un mal chronique: le régime de la trop grande propriété; elle est la victime d'insatiables parasites qui la rongent. Il faut la débarrasser de ces parasites, il faut donner à ses cultivateurs quelque intérêt dans l'exploitation du sol, avant d'envisager la réalisation d'un programme de réforme qui, sans cela, aurait les plus grandes chances de ne donner aucun intérêt.

Le sol de la Syrie est réparti entre un nombre restreint de grands propriétaires, individus ou familles; le régime des *latifundia* est le régime normal (1).

Ces propriétaires ne s'intéressent pas techniquement à la culture. Si on les interroge sur les méthodes culturales du pays, ils restent muets ou répondent avec emphase qu'il suffit d'égratigner la terre avec l'araire indigène pour qu'elle donne d'abondantes récoltes, sans se rendre compte que si le laboureur se contente d'égratigner la terre, c'est qu'il n'a pas les moyens de faire davantage. Si on les interroge sur le rendement du sol, ils citent des chiffres qui font apparaître la Syrie comme un véritable « El Dorado ».

La plupart d'entre eux ignorent l'étendue de leurs domaines. Si on se renseigne sur le nombre de « deunums » ou de « feddans » qu'ils possèdent, ils répondent par le nombre d'heures de cheval qu'il faut employer pour parcourir leurs terres.

(1) Paul Noujaim, *Revue Phénicienne*. Août 1919:

« En Orient, le régime de la propriété dans ses traits généraux avait suivi la même évolution que dans les provinces occidentales de l'Empire romain. Les grands domaines s'y étaient constitués pour absorber les petits. Le système du patronat et de la recommandation s'y étaient développés rapidement. »

Questionné à ce sujet, l'un d'eux nous répondit: « Il faut, pour parcourir ma propriété, 6 heures de cheval dans un sens et 7 heures dans l'autre ». A l'allure moyenne de 7 km. à l'heure, qui n'a rien d'excessif, la superficie représentée par le rectangle ainsi défini aurait environ 205.000 Ha.; en supposant que ce rectangle ne soit pas parfait, en réduisant sa surface de 50 pour cent, il resterait encore en sa possession un joli lopin de terre de 100.000 Ha. C'est d'ailleurs à cette superficie qu'un jeune ingénieur agronome syrien, diplômé à Constantinople, évaluait devant nous les propriétés indivises de sa famille. La plaine d'Amk, qui a quelque 200.000 Ha. de superficie, est divisée entre un petit nombre de propriétaires, cinq ou six, dit-on.

Dans de telles conditions de répartition du sol, à quoi aboutira la construction de routes et de canaux, sinon à accroître la valeur de quelques « latifundia » et à augmenter la fortune d'un petit nombre d'individus? Les détenteurs de ces « latifundia », qui s'intéressent si peu à l'étendue de leurs domaines, se préoccupent bien davantage de la population qui vit dans leurs limites. Qu'on interroge un propriétaire sur l'étendue de ses champs, il indiquera immédiatement le nombre de villages qui se dressent sur leur surface. C'est ce nombre, plus que l'étendue, qui intéresse, et pour cause! Ces villages ne lui fourniront-ils pas les travailleurs auxquels il fera des avances et ces avances ne lui seront-elles pas remboursées à un taux que nous ne saurions concevoir? L'importance des sommes à avancer, l'importance des revenus à en tirer ne dépendront-elles pas du nombre de cultivateurs qui égratigneront la terre de ses domaines?

Le villageois qui réside sur les « latifundia » en cultive le sol sous apparence de métayage; il fournit son travail et celui de sa famille. Du propriétaire, il reçoit la jouissance du fonds, les instruments de travail (combien peu nombreux et rudimentaires), les bêtes de trait, la semence, etc... des avances que, la récolte faite, il remboursera à un taux que nous qualifierions spontanément d'usuraire. Ne cite-t-on pas des remboursements effectués au taux de 400 pour cent?

Mais ce n'est point tout: la récolte faite, le cultivateur ne sera pas plus riche qu'avant. Quand il aura payé la dîme de 12,5 pour cent que les exactions des fermiers élèvent à un taux sensiblement plus haut, quand il aura donné au propriétaire le double de la semence reçue, quand, sur sa part, du tiers du reliquat des produits, il aura amorti sa dette, il lui restera... la perspective de contracter de nouvelles dettes pour vivre jusqu'à la récolte prochaine, à moins qu'il ne préfère chercher ailleurs des conditions d'existence aussi précaires. Serf d'un grand propriétaire terrien il est, serf il restera, attaché à la terre par tradition ancestrale.

Est-ce pour fournir à bas prix un crédit que le grand propriétaire répartira si avantageusement pour lui entre ses serfs que l'on fondera une « Banque agricole? » Est-ce avec un cultivateur mainte-

nu dans un état de servage si moyenâgeux sur les grands fiefs syriens, que l'on compte obtenir « la modernisation de la vie économique », que l'on compte provoquer le développement agricole du pays? Quel intérêt aura-t-il, ce misérable agriculteur, à accroître le rendement du sol, si, en fin de compte, il ne reste rien à son actif? Et cet accroissement n'incitera-t-il pas le propriétaire à lui consentir des avances plus importantes dont l'amortissement accroîtra largement ses revenus antérieurs?

Parmi les « latifundia » qui, si grandement, font obstacle au progrès agricole de la Syrie, il en est d'indivis entre les membres de quelques familles, administrés par les chefs de ces mêmes familles avec des idées rappelant un lointain passé, tandis que des hommes jeunes, co-propriétaires de ces vastes domaines, instruits des méthodes modernes et de leurs avantages, désireux d'appliquer les unes et de bénéficier des autres, se morfondent dans l'inaction. Pourquoi laisser ces hommes d'initiative sous la tutelle d'ancêtres aux idées des siècles passés? Pourquoi ne point réclamer la division de ces propriétés familiales?

Est-ce par crainte que ce soit un premier pas vers le morcellement du sol qui porterait atteinte au prestige des grands détenteurs de terre?

Mais, ces domaines immenses, sont-ils vraiment la propriété de ceux qui les détiennent? A connaître la facilité avec laquelle se manipulent les registres du cadastre turc, à connaître l'incertitude de bornages tels que ceux représentés par : une pierre, un arbre, un ravin, une construction, on peut en douter ; on ne risquerait pas grand'chose à affirmer le contraire et aisément on arrive à la conclusion que la révision du cadastre s'impose, qu'elle fera apparaître des surfaces de terrain indûment détenues dont on ne peut que se faire difficilement une idée.

Quant à la dîme, lourde est la part de responsabilité qui lui incombe dans l'état de stagnation de l'agriculture syrienne.

Elle se perçoit, par priorité, sur tous les produits du sol ; donc le propriétaire et le métayer en supportent également la charge ; elle est bien une manifestation de l'impôt sur le revenu et, à cet égard, digne du respect d'un peuple aux idées démocratiques.

Oui ! Mais... n'avons-nous pas vu le propriétaire recevoir, exiger plutôt de son métayer, à la récolte, une quantité de semence double de celle qui lui a été remise à l'automne? Cent pour cent en 8 mois. N'alléguera-t-il pas ainsi, ce propriétaire, la charge que lui impose la dîme pour en laisser tout le poids retomber plus lourdement sur le cultivateur?

Et comment se fait-elle, la perception de cette dîme? En théorie par les soins de l'Etat et au taux de 12,5 pour cent ; en pratique, par des fermiers de dîme, auxquels l'Etat vend ses droits et qui, pour se rembourser des « Backchich » distribués, et rémunérer leurs peines, perçoivent cette redevance à un taux sensiblement plus élevé que

le taux officiel. D'aucuns, mal intentionnés sans doute, fermiers malheureux ou solliciteurs évincés, disent 100 pour cent de la taxe réelle ; admettons seulement 50 pour cent et ce sera encore... bien honnête.

Uniquement prélevée sur les produits du sol, abstraction faite de la superficie cultivée, la dîme n'incite en rien le propriétaire à tenter un effort pour étendre la culture. L'impôt foncier de 4 pour cent qui pèse sur la terre non cultivée n'est pas davantage un stimulant.

Incombant en fait au cultivateur, qui, simpliste, voit passer aux mains du fermier de la dîme une partie d'autant plus élevée de sa récolte qu'il aura produit davantage, la dîme ne l'incite pas, lui non plus, à accroître la production du lopin de terre qu'il cultive.

Fataliste, ne sait-il pas, par expérience ancestrale, qu'en cas de besoin le grand seigneur terrien lui fournira les moyens de vivre jusqu'à la récolte prochaine pour conserver lui-même la source de ses revenus?

Tout autre serait la situation si un impôt foncier, proportionnel à la valeur du fond, grèvait l'agriculture.

Tout d'abord perçu aisément par l'Etat qui en retirerait tout le bénéfice, il éliminerait les fermiers de dîme parasites et lui permettrait d'asseoir son budget sur une base précise par la connaissance exacte des ressources que peut lui fournir le sol. Puis il grèverait si lourdement la terre improductive qu'il ne resterait à ses détenteurs que l'alternative de la mettre en valeur ou de s'en défaire, et cela provoquerait le morcellement de la propriété, facteur indéniable du progrès agricole.

Certes, le métayer, d'une manière ou d'une autre, en supporterait toujours la charge, mais cet impôt, il le payerait entre les mains des autorités du village, dont les agissements seraient aisément contrôlables, à un prix fixe, connu, uniquement déterminé par la valeur du sol. Il mettrait sans doute peu de temps à se rendre compte que ses bénéfices dans l'exploitation du sol croîtraient à mesure que croîtrait l'écart entre l'importance de la production et le coût de l'impôt ; que, sans attendre la visite du fermier de la dîme, il pourrait disposer de sa part dès la récolte faite, éviter les pertes par vols ou par déprédations causés par les animaux, bénéficier des prix élevés qui sont payés aux récoltes précoces.

Ne serait-il pas incité, ce cultivateur, à produire plus, à soigner mieux ses cultures? Et ces soins, ne les donnerait-il pas avec plus d'ardeur, s'il était propriétaire du sol sur lequel il travaille?

Suivant M. Paul Noujaim, les cultivateurs libanais exploitent leurs biens avec une telle activité qu'on peut dire qu'ils ont rendu les roches fertiles. Le Liban, grâce à sa constitution spéciale, a pu créer la petite propriété. Ce que le Syrien libanais a obtenu de son sol ingrat, pourquoi le Syrien de la plaine ne l'obtiendrait-il pas d'un sol plus fertile, s'il en était propriétaire?

Le remaniement de la législation foncière devrait

donc viser à la facile formation de la petite propriété; il devrait en outre débarrasser la loi turque de toutes ces embûches qui, en fait, rendent la propriété inaccessible à l'étranger.

L'Occidental, à l'esprit plus éveillé et plus progressiste que l'Oriental, aux vues plus larges, à la ligne de conduite plus définie et plus ferme, apportant avec lui des idées, des méthodes, un matériel plus moderne, serait un éducateur que l'Oriental apathique et routinier imiterait volontiers quand il constaterait les résultats que lui donnent l'application de ces méthodes, l'emploi de son matériel.

Mais la petite propriété ne pourra guère se constituer en Syrie, où le régime féodal est encore en vigueur, si l'Etat n'intervient vigoureusement. Il en a la possibilité par la révision du cadastre qui permettrait la récupération de surfaces étendues à son profit. Celles-ci morcelées, vendues à terme dans certaines conditions d'inaliénabilité temporaire, faciliteraient l'émancipation du serf syrien, la formation d'une classe de petits propriétaires dont le pays ne pourrait retirer que des avantages.

En poursuivant la constitution de cette classe de petits propriétaires, l'Etat provoquerait la dépopulation des grands fiefs et en mettrait les propriétaires dans l'obligation de changer leurs méthodes qui, jusqu'à ce jour, ont servi à exploiter le cultivateur plus que le sol; il en résulterait une modification de l'outillage agricole, et, très vraisemblablement, l'adoption de moyens mécaniques de production.

C'est après avoir accompli ces réformes primordiales, destinés à libérer la population agricole syrienne du servage dans lequel elle vit, que l'on pourra aborder avec fruit la réalisation d'un programme tendant à mettre à sa portée les moyens de « moderniser sa vie économique ».

Alors, les routes et les canaux d'irrigation que l'on réclame, loin de provoquer la plus-value de quelques rares propriétés, profiteront à l'ensemble du pays; alors les écoles d'agriculture et les stations expérimentales pourront fournir un enseignement susceptible d'être utilisé par la masse des cultivateurs — surtout si on a pris soin de donner à cette masse l'instruction primaire encore trop négligée; alors, une banque agricole servira réellement les intérêts de l'Agriculture au lieu de fournir à quelques individus les moyens faciles d'exploiter leurs serfs. Alors enfin, les syndicats agricoles auront quelques chances de pouvoir se constituer et leur utilité de se manifester.

## II

### RÉGLISSE

La réglisse, dont la racine fait l'objet d'un commerce assez important, est une petite plante à port érigé, à tige unique légèrement ramifiée à sa partie supérieure, ayant à quelque distance l'aspect de la plante d'indigo.

Elle croît spontanément sur diverses natures de terres (terres rouges, terres noires, alluvions argileuses et sablonneuses). Elle prend son plus grand développement sur les terres riches, profondes et fraîches, et atteint en moyenne de 0 m. 50 à 0 m. 70 de hauteur. Cependant, sur des terres humides, nous en avons vu dépassant 1 m. 20. Sur terrains de coteaux pierreux, elle reste rabougrie.

On la trouve en grande abondance dans le Vilayet d'Alep, sur les terres qui bordent l'Euphrate (région d'Akterin, Djeraboulos, Ourfa, Meskéné, Deir ez Zor), où elle fait l'objet d'une exploitation très importante. On la trouve aussi, mais en moindre abondance, dans le sud et l'est de la plaine d'Amk (Antioche), où elle est également exploitée.

Elle se rencontre également dans le Sud-Est du vilayet de Damas, d'où on en exporte une certaine quantité, moindre cependant que celle exportée du Vilayet d'Alep.

La racine de réglisse, longue et mince, pénètre en traçant dans le sol à une profondeur de 0 m. 50 à 1 m. 50. L'extraction se fait à la pioche, après le début de la saison des pluies, lorsque la terre est suffisamment ramollie; c'est en général un travail d'hiver, lorsque les semailles de céréales sont terminées.

L'exploitation des terres à réglisse se fait suivant deux modes! Le Syndicat américain « Mac Andrew Forber and Co », qui a réussi à monopoliser presque le commerce de la réglisse, loue des terres à réglisse et les fait exploiter par des travailleurs à qui il achète la racine de réglisse au poids. Quand un concurrent tente de s'établir à proximité des terrains exploités par le Syndicat, celui-ci procède immédiatement de façon à l'évincer; ou bien il augmente rapidement le prix d'achat de la racine, de façon à attirer à lui les travailleurs et ruiner l'entreprise de son concurrent; ou bien, si celui-ci veut lui vendre la racine, il baisse les prix d'achat.

La maison Touma Frères, propriétaire de vastes terrains à réglisse le long de l'Euphrate, considère la réglisse un peu comme un sous-produit de ses propriétés et la fait extraire l'hiver par les gens de ses villages, à qui elle alloue une prime d'encouragement. Mais ce mode d'exploitation tend à disparaître en raison de la pénurie de la main-d'œuvre et des exigences de celle-ci.

La réglisse se reproduit aisément par les morceaux de racines restés dans le sol au moment de l'arrachage. L'étendue considérable de terrains couverts de plantes de réglisse ne justifie nullement la culture méthodique de cette plante.

Sur les bons terrains l'extraction peut se faire annuellement.

Sauf dans les régions où la densité des plantes est relativement faible, le sol des terrains à réglisse n'est pas susceptible d'autres cultures.

En effet, après extraction, le sol reste embarrassé de monticules de terre et de trous d'assez grande profondeur qui gênent le passage des char-

rues. De plus, le retournement du sol ramène à la surface le sous-sol inerte qu'il y a lieu de laisser aérer avant de le mettre en culture.

Cependant, sur certains terrains où la réglisse est moins dense et n'est pas exploitée annuellement, la culture des céréales est possible, l'année après l'extraction des racines; mais, dans ce cas, avant le labour, on coupe ou on brûle les tiges de réglisse de l'année.

Pour la coupe de ces tiges on a essayé, le long de l'Euphrate, une faucheuse, et l'emploi en a été avantageux.

La racine de réglisse, après extraction, est laissée à sécher sur le sol, puis elle subit un premier triage qui élimine les parties mortes. On la met ensuite en sacs et elle est transportée par caravanes de chameaux aux usines où elle subit diverses opérations.

La réglisse du Vilayet d'Alep est concentrée à Alexandrette dans les usines « Mac Andrew Forber and Co » et « Touma Frères ». Après un nouveau triage, elle est, soit mise en ballots pour l'exportation, soit traitée par la vapeur pour en retirer un extrait qui est, lui aussi, exporté.

La réglisse de l'Euphrate donne, dit-on, au delà de 35 pour cent de matière utile; celle de l'Amk donne de 25 à 27 pour cent.

La réglisse du Vilayet de Damas est concentrée à Damas et mise, soit sous forme de ballot, soit sous forme de poudre, avant d'être expédiée par chemin de fer à Caïffa et en Egypte.

#### Statistique d'exportation.

En 1909, Alexandrette a exporté pour :

France.....	150.450 K.
Allemagne.....	280.567
Amérique.....	2.457.800
Belgique.....	46.740
Egypte.....	154.430

Pour l'extrait, les sorties ont été pour :

Angleterre.....	44 T.
France.....	20
Allemagne.....	12
Hollande.....	40

### III

#### ENSEIGNEMENT AGRICOLE CHÉRIFIEN

Le gouvernement chérifien, dès son installation, a voulu faire une manifestation en faveur du développement de l'agriculture; il créa à cet effet une Ecole d'Agriculture, à Blass, au Sud-Ouest de Damas.

On peut juger du caractère pris par cette manifestation.

L'école, créée pour l'instruction de 30 élèves, fut installée dans une partie des bâtiments d'exploitation d'une ferme appartenant aux fils de l'Emir Abd-el-Kader. On loua, en outre, deux lots de terrain éloignés de l'école et séparés l'un de l'autre; l'un d'eux était destiné à la culture, l'autre devait servir de champ d'expériences. Bien que la région de Damas soit une région de culture

fruitière et maraîchère, faites l'une et l'autre grâce à une irrigation abondante, aucun programme de travail ne fut élaboré qui marquât la tendance de l'enseignement de l'Ecole, et celle-ci fut installée dans la partie de la plaine de Damas la moins pourvue d'eau.

Un crédit annuel de 2.000 L.E. fut inscrit au budget chérifien pour l'acquisition du matériel et l'entretien de l'Ecole. Le Directeur touche 15 L.E. par mois, l'unique professeur qui lui est adjoint en touche 10; l'alimentation des élèves est prévue au prix de 5 P.E. par jour.

Etant donnés les hauts prix actuels des objets d'ameublement, du matériel agricole et du bétail, étant donné le coût élevé de la vie, le Directeur jugeant insuffisant, et avec juste raison, le crédit mis à sa disposition, réclama à plusieurs reprises qu'il fût doublé et n'obtint que des promesses.

A l'heure actuelle, le matériel d'ameublement de l'Ecole se compose de quelques meubles et de quelques lits d'élèves, empruntés; le matériel de culture se compose de deux charrues tourne-oraille; le matériel d'enseignement se compose d'une petite écrémeuse, d'une baratte, d'un malaxeur pour le beurre et de quelques pierres qui jouent le rôle de presses à fromages. Ce matériel de laiterie est d'ailleurs installé dans un local qui ne convient nullement à sa destination.

Le bétail de l'Ecole est représenté par deux paires de bœufs étiques et par deux vaches qui donnent péniblement 5 litres de lait chacune par jour, alors qu'il existe à Damas des vaches qui, dit-on, donnent jusqu'à 20 litres par jour.

Le personnel ouvrier se compose d'un contre-maître, de deux jeunes laboureurs et de deux travailleurs qui entretiennent le champ d'expériences, d'une dizaine d'hectares de superficie.

Quant à ce champ d'expériences, il faut le voir pour s'en faire une idée.

Une autre Ecole existe à Selimieh, aux environs de Hama. Elle a été créée et organisée avant la guerre par le gouvernement turc, mais, au cours de la guerre, tout le matériel et tout le bétail dont elle disposait ont disparu. Actuellement il ne reste que les bâtiments d'école et d'exploitation.

Le gouvernement chérifien a l'intention de supprimer une de ces deux écoles, celle de Blass, pour reporter son effort financier sur celle de Selimieh. Une telle décision, qui s'impose en raison de l'état des finances chérifiennes, est cependant regrettable pour le développement de l'agriculture en Syrie, car ces écoles auraient pu se compléter l'une l'autre.

La région où se trouve placée l'école de Selimieh est une région à céréales et à élevage extensif, tandis que la région de Damas est une région d'irrigation et propice à la culture fruitière, à la culture maraîchère et à la production du lait. Or, il ne faut pas oublier que c'est la culture des arbres fruitiers et l'irrigation qui ont fait la réputation de Damas, et la recherche des amélio-

rations à introduire dans la production des fruits et les méthodes d'irrigation fournit un beau sujet d'études à l'école de Blass.

## IV

## TROIS PORTS DE LA SYRIE

Le port de Beyrouth, depuis longtemps, et actuellement encore le plus important de la Syrie, menacé, au Nord et au Sud, par de dangereux rivaux, Alexandrette et Caïffa, paraît n'être plus en état, par l'étendue réduite de sa zone d'influence, par la faible capacité de production de celle-ci et par les moyens de transport défectueux dont elle dispose, de lutter efficacement contre la menace de déchéance commerciale qui pèse sur lui.

## I. ALEXANDRETTE

De ces deux rivaux, le port d'Alexandrette paraît, de beaucoup, destiné au plus brillant avenir.

Débouché naturel de la vaste région schématiquement limitée par Antioche, Alep, Meskéné, Mossoul, Diarbékir, Marash, qui englobe la Haute Mésopotamie bien pourvue d'eau et aux possibilités agricoles grandioses, Alexandrette a, de tout temps, été l'Echelle d'Alep dont les négociants concentraient dans leurs « Khans » les produits les plus variés de cet immense territoire ; par caravanes de chameaux, ils les acheminaient ensuite sur le port méditerranéen d'où leur revenaient les articles d'importation qu'ils diffusaient dans l'arrière-pays.

Cette situation enviée, battue en brèche un moment au profit de Tripoli, de Beyrouth, lui a été rendue par la construction du Bagdad-bahn.

Par les avantages dont la nature l'a dotée, la rade d'Alexandrette justifie le choix qu'en avaient fait les négociants d'Alep pour l'embarquement de leurs marchandises.

En effet, solidement défendue contre les vents du Sud et de l'Est par la haute chaîne de l'Amanus qui se développe à peu de distance de la côte, la rade est seulement ouverte aux vents du Nord qui soufflent parfois en hiver et aux vents d'Ouest ; le Djebel Missis et ses contreforts orientaux, qui se dressent sur la rive septentrionale du golfe d'Alexandrette, une pointe de roches qui s'étale à l'Ouest de la rade, atténuent considérablement la violence des uns et des autres, au point que les opérations commerciales y sont possibles en tout temps alors qu'à Mersine, durant les mois d'hiver, les gros temps empêchent les navires de s'arrêter, et plusieurs fois déjà des bâtiments fuyant la tempête sont venus chercher à Alexandrette un refuge que ne leur offrait aucun autre point de la côte syrienne en ces parages.

A proximité de la côte, la rade offre déjà des fonds suffisants pour permettre aux navires de mouiller à peu de distance du rivage, alors qu'à

Mersine, suivant la saison et l'état de la mer, ils sont tenus de jeter l'ancre à une distance variant de 1.500 à 3.000 m.

Les courants qui, formés sous la poussée des vents d'Ouest, entraînent les éléments détritiques arrachés aux roches de la côte méridionale du golfe par la violence des flots, nuisent peu à la rade d'Alexandrette. Tourbillonnant au fond du golfe, ils vont s'étaler sur la côte septentrionale, gênent la sortie à la mer des limons entraînés par le Djihan et provoquent l'exhaussement des fonds de cette côte ; des sondages opérés récemment, comparativement avec des sondages anciens, prouvent cet exhaussement des fonds.

Jusqu'en 1906, le commerce d'Alexandrette se développa tranquillement dans une progression constante lorsqu'un premier coup fut porté à sa propriété ; il lui vint du Sud.

La Société Ottomane (1) du Chemin de fer de Damas à Hama et prolongement, dont la section Damas-Hama raccordée, à Rayak, à la ligne Beyrouth-Damas avait été ouverte au trafic en 1902, mit en service le tronçon Damas-Alep. Du coup, le commerce d'Alexandrette diminua (2).

Emus du danger qui menaçait leur port, mais confiants dans son avenir, les commerçants d'Alexandrette, soutenus énergiquement par ceux d'Alep, firent d'actives démarches pour que la ligne du Bagdad-Bahn, en construction, longeât l'Amanus et reliât directement Alep à la mer.

Mais le Bagdad-Bahn, en plus de ses destinées économiques, répondait à des desseins stratégiques et, au tracé Adana-Payas-Alexandrette-Alep réclamé par les commerçants, fut substitué le tracé Adana-Bagtché-Islahié-Alep qui mettait la voie hors des attaques d'une flotte ennemie en cas de guerre et assurait à la Turquie l'exploitation, en toutes circonstances, des ressources alimentaires de la Haute-Mésopotamie.

Cependant les Allemands n'avaient pas méconnu l'importance d'Alexandrette dont ils pensaient faire la tête de ligne commerciale du Bagdad-Bahn pour les marchandises en provenance et à destination de l'Europe occidentale. Au moment de la signature de l'iradé leur concédant la construction du Chemin de fer de Bagdad (1903), ils avaient obtenu un droit de préférence pour toute ligne partant de la mer entre Mersine et Tripoli de Syrie et pénétrant dans la zone d'influence de son réseau.

(1) Entreprise française, constituée à l'aide de capitaux français, que l'on appelle couramment la D. H. P.

(2) Suivant un Rapport Commercial de 1909, la diminution à cette époque était de 1-3 et le tonnage, importation et exportation, n'était plus que de 52.000 tonnes.

La direction du D.H.P. à Beyrouth n'a pu nous renseigner sur les fluctuations du trafic sur son réseau avant et après l'ouverture des sections Hama-Alep, Homs-Tripoli, de même qu'avant et après l'ouverture de la section Deraa-Caïffa du réseau du Hedjaz, les documents contenant ces renseignements ayant été détruits au cours de la guerre.

Bien que l'examen de ces documents n'ait pas permis de déduire avec exactitude l'influence sur le trafic du réseau de l'ouverture de ces sections — il eût fallu pour cela tenir compte de la situation annuelle de la production agricole syrienne, — on eût pu cependant, dans une certaine mesure, en tirer des déductions intéressantes.



En vertu de ce droit, ils réclamèrent et obtinrent en 1911 la concession de l'embranchement Toprak-Kaleh-Alexandrette qu'ils exécutèrent rapidement et livrèrent au trafic en novembre 1913.

En cette même année, ils obtinrent la concession de la construction et de l'exploitation du port d'Alexandrette. Le programme des travaux comprenait l'établissement de trois bassins qui permettraient aux navires de faire leurs opérations à quai; l'un d'eux devait pouvoir contenir 16 grands navires. Les travaux commencèrent en 1912, sans grande activité d'ailleurs, et furent interrompus par la guerre.

Les capitalistes français intéressés au développement du port de Beyrouth ne restaient cependant pas insensibles aux agissements de l'Allemagne; aux visées sur le port d'Alexandrette, ils répondaient par la construction du rameau Homs-Tripoli qu'ils mettaient en exploitation dès le mois de juin 1911. Alep se trouvait ainsi doté d'une voie de transport qui permettait de détourner sur Tripoli le commerce de l'intérieur, grâce aux frets moins élevés que ceux perçus par les caravanes (1).

L'importance d'Alexandrette diminuait de nouveau; son commerce se trouvait réduit au seul trafic du Nord du vilayet d'Alep et la situation s'aggravait du fait que les nécessités de la guerre italo-turque déterminèrent la réquisition des chameaux, ce qui porta une grave atteinte au commerce des caravanes.

Un soubresaut se produisit cependant, favorable à Alexandrette; les Allemands utilisèrent intensivement la section de chemin de fer Tripoli-Homs-Alep pour le transport des matériaux de construction du Bagdad-Bahn et générèrent considérablement le trafic d'importation de cette ligne.

L'ouverture de la section Toprak-Kaleh-Alexandrette, en 1913, n'eut qu'une très faible influence sur le mouvement commercial de ce port. Au point où en était la construction du Bagdad-Bahn à l'époque, cette section ne pouvait drainer que les produits de la plaine de Djihan, peu cultivée alors et encore aujourd'hui; les produits de la plaine d'Adana, la partie la plus cultivée de la Cilicie, s'en allaient à Mersina. Il fallait attendre, pour que cette section contribuât réellement au développement d'Alexandrette, que fussent percés les tunnels de Bagtché, qui permettraient d'établir la liaison directe du port avec son hinterland.

La guerre déclarée, le blocus des côtes établi, Alexandrette resta dans l'inaction. Mais, talonnés par les exigences de la guerre, les Allemands, d'une part détruisirent les lignes de pénétration Tripoli-Homs, Alexandrette-Toprak Kaleh et,

(1) Le prolongement en 1906, jusqu'à Alep, de la ligne Beyrouth-Rayak-Hama avait ruiné le commerce par roulage et par caravane qui, par la chaussée de Tripoli-Homs, s'effectuait de Tripoli vers Alep par Homs et vice-versa.

L'ouverture de la section Tripoli-Homs rétablit le trafic entre Tripoli et Alep. Le chef du service commercial du D.H.P. estime que 70 % du tonnage qui passait depuis 1906 par Beyrouth-Rayak-Hama, passèrent dès ce moment par Tripoli-Homs, déchargeant ainsi heureusement la section Beyrouth-Rayak, dont l'exploitation est difficile en raison du profil très accidenté de la voie.

d'autre part, avec une fiévreuse activité, achevèrent le percement des tunnels du Taurus et de l'Amanus et établirent le raccordement des divers tronçons du Bagdad-Bahn.

Au lendemain de l'armistice, la situation est donc la suivante.

Les deux lignes de pénétration Alexandrette-Toprak Kaleh, Tripoli-Homs n'existent plus.

Le rail s'étend sans solution de continuité d'Haïdar pacha au cœur de la Haute-Mésopotamie (1).

Alep, par Homs et Rayak, est réuni à Beyrouth.

Mais tous les chemins de fer de la Syrie sont utilisés militairement sous l'administration des autorités anglaises; leur rendement commercial est insignifiant; le prix élevé du charbon provoque une hausse considérable des tarifs; le fret par caravanes est très sensiblement meilleur marché que celui par voie ferrée. Alexandrette reprend de l'activité et la reprend avec d'autant plus d'énergie qu'elle est sûre maintenant de son avenir.

En effet, sous l'énergique impulsion du chef de bataillon du génie français Chambaud, commandant le secteur d'Alexandrette, les travaux sont activement poussés en vue du prochain rétablissement du tronçon Alexandrette-Toprak Kaleh; l'envoi de rails demandés en France est annoncé; déjà il est question de mettre en adjudication les travaux de la voie. Celle-ci rétablie, Alexandrette et Alep seront unis par une ligne ferrée de 220 km. de longueur, tandis que la voie Tripoli-Homs, dont la réfection est également entreprise, présente 305 kilomètres de développement.

Certes, le profil accidenté, entre Islahié et Bagtché, de la ligne à voie unique Alexandrette-Alep est un obstacle à son rendement intensif, mais une économie de 85 km. de parcours, aux prix élevés de fret qu'imposent et qu'imposeront pendant longtemps encore les hauts cours du charbon, et l'accès à un port utilisable en toute saison sont des avantages que sauront apprécier les commerçants.

D'ailleurs cette question du rendement commercial de la ligne est à l'étude. Deux solutions sont envisagées: l'une consiste à doubler la voie Alep-Toprak-Alexandrette; l'autre, à établir une voie Alexandrette-Antioche-Alep (2).

(1) Au moment où, grâce à la victoire des alliés, les Allemands ont été forcés d'abandonner l'Asie Mineure, le rail du Bagdad-Bahn était posé jusqu'à Nisibin, à 200 km. à vol d'oiseau au N.-O. de Mossoul.

Les Anglais ont continué les travaux, mais ils poussent avec plus d'activité la construction de la ligne le long du Tigre, en partant de Bagdad, de façon à pouvoir lancer le plus tôt possible l'embranchement qui desservira la région pétrolifère persane.

(2) Ce tracé est basé sur un projet déjà ancien. Suivant la *Notice sur le Chemin de Fer de Bagdad* publiée par le ministère de la Guerre, le colonel anglais Chesney étudia en 1837 une ligne partant de Souedieh pour gagner la Mésopotamie par Alep et Bagdad. La concession fut obtenue par lui en 1857, mais la voie ne put être construite faute de pouvoir réunir les fonds.

Ultérieurement, l'ingénieur français Dumont étudia une ligne analogue pour atteindre l'Euphrate, mais ne put obtenir la concession.

Les Anglais, en 1882, ont de nouveau obtenu la concession d'une ligne partant de l'embouchure de l'Oronte et gagnant la Mésopotamie par Alep. Les travaux ne furent pas entrepris.

L'adoption de la première solution exigerait des travaux coûteux dans une région accidentée où le creusement de longs tunnels grèverait lourdement les dépenses de l'entreprise, et l'obstacle des fortes pentes ne serait point supprimé. De plus, la ligne, après avoir parcouru sur 50 km. de longueur la plaine située entre Alep et Killis, susceptible de fournir d'importantes récoltes de céréales, bien que privée d'eau, s'engage, au delà de Katma, dans le massif de l'Amanus et, pendant 80 km., s'y développe dans une région presque déserte où le trafic ne trouve aucun aliment d'origine agricole (1).

La deuxième solution paraît réunir le plus d'avantages.

D'un développement sensiblement égal à celui de la précédente, sans passer par des pentes aussi raides, la voie, pour sa construction, exigerait seulement l'ouverture d'un tunnel de faible longueur au passage du Ras Khanzir. Après avoir traversé la zone des petites plaines côtières, productives de céréales et d'un peu de coton, qui bordent la rive méridionale du golfe d'Alexandrette, la voie atteindrait, à environ 70 km. de son point de départ, une région peuplée, productive déjà et susceptible d'un grand avenir. D'abord la basse vallée de l'Oronte avec le gros bourg de Souedieh, la ville d'Antioche qui, grâce à ses jardins irrigués de mûriers et d'abricotiers, fournit déjà à Alexandrette des quantités importantes de cocons et d'abricots secs et en pâte, puis la partie méridionale de la plaine d'Amk avec sa réglisse, son bétail, ses cultures étendues de céréales (blé, orge, dari), ses quelques champs de coton dont les irrigations dérivées de l'Oronte, de l'Afrin, du Kara Sou permettraient d'accroître considérablement l'étendue et le rendement; Harim, avec sa plaine cultivée qui pourrait être appelée aussi à bénéficier des eaux de l'Oronte; Dana et sa voisine Idlib qui produisent déjà de 12.000 à 15.000 balles de coton et possèdent des vergers d'oliviers de quelque 100.000 deunums de superficie.

La solution, un moment envisagée, consistant à relier directement Alexandrette à Alep par la traversée en tunnel de l'Amanus, paraît abandonnée. Pour atteindre le point de la montagne le plus favorable au percement du tunnel, la ligne devrait développer 60 km., de voie, avec des pentes très raides et des courbes de faible rayon; elle descendrait dans la plaine d'Amk dans des conditions aussi désavantageuses avec un développement de voie égale et, dans sa totalité, serait aussi longue que la précédente et plus coûteuse, sans traverser une région ni si peuplée, ni si productive, ni si susceptible d'avenir.

Quelle que soit la solution adoptée, le port d'Alexandrette réuni au Bagdad-Bahn, son avenir est assuré; sa zone d'influence prend une importance qui s'affirmera vraisemblablement aux dépens de ses concurrents du Sud.

(1) Il n'y trouve pas davantage d'aliment d'origine minérale.

Comme nous l'avons dit plus haut, le trajet d'Alep à Alexandrette par Toprak-Kaleh mesure 220 km., tandis que celui d'Alep à Tripoli est de 305 km.; donc, différence de 85 km. en faveur du premier. En admettant l'égalité des frets kilométriques sur les deux parcours, abstraction faite de tout tarif préférentiel sur la voie du D.H.P., les produits exportables de la région desservie par celui-ci, jusqu'à 42 km. au sud d'Alep, iront de préférence à Alexandrette où les opérations commerciales sont praticables en tout temps, ce qui n'est point le cas à Tripoli. Dans ces conditions, la limite méridionale de la zone d'influence d'Alexandrette passe à 5 km. au sud de Teledjin, à peu de distance au nord de la limite approximative du vilayet d'Alep.

Quant à la limite septentrionale de cette zone d'influence, elle est reportée en pleine Cilicie. La distance d'Alexandrette à Mersina est de 202 km.; Djihan marque sensiblement la moitié de cette distance. En admettant, dans ce cas aussi, l'égalité des frets kilométriques, l'influence d'Alexandrette se fera sentir jusqu'à Djihan.

En résumé, la zone d'influence d'Alexandrette limitée à l'ouest par le méridien de Djihan s'étend sur plus de la moitié de la Cilicie, sur tout le vilayet d'Alep, et, dans l'arrière-pays, jusqu'au-delà du Tigre.

De toute la Syrie, cette région est, sans conteste, celle à laquelle est réservé le plus brillant avenir agricole. Elle contient:

La majeure partie de la Cilicie, aux terres fertiles et abondamment arrosées, desquelles la culture, en progrès constant, peut retirer des quantités considérables de coton et de céréales;

La plaine d'Amk, prolongée au nord par la vallée du Kara Sou, également dotée de terres fertiles et bien pourvue d'eau, qui fournit d'importantes quantités de bétail, de réglisse, de dari et autres céréales, sur laquelle de vastes espaces restent encore à cultiver et où la culture du coton, installée déjà, peut se développer;

La vallée moyenne de l'Oronte, le Gharb aux terres fertiles et irrigables;

Les plaines de Harim, Idlib, Dana, terres à céréales et à coton qu'encerclent de vastes jardins d'oliviers et où ces cultures trouvent place encore pour s'étendre;

Les plaines de Killis, Marash, Aintab, irriguées aux environs de ces villes et fournissant déjà à l'exportation d'Alexandrette des produits variés;

La vaste région à céréales et à réglisse qui s'étend d'Alep à l'Euphrate (1) et sur les berges de ce fleuve et d'où, durant la guerre, les armées allemandes et turques d'Asie Mineure tirèrent

(1) Il s'est constitué récemment à Alep une société agricole au capital de 100.000 L. qui paraît avoir des visées sur cette région. Nous avons eu l'occasion d'entrer en relations avec deux grands propriétaires, aux idées modernes, qui se préoccupent d'utiliser des tracteurs pour la culture de ces terres.

d'abondantes ressources alimentaires exclusivement payées en or (1) ;

Par delà l'Euphrate, la région d'Ourfa, bien irriguée, abondante en céréales (2), les vastes plaines de la Haute Mésopotamie qui attiraient les convoitises de l'Allemagne. Elles sont parcourues par de grands troupeaux de moutons qui, avant la guerre, en détachaient annuellement des lots importants, lesquels, à petites journées, s'acheminaient vers Alexandrette pour y être embarqués à destination de l'Egypte.

Telle est la région qui, de tout temps, a fourni au port syrien du Nord les éléments de son exportation. Un moment menacée, avant la guerre, la prospérité d'Alexandrette paraît dès maintenant assurée à moins que, décidés à tout pour assurer le développement de Tripoli et de Beyrouth, les intéressés engagent avec le réseau de Bagdad une lutte de tarifs dont on ne peut prévoir les conséquences (3).

Une critique est faite quelquefois à l'encontre d'Alexandrette : Alexandrette, dit-on, n'a pas d'hinterland. Mais que veut-on entendre par hinterland ? Est-ce la zone de terres disponibles le long de la rade, au pied des montagnes, sur laquelle se développera la ville au cours de son progrès ? Il faut n'avoir pas visité Alexandrette pour soutenir pareille opinion. Est-ce la zone des terres cultivables immédiatement limitrophe, dont la production peut assurer un tonnage d'exportation ? Certes, cet inconvénient existe, mais à l'exception de Caïffa, qui n'a derrière lui que les plaines réduites d'Acre, partiellement inondée, et d'Esdrelon, peu peuplée. Quel est celui des autres ports de la Syrie qui peut faire valoir un tel privilège ? Est-ce enfin la zone de territoire, dont les produits s'acheminent naturellement vers le port, si aucune manœuvre antiéconomique n'intervient pour les en détourner ? Quel autre est mieux placé, à cet égard, qu'Alexandrette, qui est le débouché d'un territoire immense, aux produits abondants et variés, aux possibilités agricoles presque illimitées ?

## 2. CAIFFA

Aussi redoutable que son concurrent du Nord est, pour le port de Beyrouth, son concurrent du Sud, le port de Caïffa, bien que moins pourvu d'avantages naturels que son émule, le port d'Alexandrette.

(1) L'or est en abondance dans la région d'Alep et de Damas. A Alep, tous les paiements se font en or. Il est fréquent de voir des Arabes, vêtus de haillons sordides, manipuler des pièces d'or avec aussi peu d'attention qu'ils manipuleraient de la monnaie de billon.

(2) Suivant les renseignements qu'a bien voulu nous donner l'agent à Beyrouth d'une Compagnie de Navigation anglaise qui, au cours de la guerre, a été interné à Ourfa, la région de Harran est riche en céréales, les eaux fluviales sont abondantes et utilisées pour l'irrigation, la population est assez nombreuse, elle est concentrée dans des villages importants d'où elle s'en va cultiver ses champs dans la plaine.

(3) Le réseau du D.H.P. est raccordé à Alep à celui du Bagdad-Bahn et à Damas à celui du Hedjaz.

Uniquement protégée par le massif du Carmel contre les vents du Sud, du Sud-Ouest et de l'Ouest, la rade est largement ouverte aux vents d'Est et aux vents du Nord ; aussi, comme dans la majeure partie des rades syriennes, les opérations de transbordement n'y sont-elles point possibles en tout temps.

La ligne des fonds de 7 m. est à environ 1 km. de la côte ; celle des fonds de 9 m., à une distance variant de 2.800 à 3.000 m. Les navires sont obligés de mouiller loin du rivage et la rapidité des opérations commerciales en souffre.

Avant la guerre, la construction d'un port avait été concédée à une compagnie française. Actuellement, on prête aux Anglais le projet d'unir Caïffa à Acre par une digue de 12 à 13 km. de longueur qui donnerait au port une zone étendue d'eaux calmes. L'avenir commercial de Caïffa justifie-t-il les dépenses qu'entraînerait cette entreprise ?

Pour le moment, le port ne dispose que de deux petites jetées, utilisables tout au plus pour les voiliers de faible tonnage qui font du cabotage le long de la côte.

L'ouverture, en juillet 1894, de la ligne Damas-Mzerib, construite et exploitée par le D.H.P., rendit tributaires de Beyrouth la région de Damas et le Hauran qui, jusqu'en 1905, dirigèrent sur ce port des quantités importantes de produits agricoles. Mais, à cette époque, la mise en exploitation de la ligne Deraa-Caïffa, rattachée au chemin de fer du Hedjaz, permit à Caïffa d'entreprendre la concurrence.

L'importance de celle-ci peut se mesurer par les chiffres suivants que donne la *Notice sur la Syrie* publiée par le Ministère de la Guerre.

	Exportations	Importations
1901. . . . .	Fr. 2.000.000	1.800.000
1908. . . . .	5.670.000	5.600.000
1910. . . . .	4.000.000	15.430.000

Durant cette même année 1910, le tonnage transporté par le chemin de fer avait été le suivant :

De Caïffa à Damas : 14.836 tonnes ;  
De Damas à Caïffa : 35.000 tonnes (1).

En 1913, le mouvement des wagons sur la ligne fut :

De Caïffa à Damas : 1.451 wagons ;  
De Damas à Caïffa : 661 wagons.  
En admettant un poids de 15 tonnes par wagon

(1) Cette quantité de 35.000 t. transportée de Damas à Caïffa ne peut être admise sans réserves.

Le rapport du Vice-Consul de France, Arthur Guy, publié en 1913 par l'Office National du Commerce Extérieur, mentionne que l'exportation par Caïffa des principaux articles s'est élevée à 12.605 en 1910.

Les articles d'exportation les plus importants, blés, sésames, pois chiches, ont donné 9.741 tonnes. En particulier, le sésame a donné 3.384 tonnes valant 535 francs la tonne au port d'embarquement, soit 1.809.440 francs, valeur sensiblement égale à la valeur de l'ensemble des autres produits exportés.

(capacité de la majeure partie des wagons à marchandises de la ligne du Hedjaz), le tonnage transporté aurait été de 21.765 tonnes dans un sens et de 9.915 tonnes dans l'autre.

Le raccordement de Caïffa à la ligne du Hedjaz porte donc manifestement atteinte aux intérêts de Beyrouth (1). Dans quelle mesure la concurrence engagée entre les deux ports en 1905 s'exercera-t-elle dans l'avenir au détriment de celui-ci?

Le parcours Beyrouth-Damas-Caïffa mesure 427 km. répartis comme suit :

Beyrouth-Damas. . . . .	143 km.
Damas-Deraa. . . . .	123 »
Deraa-Caïffa. . . . .	161 »
	427 km.

La petite station de Khabab marquant la moitié de cette distance, le parallèle de ce point limiterait, à égalité de fret kilométrique, la zone d'influence de chacun des deux ports; au sud de cette limite reste, tout entier, le Hauran, réputé de grande fertilité et de haute productivité en céréales.

Mais l'égalité des frets kilométriques est, ici, difficile à concevoir. La ligne du Hedjaz, établie sous apparence de faciliter aux croyants le pèlerinage de la Mecque a été construite grâce aux dons des communautés musulmanes et aux importants prélèvements effectués sur les budgets de l'Empire ottoman; elle n'a point de capital à rémunérer. Elle peut abaisser ses tarifs autant que le lui permettront ses dépenses d'exploitation et reporter au Nord de Khabab la zone de ses opérations.

La croissance rapide de la valeur des importations par Caïffa, le développement du trafic entre Caïffa et Damas, le fait que, de 1910 à 1913, les expéditions de l'une à l'autre ville ont passé de 14.835 tonnes à 21.765 tonnes, en augmentation de 46,7 %, prouvent que cette zone d'opérations s'étend jusqu'à Damas.

De nombreux clients abandonnèrent le réseau du D.H.P. pour confier leurs marchandises au réseau du Hedjaz; à ceux qui lui restèrent fidèles, le D.H.P. consentit des bonifications de fret; la guerre de tarifs était déclarée entre les deux réseaux (2).

(1) Le Chef du Service commercial du D. H. P. estime que le réseau du Hedjaz a enlevé au réseau français 20 pour cent environ du tonnage expédié de Caïffa à Damas, 40 pour cent environ du tonnage expédié de Damas à Caïffa.

Certains articles, parmi lesquels, en majeure partie, les objets manufacturés, ont continué à passer par Beyrouth.

(2) Le principe de l'égalité des frets kilométriques, sur lequel est basée la détermination de la zone d'influence de chacun des deux ports de Beyrouth et de Caïffa, ne peut, à l'heure actuelle, être admis avec toute sa valeur. Le port de Beyrouth étant outillé alors que celui de Caïffa n'est encore qu'une rade ouverte, il est évident que les chargeurs peuvent, jusqu'à une certaine limite, faire abstraction de la longueur du trajet et des dépenses qui résultent de celle-ci, s'ils sont assurés que leurs marchandises seront manipulées en toute sécurité dans un port bien outillé. Le projet formé par les Anglais de construire un port à Caïffa, s'il est réalisé, rendra au principe de l'égalité des frets kilométriques toute sa valeur.

Survint la guerre mondiale. Les Turcs en profitèrent pour débarrasser la ligne de Damas-Deraa de sa concurrente; ils détruisirent la ligne Damas-Mzerib.

Sera-t-elle reconstruite, en totalité ou en partie? C'est douteux. Longée de près par la ligne du Hedjaz, parfois à 1.500 m. au plus, principalement dans la région de Damas qu'elle aurait eu quelque chance de desservir encore grâce à une guerre acharnée de tarifs, il est peu vraisemblable que maintenant elle attire à elle des quantités de produits valant la peine d'engager de nouvelles dépenses.

Caïffa triomphe donc sur Beyrouth et sa zone d'influence, au Nord, s'étend sur toute la région desservie par le réseau du Hedjaz.

Cette zone d'influence comprend la majeure partie de la Palestine avec les plaines des Philistins et de Saron (au sud du Carmel), d'Acre et d'Esdrélon (au Nord et à l'Est de ce même massif), le Ghor, ou basse vallée du Jourdain et le plateau basaltique du Hauran.

Le sol, d'origine volcanique, de cette région est fertile, mais peu productif en raison de la rareté de la population et de la pénurie des eaux de surface.

Les deux plaines des Philistins et de Saron, les plus peuplées et les plus productives, sont tributaires: l'une de Gaza qui a exporté, en 1913, 18.437 tonnes d'orge (en majeure partie, 95 %, sur l'Angleterre); l'autre de Jaffa, qui, en 1913, a exporté 1.608.570 caisses d'oranges, dont 861.172 sont allées en Angleterre, tandis que 3.568 seulement venaient à Marseille. L'entrée en Palestine, depuis l'armistice, de 34.000 Juifs environ, dont une grande partie se fixera dans les colonies agricoles israélites de la région, en augmentera sous peu la production (1).

Les plaines d'Acre et d'Esdrélon, fertiles elles aussi, sont peu peuplées; elles fournissent en faibles quantités du sésame et des céréales. On y cultivait jadis du coton, mais cette culture a été abandonnée.

Le Ghor, la dépression où coule le Jourdain entre le lac de Tibériade et la Mer Morte, est intenable en été, à cause de la chaleur. Les indigènes qui viennent y cultiver des céréales l'abandonnent lorsque la récolte est faite. L'insuccès des essais de culture de coton tentés à Ghor Bissan sont dûs en partie à la difficulté d'y maintenir, au moment de la cueillette, la main-d'œuvre nécessaire. Il ne semble pas qu'une population stable puisse arriver à exploiter intensivement cette région fertile cependant et que des irrigations

(1) La Direction du D.H.P. tenta en 1905, de parer au danger qui résultait pour son trafic de l'ouverture du réseau du Hedjaz en obtenant du gouvernement turc la délimitation de la zone d'influence des deux réseaux dans la région de Damas. Cette convention ne fut pas observée par la Direction du chemin de fer du Hedjaz. Il en résulta une vive réclamation de la part de la Direction du D. H. P., qui obtint en 1914 des garanties sérieuses; mais la déclaration de guerre a réduit à néant les espérances fondées sur elles.

dérivées du Yarmouk ou du Jourdain lui-même pourraient rendre infiniment plus productive.

Le rapide développement commercial pris par le port de Caïffa à la suite de l'ouverture de la section Caïffa-Deraa prouve manifestement que ce sont les régions de l'intérieur du Hauran et de Damas qui sont les plus intéressantes pour le port.

Suivant des renseignements que nous tenons du Service Commercial du D.H.P. (1), la récolte de céréales du Hauran en 1918-19, exportable en 1919-1920, serait :

Blé — Mont des Druzes.....	43.120 T.
Hauran.....	107.800 »
Orge.....	3.400 »
	<u>154.320 T.</u>

(représentant les 2/3 d'une bonne récolte,) d'où il y a lieu de déduire :

Consommation locale et semences..	50.320
Consommation de Damas.....	50.400
Consommation des Bédouins.....	1.500
	<u>102.220</u>

soit, pour être exportées.....	52.100 T.
auxquelles il y a lieu d'ajouter le reliquat de l'an dernier.....	25.000 T.
Au total.....	<u>77.100 T.</u>

A cette quantité, en bonne année, il y aura lieu d'ajouter.....	77.160 T.
ce qui porterait à.....	154.260 T.
la production de céréales exportables du Hauran en année propice.	

Pour la région de Damas, le même service de renseignements nous a fourni les indications suivantes sur les produits agricoles exportables en 1919-1920.

Orge.....	15.000 T.	} Les besoins de la consommation locale étant satisfaits.
Blé.....	12.000 »	
Lentilles.....	2.500 »	} 1/2 récolte
Pois.....	1.500 »	
Fèves.....	1.000 »	
Pâte d'abricots...	3.000 »	
Abricots secs.....	250 »	
Noyaux d'abricots.	500 »	
Noix.....	1.000 »	
Anis.....	400 »	
Grains diverses...	250 »	
Raisins secs.....	2 000 »	
Laine lavée.....	500 »	} reliquat de l'année précédente
Chanvre.....	100 »	
Réglice en poudre.	100 »	
	<u>40.500 T.</u>	

Si à cette quantité de 40.500 tonnes, on ajoute 3.000 tonnes représentant la différence entre la production normale et la production 1919 de pâte d'abricots; 2.500 tonnes représentant la quantité de réglisse (racine et poudre) exportée de Damas par Caïffa en 1914, et que l'on peut considérer comme la quantité moyenne fournie par Damas; on obtient 46.000 tonnes comme quantité moyen-

(1) Les renseignements concernant la production agricole exportable du Hauran, de la région de Damas et de la région située entre Alep et Raz Baalbeck nous ont été obligeamment fournis par le Chef du Service Commercial du D.H.P., dont la Direction de cette entreprise apprécie l'esprit pondéré et l'exactitude des informations.

ne des principaux produits agricoles exportables fournis par la région de Damas, à répartir entre les deux réseaux du D.H.P. et du Hedjaz suivant les avantages de fret que fera l'un ou l'autre. En admettant que ce tonnage se répartisse par moitié entre les deux réseaux, Caïffa pourra retirer de l'intérieur par le réseau du Hedjaz.

du Hauran.....	154.260 T.,
de Damas.....	23 000 T.,
Au total.....	177.260 T. environ

La ligne de pénétration déjà construite de Deraa à Bosra (30 km.), et dont on peut prévoir le prolongement, élargira encore l'influence de Caïffa.

En effet, on prête aux Anglais — on leur prête beaucoup aux Anglais (1) — le projet de construire une ligne stratégique reliant directement Caïffa à Bagdad à travers le désert. Si ce projet se réalise, il aura pour Caïffa une importance économique qui justifierait peut-être la construction de la ligne Caïffa-Acre.

La distance à vol d'oiseau de Caïffa à Bagdad est de 880 km. environ; celle de Bosra à Kerbela (Sud de Bagdad), unis déjà l'un à Caïffa (196 km.), l'autre à Bagdad (90 km.), est seulement de 710 km. En admettant le tracé Bosra-Kerbela, dont l'embranchement Deraa-Bosra paraît être l'amorce, la ligne projetée traverserait :

1° sur 40 à 50 km. à l'Est de Bosra, le Hauran producteur de céréales;

La ligne de pénétration déjà construite de Deraa-Nord de la région irriguée déjà par les eaux de l'Euphrate, grâce au barrage de Hindieh, établi sur les plans de l'ingénieur français Mongol, cons-

(1) On prête aussi aux Anglais un projet d'une telle extravagance que nous ne le mentionnerions point s'il ne représentait l'indice de l'influence que le soleil oriental exerce sur certaines imaginations un peu vives : on prête aux Anglais le projet d'unir Caïffa à... l'Euphrate par un canal passant par Damas.

Canal d'irrigation ou de navigation???

Biredjik, sur l'Euphrate, en amont de Djeraboulos où le Bagdad-Bahn franchit le fleuve, est à 310 m. d'altitude; à partir de ce point, la pente moyenne de l'Euphrate est de 9 m. 106 km. A Meskéné (250 km. environ en aval de Biredjik), point où l'Euphrate est le plus proche de Damas (325 kilomètres environ), l'altitude du fleuve serait de 313 mètres à peu près, abstraction faite de la différence de niveau entre la ville de Biredjik et le cours du fleuve (20 mètres, croyons-nous). Damas est à 700 mètres d'altitude (699 m. 37 à la gare de Baramké); de Homs (140 km. à vol d'oiseau au N. de Damas) à El Maan (375 km., à vol d'oiseau, au S. de Damas) s'étendent l'Anti-Liban, le Hermon, le plateau du Hauran; sur ce parcours, en aucun point, la voie ferrée ne passe par une altitude inférieure à 506 m. (gare de Homs (506 m. 12); c'est seulement entre Alep et Hama que l'on trouve les plus faibles cotes de la voie ferrée (Halte de Teledjin, 248 m. 65, à 47 km. Sud d'Alep).

Mais entre la ligne Alep-Hama et l'Euphrate s'étend un plateau de 500 à 600 m. d'altitude. En admettant que la dépression de la Sebkhah au S-E d'Alep soit à un niveau assez bas pour permettre le passage d'un canal, ce n'est qu'en contournant le Djebel-el-Hass que ce canal pourrait atteindre par Teledjin le sillon longitudinal de la Syrie.

Et ensuite? Ensuite il rencontrerait la plaine de Homs, la Bekaa, d'une altitude moyenne de 1.100 m.

Un canal à écluses, dira-t-on?

Mais où prendre l'eau pour l'utilisation des écluses? Dans le lac de Tibériade? à 200 m. au-dessous du niveau de la mer. Dans le Barada? Que deviendraient alors les jardins de Damas?

truit par les Anglais, terminé et inauguré en 1913;

3° Sur 570 à 590 km., le désert, dans lequel sa construction n'exigerait pas des dépenses élevées.

Construite à peu de frais, dans des conditions moins onéreuses que celles dues aux nombreux travaux d'art du Bagdad-Bahn, utilisant en partie le réseau du Hedjaz, qui n'a aucun capital à rémunérer, la ligne pourrait faire concurrence au Bagdad-Bahn jusqu'en un point très proche de Mossoul, sinon jusqu'à Mossoul même. Caïffa pourrait par là concurrencer Alexandrette.

Mais Caïffa pourrait-il réellement desservir la région de Bagdad? Le Commerce n'aura-t-il pas avantage à utiliser la voie fluviale Bagdad-Bassorah ou la voie ferrée Bagdad-Bassorah-Koweït?

Quoi qu'il en soit, les deux zones d'influence ainsi déterminées sont tellement immenses que les deux ports peuvent prospérer sans que l'un se développe aux dépens de l'autre.

### 3. BEYROUTH

Alors que, pour Alexandrette et Caïffa, l'avenir se révèle plein d'espérances, c'est au contraire la menace d'une déchéance commerciale qui pèse sur Beyrouth.

La zone territoriale dont la capitale de la Syrie est le débouché se présente sous la forme d'une bande de terre, de 270 km. de largeur environ, en façade sur la Méditerranée, qui s'enfonce d'abord dans l'intérieur en direction Ouest-Est pour se redresser ensuite vers le Nord, effleurer Damas et Alep (1), s'incliner, au delà, vers le Sud-Est et s'étaler enfin dans le désert.

Elle contient, du Sud au Nord: le cordon des plaines littorales de Tyr, Saïda, Beyrouth, Tripoli, Djebleh; les plaines intérieures de Houleh, la Bekaa, d'Homs, d'Hama, le Gharb; la zone des terres désertiques au Nord-Est de l'Anti-Liban; les masses de roches imposantes, mais stériles, du Liban et du Djebel Ansarié, de l'Hermon et de l'Anti-Liban.

Mais Beyrouth ne peut aspirer à concentrer dans son port les produits agricoles variés de cette vaste région. Il est évident que, sur le pourtour de la zone, ceux-ci s'achemineront par les voies les plus faciles vers leurs centres naturels d'écoulement.

Les petites plaines de Tyr et de Saïda exportent et continueront d'exporter, par leur port respectif, les produits de leurs vergers.

La plaine de Houleh, de peu d'étendue et en grande partie marécageuse, a un débouché sur Acre qu'elle continuera à utiliser.

Le port de Tripoli continuera à exporter les produits agricoles de la plaine (de 40.000 Ha. environ), qui s'étale au Nord et les quelques milliers de tonnes de savon que fabriquent ses usines.

(1) Abstraction faite de la lutte de tarifs avec les réseaux du Bagdad-Bahn et du Hedjaz.

Lattaquieh sera toujours le débouché d'une partie du Gharb, des Ansariés et de la plaine de Djebleh.

Ce qui reste: la région de Damas, le cordon des plaines intérieures, la zone désertique de l'Est, fournira-t-il à Beyrouth un tonnage suffisant pour assurer sa prospérité?

Autour de Damas s'était déclarée déjà avant la guerre, avons-nous dit (v. l'étude précédente), une lutte de tarifs entre le réseau du Hedjaz et celui du D.H.P. Nous avons admis que les produits de la région pourraient se partager entre les réseaux.

En sera-t-il ainsi dans la réalité? C'est douteux, car déjà des dispositions sont prises pour procurer au premier réseau, indépendamment de ceux qu'il possède déjà, des avantages qui lui assureront la victoire. Certaines marchandises originaires d'Egypte, le sucre, le riz entre autres, transportées par voie ferrée, paient 1,17 L. E. et 2,8 L.E. la tonne jusqu'à Caïffa, alors qu'elles paient 4 L. E. par la voie maritime; ces marchandises sont donc avantagées de 1,92 à 2,83 L.E. par tonne, en empruntant la voie ferrée d'Egypte à Damas, sur les marchandises qui effectuent une partie du trajet par mer (1).

Ne fera-t-on pas des avantages analogues, sinon égaux, aux produits de Damas destinés à l'Egypte, tels que la pâte d'abricots, la réglisse, etc... (2). Certes, ce ne sera point au bénéfice du port de Caïffa, qui sera privé de l'exportation de ces marchandises; mais le réseau du D.H.P., l'artère vitale du port de Beyrouth, n'en subira-t-il point les désastreuses conséquences?

La plaine de la Bekaa, qui, de la haute vallée du Litani jusqu'au lac d'Homs, s'étend sur une superficie de 150.000 Ha. environ, dont une bonne partie embarrassée de cailloux et peu productive, ne fournit rien à Beyrouth.

D'après les renseignements du Service Commercial du D.H.P., la production entière de la Bekaa est absorbée par la consommation locale ou achetée par les Libanais qui, du sol ingrat de leur montagne, ne peuvent tirer une quantité suffisante de denrées alimentaires.

Suivant M. Paul Noujaim, Docteur en Droit et ancien Directeur des Affaires Civiles du Liban (*Revue Phénicienne*, N° 2): « La plupart des familles (du Liban) exploitent leur bien avec une activité extraordinaire, si bien qu'on peut dire qu'ils rendaient les roches fertiles....; tout a été cultivé... »

C'est donc après un travail acharné, en utili-

(1) L'Administration militaire anglaise des chemins de fer invoque, pour l'application de ce tarif de faveur, la nécessité de décharger la ligne Beyrouth-Damas dont le matériel, détérioré pendant la guerre, est insuffisant pour assurer le trafic. Mais... ne pourrait-on pas réparer ce matériel?

(2) Il semble qu'il en soit déjà ainsi.

Certaine Compagnie de navigation qui, avant la guerre, faisait un actif cabotage entre Beyrouth, les ports du Sud et l'Egypte, se plaint que, depuis quelques mois, ses bateaux n'ont plus rien à charger. Elle a supprimé sa ligne du Sud (Juillet 1919).

sant tous les lopins de terre disséminés parmi les roches, en soutenant avec des murettes de pierres sèches cette terre que des pluies torrentielles ravinent annuellement, que les paysans libanais sont parvenus à mettre en culture 17.510 hectares sur l'étendu approximative de 500.000 hectares que mesure le Liban (soit 3,5 pour cent).

De ces 17.510 Ha cultivés, 7.533 (4,3 %) sont réservés au blé et produisent 159.110 Hl; à raison de 80 kgs. par Hl., la récolte de blé est donc de 12.728.800 kgs. Si on en déduit la semence à raison de 150 kgs. par Ha, restent 11.598.850 kgs pour une population évaluée, au début de 1919, à 332.695 habitants, soit 34 kgs 863 par tête et par an, c'est-à-dire 95 gr. par jour; le reste à l'avant.

On ne doit plus s'étonner, dans ces conditions, de la facilité avec laquelle les Turcs, au cours de la guerre, en gardant les voies d'accès de la montagne à la plaine, ont pu affamer le Liban.

Si la Bekaa ne fournit rien au D.H.P., le Gharb ne lui fournit pas davantage. Les 70.000 hectares environ de terres parcourues par les nomades ne portent que de rares cultures, bien que fertiles; c'est une région à coloniser.

La zone désertique qui s'étale au Nord-Est de l'Anti-Liban ne donne rien non plus ou peu de chose. On dit pourtant, que l'agriculture y trouverait de vastes espaces propices à la production des céréales.

C'est la région des terres successivement basaltiques et calcaires, recouvertes parfois trop abondamment de pierres, échelonnées entre Homs et Alep, qui offre pour Beyrouth le plus d'inté.

Suivant les évaluations du Service Commercial du D.H.P., les produits de la récolte de 1919, exportables en 1919-1920, se répartiraient ainsi le long de la voie ferrée:

<i>Gare d'Alep :</i>	
Blé.....	36.000 T.
Orge.....	18.000
Divers.....	14.345 d'origine agricole
<i>Entre Alep et Hama</i>	
Blé.....	12.500
Orge.....	6.500
<i>Gare de Hama</i>	
Blé.....	5.000
Orge.....	2.500
Divers.....	945
<i>Entre Hama et Homs</i>	
Blé.....	700
Orge.....	450
<i>Gare de Homs</i>	
Blé.....	1.100
Orge.....	1.500
Divers.....	2.900
<i>Entre Homs et Baalbeck</i>	
Blé.....	300
Orge.....	400
<i>Gare Ras Baalbeck</i>	
Blé.....	500
Total.....	103 540 T.

En triplant les récoltes des trois districts déficitaires, on arrive à un total de 125.840 tonnes.

Beyrouth ne peut pas espérer que la totalité de ces 125.840 tonnes atteigne son port.

Autour d'Alep, s'établira, comme s'est établie avant la guerre autour de Damas, une lutte de tarifs entre les deux réseaux du D.H.P. et du Bagdad, dont seront motif les 68.345 tonnes de produits agricoles susceptibles d'être expédiés par cette gare, qui représentent 54,3 pour cent des quantités de marchandises disponibles d'Alep à Ras Baalbeck.

Le port de Tripoli, à son tour, absorbera une partie du tonnage restant, et cela avec d'autant plus de facilité que le trajet Homs-Tripoli (102 kilomètres) est plus court que le trajet Homs-Beyrouth (193 kil.) et que, sur ce trajet, la voie, normale et a profil moins accidenté, est susceptible d'un plus grand rendement que la voie Homs-Beyrouth. L'essor pris par le port de Tripoli dès 1913, au lendemain de l'ouverture de la ligne Homs-Tripoli, est un indice de la concurrence que ce port peut faire à celui de Beyrouth dans la propre zone d'influence de celui-ci.

Heureusement pour Beyrouth, le port de Tripoli n'est pas outillé et sa capacité d'absorption reste faible; une bonne partie des produits agricoles de la région Alep-Ras Baalbeck gagnera donc le grand port actuel de la Syrie.

Mais ces produits y arriveront dans des conditions de transport difficiles et coûteuses.

En effet, la ligne Alep-Rayak est à voie normale tandis que la voie Rayak-Beyrouth est à l'écartement de 1 m. 05; donc transbordement obligé à Rayak. De plus, cette voie Rayak-Beyrouth est à crémaillère sur plusieurs kilomètres de longueur, avec des pentes atteignant 7 pour cent, des courbes de 100 m. de rayon, deux rebroussements. Enfin, le D.H.P. dispose seulement de locomotives d'une puissance de 75 à 150 tonnes. Dans les meilleures conditions de parcours, les locomotives de 150 tonnes peuvent enlever 90 tonnes nettes de marchandises. Mais ces meilleures conditions de parcours ne se rencontrent que sur de très courtes sections: le plus souvent, il faut dédoubler les trains, établir des navettes pour faire passer les wagons chargés par les points difficiles et reconstituer, sur les sections favorables, les convois susceptibles d'utiliser la puissance maximum des machines. Il y a là un ensemble de conditions incompatibles avec un rendement intensif qui permettrait un transport économique.

On paraît chercher à surmonter l'obstacle que l'énorme masse de roches, dénudée et improductive, du Liban, oppose au développement de la prospérité de Beyrouth. Il est question de relier Beyrouth à Tripoli par une voie normale de quelque 60 kil. de longueur, courant le long de la côte. Le Liban sera tourné, mais la zone d'influence de Beyrouth ne sera point accrue et, si le mouvement commercial augmente, ce sera au détriment de Tripoli.

Les marchandises que le D.H.P. transporte à

Beyrouth seront-elles toutes confiées à son port pour être exportées?

A ne considérer que les céréales, on en peut douter.

Sur les 125.840 tonnes 10 de produits agricoles disponibles sur le réseau du D.H.P., on compte :

Blé : 69.400 tonnes = 55,15 pour cent ;  
Orge : 38.250 tonnes = 30,39 pour cent.

Dès l'ouverture de la ligne de Homs à Tripoli, ce port qui, en 1911, n'exportait que 890 tonnes d'orge, en exporta 10.000 (en 1913).

Quant à Beyrouth, ses exportations de céréales ont été les suivantes (1) :

	Blé	Orge
1909.....	813 T.	13.060 T.
1910.....	533	3.794
1911.....	477	1.670
1912.....	483	3.440
1913.....	1.066	2.660

Pour 1911, le Service Commercial des « T. E. O. Z. O. » (Territoires Ennemis Occupés. Zone Ouest) donne pour l'exportation du blé, une quantité sensiblement moindre : 187 tonnes au lieu de 477. Pour 1913, la *Notice sur la Syrie* donne

une quantité un peu supérieure ; 1.255 tonnes au lieu de 1.066. Pour l'orge, rien à dire.

Ainsi donc, abstraction faite de fluctuations de récoltes, l'exportation des céréales par le port de Beyrouth est très faible par rapport à la production normale de sa zone d'influence.

Heureusement pour le port, Beyrouth ne trouve ni dans ses environs immédiats, ni avantageusement dans l'intérieur, les céréales qui lui sont nécessaires et importe, par mer, du blé, de l'orge, de la farine.

	Blé :		
	1910	1911	1913
Importation.....	12.318	18.598	12.939
Exportation.....	1.213	187	1.255
	Orge :		
Importation.....	6.062	6.846	5.382
Exportation.....	3.794	1.670	2.659
	Farine :		
Importation.....		7.029	5.028
Exportation.....		420	479

Le mouvement commercial de Beyrouth au cours de ces dernières années a subi d'importantes fluctuations.

### MOUVEMENT COMMERCIAL DE BEYROUTH DEPUIS 1901

(en tonnes)

Années	Importation	Exportation	Total	Différence
1901.....	»	»	146.700	»
1902.....	»	»	165.672	+ 18.972
1903.....	»	»	184.291	+ 15.619
1904.....	»	»	205.003	+ 22.712
1905.....	»	»	182.632	- 22.371
1906.....	»	»	220.154	+ 37.722
1907.....	»	»	276.284	+ 56.130
1908.....	»	»	243.488	- 32.796
1909.....	»	»	270.168	+ 26.680
1910.....	»	»	284.231	+ 14.063
1911.....	221.926	59.927	281.853	- 2.376
1912.....	151.182	53.173	204.355	- 77.498
1913.....	181.804	49.249	231.073	+ 26.693
1914.....	118.804	30.588	149.392	- 81.661
1919.....	67.010	9.977	»	»

Jusqu'en 1904, le port de Beyrouth, desservi par deux artères, qui, par Rayak, atteignent l'une Damas et Mezerib, l'autre Hama et Alep, reçoit les produits du Hauran, de la région de Damas, du Vilayet d'Alep : de 1901 à 1904, son commerce général croît de 40 pour cent.

En 1905, l'embranchement Deraa-Caïffa est mis en service, un fléchissement se produit. Grâce à une lutte de tarifs engagée entre le D.H.P. et le chemin de fer du Hedjaz, grâce aussi aux apports du Nord, la situation se rétablit et même s'améliore, malgré un recul en 1908. Il semble que les deux ports de Beyrouth et de Caïffa peuvent se développer sans se nuire trop l'un à l'au-

tre. Beyrouth atteint en 1910, avec 284.231 tonnes de mouvement général, l'apogée de son développement, tandis que Caïffa, avec 4.000.000 francs aux exportations et 15.410.000 francs aux importations, a doublé ses exportations de 1901 et multiplié par 8 ses importations de cette même année 1901.

Mais, en 1911, l'embranchement Homs-Tripoli est livré au trafic ; les exportations de Beyrouth diminuent progressivement ; la situation générale du port périclité (1).

L'afflux de marchandises à Beyrouth depuis le début de 1919, sans contre-partie d'exportation

(1) D'après les rapports consulaires anglais et les statistiques douanières.

(1) Abstraction faite de l'influence qu'ont pu avoir sur le mouvement du port, les mauvaises récoltes des années 1910-1911-12, et l'état de guerre entre l'Italie et la Turquie.



d'ailleurs, peut faire croire que le commerce d'importation tend à se relever. Mais cet afflux de marchandises n'est dû qu'à un manque de perspicacité de la part des expéditeurs, de ceux d'Égypte surtout, qui ont attribué à Beyrouth une capacité d'absorption, au lendemain de la guerre, et de diffusion plus grande qu'elle n'est réellement. Le marché est encombré. Les voies ferrées, vers Damas et Alep, réquisitionnées par les autorités militaires, ont un rendement commercial infime : le roulage entre Beyrouth et Damas a repris de l'importance, mais ne suffit pas à écouler économiquement les marchandises amoncelées dans les dépôts. Les prix baissent sur place ; pour certains articles, les étoffes principalement, ils sont inférieurs à ceux pratiqués à Alexandrie et au Caire et plusieurs négociants d'Égypte, venus pour étudier la situation actuelle du marché, ébauchent le projet de ramener en Égypte les marchandises qu'ils ne peuvent vendre. Il en est de même d'une maison américaine qui a importé après l'armistice 4.000 paires de chaussures et n'a pu en vendre que 800 (août 1919).

La situation est la même dans les autres ports de la côte ; Caïffa, Alexandrette, Mersina ont reçu plus de marchandises qu'ils n'en peuvent absorber.

La situation de Beyrouth se rétablira-t-elle dans l'avenir ?

Bien qu'il soit délicat de pronostiquer en pareille matière, il ne semble pas que Beyrouth puisse jouer, dans l'avenir, un rôle important dans le développement économique de la Syrie.

Beyrouth, sans hinterland immédiat, est tenu d'aller chercher au loin, par voie ferrée, les articles de son exportation ; les articles de son importation sont absorbés partie par la population des environs immédiats de la ville, partie par la population de l'intérieur. Pour faire face à ce mouvement d'échange, Beyrouth ne possède que le réseau défectueux du D.H.P., et la destruction de la section Damas-Mezerib le prive complètement des produits du Hauran.

De plus, les réductions de tarifs consenties à certaines marchandises originaires d'Égypte, importées à Caïffa par voie ferrée, constitueront, au bénéfice du réseau du Hedjaz, des avantages qui détourneront ces marchandises de la voie maritime aboutissant à Beyrouth.

La réfection de la ligne de Tripoli à Homs rendra à Tripoli les avantages de moindre parcours qu'il offrait, avant la guerre, aux produits de la région d'Alep.

La réfection de la ligne Alexandrette-Toprak-Kaleh détournera vers le port du Nord une quantité de marchandises en provenance ou à destination du Nord du Vilayet d'Alep, dont l'importance dépendra d'une active lutte de tarifs entre

les deux réseaux du D.H.P. et du Bagdad.

Quels moyens restent à Beyrouth de conserver, sinon de développer, son mouvement d'échanges ? Deux à notre avis : le prolongement sur Beyrouth de la ligne Homs-Tripoli, le développement de la culture dans la zone d'influence de Beyrouth (2). Et encore sont-ils aléatoires !

Le prolongement, le long de la côte, de la ligne Homs-Tripoli réduirait de 30 kilomètres environ la longueur de parcours Homs-Rayak-Beyrouth, et supprimerait (ce qui vaut mieux) le transbordement à Rayak. La voie normale, établie vraisemblablement sur un profil moins accidenté que la précédente, permettrait l'emploi d'un matériel plus puissant que celui mis en service sur la ligne Beyrouth-Rayak, susceptible de fournir un meilleur rendement. Grâce à ces avantages, une partie, sinon la totalité, des marchandises manipulées par Tripoli, pourrait être dirigée sur Beyrouth dont le port, outillé, permet d'effectuer sûrement et en tout temps les opérations commerciales.

Quant au développement de la culture, qui peut fournir à Beyrouth un accroissement de son tonnage d'exportation avec une augmentation corrélative du tonnage d'importation, due à la faculté d'achat développée des cultivateurs, elle ne peut guère s'effectuer au profit de Beyrouth, abstraction faite (il est utile de le rappeler) de la concurrence d'Alexandrette, que dans l'étendue de territoire comprise entre le parallèle d'Alep et le parallèle de Homs.

La production de la Bekaa est, comme nous l'avons dit, absorbée par la consommation locale et par le Liban. Restent le Gharb, les plaines de Homs, Hama, Maara, Idlib, jusqu'à Alep, la bordure du désert.

Les terres de cette région sont fertiles, mais, en l'état actuel des choses, elles ne donnent pas ce que l'on pourrait en retirer. La faible densité de la population, l'accaparement du sol par de grands propriétaires, l'esprit peu novateur de ceux-ci, le dégradant état de servage des cultivateurs pressurés par les usuriers, le régime de la dîme, sont des obstacles fondamentaux au développement de la culture. Celui-ci ne pourra guère se produire qu'à la suite d'une série de réformes agraires, tendant à constituer la petite propriété et à mettre à la disposition de cette dernière les facteurs de développement qui lui seront nécessaires.

Mais c'est là une œuvre qui ne pourra se réaliser avant de longues années, — si elle se réalise, — et nous n'entrevoions pas que Beyrouth puisse, avant longtemps, résister aux rivaux qui se dressent contre lui dans le Nord et dans le Sud, Alexandrette et Caïffa.

(1) Un projet est aussi ébauché : celui d'accroître la superficie du port de Beyrouth et d'améliorer son outillage. Mais la réalisation de ce projet ne peut guère qu'être fonction du développement économique du pays.

# BIBLIOGRAPHIE

HAUT COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE DE FRANCE EN SYRIE ET AU LIBAN: **Notes sur l'élevage du mouton en Syrie et en Cilicie.** Beyrouth, imp. Gédéon (1921), in-8 de 56 pages.

Les études que contiennent les fascicules 3 et 4 de nos *Documents* ont été rédigées par M. E. Achard à la suite de l'enquête faite par lui sur place, pendant l'été de 1919, comme membre de la mission Huvelin. Retourné un peu plus tard dans le pays, en qualité de chef du Service de l'Agriculture du Haut Commissariat, M. Achard a rédigé un certain nombre de rapports et de travaux dont l'*Asie française* a déjà fait paraître quelques-uns et dont d'autres encore seront publiés par la suite dans cette revue. Aujourd'hui, comme complément aux *Notes sur la Cilicie* et sur la Syrie qu'on vient de lire, signalons une intéressante et importante plaquette éditée à Beyrouth à la fin de 1921 par les soins du Haut Commissariat, et relative à un de ces sujets agricoles que connaît si bien M. Achard.

Les *Notes sur l'élevage du mouton en Syrie et en Cilicie* ont été établies à l'aide de renseignements recueillis par l'auteur lui-même ou qui lui ont été fournis par différentes personnalités compétentes, mises à la tête de chacune des parties de la contrée placée en 1920, puis en 1921 sous le mandat français. Elles ne laissent de côté aucune des questions qui se rapportent au sujet et les passent successivement en revue les unes après les autres, de façon tout à la fois systématique et précise.

Elles débutent par définir à quelle race appartiennent les ovidés de Syrie et de Cilicie. Ils sont, dit M. Achard, de cette race asiatique dont le domaine s'étend sur une aire immense et que caractérise particulièrement la présence de masses adipeuses dans l'appendice caudal, d'où le nom de « moutons à grosse queue » ou « à queue grasse » donné aux représentants de cette race. M. Achard en étudie d'abord les différentes variétés syriennes; puis il traite de l'élevage et des conditions de l'élevage. Il débute par constater que l'élevage du mouton, s'il se maintient stationnaire dans la majeure partie du pays, est en régression dans certaines régions (Bekaa, région d'Alexandrette); il montre aussi par qui il est pratiqué, par les nomades et par les sédentaires à la fois, et il définit nettement la manière dont vivent les animaux chez les uns et chez les autres. « Chez les sédentaires, — écrit-il à la page 9, — les moutons tantôt vivent toute l'année sur les terres dépendantes du village, s'alimentant suivant les saisons sur les jachères ou sur les chaumes; tantôt ils transhument, l'été, vers la montagne, quand les jachères de la plaine ne leur fournissent plus une nourriture suffisante... Chez les tribus nomades qui occupent la région des plaines désertiques à l'est de la Syrie, c'est l'élevage en parcours qui est pratiqué. L'hiver, les animaux sont conduits dans la partie orientale du désert de Syrie aux abords de l'Euphrate; l'été, ils sont ramenés vers l'ouest, sur le territoire de culture des sédentaires. Les troupeaux de certaines tribus effectuent ainsi chaque année une migration de près de 400 kilomètres d'amplitude (tribus de la région de Homs-Hama, qui l'hiver vont camper au Wadi el Miah). »

Il convenait de citer intégralement ce passage, dont les *Notes* relatives aux conditions de l'élevage fournissent les compléments. Là (p. 13 et suiv.) sont traitées de nombreuses questions: les différents modes d'élevage (direct et par association) chez les sédentaires et chez les nomades, la reproduction, la castration, l'amélioration du troupeau; celles aussi des pâturages, de la transhumance et des parcours. La lactation, la tonte, le commerce des ovidés et

de leurs produits, fournissent ensuite la matière de *Notes* plus ou moins brèves; c'est là que M. Achard traite d'abord de cette importation des moutons de la Mésopotamie et de la partie orientale de l'Anatolie, en Syrie et en Cilicie qui, naguère, se chiffrait chaque année par un total de 600.000 têtes environ. Le savant agronome s'occupe ensuite des transactions auxquelles donne lieu le troupeau syrien, de la vente de la viande de boucherie ou des laitages pour l'alimentation, de la vente des sous-produits (laines, peaux, déchets) pour l'industrie. Un essai de statistique des ovins existant dans le territoire sous mandat en 1921, une note sur les pâturages, une statistique des animaux de boucherie abattus à Damas en 1920-1921 complètent (p. 52-54) les *Notes* de M. Achard, sur lesquelles il était naturel que l'*Asie française* s'arrêtât longuement, même si elles n'eussent traité rigoureusement que de l'élevage du mouton en Syrie et en Cilicie.

Mais la plaquette de M. Achard contient autre chose encore. Du service des Renseignements politiques et militaires du Haut Commissariat, M. Achard a obtenu des informations très précises sur les tribus nomades qui pratiquent l'élevage en parcours. Nous n'hésitons pas à en donner ici quelques extraits, relatifs aux plus importantes de ces tribus arabes, à celles des Anézés et de ces Chammars, sur lesquels lady Anna Blunt a publié naguère un ouvrage bien connu, et qui a été traduit en français.

Sur les Anézés, voici ce que contiennent les *Notes* de M. Achard:

« La plus importante est celle des « Anézés » qui occupe toute la partie occidentale du désert Syrien. Etablie sur les deux rives de l'Euphrate depuis Djerablous jusqu'au N. Khabour; elle s'étend jusqu'à Djauf, aux confins nord-ouest du Nedjd et une de ses fractions atteint Kerbela, à 90 kilomètres au sud-ouest de Bagdad.

« Elle se divise en trois branches:

« 1° Les « Amarat » ou « Anézés de l'Irak » qui nomadisent dans la vallée de l'Euphrate depuis Kerbela jusqu'au confluent du N. Khabour et atteignent la Mésopotamie française au sud du Djebel Sindjar. Au commencement du printemps, ils occupent une vaste dépression à deux journées de marche (environ 60 km.) à l'ouest de Hit (Euphrate); en été, ils retournent vers l'Euphrate ou se groupent dans la vallée du Wadi Hauran, aux environs de Kubban el Mal;

« 2° Les « Bechr » ou « Anézés d'Alep », qui obéissent à Mondjhem Bey Ibn Mouhid, forment quatre forts groupements, les Fédaan, les Kharsa, les Sbaa-Mouaija, les Sbaa-Goumassa.

« Leur territoire de parcours est approximativement délimité par Deir Hatir (à 60 km. à l'est d'Alep), le Djebel Chebet, le Djebel Isriye (Dj. Es-Sériyé), Sokhné, Deir-ez-Zor.

« En été, ils s'installent entre le lac Djeboul, au sud-est d'Alep et Selemieh, à l'est de Hama; quelques éléments remontent jusqu'à Aintab. En hiver, ils occupent le vaste triangle délimité par Deir-ez-Zor, Resâfa, Djebel Douinek, qu'ils débordent largement de tous côtés.

« Les Kharsa paraissent être le groupement le plus turbulent parmi les Bechr: ils pratiquent surtout l'élevage du chameau et s'occupent de transport par caravanes; les chevaux élevés par les Sbaa sont réputés dans toute la Syrie.

« Dans le territoire de parcours des Anézés d'Alep, se trouve une région dont l'axe est sensiblement Meskéné Sokhné (est de Palmyre dans laquelle les points d'eau (des puits) sont assez abondants. C'est ainsi que l'on

trouve, aux environs de Es-Seriyé, 15 puits à Abou-Nétel, un puits au nord-ouest d'Ashika; 3 puits à Abou-Kergas, un puits au Dj. Kedem, 10 puits à Ain el Kom, à Sokné un puits au Dj. Kedem, 10 puits à Ain el Kom, à Sokhn<sup>4</sup> tous appartenant soit aux Anézés, soit à des tribus qui leur sont alliées qui vont pacager dans cette région et y restent de 2 à 3 mois.

« Au sud-ouest de Es-Seriyé, en plein est de Hama et à environ 80 km. de cette ville se trouve la forêt de Bellas, couvrant une superficie approximative de 15 km. de long et de 8 de large. Le sol n'y est point aride, l'herbe y pousse en abondance et elle est le lieu de réunion de certaines tribus nomadisant dans les régions de Homs, Hama, Maarat-en-Naaman.

« De cette forêt, dans la direction de Palmyre sur un parcours de 4 jours de marche, il existe des puits et des prairies où se réunissent les éléments de diverses tribus comptant environ 30.000 têtes de bétail.

« Durant les années 1919 et 1920, deux groupes d'Anézés attirés par Faiçal vinrent jusqu'à la plaine de Homs-Hama, avec 12.000 moutons et 30.000 chameaux.

« Au nord de la région dans laquelle nomadisent les Anézés d'Alep, sur la rive gauche de l'Euphrate, occupant une bande de terrain qui va de Meskené et Rakka au Sud, jusqu'au delà de Tell-Abiad au Nord (voie ferrée du chemin de fer de Bagdad) se trouvent les « Anézés du Djézireh » obéissant à Hachem Bey, oncle de Moudjhem Bey. Ces Anézés, peu nombreux, sont formés de diverses fractions des Anézés d'Alep, de quelques tribus alliées aux Chammars et de tribus kurdes...

« 3° Les « Res Rouallah » ou « Anézés du Sud » sont la plus puissante des tribus Anézés, la dernière venue des confins du désert syrien parmi toutes les tribus qui résident sur le territoire de la Syrie (elle quitta l'Arabie à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle). Ils obéissent à Noury Pacha Chaalan.

« Ils nomadisent depuis la latitude de Nebkh (nord-est de Damas) au Nord, jusqu'au sud de Djebel Druze (vers Khan el-Asrak); à l'Est, ils ne dépassent pas le djebel Amoud et les sources du Wadi-Hauran.

« En été, ils occupent les pâturages au sud de Damas, depuis le Djoulan, à l'Ouest, jusqu'à 50 km. environ à l'est du méridien de Damas. »

Sur les Chammars du désert de Syrie, les *Notes* s'expriment ainsi :

« A l'est de la région occupée par les Anézés nomadisent les « Chammars ». Une branche de cette importante tribu occupe le Djebel Chammar au nord-ouest du Nedjd, une deuxième est établie en Mésopotamie, entre le Tigre et l'Euphrate. Les Chammars de cette deuxième branche que l'on appelle aussi « Chammars de la Mésopotamie » descendent parfois jusqu'à Bagdad et quelquefois plus au Sud; à l'Est, ils atteignent le N.-Khabour; au Nord, ils ne semblent pas dépasser la voie ferrée de Bagdad (de Raz-el-Ain à Mossoul). Ils paraissent former deux groupements, l'un oriental, l'autre occidental. Celui-ci a une partie de ses terrains de parcours en Mésopotamie française.

« Aux Chammars paient tribut et vivent sous leur protection ou empruntent leur terrain de parcours 6 tribus ou fractions de tribus d'importance variable.

« Ce sont les « Afadlé » et les « Abou Assaf » qui sont établis à cheval sur le N. Belik dans la partie basse de son cours, au contact des Anézés du Djézireh à qui ils paient tribut aussi, les « Dakarlige » et les « Adouan », qui vivent au sud de Diarbekir et à l'ouest de Mardin; les « Djebour », mi-nomades, mi-sédentaires, à cheval sur le N. Khabour à l'ouest du Djebel Sindjar, dont une fraction est établie sur le Tigre et qui paient tribut aussi aux Anézés; les « Agueidate », rameau détaché de la tribu mère qui nomadise dans l'Irak, sont à l'est du confluent du N. Kabour et de l'Euphrate; ils sont sédentaires et cultivent la terre pour les Chammars; les « Baggara », pasteurs, que l'on trouve l'été au confluent du N. Kabour et en hiver, dans le Djebel Abdul-Aziz (au sud de Ras-el-Ain); en été, les Agueidate et les Baggara sont séparés des Chammars par les Anézés de l'Irak; les Mawalis qui sont des fellahs, éleveurs de bétail et campent en été, à l'est d'Ourfa, en hiver, dans la plaine entre le Djebel Sindjar et le N. Khabour, au nord-est du territoire occupé par les Djebour; les « Hadadiyne » qui sont, en été, au sud de Virancheir entre les Mawalis et les Adouan, en hiver, dans le Djebel-Abdul-Aziz, au sud-ouest du N. Khabour, entre les Baggara et les Djebour. »

## CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

### *Excursions à Fontainebleau et à Moret*

#### *Train spécial à prix réduits*

Rappelons que la Compagnie du P.-L.-M. mettra en marche, tous les dimanches du 4 juin au 24 septembre, un train spécial à prix réduits 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes de Paris à Fontainebleau et Moret dans les conditions suivantes :

Aller : dép. de Paris 7 h. 30 — arr. Fontainebleau 8 h. 35; Moret 8 h. 50

Retour : par tous les trains du même jour dans les conditions prévues pour les voyageurs ordinaires.

Prix des billets aller et retour pour les voyageurs du train spécial : de Paris à Fontainebleau 2<sup>e</sup> classe 11 francs — 3<sup>e</sup> classe 7 francs; de Paris à Moret 2<sup>e</sup> classe 12 francs — 3<sup>e</sup> classe 7 fr. 50.

Le nombre des places est limité. Pour la délivrance des billets s'adresser à l'agence P.-L.-M., 88, rue St-Lazare, à la gare de Paris P.-L.-M., aux bureaux de ville de la compagnie et aux principales agences de voyageurs.

A la gare de Fontainebleau, le nouveau train est en correspondance directe avec les services P.-L.-M. d'autocars pour la visite de la forêt.

## CHEMINS DE FER DE PARIS A ORLÉANS

### Enregistrement à titre d'essai des bagages dans certains bureaux de la Ville de Paris

En dehors des gares de Paris-Quai d'Orsay et Paris-Austerlitz, les Bureaux de ville situés 8, rue de Londres, et 124, boulevard Raspail, sont autorisés à effectuer tous les jours, sauf les dimanches et jours fériés, jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 1922, l'enregistrement des bagages pour toutes les destinations du réseau d'Orléans et de ses au-delà sur présentation de billets de place dont les voyageurs devront être munis. Ceux-ci pourront d'ailleurs se procurer leurs billets et demander la location de leur place dans les bureaux sus-désignés.

En outre de la taxe afférente au transport par Chemin de fer, il sera perçu pour le transport de ces bagages entre les bureaux ci-dessus et la gare de départ, les prix ci-après :

Un colis .....	1 franc
Deux colis .....	1 fr. 60
Par colis en plus de deux .....	0 fr. 40

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser aux Bureaux intéressés.

### Circuits automobiles au départ des Eyzies (Dordogne)

La Compagnie d'Orléans organisera du 14 juillet au 17 septembre 1922, au départ des Eyzies (Dordogne) deux circuits automobiles permettant de visiter les plus jolis sites et les stations préhistoriques de la vallée de la Vézère ainsi que les paysages de la vallée de la Dordogne dans le Sarladais.

**CIRCUIT A.** — *Vallée de la Vézère.* — Les Mercredis et dimanches du 16 juillet au 17 septembre inclus.

Prix : 11 fr. — Départ, 13 h. — Retour, 17 h. 30.

Les Eyzies, Abri du Cap Blanc, Thonac, St-Léon, La Roque-Saint-Christophe, Le Moustier, Tursac, Les Eyzies, Laugerie-Haute, Les Eyzies.

**CIRCUIT B.** — *Vallée de la Dordogne.* — Les jeudis du 20 juillet au 14 septembre inclus et les vendredis 14 juillet et mardi 15 août.

Prix : 18 fr. — Départ, 12 h. 30. — Retour, 17 h. 30.

Les Eyzies, Campagne, Saint-Cyprien, Beynac, La Roque-Gageac, Domme, Carsac, Sarlat, Les Eyzies.

### Circuits automobiles dans le Haut-Quercy et le Bas Limousin

La Compagnie d'Orléans organisera, du 14 juillet au 15 septembre 1922 inclus, plusieurs circuits automobiles pour permettre, au départ de Rocamadour et de Brive, la visite des si intéressantes régions du Haut-Quercy et du Bas-Limousin.

#### AU DEPART DE ROCAMADOUR

**CIRCUIT I.** — *Lundi, Mercredi, Vendredi.* — Départ, 10 h. — Retour, 19 h. — Prix du transport : 25 fr.

Rocamadour (gare), Grottes de Lacave (déjeuner), Meyronne, Creysse, Cirque de Montvalent, Martel, Souillac, Belcastel, Calès, Rocamadour (gare).

**CIRCUIT II.** — *Mardi, jeudi, samedi.* — Départ 10 h. — Retour, 19 h. — Prix du transport : 25 fr.

Rocamadour (gare), Gouffre de Padirac (déjeuner), Gorges d'Autoire, Château de Montal, Saint-Céré, Château de Castelneau-Bretenoux, Carennac, Cirque de Montvalent, Rocamadour (gare).

#### AU DEPART DE BRIVE

**CIRCUIT A.** — Tous les mercredis. — Prix du transport, 35 fr.

Départ, 10 h. 30. — Retour, 19 h.

Brive, Beynat, Argentat (déjeuner), Beaulieu, Meyssac, Collonges, Turenne, Brive.

**CIRCUIT B.** — Tous les vendredis. — Prix du transport, 35 fr.

Départ, 10 h. 30. — Retour, 19 h.

Brive, Donzenac, Uzerche (déjeuner), Vigois, Charreux du Glandier, Pompadour (Château), Juillac, Objat, Brive.



SUPPLÉMENT à L' « ASIE FRANÇAISE »,

Numéro de Septembre-Octobre 1922.

# DOCUMENTS

ÉCONOMIQUES, POLITIQUES & SCIENTIFIQUES

PUBLIÉS PAR

« L'ASIE FRANÇAISE. »

N° 5

## LA SÉRICICULTURE AU LIBAN

PAR

BÉRIEL,

*Conseiller au Haut-Commissariat de la République française  
en Syrie et au Liban*

AU SIÈGE DU COMITÉ

PARIS, — 19-21, rue Cassette, — PARIS.

**RETRO  
NEWS**

## LA SÉRICICULTURE AU LIBAN <sup>(1)</sup>

La sériciculture est une des plus vieilles industries du monde. Elle a pris naissance en Chine, 2697 ans avant Jésus-Christ. Son invention aurait une origine auguste, puisqu'elle serait due à une Impératrice, la femme de l'Empereur Hoangi. On dit que, durant des siècles, la culture du mûrier et l'élevage des vers furent pratiqués en Chine par des Impératrices. Ce qui montre, entre parenthèse, que si telle dame de la haute société de Beyrouth se plaît à élever aujourd'hui des vers à soie (et elle y réussit du reste fort bien), elle peut le faire sans déroger.

Pour en revenir à la Chine d'autrefois, la soie y jouait un rôle si essentiel, qu'on l'employait comme monnaie type dans les relations commerciales et que les impôts étaient perçus en soie. Des lois barbares interdisaient, sous les peines les plus sévères, de divulguer les secrets de sa fabrication. Grâce à ces précautions, les Chinois réussirent durant 3.000 ans à monopoliser la précieuse industrie, laissant croire que la soie était un duvet qui poussait sur les arbres. Au début de l'ère chrétienne, cependant, la sériciculture apparaît au Japon. De là, revenant vers l'Ouest, elle traverse tout le continent asiatique et s'établit en Perse. En 552, deux moines apportent de ce pays à Constantinople des œufs de ver à soie dans leurs bâtons de pèlerins. Au VIII<sup>e</sup> siècle, les Arabes connaissent la sériciculture, et, très amateurs de soieries, en propagent la fabrication dans tout leur empire, en Afrique, en Sicile et jusqu'en Espagne. Nous la trouvons ensuite installée en Grèce, et au XV<sup>e</sup> siècle en Italie où elle fleurit particulièrement au XVIII<sup>e</sup> siècle. Sous Henri IV, Olivier de Serres la propage en France, et c'est dans ce pays qu'elle a pris depuis le développement le plus considérable, dans la région lyonnaise notamment.

Je n'essayerai pas de résumer au début de cette causerie ces seize siècles de gloire. Le temps me manquerait, même pour vous indiquer rapidement la place tenue par la Syrie dans cette histoire. M. Ducouso a écrit sur ce sujet un livre très remarquable. Il nous y montre comment, de simples importateurs qu'ils étaient des soies chinoises qu'ils allaient chercher en Perse pour alimenter les teintureries et les tissages de Tyr

et de Sidon, les Syriens ingénieux devinrent eux-mêmes, sous le règne de l'Empereur Justinien, producteurs de soie en utilisant les mûriers qu'ils cultivaient pour l'alimentation de leurs bestiaux; comment les Arabes, puis les Croisés, encouragèrent la jeune industrie, comment elle fut ensuite le principal élément du commerce de la France avec l'Orient, comment, enfin, elle périclita à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Les soies de Syrie, écrit Volney à cette époque, perdent de jour en jour leur qualité. La raison qu'en donnent les personnes sensées est que les mûriers sont dépéris au point qu'il n'y a plus que des souches creuses. « Que n'en plante-t-on de nouveau », dit l'étranger. C'est là un propos d'Europe. Ici on ne plante jamais, parce que si quelqu'un plante, le Pacha dit: « Cet homme a de l'argent. » Il le fait venir et lui en demande. S'il nie, il a la bastonnade, s'il accorde, on la lui donne encore pour en obtenir davantage.

La France emploie d'autres méthodes; il lui était réservé, au milieu du siècle dernier, de relever la sériciculture libanaise: en 1840, la première filature française, celle de Nicolas Portalis, s'installait dans le Liban. Elle fit rapidement école. En 1914, la Syrie comptait 30.000 hectares plantés en mûriers, produisant près de 6.000.000 de kilog. de cocons frais, correspondant à 2 millions de kilog. de cocons secs et représentant plus de 500.000 kilog. de soie grège qui se vendait alors 50 francs le kilog. et qui en vaut actuellement plus de 170. Ce qui fait, au prix actuel, plus de 90 millions de francs. Une grande partie de cette production était filée sur place, principalement au Liban, dégrèvé d'impôt et où les filateurs recrutaient plus facilement que dans les pays musulmans la main-d'œuvre féminine. On y trouvait 150 filatures sur les 190 que possédait la Syrie.

Cette prospérité s'explique. Le mûrier réussit admirablement dans ce pays. Il y pousse avec une vigueur étonnante, mieux encore qu'en France et en Italie. Il supporte très bien l'opération barbare qui consiste chaque année à le priver de toutes ses feuilles, et même de ses branches dont l'écorce est donnée au bétail, pour le réduire à n'être le reste du temps qu'un tronc sec, informe et nu. Lorsqu'on a vu au printemps, sur les pentes du Liban, ces arbres qui ont résisté durant toute la guerre au manque de soins, au défaut d'irrigation, semblables à des pieux

(1). Conférence faite à Beyrouth, au Cercle de l'Union française, par M. Bériel, conseiller au Haut Commissariat, le 7 juin 1922.

plantés au milieu des pierres, se charger de feuilles nouvelles, grasses et luisantes, on s'émerveille de leur rusticité. Cette nourriture plantureuse convient particulièrement aux vers, puisque, malgré l'origine parfois douteuse des graines, la soie qu'ils fournissent est en général de bonne qualité et fort appréciée en Europe pour son élasticité et son pouvoir d'absorption à la teinture.

Si l'arbre est adapté au pays, l'habitant du pays semble fait pour l'arbre. Avisé, soigneux, plus apte aux travaux délicats qu'à ceux qui exigent un grand déploiement de forces physiques, père de nombreux enfants, mais isolé avec eux sur son rocher et devenu par là même très particulariste, le paysan libanais se plaît à l'élevage des vers à soie, petite industrie familiale peu fatigante, qui suppose le concours de toute sa maisonnée, mais à laquelle il peut se livrer sur place, sans avoir besoin de recourir au voisin ou à l'étranger. Douées d'une grande dextérité manuelle, très dociles, ses filles apprennent avec une rapidité surprenante le métier délicat des ouvrières de filature.

Soutenue par ces conditions favorables, la sériciculture constituait pour le Liban, pays pauvre dont elle était à peu près la seule richesse, une ressource précieuse. Elle représentait à elle seule un revenu supérieur à celui de toutes ses autres industries, et c'est celle qui intéressait le plus directement la France, puisque la plus grande partie de sa production y était vendue et utilisée. Lyon a lui seul en absorbait presque la totalité. Les rapports de la fabrique lyonnaise avec le Liban ont puissamment contribué à la continuité des relations entretenues par la France avec ce pays.

Mais la guerre est venue, accompagnée, ici comme ailleurs, de son cortège de dévastations. Vous connaissez mieux que moi les souffrances du Liban. Vous avez rencontré, en gravissant la montagne, ces maisons aux toitures défoncées, aux murs croulants, parfois ces villages entiers dont les ruines témoignent d'une barbarie qu'on aurait crue abolie à jamais. Vous savez comment la famine et le typhus, sinistre compagnon qu'elle traînait derrière elle, ont décimé la classe paysanne. En sacrifiant leur capital pour assurer leur existence quotidienne, les riches survécurent; les pauvres, qui n'avaient aucune réserve, sont morts ou sont partis. La population a diminué de plus de 40 pour cent.

Le montagnard, dont l'unique ressource était le petit champ de mûriers, dut en arracher une partie, soit pour semer du blé à leur place, soit pour les vendre comme bois de chauffage. Ceux des arbres qui demeurèrent se desséchèrent peu à peu, faute de soins.

Les graines sélectionnées n'arrivèrent plus de France parce que la mer était fermée, et il fallut improviser sur place, dans de mauvaises conditions, un grainage qui réussit parfois, mais qui, parfois aussi, donne de graves mécomptes. Les maisons de soieries de Lyon ne fournirent plus

aux filateurs les capitaux nécessaires à l'achat des cocons et beaucoup d'usines ne purent fonctionner. Les cocons ne s'exportant plus en Europe, leur prix s'avilit. En même temps que la valeur du produit baissait, les frais de production augmentèrent dans des proportions énormes. Le prix du combustible s'éleva à 1.000 francs la tonne et celui d'une journée d'ouvrier agricole passa de 4 à 17 francs par jour.

Aucune industrie n'aurait résisté à cette rupture d'équilibre. Elle fut fatale à la sériciculture syrienne, qui comme le paysan libanais, vivait au jour le jour. La production des cocons diminua des quatre cinquièmes; la plupart des filatures fermèrent leurs portes; quelques-unes — et non des moins importantes — ruinées, non seulement par les causes que nous venons d'esquisser, mais aussi par la réquisition de leurs balles de soie. Telle est la situation de la grande filature Portalis, qui faisait vivre toute la région de Beter et de Rochemaya. Sur les 11.000 bassines des usines de Syrie, il n'en reste guère plus de 1.500 en activité.

Y a-t-il là une décadence définitive? Faut-il désespérer de la sériciculture et orienter résolument l'agriculture libanaise vers d'autres formes de production, ou s'attacher au contraire à relever ce que la guerre n'a que momentanément détruit? C'est le problème que j'avais à étudier en venant ici il y a trois mois.

J'avoue que ma première impression n'a pas été très encourageante. Beyrouth est une grande ville, placée dans un site délicieux, habitée par une population extrêmement accueillante. Je vous étonnerais cependant si je vous disais que l'arrivant est submergé en débarquant par une vague d'optimisme. Nos amis syriens, formés à notre école, ont un sens critique très aiguisé, et c'est d'ailleurs pour cela qu'il est très intéressant de travailler avec eux, parce que l'on n'arrive à des résultats qu'avec les gens qui discutent; mais ils excellent à se servir de cette qualité pour dénoncer ce qui va mal, et ils forcent quelquefois un peu la note afin de mieux retenir notre attention. La sériciculture en décadence a d'autant moins échappé à la sévérité de leur jugement, qu'elle leur avait autrefois, au temps de sa prospérité, donné plus de satisfactions.

Dès mon arrivée donc, on me montra, on me démontra même, chiffres en mains, qu'il n'était plus possible de faire de la soie au Levant et que du reste on n'en faisait plus; mais je crus démêler dans cette attitude volontairement bougonne quelque chose qui m'inclina à penser, qu'à côté de déceptions très légitimes et très douloureuses, il y avait peut-être là aussi un peu d'humeur.

Alors j'ai voulu aller me rendre compte sur place, et, comme les mûriers ne poussent pas à Beyrouth, j'ai fatigué de mes instances (et je m'en excuse) les services automobiles du Haut-Commissariat et j'ai obtenu des véhicules qui m'ont transporté à pied d'œuvre. Je rends grâce



en passant à ces merveilleuses petites voitures, qui égalent presque en robustesse et en endurance les mulets du pays, et aussi à leurs conducteurs qui m'ont transporté sans accident à travers les redoutables lacets des routes de la montagne. J'ai eu par surcroît la bonne fortune de rencontrer en débarquant un des Français les plus estimés et les plus compétents de Beyrouth, qui a bien voulu servir de conseiller à celui qui portait ce titre, mais qui ne prétendait nullement le mériter au début.

Grâce à M. Portalis, j'ai pu entrer en relation avec les notabilités les plus qualifiées et m'instruire à leur contact. Partout, ainsi d'ailleurs que dans tous les milieux administratifs, j'ai rencontré le plus grand empressement. On me pardonnera de n'adresser ici que des remerciements anonymes à mes aimables informateurs. Ils sont trop nombreux pour que je puisse les citer tous. Voici le résumé de mes premières constatations.

\*\*

Commençons par les mûriers. En dehors du Liban proprement dit, où il y a des arbres un peu partout, les plantations les plus importantes sont, en allant du Nord au Sud, celles d'Akkar et du Coubeyat de Zgortha, de Batroun, de Djebel, de la Bekaa, de Djezzine, de Rochemaya, d'Hasbeya et de Tyr.

J'ai visité la plupart de ces régions, m'efforçant de mesurer de mes yeux le tort qu'elles avaient subi. Il est difficile de faire le compte des arbres qui ne sont plus là. On voit, tout de même, ou on se fait montrer les places vides.

Dans les plaines fertiles comme la Bekaa, les mûriers ont presque complètement disparu, et comme ils ont fait place à des cultures plus riches, il est peu probable qu'ils reparassent, sinon sur les pentes des coteaux.

Sur de nombreux points du littoral, sauf à Dammour, où les plantations sont demeurées très belles, les mûriers ont été remplacés par l'oranger qui rapportait davantage. Il semble d'ailleurs que les maladies dont cet arbre est actuellement atteint, les soins particuliers qu'il exige, aient diminué la faveur qui l'a accueilli, et que, par un triste revers des choses d'ici bas, on l'arrache à son tour. Plus d'un planteur d'arbres à fruits se plaint de ne pas arriver à réaliser tous les ans sa récolte, comme c'est le cas de cette année pour Saida où les citrons pourrissent aux pieds des arbres, comme c'était le cas l'an dernier pour Besquinta où les prunes se gâtaient sur place. Le cocon se vend toujours.

Ailleurs, dans le Sud, dans la région de Nabatié, la difficulté de se procurer, depuis la guerre, la main-d'œuvre spécialisée nécessaire à l'élevage des vers à soie a fait préférer la culture des céréales; mais les habitants reconnaissent que la sériciculture était d'un meilleur rendement.

Dans la montagne, les mûriers ont été plus souvent abandonnés qu'arrachés. On a cessé de

les irriguer, on a semé à leurs pieds du blé ou des légumes, la plantation a été négligée, elle n'a pas été détruite. Si des arbres se sont desséchés et ont péri, la plupart ont seulement beaucoup souffert et donnent à penser qu'avec un peu de travail ils repartiront de nouveau.

Enfin, dans le nord, la région très riche qui entoure Zgortha et qui a été peu éprouvée pendant la guerre, a conservé en grande partie intacte ses beaux vergers de mûriers.

Dans l'ensemble, s'il est incontestable que les manquants sont nombreux (n'oublions pas que la population a parallèlement diminué), j'ai noté, beaucoup plus souvent que je ne l'espérais, des plantations nouvelles, indices timides encore, mais certains, d'une reprise des cultures et j'ai pu m'apercevoir que le paysan recommençait à labourer et à soigner ses arbres. J'ai recueilli presque partout l'impression que cette renaissance allait s'accroître à mesure que les conditions de la main-d'œuvre redevenaient normales. Le fait que, dans certaines régions comme Safita, la feuille est dès cette année insuffisante pour nourrir les vers, qu'il faut aller la chercher loin et la payer cher, activera la reconstitution des plantations. On établit déjà çà et là de petites pépinières locales, excellente initiative qui résoudra, si elle est généralisée et encouragée par l'Etat, le problème si gênant du transport des plants à distance.

Passant de l'arbre aux graines, j'ai pu également constater de ce côté un retour à la situation d'avant-guerre. On ne m'a jamais présenté de graines de provenance étrangère, et rarement des graineurs français, parvenue chez nous à un tel degré de perfection que l'Italie, rivale de la France en sériciculture, est aujourd'hui sa cliente, a regagné au Levant le terrain perdu. Elle tend même à s'organiser plus solidement. La puissante fédération des graineurs français vient d'installer à Beyrouth un agent très actif, qui s'emploie avec un zèle louable à éclairer sa clientèle indigène sur la valeur des produits qu'elle utilise et dont dépend en grande partie la réussite des élevages. Il y aurait eu cette année 85.000 boîtes importées contre 75.000 l'an passé; mais toutes auraient été mises en incubation, alors que l'année dernière, près de 40.000 boîtes n'auraient pas été utilisées.

La question est controversée de savoir s'il convient de poursuivre exclusivement dans cette voie, ou de développer le grainage local, préoccupation légitime des intéressés, soucieux de munir leur pays d'un outillage économique moderne. J'ai entendu soutenir les deux thèses, mais les cocons issus des graines du pays qu'on m'a montrés étaient en général petits et irréguliers. La situation actuelle est donc en faveur du grainage français. Ce qui ne veut pas dire qu'il faille renoncer définitivement à l'idée séduisante de créer sur place une race de vers adaptés au pays. Le grai-

nage local a été autrefois très florissant, puisqu'à la fin du siècle dernier la France lui achetait ses produits. S'il a succombé devant la concurrence européenne, c'est le jour où l'apparition des maladies des vers à soie obligea à introduire dans la sériciculture, avec les méthodes de Pasteur, tous les perfectionnements de la science. Mal outillés, encore trop peu instruits, les producteurs locaux ne purent obtenir les graines sélectionnées qui devenaient nécessaires. Il n'est pas interdit de penser que, lorsqu'ils seront mieux renseignés et mieux armés, ils arriveront à reprendre leur ancienne place.

En attendant, on peut dire que, dès cette année, les éleveurs ont eu à leur disposition des graines convenables. Partout où la distribution a pu être surveillée, comme dans le Caza de Safita, les résultats ont été excellents. Il est fâcheux seulement que l'ignorance des acheteurs les expose sans défense à des fraudes nombreuses, dont la plus ordinaire consiste à leur vendre comme bonnes graines des produits quelconques placés dans des boîtes de marque dont le contenu a été utilisé l'année précédente, et qu'elle les mette à la merci des intermédiaires qui parviennent à leur faire payer jusqu'à 40 francs des boîtes qui en valent 15.

De la manière dont les graines passent ici l'hiver, je ne puis guère parler en connaissance de cause, étant arrivé trop tard en Syrie pour m'en rendre compte personnellement. Elles hivernent en général dans des Eglises de la montagne. On m'a dit qu'elles n'y étaient pas isolées comme il conviendrait, les Eglises devant nécessairement servir à d'autres fins, ce qui provoque des différences de température regrettables, et l'on m'a représenté qu'il serait utile de créer une ou deux stations modèles d'hivernage, officielles ou non. Je crois cette opinion fondée.

Quant à l'incubation, elle se fait au gré de chacun, d'après des procédés archaïques et sans règles définies. Il y aurait intérêt à pratiquer, ici comme en France, la mise en commun des graines de chaque village et leur incubation en couveuse dans un local unique, convenablement surveillé.

Les méthodes d'éducation des vers laissent bien davantage à désirer. A la montagne, où les élevages sont en général peu importants, ils sont assurés d'un bout à l'autre comme chez nous dans un bâtiment spécial. A la plaine, où chaque propriétaire élève beaucoup de vers à soie, ceux-ci sont transportés après la deuxième mue, au moment où ils commencent à occuper une place considérable, dans des cabanes en roseaux qu'on construit au milieu des mûriers. Vous avez certainement aperçu ces longues huttes jaunâtres qui surgissent de place en place au milieu du feuillage. Ces cabanes ont, dit-on, le grand avantage d'être démolies chaque année, ce qui évite la propagation des maladies. Elles présentent en revanche de grosses défauts. Le soleil, le vent, la

poussière, la pluie, le froid de la nuit y pénètrent, provoquant de continuels changements de température funestes aux vers. L'élevage est à la merci du temps. Il réussira ou échouera selon qu'il aura fait chaud ou froid. Jusqu'au dernier moment, le succès demeure incertain. Il est difficile d'asseoir une industrie sérieuse sur des bases aussi fragiles. Ainsi, dans la plaine, là, où les hommes sont le plus instruits, ou tout au moins le plus accessibles, le système qu'ils emploient est mauvais. Dans la montagne, où la méthode est bonne en principe, ceux qui la pratiquent sont souvent ignorants, dispersés et difficiles à atteindre.

Dans les deux cas, d'ailleurs, l'élevage est mal conduit. On sait aujourd'hui, depuis Pasteur, que la plupart des épidémies qui déciment les vers à soie sont dues à la contagion microbienne, et qu'on évite leur diffusion en désinfectant les locaux où se font les éducations, en apportant la plus grande propreté à la cueillette des feuilles, à leur distribution, aux changements de litières, à l'enlèvement des ordures, en un mot à toutes les manipulations fréquentes et délicates dont les vers sont l'objet. Or, beaucoup d'éleveurs de ce pays sont demeurés fidèles à leur empirisme d'autrefois. On désinfecte rarement les magnaneries; elles ne sont pas toujours aérées et chauffées avec régularité. J'ai vu élever la température par des feux de bois allumés à même le sol. Les vers sont trop serrés, délités sans précautions suffisantes, leurs ordures demeurent sur les plateaux qui les supportent ou sont jetées sur le sol de la pièce. Tout se fait par à peu près. Ces procédés rudimentaires n'empêchent pas d'obtenir en temps ordinaire une récolte moyenne; mais dès qu'une épidémie apparaît, elle devient redoutable.

L'étouffage des cocons pourrait également être amélioré. On utilise généralement des étouffoirs primitifs à la vapeur. Les cocons y sont maintenus un temps insuffisant, ou au contraire beaucoup trop long. Dans le premier cas, la chrysalide n'est pas tuée, dans le second, le cocon demeure humide et la soie en est dépréciée; cependant on rencontre des étouffoirs modernes à air chaud comme ceux de M. Maret au Krey, de M. Portalis à Bteter, de M. Casini à Coubeyat, d'autres à Damour.

Mais c'est surtout la situation des filatures qui demeure mauvaise. Ces établissements, peut-être multipliés à l'excès avant la guerre, chôment maintenant en grand nombre. Il est peu de villages du Liban où je n'ai eu le cœur serré en apercevant, au milieu des coquettes maisons à toit rouge, une grande bâtisse inerte dont les murs et les cheminées se fendillent et par les fenêtres brisées de laquelle on distingue les machines déjà couvertes de poussière qui se détériorent lentement. Heureusement, à côté de ces usines en sommeil, j'en ai visité d'autres qui se sont trouvées dans des conditions plus favorables et qui demeurent en plein fonctionnement. Je me suis alors repris à espérer que tant d'efforts méritoires n'aboutiraient pas au

néant définitif, et que, dès que la situation générale se serait améliorée, les capitaux, nécessaires ici comme partout à la reprise des affaires, viendraient relever ces ruines.

\*\*

Voilà ce que j'ai aperçu dans une première et rapide enquête; mais après avoir observé ce qui se voit, il convient d'écouter ce qui se dit. Or, dans ce que j'ai entendu, comme dans ce que j'ai vu, tout n'est pas matière à pessimisme, loin de là. Si le développement de l'industrie a été ébranlé, le point de départ demeure solide; sans doute s'est-il produit, comme en France, un renversement des valeurs sociales: n'ayant plus à sa disposition les capitaux d'avant-guerre, l'industriel est désarmé; l'ouvrier, au contraire, dont les salaires augmentaient, s'est senti plus fort.

Les filateurs se montrent en général découragés. Ils font valoir que les fonds leur manquent pour repartir. Le moins qu'ils puissent risquer, disent-ils, est de laisser pour le moment leurs installations chômer. J'ai cependant rencontré, à Bteram, à Damour, des filatures qui rouvrent leurs portes et même s'agrandissent. Je suis persuadé qu'avec la rapidité d'adaptation qui caractérise le Libanais, leur nombre sera vite très grand dès que le marasme des affaires cessera et que les frais d'exploitation diminueront. Je signale à ce propos que la tonne de combustible, qui a valu jusqu'à 1.000 francs, est déjà descendue à 400 francs.

Les gros propriétaires de mûriers ne sont pas beaucoup plus rassurants. Obligés de confier leurs exploitations à des fermiers, ils se plaignent de leurs exigences et de leur rareté. Ils calculent avec des précisions impressionnantes qu'ils n'arrivent pas à faire leurs frais. Certains m'ont déclaré (à Saïda par exemple) qu'ils suivaient l'exemple des filateurs et laissaient leurs mûriers en friche. D'autres parlent de les arracher. En revanche, dans la montagne, des propriétaires ont reconnu devant moi qu'ils avaient les ouvriers nécessaires. Ce sont en général des Supérieurs de Couvents qui ont pu conserver leurs fermiers parce qu'ils les ont secourus et nourris, et à qui la main-d'œuvre est demeurée fidèle parce que, dans les heures difficiles, elle a vu en eux sa Providence. Il y a là une forme d'organisation sociale qui a résisté à l'émigration et à la guerre. Ces privilégiés ont confiance dans l'avenir; ils savent que les salaires ont baissé de plus de 30 pour cent depuis l'an dernier puisque l'ouvrier qui demandait 17 francs par jour se contente aujourd'hui de dix; ils commencent à reconstituer leurs plantations en supprimant les céréales et les légumes intercalaires, ils cherchent, ce qui est leur grosse préoccupation, des plants à bon compte et en nombre suffisant pour la prochaine campagne, et se montrent disposés à replanter par grandes quantités à la fois si ces plants leur sont fournis à prix réduits, et surtout transportés jusque chez eux. Les plus hardis ont tout un programme échelonné de reconsti-

tution. Fait significatif, j'ai rencontré à Nabatié un notable qui a fait venir de Damour une famille d'éleveurs pour réapprendre la sériciculture aux paysans du pays.

Les petites gens, les éleveurs et les fermiers, dont la situation est précaire et que leur métier n'enrichit pas, mais dont le travail aujourd'hui fait prime, ont repris leur occupation comme auparavant. Ils font ce qu'ils faisaient hier et continueront à le faire demain. Il serait faux cependant de croire que la crise actuelle ne leur a rien appris. Elle a amené certains d'entre eux à réfléchir aux aléas de leur profession et à désirer se prémunir contre les mauvaises années en s'instruisant davantage. » Donne-nous des livres pour nous et des écoles gratuites pour nos enfants », m'a dit un habitant de Damour. Ce sentiment de la nécessité du progrès qui apparaît chez le peuple, encore vague et confus, est une indication pour l'avenir. C'est sur cette base qu'il faudra construire.

Je ne donne pas ces constatations pour complètes et définitives, mais elles m'ont conduit dans leur ensemble à une conclusion rassurante, et les résultats de la campagne actuelle, qui commencent à être connus, semblent la confirmer: on parle déjà de 1.500.000 kilogs de cocons frais récoltés contre un million l'an dernier, et l'ocque (1) de cocons, qui valait de 20 à 40 piastres, s'est payée de 60 à 70 et même 75. J'estime que si la situation de la sériciculture syrienne est encore sérieuse, elle n'est plus désespérée. Le malade qu'on croyait perdu va renaître. Par quels moyens allons-nous hâter sa convalescence?

\*\*

Limitons notre recherche aux points essentiels.

Un moraliste de l'antiquité (je m'excuse d'introduire la philosophie dans la sériciculture) faisait une distinction capitale entre ce qui dépend de nous et ce qui n'en dépend pas. Les hommes, disait-il, ont tort d'attacher leur bonheur à des choses sur lesquelles ils n'ont aucune prise: la félicité consiste à se contenter des biens qui passent à notre portée. Je pense à cette maxime du sage lorsque j'entends sans cesse déplorer autour de moi le cours du change, la baisse de la soie, la concurrence de la Chine et du Japon, l'essor de la soie artificielle. Ces plaintes peuvent être fondées, elles ont le grand tort d'être vaines. Nous ne savons pas quel sera le cours de la soie dans dix ans ni ce que produira à cette date l'Extrême-Orient, et nous ne pouvons influencer ni sur l'un ni sur l'autre. Inutile donc de nous en préoccuper. En revanche, il nous est possible d'améliorer la situation de la sériciculture dans le Liban en encourageant la production et en accroissant les rendements. Attachons-nous à cette tâche positive.

On objectera qu'il est délicat pour un gouvernement de distribuer des encouragements d'une in-

(1). L'ocque ou oke = 1 kg. 281.

dustrie défaillante. Il engage l'avenir et prend des responsabilités qui l'exposeront peut-être à de justes reproches. Industrie de pays pauvre, la sériciculture est destinée à disparaître le jour où la Syrie deviendra riche. Vaut-il la peine dans ces conditions de prolonger artificiellement son existence?

On pourrait répondre que, du moment où la France, pays riche, s'impose aujourd'hui de gros sacrifices pour relever son industrie de la soie, la Syrie ne risque pas grand'chose à partager cette confiance; mais il est préférable d'invoquer des arguments locaux.

J'ignore, si sur certains points du Liban, la culture du mûrier ne devra pas, dans l'avenir (comme on l'a écrit dans des études pénétrantes, et comme le pensent des agronomes distingués) céder la place à des cultures plus rémunératrices; pour moi, la question ne se pose pas ainsi. Il s'agit de savoir si, actuellement, la sériciculture représente ici un capital suffisant pour justifier des mesures de protection de l'Etat. A cette question essentielle, je réponds nettement oui.

Elle représente d'abord un capital industriel considérable. Les filatures, leurs machines, les étouffoirs, les coconnières valent des millions. On ne peut vraiment pas, dans un pays aussi pauvre en installations mécaniques, laisser tout ce matériel s'en aller peu à peu à la ruine, et il paraîtrait d'une mauvaise économie de créer des industries nouvelles avant d'avoir fait l'impossible pour ramener celle qui existe.

Les mûriers constituent une richesse agricole non moins appréciable. Elle serait peut-être encore plus grande si chacun d'eux était remplacé par un arbre fruitier, mais toute culture nouvelle a un inconvénient qui fait penser à la jument de Roland, dont le seul défaut était d'être morte: elle n'existe pas. Le mûrier, lui, est en terre, et sur beaucoup de gradins du Liban, il n'y a que lui dans la terre.

Il faut avoir observé, sur les pentes escarpées de la montagne, autour de la maisonnette accrochée à une saillie du rocher, ces étroites terrasses, larges parfois d'un pied à peine, qui supportent l'arbre aux feuilles nourricières, pour saisir la valeur inappréciable de cette pauvre fortune. Celui qui la possède n'en a pas d'autre.

J'ai vu, en montant de Djebail à Maifouk, dans le fond d'un ravin, une chétive plantation de mûriers. Les rocs écroulés avaient formé en s'accumulant autour des maigres troncs une couche de pierres qui recouvrait entièrement le sol. Chose incroyable! un laboureur avait tenté de fertiliser cette arène. Entre les cailloux pressés, la charrue avait tracé son sillon; mais leur lit était si épais que, là même où le soc avait pénétré le plus profondément, il n'avait pu rencontrer la terre. Littéralement, l'homme avait labouré des pierres. Irons-nous décourager un effort aussi admirable? Oserons-nous conseiller à ce travailleur de couper ses mûriers pour le lancer dans une autre culture, simplement parce que l'agronomie nous apprend que, si l'expérience réussit, la nouvelle plantation

rapportera davantage? Ce n'est pas seulement une valeur matérielle que nous ferions disparaître ainsi, peut-être sans compensation, c'est une valeur morale que nous risquerions de détruire. Avec le capital agricole de ce pays, c'est le capital humain que nous menacerions d'entamer.

Car une culture ne vaut pas uniquement par le rendement qu'on lui assigne dans les livres, elle vaut également par l'expérience qu'en possède celui qui s'y livre et par le prix qu'il y attache. Si le mûrier convient au Liban, ce n'est pas seulement parce qu'il y pousse à peu près partout, qu'il résiste aux intempéries, se contente de peu de soins, n'est pas sujet à des maladies, donne une récolte au bout de quatre ou cinq ans, et parce qu'on utilise tous ses produits; d'autres arbres ou d'autres plantes peuvent présenter des avantages qui compenseront ceux-là; je ne chicanerai pas sur ce point avec de plus savants que moi et je souscris d'avance à leurs arrêts. Mais le mûrier convient aussi au Liban, parce que sa culture y est connue, familière, je dirais presque: chère à tous. Sur ce terrain-là, il est sans rival, et c'est pour les mêmes raisons que l'élevage des vers à soie constitue l'industrie nationale de ce pays.

Avez-vous visité une de ces longues cabanes de joncs et de branchages sous lesquelles on élève les vers dans la région du littoral? A une des extrémités de la paillotte, vous soulevez une natte qui fait portière et vous entrez. Vous êtes plongé dans une ombre tiède. Un couloir central, soigneusement sablé, parcourt la maisonnette de bout en bout. De chaque côté, soutenues par des montants de bambous, superposées comme les couchettes d'un paquebot, s'étendent les claies de roseaux jonchées de feuilles de mûriers. Sur cette litière verte grouillent les chenilles blanches. Presque immobiles, elles balancent çà et là leurs têtes lentes pour choisir la meilleure place où manger. Elles dévorent sans cesse, avec une avidité incroyable, et, dans le silence de l'abri clos, ces milliers de petites bouches grignottant les feuilles font un murmure sourd et confus qui vous saisit, vous révèle l'intensité de ces existences innombrables et comme la grandeur de toute cette vie éphémère.

Cette impression de recueillement que j'ai ressentie en pénétrant pour la première fois dans une cabane de Damour, il semble que les éleveurs, ces hommes humbles et frustes, l'éprouvent également. Lorsque je demandai au fermier, qui préparait à l'ombre des parois de jonc le prochain repas de ses vers, de me montrer son élevage, il acquiesça silencieusement à ma requête. Mais lorsqu'il eut pénétré avec moi dans sa paillotte, qu'il vit que je m'intéressais à son œuvre, sa langue se délia, et je sentis à ses réponses, à l'ardeur qu'il déployait à me parler de ses petites bêtes, aux soins infinis avec lesquels il remettait en bonne place, de ses gros doigts, celles qui s'étaient trop aventurées au bord de la litière, aux questions pressantes dont il m'accabla bientôt à son tour, qu'il connaissait et surtout qu'il aimait

profondément son métier. Il me le raconta bientôt ce métier. Locataires d'un propriétaire du Sahel, les siens descendaient tous les printemps de leur montagne pour venir prendre le fermage de ce champ de mûriers. En commun, ils bâtissaient leur maison de roseaux, soignaient leurs vers, touchaient leur part de cocons et remontaient chez eux faire leurs moissons, pour revenir l'année suivante. Des mystères de la science, ils ignoraient tout, mais comme tous les bons ouvriers, ils avaient de ce qu'ils faisaient une connaissance empirique, complète et sûre, et ils se la transmettaient de père en fils, enrichie à chaque génération. Ne pensez-vous pas comme moi qu'une tradition, si ancienne qu'elle devient presque de l'histoire, que des habitudes, si parfaites qu'elles valent presque un instinct, ont chez un peuple encore partiellement ignorant une valeur immense? et que, si nous y touchons, ce doit être insensiblement, pour les orienter peu à peu dans le sens de notions plus scientifiques, non pour les remplacer brutalement par des expériences nouvelles? Ne serait-il pas d'une chirurgie trop audacieuse, au moment où ce peuple se relève à peine d'une crise terrible, de l'amputer, pour le faire revivre, de son principal organe de production?

Ajoutez que la culture du mûrier et l'élevage des vers à soie, présentent au Liban un autre intérêt: ils exigent le concours de tous les membres de la famille, occupent tout le monde à la maison. Et de fait, ce n'est qu'en utilisant la main-d'œuvre des femmes et des enfants qu'ils peuvent être fructueux. Il y a donc là une forme d'activité sociale qui suppose des familles nombreuses et qui les maintient unies, alors que tant d'autres industries en dispersent les membres. Ce n'est pas à mes yeux un mince avantage dans un pays où l'émigration apporte au groupement familial tant de trouble que, si elle s'accroît encore, elle pourrait faire craindre sa dislocation et peut-être l'ébranlement de la société tout entière.

Ces raisons suffisent pour que l'administration ait le droit de témoigner sa sollicitude à la sériciculture. Cela n'empêchera pas le moins du monde les savants compétents qui représentent ici la science agricole avec tant d'éclat, de poursuivre leur œuvre de progrès en préconisant d'autres cultures et de les faire adopter là où leur pratique se révélera plus avantageuse. Protéger le mûrier ne signifie pas non plus que la sériciculture libanaise doit se cristalliser dans sa forme actuelle. Il se peut que, dans beaucoup de régions de la plaine, l'exploitation en grand des mûriers ne soit plus assez rémunératrice pour être maintenue comme monoculture. Il y aurait alors avantage à en faire une culture complémentaire, étayée par exemple sur celle de l'olivier, qui suppléerait en cas de crise au mauvais rendement de la soie, et qui serait à son tour soutenue par la vente des cocons les années de mauvaise récolte d'olives. C'est un peu ce qui se passe à Zgorta. Dans la montagne même, il y aurait intérêt à enseigner à l'habitant à com-

pléter par d'autres travaux celui de l'élevage des vers qui l'occupe vraiment trop peu de temps et qui s'accommode assez d'un certain *farniente* le reste de l'année. Mais ces transformations n'excluent pas les encouragements de l'Etat.

Je ne puis qu'effleurer ce sujet, car il ne m'appartient pas, vous le comprendrez, de suggérer en ce lieu des solutions qui engageraient l'organisation financière et les ressources des Etats. Le gouvernement du Grand-Liban, bien inspiré, a inscrit cette année à son budget, pour le relèvement de la sériciculture, un crédit qui a été maintenu grâce à la ténacité du Commandant Trabaud et de ses Conseillers. Il n'est pas douteux qu'il ne soit employé au mieux et proportionnellement aux intérêts en présence, qu'il s'agisse de distribuer ou de céder à prix réduits des graines, des plants de mûriers ou des engrais, d'attribuer des récompenses aux meilleures cultures et aux élevages les plus réussis ou de favoriser les initiatives. Mais quelle que soit l'ingéniosité qui présidera à la répartition de ces ressources, quels que soient les concours que nous trouvons en France, — et il en est de précieux qui commencent à se dessiner, — la situation budgétaire du pays nous interdit d'espérer la renaissance de la sériciculture libanaise par le seul jeu des primes et des subventions comme on l'a tenté en Europe. L'organisation si désirable du crédit agricole, sous la forme d'une banque avançant les sommes nécessaires à la reconstitution des mûriers et à l'achat de matériels modernes, se heurtera vraisemblablement aux mêmes difficultés. J'en dirai autant des dégrèvements d'impôts, notamment de la dime qui frappe les cocons en dehors du petit Liban et de l'impôt sur les terres complantées en mûriers. Ils provoqueraient cependant une reprise sérieuse des plantations, et seraient encore plus efficaces que ne l'a été la suppression des droits d'entrée sur les graines françaises, initiative excellente, mais dont le producteur syrien ne perçoit pas directement le bénéfice. Enfin, la protection de la petite propriété par des dispositions juridiques comme celles qui ont déjà été prises demeure essentielle. Toute intervention du gouvernement témoignant qu'il s'intéresse aux différentes phases de la production de la soie sera excellente. Il ne s'agit pas de revenir à la conception chinoise d'il y a 3.000 ans et d'emprisonner la sériciculture dans un monopole d'Etat; ce serait stériliser ce qu'il faut ranimer au contraire, mais la complexité extrême de cette industrie, rapprochée de l'ignorance de beaucoup de ceux qui s'y livrent, fait un devoir à l'administration de l'entourer en temps de crise d'une sollicitude particulière, et de la soutenir d'un bout à l'autre par toute une armature de protection.

\*\*

Cette politique protectionniste ne nous interdit pas de songer à augmenter les rendements par d'autres mesures, en instruisant le producteur.

Au Levant, où le climat est plus favorable qu'en Europe à l'éducation des vers, une once de graines, c'est-à-dire une boîte de 25 grammes rapporte en moyenne 30 kilog. de cocons. En France, la même quantité de graines en donne jusqu'à 60. La différence est du simple au double.

Cet énorme écart vient de ce que l'éleveur français est en général mieux renseigné, plus averti que l'éleveur syrien.

Je me souviens que dans mon pays, le Beaujolais, alors que j'étais enfant, une maladie jusquelà inconnue, le phylloxéra, attaqua les vignes. C'était la ruine de la région. Les doléances montèrent de toutes parts, les pouvoirs publics s'émurent, des savants vinrent. Ils indiquèrent le moyen de combattre le fléau. Mais nos paysans étaient bien trop routiniers pour entendre. Ils demeurèrent fidèles à leurs habitudes, refusèrent de remplacer leurs plants ou de traiter leurs vignes, et le vignoble fut en partie détruit. Il fallut cette catastrophe pour ouvrir les yeux au peuple des campagnes. Aujourd'hui, nos vignerons soignent leurs vignes conformément aux prescriptions de l'agronomie. Aussi, malgré le phylloxéra, vend-on toujours du bon vin dans le Beaujolais. On n'en produirait probablement plus si on le fabriquait comme autrefois.

Les éleveurs libanais sont un peu comme les viculteurs français de mon enfance, et la comparaison n'a rien de désobligeant pour eux. Je vous disais tout à l'heure qu'ils possédaient parfaitement leur métier, mais ils le connaissent trop exclusivement par la pratique. Du moment que cette vieille méthode ne fait plus ses frais, c'est qu'elle est devenue insuffisante et qu'il faut en changer. Aujourd'hui, où le coût de la production a doublé ou triplé, il est nécessaire pour vivre de produire deux ou trois fois davantage. On y est arrivé dans tous les pays du monde et dans toutes les industries en perfectionnant l'outillage, en sélectionnant les produits, en luttant contre les maladies, en utilisant les déchets. Les épidémies qui déciment les élevages de vers à soie s'éviteraient, ici comme en France où elles ont presque complètement disparu, par l'emploi de graines cellulaires et par des mesures de désinfection et de propreté. Le supérieur d'un couvent de Mochtayé me signalait il y a quelques jours qu'un lot entier de 26 boîtes de graines ne lui avait rien donné. Ces pertes considérables ne se produiraient probablement plus si l'on vulgarisait, parmi les masses qu'il s'agit d'instruire, les données élémentaires de la science.

Distinguons entre les adultes et les enfants.

Les adultes sont ceux qu'il est le plus urgent, mais en même temps le plus malaisé d'atteindre.

Je ne voudrais pas invoquer, Messieurs, l'expérience que j'ai acquise d'un autre pays pour suppléer à celle qui me manque encore du vôtre : les comparaisons sont fragiles qu'on établit entre deux peuples différents, surtout lorsque l'un d'entre eux (comme c'est le cas pour les Libanais) est parvenu dans son ensemble à un degré de ci-

vilisation supérieur. Cependant, pour m'être occupé durant de longues années en Tunisie de vulgarisation parmi des populations de langue arabe, j'ai été amené à faire certaines constatations dont je crois la portée générale.

J'ai observé d'abord que la propagande par la conférence et par le livre, si facile à tourner en ridicule parce qu'elle ressemble toujours fâcheusement, par certains côtés, aux boniments des diseurs de bonne aventure et des distributeurs de prospectus, finissait à la longue, si elle était poursuivie avec tenacité, par produire des résultats sérieux. Ceux qui en rient sont généralement les gens instruits. Ils oublient qu'elle n'est pas faite pour eux.

J'avais organisé dans le bled des tournées de conférences agricoles. Le grand nombre des localités à visiter m'empêchait souvent de repasser au même point avant une année. J'ai vu, au bout de ce laps de temps considérable, certains de mes auditeurs de l'année précédente revenir me consulter sur des points de détail que je leur avais signalés, mais dont j'avais moi-même complètement perdu la mémoire. Les ignorants, peut-être tout simplement parce qu'ils ne lisent rien, sont très sensibles à la parole. Leur cerveau peu encombré conserve indéfiniment la trace des mots. De là l'importance des palabres en Orient.

Lorsque les illettrés savent lire, si vous me permettez ce jeu de mots, l'action de la brochure périodique n'est pas moins efficace sur leur esprit. Les racontars du journal ou de l'almanach ont, à leurs yeux, une valeur absolue. Du moment où une chose est imprimée, c'est qu'elle est vraie. Je publiais chaque mois en arabe une manière de bulletin agricole, commercial et industriel, que j'expédiais un peu partout. J'ai retrouvé longtemps après, chez des Bédouins de l'extrême sud, des pages de ce recueil médiocre fixées religieusement aux parois des tentes, comme si elles avaient reproduit des versets du Coran.

Ce qui a réussi en Afrique peut être également efficace en Asie. Tous les Syriens ne sont pas des Libanais, et il y a encore beaucoup d'ignorance dans l'intérieur de ce pays. Je voyageais, il y a quelques jours, chez les Alaouites. Cela ne ressemble pas du tout à la banlieue de Beyrouth. J'ai trouvé là, dans des maisons aux poutres bariolées comme des cases africaines, des braves gens qui refusaient de me laisser pénétrer dans leurs gourbis où ils élèvent leurs vers, de crainte que je ne leur jetasse le mauvais œil. J'ai fini, cependant, grâce au prestige personnel de l'officier qui m'accompagnait, par les entrevoir, ces vers si bien protégés. Ils étaient entassés les uns sur les autres dans les conditions les plus défavorables, mais il y avait, au coin de chaque litière, un œuf, un morceau de chiffon ou un débris de verre pour porter bonheur à la couvée. J'espère que cette heureuse influence aura neutralisé la mienne. Je crois tout de même que, dans ces milieux-là, mes sermons et mon petit décalogue n'auraient pas été de trop.

Mais, davantage encore que la parole ou le livre, l'exemple agit sur les esprits simples. Conseillez à un paysan de modifier ses procédés de culture; il pense aussitôt que vous voulez le tromper, il se méfie et continue comme auparavant. Montrez-lui que votre méthode rapporte davantage que la sienne, il en change sans tarder. J'ai observé des notables musulmans, voisins d'une de nos fermes-écoles tunisiennes, contemplant au moment de la moisson nos récoltes plus belles que les leurs; ils s'approchaient prudemment, un à un, regardaient longtemps, s'en allaient sans mot dire. Quelques mois après, ils avaient tous adopté les instruments et les engrais dont nous nous servions, alors que, depuis dix ans, on leur conseillait sans succès de le faire. Installer au Liban dans des centres séricicoles comme Damour et Zghorta pour la plaine, Djezzin, Beskeinta ou Goubeyat pour la montagne, de petites stations expérimentales dans le genre de ce qui vient d'être si heureusement entrepris à Akkar pour les grandes cultures, et y réussir des élevages plus beaux que ceux des environs, constituerait pour le relèvement de la sériciculture la meilleure des propagandes.

Le temps nous a manqué cette année pour procéder à des essais; j'espère qu'il n'en sera pas de même l'an prochain. L'idéal serait de faire des démonstrations continues, portant sur le cycle tout entier de la production de la soie. Il faudrait montrer à la fois que les soins donnés aux arbres, le choix des graines, leur hivernage et leur incubation dans de bonnes conditions, un élevage minutieux, un étouffage convenable, sont les anneaux d'une même chaîne, et qu'aucun d'eux ne doit manquer si l'on veut atteindre à un bon résultat. M. Maret vient de procéder avec succès chez les Alaouites à une tentative inspirée de la même idée. Il acheta aux éleveurs du pays les cocons produits avec des graines sélectionnées qu'il leur a lui-même vendues et dont il est sûr. Si j'en juge par les cocons que j'ai vus, cette initiative aura assuré une remarquable homogénéité à la récolte. A la prochaine campagne, nous tâcherons de faire, dans l'ordre administratif, des expériences de ce genre et de les répéter ensuite. Nous n'atteindrons d'abord que les esprits les plus ouverts, mais ceux-ci finiront par entraîner les autres.

Je sais que les témoins de nos démonstrations n'auront pas, au début, les moyens de transformer leur matériel. Leur outillage actuel a pour eux un immense avantage; il ne leur coûte à peu près rien: quelques roseaux coupés au long du torrent constituent toute la charpente, des plateaux grossièrement façonnés avec de la bouse de vache et de la terre remplacent les claies. Il serait cruel et inutile de prêcher à ces pauvres gens d'acheter des chevrons, des armatures métalliques et du papier perforé à déliter. Mais il y a des degrés dans le progrès, et il n'en coûte pas plus d'être soigneux que d'être sale. Ce sera déjà beaucoup que d'avoir appris aux montagnards

l'avantage de la propreté. Petit à petit, naîtra chez eux l'envie de mieux faire, et si l'Etat à ce moment leur vient en aide par quelques-unes des mesures d'encouragement dont nous parlions tout à l'heure, les vieilles cabanes malsaines disparaîtront.

L'action sur les enfants est à plus longue échéance, mais en revanche beaucoup plus facile, parce que leur jeune cerveau est avide de nouveauté et que leur caractère plus docile se prête mieux aux changements d'habitudes. Nous avons, d'autre part, à notre disposition un moyen puissant de les retenir réunis et attentifs: l'école.

S'est-on jusqu'ici suffisamment servi de ce moyen pour faire pénétrer dans les classes pauvres des campagnes, dont l'agriculture est la seule richesse, les notions rudimentaires de l'agronomie?

J'ai été frappé durant les premières tournées que j'ai faites dans l'intérieur de ce pays, de voir que toute l'instruction distribuée dans les écoles, était dirigée vers l'acquisition des langues et, pour ainsi dire, littéraire. Nulle part, je n'ai rencontré d'orientation professionnelle.

Ne vous méprenez pas, Messieurs, sur le sens de ces paroles. N'y mettez pas une critique qui ne s'y trouve pas et qui serait, d'ailleurs, inconvenante de la part d'un nouvel arrivé venu ici pour s'instruire. Je rends la justice la plus entière, la plus absolue, je dirai la plus émue, à l'œuvre admirable accomplie par nos missions. Je crois fermement que, si les Libanais n'avaient pas appris à connaître notre patrie en s'instruisant en français, et si cette connaissance de notre langue ne leur avait pas été donnée par des religieux de chez nous, ils n'auraient pas aimé la France au point de l'appeler à eux, hier pour les sauver, aujourd'hui pour les organiser, demain pour les enrichir.

Je n'oublie pas, d'autre part, que la guerre vient à peine de finir, que beaucoup des écoles dont je parle n'ont guère plus d'une année d'existence et qu'il ne faut pas mettre la charrue avant les bœufs. Si l'on veut enseigner à un enfant les notions utiles à son existence, il faut d'abord lui apprendre à parler et à écrire.

Mais, maintenant que cette tâche élémentaire a été abordée (et ce que j'ai déjà vu du dévouement des maîtres et de l'intelligence des élèves permet de croire qu'elle ne tardera pas à être très convenablement remplie), je pense que le moment serait venu de songer à un programme complémentaire d'enseignement technique adapté aux différentes régions de ce pays. Et si j'en dis un mot dès aujourd'hui, c'est que, si ces idées étaient adoptées, il faudrait du temps pour préparer les maîtres à donner cet enseignement nouveau.

Pour ne parler que de sériciculture, nous créerions ainsi dans chaque centre séricicole une petite école, je n'irai pas jusqu'à dire professionnelle, mais du moins à tendance professionnelle.

A côté du français et de l'arabe, on y apprendrait aux fils des fermiers à mieux cultiver leurs mûriers, à les irriguer, à les fumer; on y montrerait aux petites filles, — et il faut songer à elles plus encore qu'aux garçons parce qu'elles demeurent au pays tandis qu'eux s'expatrient, — on montrerait aux petites filles à élever plus soigneusement les vers à soie. Nous formerions ainsi des éléments pour des écoles d'un degré plus élevé, ou pour des ateliers d'apprentissage, que nous pourrions établir plus tard sur quelques points choisis en profitant de la bonne volonté de certains chefs d'industrie qui nous ouvriraient peut-être leurs usines. En collaboration avec eux, nous formerions la nouvelle génération d'ouvriers et de contremaîtres qui fait maintenant défaut.

Cette tournure pratique donnée à l'enseignement ne suppose pas du tout dans mon esprit un abaissement du niveau des études. Je ne songe pas davantage à l'abandon de l'étude de notre langue. J'ai entendu l'autre jour à Zghorta une parole terrible: « Lorsque les petites filles savent le français, elles ne veulent plus élever les vers à soie ». Non, il ne m'est pas possible de le croire. Si nous apprenons aux jeunes Libanaises à mieux élever les vers à soie, nous le leur apprendrons en français. Les maîtresses désintéressées qui les instruisent sont assez ingénieuses pour trouver une formule qui conciliera ces deux nécessités également essentielles. Et vous verrez que le pays produira plus de cocons et n'en aimera pas moins la France.

Une organisation de genre, étendue peu à peu à toutes les formes d'activité économique du pays, n'ira pas toute seule. Sa nouveauté la rendra impopulaire; on l'accusera d'être une œuvre servile; s'adressant à la classe la plus pauvre, elle aura besoin d'être gratuite pour s'imposer. La réforme « ne paiera pas », gros obstacle dans la situation budgétaire actuelle. Il sera nécessaire de former des maîtres spécialisés, de rédiger des manuels adaptés au pays et à ses différentes productions, dans le genre du petit traité d'agriculture que M. Parmentier vient de publier à Lyon (1). Il faudra prendre garde de maintenir l'enseignement au niveau des populations à instruire et ne pas tomber dans l'erreur des écoles savantes qui perdent le contact avec les réalités et finissent par travailler dans le vide: nous devons assurer la base avant de penser au couronnement. Autant de difficultés à surmonter une à une, mais si nous tardons à les affronter, si nous ne donnons pas aux populations de ce pays les notions premières de la science appliquées à leurs besoins, il risque de se produire à brève échéance, pour toutes les industries dérivant de l'agriculture, ce qui est arrivé pour celle de la soie.

(1) Paul PARMENTIER: *Manuel d'Agriculture par demandes et réponses, à l'usage des cultivateurs syriens et des élèves des écoles*. Lyon, impressions de M. Audin et Cie. 1922, in-12 de 166 p. (Ouvrage publié sous le patronage de l'Université de Lyon.). — Le § 2 de la demande 211 de ce petit *Manuel d'Agriculture* est consacré au Mûrier blanc.

Travaillant sans données techniques suffisantes, avec un matériel rudimentaire, le paysan libanais ne trouvera bientôt plus sur son sol ce qu'il faut pour le nourrir. Il a pu y vivre dans le passé, lorsque l'existence était à bon compte; maintenant que tout a enchéri, cette terre aride qui compte seulement, pour le Petit-Liban, 17.000 hectares cultivés sur une superficie de 500.000, ne peut lui suffire que s'il en tire le rendement maximum. Quand il fuyait devant l'esclavage, il ne demandait à la montagne qu'une chose: un abri. Aujourd'hui que nous l'avons libéré, il a le droit de prétendre au bien-être. Lorsqu'il ne pourra pas y atteindre chez lui, le montagnard quittera son village, il émigrera, non seulement en Amérique d'où il revient et d'où il rapporte quelquefois une petite fortune, mais à Beyrouth où il dépense ce qu'il a et dont il ne revient toujours pas.

Il n'est pas mauvais que les éléments actifs et hardis d'une nation aillent au loin tenter l'aventure. Ils font connaître ce peuple au dehors de ses frontières et élargissent son action dans le monde. Les Libanais qui vivent à l'étranger ne sont pas inutiles à leur patrie. Mais cet exode ne doit être qu'un trop plein; l'équilibre doit être conservé entre ceux qui partent et ceux qui restent et il ne faudrait pas qu'il fût rompu au détriment de ces derniers. Si les montagnes libanaises, déjà dépouillées de leurs arbres, perdent par surcroît leurs habitants, de quoi les villes surpeuplées vivront-elles? Lorsque le coût de la dépense aura augmenté chez les citadins, que les professions libérales se seront développées au détriment des métiers de production, qui donc nourrira ce luxe et cette élite?

Dans quelques années, les capitaux de l'Europe reconstitués et redevenus confiants permettront d'aborder dans ce pays les grandes affaires industrielles que ses richesses hydrauliques autorisent à concevoir. Ni la main-d'œuvre avertie et instruite, ni les cadres nécessaires pour mener à bien ces vastes entreprises ne s'improvisent. Ils supposent une formation spéciale de la jeunesse, et même une lente préparation de l'esprit public. Où trouverons-nous nos travailleurs, alors qu'aujourd'hui déjà, on se plaint du manque d'ouvriers, dans un pays qui compte cependant, nous disent les statistiques, pour le Petit-Liban, 90 habitants au kilomètre carré? Laisserons-nous à l'étranger, désireux de se préparer une clientèle pour ses machines, l'honneur et le profit d'organiser avant nous l'enseignement technique nécessaire à ceux qui auront à les acheter et à les conduire?

Pour enrayer le développement de cette situation paradoxale et désastreuse d'une nation qui importe presque tout ce qu'elle consomme et qui n'exporte que ses habitants, pour préparer son avenir économique qui se dessinera nécessairement dans le sens de l'utilisation industrielle de ses ressources, il faut reboiser la montagne en



hommes, et pour cela, donner à ceux qui s'en vont aujourd'hui, parce qu'ils n'ont plus assez pour vivre, de quoi travailler chez eux. Nous leur trouverons plus tard de nouveaux revenus. Allons au plus pressé. Apprenons-leur pour l'instant à tirer un meilleur parti de ceux dont ils disposent. La soie est le plus important. C'est pour cela que je vous en ai parlé aujourd'hui.

Cette grande œuvre de relèvement économique par l'enseignement de la production, n'est-il pas trop tard pour la tenter? Arriverons-nous à construire à temps notre digue pour arrêter le courant qui entraîne les hommes à désertier les lieux où la vie est dure pour ceux où l'existence leur paraît plus facile, qui fait par exemple que lorsque les jeunes filles ne veulent plus se relever la nuit, elles préfèrent la dentelle à l'alimentation des vers à soie?

Partout ailleurs, la tentative serait risquée. Mais dans ce pays, qui paraît quelquefois frivole, tant l'atmosphère y est douce, la lumière nuancée et la vie aimable, on trouve des forces de résistance prodigieuses qui justifient tous les espoirs. Ces forces de conservation patientes et tenaces, mais qu'on ne voit pas, voilà ce qu'il faut opposer à la spéculation fiévreuse dont l'ardeur nous éblouit. Allons les chercher là où elles se cachent.

Le Liban a deux visages: la côte et la montagne. Chacun d'eux nous enseigne une grande leçon.

Parcourez, en dehors des villes et de leur opulente ceinture de jardins, si riche qu'elle fait penser parfois à quelques coins de la banlieue parisienne ou à certains aspects de la campagne lombarde, parcourez cette côte sinueuse hérissée de promontoires, entaillée de criques profondes, qui va de Tyr à Tripoli. D'un côté, la mer inféconde; de l'autre, le calcaire stérile des monts. Entre les deux, une étroite bande de terre cultivable, à peine plus large aux embouchures des oueds. Au long de ce couloir, serpente la route millénaire que tous les peuples ont parcourue. A chaque torrent qu'elle traverse, des ponts marquent de leurs arceaux en ruine les civilisations successives qui ont passé là et qui sont mortes. A tous les pas, vous rencontrerez leurs traces: tours de guet dressées au bord des flots, images des conquérants gravées dans la pierre au passage des fleuves, grottes sépulcrales creusées dans les falaises: cette côte n'est peuplée que de tombeaux. Les arbres eux-mêmes qui descendent jusqu'au rivage, semblent avec leurs branches tordues et desséchées des vestiges des âges défunts. Mais, regardez plus attentivement autour de vous; à ces oliviers et à ces figuiers centenaires se mêlent de jeunes troncs qui poussent leurs premières feuilles; cette dune de sable où frissonnent les ajoncs vient d'être défoncée à son sommet et un jardin va bientôt remplacer les sables; ce mur de pierres sèches entoure un petit champ. Vous comprendrez alors que ce vieux sol, foulé par tant de hordes

guerrières, n'a pas expiré sous leurs pas, que déjà, après deux années seulement de paix française, il se prend à renaître, qu'un avenir fécond va succéder au passé mort.

La montagne n'est pas moins éloquente. Je n'ai pas vécu comme vous, Messieurs, les terribles ravages qu'elle a subis, mais on m'en a conté les horreurs et j'étais ému la première fois que j'ai gravi les pentes du Liban. Devant moi s'élevait jusqu'aux neiges lointaines des sommets un amoncellement de rochers, un dédale de pierre où nulle vie ne semblait possible. Mais, à mesure que j'avais, cette roche m'apparaissait comme striée, horizontalement, d'innombrables rayures parallèles. De près, je m'aperçus que chacune de ces stries était un gradin, un petit mur dressé contre la pente abrupte pour soutenir un peu de terre, et sur ces jardins suspendus, dans la désolation de ce paysage aride, je vis des arbres qui mettaient de petites taches de verdure. Les envahisseurs impitoyables avaient pu déporter les hommes, laisser périr de misère les femmes et les enfants, détruire les maisons. Ils n'avaient pu emporter la terre. Retenue à la montagne par le travail acharné des hommes, elle était encore là, cette terre sacrée, cette terre d'asile, sainte comme une église puisqu'elle avait été le dernier refuge de ceux que la terreur avait chassés de partout. Fécondée par le labeur des pères, elle était prête à porter de nouveaux fruits sous l'étreinte de leurs descendants.

Eh bien, Messieurs, dans les ruines sans nombre que l'histoire a semées sur ce sol, ce que j'admire le plus, ce qui m'émeut davantage, ce ne sont ni les orgueilleuses inscriptions des rois d'Assyrie, ni les temples splendides de Rome, ni même les fiers donjons de nos Croisés, les tours altières des Kalâa dressées aux derniers contreforts des montagnes, d'où elles guettaient jadis l'arrivée des Sarrasins, comme pour veiller encore aux marches de l'Est, ce sont les humbles gradins du Liban. C'est dans ces simples pierres, assemblées sans art par des mains de paysans, mieux que dans les monuments les plus grandioses édifiés par les maîtres du monde, que je crois retrouver l'âme intrépide d'un peuple qui n'a jamais voulu mourir.

\*  
\*\*

Je ne sais qui a composé le jeune étendard du Grand-Liban, mais c'est une belle image que celle de ce grand arbre vert laissant flotter ses branches au milieu de notre drapeau. Sans doute a-t-on voulu figurer par le cèdre, indestructible vainqueur des éléments et des hommes, la ténacité inébranlable des Libanais que les persécutions et les massacres n'ont pas pu dompter.

A ce rappel émouvant du passé, je voudrais joindre dans ma fantaisie un symbole de l'avenir. Et je songe au mûrier du Liban, au petit mûrier qui repousse gaillardement entre les pierres au-

aujourd'hui que la tourmente est passée, au brave petit mûrier qui sacrifie chaque année, pour la nourriture des vers voraces, ses belles feuilles vernies et ses branchages délicats. Ne serait-il pas juste qu'après avoir été à la peine il fût aussi à l'honneur? Laissez-moi donc, pour terminer par une image cette causerie un peu austère, le joindre en imagination à son grand frère le cèdre, l'enfermer avec lui dans les plis du drapeau tricolore. Il y montrera à tous que la France, conseillère désintéressée autant que puissante pro-

tectrice, est venue ici, non seulement pour conserver tout ce qu'il y avait de noble dans l'histoire de ce pays si petit et si grand à la fois, mais encore pour développer, avec l'aide de la science, sous l'égide d'un chef illustre (1), ce qu'il porte en lui de possibilités économiques et de richesses futures.

(1) Le général Gouraud, haut commissaire de la République Française en Syrie et au Liban, assistait à la conférence de M. Bériel.

## BIBLIOGRAPHIE

**La France en Syrie et au Liban: le mandat devant les faits.** Paris, Emile Larose, in-8 de 31 pages.

Cet opuscule ne contient pas de phrases; rien que des faits. Il est un recueil, sans le moindre commentaire, de télégrammes et de lettres adressées à la Société des Nations, au Président du Conseil à Paris et au Général Haut-Commissaire de la République française à Beyrouth, qui constituent autant de témoignages émouvants des sentiments amicaux dont Syriens et Libanais sont animés à l'égard de notre pays.

Le recueil est divisé en cinq chapitres, où sont d'abord groupés les documents émanés des Etats du Grand Liban, de Damas, d'Alep, du territoire autonome des Alaouites, puis deux télégrammes des Syriens et des Libanais d'Egypte.

Rien de plus éloquent que les dix-huit documents signés des plus hautes personnalités du pays, qui sont réunis dans cette plaquette; rien qui montre mieux l'attachement et la fidélité des Libanais et des Syriens pour la France, comme aussi leur confiance dans le Haut-Commissariat.

**La Justice en Syrie et au Liban.** Conférence donnée le 9 avril 1922 au siège de l'Association Libano-Syrienne des anciens Elèves des Ecoles supérieures, par Camille EDDÉ. Le Caire, imp. de la Société Orientale de Publication, s. d. (1922), in-8 de 59 pages.

Montesquieu ne voyait naguère dans la justice pénale ottomane qu'une machine à terminer les procès. Rechercher si la justice syrienne, qui, à l'origine, dérivait de cette justice turque, est autre chose que ce qu'en disait l'auteur de *l'Esprit des Lois*, si elle a hérité des progrès ou des tares de la justice turque, si elle subit encore l'influence — heureuse ou réfaste — des anciennes traditions judiciaires, voilà ce que Maître Camille Eddé s'est proposé de faire dans sa conférence sur *la justice en Syrie et au Liban*. Dans ce but, il passe successivement en revue les différentes phases d'un procès pénal dans ces pays, depuis les enquêtes officieuses du début jusqu'au prononcé du jugement et jusqu'au recours en cassation, signalant les déficiences, critiquant les usages reçus, indiquant les ré-

formes à réaliser. Il termine son très intéressant exposé en proclamant sa confiance dans l'avenir de la justice dans son pays, dans l'avènement d'une nouvelle justice, pourvu que ne soit pas jeté « par une fausse pudeur, le manteau de Noé sur les défauts et les imperfections de notre organisation judiciaire, » pourvu que la justice soit désormais rendue par des juges moins nombreux, mais bien payés et de qui le traitement élevé permettrait d'exiger la science, la compétence et l'entière intégrité.

CHAMBRE DE COMMERCE DE MARSEILLE. **L'agriculture en Syrie et en Palestine.** Rapport de mission par Paul PARMENTIER. Paris, 1822, in-8 de 44 p. (Extrait de la *Revue de Botanique appliquée et d'Agriculture coloniale*).

Aux rapports de MM. Paul Huvelin et Ed.-L. Achard, qu'a publiés *l'Asie française*, voici que s'ajoute maintenant un nouveau travail d'ordre économique complétant les précédents et contribuant aussi, pour sa part, à faire mieux apprécier les éminents services rendus par la « Mission Huvelin. » Sans doute, dans le rapport de M. Paul Parmentier, professeur à la Faculté des Sciences de l'Université de Besançon dont on vient de lire le titre, trouvera-t-on la constatation de faits bien connus, et déjà signalés dans les études auxquelles nous venons de faire allusion; mais on y trouvera aussi autre chose: de précieuses indications nouvelles et des précisions nombreuses et intéressantes. Successivement M. Parmentier s'occupe de l'agriculture générale, de la technique du sol et de l'irrigation, puis de la culture des plantes agricoles qu'il a débüté par énumérer, de la viticulture, de la floriculture et de l'industrie des parfums naturels, de la sylviculture et du reboisement, de l'envahissement des terres cultivées par les sables méditerranéens et de la fixation des dunes, enfin de cette branche de l'agronomie qu'est l'apiculture. A la suite de ce coup d'œil d'ensemble sur l'état actuel de l'agriculture en Syrie et en Palestine, M. Parmentier formule des conclusions qui sont autant de desiderata pour son extension et sa prospérité futures.

Il y aurait (on le devine sans que nous ayons besoin d'insister) une foule d'enseignements à tirer de ce rapport et à mettre ici en plein relief; nous y reviendrons. Bornons-

neus à signaler aujourd'hui ceux qui ont trait à l'apiculture, qui peut devenir une véritable industrie, capable de procurer de sérieux bénéfices, surtout si elle est établie dans une contrée où abondent les plantes mellifères. Tel est le cas pour la Syrie et pour la Palestine, si riches en plantes florales des plus variées; et l'exemple d'un apiculteur d'origine lorraine, établi depuis longtemps à Jaffa, justifie pleinement les indications fournies par M. Parmentier; il y a actuellement à Jaffa sept ou huit apiculteurs possédant environ un millier de ruches et recueillant la récompense bien méritée de leurs efforts. Souhaitons que, de Jaffa, l'apiculture scientifique se répande en Syrie de mandat français!

Le rapport de M. Paul Parmentier met également en pleine lumière l'œuvre d'éducation par l'exemple des missionnaires agriculteurs français de Tanaïl, d'El-Athroun. Qu'il a raison! On ne saurait trop insister sur la valeur de l'œuvre de ces dignes successeurs des moines francs établis en Syrie au Moyen Âge.

**En Syrie: Les Alaouites**, par le colonel NIEGER. Paris, Société de Géographie, 1922, in-8 de 18 pages (Extrait de *La Géographie* de janvier 1922.)

Le 2 décembre 1921, le colonel Nieger faisait à la Société de Géographie, sur le pays des Alaouites, une conférence qui obtenait le plus vif succès; très sobrement, mais très clairement, l'orateur, après avoir brièvement indiqué ce qu'est l'organisation actuelle de la Syrie, en venait à parler des Alaouites et des Ismaïliés, puis de l'organisation administrative du territoire, enfin des causes de la rébellion alaouite de 1920, et du budget et de la situation économique du territoire. Il y a là un exposé d'ensemble que nul ne pouvait mieux faire que le Colonel Nieger et qu'il faut remercier ce chef de nous avoir donné.

**Choix de documents sur le territoire des Alaouites (pays des Noseïris)**, communiqués par le colonel NIEGER. S. l. n. d., in-8 de 69 pages avec 2 cartes et 11 planches hors texte (Extrait de la *Revue du Monde Musulman*, t. XLIX, mars 1922.)

Au cours de la période durant laquelle il remplit le rôle d'administrateur en chef du territoire alaouite, le colonel Nieger a recueilli nombre de documents intéressants pour l'étude de la géographie, de l'ethnographie, de la sociologie et de l'histoire du pays des Noseïris. Il a communiqué un certain nombre de ces documents à la *Revue du Monde Musulman*, qui les a publiés presque aussitôt en les faisant précéder d'une excellente note sur la pacification du territoire alaouite par les Français (p. 2-6 du tirage à part). Les documents eux-mêmes sont les suivants:

A) Une liste des clans noseïris et de leurs chefs, accompagnée de deux cartes dont l'une indique les localités principales du pays alaouite et la seconde la répartition des 32 clans dont la liste constituée par le colonel Nieger donne l'énumération;

B) Une série de dix planches photographiques, soit 19 figures différentes, commentées brièvement et donnant une idée sommaire des caractéristiques locales: sites géographiques, types humains et monuments historiques;

C) L'analyse de sept manuscrits noseïris, recueillis en juin 1921, sur le terrain, par la colonne de répression opérant chez les Krahlé Chérage, clan insurgé inféodé aux Kalbié. Le premier de ces manuscrits présente un intérêt particulier; c'est en effet le véritable « livre sacré » des Alaouites, un ouvrage détaillé donnant le commentaire liturgique des principales fêtes religieuses spéciales à la secte initiatique qui domine en territoire alaouite;

D) Enfin, une brève étude de folk-lore noseïri, une

note sur différents procédés contre l'envoûtement, et en particulier sur une curieuse figure magique contenue dans un des sept manuscrits précédemment analysés.

Sur chacun de ces groupes de documents, dont il n'est pas besoin de souligner ici l'importance, il y aurait beaucoup à dire. Nous nous contenterons de signaler quel intérêt présentent les courts commentaires des photographies publiés aux pp. 52-55 sous le titre d'*Explication des planches*. L'indication du Chaara, cette curieuse zone forestière d'éboulis incultes et presque inaccessibles avoisinant la ligne de forêts qui tombe en glacis abrupt sur l'Oronte (pl. VII A), l'explication de la survivance de l'initiation alaouite par le caractère physique du pays, par ses défenses naturelles, méritent de retenir l'attention, comme aussi la constatation du faciès nettement indo-européen de la majeure partie des individus et la rareté relative des types arabisés ou turquisés. Retenons encore que, dans le territoire des Alaouites, le colonel Nieger a retrouvé « plus de vingt citadelles médiévales » érigées au temps des Croisades et dont (a-t-il dit à la Société de Géographie), certaines sont encore parfaitement conservés.

**La Syrie et le Liban à l'Exposition coloniale de Marseille, 1922**. Paris-Marseille, Délégations du Haut Commissariat de la République française en Syrie et au Liban, s. d., in-8 de 28 p. avec gravures.

Dans cette belle exposition coloniale de Marseille, qui va bientôt fermer ses portes et qui réunit tant de précieux documents de tous ordres, la Syrie et le Liban tenaient leur place. Sans doute, de façon définitive, le mandat de la France n'avait pas encore été ratifié, au moment où s'organisait, puis où s'ouvrait l'Exposition; devait-on néanmoins, d'une réunion comme celle de Marseille, exclure les pays de Levant sur lesquels la France exerçait déjà un mandat de fait? La chose fut jugée impossible; mais, pour ménager toutes les susceptibilités, on demanda à la Chambre de Commerce de continuer les anciennes traditions de son histoire et de présenter à l'Exposition coloniale les « Intérêts français dans le Levant. »

Ainsi fut-il fait.

A côté de sa propre exposition, le pavillon de la Chambre de Commerce de Marseille comprend deux autres sections, dont l'une est consacrée aux Intérêts français en Turquie d'Europe et d'Asie, en Palestine et en Egypte, tandis que l'autre, la plus importante de beaucoup, l'est à la Syrie et au Liban. C'est de cette section que la brochure, très joliment illustrée, dont on vient de lire le titre donne un aperçu d'ensemble. L'*Asie française*, qui va prochainement consacrer une étude spéciale aux sections asiatiques de l'Exposition coloniale de Marseille, ne s'y arrêtera pas. Du moins tient-elle à signaler en bonne place ce petit « guide » d'une section très documentaire et très instructive, qui présente sous une forme solide et attrayante à la fois la situation générale des pays placés sous mandat français et en dresse un véritable inventaire économique.

**René DUSSAUD: Les récentes découvertes archéologiques en Syrie**. Paris, Hachette, s. d. [1922], in-4 de 11 pages (Extrait du *Journal des Savants*).

Ceux de nos adhérents qui ont eu la bonne fortune d'entendre, le 3 avril dernier, la conférence que M. René Dussaud a donnée au Comité de l'Asie française sur les récentes découvertes archéologiques en Syrie n'en ont pas perdu le souvenir. Ils seront heureux de le raviver et de le préciser en lisant l'article que, dans les nos 7 et 8 du tome XX (1922) du *Journal des savants*, le savant conservateur du Musée du Louvre a consacré au sujet. Les premiers résultats obtenus, au cours des années

1920-1921, par le Dr Contenau à Sidon, par M. Maurice Pézard à Tell Nebi Mend au Sud du lac de Homs, par M. Eustache de Lorey à Oumm el-Amad, au sud de Tyr, puis à Damas, par Mme Denise Le Lasseur dans les environs immédiats de Tyr, enfin, par M. Pierre Montet, à Byblos, y sont résumés de la façon la plus précise et la plus claire tout à la fois. On ne saurait trouver meilleur et plus intéressant commentaire de la petite exposition temporaire qui fut organisée au Louvre, aux mois de mai et de juin, dans les salles d'Assyriologie.

Dès maintenant, on peut dire que l'année 1922, grâce à la mission de M. Camille Enlart, qui a étudié pendant dix mois les monuments de construction franque, tant églises que châteaux-forts, grâce au labeur des archéologues déjà au travail, grâce au hasard aussi, a été plus fructueuse encore que les précédentes. Souhaitons que M. Dussaud refasse en 1923 ce qu'il a si bien réussi en 1922, au double point de vue présentation et explication des nouvelles découvertes archéologiques de Syrie.

## Chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée

### Exposition coloniale de Marseille Train spécial à prix réduits

En vue de faciliter la visite à l'Exposition, la Compagnie P.-L.-M. mettra en circulation, au départ de Paris, le 20 septembre courant, un train spécial à marche rapide et à prix réduits. Ce train, dont le nombre de places est limité, comportera des voitures de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes et partira de Paris P.-L.-M. à 13 h. 40 pour arriver à Marseille le lendemain à 6 h. 50.

Les billets donnant droit au train spécial auront une validité de 15 jours et comporteront une réduction de 50% sur les prix du Tarif Général, de telle sorte que les voyageurs paieront, pour l'aller et le retour, 120 fr. en 2<sup>e</sup> classe et 76 fr. 30 en 3<sup>e</sup> classe.

Pour le retour au point de départ, les voyageurs pourront emprunter les trains du Service ordinaire.

Délivrance des billets, du 11 au 19 septembre à midi, à l'Agence P.-L.-M. de renseignements, dans les Bureaux de Ville de la Compagnie et à la gare de Paris P.-L.-M.

### Prolongation de la période de circulation

#### du rapide de jour, Lits-Salons et 1<sup>re</sup> classe, Paris-Vichy

La période de circulation du rapide de jour, lits-salons et 1<sup>re</sup> classe, Paris-Vichy, qui avait été limitée au 7 septembre prochain, sera prolongée jusqu'au jeudi 14 septembre inclus au départ de Paris et jusqu'au vendredi 13 septembre inclus au départ de Vichy.

Ce train aura lieu dans les mêmes conditions qu'actuellement: les mardis, jeudis et samedis de Paris sur Vichy:

Paris: dép., 10 h. 40; Vichy, arr., 16 h. 07.

Les lundis, mercredis et vendredis de Vichy sur Paris:

Vichy: dép., 10 h. 22; Paris, arr., 16 h.

### Exposition coloniale de Marseille

L'Exposition coloniale de Marseille, dont le succès n'a pas cessé de s'affirmer, en raison du caractère grandiose de son organisation, fermera ses portes le 19 novembre prochain.

Les personnes qui n'ont pu goûter encore le rare attrait de cet ensemble merveilleux que représentent les productions de l'Algérie et de la Tunisie, du Maroc, de l'Indo-Chine, de Madagascar, de la Syrie, de l'Afrique Française, etc. feront bien de se hâter et de profiter des belles journées d'automne, si radieuses dans le Midi, pour visiter l'Exposition et se rendre compte directement du prodigieux développement économique de notre domaine colonial. C'est un spectacle unique qu'on ne reverra plus avant longtemps.

## CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

### Enregistrement des bagages à domicile dans Paris

La Compagnie d'Orléans croit devoir rappeler que, d'accord avec elle, la Société des Voyages Duchemin, 20, rue de Grammont, à Paris, effectue au domicile des voyageurs non seulement la délivrance des billets, l'enlèvement et la livraison des bagages, mais encore l'enregistrement de ces bagages.

Sans aucun dérangement et sur simple demande détaillée, adressée à la Société Duchemin, le voyageur reçoit à domicile la visite des Agents de cette Société qui présentent ses bagages et lui remettent immédiatement, contre paiement des taxes et frais, le billet de chemin de fer, le bulletin d'enregistrement de bagages et même un ticket « garde-place » s'il a manifesté le désir d'avoir une place retenue.

Les bagages sont ensuite conduits directement à la gare de Paris-Quai d'Orsay ou à celle de Paris-Austerlitz, par les voitures de la Société Duchemin et le voyageur se trouve ainsi complètement débarrassé des soucis inhérents à tout départ.

S'adresser à la Société des Voyages Duchemin, 20, rue de Grammont, et à ses succursales, 26, place Vendôme et 3, place Victor-Hugo, à Paris. Téléphone (Gutenberg) 06-15 et Central 97-51).

### Casablanca à moins de 3 jours de Paris Dont 24 heures seulement de traversée

Les paquebots de la ligne Bordeaux-Maroc de la Cie Transatlantique feront escale à Lisbonne à dater du départ du 20 octobre 1922; l'attention du public est attirée sur l'intérêt que présente ce nouvel itinéraire pour les voyages à destination ou en provenance du Maroc.

Le passage à l'escale sera combiné de manière à donner correspondance directe avec le Sud-Express. A l'aller, les voyageurs parvenus à Lisbonne par ce train, à 21 heures, s'embarqueront immédiatement pour continuer leur voyage sur Casablanca; ils arriveront à destination le matin du 3<sup>e</sup> jour après celui de leur départ de Paris, avec 24 heures seulement de traversée. Au retour, les paquebots partis la veille au matin de Casablanca toucheront dans la matinée à Lisbonne, où les voyageurs pourront trouver le Sud-Express partant à 11 h. 35 qui les amène le lendemain soir à Paris.

Des notes ultérieures fourniront tous renseignements sur les facilités offertes par la Cie d'Orléans de concert avec la Cie Transatlantique.

SUPPLÉMENT à L' « ASIE FRANÇAISE »,

Numéro de Novembre 1922.

---

# DOCUMENTS

ÉCONOMIQUES, POLITIQUES & SCIENTIFIQUES

PUBLIÉS PAR

« L'ASIE FRANÇAISE. »

N° 6

—

**HOMS**

PAR

le Commandant LE BOULANGER

*Conseiller administratif à Homs.*

AU SIÈGE DU COMITÉ

PARIS, — 19-21, rue Cassette, — PARIS.

**RETRO  
NEWS**

# HOMS

Homs, successivement appelée *Εμῆσσα* par Constantin Porphyrogénète, *Emissa* par Pline, et Ammien Marcellin, *Hemesa*, *Hemes*, *Hems*, puis Homs, dans les temps modernes, est située en plaine fertile, à 506 m. d'altitude, à 10 km. N.-O. environ de l'ancien lac Cadas (aujourd'hui lac de Homs), et à 3 km. E. du cours de l'Oronte.

Elle est desservie par la ligne Rayak-Alep, qui se raccorde à Rayak, avec la ligne Beyrouth-Damas-M'Serib. Avant la guerre, un tronçon de cette ligne unissait Homs à Tripoli; détruit par les Turcs qui en enlevèrent les rails, il est aujourd'hui en reconstruction. Les communications sont provisoirement assurées par convoi de chameaux pour les transports commerciaux, par automobiles pour les voyageurs.

## I

### HISTOIRE

La fondation d'Homs paraît remonter au <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ. On sait seulement, des premiers temps de son histoire, que, du <sup>xiv</sup><sup>e</sup> au <sup>xi</sup><sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ, elle appartenait au royaume de Hamah; puis, lors de la domination macédonienne et de la division de la Syrie en royaumes grecs, elle devient la seconde ville du royaume de l'Apamène; elle adore le Soleil (Baal) et lui élève un temple bientôt célèbre: l'un des grands prêtres d'Emèse, Heliogabale, fils de Caracalla, est proclamé empereur en 218 après Jésus-Christ.

Dans la seconde moitié du troisième siècle après Jésus-Christ, Emèse est le théâtre des luttes soutenues par les empereurs Valérien, Gallien et Aurélien, contre Odenath, prince de Palmyre, puis contre la reine Zénobie, sa femme. Quietus, gouverneur de la Syrie pour l'empereur, y est assiégé par Odenath (261). Il se défend d'abord, mais il est trahi par son général Balixte, assassiné par lui, et sa tête est jetée aux assiégeants. Balixte entre dans Emèse, s'y proclame empereur, y reçoit la pourpre; trois ans après (264), il y est assassiné par un officier d'Odenath. La victoire des Palmyriens est brève; ils sont défaits en 272 par Aurélien et une seconde bataille d'Emèse marque la fin des règnes d'Odenath et de Zénobie.

Après le partage de l'Empire romain (395), la

Syrie tombe sous la dépendance de Byzance. Emèse ne cesse pas d'être le théâtre de luttes sanglantes; les chrétiens y subissent les exactions quotidiennes de Zimiscès, général de l'empereur grec Nicéphore Phocas. Pourtant, lorsque Zimiscès assassine Nicéphore, épouse sa veuve, l'impératrice Théophane, qu'il assassine ensuite, et revêt la pourpre, il peut entrer dans Emèse et y être reçu avec la pompe qu'il décrit dans une lettre au Roi des Rois de la grande Arménie.

Malgré ces luttes, Emèse s'est considérablement développé. L'hellénisation de la Syrie a accru le luxe. A ce moment, les industries qui sont encore aujourd'hui la fortune de Homs: filature, tissage, soierie, atteignent leur plus grand développement. Emèse en retire de si grandes richesses qu'au <sup>vii</sup><sup>e</sup> siècle, quand le conquérant Abou Obeida, général des troupes musulmanes, sème, au nom de Mahomet, la dévastation dans toute la Syrie, Emèse peut acheter une courte sauvegarde qu'elle paie en pièces d'or et en robes de soie.

Cette trêve est respectée par les Arabes et les riches marchands accourent de toutes parts vers la ville macédonienne où ils trouvent encore leur sécurité. Mais, le terme achevé, Emèse est attaquée. Elle se défend énergiquement et elle est si bien pourvue de vivres qu'Abou Obeida propose à son gouverneur de se retirer moyennant un tribut de 5 jours de vivres pour sa troupe et 5 jours de fourrage pour ses chevaux. Les habitants consentent; ils vendent même aux Arabes une partie de leurs propres approvisionnements. Obeida s'éloigne alors, mais comme il convoite les richesses de la ville, il ne la quitte que pour se rendre maître de la plus grande partie du cours de l'Oronte et reparaître, ensuite, avec son armée.

Les Emésiens, désormais privés de leurs approvisionnements, ne veulent pas attendre le premier assaut. Ils s'élancent sur les assiégeants, les surprennent et en tuent un grand nombre; ils les culbuteraient sans le héros arabe Khaled, qui ne peut, cependant, les empêcher de rentrer à Emèse en triomphateurs. Après cette sortie, Khaled et les Arabes se concertent. Ils décident d'attendre une nouvelle attaque des assiégés, de se laisser, alors, comme surprendre à nouveau et de reculer jusqu'à un mouvement de terrain où Khaled serait placé en embuscade avec ses plus braves soldats. Le plan réussit. Les Emésiens sortent bientôt de la ville pour s'avancer au combat. Ils se laissent

entraîner dans l'embuscade. Khaled tue leur gouverneur, d'autres chefs périssent, le reste se laisse égorger sans résistance (634).

Emèse se soumit le lendemain. Elle dut subir la domination musulmane. Elle appartient au pachalik de Damas et fut désormais appelée Hems. Khaled, qui y est inhumé, s'y établit après sa victoire: une mosquée fut construite sur sa tombe. Deux faits montrent la conquête tour à tour cruelle et généreuse: tandis qu'en 665, un évêque d'Hems est brûlé par les Mahométans, on raconte que saint Guillebaut, grand instigateur de pèlerinages en Terre sainte, traversant Hems, fut conduit avec ses compagnons devant l'Emir du lieu. Cet Emir salua les pèlerins, puis les laissa aller, disant: « J'ai déjà vu venir de ces hommes; ils ne cherchent pas le mal, mais désirent accomplir leurs lois ».

Pour se fortifier, les Arabes élevèrent une citadelle au S.-E. de la ville, sur les restes d'une ancienne forteresse romaine. C'est de là que partit la révolte, quand, durant les troubles qui marquèrent les dernières convulsions de la dynastie des Omniades, Hems se souleva contre le Prince Merwan, dernier de cette dynastie: Merwan accourut précipitamment, la prit d'assaut et rasa ses murs et le château; les ruines sont encore visibles aujourd'hui. Par la suite, la ville fut encore emportée deux fois: en 1099, par les croisés, en 1517, enfin, par le Sultan d'Egypte Selim I<sup>er</sup>. Depuis lors, elle a toujours appartenu à l'Empire ottoman.

Au VI<sup>e</sup> siècle, lors de la création des juridictions ecclésiastiques en Syrie, Homs constitua un évêché de la province de Cilicie-Seconde, de la métropole de Damas et du Patriarcat d'Antioche.

Parmi ses principaux évêques, il faut citer: Sylvain, premier évêque, martyr, qui périt dans les persécutions de Dioclétien; Anatole, qui prit une part importante aux délibérations du concile de Nicée (325); Uranius, qui aurait retrouvé (452) la tête de saint Jean-Baptiste.

## II

### LA VILLE

Homs, vue du haut de sa citadelle, présente l'aspect d'une ville blanche, nettement délimitée, ville sans relief, avec des rues étroites et zigzagantes. Elle dessine une demi-lune assez peu régulière, coupée en deux moitiés inégales par un étroit canal.

Le quartier chrétien, ou quartier « Hamidieh », forme le secteur N.-E. Partout ailleurs, habitent des Arabes musulmans, en majorité sunnites. Peu de minarets, pas de clochers, quelques coupoles de bains, mais les grandes arcades des « Souks » s'élèvent puissamment au-dessus des terrasses.

La ville déborde de son ancienne enceinte, dont il ne subsiste plus que des vestiges; une suite ininterrompue de cimetières la closent aujourd'hui; on en fait le tour en une heure, en voiture. A l'ouest, s'étendent les jardins qui doivent leur

fertilité au climat moyen de la région (39° à midi, à midi, en été; 4° à 6° dans la journée, en hiver), et à la nature du sol. Puis, dans la même direction, une journée de cheval après l'Oronte, un terrain graniteux s'étend jusqu'à la montagne Ansarieh; il fournit les pierres dont les Emésiens bâtissent les nouvelles maisons. A l'est, une vaste plaine aboutit aux déserts de Palmyre et de Deir Ez Zor. Ces déserts sont parcourus par les nombreuses caravanes dont Homs est le point d'arrêt.

Les anciennes maisons, assez pauvres, rappellent par leur plan celles de Damas. Leur aspect extérieur est fruste. A l'intérieur, une cour centrale, dallée géométriquement de marbre noir et blanc; un bassin au milieu. Les pièces, tout autour, ont un seuil de marbre; à leur entrée, une console reçoit la cruche d'eau. Un « Liouan », grand hall, éclairé par trois arcades brisées et où l'on s'assied le long des murs, sur des divans, et des pièces aux fenêtres étroites, avec de nombreux placards dont les rayons de bois sont soigneusement dentelés. Les maisons neuves se rapprochent plutôt de celles de Beyrouth. Des jardins, avec des bassins alimentés par le canal, les entourent. Elles sont couvertes de tuiles rouges. Les pièces sont spacieuses, mieux aérées, pavées en briques. Les Liouans, au nombre de deux, l'un au sud, l'autre au nord, sont dallés de marbre ou de briques de faïence. Jadis, avant que cette profanation leur fût interdite, les tailleurs de pierre prenaient leurs matériaux dans les ruines de la forteresse. La pierre à chaux est préparée dans de nombreux fours aux alentours; le bois, venu brut de Cilicie, est travaillé sur place par des ouvriers indigènes, le marbre, les poteries et les faïences sont importés de France et d'Italie; le verre et les accessoires, d'Autriche.

La ville compte quatre églises schismatiques grecques, deux syriaques, trois catholiques et une protestante.

Les églises schismatiques, de style byzantin, sont rectangulaires, orientées est-ouest, selon le mode oriental, l'autel à l'Est. Des colonnades supportent un balcon réservé aux femmes. Parmi elles:

L'église de Mar-Lian, dans le quartier de Bab-Tadmor, remonte au moyen âge. Elle n'était d'abord qu'une petite grotte qu'on appelait « Arstia ». Quand saint Mar-Lian fut massacré par les idolâtres, les chrétiens l'y enterrèrent. Ils voulurent alors agrandir le sanctuaire et le lui consacrer, mais ils ne purent le faire qu'en 313, lorsque les persécutions se ralentirent. A l'intérieur, le tombeau du martyr est un monument formé de deux blocs de marbre superposés; une légende veut que le bloc inférieur, long de 2 mètres et large de un mètre, ait été offert par un païen dont le saint aurait guéri la fille.

L'église des Quarante Victimes fut élevée, avant la conquête musulmane, sur les tombes de quarante chrétiens morts à Siwas, en 320, dans un combat contre les infidèles. Une partie de



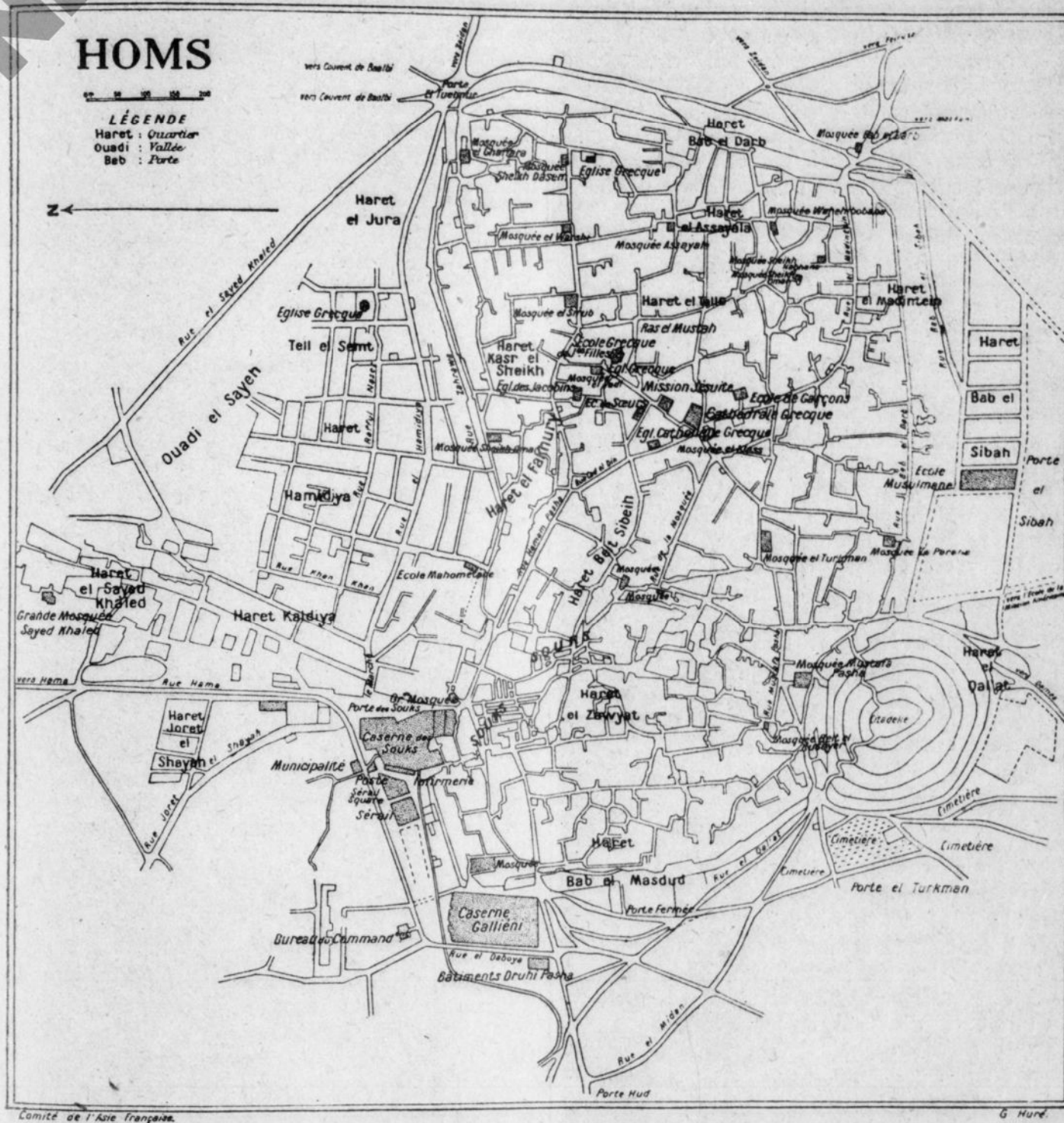
l'église, détruite en 1265 par un roi abasside, fut restaurée provisoirement, puis une dernière restauration générale, en 1890, donna à l'édifice sa forme actuelle. On y plaça alors l'iconostase de bois sculpté, œuvre du Homsiot Nomi Kodmani (début du XIX<sup>e</sup> siècle).

Elle est actuellement trop exigüe pour les besoins du culte.

L'église protestante, élevée en 1862 par une mission américaine, ne présente pas d'intérêt artistique.

La vieille église de Mar-Djerdjen, élevée sur

Les mosquées qui dépendent de la direction



une colline, dans le quartier Hamidieh, fut également restaurée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, en 1894.

L'église syriaque de « Zener el Sayda », au quartier Djemaledine, antérieure au VII<sup>e</sup> siècle, fut restaurée en 1852. D'abord propriété des Grecs schismatiques, ceux-ci l'échangèrent avec les Syriens, contre un autel que ces derniers possédaient dans l'église des Quarante Victimes.

La chapelle catholique latine, à la Mission Jésuite, compte quelques peintures intéressantes.

générale des Wakfs sont au nombre de quatre. Leurs revenus proviennent de leurs Wakfs respectifs et sont supérieurs à leurs dépenses. L'excédent des recettes, aux temps du Gouvernement ottoman, puis du Gouvernement chérifien, était envoyé à l'administration centrale. Pour l'exercice 1921, les revenus des Wakfs appartenant aux mosquées s'élevèrent vraisemblablement à 3.400 livres or; les dépenses (traitements des fonctionnaires de la direction

des Wakfs de Damas et du personnel propre des mosquées, entretien des bâtiments et du mobilier, secours, etc.) à 2.180 l. or. Pour la première fois, depuis la création du ministère des Wakfs à Constantinople, l'excédent des recettes (1.220 l. or), servira à une dépense locale : l'achèvement de la mosquée de Seidi-Khaled el-Oualid.

Cette mosquée, la plus importante de Homs, est sous le vocable du héros arabe. Les Wakfs sont d'un revenu annuel de 1.500 l. or. D'abord simple sanctuaire renfermant la sépulture de Khaled, elle fut rebâtie et agrandie, vers l'an 1300, par le roi abasside Dahr Biban; démolie en 1906, pour être encore agrandie, sa reconstruction est presque achevée. Le Sultan Abdul Hamid offrit, pour elle, 10.000 l. or et la population musulmane de Homs consentit d'importants sacrifices.

Les deux minarets s'élèvent à 50 mètres. Quatre colonnes, de 20 m. de haut et 1 m. 50 de diamètre, soutiennent la coupole. Le tombeau de Khaled, couvert de pièces d'étoffe brodées offertes par les croyants en ex-voto, est entouré d'une grille en fer forgé. Les tapis ont été offerts par le Sultan Abdul Hamid.

La Grande Mosquée s'élèverait, suivant la légende, sur un ancien temple chrétien. Dans une cour dallée où les fidèles font la prière en été, deux grands bassins, alimentés par le canal à l'aide d'une noria, servent aux ablutions. Les Wakfs rapportent annuellement 1.650 l. or environ.

Homs compte, de plus, une quarantaine de mosquées insignifiantes, entretenues par des Wakfs particuliers. La plus ancienne est la mosquée Abou Loubadi; d'anciennes inscriptions grecques se lisent à son entrée. Il n'y a ni synagogues ni couvents.

Les édifices qui intéressent par leur caractère artistique sont les *Souks*, toujours fort animés. Ils ont gardé un caractère oriental. Les métiers y sont répartis par quartiers. Le souk le plus intéressant est celui des soieries.

Il faut également signaler, dominant la ville, l'ancienne Kaalat ou forteresse de Homs, surmontée des vestiges de sa citadelle. Elle comprend une butte de 70 m. de hauteur et de 60 m. de rayon, percée d'anciennes grottes très spacieuses, où des artisans s'installent pour filer la laine et la soie. La Citadelle proprement dite, aurait été restaurée du temps des Arabes musulmans par Essed-Eddine, cousin de Saladin et gouverneur de Homs, dont le nom est gravé sur les tours.

La Digue du Lac de Homs date de l'époque romaine. Elle ferme le lac au Nord, sur 2 km. env. Construite en pierres de taille, elle est large de 3 m. environ. Des ouvertures, pratiquées dans sa partie inférieure, permettent aux eaux de l'Oronte, qui traverse le lac, de s'écouler vers le Nord.

Les cimetières, qui cernent la ville, présentent

tous, chrétiens comme musulmans, le même aspect vague et désordonné. Le cimetière de Mar-Lian, à proximité de l'Eglise du même nom, est le plus grand cimetière chrétien.

Les bains orientaux sont assez nombreux. Le meilleur est à proximité du Sérail.

Il n'y a qu'un hôtel, l'hôtel « Mansar-el-Djemil », qui comprend douze chambres (40 lits), un restaurant (repas à la carte) un café avec billard et un jardin. Propriété de la famille Djindi, il est loué 5.000 piastres courantes par an à un teneur. Il y a, par contre, 22 khans.

Les tekkés, ou établissements hospitaliers pour pauvres, sont :

Un tekké actuellement fermé pour cause d'économie, dépendant du Wakf de la Mosquée Seid Khaled. On y offre la soupe et le gîte aux derviches indigents.

Le Tekké Zein Eddine, dépendant du Wakf de la grande Mosquée.

Le Tekké de la confrérie des Derviches tourneurs. Ses ressources proviennent de boutiques appartenant à la Confrérie.

### III

#### LES POPULATIONS

La population s'élevait, en 1903, date du second et dernier recensement officiel (premier recensement 1881), à 51.158 âmes qui se décomposaient en :

Musulmans .....	18.893 H.	19.259 F.
Grecs schismatiques .....	4.956	4.883
Grecs catholiques .....	336	301
Syriaques .....	633	544
Syriens catholiques .....	62	68
Protestants .....	368	334
Latins .....	179	171
Maronites et Chaldéens .....	45	33
Total .....	25.470	25.592 (1)

(On remarque que, sauf chez les Musulmans, l'élément masculin était prédominant).

Ces chiffres sont aujourd'hui, inférieurs à la vérité. La population fixe de la ville peut être, en effet, actuellement évaluée à 70.000 hommes, dont 12 à 15.000 schismatiques grecs et 4.000 catholiques grecs et syriaques, et celle du Sandjak à 140.000 hommes dont 100.000 Musulmans. La population flottante est assez considérable; mais, composée de Bédouins qui viennent vendre à Homs les produits du désert et y acheter les objets manufacturés, elle ne peut être dénombrée avec exactitude.

*Musulmans.* — Les Musulmans détiennent la plus grande part de la propriété acquise; propriétaires d'un grand nombre des villages de la plaine, ils ont une influence réelle sur les populations rurales. Ils entretiennent de bons rapports, ami-

(1) Le total général de ces chiffres de détail : 51.082, ne correspond pas exactement au total indiqué plus haut. Peut-être un chiffre, celui des Syriens catholiques hommes, nous a-t-il été mal transmis. (Rédaction.)

caux et commerciaux, avec les tribus nomades dont ils sont les agents officiels près des autorités locales.

Quelques-unes de leurs familles sont anciennes; toutes recherchent les emplois. Comptant de nombreux membres, elles ont cessé d'être homogènes et l'on trouve, parmi elles, des artisans à côté de grands propriétaires ou des notables commerçants.

**Chrétiens.** — Les chrétiens, plus généralement commerçants, sont spécialisés dans la soierie. Ils sont en relations intimes et profitables avec les colonies syriennes de l'Amérique et de l'Afrique.

Les Grecs schismatiques, au nombre de 9.849 en 1881, sont aujourd'hui, près de 15.000. Ils forment un groupe assez uni. Ils ont fondé de nombreuses sociétés féminines, scolaires, littéraires ou de bienfaisance. Leur organe hebdomadaire, le *Homs*, fondé par leur archevêque, Mgr Attanasios Attallah, est rédigé par les soins de la Société de l'Union littéraire et reçoit une subvention du Haut Commissariat.

L'archevêque Attallah, assez controversé, très aimé de certains, compte aussi de nombreuses antipathies. Son vicaire général, Issa Assad, prêtre instruit et bon prédicateur est, en même temps, vénérable de la Loge maçonnique.

Les Syriens catholiques et les Syriens schismatiques, peu nombreux dans la ville, sont répartis dans quelques villages qui dépendent, pour la plupart, du Gaza de Kariatine. Le R. P. Antoine Abdel Samad représente le patriarche Syrien catholique, qui réside à Beyrouth et à Damas. L'archevêque syrien-schismatique est Mgr Aphraïm Barsoum, 55 ans, intronisé en 1918.

Les Grecs catholiques et les Protestants sont généralement instruits. Ils sont assez écoutés.

Les catholiques Latins, que la statistique montre si peu nombreux, tiennent une très grande place dans la cité par leurs établissements d'enseignement, dont il sera parlé plus loin. Le culte est exercé par une mission jésuite composée de 3 pères, dont un français, assistés par 2 frères. Le supérieur, le père Boulos Attallah, Syrien, surveille aussi une maison enseignante des sœurs du S.-C. de Jésus et Marie.

#### IV

##### LES PROFESSIONS

**Clergé.** — Très peu fortuné, ne bénéficiant pas de subvention, il est entièrement à la charge des fidèles ou des missions. Un père jésuite reçoit 3.000 francs par an, un frère 2.000. Le clergé musulman, plus nombreux, est aussi dans une situation plus heureuse. Le personnel de la grande mosquée de Khaled, par exemple, comprend :

Un Mudaris, ou conférencier en théologie musulmane (une heure par semaine après la prière du vendredi), à présent le Mufti: Taher Effendi Atassy; 3 Imams: Sadek Effendi, Abdul Latif Effendi Atassy, Mohamed Ghemsedine; 2 Kha-

tibs ou prédicateurs: Ibrahim Effendi Atassy. Chefik Effendi Ghamsdine; 3 Muezzines; 1 Turbedars (gardien du sépulcre de Seïdi Khaled); 2 Liseurs de Coran; 4 employés subalternes.

**Docteurs en médecine.** — Quelques praticiens de valeur moyenne.

**Avocats.** — Comme il n'y a pas, à Homs, de barreau institué régulièrement, la plupart des avocats sont sans diplôme.

**Publicistes.** — La gazette hebdomadaire *Homs* (voir plus haut), est le principal journal de la ville. Le rédacteur en chef est Mgr Issa Assad. Les deux principaux membres de l'« Union Littéraire », qui président à la publication, sont MM. Habib Halaby et le Dr Lian Halaby.

Deux jeunes gens, MM. Nessib Youssef Chamin et Wehbe Mobayed, viennent de fonder une autre feuille hebdomadaire, *Sada Sourya* (Echo de Syrie): le premier en est le directeur. Deux numéros seulement ont paru. Ces jeunes gens sont agrégés de l'enseignement secondaire.

#### V

##### SITUATION ÉCONOMIQUE

**L'Agriculture.** — Les jardins de Homs sont d'une importance et d'un revenu considérables pour la ville. Ils s'étendent de ses portes à 6 km. au delà et couvrent la plaine et la rive droite du fleuve. L'utilisation du lac doit permettre de régulariser le régime de l'Oronte au grand avantage, non seulement des usines électriques échelonnées sur le fleuve et dont la puissance sera accrue, mais aussi de la culture que des terres mieux irriguées ne pourront qu'enrichir.

**L'Industrie.** — L'industrie traverse une crise. La ligne Rayak-Hama, ouverte en 1902, continuée, en 1906, par le tronçon Hama-Alep, puis la ligne Homs-Tripoli facilitèrent l'entrée des matières premières et les transactions commerciales. La voie Tripoli-Homs encaissait en 1911, 11.212 fr. 27 par klm. et 16.900 fr. en 1913. Ces chiffres marquent l'intérêt qui s'attache à sa réexploitation. Le tracé de Homs à Deir-Ez-Zor, dont la D. H. P. obtint la concession en 1914, et qui se dessinerait entièrement dans le désert, ne semble pas, par contre, aux habitants, devoir leur apporter de grandes richesses nouvelles.

Homs est surtout un centre de filature et de tissage. On y tisse la soie, en la mélangeant à du coton ou, encore, en agrémentant les étoffes d'or et d'argent. La moitié de la population: 30 mille ouvriers, exploitant 4.000 métiers, était employée, avant la guerre, à ce travail. Leurs produits étaient exportés en Anatolie, à Smyrne et Constantinople, en Roumélie. Par suite de la fermeture de ces marchés, le nombre des métiers est maintenant réduit à 1.000. Il faut ajouter que, sous la domination ottomane, par suite du jeu des droits de douane et de certaines clauses des capitulations, le tissage commença de se trouver en-

travé par la concurrence étrangère. C'est seulement lorsque ces situations anormales auront pris fin, qu'il pourra peut-être, malgré l'invasion des produits européens, retrouver son ancienne prospérité.

D'autres industries indigènes, sont les imprimeries syriennes et européennes, qui font concurrence à celles de Mossoul, Tripoli, Hama; la fabrication des selles et des harnais, qui est élevée à la hauteur d'une industrie d'art par la richesse et la beauté des modèles; la fabrication des maroquins, cuirs et peaux rouges et jaunes pour bottes et pantoufles, la coutellerie et les armes blanches, la chaudronnerie et la fabrication des tapis à quoi excellent particulièrement certains villages à l'Est et à l'Ouest de la ville. Enfin, les poteries de terre blanche ou rougeâtre, à grain fin et doré, auxquels les artisans donnent des formes gracieuses.

**Le commerce.** — Les chiffres suivants fournis par la Chambre de Commerce du Sandjak, donnent la valeur, pour 1920, des productions indigènes et des exportations. La différence de ces chiffres met en valeur la consommation locale :

Variétés	Unités	Production	Exportation
Moutons .....	Tête	163.000	—
Agneaux .....	—	21.000	7.000
Chèvres.....	—	54.000	—
Chameaux.....	—	9.000	—
Laine.....	kg.	327.000	200.000
Beurre.....	—	100.000	20.000
Blé.....	—	13.000.000	3.000.000
Orge.....	—	14.000.000	4.000.000
Lentilles.....	—	330.000	—
Pois.....	—	210.000	—
Fèves.....	—	150.000	100.000
Maïs jaune.....	—	1.200.000	200.000
Maïs blanc.....	—	1.200.000	400.000
Oignons.....	—	900.000	300.000
Oignons à planter..	—	150.000	50.000
Ail.....	—	150.000	50.000
Olives.....	—	50.000	—
Tissus de soie.			
Tcher-Chef.....	Pièces	10.000	8.000
Tissus soie-or.....	—	60.000	45.000
Tissus fins de soie.	—	10.000	10.000
Tissus soie et coton.	—	12.000	10.000
Tissus coton et fil.	—	2.500.000	200.000
Tissus laine.....	—	60.000	45.000

**Les marchés.** — Homs est le point de passage des troupeaux de moutons et de bœufs qui viennent du Nord et de la région de Deir-Ez-Zor pour se diriger vers le littoral. Ce passage provoque un marché de bétail importé qui s'ajoute à celui des animaux élevés dans le pays.

**La Chambre de Commerce et de l'Industrie.** — La Chambre de Commerce, composée de douze membres, se réunit deux fois par semaine, sous la présidence de M. Antoine Trabulsi.

Elle collabore au développement du commerce du sandjak, fonde des bourses, délibère sur les tarifs douaniers et sur les concessions à accorder aux sociétés industrielles et entretient, en principe, une publication commerciale périodique; mais il ne lui appartient, en aucun cas, de

prendre des décisions, elle doit se borner à des avis et à des suggestions.

Les fonds proviennent: 1° des cotisations des commerçants inscrits à la Chambre (2,3 ou 5 liv. or, suivant le chiffre d'affaires du commerçant); 2° d'une taxe sur les visas et les légalisations de signatures des avals (20 piastres pour toute garantie de valeur exprimée au contrat, taxe progressive dans le cas contraire).

Les élections ont lieu au suffrage à deux degrés. Tout commerçant ou industriel inscrit et non failli est électeur au premier degré. Son vote est secret. S'il a précédemment fait faillite, il peut rentrer en jouissance de ses droits électoraux en faisant constater la nouvelle situation de sa fortune. Une première liste de vingt candidats, désignés à ce suffrage, est soumise au Conseil administratif du Sandjak qui, sous la présidence du Mutessarif, établit par vote secret, la liste définitive.

Tout commerçant ou industriel âgé de plus de 30 ans, patenté depuis plus de cinq ans et n'ayant jamais subi de condamnation, est éligible.

**Les Banques.** — Deux banques possèdent un bureau à Homs:

La Banque de Syrie, fondée le 1<sup>er</sup> mars 1921 pour la diffusion de la nouvelle monnaie syrienne, recueille la succession de la Banque Impériale Ottomane. Elle effectue toutes les opérations en livres syriennes et n'accepte l'or que pour sa valeur fictive.

Elle escompte le papier commercial sur Homs ou l'étranger, s'il lui est cédé par des banquiers ou des commerçants admis par elle à l'escompte et ayant joui d'un crédit à la Banque Impériale Ottomane avant la guerre.

Le bureau de Homs dispose, pour ses opérations, de francs 30.000. Il consent des avances:

a) Sur titres (jusqu'à 70 ou 75 pour cent de la valeur des nantissements) et dispose, pour ce chapitre, de francs 50.000.

b) Sur marchandises. Ces opérations sont, pourtant, ajournées en raison de la crise présente et le bureau se contente de liquider les affaires engagées, à ce titre, par la B.I.O. et dont le montant s'élève à francs 100.000.

La Banque accepte des dépôts de fonds à vue:

a) Pour le compte du gouvernement de Damas. Celui-ci étant créancier, le 1<sup>er</sup> mars, d'une part de francs 85.000 appartenant à la Caisse provinciale, montant des divers impôts perçus par l'autorité locale, le bureau: 1° sert à la Caisse provinciale un intérêt de 1 et demi pour cent qui serait élevé jusqu'à 2 pour cent si le trésor en faisait la demande; 2° effectue franco tous les virements au compte du gouvernement de Damas;

D'autre part: de francs 404.000, valeur laissée en compte et pour lesquels l'intérêt est également réduit à 1 et demi pour cent.

b) Pour le compte des particuliers. Ces dépôts s'élèvent seulement à francs 10.000, mais les sommes correspondantes, déposées à la B.I.O., s'élè-

vent à francs 300.000 que cette dernière, ayant cessé ces sortes d'opérations, passera sous peu en compte à la Banque de Syrie.

Les dépôts de la B.I.O. s'étaient élevés, lors de la dépréciation des devises françaises, jusqu'à fr. 800.000. Le public, spéculant sur un relèvement prochain, avait acheté du franc et le laissait en instance à la Banque. Les cours s'étant partiellement rétablis, les déposants ont acheté à nouveau de la monnaie d'or qu'ils conservent chez eux.

La Banque de l'Agriculture, créée par le gouvernement de Constantinople possède, à Homs, un bureau dépendant de la direction des Finances de Damas. Ce bureau dispose d'un capital fixe de 55.114 Liv. or. Destiné à favoriser l'agriculture, il consent, contre nantissement de propriétés foncières et versement d'un intérêt de 9 pour cent, des avances pécuniaires s'élevant à 60 pour cent de la valeur, reconnue par l'administration du cadastre, des terrains déboisés, aptes à la culture, et 40 % de la valeur des terrains plantés d'arbres.

L'établissement ne paraît pas atteindre le but cherché : les sommes avancées sont minimes, car les terrains, dans un dessein de dissimulation fiscale, ne sont jamais déclarés à leur valeur au cadastre, et même, elles servent souvent à de toutes autres fins que celles pour lesquelles elles sont sollicitées.

*Monnaies, poids et mesures.* — Les monnaies d'or en circulation sont les pièces de 20 francs, la livre turque et la livre sterling. Le napoléon a été divisé, pour les besoins du commerce, en 140 piastres-or, monnaie fictive, dite piastre courante. La piastre turque, dont la valeur est soumise aux fluctuations du change, a été abandonnée dans les transactions commerciales.

Les monnaies d'argent sont : le medjidié qui vaut 18 piastres courantes ; le grand bargouth (ancienne pièce de 2 piastres turques), 1 p. courante 75 ; le petit bargouth (ancienne pièce de 1 piastre turque), 0 p. 88.

Les unités de poids sont le rotol : 3 kil. ; le oukié : 1/12 de rotol ou 75 dirhems ; le dirhem : 3 gr.

La mesure de capacité pour céréales est le chomboï, 126.720 litres.

Les mesures linéaires sont le pic, 70 litres et le mille ou 1.000 pics, soit 700 milles.

Les mesures de superficie sont le dounoum ou 1.600 pics carrés ; le feddane, qui représente la superficie de terrain qu'une paire de bœufs laboure en une journée.

*Le coût de la vie.* — *Logement :* L'hôtel Manzar el Djemil ne prend pas de voyageurs à la pension. Le lit se paie 40 piastres syriennes par jour. Il se paie généralement 10 p. s. dans les khans.

Le loyer d'une maison de 4 à 5 pièces est, en principe, de 40 à 60 livres or par an. Mais le prix des matériaux importés a suspendu les constructions, la population s'est accrue et les loyers modestes, aujourd'hui très rares, sont en hausse.

*Nourriture.* — Prix normaux au marché, en mars 1921, en p. s. et par kg.

Farine.....	12	Lentilles .....	9
Beurre.....	120	Viande de chèvre...	64
Huile.....	32	Olives.....	14
Riz.....	40	Pommes de terre....	8
Riz d'Egypte.....	26	Haricots en grains..	12
Yaourth .....	8	Miel.....	34
Fromage.....	34	Dattes.....	14
Crème du pays....	48	Côtes.....	2
Sirop de raisin....	15	Poireaux.....	2
Sucre.....	27	Epinards, le cent...	26
Mouton.....	80	Oignons.....	8
Bœuf.....	46	Carottes.....	3
Bourgonl.....	4	Ail.....	7
Sel.....	15	Pain .....	12
Œufs, le cent.....	280		

## VI

## ADMINISTRATION

Homs est le chef-lieu du Sandjak indépendant du même nom, créé, le 1<sup>er</sup> décembre 1919, par le gouvernement chérifien.

Le Sandjak de Homs est limité : au Nord, par le Sandjak de Hama, à l'Est par le Sandjak de Deir-Ez-Zor, au Sud par le Mutessarifat de Damas, au Sud-Ouest par l'Etat du Grand Liban, à l'Ouest, par l'Etat Alaouite. La superficie totale est de 12.000 km. carrés. De lui dépendent les cazas de Palmyre, de Job-el-Jarah et de Sadad et les Moudriehs d'Ein-Zat, d'El-Kousseir, d'El-Rastan et de Kariatine.

## I. — Mandat français

Le 28 juillet 1920, le lieutenant-colonel Mensier entra à Homs à la tête d'un détachement composé du bataillon Vermeesch du 3<sup>e</sup> régiment, du bataillon Bocca, du 27<sup>e</sup> R. T. S., d'un escadron de spahis (capitaine Aveline) et d'un peloton de 65 de montagne. Il s'installait à la maison de commandement, tandis qu'il confiait la garde de la voie ferrée au bataillon Bocca et qu'il envoyait le lieutenant Kieffer, de la 25<sup>e</sup> compagnie du 3<sup>e</sup> R. M. Z. T., occuper la poste, le télégraphe et la caserne principale, baptisée « caserne Gallieni ». Cet officier prenait immédiatement livraison des armes et du matériel de guerre.

Le 30, le général Bordeaux arrivait et assumait le commandement du nouveau groupement Homs-Hama. Le 2 août, le bataillon Bocca partait pour Alep ; le 5, le bataillon Vermeesch allait occuper Hama. Ils étaient remplacés successivement par un bataillon du 2<sup>e</sup> R. T. A. et un bataillon du 10<sup>e</sup> R. T. S. ; cette dernière unité constitue la garnison présente.

Le 1<sup>er</sup> août, le chef de bataillon Le Boulanger avait été nommé chef du Service de Renseignements du Groupement ; il cumule ces fonctions, depuis la création de l'Etat de Damas, avec celles de conseiller administratif. Le 1<sup>er</sup> novembre, le général Bordeaux passait son commandement au général Richard, lui-même remplacé, le 17 décembre, par le colonel Dhomme.

Le détachement du colonel Mensier avait été accueilli, par les autorités locales, avec une correction et une déférence qui masquaient mal une profonde hostilité. A l'ingérence française, la population instruite, sauf la faible minorité chrétienne, opposait une formule de résistance plus encore panislamique que panarabe. Les sociétés secrètes multipliaient leurs réunions. Elles visaient à surexciter le sentiment national; leur mot d'ordre était « l'indépendance contre la France et non par la France ».

La prise de contact en fut rendue malaisée. Pourtant, les ouvertures franches venues de notre côté, d'une part, les atteintes portées au crédit des extrémistes de l'opposition, d'autre part, par la correction de nos premières mesures administratives, eurent d'heureux effets sur le peuple. Il comprit insensiblement que les excitations des notables contre notre présence n'avaient rien de justifié et, ne cessant, pourtant, de nous surveiller attentivement, il se tint dans une expectative moins équivoque. Le réveil du mouvement nationaliste auquel on put assister, en novembre, ne trouva vraiment d'écho qu'auprès des éléments bédouins encore dissidents, chez les Ansariehs et chez les Tcherkesses.

Les contacts directs purent, dès lors, se multiplier. Les autorités locales apprécèrent bientôt notre collaboration que, non seulement ils acceptent désormais, mais qu'ils sollicitent même, à condition toutefois qu'elle tende à favoriser une renaissance purement nationale.

## II. — L'administration centrale

Elle est assurée par le Mutessarif qui connaît de toutes les questions ayant trait à l'administration du Sandjak. Les autres autorités sont sous sa surveillance.

*Le Conseil administratif.* — Il est assisté d'un Conseil administratif de neuf membres, cinq inamovibles: le cadi, le chef comptable, le secrétaire général et le nakib al Achraf et quatre élus pour deux ans. Deux des sièges électifs sont attribués aux musulmans, deux aux chrétiens des différents rites, dont l'un, en permanence, aux schismatiques grecs et l'autre, successivement, aux catho-

liques grecs, aux protestants, aux syriens catholiques, aux latins.

Lors des élections, une commission composée de tous les chefs religieux se réunit sous la présidence du Mutessarif, du cadi et du Mufti. Le chef comptable et le premier secrétaire du Mutessarif y assistent également. Chaque rite religieux ayant droit à un siège présente trois candidats. La commission se prononce sur l'acceptation ou le refus de ces candidatures, dresse une liste de 12 noms et la communique au président de la municipalité. Celui-ci, assisté du Conseil municipal, émet un vote au nom de la ville; il adresse ensuite la liste à chacun des cazas où un vote est émis par le Conseil administratif, sous la présidence du kaimakam.

Le Conseil administratif du Sandjak de Homs est actuellement composé par :

Fozi bey Milki, mutessarif;  
 Taher effendi Atassy, mufti;  
 Mohamed Mouhti effendi, cadi;  
 Hassan effendi Moussli, premier secrétaire du mutessarif;  
 Mohammed Djemil effendi, chef comptable;  
 Hassan effendi Hadjo Rfai, nakib el Echraf;  
 Sabry bey Drouby, Bedoui effendi Rfai, Antoine effendi Traboulsi, Nicola effendi Kerame, membres élus.

*La municipalité.* — Le président est assisté d'un conseil de neuf membres élus; chaque deux ans, cinq d'entre eux, désignés par le sort, sont remplacés.

Tout habitant de la commune, âgé de 25 ans, propriétaire et payant 100 piastres or d'impôt, est électeur. Tout électeur âgé de 30 ans et payant 150 piastres or d'impôt est éligible. Les élections municipales durent dix jours, un seul quartier votant chaque jour. Le président est nommé par le Mutessarif de Homs, sous réserve de l'approbation du choix par le directeur de l'Intérieur de Damas. Un secrétaire général, un caissier comptable, un ingénieur et un médecin lui sont adjoints.

## LE BUDGET

*Budget du Sandjak.* — Les recettes du Sandjak, pour l'exercice 1920-1921, étaient réparties selon le tableau suivant (valeurs en livres-or) :

Localités	Impôts fonciers	Patentes et témétuh	Prestations	Impôts sur les moutons et chameaux	Dimes	Impôts divers	Totaux des recettes
Homs.....	12.845	4.852	9.500	7.574	57.000	11.729	103.500
Job-el-Jarrah.....	7	0	680	1.878	22.000	115	24.680
Kariatine.....	185	0	810	4.120	2.650	543	8.310
Palmyre.....	11	0	146	476	718	255	1.606
<b>Totaux.....</b>	<b>13.048</b>	<b>4.852</b>	<b>11.136</b>	<b>14.048</b>	<b>82.368</b>	<b>12.644</b>	<b>138 096</b>

Les dépenses, pour le même exercice, étaient partagées entre les différents titres suivants :

Finances.....	10.396
Intérieur (adm.).....	3.159
Justice.....	1.780
.....	873
Cadastré.....	500
Instruction publique.....	3.234
Gendarmerie et police.....	8.124
Total.....	28.270 l. or.

L'excédent (109.626 liv.-or) est porté normalement en recette, au compte du gouvernement central, à Damas. Il semble, toutefois, devoir être absorbé, pour l'exercice 1920-1921, par l'élargissement des cadres de la gendarmerie.

*Budget municipal.* — Recettes: en livres syriennes : 38.724.

Revenus provenant de biens immeubles.....	4.635
Revenus provenant de biens meubles....	17.400
Recettes diverses.....	8.850
Créances.....	7.839
Total.....	38.724

Dépenses en livres syriennes : 50.355.

Traitements du personnel.....	2.376
Traitements du personnel subalterne....	3.366
Conseil municipal.....	924
Hygiène.....	6.579
Assistance publique.....	1.863
Voierie.....	7.020
Eclairage.....	4.380
Construction et entretien des bâtiments.	2.067
Divers.....	3.177
Total.....	50.355

Déficit en livres syriennes : 11.631.

Les revenus municipaux peuvent être aisément augmentés par une meilleure organisation de l'adjudication des biens meubles. Certaines familles de la ville sont, en effet, depuis longtemps, adjudicataires, à des prix dérisoires, de la perception des taxes prélevées sur la vente et l'abattage des animaux, sur la mesure des céréales, la fabrication du charbon, du bois, etc... Ces sortes de fermes constituent de véritables rentes constituées par la municipalité au profit de quelques privilégiés. Des suggestions ont été faites, tendant à ce que, si la Régie municipale se refuse à entrer dans la voie de la régie directe, elle donne, pour augmenter la concurrence, plus de publicité aux adjudications. Le résultat ne s'est pas fait attendre. Après l'arrêté du budget, actuellement soumis à la ratification du gouvernement de Damas, le déficit de 11.631 livres syriennes a pu être entièrement comblé par un meilleur rendement de ces adjudications.

Aucune taxe d'octroi ne figure aux recettes. Toutefois, s'il n'existe pas, en effet, d'octroi proprement dit, la municipalité perçoit des taxes sur le transit de certaines denrées ou leur vente au marché. Leur produit est compris dans les « recettes diverses ».

*Postes et télégraphes.* — Le service postal est assuré, sous la direction du directeur des postes

Mamdouh bey par un personnel de deux télégraphistes, deux employés, quatre ouvriers réparateurs et trois distributeurs. Le traitement de ce personnel subalterne, s'élevant au total de 16.009 p. s., est échelonné en mensualités de 862 à 1.725 p. syriennes.

Dépenses en P. S. : Traitement : 19.459. — Dépenses diverses : 390. — Total : 19.849.

Recettes en P. S. : 81.656,45.

Colis : 728.

Lettres se rapportant à l'Administration : 175 : — officielles : 6.120 ; — ordinaires : 51.813. — Total : 85.408.

Lettres recommandées : extérieures : 922 ; — intérieures : 917. — Total : 1.839.

Mandats : 400.

Télégrammes : extérieures, 1.985 ; — intérieurs, 1.592. — Total : 3.577.

*Justice.* — Deux tribunaux de première Instance, l'un pénal, l'autre criminel, sont respectivement présidés par un juge principal, assisté de trois assesseurs.

La Cour d'Appel et la Cour de cassation ont leur siège à Damas.

*Police.* — Elle est assurée par un commissaire un commissaire de troisième classe, adjoint et 30 agents. Le nombre des gents sera prochainement porté à 45. Il sera, de plus, nommé un commissaire de deuxième classe.

## VII

### ENSEIGNEMENT

A) *L'Enseignement public.* — Sept écoles, cinq pour garçons, deux pour filles, dépendent de la direction de l'Instruction Publique.

L'école Sultanieh, pour garçons (261 élèves, 14 professeurs coûtant mensuellement 369 liv. syr) suit les programmes de l'Enseignement secondaire ; elle compte, pourtant, deux classes de moins que l'École Sultanieh, de Damas, qui correspond aux Lycées de France.

L'école Manba-el-Safa, 111 élèves et 5 maîtres (traitement global annuel 111 liv. syr.), assure l'enseignement primaire.

L'école Hachmieh, 70 élèves, 2 maîtres (enfantine pour garçons) ; l'école Irchad, 101 élèves, 3 maîtres (enfantine pour garçons) ; l'école Kairieh, 82 élèves, 2 maîtres (enfantine pour garçons).

Les deux écoles de filles instruisent l'une 110 élèves, avec un personnel enseignant de 4 institutrices, l'autre 38 élèves, avec deux institutrices.

B) *L'enseignement libre.* — Les pères Jésuites entretiennent trois écoles dans le Sandjak. Dans celles de Homs, seulement cinq maîtres donnent l'enseignement primaire à 160 élèves. Ils surveillent, de plus, les écoles de filles créées et dirigées par les sœurs des Sacrés-Cœurs de Jésus et Marie, à Homs même, à Raz-Balbek, Frikez et Ankil (montagne Akkar). Les sœurs instruisent elles-mêmes près de 600 élèves.

Les écoles des Jésuites sont le véritable cen-

tre de propagande française à Homs. Leur développement est malheureusement entravé par l'exiguïté des locaux.

Le Collège de l'évêché schismatique grec, précédemment soutenu par les Russes, fondé par eux en 1910, assurait l'instruction secondaire de 110 élèves, qui avaient d'abord suivi les cours de l'école primaire schismatique grecque de garçons. Celle-ci, fondée en 1884 par la « Société impériale russe de Jérusalem », dut fermer pendant la guerre. Elle rouvrit en 1919. Cinq professeurs y instruisaient 220 élèves.

L'école primaire schismatique grecque de filles, créée en 1878, fermée pendant la guerre et actuellement rouverte, recevait 280 élèves, instruites par 8 institutrices. Elle percevait également des subsides de la Russie et donnait en échange, la principale place à l'enseignement de la langue russe; la prééminence est donnée aujourd'hui au français.

Les protestants entretiennent deux écoles, une école secondaire de garçons fondée en 1863 par la mission presbytérienne américaine, et comptant 6 professeurs et 110 élèves; une école primaire de filles avec 4 institutrices et 150 élèves. Les deux langues enseignées sont l'anglais d'abord, le français ensuite. Ces établissements ne favorisent aucunement la diffusion de l'influence française.

## VIII

### LES ŒUVRES D'ASSISTANCE

La Direction de l'Hygiène Publique de Damas est représentée par un médecin-chef du service de santé qui dispose d'un secrétaire et d'un désinfecteur.

Le Dispensaire du gouvernement, ayant à sa tête un directeur et deux médecins, n'a pour tout personnel que deux gardes-malades et une cuisinière. On y soigne particulièrement les maladies vénériennes.

Le Dispensaire des R.R. P.P. Jésuites (docteur Ramzi Samaan, agrégé de la Faculté française de Beyrouth), assure aux pauvres des soins gratuits et des distributions gratuites de médicaments. Il fonctionne, toutefois, dans des conditions rendues particulièrement difficiles par le manque de ces derniers. Une première demande d'urgence vient seulement d'être satisfaite par le Service de Santé.

Le Dispensaire grec schismatique créé avec des fonds russes et soutenu par les œuvres russes est actuellement fermé.

## IX

### TRAVAUX PUBLICS

Les travaux publics envisagés par la Municipalité sont :

1° La construction d'un nouvel Hôtel de Ville dans le terrain situé en face du Sérail;

2° La création d'une large chaussée allant du café Drouby à la gare, en traversant le cimetière. Ce boulevard comporterait une double chaussée de 30 mètres et trois trottoirs bordés d'arbres.

3° La création d'un boulevard semblable allant du Sérail à la promenade El-Mimas.

4° L'élargissement de la rue aboutissant à la place des Souks en reportant les immeubles domaniaux à l'alignement du Sérail;

5° Le percement d'une rue reliant Bab-El-Souk à la rue passant derrière le Sérail.

Ces travaux ne correspondent pas aux besoins les plus urgents. La construction d'un hôpital et d'un hospice seraient bien plutôt à réaliser dès que la situation financière le permettrait. La Municipalité n'est pas armée contre la misère. Nous avons attiré avec beaucoup d'énergie son attention sur ce point lors de l'établissement du projet de budget. La vie est chère, la misère est grande, le chômage sévit. Nous avons déjà indiqué deux raisons du chômage: la fermeture des principaux marchés extérieurs des soieries, la hausse prohibitive des matériaux de construction. Il faut y ajouter les variations très fréquentes du cours de la soie et des laines et celles de la valeur de l'or et, dans les campagnes, l'esprit de routine du paysan, le caractère primitif de ses instruments de travail, l'organisation quasi-féodale de la propriété, le manque encore grand de sécurité vers les confins. L'immoralité des juges inspire, à la ville comme à la campagne, la plus grande méfiance en leurs verdicts et cette méfiance ôte toute souplesse aux relations entre commerçants, entre notables et paysans, entre administrés et autorités.

Pourtant, l'étude précédente montre le Sandjak de Homs doté, par la nature, de terres généralement fertiles et la ville animée d'une population assez laborieuse, entendue au commerce, d'artisans fidèles à leurs industries traditionnelles. Ce sont là de grandes raisons de prospérité. La situation géographique en est une encore plus importante: la ville est au carrefour de la voie caravanière qui conduit de Deir-Ez-Zor à Tripoli, de la ligne ferrée « Damas-Alep » et à la porte de la trouée qui permettant l'établissement d'une ligne ferrée entre le Liban et les monts Ansariéh, lui assure un débouché facile et proche vers la mer. L'on peut donc conclure en disant que le Sandjak de Homs porte en lui les germes de prospérité et de développement dont notre mandat assurera vraisemblablement une prochaine éclosion.

### LE BOULANGER.

*Chef de bataillon au 10<sup>e</sup> R.T.S.,  
conseiller administratif à Homs.*



# RECHERCHES SUR LES SUPERSTITIONS EN CHINE

PAR LE P. HENRI DORÉ S. J.

---

- 3 PARTIES.** — **1<sup>re</sup> Partie.** Pratiques Superstitieuses.  
**2<sup>e</sup> Partie.** Le Panthéon chinois.  
**3<sup>e</sup> Partie.** Confucius et Confucéisme, Bouddha et  
Bouddhisme, Lao-tse et Taoïsme.

Ouvrage impression de luxe, orné de nombreuses reproductions en 8 et 10 couleurs, format 0,17×0,24 cm. 14 volumes sont actuellement en vente.

## **1<sup>re</sup> Partie. Pratiques superstitieuses. (5 volumes).**

- I. Vol.** La naissance et l'enfance. Fiançailles et mariage. Mort et funérailles. Superstitions diverses pour les morts ordinaires et les cas particuliers : assassinés, pendus, noyés .. — 65 illustrations, 146 pages.
- II. Vol.** Talismans guérisseurs pour toutes sortes de maladies : migraines, coliques, fièvres, abcès... Talismans porte-bonheur. Talismans exorcistes contre les diables et les mauvaises influences. Talismans stellaires. Pratiques très répandues dans les milieux populaires. — 85 illustrations, 68 pages.
- Les deux premiers volumes, ensemble : net, **40 fr.**
- III. Vol.** Pratiques divinatoires : bonne aventure, physiognomisme, horoscope... Vaines observances : géomancie, inscriptions et papiers superstitieux, végétarisme... — 29 illustrations, 116 pages.
- IV. Vol.** Rappel de l'âme, envoûtement, vœu, serment, démonifuges, bulles de pardon, chapelet bouddhique, encens, sorcières. Calendrier superstitieux pour tous les jours de l'année. — Fêtes spéciales : nouvel an, bateaux-dragons... Minéraux, végétaux, animaux, doués d'un pouvoir merveilleux. — 55 illustrations, 165 pages.

Les volumes III et IV, ensemble : net, **60 fr.**

**V. Vol.** Etude spéciale des Talismans. Ces graphiques forment un genre de superstition, qui n'avait point encore été étudié méthodiquement. Le présent travail traite de l'idée générale, des genres, des règles et formules des talismans chinois. On y donne les signes conventionnels, les clefs en usage ou l'alphabet pour la composition et la lecture de ces pièces officielles émanant des divinités supérieures.

Les Talismans contiennent la moëlle du Taoïsme moderne, et constituent la principale branche d'industrie des tao-che. Étude indispensable pour quiconque veut approfondir le Taoïsme contemporain. — Les 80 talismans reproduits dans la première partie de l'ouvrage, sont disséqués et analysés pièce par pièce.

88 illustrations, 110 pages. — Ce volume : net, **10 fr.**

## **II<sup>e</sup> Partie. Le Panthéon chinois. (7 volumes).**

**VI. Vol.** Les Triades. Dieux les plus honorés par les lettrés chinois, (Dieux de la littérature). Les 12 grands maîtres célestes. L'enfer bouddhique et les dix secteurs infernaux représentant les supplices des damnés. — Plans de pagodes. 54 chromolithographies, 208 pages. — Net, **20 fr.**

**VII. Vol.** Les Bouddhas pousahs et saints bouddhiques. Les 18 arhats. Les 4 grands rois des cieux. Les 6 patriarches du bouddhisme chinois. 2 tableaux généalogiques donnant les disciples du VI<sup>e</sup> patriarche pendant 18 générations. — Plans de pagodes, 53 chromolithographies, 106 pages. — Net, **15 fr.**

**VIII. Vol.** Bonzes divinisés. Ecoles bouddhiques chinoises et grands chefs d'école honorés dans les pagodes chinoises. — Plans de pagodes. 33 chromolithographies, 110 pages. — Net, **15 fr.**

**IX. Vol.** Dieux. Immortels. Génies (Taoïsme). — Les dieux et les ancêtres du Taoïsme populaire. Les Huit Immortels. Les Génies et généralissimes représentés dans les temples taoïstes. Notices historiques et caractéristiques; culte de ces personnages. — Plans de pagodes. 76 illustrations, 224 pages. — Net, **30 fr.**

**X. Vol.** Ministères transcendants. Les dieux de la foudre et des tempêtes. Les deux médecins et les spécialistes. L'administration

des eaux salées, des fleuves et des lacs. Les dieux du feu et des épidémies. Ministères du Temps et des Monts Sacrés. Ministère des exorcismes. Génies préposés aux Ministères de la Guerre, des Finances et des Travaux publics. — Plans de Pagodes. 43 illustrations en couleurs, 124 pages. — Net, 20 fr.

**XI. Vol. Dieux protecteurs et patrons.**

Protecteurs du sol et de l'agriculture; des villes murées, des bourgs, des hameaux; des portes, du fourneau; des latrines..., des animaux etc....

La nombreuse série des dieux de la richesse, de la longévité, etc...

Les dieux protecteurs contre les sauterelles, la grêle et autres fléaux.

Les dieux patrons de toutes les branches d'industrie et de tous les corps de métiers : orfèvres, bouchers, tisserands, menuisiers, musiciens, brigands, ivrognes, etc....

Plans de pagodes. 58 chromolithographies, 194 p. — Net, 30 fr.

**XII. Vol. I. Dieux protecteurs et patrons (suite).**

45 autres et non des moins populaires. v. g. les patrons des Perruquiers, des savetiers, des tailleurs, des diseurs de bonne aventure; des marchands de pinceaux; des marchands de perruques, de fards et de parfums, de fromage; de pois...

II. Les Dieux composites, ou héros divinisés, n'appartenant en propre à aucune des trois sectes. v. g. le général Yo Fei, les 24 militaires modèles placés récemment par Yuen Che-k'ai dans le temple du dieu de la guerre, etc...

III. Les divinités stellaires. Génies du soleil, de la lune, des planètes... les esprits des 28 constellations, des étoiles fastes et néfastes... des étoiles du calendrier chinois... Les Génies romantiques. Un article spécial donne le dispositif des pagodes chinoises, et les détails pratiques pour la visite de ces temples.

Plans de pagodes. 58 illustrations en couleur, 240 p. — Net, 40 fr.

**III<sup>e</sup> Partie. Popularisation du Confucéisme,  
du Bouddhisme et du Taoïsme (2 volumes parus).**

**XIII. Vol. (A) Vie de Confucius illustrée.** (73 chromolithographies, 276 pages).

Le texte et les illustrations sont tirés, presque en entier, du célèbre ouvrage intitulé : " Cheng-tsi-tou " (Les vestiges illustrés du Saint), ou vie de Confucius illustrée, écrite par le lettré Kou Siang-tcheou, pendant la 1<sup>re</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est l'ouvrage chéri des lettrés; il était distribué largement aux candidats des concours académiques.

(B) Les 144 Sages honorés dans le temple de Confucius.

Aux notices de ces lettrés sont jointes deux tables. La première indique les divers noms de chacun d'eux, la seconde donne la liste de leurs principaux ouvrages. Ces écrivains sont comme les anneaux de l'histoire littéraire chinoise — 16 portraits en couleur.

Ce volume : net, 50 fr.

#### XIV. Vol. Le Confucéisme.

I<sup>re</sup> Section. Le Confucéisme dans les livres.

L'historique des livres canoniques et des Ecoles confucéistes à travers les siècles, dynastie par dynastie, jusqu'à ces derniers temps. On donne les noms des Ecoles philosophiques et littéraires, avec une courte notice sur les lettrés marquants, qui en furent les chefs et les propageurs — Sommaire du Néo-Confucéisme (Tchouchisme). 69 illustrations, 358 pages.

II<sup>e</sup> Section. Le Confucéisme dans la vie pratique.

Popularisation de la doctrine des lettrés, par l'image; par le tract illustré; par les traités de morale en action illustrés; par le roman, le prospectus et le journal.

Nombreuses illustrations en couleur, spécialement les " 24 Traits de la Piété filiale ". — Net, 60 fr.

### EN VENTE

Imprimerie de l'orphelinat de T'ou-sé-wè, Zi-ka-wei, Changhaï.

Kelly and Walsh, L<sup>d</sup>. 11 The Bund, Changhaï.

Edward Evans and Song. 30 North Szechuen R<sup>d</sup>.

The Mission Book Company. 13 North Szechuen R<sup>d</sup>.

A. Challamel, 17, rue Jacob, Paris 6<sup>e</sup>.

Luzac et C<sup>ie</sup>, 46, Great Russell St, Londres.

Otto Harrassovitz, Verleger, Leipsig.

Le texte et les illustrations sont tirés, presque en entier, du célèbre ouvrage intitulé : " Cheng-tsi-tou " (Les vestiges illustrés du Saint), ou vie de Confucius illustrée, écrite par le lettré Kou Siang-tcheou, pendant la 1<sup>re</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est l'ouvrage chéri des lettrés ; il était distribué largement aux candidats des concours académiques.

(B) Les 144 Sages honorés dans le temple de Confucius.

Aux notices de ces lettrés sont jointes deux tables. La première indique les divers noms de chacun d'eux, la seconde donne la liste de leurs principaux ouvrages. Ces écrivains sont comme les anneaux de l'histoire littéraire chinoise — 16 portraits en couleur.

Ce volume : net, 50 fr.

#### XIV. Vol. Le Confucéisme.

I<sup>re</sup> Section. Le Confucéisme dans les livres.

L'historique des livres canoniques et des Ecoles confucéistes à travers les siècles, dynastie par dynastie, jusqu'à ces derniers temps. On donne les noms des Ecoles philosophiques et littéraires, avec une courte notice sur les lettrés marquants, qui en furent les chefs et les propagateurs — Sommaire du Néo-Confucéisme (Tchouchisme). 69 illustrations, 358 pages.

II<sup>e</sup> Section. Le Confucéisme dans la vie pratique.

Popularisation de la doctrine des lettrés, par l'image ; par le tract illustré ; par les traités de morale en action illustrés ; par le roman, le prospectus et le journal.

Nombreuses illustrations en couleur, spécialement les " 24 Traits de la Piété filiale ". — Net, 60 fr.

### EN VENTE

Imprimerie de l'orphelinat de T'ou-sé-wé, Zi-ka-wei, Changhai.

Kelly and Walsh, L<sup>d</sup>. 11 The Bund, Changhai.

Edward Evans and Song. 30 North Szechuen R<sup>d</sup>.

The Mission Book Company. 13 North Szechuen R<sup>d</sup>.

A. Challamel, 17, rue Jacob, Paris 6<sup>e</sup>.

Luzac et C<sup>ie</sup>, 46, Great Russell St, Londres.

Otto Harrassovitz, Verleger, Leipsig.

L'Asie

Française



*BULLETIN MENSUEL*

DU

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

**Indochine – Levant – Extrême-Orient**

FÉVRIER 1922

AU SIÈGE DU COMITÉ

PARIS — 19-21, Rue Cassette, 19-21. — PARIS

TÉLÉPH. Saxe 32-84.

Le Numéro : 3 francs

# LIBRAIRIE PLON

## NOUVEAUTÉS

Florence BARCLAY

### LA CHATELAINE DE SHENSTONE

*Roman traduit de l'anglais par M<sup>me</sup> E. de SAINT-SEGOND*

Un volume in-16..... 7 francs  
Le précédent roman de cet auteur a été tiré à plus de 1.500.000 exemplaires et traduit en sept langues

Maurice LE GLAY

### BADDA

FILLE BERBÈRE

et autres Récits Marocains

Un volume in-16..... 7 francs

Antoine ALBALAT

### COMMENT IL NE FAUT PAS ÉCRIRE

LES RAVAGES DU STYLE CONTEMPORAIN

Un volume in-16..... 7 francs

Contre-Amiral DUMESNIL

### SOUVENIRS DE GUERRE D'UN VIEUX CROISEUR

(1914-1915)

*Préface du Général GOURAUD*

Un volume in-16, avec une gravure..... 7 francs.

## LA LISEUSE

Collection de Romans à mettre entre toutes les mains

8. Paul BOURGET. — LAURENCE ALBANI..... 2 fr. 50  
Un nouveau volume de format élégant, sous couverture ornée d'un médaillon artistique  
le 3<sup>e</sup> mercredi de chaque mois.  
2 fr. 50 chez tous les Libraires..... Par poste. 2 fr. 75

**3** Fr.

## BIBLIOTHÈQUE PLON

**3** Fr.

*Derniers parus :*

51. Paul BOURGET. - L'ÉMIGRÉ — 52. Ernest PÉROCHON. - NÈNE (Prix Goncourt 1920)  
3 francs chez tous les Libraires..... Par poste. 3 fr. 30

Deux nouveaux titres le 1<sup>er</sup> Mercredi de chaque mois.

Abonnements de six mois et d'un an (*Demander le prospectus spécial*)

Imprimeurs-Éditeurs. — PLON-NOURRIT & C<sup>ie</sup> — PARIS, 8, Rue Garancière.

ASSAINISSEMENT DES HABITATIONS ET DES CULTURES

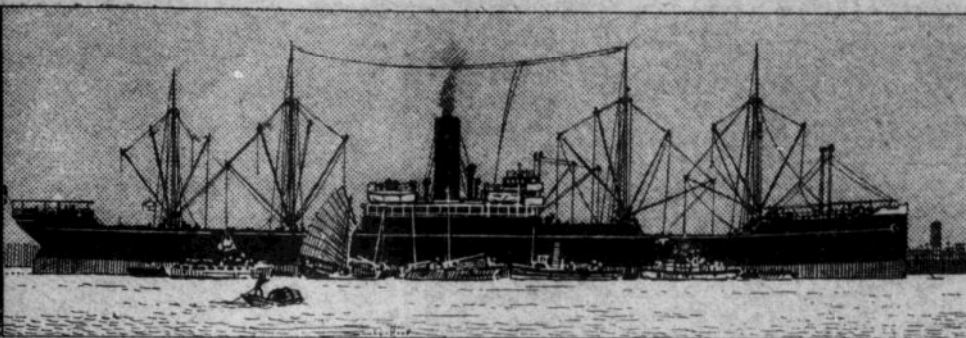
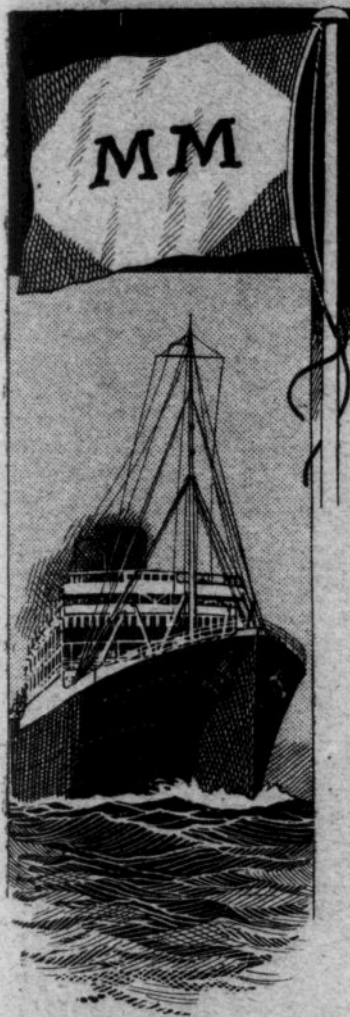
Par le

**CRÉSYL-JEYES**

Désinfectant  
Antiseptique  
Parasiticide

**SEUL CRÉSYL VÉRITABLE**

Adopté par les Administrations Publiques. — Indispensable aux Colonies contre les Epidémies, les attaques des parasites, les maladies des cultures coloniales, etc. — Renseignements et Références franco sur demande à la Société française de Produits Sanitaires et Antiseptiques, 35, rue des Francs-Bourgeois, Paris.



**MESSAGERIES MARITIMES**

### SERVICES CONTRACTUELS

*Départs à dates fixes de Marseille pour*

L'Italie — La Grèce — La Turquie — L'Egypte — La Syrie  
Les Indes — L'Indo-Chine — La Chine — Le Japon  
Madagascar — La Réunion — Maurice  
L'Australie — La Nouvelle-Calédonie

### LIGNES COMMERCIALES

*Services réguliers au départ*

d'Anvers, Londres, Dunkerque, Le Havre, La Pallice, Bordeaux, Marseille  
pour la Méditerranée - l'Inde - l'Indo-Chine - l'Extrême-Orient.

CONSIGNATION — TRANSIT — REPRÉSENTATION

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER A :

PARIS : Siège social, 8, rue Vignon

MARSEILLE : Agence générale, 3, place Sadi-Carnot

Les Messageries maritimes sont, en outre, représentées dans tous les ports desservis par leurs navires ainsi que dans les principales villes de France et de l'Etranger par des agents et des correspondants.

# Je suis acheteur

MUSC TONKIN EN POCHE  
CIVETTE EN CORNES D'ORIGINE  
AMBRE GRIS ET AMBRE NOIR

PAUL GUILLAUME, 16, avenue de Villiers, PARIS



PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES

**GUILLEMINOT**

R. GUILLEMINOT, BOESPFLUG & C<sup>IE</sup>

PAPIERS · PRODUITS

22, Rue de Chateaudun, PARIS



Adresse télégraphique : FLEM-PARIS — Adresse téléphonique : 422-17 — 314-22.

## MAISONS FLEM & PICOT RÉUNIES

R. HENRY, Ing<sup>r</sup> E. C. P. & F. POISSON, Succ<sup>r</sup>.

Maison principale: 40-42, rue Louis-Blanc, Paris

Succursale: 5, rue Richelieu (Opéra), Paris

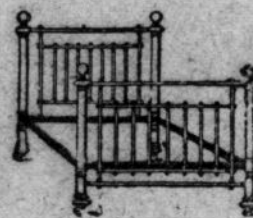


MATÉRIEL de CAMPEMENT et ÉQUIPEMENTS COLONIAUX

LITS MÉTALLIQUES (TUBES Acier et Cuivre)

LITS, SOMMIERS, MOUSTIQUAIRES (genre anglais)

FILTRES ET POUDRES "MANGANITES"  
(Filtration et Épuration des Eaux)



Procédé Breveté S. G. D. G. du D<sup>r</sup> LAMBERT (Étudié à l'Institut Pasteur de Lille, laboratoire du D<sup>r</sup> Calmette).

## COMPTOIR SIDÉRURGIQUE DE FRANCE

164, Rue du Faubourg-Saint-Honoré, PARIS

VENTE DE PRODUITS MÉTALLURGIQUES  
DES PRINCIPALES USINES DE FRANCE

### I. — DEMI-PRODUITS

Acier Thomas. — Acier Martin.  
Lingots. — Blooms. — Billettes. — Lingots de Forge.

### II. — MATÉRIEL DE CHEMIN DE FER

Rails Vignole et Double Champignon. — Éclisses.  
Traverses métalliques pour chemins de fer d'intérêt général  
et d'intérêt local.  
Petits rails. — Petites traverses pour chemins de fer de Mines,  
de Travaux publics, etc.

### III. — POUTRELLES I ET U

(ANCIEN COMPTOIR DES POUTRELLES)

Pour Constructions de Bâtiments, pour Constructions métal-  
liques, pour Constructions de wagons, etc.

Grand Prix : Exposition Coloniale de Marseille 1906.  
Hors Concours et Membres du Jury : Expositions de  
Bordeaux 1907, Nancy 1909, Clermont-Ferrand 1910, Roubaix  
1911, Le Mans 1912, Paris 1916.  
Grand Prix : Exposition Internationale de Lyon 1914.

Le Comptoir se charge de faire exécuter en forges des  
parachèvements très simples de poutrelles brutes en I et en U,  
tels que fraisage aux extrémités, poinçonnage, forage,  
peinture, etc.

Le Comptoir n'entreprend pas de travaux comportant la moi-  
ndre complication, lesquels sont du ressort des Constructeurs.

58, Boulevard de la Villette  
PARIS

# Bornibus

Sa

MOUTARDE

Ses CORNICHONS Mère Marianne

## " SUN " VISIBLE



MACHINE à ÉCRITURE constamment visible  
et de grand rendement. Garantie 3 ans.

POUR LE BUREAU ET LE VOYAGE

15 années de références

Prix : 660 francs.

ELLAM'S, 8, rue de Choiseul, PARIS  
Maison de confiance.

## PUBLICITÉ

Pour tout ce qui concerne la publicité dans  
l'ASIE FRANÇAISE, s'adresser à

**M. L. PRUDHON**

50, rue Saint-Lambert, Paris 15<sup>e</sup>.

# L'Asie Française



BULLETIN MENSUEL  
DU  
COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Indochine — Levant — Extrême-Orient

MARS 1922

AU SIÈGE DU COMITÉ  
PARIS — 19-21, Rue Cassette, 19-21. — PARIS  
TÉLÉPH. Saxe 32-84.

Le Numéro : 3 francs

# LIBRAIRIE PLON

IL FAUT LIRE :

**RENÉ BAZIN**  
de l'Académie Française

## CHARLES de FOUCAULD

Explorateur du Maroc, ermite au Sahara

Un volume in-8° écu, avec un portrait, une reproduction d'autographe et une carte itinéraire. 30° mille..... 10 »

Maurice LE GLAY

## BADIA

FILLE BERBÈRE

et autres Récits Marocains

Un volume in-16 (Prix de Littérature coloniale 1922)..... 7 francs

Florence BARCLAY

## LA CHATELAINE DE SHENSTONE

Roman traduit de l'anglais par M<sup>me</sup> E. de SAINT-SEGOND

Un volume in-16..... 7 francs

Le précédent roman de cet auteur a été tiré à plus de 1.500.000 exemplaires et traduit en sept langues

Imprimeurs-Editeurs. — **PLON-NOURRIT & C<sup>ie</sup>** — 8, Rue Garancière. PARIS,

### CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLEANS

#### Fêtes de Pâques 1922

#### Amélioration des relations entre Paris-Quai d'Orsay et les stations balnéaires de Saint-Nazaire au Croisic

Pendant les fêtes de Pâques les trains Express de nuit Paris-Quai d'Orsay Saint-Nazaire et retour seront prolongés jusqu'au Croisic avec correspondance immédiate à la Baule pour Guérande.

Voitures directes des trois classes, lits-toilette et couchettes.

Premier départ de Paris le 7 avril.

Dernier départ du Croisic le 23 avril.

Pour plus amples renseignements, consulter les affiches placardées dans les gares.

### CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLEANS, DU MIDI ET Cie INTERNATIONALE DES WAGONS-LITS

#### Rétablissement entre Paris, Biarritz et Hendaye du train rapide de luxe « Pyrénées-Côte d'Argent » Exclusivement composé de Wagons-Lits, Wagon-Restaurant entre Paris et Saint-Pierre-des-Corps

Du 6 au 23 avril inclus au départ de Paris.

Du 7 avril au 24 avril inclus au départ d'Hendaye.

Aller: Paris Quai d'Orsay départ 19 h. 14. — Biarritz-Ville arr. 7 h. 27. — Hendaye arr. 7 h. 49.

Retour: Hendaye dép. 22 h. 15. — Biarritz-Ville dép. 22 h. 37. — Paris-Quai d'Orsay arr. 11 h. 10.

Correspondance à la frontière avec les trains Express de ou sur Madrid et Lisbonne.

Renseignements et location à la gare de Paris-Quai

d'Orsay, à l'agence Orléans-Midi, 16, Boulevard des Capucines, Paris, ainsi qu'aux Agences de la Cie des Wagons-Lits.

**Nota.** — Pendant la période de circulation du train rapide de luxe « Pyrénées-Côte d'Argent » les trains rapides 23 P.O. — 11 Midi, 10 Midi — 24 P.O., circulant entre Paris, Biarritz et Hendaye, ne comprendront de places de luxe qu'à destination des au delà de Dax vers Tarbes.

### CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANEE

#### Services d'Excursions dans la forêt de Fontainebleau

A partir du 1<sup>er</sup> avril prochain, la Compagnie P.-L.-M. mettra en marche ses Services automobiles d'excursions dans la forêt de Fontainebleau, en correspondance avec les trains de et pour Paris. Ces Services fonctionneront jusqu'au 2 novembre inclus et comporteront:

1<sup>o</sup> Chaque jour:

Un circuit dans la matinée pour la visite de la partie Nord de la forêt;

Un circuit dans la soirée pour la visite de la partie Sud de la forêt;

2<sup>o</sup> Les jeudis, dimanches et jours fériés pendant toute la saison, plus les lundis et samedis pendant les mois de juillet, août et septembre:

Un 3<sup>o</sup> circuit comprenant la visite complète de la forêt avec arrêt à Barbizon pour le déjeuner.

ASSAINISSEMENT DES HABITATIONS ET DES CULTURES

Par le

**CRÉSYL-JEYES**

Désinfectant  
Antiseptique  
Parasiticide

**SEUL CRÉSYL VÉRITABLE**

Adopté par les Administrations Publiques. — Indispensable aux Colonies contre les Epidémies, les attaques des parasites, les maladies des cultures coloniales, etc. — Renseignements et Références franco sur demande à la Société française de Produits Sanitaires et Antiseptiques, 35, rue des Francs-Bourgeois, Paris.

# COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

SERVICES SUR

L'ITALIE — LA GRÈCE — LA TURQUIE — LA SYRIE — L'ÉGYPTE  
LES INDES — L'INDO-CHINE — LA CHINE — LE JAPON  
L'Océan Indien — MADAGASCAR ET LA RÉUNION  
AUSTRALIE ET NOUVELLE-CALÉDONIE

**LIGNE COMMERCIALE D'EXTRÊME-ORIENT**

Départ d'ANVERS, chaque mois, pour MARSEILLE, PORT-SAID, DJIBOUTI, COLOMBO, l'INDO-CHINE, la CHINE et le JAPON

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS AINSI QUE POUR PASSAGES ET FRET,

S'adresser à PARIS : Direction Générale, 9, rue de Sèze.

MARSEILLE (Agence générale), 3, place Sadi-Carnot.

LONDRES, 72-75, Fenchurch Street.

DUNKERQUE, 7 bis, place d'armes.

BORDEAUX, chez MM. Worms et C<sup>ie</sup>, 7, allées de Chartres.

LE HAVRE, 117, boulevard de Strasbourg.

LYON, 7, place des Terreaux.

ANVERS : chez MM. GELLATLY, HANKEY et C<sup>ie</sup>, 14, rue de l'Empereur.

ET DANS TOUS LES PORTS DESSERVIS PAR LES PAQUEBOTS DE LA COMPAGNIE

## Je suis acheteur

MUSC TONKIN EN POCHE  
CIVETTE EN CORNES D'ORIGINE  
AMBRE GRIS ET AMBRE NOIR

PAUL GUILLAUME, 16, avenue de Villiers, PARIS

# PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES



## GUILLEMINOT

R. GUILLEMINOT, BOESPFLUG & C<sup>IE</sup>

### PAPIERS · PRODUITS

22, Rue de Chateaudun, PARIS

Adresse télégraphique : FLEM-PARIS — Adresse téléphonique : 422-17 — 314-22.



## MAISONS FLEM & PICOT RÉUNIES

R. HENRY, Ing<sup>r</sup> E. C. P. & F. POISSON, Succ<sup>r</sup>.

Maison principale: 40-42, rue Louis-Blanc, Paris

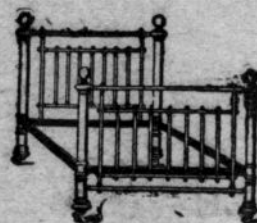
Succursale: 5, rue Richelieu (Opéra), Paris :

MATÉRIEL de CAMPEMENT et ÉQUIPEMENTS COLONIAUX

LITS MÉTALLIQUES (TUBES Acier et Cuivre)

LITS, SOMMIERS, MOUSTIQUAIRES (genre anglais)

FILTRES ET POUDRES "MANGANITES"  
(Filtration et Épuration des Eaux)



Procédé Breveté S. G. D. G. du D<sup>r</sup> LAMBERT (Étudié à l'Institut Pasteur de Lille, laboratoire du D<sup>r</sup> Calmette).

## COMPTOIR SIDÉRURGIQUE DE FRANCE

164, Rue du Faubourg-Saint-Honoré, PARIS

VENTE DE PRODUITS MÉTALLURGIQUES  
DES PRINCIPALES USINES DE FRANCE

### I. — DEMI-PRODUITS

Acier Thomas. — Acier Martin.  
Lingots. — Blooms. — Billettes. — Lingots de Forge.

### II. — MATÉRIEL DE CHEMIN DE FER

Rails Vignole et Double Champignon. — Éclisses.  
Traverses métalliques pour chemins de fer d'intérêt général  
et d'intérêt local.  
Petits rails. — Petites traverses pour chemins de fer de Mines,  
de Travaux publics, etc.

### III. — POUTRELLES I ET U

(ANCIEN COMPTOIR DES POUTRELLES)

Pour Constructions de Bâtiments, pour Constructions métal-  
liques, pour Constructions de wagons, etc.

Grand Prix : Exposition Coloniale de Marseille 1906.  
Hors Concours et Membres du Jury : Expositions de  
Bordeaux 1907, Nancy 1909, Clermont-Ferrand 1910, Roubaix  
1911, Le Mans 1911, Paris 1916.  
Grand Prix : Exposition Internationale de Lyon 1914.

Le Comptoir se charge de faire exécuter en forges des  
parachèvements très simples de poutrelles brutes en I et en U,  
tels que fraisage aux extrémités poinçonnage, forage,  
peinture, etc.

Le Comptoir n'entreprend pas de travaux comportant la moins  
complication, lesquels sont du ressort des Constructeurs.

58, Boulevard de la Villette  
PARIS

# Bornibus

Sa

## MOUTARDE

Ses CORNICHONS Mère Marianne

## " SUN " VISIBLE



MACHINE à ÉCRITURE constamment visible  
et de grand rendement. Garantie 3 ans.

POUR LE BUREAU ET LE VOYAGE  
15 années de références

Prix : 660 francs.

ELLAM'S, 8, rue de Choiseul, PARIS  
Maison de confiance.

## PUBLICITÉ

Pour tout ce qui concerne la publicité dans  
l'ASIE FRANÇAISE, s'adresser à

M. L. PRUDHON

50, rue Saint-Lambert, Paris 15<sup>e</sup>.

# L'Asie Française



BULLETIN MENSUEL

DU

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

---

Indochine – Levant – Extrême-Orient

---

AVRIL 1922

---

AU SIÈGE DU COMITÉ  
PARIS — 19-21, Rue Cassette, 19-21. — PARIS  
TÉLÉPH. Saxe 32-84.

Le Numéro : 3 francs

# LIBRAIRIE PLON

IL FAUT LIRE :

**RENÉ BAZIN**  
de l'Académie Française

## CHARLES de FOUCAULD

Explorateur du Maroc, ermite au Sahara

Un volume in-8° écu, avec un portrait, une reproduction d'autographe et une carte itinéraire. 30<sup>e</sup> mille..... 10 »

Maurice LE GLAY

## BADDA

FILLE BERBÈRE

et autres Récits Marocains

Un volume in-16 (Prix de Littérature coloniale 1922)..... 7 francs

Flôrence BARCLAY

## LA CHATELAINE DE SHENSTONE

Roman traduit de l'anglais par M<sup>me</sup> E. de SAINT-SEGOND

Un volume in-16..... 7 francs

Le précédent roman de cet auteur a été tiré à plus de 1.500.000 exemplaires et traduit en sept langues.

Imprimeurs-Editeurs. — **PLON-NOURRIT & C<sup>ie</sup>** — 8, Rue Garancière. PARIS,

### CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLEANS

#### Les châteaux de Touraine et du Blésois en automobile

Quatre circuits au départ de Tours (place de la Gare).

Deux circuits au départ de Blois (place de la Gare).

Du 15 avril au 8 octobre 1922.

En vue de permettre la visite rapide et pratique des plus intéressants châteaux des bords de la Loire, la Compagnie d'Orléans organise les circuits ci-après :

#### Au départ de Tours

A. — Tours, Loches, Chenonceaux, Amboise, Tours.  
Prix par place : 33 francs. Départ à 9 heures. Retour à 18 h. 45.

B. — Tours, Villandry, Azay-le-Rideau, Chinon, Ussé, Langeais, Cinq-Mars, Luynes, Tours.

Prix par place : 30 francs, départ à 9 heures. Retour vers 18 h. 30.

C. — Tours, Chenonceaux, Amboise, Tours. Prix par place : 22 francs. Départ à 13 heures. Retour vers 18 h. 30.

D. — Tours, Villandry, Azay-le-Rideau, Langeais, Cinq-Mars, Luynes, Tours.

Prix par place : 18 francs. Départ à 13 h. Retour vers 18 h. 30.

#### Au départ de Blois

I. — Blois, Cheverny, Chambord, Blois. Prix par place : 12 fr. Départ à 13 h. 15. Retour vers 17 heures.

II. — Blois, Chambord, Cheverny, Chaumont, Blois.  
Prix par place : 22 francs. Départ à 13 h. Retour vers 18 h. 45.

Pour la location des places et l'indication des jours de mise en marche, s'adresser : Aux gares de Tours et de Blois ; aux Bureaux spéciaux du Service automobile, 8, boulevard Béranger, Tours et 2, place Victor-Hugo, Blois ; à la gare de Paris-Quai d'Orsay ; à l'Agence de la Compagnie d'Orléans, 16, boulevard des Capucines, au Bureau de Ville, 8, rue de Londres, Paris, moyennant paiement de 1 franc par place.

### CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANÉE

#### Facilités de transport consenties aux visiteurs de l'Exposition coloniale de Marseille

Les billets d'aller et retour, délivrés pour Marseille pendant la durée de l'Exposition coloniale (ouverture le 16 avril 1922), auront une validité exceptionnelle de 8 jours lorsque leur validité normale sera inférieure à cette période.

D'autre part, les voyageurs porteurs de billets simples ou d'aller et retour pour les gares au delà de Marseille pourront s'arrêter à Marseille pendant trois jours.

Ces trois jours s'ajouteront à la durée normale de validité du billet.

ASSAINISSEMENT DES HABITATIONS ET DES CULTURES

Par le

**CRÉSYL-JEYES**

Désinfectant  
Antiseptique  
Parasiticide

**SEUL CRÉSYL VÉRITABLE**

Adopté par les Administrations Publiques. — Indispensable aux Colonies contre les Epidémies, les attaques des parasites, les maladies des cultures coloniales, etc. — Renseignements et Références franco sur demande à la Société française de Produits Sanitaires et Antiseptiques, 35, rue des Francs-Bourgeois, Paris.

# COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

SERVICES SUR

L'ITALIE — LA GRÈCE — LA TURQUIE — LA SYRIE — L'ÉGYPTE  
LES INDES — L'INDO-CHINE — LA CHINE — LE JAPON  
L'Océan Indien. — MADAGASCAR ET LA RÉUNION  
AUSTRALIE ET NOUVELLE-CALÉDONIE

**LIGNE COMMERCIALE D'EXTRÊME-ORIENT**

Départ d'ANVERS, chaque mois, pour MARSEILLE, PORT-SAID, DJIBOUTI, COLOMBO, l'INDO-CHINE, la CHINE et le JAPON

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS AINSI QUE POUR PASSAGES ET FRET,

S'adresser à PARIS : Direction Générale, 9, rue de Sèze.

MARSEILLE (Agence générale), 3, place Sadi-Carnot.

LONDRES, 72 75, Fenchurch Street.

DUNKERQUE, 7 bis, place d'armes.

BORDEAUX, chez MM. Worms et C<sup>ie</sup>, 7, allées de Chartres.

LE HAVRE, 117, boulevard de Strasbourg.

LYON, 7, place des Terreaux.

ANVERS : chez MM. GELLATLY, HANKEY et C<sup>ie</sup>, 14, rue de l'Empereur.

ET DANS TOUS LES PORTS DESSERVIS PAR LES PAQUEBOTS DE LA COMPAGNIE

## Je suis acheteur

MUSC TONKIN EN POCHE  
CIVETTE EN CORNES D'ORIGINE  
AMBRE GRIS ET AMBRE NOIR

PAUL GUILLAUME, 16, avenue de Villiers, PARIS



# PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES



## GUILLEMINOT

R. GUILLEMINOT, BOESPFLUG & C<sup>IE</sup>

### PAPIERS · PRODUITS

22, Rue de Chateaudun, PARIS

Adresse télégraphique : FLEM-PARIS — Adresse téléphonique : 422-17 — 314-22.



## MAISONS FLEM & PICOT RÉUNIES

R. HENRY, Ing<sup>r</sup> E. C. P. & F. POISSON, Succ<sup>r</sup>.

Maison principale : 40-42, rue Louis-Blanc, Paris

Succursale : 5, rue Richelieu (Opéra), Paris

MATÉRIEL de CAMPMENT et ÉQUIPEMENTS COLONIAUX

LITS MÉTALLIQUES (TUBES Acier et Cuivre)

LITS, SOMMIERS, MOUSTIQUAIRES (genre anglais)

FILTRES ET POUDRES "MANGANITES"

(Filtration et Épuration des Eaux)



Procédé Breveté S. G. D. G. du D<sup>r</sup> LAMBERT (Étudié à l'Institut Pasteur de Lille, laboratoire du D<sup>r</sup> Calmette).

## COMPTOIR SIDÉRURGIQUE DE FRANCE

164, Rue du Faubourg-Saint-Honoré, PARIS

VENTE DE PRODUITS MÉTALLURGIQUES  
DES PRINCIPALES USINES DE FRANCE

### I. — DEMI-PRODUITS

Acier Thomas. — Acier Martin.  
Lingots. — Blooms. — Billettes. — Lingots de Forge.

### II. — MATÉRIEL DE CHEMIN DE FER

Rails Vignole et Double Champignon. — Éclisses.  
Traverses métalliques pour chemins de fer d'intérêt général  
et d'intérêt local.  
Petits rails. — Petites traverses pour chemins de fer de Mines,  
de Travaux publics, etc.

### III. — POUTRELLES I ET U

(ANCIEN COMPTOIR DES POUTRELLES)

Pour Constructions de Bâtiments, pour Constructions métal-  
liques, pour Constructions de wagons, etc.

Grand Prix : Exposition Coloniale de Marseille 1906.  
Hors Concours et Membres du Jury : Expositions de  
Bordeaux 1907, Nancy 1909, Clermont-Ferrand 1910, Roubaix  
1911, Le Mans 1911, Paris 1916.  
Grand Prix : Exposition Internationale de Lyon 1914.

Le Comptoir se charge de faire exécuter en forges des  
parachèvements très simples de poutrelles brutes en I et en U,  
tels que fraisage aux extrémités poinçonnage, forage,  
peinture, etc.

Le Comptoir n'entreprend pas de travaux comportant la mou-  
dre complication, lesquels sont du ressort des Constructeurs.

58, Boulevard de la Villette

PARIS

# Bornibus

Sa

MOUTARDE

Ses CORNICHONS Mère Marianne

## " SUN " VISIBLE



MACHINE à ÉCRITURE constamment visible  
et de grand rendement. Garantie 3 ans.

POUR LE BUREAU ET LE VOYAGE

15 années de références

Prix : 660 francs.

ELLAM'S, 8, rue de Choiseul, PARIS  
Maison de confiance.

## PUBLICITÉ

Pour tout ce qui concerne la publicité dans  
l'ASIE FRANÇAISE, s'adresser à

M. L. PRUDHON

50, rue Saint-Lambert, Paris 15<sup>e</sup>.

**L'Asie  
Française**

*BULLETIN MENSUEL*

DU

**COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE**

**Indochine – Levant – Extrême-Orient**

**MAI 1922**

AU SIÈGE DU COMITÉ  
PARIS — 19-21, Rue Cassette, 19-21. — PARIS  
TÉLÉPH. Saxe 32-84.

*Le Numéro : 3 francs*

# LIBRAIRIE PLON

IL FAUT LIRE :

**RENÉ BAZIN**  
de l'Académie Française

## CHARLES de FOUCAULD

Explorateur du Maroc, ermite au Sahara

Un volume in-8° écu, avec un portrait, une reproduction d'autographe et une carte itinéraire. 30<sup>e</sup> mille..... 10 »

Maurice LE GLAY

## BADDA

FILLE BERBÈRE

et autres Récits Marocains

Un volume in-16 (Prix de Littérature coloniale 1922)..... 7 francs

Florence BARCLAY

## LA CHATELAINE DE SHENSTONE

Roman traduit de l'anglais par M<sup>me</sup> E. de SAINT-SEGOND

Un volume in-16,..... 7 francs

Le précédent roman de cet auteur a été tiré à plus de 1.500.000 exemplaires et traduit en sept langues

Imprimeurs-Éditeurs. — **PLON-NOURRIT & C<sup>ie</sup>** — 8, Rue Garancière. PARIS,

### CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLEANS

— Nouvelle relation directe entre la région Lyonnaise et la Bretagne du Nord par la création d'un train express de chaque sens entre Le Mans et Tours et vive versa en correspondance à cette dernière gare avec les trains express du service direct Nantes-Lyon et au Mans avec des trains express Etat de Brest, Cherbourg, Caen et Rouen (voitures directes toutes classes entre Tours et Rouen et vice-versa. Voiture directe de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes entre Tours et Saint-Brieuc et vive-versa).

Départs de Brest à 10 h. 55, Cherbourg à 16 h. 30, Rouen (R.G.) à 16 h. 19, Caen à 18 h. 57. — Arrivée à Lyon à 11 h. 10.

Départ de Lyon à 15 h. 50. — Arrivées à Caen à 7 h. 49, Rouen (R.G.) à 10 h. 19, Cherbourg à 11 h. 26 et Brest à 14 h. 25.

— Nouvelle relation de jour entre Vichy et Le Mont-Dore et vice versa par Pont-de-Dore du 1<sup>er</sup> juin au 20 septembre.

Départ de Vichy à 8 h. — Arrivée au Mont-Dore à 13 h. 57.

Départ du Mont-Dore à 13 h. 30. — Arrivée à Vichy à 18 h. 49.

— Accélération des trains express assurant les relations de nuit entre Bordeaux et Genève.

Départ de Bordeaux-Saint-Jean à 21 h. 35. — Arrivée à Genève à 17 h. 55.

Départ de Genève à 10 h. — Arrivée à Bordeaux Saint-Jean à 6 h. 30.

— Report de Bordeaux-Bastide à Bordeaux Saint-Jean des trains express du Service direct « Bordeaux-Clermont » et prolongation de leur mise en marche jusqu'au 5 novembre au lieu du 10 octobre.

Bordeaux-Saint-Jean dép. 10 h. 02. — Clermont-Ferrand arr. 19 h. 37.

Clermont-Ferrand dép. 10 h. 00. — Bordeaux-Saint-Jean arr. 18 h. 23.

### Excursion d'un après-midi au pays de Chevreuse, l'une des plus belles régions de la Banlieue de Paris

Circuit automobile, les dimanches et jours de fête. Du 4 juin au 15 octobre 1922 inclus, au départ de la gare de Saint-Rémy-les-Chevreuse.

Port-Royal, Dampierre, Les Vaux-de-Cernay, Cernay la Ville, Chevreuse

Prix par place, 10 francs

Départ: 14 h. 15. — Retour: 18 h. 15.

Le nombre des places étant limité, il est recommandé de prendre ses billets à l'avance aux gares de Paris-Luxembourg, Port-Royal et Denfert.

L'excursion sera effectuée en correspondance avec le train partant de Paris-Luxembourg à 12 h. 52 (Arrivée à Saint-Rémy-les-Chevreuse à 14 h. 02); au retour, les touristes pourront prendre le train quittant Saint-Rémy à 18 h. 30 (Arrivée à Paris-Luxembourg à 19 h. 46).

N. B. — Les touristes désireux d'effectuer des excursions dans la région de Chevreuse, en dehors des jours de circuit, peuvent profiter des services réguliers de voitures desservant, au départ de la gare de Saint-Rémy, Chevreuse, Dampierre et Cernay la Ville.

ASSAINISSEMENT DES HABITATIONS ET DES CULTURES

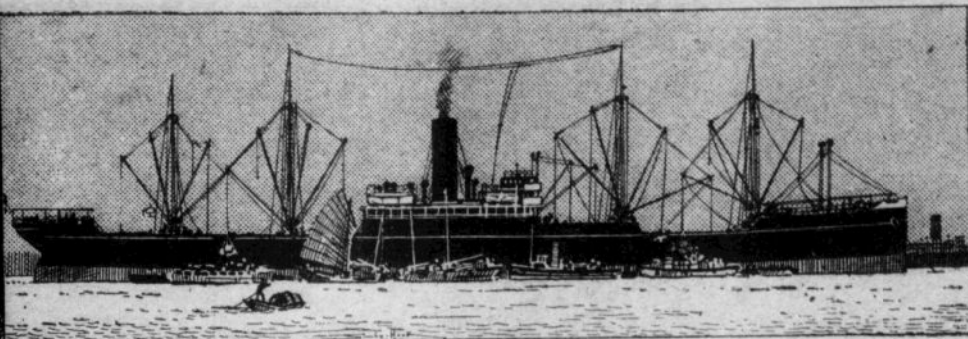
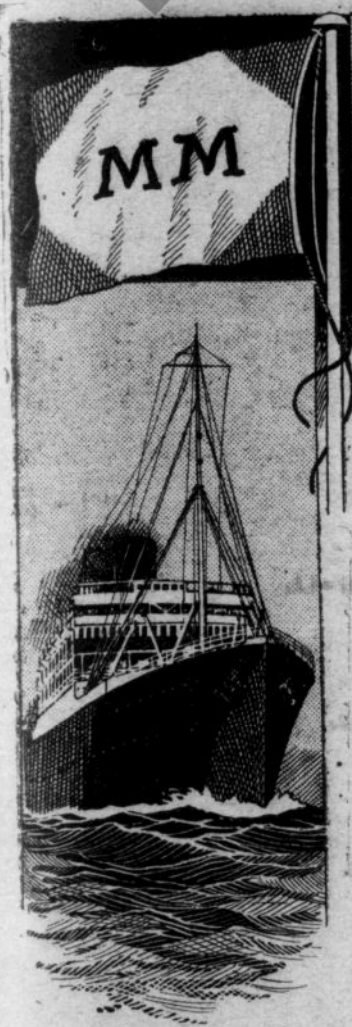
Par le

**CRÉSYL-JEYES**

Désinfectant  
Antiseptique  
Parasiticide

**SEUL CRÉSYL VÉRITABLE**

Adopté par les Administrations Publiques. — Indispensable aux Colonies contre les Epidémies, les attaques des parasites, les maladies des cultures coloniales, etc. — Renseignements et Références franco sur demande à la Société française de Produits Sanitaires et Antiseptiques, 35, rue des Francs-Bourgeois, Paris.



### SERVICES CONTRACTUELS

*Départs à dates fixes de Marseille pour*

L'Italie — La Grèce — La Turquie — L'Egypte — La Syrie  
Les Indes — L'Indo-Chine — La Chine — Le Japon  
Madagascar — La Réunion — Maurice  
L'Australie — La Nouvelle-Calédonie

### LIGNES COMMERCIALES

*Services réguliers au départ*

d'Anvers, Londres, Dunkerque, Le Havre, La Pallice, Bordeaux, Marseille  
pour la Méditerranée - l'Inde - l'Indo-Chine - l'Extrême-Orient.

CONSIGNATION — TRANSIT — REPRÉSENTATION

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER A :

PARIS : Siège social, 8, rue Vignon

MARSEILLE : Agence générale, 3, place Sadi-Carnot

Les Messageries maritimes sont, en outre, représentées dans tous les ports desservis par leurs navires ainsi que dans les principales villes de France et de l'Etranger par des agents et des correspondants.

**MESSAGERIES MARITIMES**

## Je suis acheteur

MUSC TONKIN EN POCHE  
CIVETTE EN CORNES D'ORIGINE  
AMBRE GRIS ET AMBRE NOIR

PAUL GUILLAUME, 16, avenue de Villiers, PARIS

# PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES



## GUILLEMINOT

R. GUILLEMINOT, BOESPFLUG & C<sup>IE</sup>

### PAPIERS · PRODUITS

22, Rue de Chateaudun, PARIS

Adresse télégraphique : FLEM-PARIS — Adresse téléphonique : 422-17 — 814-22.



## MAISONS FLEM & PICOT RÉUNIES

R. HENRY, Ing<sup>r</sup> E. C. P. & F. POISSON, Succ<sup>r</sup>.

Maison principale : 40-42, rue Louis-Blanc, Paris

Succursale : 5, rue Richelieu (Opéra), Paris

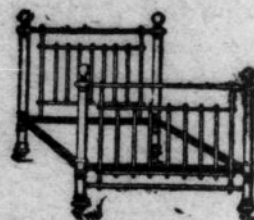
MATÉRIEL de CAMPEMENT et ÉQUIPEMENTS COLONIAUX

LITS MÉTALLIQUES (TUBES Acier et Cuivre)

LITS, SOMMIERS, MOUSTIQUAIRES (genre anglais)

FILTRES ET POUDRES "MANGANITES"

(Filtration et Épuration des Eaux)



Procédé Breveté S. G. D. G. du D<sup>r</sup> LAMBERT (Étudié à l'Institut Pasteur de Lille, laboratoire du D<sup>r</sup> Calmette).

## COMPTOIR SIDÉRURGIQUE DE FRANCE

164, Rue du Faubourg-Saint-Honoré, PARIS

VENTE DE PRODUITS MÉTALLURGIQUES  
DES PRINCIPALES USINES DE FRANCE

### I. — DEMI-PRODUITS

Acier Thomas. — Acier Martin.

Lingots. — Blooms. — Billettes. — Lingots de Forge.

### II. — MATÉRIEL DE CHEMIN DE FER

Rails Vignole et Double Champignon. — Éclisses.

Traverses métalliques pour chemins de fer d'intérêt général et d'intérêt local.

Petits rails. — Petites traverses pour chemins de fer de Mines, de Travaux publics, etc.

### III. — POUTRELLES I ET U

(ANCIEN COMPTOIR DES POUTRELLES)

Pour Constructions de Bâtiments, pour Constructions métalliques, pour Constructions de wagons, etc.

Grand Prix : Exposition Coloniale de Marseille 1906.

Hors Concours et Membres du Jury : Expositions de Bordeaux 1907, Nancy 1909, Clermont-Ferrand 1910, Roubaix 1911, Le Mans 1911, Paris 1916.

Grand Prix : Exposition Internationale de Lyon 1914.

Le Comptoir se charge de faire exécuter en forges des parachevements très simples de poutrelles brutes en I et en U, tels que fraisage aux extrémités, poinçonnage, forage, peinture, etc.

Le Comptoir n'entreprend pas de travaux comportant la moindre complication, lesquels sont du ressort des Constructeurs.

58, Boulevard de la Villette  
PARIS

# Bornibus

Sa

MOUTARDE

Ses CORNICHONS Mère Marianne

## " SUN " VISIBLE



MACHINE à ÉCRITURE constamment visible et de grand rendement. Garantie 3 ans.

POUR LE BUREAU ET LE VOYAGE  
15 années de références

Prix : 660 francs.

ELLAM'S, 8, rue de Choiseul, PARIS  
Maison de confiance.

## PUBLICITÉ

Pour tout ce qui concerne la publicité dans l'ASIE FRANÇAISE, s'adresser à

M. L. PRUDHON

50, rue Saint-Lambert, Paris 15<sup>e</sup>.

# L'Asie Française



*BULLETIN MENSUEL*

DU

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

---

Indochine – Levant – Extrême-Orient

---

JUIN 1922

---

AU SIÈGE DU COMITÉ  
PARIS — 19-21, Rue Cassette, 19-21. — PARIS  
TÉLÉPH. Saxe 32-84.

---

Le Numéro : 3 francs

# LIBRAIRIE PLON

**IL FAUT LIRE :**

**RENÉ BAZIN**

de l'Académie Française

## CHARLES de FOUCAULD

Explorateur du Maroc, ermite au Sahara

Un volume in-8° écu, avec un portrait, une reproduction d'autographe et une carte itinéraire. 30° mille..... 10 »

**Maurice LE GLAY**

## BADDA

FILLE BERBÈRE

et autres Récits Marocains

Un volume in-16 (Prix de Littérature coloniale 1922)..... 7 francs

**Florence BARCLAY**

## LA CHATELAINE DE SHENSTONE

Roman traduit de l'anglais par M<sup>me</sup> E. de SAINT-SEGOND

Un volume in-16..... 7 francs

Le précédent roman de cet auteur a été tiré à plus de 1.500.000 exemplaires et traduit en sept langues

Imprimeurs-Éditeurs. — **PLON-NOURRIT & C<sup>ie</sup>** — 8, Rue Garancière. PARIS,

### CHEMINS DE FER

#### DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANEE

Pour permettre aux baigneurs d'excursionner en Auvergne, les Compagnies des chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée et de Paris-Orléans mettent en marche, du 15 juin au 15 septembre, les Services automobiles désignés ci-après :

1°. — Les lundis, mercredis et vendredis, un service spécial, aller et retour dans la même journée et dans chaque sens, entre Vichy, Royat, le Mont-Dore et la Bourboule;

2°. — Les mardis, jeudis, samedis et dimanches, deux circuits : l'un, au départ de Vichy, passera par Aigueperse, Châtel-Guyon, Riom, Clermont-Ferrand, Royat, Volvic, Châtel-Guyon, Randan — l'autre, au départ de la Bourboule, passera par Le Mont-Dore, Orcival, Col de la Moreno, Royat, Clermont-Ferrand, Royat, Lac d'Aydet, Saint-Nectaire, Lac Chambon, Col de Dyane.

Ces deux circuits sont en correspondance à Clermont-Ferrand, Royat et permettent aux touristes de se rendre, dans la même journée, de Vichy à La Bourboule ou vice-versa, en voyant, au passage, les différentes stations thermales de l'Auvergne.

#### Améliorations du Service des Trains pour le Morvan, Vichy, l'Auvergne, le Forez et le Midi

A partir du 31 mai. — Express de nuit : couchettes — 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> Paris (20 h. 20) — à partir du 1<sup>er</sup> juin : 20 h. 44) Clermont-Ferrand, Issoire, St-Nectaire, Brioude, Nîmes, St-Flour, Béziers.

A partir du 1<sup>er</sup> juin. — Express de nuit : toutes classes. Paris (22 h. 55) Clamecy, Avallon, Autun.

Rapide de jour : Paris (14 h. 30) Vichy, St-Etienne.

A partir du 20 juin. — (jusqu'au 19 août) les mardis,

jeudis et samedi. Rapide de jour : lits-salon, 1<sup>re</sup>, W.-R. : Paris (10 h. 40) Vichy.

### CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLEANS

#### Enregistrement des bagages à domicile dans Paris

La Compagnie d'Orléans croit devoir rappeler que, d'accord avec elle, la Société des Voyages Duchemin, 20, rue de Grammont, à Paris, effectue au domicile des voyageurs non seulement la délivrance des billets, l'enlèvement et la livraison des bagages, mais encore l'enregistrement de ces bagages.

Sans aucun dérangement et sur simple demande détaillée, adressée à la Société Duchemin, le voyageur reçoit à domicile la visite des Agents de cette Société qui pèsent ses bagages et lui remettent immédiatement, contre paiement des taxes et frais, le billet de chemin de fer, le bulletin d'enregistrement de bagages et même un ticket « garde-place » s'il a manifesté le désir d'avoir une place retenue.

Les bagages sont ensuite conduits directement à la gare de Paris-Quai d'Orsay ou à celle de Paris-Austerlitz, par les voitures de la Société Duchemin et le voyageur se trouve ainsi complètement débarrassé des soucis inhérents à tout départ.

S'adresser à la Société des Voyages Duchemin, 20, rue de Grammont, et à ses succursales, 26, Place Vendôme et 3, Place Victor-Hugo, à Paris. Tél. (Gutenberg 06-15 et Central 97-51).

ASSAINISSEMENT DES HABITATIONS ET DES CULTURES

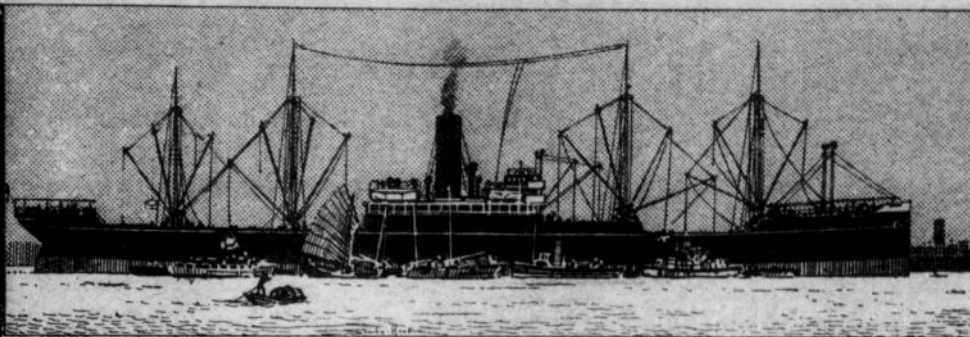
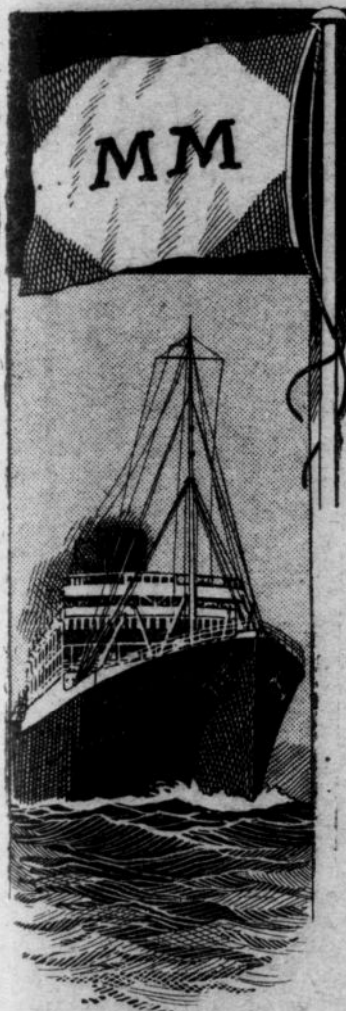
Par le

**CRÉSYL-JEYES**

Désinfectant  
Antiseptique  
Parasiticide

**SEUL CRÉSYL VÉRITABLE**

Adopté par les Administrations Publiques. — Indispensable aux Colonies contre les Epidémies, les attaques des parasites, les maladies des cultures coloniales, etc. — Renseignements et Références franco sur demande à la Société française de Produits Sanitaires et Antiseptiques. 35. rue des Francs-Bourgeois. Paris.



### SERVICES CONTRACTUELS

*Départs à dates fixes de Marseille pour*

L'Italie — La Grèce — La Turquie — L'Egypte — La Syrie  
Les Indes — L'Indo-Chine — La Chine — Le Japon  
Madagascar — La Réunion — Maurice  
L'Australie — La Nouvelle-Calédonie

### LIGNES COMMERCIALES

*Services réguliers au départ*

d'Anvers, Londres, Dunkerque, Le Havre, La Pallice, Bordeaux, Marseille  
pour la Méditerranée - l'Inde - l'Indo-Chine - l'Extrême-Orient.

CONSIGNATION — TRANSIT — REPRÉSENTATION

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER A :

PARIS : Siège social, 8, rue Vignon

MARSEILLE : Agence générale, 3, place Sadi-Carnot

Les Messageries maritimes sont, en outre, représentées dans tous les ports desservis par leurs navires ainsi que dans les principales villes de France et de l'Étranger par des agents et des correspondants.

**MESSAGERIES MARITIMES**

# Je suis acheteur

MUSC TONKIN EN POCHE  
CIVETTE EN CORNES D'ORIGINE  
AMBRE GRIS ET AMBRE NOIR

PAUL GUILLAUME, 16, avenue de Villiers, PARIS



RETRO  
REVUE

# PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES



## GUILLEMINOT

R. GUILLEMINOT, BOESPFLUG & C<sup>IE</sup>

### PAPIERS · PRODUITS

22, Rue de Chateaudun, PARIS

Adresse télégraphique : FLEM-PARIS — Adresse téléphonique : 422-17 — 314-22.



## MAISONS FLEM & PICOT RÉUNIES

R. HENRY, Ing<sup>r</sup> E. C. P. & F. POISSON, Succ<sup>r</sup>.

Maison principale : 40-42, rue Louis-Blanc, Paris

Succursale : 5, rue Richelieu (Opéra), Paris

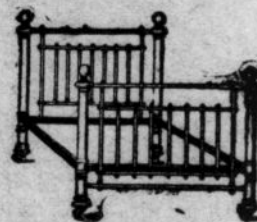
MATÉRIEL de CAMPEMENT et ÉQUIPEMENTS COLONIAUX

LITS MÉTALLIQUES (TUBES Acier et Cuivre)

LITS, SOMMIERS, MOUSTIQUAIRES (genre anglais)

FILTRES ET POUDRES "MANGANITES"

(Filtration et Épuration des Eaux)



Procédé Breveté S. G. D. G. du D<sup>r</sup> LAMBERT (Étudié à l'Institut Pasteur de Lille, laboratoire du D<sup>r</sup> Calmette).

## COMPTOIR SIDÉRURGIQUE DE FRANCE

164, Rue du Faubourg-Saint-Honoré, PARIS

VENTE DE PRODUITS MÉTALLURGIQUES  
DES PRINCIPALES USINES DE FRANCE

### I. — DEMI-PRODUITS

Acier Thomas. — Acier Martin.  
Lingots. — Blooms. — Billettes. — Lingots de Forge.

### II. — MATÉRIEL DE CHEMIN DE FER

Rails Vignole et Double Champignon. — Éclisses.  
Traverses métalliques pour chemins de fer d'intérêt général  
et d'intérêt local.  
Petits rails. — Petites traverses pour chemins de fer de Mines,  
de Travaux publics, etc.

### III. — POUTRELLES I ET U

(ANCIEN COMPTOIR DES POUTRELLES)

Pour Constructions de Bâtiments, pour Constructions métal-  
liques, pour Constructions de wagons, etc.

Grand Prix : Exposition Coloniale de Marseille 1906.  
Hors Concours et Membres du Jury : Expositions de  
Bordeaux 1907, Nancy 1909, Clermont-Ferrand 1910, Roubaix  
1911, Le Mans 1911, Paris 1916.  
Grand Prix : Exposition Internationale de Lyon 1914.

Le Comptoir se charge de faire exécuter en forges des  
parachèvements très simples de poutrelles brutes en I et en U,  
tels que fraisage aux extrémités poinçonnage, forage,  
peinture, etc.

Le Comptoir n'entreprend pas de travaux comportant la moi-  
ndre complication, lesquels sont du ressort des Constructeurs.

58, Boulevard de la Villette  
PARIS

# Bornibus

Sa  
MOUTARDE  
Ses CORNICHONS Mère Marianne

## " SUN " VISIBLE



MACHINE à ÉCRITURE constamment visible  
et de grand rendement. Garantie 3 ans.

POUR LE BUREAU ET LE VOYAGE  
15 années de références

Prix : 660 francs.

ELLAM'S, 8, rue de Choiseul, PARIS  
Maison de confiance.

## PUBLICITÉ

Pour tout ce qui concerne la publicité dans  
l'ASIE FRANÇAISE, s'adresser à

M. L. PRUDHON

50, rue Saint-Lambert, Paris 15<sup>e</sup>.

# L'Asie Française



*BULLETIN MENSUEL*  
DU  
COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

**Indochine – Levant – Extrême-Orient**

JUILLET-AOUT 1922

AU SIÈGE DU COMITÉ  
PARIS — 19-21, Rue Cassette, 19-21. — PARIS  
TÉLÉPH. Saxe 32-84.

*Le Numéro : 3 francs*

# LIBRAIRIE PLON

IL FAUT LIRE :

**RENÉ BAZIN**  
de l'Académie Française

## CHARLES de FOUCAULD

Explorateur du Maroc, ermite au Sahara

Un volume in-8° écu, avec un portrait, une reproduction d'autographe et une carte itinéraire. 30<sup>e</sup> mille..... 10 »

Maurice LE GLAY

## BADDA

FILLE BERBERE

et autres Récits Marocains

Un volume in-16 (Prix de Littérature coloniale 1922)..... 7 francs

Florence BARCLAY

## LA CHATELAINE DE SHENSTONE

Roman traduit de l'anglais par M<sup>me</sup> E. de SAINT-SEGOND

Un volume in-16..... 7 francs

Le précédent roman de cet auteur a été tiré à plus de 1.500.000 exemplaires et traduit en sept langues

Imprimeurs-Éditeurs. — **PLON-NOURRIT & C<sup>ie</sup>** — 8, Rue Garancière. PARIS,

### CHEMINS DE FER

#### DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANEE

Pour permettre aux baigneurs d'excursionner en Auvergne, les Compagnies des chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée et de Paris-Orléans mettent en marche, du 15 juin au 15 septembre, les Services automobiles désignés ci-après :

1°. — Les lundis, mercredis et vendredis, un service spécial, aller et retour dans la même journée et dans chaque sens, entre Vichy, Royat, le Mont-Dore et la Bourboule;

2°. — Les mardis, jeudis, samedis et dimanches, deux circuits : l'un, au départ de Vichy, passera par Aigueperse, Châtel-Guyon, Riom, Clermont-Ferrand, Royat, Volvic, Châtel-Guyon, Randan — l'autre, au départ de la Bourboule, passera par Le Mont-Dore, Orcival, Col de la Moreno, Royat, Clermont-Ferrand, Royat, Lac d'Aydat, Saint-Nectaire, Lac Chambon, Col de Dyane.

Ces deux circuits sont en correspondance à Clermont-Ferrand, Royat et permettent aux touristes de se rendre, dans la même journée, de Vichy à La Bourboule ou vice-versa, en voyant, au passage, les différentes stations thermales de l'Auvergne.

#### Améliorations du Service des Trains pour le Morvan, Vichy, l'Auvergne, le Forez et le Midi

A partir du 31 mai. — Express de nuit : couchettes — 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> Paris (20 h. 20) — à partir du 1<sup>er</sup> juin : 20 h. 44) Clermont-Ferrand, Issoire, St-Nectaire, Brioude, Niomes, St-Flour, Béziers.

A partir du 1<sup>er</sup> juin. — Express de nuit : toutes classes. Paris (22 h. 55) Clamecy, Avallon, Autun.

Rapide de jour : Paris (14 h. 30) Vichy, St-Etienne.

A partir du 20 juin. — (jusqu'au 19 août) les mardis,

jeudis et samedi. Rapide de jour : lits-salon, 1<sup>re</sup>, W.-R. : Paris (10 h. 40) Vichy.

### CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLEANS

#### Enregistrement des bagages à domicile dans Paris

La Compagnie d'Orléans croit devoir rappeler que, d'accord avec elle, la Société des Voyages Duchemin, 20, rue de Grammont, à Paris, effectue au domicile des voyageurs non seulement la délivrance des billets, l'enlèvement et la livraison des bagages, mais encore l'enregistrement de ces bagages.

Sans aucun dérangement et sur simple demande détaillée, adressée à la Société Duchemin, le voyageur reçoit à domicile la visite des Agents de cette Société qui pèsent ses bagages et lui remettent immédiatement, contre paiement des taxes et frais, le billet de chemin de fer, le bulletin d'enregistrement de bagages et même un ticket « garde-place » s'il a manifesté le désir d'avoir une place retenue.

Les bagages sont ensuite conduits directement à la gare de Paris-Quai d'Orsay ou à celle de Paris-Austerlitz, par les voitures de la Société Duchemin et le voyageur se trouve ainsi complètement débarrassé des soucis inhérents à tout départ.

S'adresser à la Société des Voyages Duchemin, 20, rue de Grammont, et à ses succursales, 26, Place Vendôme et 3, Place Victor-Hugo, à Paris. Tél. (Gutenberg 06-15 et Central 97-51).

ASSAINISSEMENT DES HABITATIONS ET DES CULTURES

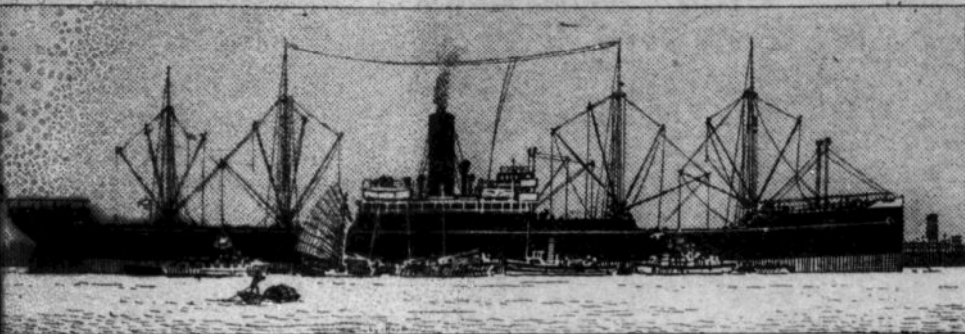
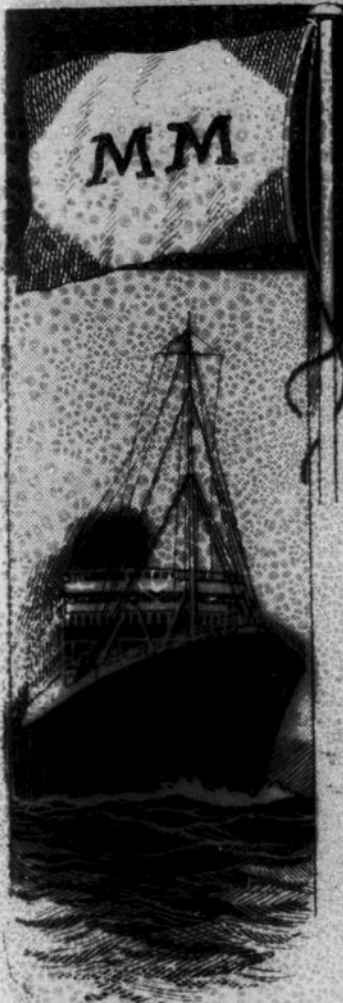
Par le

**CRÉSYL-JEYES**

Désinfectant  
Antiseptique  
Parasiticide

**SEUL CRÉSYL VÉRITABLE**

Adopté par les Administrations Publiques. — Indispensable aux Colonies contre les Epidémies, les attaques des parasites, les maladies des cultures coloniales, etc. — Renseignements et Références franco sur demande à la Société française de Produits Sanitaires et Antiseptiques, 35, rue des Francs-Bourgeois, Paris.



### SERVICES CONTRACTUELS

*Départs à dates fixes de Marseille pour*

L'Italie — La Grèce — La Turquie — L'Egypte — La Syrie  
Les Indes — L'Indo-Chine — La Chine — Le Japon  
Madagascar — La Réunion — Maurice  
L'Australie — La Nouvelle-Calédonie

### LIGNES COMMERCIALES

*Services réguliers au départ*

d'Anvers, Londres, Dunkerque, Le Havre, La Pallice, Bordeaux, Marseille  
pour la Méditerranée - l'Inde - l'Indo-Chine - l'Extrême-Orient.

CONSIGNATION — TRANSIT — REPRÉSENTATION

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER A :

PARIS : Siège social, 8, rue Vignon

MARSEILLE : Agence générale, 3, place Sadi-Carnot

Les Messageries maritimes sont, en outre, représentées dans tous les ports desservis par leurs navires ainsi que dans les principales villes de France et de l'Étranger par des agents et des correspondants.

**MESSAGERIES MARITIMES**

## Je suis acheteur

MUSC TONKIN EN POCHE  
CIVETTE EN CORNES D'ORIGINE  
AMBRE GRIS ET AMBRE NOIR

PAUL GUILLAUME, 16, avenue de Villiers, PARIS

RETRO

# PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES



## GUILLEMINOT

R. GUILLEMINOT, BOESPFLUG & C<sup>ie</sup>

### PAPIERS · PRODUITS

22, Rue de Chateaudun, PARIS

Adresse télégraphique : FLEM-PARIS — Adresse téléphonique : 422-17 — 314-22.



## MAISONS FLEM & PICOT RÉUNIES

R. HENRY, Ing<sup>r</sup> E. C. P. & F. POISSON, Succ<sup>r</sup>.

Maison principale : 40-42, rue Louis-Blanc, Paris

Succursale : 5, rue Richelieu (Opéra), Paris

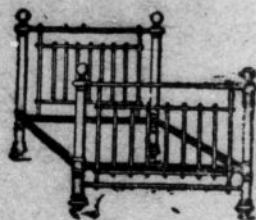
MATÉRIEL de CAMPEMENT et ÉQUIPEMENTS COLONIAUX

LITS MÉTALLIQUES (TUBES Acier et Cuivre)

LITS, SOMMIERS, MOUSTIQUAIRES (genre anglais)

FILTRES ET POUDRES "MANGANITES"

(Filtration et Épuration des Eaux)



Procédé Breveté S. G. D. G. du D<sup>r</sup> LAMBERT (Étudié à l'Institut Pasteur de Lille, laboratoire du D<sup>r</sup> Calmette).

## COMPTOIR SIDÉRURGIQUE DE FRANCE

164, Rue du Faubourg-Saint-Honoré, PARIS

VENTE DE PRODUITS MÉTALLURGIQUES  
DES PRINCIPALES USINES DE FRANCE

### I. — DEMI-PRODUITS

Acier Thomas. — Acier Martin.  
Lingots. — Blooms. — Billettes. — Lingots de Forge.

### II. — MATÉRIEL DE CHEMIN DE FER

Rails Vignole et Double Champignon. — Éclisses.  
Traverses métalliques pour chemins de fer d'intérêt général  
et d'intérêt local.  
Petits rails. — Petites traverses pour chemins de fer de Mines,  
de Travaux publics, etc.

### III. — POUTRELLES I ET U

(ANCIEN COMPTOIR DES POUTRELLES)

Pour Constructions de Bâtiments, pour Constructions métal-  
liques, pour Constructions de wagons, etc.

Grand Prix : Exposition Coloniale de Marseille 1906.  
Hors Concours et Membres du Jury : Expositions de  
Bordeaux 1907, Nancy 1909, Clermont-Ferrand 1910, Roubaix  
1911, Le Mans 1911, Paris 1916.  
Grand Prix : Exposition Internationale de Lyon 1914.

Le Comptoir se charge de faire exécuter en forges des  
parachèvements très simples de poutrelles brutes en I et en U,  
tels que fraisage aux extrémités, poinçonnage, forage,  
peinture, etc.

Le Comptoir n'entreprend pas de travaux comportant la moi-  
ndre complication, lesquels sont du ressort des Constructeurs.

58, Boulevard de la Villette  
PARIS

# Bornibus

Sa

MOUTARDE

Ses CORNICHONS Mère Marianne

## " SUN " VISIBLE



MACHINE à ÉCRITURE constamment visible  
et de grand rendement. Garantie 3 ans.

POUR LE BUREAU ET LE VOYAGE  
15 années de références

Prix : 660 francs.

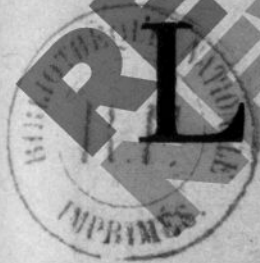
ELLAM'S, 8, rue de Choiseul, PARIS  
Maison de confiance.

## PUBLICITÉ

Pour tout ce qui concerne la publicité dans  
l'ASIE FRANÇAISE, s'adresser à

M. L. PRUDHON

50, rue Saint-Lambert, Paris 15<sup>e</sup>.



# L'Asie Française

*BULLETIN MENSUEL*

DU

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

---

**Indochine — Levant — Extrême-Orient**

---

**SEPTEMBRE-OCTOBRE 1922**

---

AU SIÈGE DU COMITÉ  
PARIS — 19-21, Rue Cassette, 19-21. — PARIS  
TÉLÉPH. Saxe 32-84.

---

Le Numéro : **3 francs**

# LIBRAIRIE PLON

IL FAUT LIRE :

**RENÉ BAZIN**  
de l'Académie Française

## CHARLES de FOUCAULD

Explorateur du Maroc, ermite au Sahara

Un volume in-8° écu, avec un portrait, une reproduction d'autographe et une carte itinéraire. 30<sup>e</sup> mille..... 10 »

Maurice LE GLAY

## BADDA

FILLE BERBERE

et autres Récits Marocains

Un volume in-16 (Prix de Littérature coloniale 1922)..... 7 francs

Florence BARCLAY

## LA CHATELAINE DE SHENSTONE

Roman traduit de l'anglais par M<sup>me</sup> E. de SAINT-SEGOND

Un volume in-16..... 7 francs

Le précédent roman de cet auteur a été tiré à plus de 1.500.000 exemplaires et traduit en sept langues

Imprimeurs-Éditeurs. — **PLON-NOURRIT & C<sup>ie</sup>** — 8, Rue Garancière. PARIS,

### CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLEANS

#### Relations avec l'Amérique du Sud via Bordeaux

La Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans a l'honneur d'informer le public que, sur présentation d'un billet de passage des Compagnies « Sud-Atlantique et Chargeurs Réunis », conjointement avec un billet de chemin de fer pour Bordeaux, les bagages sont enregistrés directement à Paris-Quai d'Orsay pour la destination définitive, après visite par la Douane. L'enregistrement est fait à Paris-Quai d'Orsay la veille du jour fixé pour le départ des paquebots de Bordeaux. Des dispositions spéciales sont en outre prévues pour amener les voyageurs, sans changer de voiture, jusqu'au quai d'embarquement.

Dans le sens du retour, les bagages à destination de Paris peuvent être enregistrés directement à bord du paquebot, avant son arrivée à Bordeaux. La visite de ces bagages par la Douane n'a lieu qu'à la gare de Paris-Quai d'Orsay, et tout est fait pour faciliter aux voyageurs le plus possible, comme à l'aller, la traversée de Bordeaux.

#### Relations entre Paris-Quai d'Orsay et Casablanca via Lisbonne

L'escale à Lisbonne des paquebots de la Cie Générale Transatlantique qui devait se faire à partir du 20 octobre 1922 étant remise à une date ultérieure, le service mixte chemin de fer-navigation, précédemment annoncé est également ajourné.

Le début de ce service sera annoncé en temps opportun.

### CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANEE

La Compagnie P.-L.-M. informe le Public que les trains n<sup>os</sup> 27 (Paris-Grenoble) et 28 (Grenoble-Paris), supprimés depuis le 4 octobre ont été rétablis à la date du 15 octobre et circuleront régulièrement tous les jours jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre (nuit du 1<sup>er</sup> au 2) entre Paris et Grenoble et inversement.

Départ de Paris : 20 h. 35 ; Arrivée à Grenoble : 7 h. 41.  
Départ de Grenoble : 20 h. 55 ; Arrivée à Paris : 8 h. 20.  
Ces deux trains comportent des voitures directes de toutes classes et des compartiments de couchettes et lits-salon.

#### Mise en marche du « Côte d'Azur de nuit »

La Compagnie des Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée a décidé de remettre en marche, à partir du lundi 6 novembre, le Côte d'Azur rapide de nuit « Paris-Menton », qui quitte Paris à 17 h. 35 pour arriver à Nice à 10 h. 45 et à Menton à 11 h. 54.

Ce train aura lieu, au début, trois fois par semaine, les lundi, mercredi et vendredi. Il deviendra quotidien dès que s'accroîtra le mouvement.

Le rapide « Paris-Menton » comporte des places de lits-salon avec draps, des couchettes, des places de va-gons-lits, des 1<sup>res</sup> classes et un wagon-restaurant.

C'est le train le plus rapide entre Paris et la Côte d'Azur. C'est, de plus, la relation la plus pratique, celle dont l'horaire s'adapte le mieux à la commodité du voyageur.

Par le « Côte d'Azur de nuit », Nice est à une nuit de Paris.

ASSAINISSEMENT DES HABITATIONS ET DES CULTURES

Par le

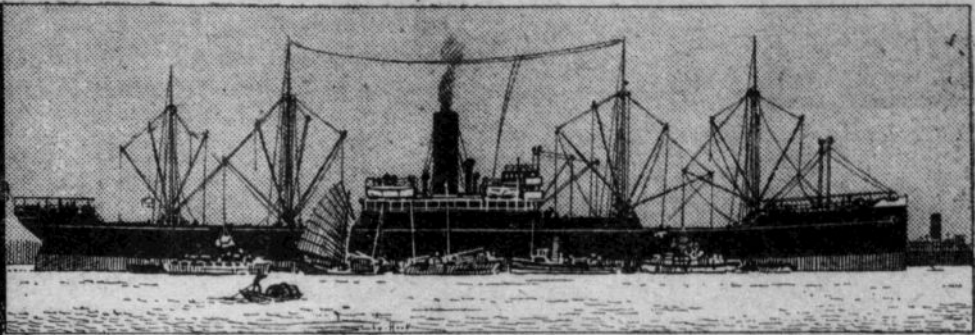
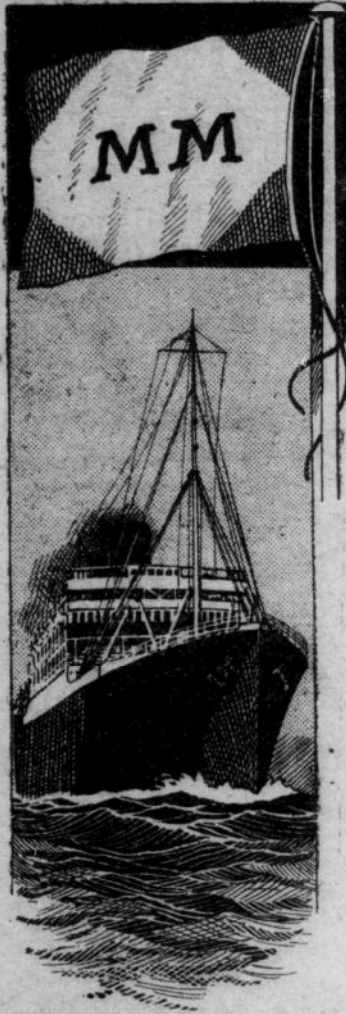
**CRÉSYL-JEYES**

Désinfectant  
Antiseptique  
Parasiticide

**SEUL CRÉSYL VÉRITABLE**

Adopté par les Administrations Publiques. — Indispensable aux Colonies contre les Epidémies, les attaques des parasites, les maladies des cultures coloniales, etc. — Renseignements et Références franco sur demande à la Société française de Produits Sanitaires et Antiseptiques. 35. rue des Francs-Bourgeois. Paris.

## MESSAGERIES MARITIMES



### SERVICES CONTRACTUELS

*Départs à dates fixes de Marseille pour*

L'Italie — La Grèce — La Turquie — L'Egypte — La Syrie  
Les Indes — L'Indo-Chine — La Chine — Le Japon  
La Côte Orientale d'Afrique — Madagascar — La Réunion — Maurice  
L'Australie — La Nouvelle-Calédonie

### LIGNES COMMERCIALES

*Services réguliers au départ*

d'Anvers, Londres, Dunkerque, Le Havre, La Pallice, Bordeaux, Marseille  
pour la Méditerranée - l'Inde - l'Indo-Chine - l'Extrême-Orient.

### VOYAGES CIRCULAIRES en MÉDITERRANÉE

Par les paquebots de luxe: "Sphinx", "Lotus", "Lamartine", "Pierre-Loti".  
Prix minimum: 1.950 fr. en 2<sup>e</sup> classe; 3.100 fr. en 1<sup>re</sup> classe

*Brochure spéciale adressée sur demande.*

### CONSIGNATION — TRANSIT — REPRÉSENTATION

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER A :

PARIS : Siège social, 8 rue Vignon  
MARSEILLE : Agence générale, 3 place Sadi-Carnot

Les Messageries maritimes sont, en outre, représentées dans tous les ports desservis par leurs navires ainsi que dans les principales villes de France et de l'Étranger par des agents et des correspondants.

## Je suis acheteur

MUSC TONKIN EN POCHE  
CIVETTE EN CORNES D'ORIGINE  
AMBRE GRIS ET AMBRE NOIR

PAUL GUILLAUME, 16, avenue de Villiers, PARIS



# PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES



## GUILLEMINOT

R. GUILLEMINOT, BOESPFLUG & C<sup>IE</sup>

### PAPIERS · PRODUITS

22, Rue de Chateaudun, PARIS

Adresse télégraphique : FLEM-PARIS — Adresse téléphonique : 422-17 — 314-22.



## MAISONS FLEM & PICOT RÉUNIES

R. HENRY, Ing<sup>r</sup> E. C. P. & F. POISSON, Succ<sup>r</sup>.

Maison principale: 40-42, rue Louis-Blanc, Paris

Succursale: 5, rue Richelieu (Opéra), Paris

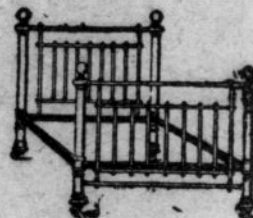
MATÉRIEL de CAMPEMENT et ÉQUIPEMENTS COLONIAUX

LITS MÉTALLIQUES (TUBES Acier et Cuivre)

LITS, SOMMIERS, MOUSTIQUAIRES (genre anglais)

FILTRES ET POUDRES "MANGANITES"

(Filtration et Épuration des Eaux)



Procédé Breveté S. G. D. G. du D<sup>r</sup> LAMBERT (Étudié à l'Institut Pasteur de Lille, laboratoire du D<sup>r</sup> Calmette).

## COMPTOIR SIDÉRURGIQUE

DE FRANCE

164, Rue du Faubourg-Saint-Honoré, PARIS

VENTE DE PRODUITS MÉTALLURGIQUES  
DES PRINCIPALES USINES DE FRANCE

### I. — DEMI-PRODUITS

Acier Thomas. — Acier Martin.

Lingots. — Blooms. — Billettes. — Lingois de Forge.

### II. — MATÉRIEL DE CHEMIN DE FER

Rails Vignole et Double Champignon. — Éclisses.

Traverses métalliques pour chemins de fer d'intérêt général et d'intérêt local.

Petits rails. — Petites traverses pour chemins de fer de Mines, de Travaux publics, etc.

### III. — POUTRELLES I ET U

(ANCIEN COMPTOIR DES POUTRELLES)

Pour Constructions de Bâtiments, pour Constructions métalliques, pour Constructions de wagons, etc.

Grand Prix : Exposition Coloniale de Marseille 1906.

Hors Concours et Membres du Jury : Expositions de Bordeaux 1907, Nancy 1909, Clermont-Ferrand 1910, Roubaix 1911, Le Mans 1911, Paris 1916.

Grand Prix : Exposition Internationale de Lyon 1914.

Le Comptoir se charge de faire exécuter en forges des parachèvements très simples de poutrelles brutes en I et en U, tels que fraisage aux extrémités, poinçonnage, forage, peinture, etc.

Le Comptoir n'entreprend pas de travaux comportant la moindre complication, lesquels sont du ressort des Constructeurs.

58, Boulevard de la Villette  
PARIS

# Bornibus

Sa

MOUTARDE

Ses CORNICHONS Mère Marianne

## " SUN " VISIBLE



MACHINE à ÉCRITURE constamment visible et de grand rendement. Garantie 3 ans.

POUR LE BUREAU ET LE VOYAGE  
15 années de références

Prix : 660 francs.

ELLAM'S, 8, rue de Choiseul, PARIS  
Maison de confiance.

## PUBLICITÉ

Pour tout ce qui concerne la publicité dans l'ASIE FRANÇAISE, s'adresser à

M. L. PRUDHON

50, rue Saint-Lambert, Paris 15<sup>e</sup>.



# L'Asie Française

*BULLETIN MENSUEL*  
DU  
COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

**Indochine – Levant – Extrême-Orient**

**NOVEMBRE 1922**

AU SIÈGE DU COMITÉ  
PARIS — 19-21, Rue Cassette, 19-21. — PARIS  
TÉLÉPH. Saxe 32-84.

*Le Numéro : 3 francs*

# LIBRAIRIE PLON

IL FAUT LIRE :

RENÉ BAZIN  
de l'Académie Française

## CHARLES de FOUCAULD

Explorateur du Maroc, ermite au Sahara

Un volume in-8° écu, avec un portrait, une reproduction d'autographe et une carte itinéraire. 30° mille..... 10 »

Maurice LE GLAY

## BADDA

FILLE BERBÈRE

et autres Récits Marocains

Un volume in-16 (Prix de Littérature coloniale 1922)..... 7 francs

Florence BARCLAY

## LA CHATELAINE DE SHENSTONE

Roman traduit de l'anglais par M<sup>me</sup> E. de SAINT-SEGOND

Un volume in-16..... 7 francs

Le précédent roman de cet auteur a été tiré à plus de 1.500.000 exemplaires et traduit en sept langues

Imprimeurs-Éditeurs. — PLON-NOURRIT & C<sup>ie</sup> — 8, Rue Garancière. PARIS,

### CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLEANS

#### Le Maroc par Algésiras et Tanger (3 heures seulement de traversée)

Il est rappelé qu'on peut se rendre de France au Maroc en traversant l'Espagne; c'est le trajet offrant la plus courte traversée maritime.

Billets directs et enregistrement direct des bagages de Paris-Quai d'Orsay à Algésiras.

Train rapide de luxe Sud-Express quotidien entre Paris et Madrid; entre Madrid et Algésiras, service bi-hebdomadaire de luxe.

Traversée quotidienne Algésiras-Tanger en trois heures.

De Tanger à Casablanca par Rabat, service automobile 5 fois par semaine, trajet dans la même journée: Tanger départ 5 h. 30, Rabat arrivée 17 h. 30, Casablanca arrivée 19 h. 30.

Les billets de ce service automobile peuvent être obtenus à Paris: à la gare de Paris-Quai d'Orsay et à l'Agence de la Compagnie d'Orléans, 16, boulevard des Capucines.

#### Le Maroc par Lisbonne 24 heures seulement de traversée

L'escale à Lisbonne des paquebots de la ligne Bordeaux-Maroc de la Compagnie Générale Transatlantique, qui avait été reportée du 20 octobre 1922 à une date ultérieure, est dès maintenant assurée.

L'attention du public est attirée à nouveau sur l'intérêt que présente cet itinéraire pour les voyages à destination ou en provenance du Maroc.

Le passage à l'escale sera combiné de manière à donner correspondance directe avec le Sud-Express. A l'aller, les voyageurs parvenus à Lisbonne par ce train, à 21

heures, s'embarqueront immédiatement pour continuer leur voyage sur Casablanca; ils arriveront à destination le matin du troisième jour après celui de leur départ de Paris, avec 24 heures seulement de traversée. Au retour, les paquebots partis la veille au matin de Casablanca toucheront dans la matinée à Lisbonne, où les voyageurs pourront trouver le Sud-Express partant à 11 h. 35 qui les amène le lendemain soir à Paris.

Un service de voitures de la gare de Lisbonne-Rocio au quai d'Alcantara ou vice-versa assurera le transport des voyageurs et de leurs bagages.

### CHEMINS DE FER

#### DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANEE

##### Mise en marche du « Côte d'Azur de nuit »

La Compagnie des Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée a décidé de remettre en marche, à partir du lundi 6 novembre, le Côte d'Azur rapide de nuit « Paris-Menton », qui quitte Paris à 17 h. 35 pour arriver à Nice à 10 h. 45 et à Menton à 11 h. 54.

Ce train aura lieu, au début, trois fois par semaine, les lundi, mercredi et vendredi. Il deviendra quotidien dès que s'accroîtra le mouvement.

Le rapide « Paris-Menton » comporte des places de lits-salons avec draps, des couchettes, des places de wagons-lits, des 1<sup>res</sup> classes et un wagon-restaurant.

C'est le train le plus rapide entre Paris et la Côte d'Azur. C'est, de plus, la relation la plus pratique, celle dont l'horaire s'adapte le mieux à la commodité du voyageur.

Par le « Côte d'Azur de nuit », Nice est à une nuit de Paris.

ASSAINISSEMENT DES HABITATIONS ET DES CULTURES

Par le

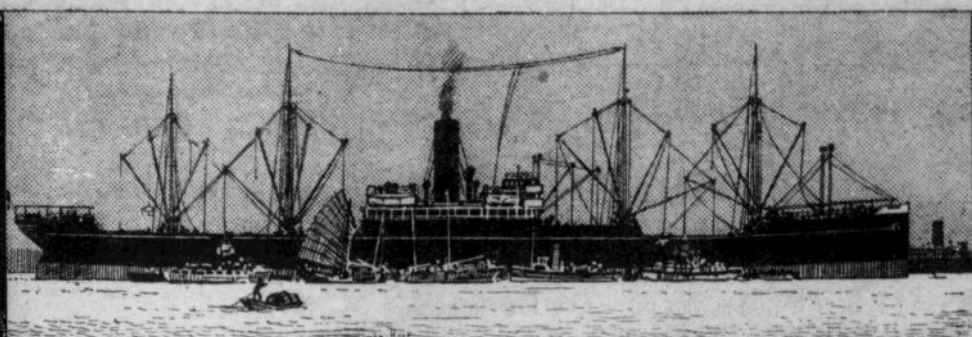
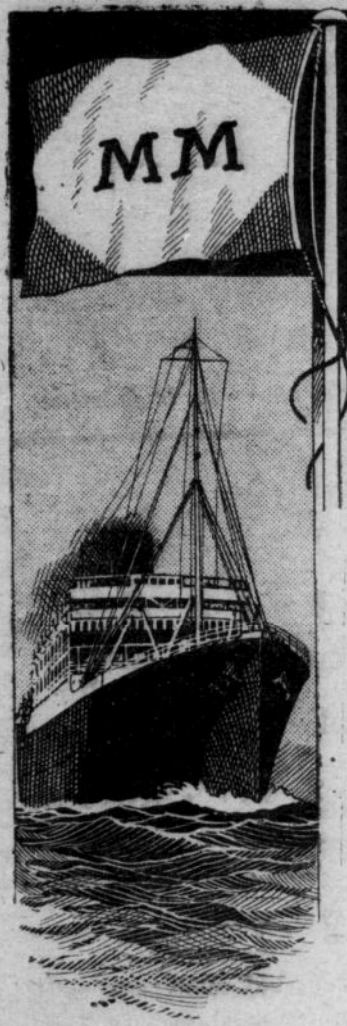
**CRÉSYL-JEYES**

Désinfectant  
Antiseptique  
Parasiticide

**SEUL CRÉSYL VÉRITABLE**

Adopté par les Administrations Publiques. — Indispensable aux Colonies contre les Epidémies, les attaques des parasites, les maladies des cultures coloniales, etc. — Renseignements et Références franco sur demande à la Société française de Produits Sanitaires et Antiseptiques. 35, rue des Francs-Bourgeois. Paris.

## MESSAGERIES MARITIMES



### SERVICES CONTRACTUELS

*Départs à dates fixes de Marseille pour*

L'Italie — La Grèce — La Turquie — L'Égypte — La Syrie  
Les Indes — L'Indo-Chine — La Chine — Le Japon  
La Côte Orientale d'Afrique — Madagascar — La Réunion — Maurice  
L'Australie — La Nouvelle-Calédonie

### LIGNES COMMERCIALES

*Services réguliers au départ*

d'Anvers, Londres, Dunkerque, Le Havre, La Pallice, Bordeaux, Marseille  
pour la Méditerranée - l'Inde - l'Indo-Chine - l'Extrême-Orient.

### VOYAGES CIRCULAIRES en MÉDITERRANÉE

Par les paquebots de luxe : "Sphinx", "Lotus", "Lamartine", "Pierre-Loti".

Prix minimum : 1.950 fr. en 2<sup>e</sup> classe ; 3.100 fr. en 1<sup>re</sup> classe

*Brochure spéciale adressée sur demande.*

### CONSIGNATION — TRANSIT — REPRÉSENTATION

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER A :

PARIS : Siège social, 8 rue Vignon

MARSEILLE : Agence générale, 3 place Sadi-Carnot

Les Messageries maritimes sont, en outre, représentées dans tous les ports desservis par leurs navires ainsi que dans les principales villes de France et de l'Étranger par des agents et des correspondants.

## Je suis acheteur

MUSC TONKIN EN POCHE  
CIVETTE EN CORNES D'ORIGINE  
AMBRE GRIS ET AMBRE NOIR

PAUL GUILLAUME, 16, avenue de Villiers, PARIS

# PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES



## GUILLEMINOT

R. GUILLEMINOT, BOESPFLUG & C<sup>IE</sup>

### PAPIERS · PRODUITS

22, Rue de Chateaudun, PARIS

Adresse télégraphique : FLEM-PARIS — Adresse téléphonique : 422-17 — 314-22.



## MAISONS FLEM & PICOT RÉUNIES

R. HENRY, Ing<sup>r</sup> E. C. P. & F. POISSON, Succ<sup>r</sup>.

Maison principale: 40-42, rue Louis-Blanc, Paris

Succursale: 5, rue Richelieu (Opéra), Paris

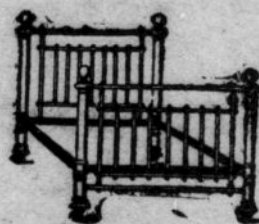
MATÉRIEL de CAMPEMENT et ÉQUIPEMENTS COLONIAUX

LITS MÉTALLIQUES (TUBES Acier et Cuivre)

LITS, SOMMIERS, MOUSTIQUAIRES (genre anglais)

FILTRES ET POUDRES "MANGANITES"

(Filtration et Épuration des Eaux)



Procédé Breveté S. G. D. G. du D<sup>r</sup> LAMBERT (Étudié à l'Institut Pasteur de Lille, laboratoire du D<sup>r</sup> Calmette).

## COMPTOIR SIDÉRURGIQUE

DE FRANCE

164, Rue du Faubourg-Saint-Honoré, PARIS

VENTE DE PRODUITS MÉTALLURGIQUES  
DES PRINCIPALES USINES DE FRANCE

### I. — DEMI-PRODUITS

Acier Thomas. — Acier Martin.

Lingots. — Blooms. — Billettes. — Lingots de Forge.

### II. — MATÉRIEL DE CHEMIN DE FER

Rails Vignole et Double Champignon. — Éclisses.

Traverses métalliques pour chemins de fer d'intérêt général et d'intérêt local.

Petits rails. — Petites traverses pour chemins de fer de Mines, de Travaux publics, etc.

### III. — POUTRELLES I ET U

(ANCIEN COMPTOIR DES POUTRELLES)

Pour Constructions de Bâtiments, pour Constructions métalliques, pour Constructions de wagons, etc.

Grand Prix : Exposition Coloniale de Marseille 1906.

Hors Concours et Membres du Jury : Expositions de Bordeaux 1907, Nancy 1909, Clermont-Ferrand 1910, Roubaix 1911, Le Mans 1911, Paris 1916.

Grand Prix : Exposition Internationale de Lyon 1914.

Le Comptoir se charge de faire exécuter en forges des parachèvements très simples de poutrelles brutes en I et en U, tels que fraisage aux extrémités, poinçonnage, forage, peinture, etc.

Le Comptoir n'entreprend pas de travaux comportant la moindre complication, lesquels sont du ressort des Constructeurs.

58, Boulevard de la Villette

PARIS

# Bornibus

Sa

MOUTARDE

Ses CORNICHONS Mère Marianne

"SUN" VISIBLE



MACHINE à ÉCRITURE constamment visible et de grand rendement. Garantie 3 ans.

POUR LE BUREAU ET LE VOYAGE

15 années de références

Prix : 660 francs.

ELLAM'S, 8, rue de Choiseul, PARIS  
Maison de confiance.

## PUBLICITÉ

Pour tout ce qui concerne la publicité dans l'ASIE FRANÇAISE, s'adresser à

M. L. PRUDHON

50, rue Saint-Lambert, Paris 15<sup>e</sup>.

**L'Asie  
Française**



*BULLETIN MENSUEL*

DU

**COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE**

**Indochine – Levant – Extrême-Orient**

**DÉCEMBRE 1922**

AU SIÈGE DU COMITÉ  
PARIS — 19-21, Rue Cassette, 19-21. — PARIS  
TÉLÉPH. Saxe 32-84.

*Le Numéro : 3 francs*

# LIBRAIRIE PLON

IL FAUT LIRE :

**RENÉ BAZIN**  
de l'Académie Française

## CHARLES de FOUCAULD

Explorateur du Maroc, ermite au Sahara

Un volume in-8° écu, avec un portrait, une reproduction d'autographe et une carte itinéraire. 30° mille..... 10 »

Maurice LE GLAY

## BADDA

FILLE BERBÈRE

et autres Récits Marocains

Un volume in-16 (Prix de Littérature coloniale 1922)..... 7 francs

Florence BARCLAY

## LA CHATELAINE DE SHENSTONE

Roman traduit de l'anglais par M<sup>me</sup> E. de SAINT-SEGOND

Un volume in-16..... 7 francs

Le précédent roman de cet auteur a été tiré à plus de 1.500.000 exemplaires et traduit en sept langues

Imprimeurs-Éditeurs. — **PLON-NOURRIT & C<sup>ie</sup>** — 8, Rue Garancière. PARIS,

### CHEMINS DE FER DE PARIS A ORLEANS ET DU MIDI

#### L'Hiver aux Pyrénées et sur la Côte d'Argent

Dans le but de favoriser les déplacements sur les stations hivernales des Pyrénées, les Compagnies d'Orléans et du Midi délivreront jusqu'au 15 mars 1923 inclus, des billets aller et retour spéciaux à destination de Font-Romeu, Luchon (Superbagnères), et Pierrefitte (Cauterets), au départ des gares ci-après : Paris-Quai d'Orsay, Orléans, Tours, Poitiers, Angoulême, Limoges et Périgueux, ainsi qu'à l'Agence des Capucines, 16, Boulevard des Capucines, Paris.

Ces billets auront une validité de 15 jours (Dimanches et fêtes compris) susceptible d'être prolongée à deux reprises de 8 jours moyennant un supplément de 10 % du prix du billet pour chaque prolongation.

Les voyageurs auront la faculté de prévoir, dès le départ, la visite soit d'une seule, soit de deux stations hivernales.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser aux points ci-dessus désignés.

#### Sports d'hiver aux Pyrénées

Service spécial de wagon-lits et de voitures directes 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> cl. entre Paris-Quai d'Orsay, Luchon, Superbagnères) et Villefranche-Vernet-les-Bains (Font-Romeu).

##### A. — Luchon (Superbagnères)

Wagon-lits Paris-Luchon (Superbagnères) et vice-versa du 29 janvier au 5 février à l'aller et du 30 janvier au 6 février au retour.

Voiture directe 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> cl. Paris-Luchon (Superba-

gnères) et vice-versa pendant toute la saison des Sports d'Hiver.

Wagon-restaurant Paris-Vierzon et vice-versa du 29 janvier au 5 février à l'aller et du 30 janvier au 6 février au retour.

ALLER. — 1° Du 7 au 28 janvier et du 6 au 28 février.

Départ de Paris-Quai d'Orsay à 19 h. 57. — Arrivée à Luchon (Superbagnères) à 11 h. 15.

2° Du 29 janvier au 5 février

Départ de Paris-Quai d'Orsay à 18 h. 50. — Arrivée à Luchon (Superbagnères) à 9 h. 15.

RETOUR. — 1° Du 8 au 29 janvier et du 7 février au 1<sup>er</sup> mars.

Départ de Luchon (Superbagnères) à 17 h. 53. Arrivée à Paris-Quai d'Orsay à 9 h. 20.

2° Du 30 janvier au 6 février

Départ de Luchon (Superbagnères) à 20 h. 14. Arrivée à Paris-Quai d'Orsay à 10 h. 50.

##### B. — Villefranche-Vernet-les-Bains et Font-Romeu.

Wagon-lits et voiture directe 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> cl. Paris-Villefranche-Vernet-les-Bains (Font-Romeu) et vice-versa, pendant toute la saison des Sports d'Hiver.

Wagon-restaurant Montauban-Villefranche-Vernet-les-Bains et vice-versa du 7 janvier au 28 février.

ALLER. — Du 7 janvier au 28 février

Départ de Paris-Quai d'Orsay à 19 h. 57. — Arrivée à Villefranche-Vernet-les-Bains à 12 h. 41, à Font-Romeu, à 14 h. 14.

RETOUR. — Du 8 janvier au 1<sup>er</sup> mars

Départ de Font-Romeu à 18 h. 42, de Villefranche-Vernet-les-Bains à 15 h. 21. — Arrivée à Paris-Quai d'Orsay à 9 h. 20.

ASSAINISSEMENT DES HABITATIONS ET DES CULTURES

Par le

**CRÉSYL-JEYES**

Désinfectant

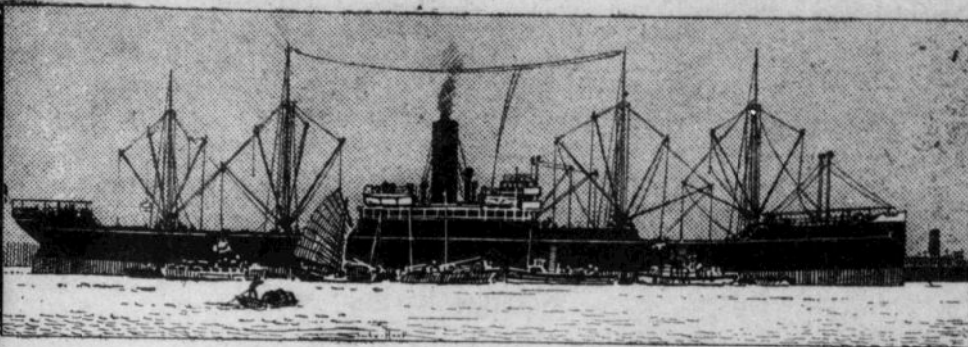
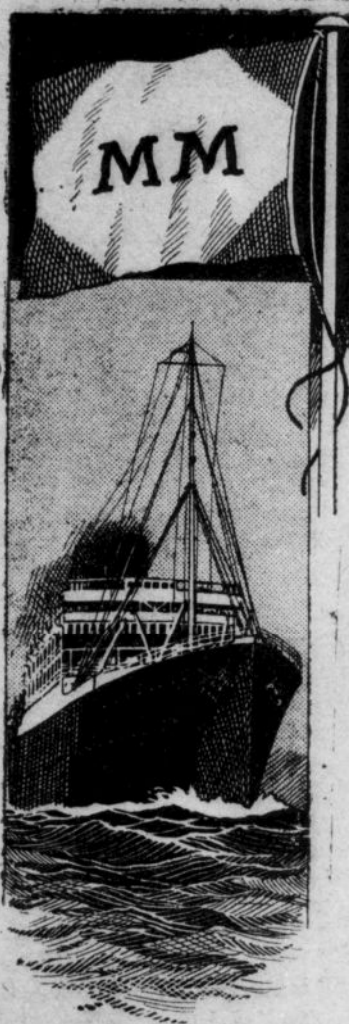
Antiseptique

Parasiticide

**SEUL CRÉSYL VÉRITABLE**

Adopté par les Administrations Publiques. — Indispensable aux Colonies contre les Epidémies, les attaques des parasites, les maladies des cultures coloniales, etc. — Renseignements et Références franco sur demande à la Société française de Produits Sanitaires et Antiseptiques. 35, rue des Francs-Bourgeois. Paris.

## MESSAGERIES MARITIMES



### SERVICES CONTRACTUELS

*Départs à dates fixes de Marseille pour*

L'Italie — La Grèce — La Turquie — L'Egypte — La Syrie  
Les Indes — L'Indo-Chine — La Chine — Le Japon  
La Côte Orientale d'Afrique — Madagascar — La Réunion — Maurice  
L'Australie — La Nouvelle-Calédonie

### LIGNES COMMERCIALES

*Services réguliers au départ*

d'Anvers, Londres, Dunkerque, Le Havre, La Pallice, Bordeaux, Marseille  
pour la Méditerranée - l'Inde - l'Indo-Chine - l'Extrême-Orient.

### VOYAGES CIRCULAIRES en MÉDITERRANÉE

Par les paquebots de luxe: "Sphinx", "Lotus", "Lamartine", "Pierre-Loti".

Prix minimum: 4.950 fr. en 2<sup>e</sup> classe; 3.400 fr. en 1<sup>re</sup> classe

*Brochure spéciale adressée sur demande.*

### CONSIGNATION — TRANSIT — REPRÉSENTATION

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER A :

PARIS : Siège social, 8 rue Vignon

MARSEILLE : Agence générale, 3 place Sadi-Carnot

Les Messageries maritimes sont, en outre, représentées dans tous les ports desservis par leurs navires ainsi que dans les principales villes de France et de l'Étranger par des agents et des correspondants.

## Je suis acheteur

MUSC TONKIN EN POCHE  
CIVETTE EN CORNES D'ORIGINE  
AMBRE GRIS ET AMBRE NOIR

PAUL GUILLAUME, 16, avenue de Villiers, PARIS



# PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES



## GUILLEMINOT

R. GUILLEMINOT, BOESPFLUG & C<sup>IE</sup>

### PAPIERS · PRODUITS

22, Rue de Chateaudun, PARIS

Adresse télégraphique : FLEM-PARIS — Adresse téléphonique : 422-17 — 314-22.



## MAISONS FLEM & PICOT RÉUNIES

R. HENRY, Ing<sup>r</sup> E. C. P. & F. POISSON, Succ<sup>r</sup>.

Maison principale : 40-42, rue Louis-Blanc, Paris

Succursale : 5, rue Richelieu (Opéra), Paris

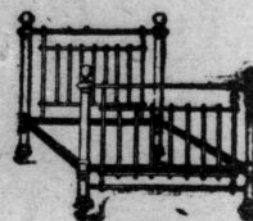
MATÉRIEL de CAMPEMENT et ÉQUIPEMENTS COLONIAUX

LITS MÉTALLIQUES (TUBES Acier et Cuivre)

LITS, SOMMIERS, MOUSTIQUAIRES (genre anglais)

FILTRES ET POUDRES "MANGANITES"

(Filtration et Épuration des Eaux)



Procédé Breveté S. G. D. G. du D<sup>r</sup> LAMBERT (Étudié à l'Institut Pasteur de Lille, laboratoire du D<sup>r</sup> Calmette).

## COMPTOIR SIDÉRURGIQUE DE FRANCE

164, Rue du Faubourg-Saint-Honoré, PARIS

VENTE DE PRODUITS MÉTALLURGIQUES  
DES PRINCIPALES USINES DE FRANCE

### I. — DEMI-PRODUITS

Acier Thomas. — Acier Martin.  
Lingots. — Blooms. — Billettes. — Lingots de Forge.

### II. — MATÉRIEL DE CHEMIN DE FER

Rails Vignole et Double Champignon. — Éclisses.  
Traverses métalliques pour chemins de fer d'intérêt général  
et d'intérêt local.  
Petits rails. — Petites traverses pour chemins de fer de Mines,  
de Travaux publics, etc.

### III. — POUTRELLES I ET U

(ANCIEN COMPTOIR DES POUTRELLES)

Pour Constructions de Bâtiments, pour Constructions métal-  
liques, pour Constructions de wagons, etc.

Grand Prix : Exposition Coloniale de Marseille 1906.  
Hors Concours et Membres du Jury : Expositions de  
Bordeaux 1907, Nancy 1909, Clermont-Ferrand 1910, Roubaix  
1911, Le Mans 1911, Paris 1916.  
Grand Prix : Exposition Internationale de Lyon 1914.

Le Comptoir se charge de faire exécuter en forges des  
parachèvements très simples de poutrelles brutes en I et en U,  
tels que fraisage aux extrémités, poinçonnage, forage,  
peinture, etc.

Le Comptoir n'entreprend pas de travaux comportant la moin-  
dre complication, lesquels sont du ressort des Constructeurs.

58, Boulevard de la Villette  
PARIS

# Bornibus

Sa

MOUTARDE

Ses CORNICHONS Mère Marianne

## " SUN " VISIBLE



MACHINE à ÉCRITURE constamment visible  
et de grand rendement. Garantie 3 ans.

POUR LE BUREAU ET LE VOYAGE  
15 années de références

Prix : 660 francs.

ELLAM'S, 8, rue de Choiseul, PARIS  
Maison de confiance.

## PUBLICITÉ

Pour tout ce qui concerne la publicité dans  
l'ASIE FRANÇAISE, s'adresser à

M. L. PRUDHON

50, rue Saint-Lambert, Paris 15<sup>e</sup>.

ASSAINISSEMENT DES HABITATIONS ET DES CULTURES

Par le

**CRÉSYL-JEYES**

Désinfectant  
Antiseptique  
Parasiticide

**SEUL CRÉSYL VÉRITABLE**

Adopté par les Administrations Publiques. — Indispensable aux Colonies contre les Epidémies, les attaques des parasites, les maladies des cultures coloniales, etc. — Renseignements et Références franco sur demande à la Société française de Produits Sanitaires et Antiseptiques. 35. rue des Francs-Bourgeois. Paris.

# COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

SERVICES SUR

L'ITALIE — LA GRÈCE — LA TURQUIE — LA SYRIE — L'ÉGYPTE  
LES INDES — L'INDO-CHINE — LA CHINE — LE JAPON  
L'Océan Indien — MADAGASCAR ET LA RÉUNION  
AUSTRALIE ET NOUVELLE-CALÉDONIE

**LIGNE COMMERCIALE D'EXTRÊME-ORIENT**

Départ d'ANVERS, chaque mois, pour MARSEILLE, PORT-SAID, DJIBOUTI, COLOMBO, l'INDO-CHINE, la CHINE et le JAPON

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS AINSI QUE POUR PASSAGES ET FRET,

S'adresser à PARIS : Direction Générale, 9, rue de Sèze.

MARSEILLE (Agence générale), 3, place Sadi-Carnot.

LONDRES, 72 75, Fenchurch Street.

DUNKERQUE, 7 bis, place d'armes.

BORDEAUX, chez MM. Worms et C<sup>ie</sup>, 7, allées de Chartres.

LE HAVRE, 117, boulevard de Strasbourg.

LYON, 7, place des Terreaux.

ANVERS : chez MM. GELLATLY, HANKEY et C<sup>ie</sup>, 14, rue de l'Empereur.

ET DANS TOUS LES PORTS DESSERVIS PAR LES PAQUEBOTS DE LA COMPAGNIE

## Je suis acheteur

MUSC TONKIN EN POCHE  
CIVETTE EN CORNES D'ORIGINE  
AMBRE GRIS ET AMBRE NOIR

PAUL GUILLAUME, 16, avenue de Villiers, PARIS

RETRÔ

B1

*p. rareige*

# PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES



## GUILEMINOT

R. GUILEMINOT, BOESPFLUG & C<sup>IE</sup>

### PAPIERS · PRODUITS

22, Rue de Chateaudun, PARIS

Adresse télégraphique : FLEM-PARIS — Adresse téléphonique : 422-17 — 314-22.



## MAISONS FLEM & PICOT RÉUNIES

R. HENRY, Ing<sup>r</sup> E. C. P. & F. POISSON, Succ<sup>r</sup>.

Maison principale: 40-42, rue Louis-Blanc, Paris

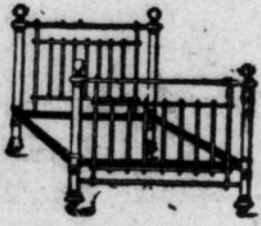
Succursale: 5, rue Richelieu (Opéra), Paris

MATÉRIEL de CAMPEMENT et ÉQUIPEMENTS COLONIAUX

LITS MÉTALLIQUES (TUBES Acier et Cuivre)

LITS, SOMMIERS, MOUSTIQUAIRES (genre anglais)

FILTRES ET POUDRES "MANGANITES"  
(Filtration et Épuration des Eaux)



Procédé Breveté S. G. D. G. du D<sup>r</sup> LAMBERT (Étudié à l'Institut Pasteur de Lille, laboratoire du D<sup>r</sup> Calmette).

## COMPTOIR SIDÉRURGIQUE DE FRANCE

164, Rue du Faubourg-Saint-Honoré, PARIS

VENTE DE PRODUITS MÉTALLURGIQUES  
DES PRINCIPALES USINES DE FRANCE

### I. — DEMI-PRODUITS

Acier Thomas. — Acier Martin.  
Lingots. — Blooms. — Billettes. — Lingots de Forge.

### II. — MATÉRIEL DE CHEMIN DE FER

Rails Vignole et Double Champignon. — Éclisses.  
Traverses métalliques pour chemins de fer d'intérêt général  
et d'intérêt local.  
Petits rails. — Petites traverses pour chemins de fer de Mines,  
de Travaux publics, etc.

### III. — POUTRELLES I ET U

(ANCIEN COMPTOIR DES POUTRELLES)

Pour Constructions de Bâtiments, pour Constructions métal-  
liques, pour Constructions de wagons, etc.

Grand Prix : Exposition Coloniale de Marseille 1906.  
Hors Concours et Membres du Jury : Expositions de  
Bordeaux 1907, Nancy 1909, Clermont-Ferrand 1910, Roubaix  
1911, Le Mans 1911, Paris 1916.  
Grand Prix : Exposition Internationale de Lyon 1914.

Le Comptoir se charge de faire exécuter en forges des  
parachèvements très simples de poutrelles brutes en I et en U,  
tels que fraisage aux extrémités, poinçonnage, forage,  
peinture, etc.  
Le Comptoir n'entreprend pas de travaux comportant la moi-  
ndre complication, lesquels sont du ressort des Constructeurs.

58, Boulevard de la Villette  
PARIS

# Bornibus

Sa  
MOUTARDE  
Ses CORNICHONS Mère Marianne

## " SUN " VISIBLE



MACHINE à ÉCRITURE constamment visible  
et de grand rendement. Garantie 3 ans.

POUR LE BUREAU ET LE VOYAGE  
15 années de références

Prix : 660 francs.

ELLAM'S, 8, rue de Choiseul, PARIS  
Maison de confiance.

## PUBLICITÉ

Pour tout ce qui concerne la publicité dans  
l'ASIE FRANÇAISE, s'adresser à

M. L. PRUDHON

50, rue Saint-Lambert, Paris 15<sup>e</sup>.

**RETRO  
NEWS**